LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Alméras (H. d'), Homme de lettres.

Baudouin (Marcel), Préhistorien.

Berner (Paul), Directeur de l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds (Suisse).

Boghaert-Vaché, Publiciste belge.

Boulanger (Dr L.), de Paris.

Cadet de Gassicourt, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Carrieu (prof.), de Montpellier.

Duval (Cyr-Honoré), de Bar-le-Duc.

Jubleau (G.), Publiciste (Nice).

Kauffeisen, de Dijon.

Lebeaupin (Dr Alf.).

Lorion (Dr L.), de Paris.

Maljean (Dr), de Paris.

Mathé (Dr L.), de Paris.

Molinéry (Dr), de Luchon.

Monin (Dr E.), de Paris.

Niclot (Dr Vincent), de Lyon.

Noury (Dr P.), de Rouen.

Petit (Dr G.), d'Orléans.

Roux (Dr), de Saint-Nectaire.

Sottas (Dr J.), ancien interne des Hôpitaux de Paris.

Terson, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris.

Touzet (Henri-Paul).

Yvon (Dr), de Paris.

Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

1926



PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

—

1926



33e ANNÉE No 1 1er Janvier 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du Cardinal Mazarin,

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

(*Fin*) (1).

IV. L'Agonie.

Qu'étaient devenus les médecins dans cette déroute ? Ils avaient épuisé toutes les ressources de l'art, perdant continuellement du terrain ; la saignée et la purgation étaient abandonnées, le temps des remèdes héroïques était révolu, on n'en était plus qu'aux bouillons et même à l'eau de grenade .

Malgré sa philosophie, Mazarin, la victime de cette faillite, avait plus d'une fois fait sentir à ses médecins qu'il supportait mal leur impuissance. Mais il était trop intelligent et trop juste pour ne pas reconnaître le dévouement dont il avait été entouré, « et la dernière absolution qu'il demanda fut pour avoir murmuré contre les médecins. » (Mme de Motteville.)

Au reste, pas plus aujourd'hui qu'au temps de Mazarin et au temps d'Ovide, on ne guérit la goutte et les complications viscérales qu'elle entraîne.

Solvere nodosam nescit medicina podagram
Nec formidatis auxiliatur aquis.

Bien que moins chargée que la journée précédente, celle du 8 ne fut pas moins pénible. Les Docteurs de Sorbonne qui soignaient l'âme de Son Éminence, n'étaient pas moins ardents et convaincus dans l'exercice de leur ministère, que ne l'avaient été, dans le domaine matériel, les Docteurs de la Faculté. Cet âge n'était pas celui des mièvreries ni même des ménagements, il était encore trop proche du violent xvie siècle.

A six heures du matin, le Cardinal entendit la messe dans sa chambre, « avec une application et une présence d'esprit extraordinaire », dit son biographe. Il eut ensuite comme une détente, un amendement, dit Mme de Motteville, qui forma un petit bruit de résurrection. Ce n'était que l'affaissement de la sensibilité, précurseur de la mort.

« Sur les neuf heures de ce matin même, son mal étant beau-

(1) V. les nos de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1925.

coup augmenté, il dit : *Je sens ma fin approcher, je prie Dieu qu'il me fasse miséricorde.* » (AUBERY.)

Il était dans son lit, assisté de M. JOLY, de BERNOUIN, son valet de chambre, et du médecin VALLOT. COLBERT était toujours contre la porte, intermédiaire sévère entre ce vestibule émouvant de l'autre monde qu'était la chambre du Cardinal, et le monde vivant tout proche, attentif et silencieux.

Sur les exhortations de son directeur, le Cardinal fit amende honorable. Se dressant sur son lit, se découvrant et prenant le cierge en main, répétant les prières, renouvelant ses protestations pieuses et ses vœux, il usa dans cette démonstration touchante et pitoyable les dernières forces de sa vie. « Depuis, et jusqu'à la mort, il demeura dans de grandes langueurs et dans une espèce d'agonie. » (AUBERY.)

« Et son agonie fut sur le soir terrible. » (Mme de MOTTEVILLE.)

Quelques heures avant de mourir, il appela Colbert « et lui parla de quelque chose touchant ses affaires de la même manière que s'il eût été en santé, et il lui remit la clef de son coffre », souci des affaires, *ultimum moriens* de sa personnalité.

« A deux heures après minuit, il se remua un peu dans son lit et dit : *Quelle heure est-il ? Il doit bien être deux heures.* » (Mme de MOTTEVILLE.)

Il murmura encore quelques paroles de prière et expira vers deux heures et demie, le mercredi 9 mars, âgé de cinquante-huit ans, sept mois et vingt-cinq jours, écrit son biographe, l'avocat AUBERY (1).

Le 9 et le 10 mars, le corps de MAZARIN fut exposé dans la chapelle de Vincennes, où un service fut célébré le 11, puis il fut ouvert.

Le cœur, destiné aux Théatins, leur fut remis dans la soirée du 28 mars ; et le corps, qui avait été provisoirement gardé à Vincennes, ne fut transporté que bien plus tard, le 6 novembre 1684, dans la chapelle du Collège des Quatre-Nations, fondé par un acte du testament du Cardinal.

On ne saurait dire si le casanier GUY PATIN prit la peine d'aller jusqu'à Vincennes afin de voir « le Mazarin » sur son lit de parade ; mais comme il était extrêmement curieux et que le sujet l'intéressait fort, il est possible qu'il ait cédé à un mouvement de curiosité. En tout cas, parmi plusieurs épitaphes mordantes qu'il jette à la fin d'une de ses lettres (2), il en est une qui semble trahir le dépit du docteur-régent tenu éloigné de la Cour.

Je n'ay jamais pu voir Jules sain ni malade,
J'ay souffert mainte rebuffade
Dans sa sale et sur son degré,
Mais enfin je l'ay veu sur son lit de parade
Et l'ay trouvé fort à mon gré.

(1) D'après un document dont la valeur a été contestée, Mazarin fut baptisé, le 14 juillet 1602, à Piscina, petit village des Abruzzes. Il était né ainsi sujet du roi d'Espagne.
(2) Lettre du 15 avril 1661, inédite (Bibl. Nat., Ms franç. 3957, fol. 246 v°).

Fut-il fait une autopsie méthodique du corps de Mazarin ? Nous n'en connaissons aucun compte rendu technique, mais nous savons que la poitrine fut ouverte pour en tirer le cœur et pour pratiquer l'embaumement. C'est le sieur Félix, premier chirurgien du roi, qui effectua l'opération, assisté de Brayer et de Morin, docteurs-régents en la Faculté de Médecine (1). Cette opération permit de faire quelques constatations, que Guy Patin n'a pas manqué de recueillir (2).

On lui a trouvé, dans la cavité de la poitrine, de l'eau sanieuse en grande quantité, il y en avoit près de trois livres ; le poumon pourri *in propriâ substantiâ*, et du sang figé, *usque ad insignem duritiem*, dans l'aorte ; c'est de là que venaient la palpitation de cœur et l'intermission du pouls qu'il avoit quelquefois.

Le silence que garde Guy Patin sur l'état des autres viscères, le foie, en particulier, laisse penser que ceux-ci ne furent pas examinés très attentivement par les médecins présents à la nécropsie ; et sans doute Guy Patin n'eut-il pas la possibilité d'obtenir des renseignements plus complets que ceux qu'il a relevés.

Le sujet cependant l'intéressait au point que, quelques jours avant cet examen anatomique, dont les résultats venaient confirmer le diagnostic clinique, il avait fait à ses élèves une leçon sur les épanchements pleuraux. « Je leur ai parlé, écrit-il (3), *de hydrope thoracico*, de la paracentèse du thorax *et aliis affectibus pulmonis.* »

Nous avons exposé toutes les pièces du procès ; il faut maintenant conclure et définir aussi exactement que possible les accidents auxquels succomba Mazarin et la nature de l'affection morbide qui les détermina.

L'observation clinique, qui ne pouvait être séparée de la vie active du sujet, comportait nécessairement un long développement, et nous avons, chemin faisant, donné les raisons pour lesquelles on doit accepter l'opinion des médecins du Cardinal, qui admettaient le principe de la diathèse goutteuse. On ne pourrait évoquer, autrement que pour l'écarter, l'hypothèse d'une affection rhumatismale compliquée d'endocardite, ayant laissé une lésion mitrale suivie d'asystolie, avec le cortège habituel de l'insuffisance cardiaque, œdème des jambes, congestion du foie, stase pulmonaire et même épanchement pleural.

Malgré une certaine similitude dans les localisations organiques, ce syndrome présente une allure clinique différente de celle dont nous avons suivi de près le développement. Il est caractérisé par des accidents plutôt mécaniques que de nature toxique ; or, ce sont pré-

(1) Dans le compte de liquidation de la succession Mazarin (Bibl. nat., Ms. *Mélanges Colbert* 74 et 75), se trouve un relevé des honoraires des médecins qui soignèrent Mazarin et des frais d'embaumement. Nous donnons cette pièce en appendice.

(2) Lettre à Ch. Spon, 5 avril 1661 (Edit. Réveillé-Parise, II, 461).

(3) Lettre à A. Falconet, 9 mars 1661 (Edit. Réveillé-Parise, III, 33

cisément les signes de la toxémie qui apparaissent constamment dans la dernière période de la maladie à laquelle succomba MAZARIN.

Ces crises si fréquentes d'étouffement, de fluxion, d'œdème pulmonaire sont le propre de l'artério-sclérose étendue au rein, au cœur et au foie. Et le gros signe anatomique de la lésion artérielle ne manque même pas ; car ce dépôt induré, *usque ad insignem duritiem*, que signale Guy Patin dans l'aorte, doit être interprété comme une manifestation d'athérome aortique. Toutes ces lésions sont bien reconnues aujourd'hui pour être, sinon l'apanage exclusif de la goutte, du moins l'aboutissant fréquent de cette diathèse.

L'épanchement pleural, dans ces conditions, est loin de constituer une rareté ; nous avons, personnellement, eu l'occasion de pratiquer à deux reprises la thoracentèse chez un malade que nous avons dû, d'autre part, saigner jusqu'à seize fois pour des crises d'urémie et d'œdème pulmonaire, et qui termina sa vie comme le fameux Cardinal. Nous pouvons même dire ici que c'est précisément l'observation de ce malade qui nous a entraîné à examiner de près les renseignements qui nous ont été laissés sur la maladie de MAZARIN.

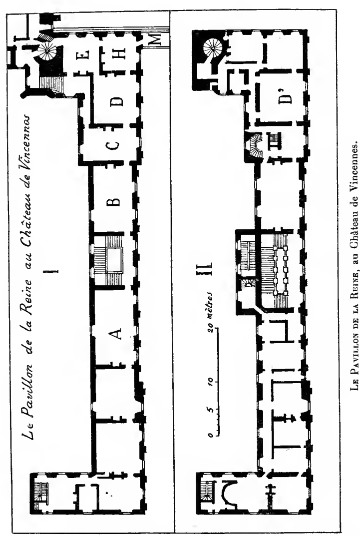
Il ne paraît pas nécessaire de revenir sur les circonstances qui ont pu contribuer à exaspérer la nocivité de la goutte chez le Cardinal, ou à provoquer l'éclosion des complications viscérales ; mais, parmi les conditions étiologiques qui pouvaient intervenir dans le développement du complexus fatal, il en est une sur laquelle on ne manquerait pas aujourd'hui de chercher à s'éclairer, c'est celle de la spécificité. Les données nous manquent pour répondre à cette question, à moins que l'on ne trouve dans quelque Mazarinade une allusion dont la valeur serait bien sujette à caution, ou que l'on ne place délibérément Mazarin dans le bloc des gens de Cour si généreusement gratifiés dans une boutade de GUY PATIN.

Dicam verbo : la Cour est une belle putain qui a bien donné dans les yeux à bien du monde ; mais après, pour toute récompense, elle ne leur a donné que la vérole qui leur a été une maladie incurable (1).

Le prestigieux Italien sut gagner mieux, puisqu'il gagna la place du roi de France, pendant la minorité du fils de Louis XIII, et qu'il la garda jusqu'à sa mort, pour le plus grand bénéfice et la plus grande gloire de son fils adoptif et successeur, LOUIS XIV. C'est élevé sur ce piédestal qu'il doit être jugé.

P. S. — Les amateurs d'histoire rocambolesques pourront lire les articles que RASPAIL a publiés dans la *Revue complémentaire des Sciences appliquees à la Médecine*, etc., sur Louis XIII, Richelieu, Anne d'Autriche et Mazarin, notamment, dans le numéro du 1er mars 1858, § 4 : *De quel genre de maladie est mort Mazarin?* (Bibl. Nat., Impr., T33 205 bis). Pour Raspail, Mazarin est mort » empoisonné par le sublimé à doses fractionnées par journées ». Cette

1) Lettre à Ch. Spon, Paris, 30 novembre 1655 (Edit. Réveillé-Parise, II, 228).



Le Pavillon de la Reine, au Château de Vincennes.

I. — Premier étage du Pavillon de la Reine, au château de Vincennes, d'après le plan de Le Vau, architecte de ce bâtiment dès 1654. — A. « Salle des Gardes pour l'appartement de Monsieur » (frère de Louis XIV), qui habitait l'aile gauche du bâtiment. — B. « Salle des Gardes de l'appartement de Son Eminence », dans l'aile droite. — C. Antichambre. — D. Chambre du cardinal Mazarin. — E. Chambre de la Reine mère, Anne d'Autriche. — H. Salon d'assemblée et peut-être chambre occupée par la Reine mère, sur la fin de la maladie de Mazarin, car « elle était logée de l'autre côté de sa chambre », écrit Mme de Motteville. — M. Chemin de ronde de la courtine Sud, conduisant au Pavillon du Roi.

II. — Etat actuel, d'après l'ouvrage du capitaine F. de Fossa, *Le Château Historique de Vincennes*. — D'. Salle dite dernièrement « Le Salon des Armes. » Tout ce premier étage est aujourd'hui affecté au *Musée de la Guerre*.

thèse, inspirée par l'esprit sectaire, établie sur des faits manifestement erronés ou dénaturés, ne vaut pas la peine de l'examen.

APPENDICE

TROISIESME CHAPITRE DE DESPENSE A CAUSE DES JOURS DE MALADIE ET DE CE QUI A ESTÉ FAICT ET FOURNY POUR EMBAUMER LE CORPS DE SON EMINENCE.

I. Est faict despense de la somme de quatre mil livres ts. pour un présent faict à Monsieur Vallot, premier médecin du Roy, en considération des visites qu'il a rendues à Son Eminence, pendant sa maladie; suivant sa quictance soubz seing privé du septiesme janvier 1661. Cy représenté, cy. . . . . IIIIm lb.

II. — De la somme de trois mil livres pour un présent de vaisselle d'argent faict à Monsieur Séguin, premier médecin de la Reyne mère de Sa Majesté pour les services et assiduitez rendues à Son Eminence pendant sa dernière maladie, suivant la quictance dudit sieur Séguin, soubz seing privé, du huictiesme jour de juillet MVIc soixante un; cy représenté, cy. . . . . . IIIm lb.

III. De pareille somme de trois mil livres pour un présent de vaisselle d'argent fait à Monsieur Esprit, premier médecin de Monseigneur, fils de France, duc d'Orléans, frère unique du Roy, aussi en considération des soings, assiduitez et services rendus à Son Eminence pendant sa dicte maladie, suivant sa quictance soubz seing privé du XVIe juillet 1661; cy représenté, cy. . . . IIIm lb.

IIII. De pareille somme de trois mil livres payée au sieur Guénault, docteur en médecine de la Faculté de Paris, pour les soings, assiduitez et services par luy rendus à Son Eminence pendant sa dernière maladie, suivant la quictance soubz seing privé dudict sieur Guénault du neuviesme jour de juillet 1661; cy représenté, cy. . . . . IIIm lb.

V. De pareille somme de trois mil livres payée au sieur Vezou, médecin ordinaire du Roy, servant sa Majesté par quartier, pour ses veilles, visites, soings, assiduitez et services rendus à Son Eminence, le temps de sa dernière maladie, suivant sa quictance du XIe juillet 1661; cy. . . . . IIIm lb.

VI. De la somme de quinze cens livres payée au sieur Dacquin, médecin ordinaire du Roy, pour ses visites, soings, assiduitez et services rendus à Son Eminence, pendans le temps de sa dernière maladie, suivant sa quictance du XIe juillet 1661; cy représenté, cy. . . . . XVc lb.

VII. De la somme de trois cens cinquante livres payée au sieur Brayer, docteur-régent en la Faculté de Médecine, pour quelques visites rendues à Son Eminence sur la fin de la maladie dont il est décédé et pour son assistance à l'ouverture du corps, suivant sa quictance du XXe juillet 1661; pour ce, cy. . . . IIIc L lb.

VIII. De la somme de trois cens cinquante livres payée au sieur Morin, docteur-régent en la Faculté de Médecine pour les visites par luy rendues à Son Eminence pendant sa dernière maladie, compris

son assistance à l'ouverture du corps, suivant l'acquict soubz seing privé du VIII° juillet 1661 ; cy rapporté, cy. . . . III^c L lb.

IX. De la somme de trois cens livres payée au sieur Ravissant, docteur en médecine, à Paris, pour ce qui lui estoit deub de reste des visites qu'il avoit rendues à Son Eminence, sur la fin de sa maladie, ainsi qu'il appert par la quictance soubz seing privé dudict sieur Ravissant, du XIIIe juillet 1661 ; cy rapporté, cy. III^c lb.

X. De pareille somme de trois cens livres payée au sieur Desfougerais, docteur en médecine à Paris, pour quelques visites par luy rendues à Son Eminence durant sa dernière maladie, suivant la quictance dudict sieur Desfougerais, soubz seing privé, du XXIe juillet 1661 ; cy rapporté, cy. . . . . III^c lb.

XI. De la somme de quatre mil livres payée au sieur Félix, premier chirurgien du Roy, pour les visites, pensemens et médicamens qu'il a faictz et fournis pendant la maladie de laquelle mondict Seigneur le Cardinal est décédé. Le payement de laquelle somme a esté faict à Nicolas Landoux, sieur de La Grange, contrôleur de la maison du Roy, comme porteur de la procuration dudict sieur Felix, ainsy qu'il appert par quictance passée par devant..... et ledict sieur Le Fouin, notaires, le deuxiesme aoust 1661 ; cy représenté, cy. . . . . III^m lb.

XII. De la somme de trois mil livres ts, payée au sieur Poisson, apoticaire et vallet de chambre du Roy et de feue Son Eminence pour les pansemens et médicaments par luy fournis à mondict Seigneur Cardinal pendant la maladie de laquelle il est décédé, ainsy qu'il appert par la quictance passée par ledict Poisson, par devant les dicts notaires le deuxième aoust 1661 ; cy représenté, cy. . . . . III^m lb.

Il est à observer que tous les payemens cy-dessus, montans ensemble à la somme de vingt-cinq mil huict cens livres, ont esté faictz et approuvez suivant l'ordre verbal et acte passé par mondict Seigneur et Madame duc et duchesse Mazarini, par devant de Beauvais et Le Fouin notaires, le XXIIIe juillet 1661, dans lequel sont énoncées toutes les dictes sommes.

XIII. De la somme de mil livres tournois payée à Jean Poisson apoticaire pour la fourniture du baulme dont a esté embaumé le corps de Son Eminence, suivant sa quictance estant au bas de son mémoire, passé devant le dict Le Fouyn et son compagnon, le vingt-neufiesme avril 1662 ; cy. . . . . M lb.

Somme totalle de ce troisiesme chappitre de despence : vingt-six mil huict cens livres; cy. . . . . . XXVI^m VIII^c lb.

(Bibl. Nat., Mss., *Mélanges Colbert* 74, fol. 164 et suiv.)

La Médecine des Praticiens

Médication alcaline. — Comprimés Vichy-Etat.

On connaît bien les effets thérapeutiques des alcalins dont l'eau de Vichy est le type complet. Contentons-nous de les énumérer.

Les alcalins favorisent les oxydations, neutralisent les acides ingérés ou formés dans l'économie. Cette action réciproque et incessante des acides et des bases conditionne la bonne marche de la nutrition générale.

L'eau de Vichy contribue à maintenir dissoute l'albumine circulante, assure la dissolution de la cholestérine dans les humeurs, la bile, le sérum sanguin et prévient les dangers de la cholestérinémie. Les sels de soude abondent surtout dans les liquides de l'organisme.

En solubilisant la mucine, les alcalins rendent les sécrétions des muqueuses plus fluides et facilitent leur expulsion. Ils élèvent le taux de l'urée dans les urines, dont la quantité est augmentée. Ils amplifient le travail des glandes à ferment et ainsi excitent l'appétit et activent la digestion. La bile devient plus abondante, moins épaisse ; son cours est plus rapide. Ils accélèrent l'évacuation du contenu stomacal, stimulent la sécrétion gastrique dans les hypopepsies et neutralisent l'excès d'acidité dans les hyperchlorhydries. Les deux actions ne sont contradictoires qu'en apparence. C'est une question de dose et de moment. Une dose faible avant le repas accroît la sécrétion gastrique. Une dose forte, deux ou trois heures après le repas, combat l'excès d'acidité.

Les eaux de Vichy agissent efficacement dans les dyscrasies acides qui proviennent d'une désassimilation défectueuse, et sont caractérisées par la formation d'acides divers qui altèrent le milieu intérieur. Elles maintiennent l'alcalinité du sang absolument nécessaire au métabolisme vital. Elles « perfectionnent la nutrition dans ses deux phases : assimilation, désassimilation ».

Ces faits expliquent l'action bienfaisante de la médication alcaline dans les infections, les intoxications, les maladies uricémiques : paludisme, grippe, diabète gras, dysenterie des pays chauds, alcoolisme, rhumatisme, goutte, lithiase biliaire, gravelle, dyspepsie gastro-intestinale, hypopepsie, hyperchlorhydrie, ictères, congestions du foie et des reins, affections cutanées en rapport avec ces diverses diathèses.

Or, les *Comprimés Vichy-Etat*, retirés des sources mêmes de Vichy, sont un succédané rationnel de ces eaux célèbres. Composés uniquement de sels extraits de ses eaux par la Compagnie Fermière et comprimés *à sec*, sans addition de gomme ou de mucilage, ils renferment les principes minéralisateurs de celles-ci. Outre le bicarbonate de soude, ils contiennent encore du chlorure de sodium, du bicarbonate de chaux, du sulfate de soude, des traces d'arséniate de soude et de lithine. L'acide carbonique qu'ils dégagent en se dissolvant et qui les rapproche encore des eaux naturelles, atténue

la sensibilité stomacale, arrête les fermentations alimentaires, stimule les fonctions de l'appareil digestif.

Les *Comprimés Vichy-Etat* ne doivent donc pas être confondus avec les préparations de bicarbonate du commerce, auxquelles ils sont infiniment supérieurs.

Ils possèdent donc, autant qu'il est possible, les propriétés générales des eaux prises à domicile. Mais ils ont encore des avantages particuliers qui ne sont pas à dédaigner.

Facilement transportables, ils permettent d'obtenir instantanément une eau alcaline partout où les difficultés de communication ou toute autre cause entravent l'arrivée de l'eau minérale naturelle. Les *Comprimés Vichy-Etat* donnent la facilité de préparer seulement la quantité d'eau que l'on veut absorber, à la température que l'on désire. Ils peuvent être administrés dans n'importe quelle boisson : vin, bière, cidre, lait, etc... Enfin, leur prix modique les met à la portée de toutes les bourses.

Pratiques et commodes, d'un tout petit volume, d'un poids insignifiant, d'un prix accessible à tous, les *Comprimés Vichy-Etat* se recommandent spécialement dans toutes les maladies où la médication alcaline est indiquée.

Vieux-Neuf Médical

La plus ancienne mention d'une épidémie d'influenza.

Ibn el Halansi, mort dans les premiers jours d'avril 1160, dit dans son *Histoire de Damas* ce qui suit :

Dans les dix premiers jours de novembre en 1152 (chaoual 547 de l'Hégire), l'eau et l'air se sont modifiés à Damas. La fièvre et la toux survinrent, atteignant les particuliers et le public, les vieillards, les jeunes gens et les enfants. Les boutiques des marchands de drogues étaient combles de ceux qui venaient solliciter les infusions.

Quelqu'un rapporte qu'un droguiste a compté ce qu'il avait vendu en un jour, et le chiffre des ordonnances s'était élevé à 380. La plupart guérissaient. La maladie ne durait pas plus d'une semaine et même moins ; les autres mouraient. Le travail des laveurs (de morts) et des fossoyeurs s'est augmenté et l'on en eut besoin, vu le grand nombre des décès.

Ne croirait-on pas entendre parler de l'épidémie de grippe de 1889-1890, ou de la toute dernière fièvre espagnole (1) ?

Dr Gemayel, de *Beyrouth*.

(1) *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine.*

Le Présent dans le Passé.

Le docteur Andersen. — La légende de Gulliver. — Comment naquit Déjazet. — La conscience artistique de David. — Les derniers moments du grand peintre.

Nous avons laissé passer le 50e anniversaire de la mort d'Andersen (1), le célèbre conteur danois, sans rappeler une particularité qui aurait dû le signaler tout particulièrement à notre attention : le savant, qui dut moins sa réputation à ses travaux sur la flore du Nord de l'Europe qu'à ses Contes, qui ont fait la joie de notre enfance, était, le savait-on, docteur en médecine.

Dans ses *Petites Chroniques de la science*, S.-H. Berthoud a rapporté l'histoire d'une opération de cataracte, pratiquée en Norvège par Andersen, que nous sommes au regret d'abréger.

Il s'agit d'une jeune fille qui, à la suite d'une chute qu'elle fit dans les montagnes, présentait tous les symptômes d'un affaiblissement progressif de la vue.

D'abord, les objets lui apparurent comme à travers un voile grisâtre, à demi transparent. Bientôt de mystérieux flocons se prirent à voltiger autour d'elle, et elle ne pouvait fixer ses regards sur un objet, sans que des sortes de toiles d'araignées ne vinssent flotter entre ses yeux et cet objet. Puis le brouillard gris devint de plus en plus épais, et quand son père rentra chez lui, après un voyage de trois mois, il trouva sa fille à peu près aveugle.

Comment cette jeune fille devint la femme du docteur qui l'avait recueillie chez lui, nous ne le relaterons pas ; ce que nous retiendrons seulement du touchant récit que nous avons lu, c'est que celui-ci (le Docteur) tenta, sur la jeune femme, l'opération de la cataracte, laquelle réussit complètement.

Le docteur, profondément ému au moment d'entreprendre l'opération, recouvra tout à coup son sang-froid et sa sûreté de main chirurgicale. Ciska ne fit pas un mouvement, ne laissa pas échapper une plainte ; seulement, elle adressait une prière mentale à « *Celui qui seul guarist* », comme disait votre Ambroise Paré.

Après huit jours de crainte et d'espérance, Ciska n'avait pas encore quitté le lit sur lequel elle était restée étendue dans une immobilité complète. Christiern dégagea sa tête des bandelettes qui la ceignaient, et enleva l'appareil qui tenait clos ses yeux. Elle voyait !

Il lui fallut subir de nouveau, durant près de deux semaines, le bandeau qui la privait encore de la lumière.

Mais peu à peu ce bandeau devint moins épais et il finit par ne

(1) Andersen est mort le 5 août 1875 ; il y a donc eu 50 ans le 5 août dernier.

plus être nécessaire. Dieu et son mari l'avaient *guarie*, et à trois mois de là, elle put, comme le dit une expression norvégienne, *manger des yeux* l'enfant qui venait de lui naître.

Cette cure d'Andersen méritait, n'est-il pas vrai, d'être tirée de l'oubli.

*
* *

Puisqu'on a évoqué le chef-d'œuvre de SWIFT, *les Voyages de Gulliver*, à propos de son bicentenaire, il ne paraîtra pas malséant de faire observer que le héros de Swift fut un des premiers, sinon le premier médecin sanitaire maritime (1).

Dans le premier chapitre de ses voyages, rendant un compte succinct des motifs qui le portèrent à voyager, Gulliver s'exprime en ces termes :

Mon père, dont le bien, situé dans la province de Nottingham, était médiocre, avait cinq fils : j'étais le troisième. Il m'envoya au collège d'Emmanuel, à Cambridge, à l'âge de quatorze ans. J'y demeurai trois années, que j'employai utilement. Mais la dépense de mon entretien au collège étant trop grande, on me mit en apprentissage sous M. Jacques BATES, fameux chirurgien à Londres, chez qui je demeurai quatre ans. Mon père m'envoyait de temps en temps quelques petites sommes d'argent, je les employai à apprendre le pilotage et les autres parties des mathématiques les plus nécessaires à ceux qui forment le dessein de voyager sur mer, ce que je prévoyais être ma destinée. Ayant quitté M. Bates, je retournai chez mon père ; et tant de lui que de mon oncle Jean et de quelques autres parents, je tirai la somme de quarante livres sterling, avec la promesse de trente autres livres sterling pour me soutenir à Leyde. Je m'y rendis et *m'y appliquai à l'étude de la médecine* pendant deux ans et sept mois, persuadé qu'elle me serait un jour très utile dans mes voyages.

Bientôt après mon retour de Leyde, j'eus, à la recommandation de mon bon maître, M. Bates, l'emploi de chirurgien sur *l'Hirondelle*, où je restai trois ans et demi sous le capitaine Abraham PANELL, commandant. Je fis pendant ce temps-là des voyages au Levant et ailleurs. A mon retour, je résolus de m'établir à Londres. M. Bates m'encouragea à prendre ce parti et me recommanda à ses malades. Je louai un appartement dans un petit hôtel situé dans le quartier appelé Old-Jewry ; et bientôt après, j'épousai Mlle Marie BURTON, seconde fille de M. Edouard Burton, marchand dans la rue de Newgate, laquelle m'apporta quatre cents livres sterling en mariage.

Mais mon cher maître M. Bates étant mort deux ans après, et n'ayant plus de protecteur, ma pratique commença à diminuer. Ma conscience ne me permettait pas d'imiter la conduite de la plupart des chirurgiens dont la science est trop semblable à celle des procureurs : c'est pourquoi, après avoir consulté ma femme et quelques autres de mes intimes amis, je pris la résolution de faire encore un voyage de mer. Je fus *chirurgien* successivement *dans deux vaisseaux* ; et plusieurs autres voyages que je fis, pendant

(1) Cf. *le Gulliver*, revue internationale de médecine sanitaire maritime, n° 1 (octobre 1913).

six ans aux Indes orientales et occidentales augmentèrent un peu ma petite fortune. J'employais mon loisir à lire les meilleurs auteurs anciens et modernes, étant toujours fourni d'un certain nombre de livres ; et quand je me trouvais à terre, je ne négligeais pas de remarquer les mœurs et les coutumes des peuples, et d'apprendre en même temps la langue du pays ; ce qui me coûtait peu, ayant la mémoire très bonne.

Le dernier de ces voyages n'ayant pas été heureux, je me trouvai dégoûté de la mer, et je pris le parti de rester chez moi avec ma femme et mes enfants. Je changeai de demeure, et me transportai de l'Old-Jewry à la rue de Fetter-Lane, et de là à Wapping, dans l'espérance d'avoir de la pratique parmi les matelots : mais je n'y trouvai pas mon compte.

Après avoir attendu trois ans, et espéré en vain que mes affaires iraient mieux, j'acceptai un parti avantageux, qui me fut proposé par le capitaine Guillaume PRICHARD, prêt à monter *l'Antilope*, et à partir pour la mer du Sud. Nous nous embarquâmes à Bristol le 4 mai 1699.

* * *

On a tout dit, ou à peu près, sur DÉJAZET, qui mourut le 1er décembre 1875, il y a un demi-siècle. Voici, pourtant, une anecdote (1) sur sa naissance, que nous n'avons vu nulle part rapportée dans les journaux et les revues qui nous ont passé sous les yeux ces jours derniers.

Déjazet était le huitième enfant d'une nombreuse famille très pauvre, et sa naissance, arrivée plusieurs années après celle du dernier frère, surprit tout le monde. Le hasard, le vent surtout, en fut la principale cause. Vous avouerez

Qu'on ne s'attendait guère
A voir le vent dans cette affaire !

Après le septième enfant, M. et Mme Déjazet, père et mère, décidèrent qu'il y en avait assez comme cela... Or, il advint qu'un jour il fit grand vent, et quand Mme Déjazet alla prendre certaine éponge, qu'elle accrochait toujours à la fenêtre pour la sécher, purifier, etc., l'éponge n'y était plus ; le vent l'avait emportée. Mais, malgré les supplications de sa femme, M. Déjazet ne voulut rien entendre... et voilà comment naquit Déjazet.

L'anecdote est un peu... gauloise, mais ne sommes-nous pas entre médecins ?

* * *

Le 29 décembre 1825, mourait à Bruxelles le grand peintre Louis DAVID. Parmi les visites que reçut l'illustre moribond, il convient de mentionner celle de TALMA, alors en tournée de représentations en Belgique, et que des liens d'amitié, datant de loin, unissaient à l'artiste qui avait peint le *Sacre de l'Empereur*.

C'est dans une lettre adressée par Talma au poète DUCIS (2), datée

(1) Nous l'empruntons aux *Anecdotes sur les accouchements*, de WITKOWSKI (p. 17), qui lui-même l'avait tirée de l'*Union médicale*.

(2) *Revue des Curiosités révolutionnaires*, 1910 ; cf. Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet ; Paris, 1887, in-8°.

du 3 mai 1825, que se trouvent relatés les derniers moments de celui que la Restauration avait exilé à Bruxelles, où reposent toujours ses restes. Nous en publions le texte ci-dessous :

J'ai trouvé ici David fort malade, bien affaibli et bien changé. Il éprouve un étouffement continuel, qui ne lui permet pas même de marcher et qui fait présumer un anévrisme au cœur. Il vient cependant d'éprouver, il y a dix jours, une crise violente qui l'a débarrassé d'une énorme quantité d'eau par les voies ordinaires. Depuis ce moment, ses jambes et ses mains ne sont plus enflées et son étouffement a cessé. Mais on craint que ces accidents ne se renouvellent... Dieu veuille que nous le conservions encore, car ce serait un beau nom de moins sur la terre...

Vaines espérances, car David succombait, quelques mois plus tard, le 29 décembre 1825. En vain demanda-t-on le retour de ses cendres en France ; le gouvernement de la Restauration s'y opposa. Il fut de nouveau question, il y a quelques années, de ramener sa dépouille mortelle et de la transporter au Panthéon ; nous ne nous souvenons pas si le projet fut exécuté.

*
* *

David était la conscience même, au point de vue artistique. Legouvé, dans ses *Souvenirs* (1), en a donné un témoignage qui vaut d'être rapporté.

Lorsque Lepeletier de Saint-Fargeau eut été assassiné par le garde Pâris, David fut chargé de reproduire les traits du conventionnel.

Le corps avait été déposé dans une salle basse des Tuileries. L'artiste s'y enferma. Resté seul avec son élève Lemercier, qui le conta plus tard à Legouvé, David lui dit : « Va chercher un poulet et un couteau. » Le couteau et le poulet apportés, David étendit sur le corps un grand drap, puis coupant le cou du poulet, il aspergea le drap de taches de sang.

On s'étonnera peut-être de ce souci de vérité chez le peintre de *Léonidas*, mais qu'on songe à la *Mort de Marat*, d'un si brutal réalisme !

Pour Lepeletier, il ne voulut rien céder à l'inspiration.

Les yeux ardemment attachés sur le cadavre, son pinceau poursuivait fiévreusement les restes de la vie sur ce visage, qui se décomposait d'heure en heure.

Il est déplorable que, par un scrupule politique malséant, on ait détruit ce pur chef-d'œuvre. Il eût prouvé une fois de plus que « les grands artistes, épris d'idéal, n'ont ni ignorance ni mépris de la nature ; que, s'il leur arrive parfois de s'élever trop au-dessus d'elle, ce n'est pas dédain pour ce qui est et ce qui se voit, mais passion pour ce qui ne se voit pas. »

---

(1) *Soixante ans de Souvenirs*, t. I, 83-84.

Échos de la « Chronique »

Un médecin, Président de la Chambre.

La Ville de Paris vient de recevoir, de la famille OTT, qui les tenait de BUCHEZ, président de l'Assemblée constituante, en 1848, les papiers de ce dernier.

Ceux-ci ne peuvent manquer de présenter un vif intérêt, car Buchez eut une carrière des plus mouvementées. Nous avons étudié naguère (1) le Buchez sociologue; mais bien des détails, recueillis depuis, pourraient servir à compléter cette notice sommaire.

Buchez est né, en 1796, dans un petit village wallon (Montagne-la-Petite), autrefois compris dans le département des Ardennes.

Après avoir terminé ses études primaires — il était alors âgé de 14 ans — il se présenta en 1817 (à 21 ans) au concours des voyageurs naturalistes, que le Jardin des plantes envoyait aux frais de l'Etat dans les pays lointains, pour des explorations scientifiques. Ayant échoué, il reprit ses études médicales, un instant interrompues, en même temps qu'il occupait dans l'administration de l'octroi de Paris un emploi qui l'aidait à vivre.

Un peu plus tard, il prenait part à la conspiration de Béford, qui devait coûter la vie au général BERTON, au colonel CARON, au Dr CAFFÉ et à ces quatre sergents de la Rochelle dont le souvenir a survécu à celui de leurs chefs. Buchez, arrêté à Metz, et conduit à Colmar, comparut devant les assises et fut acquitté.

Ensuite, on le voit adhérer au saint-simonisme, dont il fut un des plus zélés apôtres; puis, il publia, en collaboration avec son ami TRÉLAT, qui devait être, un jour, ministre de l'intérieur, un *Traité d'hygiène* estimé; et de 1817 à 1830, il publiait le *Journal du progrès des sciences et des institutions médicales*, qui eut son heure de vogue.

Après 1830, il fonda, avec MICHAUD, l'*Institut historique* ; enfin, en 1848, il était porté au fauteuil présidentiel de l'Assemblée nationale.

Buchez mourut, âgé de 68 ans, à Rodez, au cours d'un voyage en Auvergne. Son corps fut inhumé à Paris, au Père-Lachaise, où repose sa dépouille mortelle.

Le banquet de l'Umfia.

Nous ne pouvons que mentionner aujourd'hui, faute de place, la magnifique manifestation en faveur de l'union franco-ibérique qu'a été le banquet de l'*Umfia*, qui réunissait, le lundi 30 novembre, à l'Hôtel Continental, les personnalités les plus marquantes de la médecine française, espagnole et sud-américaine, sous la présidence de l'éminent et très sympathique professeur J.-L. FAURE. Félicitons, sans réserve, à cette occasion, le merveilleux animateur qu'est le Dr DARTIGUES ; le très sympathique à tous BANDELAC DE PARIENTE ; et notre ami et collaborateur MOLINÉRY, qui, dans cette circonstance, s'est véritablement multiplié et a mérité tous les suffrages pour son esprit d'organisation.

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1er décembre 1903.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Centenaire du *Journal de Médecine de Bordeaux*.

Remarquablement réussi le numéro spécial consacré au centenaire du *Journal de Médecine de Bordeaux*.

Le principal mérite en revient à notre très distingué confrère, le professeur Cruchet, qui a bien su dégager, dans une de ces chroniques alertes dont il détient le secret, « l'esprit médical girondin depuis un siècle. »

M. Pierre Mauriac nous fait connaître, dans ce même numéro, ce qu'était « le Journalisme médical à Bordeaux avant 1850 » ; et M. le professeur X. Arnozan, « la médecine et la chirurgie à Bordeaux de 1870 à 1924. »

L'Association des médecins de la Gironde et les Syndicats médicaux ont trouvé dans MM. Rousseau-Saint-Philippe et de Coquet, des historiographes avertis.

Et il nous faudrait encore citer les pages, pleines d'enseignement et si suggestives, dans la vraie acception de ce mot si souvent détourné de son sens, sur « la part de l'Ecole bordelaise dans les progrès réalisés en neurologie entre 1824 et 1924 » ; l'Ecole bordelaise de dermato-vénéréologie (Dr Petge).

Les ophtalmologistes liront avec intérêt *Un siècle et demi d'ophtalmogie bordelaise : de Louis Diagne à Jules Badal*, par M. Camille Fromaget. L'oto-rhino-laryngologie, l'urologie, l'obstétrique, la pathologie infantile, l'électrologie et la chimie n'ont pas été davantage négligées.

Mais nous devons une mention spéciale à l'iconographie, qui fait revivre les traits de bien des figures qui nous furent jadis familières, aux temps lointains où nous commencions nos études à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Société de secours mutuels et de retraites pour femmes et enfants de médecins.

Un médecin, qui fait inscrire ses enfants dès l'âge de 3 ans, leur assure, en plus de l'appui moral et matériel de la Société, une rente minima de 360 fr. à 55 ans.

La prime annuelle à payer est de 17 fr. (à capital aliéné) ; 24 fr. par an (à capital réservé). Dans ce dernier cas (capital réservé), les sommes versées sont, après le décès, remboursées aux ayants droit. Secrétariat général, 5, rue de Surène, Paris (8e).

Ce qu'on lit ailleurs

Bévues d'écrivains.

Dans la revue des journaux (*Mercure de France*, 1 février 1925, p. 798), on lit :

La rétine extrêmement dilatée se comporte à ce moment (au moment de la mort) comme une plaque photographique ordinaire et la prunelle conserve, avec la fidélité d'un objectif, l'image de tous les objets qui se sont *in extremis* trouvés devant elle. Un magistrat allemand ne vient-il pas, après avoir fait photographier la prunelle d'une des victimes du drame de Seagen, de découvrir dans un cliché « le portrait du meurtrier AUGENSTEIN, levant sa hache sur la tête de la victime » ?

Et, plus bas, l'auteur citant M. GEORGES MAUREVERT (*Eclaireur de Nice*) :

Plaçant un ophtalmoscope sur les yeux de la défunte, qu'il a étendue à l'envers sur le bord du lit, afin que la scène ne lui apparaisse pas renversée.....

Qu'est-ce que cette rétine dilatée ?.. et cette prunelle qui conserve les images de tous les objets qui se sont trouvés devant elle ?

La prunelle, n'est-ce pas la pupille, c'est-à-dire un trou, quelque chose d'inexistant, tout simplement un passage pour les rayons lumineux, plus exactement un diaphragme ?

Et cet ophtalmoscope, placé sur les yeux d'une morte étendue à l'envers, qui permet de voir la dernière scène que les rétines ont enregistrée ?

Qu'en pensent nos jeunes étudiants en ophtalmologie qui, à travers leur ophtalmoscope et leur loupe, risquent tous les matins le torticolis pour accrocher une papille fugace ou une macula problématique ?

Dr L. SASPORTAS.
(Papeete, *Tahiti.*)

*
* *

M. RENÉ BOYLESVE, dans son récent livre, *Les Nouvelles Leçons d'amour dans un parc*, nous donne le beau tableau suivant, pages 129-130 :

Et, de ses mains gourmandes, cette grande vierge, quadragénaire et innocente, parcourait et palpait les bras bien modelés du jeune dieu gisant, et *elle appliquait si attentivement son oreille à l'endroit du cœur* que, lorsqu'elle exprimait, de sa lèvre charnue, les résultats de *l'auscultation*, toute couchée qu'elle était sur la poitrine virile, son souffle, tel un vent léger, passant au ras des pelouses, soulevait un duvet d'or.

C'est très bien..., mais la scène se fixe au XVIIIe siècle et l'auscultation ne date que de 1819.

Et encore, LAENNEC, qui la découvrit, commença-t-il par pratiquer

l'auscultation médiate avec un stéthoscope, avant de se servir de l'auscultation immédiate, l'oreille sur la poitrine à examiner ?

Comme quoi des découvertes récentes paraissent simples et ne pas avoir nécessité des siècles de maturité, avant que l'idée en éclose dans le cerveau d'un homme, plus qualifié pour les concevoir. Dr G. R.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

L'ancienneté de la réclame.

On parle souvent de l'abus que nos industriels de tout genre font aujourd'hui de la réclame. On connaît ces lettres nombreuses de gens guéris, ou soit-disant tels, par les remèdes et les panacées inventés journellement, et qui viennent témoigner de leur gratitude, en même temps qu'ils attestent leur retour à la santé, grâce à l'absorption du remède dont ils vantent les merveilleux effets. Mais cela n'est pas si nouveau qu'on veut bien le dire. Voici, en effet, une lettre que tout le monde peut lire dans le *Moniteur* du 17 mars 1791, et que nous avons recueillie dans la *Gazette anecdotique* (t. II, p. 220-222), laquelle prouve qu'à cette époque-là, comme à l'heure actuelle, on entendait très bien la réclame ; en somme, sur ce point comme sur tant d'autres, nous n'avons pas innové.

Au Rédacteur,

J'aime le chocolat, Monsieur, comme les anciens héros des romans aiment leur maîtresse, malgré leurs rigueurs. Le chocolat m'a fait plus d'une fois éprouver les siennes ; j'ai essuyé des indigestions, des nausées, des coliques. C'en était, je pense, bien assez pour amener une rupture entre le chocolat et moi ; mais je ne romps avec mes amis qu'après un bien mûr examen. J'en fis un, et je reconnus que j'étais le jouet d'un ami faux, d'un chocolat factice, qu'une manipulation trop compliquée et des mélanges hétérogènes avaient rendu très malsain. Une tasse de ce mauvais chocolat peut amener des accidents graves, et, loin de répondre aux intentions des médecins qui en prescrivent l'usage, loin de rétablir les forces digestives de l'estomac, c'est lui-même qui contribue le plus à les détruire.

Que faire donc en pareil cas ? Ce que j'ai fait ; j'ai cherché le bon chocolat, comme Diogène cherchait un homme sans défaut, recherche très inutile et très folle de sa part, très sage de la mienne. Elle m'a réussi, grâce à mon médecin, qui m'a indiqué M. Duthu, fabricant de chocolat dans cette ville, rue Saint-Denis, 272, vis-à-vis Sainte-Opportune.

J'ai trouvé chez lui, en effet, un chocolat délicieux et salubre ; il m'a fait un bien indicible au milieu des ravages d'un rhume qui me minait depuis longtemps et dont les quintes violentes étaient presque toujours accompagnées d'hémorrhagies. Au reste, la réputation de M. Duthu est faite : je sais que son talent, la franchise de ses procédés et la solidité de ses connaissances le préservent du besoin d'être loué. Mais qu'importe ? Je me plais à lui rendre justice, dans l'espérance que le public en pourra faire son profit.

LADIXMERIE.

Echos de Partout

Un aïeul de Chateaubriand, apothicaire de Vitré. — CHATEAUBRIAND, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, était très entiché de ses origines; dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, il se dit, négligemment, descendant des sires de Chateaubriand, mais il ne donne pas la preuve de cette filiation.

Ce qui est certain, c'est que son père avait fait fortune comme armateur, et que sa famille habitait un étage à Saint-Malo, près la porte Saint-Vincent, avant que de venir, peu de temps avant la Révolution, occuper le château de Combourg, acheté en vue de relever et de jouir des vieux droits féodaux qui étaient attachés à cette vieille mouvance bretonne.

Ce qui est non moins certain, c'est que Chateaubriand descend d'un apothicaire de Vitré, nommé GRISLET, en son vivant sieur de la Tirelière en Etrelles.

(*Bulletin de la Société de l'histoire de la pharmacie*, juin 1923.)

Noscitur e naso.... — Il a été vendu récemment, en vente publique, un billet de VOLTAIRE, daté d'octobre 1777. Ce billet est adressé, de Ferney, à MARMONTEL, qui se disposait à convoler en justes noces. Il est assez piquant, et le voici :

> Je vous fais mon compliment, mon cher confrère... J'aime mieux que vous soiez marié que moi. Vous êtes fait pour le sacrement du mariage. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible ; pour moi, je suis fait pour le sacrement de l'extrême-onction... mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous.

Le philosophe avait alors 83 ans ; il trépassa l'année suivante.

Mais l'on se demande, à distance, quel était ce « très beau signe visible d'une chose invisible » ? On sait que Marmontel avait un fort gros nez... (*L'Eclair*, 30 mars 1922.)

Mariage et santé en Norvège (1). — Une nouvelle loi vient d'être promulguée en Norvège, d'après laquelle toute personne désireuse de se marier doit produire une déclaration écrite, certifiant qu'elle est indemne de syphilis et de toute autre maladie vénérienne. Quiconque produit sciemment une déclaration fausse, sera puni légalement. Si un des futurs conjoints est atteint de maladie vénérienne de caractère bénin, il subira un examen médical, dont le résultat

(1) *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, numéro de janvier 1921, p. 61.

sera communiqué à l'autre partie, qui pourra alors prendre sa décision en connaissance de cause.

Un autre article dit que le mariage est déclaré nul, si le conjoint, ayant déjà eu un enfant, laisse ignorer ce fait à l'autre conjoint, ou si la femme attendant un enfant n'en informe pas son futur mari. La séparation est alors prononcée au détriment de la personne coupable d'avoir dissimulé les faits.

Contrôle hygiénique du mariage. — Le *Nederlandsch Tijdschrift voor Geneeskunde* rapporte que le Conseil supérieur d'Hygiène allemand a émis le vœu d'exiger des futurs époux un certificat médical de bonne santé. Pour contracter mariage, il faut que le certificat produit ne soit pas antérieur de quatre semaines à la date du mariage, et que chacune des parties connaisse l'état de santé de l'autre. Bien plus, le Conseil supérieur ne s'en tient pas à ces simples recommandations. Seuls, pourraient délivrer ces pièces certains médecins qui portent le titre de *eheberater*. En cas d'empêchement au mariage, le certificat ne donnera aucun détail : il spécifiera uniquement qu'il y a empêchement d'ordre hygiénique ; toutefois, les fiancés sont libres de ne pas se soumettre.

Allant plus loin dans sa campagne, le Conseil d'hygiène voudrait que la loi défendit le mariage aux alcooliques avérés et aux débiles mentaux.

L'Assemblée nationale a déposé un projet de loi tendant simplement à conseiller la visite médicale avant le mariage (1).

Pour s'empêcher d'éternuer. — Est-il possible d'empêcher d'éternuer ? Il paraît qu'à la Cour d'Angleterre, où l'étiquette interdisait l'éternuement, on arrêtait net le spasme débutant, en se pinçant fortement le bout du nez et en le relevant énergiquement. Exécuté à temps, ce mouvement réussit assez bien. Mais ce n'est qu'un palliatif, et mieux vaut tâcher de couper le rhume commençant.

Au Wellesley College, où l'on se pique de modernisme, l'Administration tutélaire vient de faire édifier, pour les élèves, un « sternutatorium », où est expédiée d'office toute personne qui se sent des inquiétudes nasales... Ce « sternutatorium » comprend une série de cabines entièrement closes, où l'on fait arriver des vapeurs de formol, mélangées d'eucalyptus. Le candidat au rhume y séjourne quelques instants, et en sortant de là, il est, paraît-il, complètement désinfecté, incapable d'éternuer ni de contaminer ses camarades. Voilà une invention qu'on ferait joliment bien d'appliquer dans le Métro ! (*La Clinique.*)

(1) *Journal de Pharmacie et de Chimie.*

L'Esprit d'autrefois.

Mot mordant d'une noble dame.

Un bon mot de Mme de Puisieux sur le marquis de Bonnay, rapporté par le chevalier de Cussy. Elle le voyait boire un verre d'orgeat : « Dieu ! dit-elle, il boit son sang ! »

Délicieuse exclamation d'une femme de chambre.

Le chevaller de Cussy relate dans ses curieux *Souvenirs* (p. 234) :

« Un jour, le marquis de Bournay, rentrant de fort bonne humeur, se mit à lire à haute voix devant moi un papier graisseux qu'on venait de lui remettre : c'était la lettre d'une femme de chambre de la duchesse de Cumberland, qui commençait ainsi :

« Grand Seigneur ! Au mois de juillet dernier, M. Possot, votre maître d'hôtel, me fréquentait et m'engrossait. Je demande une indemnité et je désire que, *jusqu'à ce que je* l'ai touchée, M. Possot ne me fréquente plus.

...On pense quel rire nous prit à la lecture du délicieux *jusqu'à ce que*...

Les Trois Blagues.

Le chevalier de Cussy passait un jour, sur le boulevard, devant la boutique d'un marchand de tabac qui, dès l'avènement de la République (24 février 1848), avait fait peindre sur son enseigne trois blagues pour le tabac, avec les mots sacramentels de l'époque : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, au-dessous desquels on lisait : « Aux trois blagues. »

Cela rappelle ce pâtissier de la rue de Seine, du nom de Le Roy, dont l'enseigne, en 1816 ou 1817, portait : « Le Roy fait des brioches. » La police intervint, l'enseigne fut changée et porta désormais : « Le Roy fait de bonnes brioches. » Ce mot de bonnes avait tout arrangé.

Bien dix-huitième !

Mme la duchesse de B..., chez laquelle M. de Pechméja était accueilli, comme il l'était partout, disait plaisamment : « Autrefois, les jeunes gens étaient fort respectueux en public et fort insolents en tête-à-tête ; aujourd'hui, ils sont respectueux dans le tête-à-tête et fort insolents en public. »

L'Esprit de Rivarol.

Rivarol disait du maréchal de Ségur, qui était manchot : « le maréchal de Ségur tend toujours la main du bras qui lui manque » ; parce que, toutes les fois qu'il sollicitait une faveur, il ne manquait jamais de se prévaloir de cette circonstance.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Fagon ou Daquin ? — Dans un des numéros de la *Chronique* figure un article reproduisant une annotation prise dans une édition de La Bruyère, du xviiie siècle, et indiquant Fagon comme ayant tiré de du Tarté, chirurgien, 20.000 livres, pour lui permettre de saigner le roi. Dans une édition de 1829 que je possède, ce fait est attribué à Daquin, le prédécesseur de Fagon dans la charge de médecin du roi.

Voici ce que dit cette note, à l'occasion d'un passage du chapitre xiv : *De quelques usages*, où il est parlé des médecins :

Fagon, premier médecin du roi, qui a succédé à Daquin, disgracié en 1694, par trop d'ambition, et pour avoir demandé au roi la place de président à mortier, vacante par la mort de M. de Nesmond, pour son fils, intendant à Nevers ; et outre cela, l'archevêché de Bourges pour un autre fils, agent du clergé. Ce Daquin passait aussi pour fort intéressé, et faisant argent de tout, jusque-là qu'il tira de du Tarté, chirurgien, vingt mille livres, pour lui permettre de saigner le roi dans une petite indisposition, où il s'en serait bien passé. Mais le principal sujet de sa disgrâce fut qu'il était créature de madame de Montespan, et que madame de Maintenon voulait le faire sortir pour y admettre son médecin Fagon. Daquin enveloppa dans sa disgrâce toute sa famille. L'intendant fut révoqué et obligé de se défaire de sa charge de maître des requêtes ; son fils, qui était capitaine aux gardes, eut le même ordre ; et l'abbé est demeuré ce qu'il était. Daquin n'était pas un habile homme dans sa profession.

Auquel des deux médecins attribuer l'épisode de du Tarté ? Peut-être l'ambition dont fit preuve Daquin pour essayer de caser ses fils dans de bons postes pourrait-elle faire conclure, pour ce cas en question, dans le sens de la note ci-dessus ?

Dr Yvon (*Paris*).

Une hallucination visuelle de George Sand, à Venise. — Dans l'article de George Sand, intitulé « La ville de mes rêves », on lit la phrase suivante, qui suit le récit du départ de Venise d'Alfred de Musset, bien connu de ceux qui ont entendu parler du Dr Pagello.

Tous les canaux étroits, qui servent de rues, sont traversés par de petits *ponts*, d'une seule arche, pour le passage des piétons.

. . Ma vue était si usée, que je voyais tous les objets renversés, et particulièrement ces *enfilades de ponts*, qui se présentaient devant moi, comme des *arcs* retournés sur leur base.

Un ophtalmologiste ou un neurologiste pourrait-il nous expliquer la cause et le mécanisme de cette sorte d'hallucination visuelle de George Sand ?

Dr Marcel Baudouin.

Réponses.

Courir comme un dératé (XXXII, 50, 187). — L'explication est simple et, j'aurais cru, classique : « l'*aérophagie* ».

Que ce soit par le fait d'une course ou d'un accès d'hilarité, les gaz atmosphériques déglutis ou *engouffrés* à la faveur des inspirations forcées vont s'accumuler soit dans la poche à air du grand cul-de-sac gastrique, sous la pointe du cœur, soit surtout dans le gros intestin, vers l'angle droit du côlon, dit justement angle *splénique*.

Le phénomène sera évidemment favorisé par la réplétion alimentaire et gazeuse d'un repas, et plus encore d'une orgie.

Admettons de plus que, pour la femme, plus particulièrement sujette au « fou rire », se soit ajoutée souvent l'action favorisante de la biloculation par le corset, ou par toute autre cause.

Bref, par *aérogastrie*, ou *aérocolie* (1), et probablement par l'un et l'autre, voilà réalisé ce *point de côté à gauche*, qui a fait suspecter bien à tort la rate, dont on ignorait tout, puis établir la légende sans fondement du *coureur dératé*, et de la *gaieté dilatant la rate*.

Victor Thevenet (*Lyon*).

— Une opinion répandue, qu'on a fini par reconnaître fausse, était, à l'origine, que les chiens couraient plus rapidement lorsqu'ils étaient dératés. Sans doute, ce jugement risqué avait-il pris naissance dans le fait que la douleur, très vive parfois, ressentie au côté gauche pendant ou après une course, longue ou précipitée, a son siège, comme l'a dit M. Gustave Jubleau, à la hauteur de la glande splénique, douleur qu'on lui avait du reste attribuée. De là à dérater le braque, par exemple, pour lui donner la vitesse du lévrier, il n'y avait, il ne pouvait y avoir, dans l'esprit des humains, d'ordinaire si peu humains, qu'un pas.

C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle la locution fut tout d'abord : *courir comme un chien dératé*, puis devint : *courir comme un dératé*, chien demeurant sous-entendu.

En face de celle-ci, il semble que toute autre « glose » n'ait plus guère qu'un intérêt relatif. Il est vrai que depuis Einstein...

F. Gouyon (*Alger*).

Le serpent dans la rougeole (XXXII, 183). — Dans le n° 6 du 1er juin, page 183 de *La Chronique médicale*, le docteur R. Moliméry demande « quel fait a pu pousser une de ses clientes à utiliser le serpent dans la rougeole ». Sans répondre positivement au confrère, je puis lui signaler un fait qui concerne la reine Anne d'Autriche et qui est rapporté par Mme de Motteville, sa favorite, dans ses « *Mémoires pour servir à l'histoire* de cette reine », édition MDCCXXIII, à Amsterdam, chez Changuion.

Je lis, page 216, Ve volume :

(1) Voir les schèmes de l'admirable petit livre de G. Leven : *L'Aérophagie*.

Le 40e jour de la maladie de la reine mère (en 1663), les médecins, pressés par ses serviteurs, qui ne cessaient de leur représenter que d'autres personnes avaient été guéries d'un même mal, par de la poudre de *vipère*, parurent lui en vouloir donner ; mais comme ils sont gens, qui, pour l'ordinaire désapprouvent ce qu'ils ne pratiquent pas, ils lui donnèrent enfin du quinquina. Ce remède lui ôta la fièvre, c'est-à-dire la fit cesser pour quelque temps en arrêtant *l'humeur*, mais lui laissa l'esprit rempli de vapeurs...

Etait-ce la rougeole qu'avait la veuve de Louis XIII ? On ne le dit pas, mais cela serait à croire, car

Dans ce même temps la reine eut la rougeole et quelques jours plus tard à Versailles le roi fut attaqué du même mal.

Ces citations démontrent qu'au milieu du XVIIe siècle, on faisait déjà usage du serpent dans la thérapeutique.

Dr Thomas (*Le Raincy*).

— La tisane de serpent a toujours été considérée comme un médicament énergique et le plus efficace des diaphorétiques ; son emploi dans la rougeole n'a d'autre raison d'être que cette action diaphorétique d'ailleurs réelle et que tous les médecins de campagne ont eu occasion d'observer. La tisane de serpent s'emploie dans toutes les affections où la réaction sudorale est indiquée (rougeole, fièvres éruptives, affections catarrhales, sang glacé des vulgaires pneumonies, paludisme, etc., etc., etc.)

Quand on est appelé auprès d'un client des faubourgs, la ménagère énumère, en général, tout ce qu'elle a tenté avant d'appeler le médecin, et la tisane de serpent est considérée comme le *nec plus ultra*, *l'ultima ratio*, dont l'échec nécessite le recours à l'homme de l'art.

Quand on parcourt, dans les anciens formulaires, la liste des sudorifiques, on ne trouve rien en dehors des tisanes chaudes, qui mérite d'être retenu : le jaborandi est relativement tout récent et bien moins sudorifique que sialagogue. Je crois que le pyramidon est le seul médicament qui soit véritablement diaphorétique. Depuis son apparition, certainement la tisane de serpent a beaucoup perdu de sa vogue. Mais il ne faudrait pas croire qu'on ne continue pas encore à l'utiliser dans nos campagnes du Languedoc.

Peut-être faut il voir, dans cette action thérapeutique de la tisane de serpent, un élément à ajouter à ceux qui font de ce reptile un des plus anciens attributs des dieux et des Pères de la médecine.

Il existait autrefois, je crois, à Lyon, une pharmacie du Serpent et je vois parfois à la vitrine de nos pharmaciens un sirop de Bochet du serpent !

Le serpent employé pour la confection de la tisane populaire est, je pense, la couleuvre.

D'après certains, ce serait la peau surtout qui serait douée de propriétés sudorifiques. F. Mazel (*Nîmes*).

Chronique Bibliographique

HISTOIRE

GUSTAVE GAUTHEROT. — **Les suppliciées de la Terreur.** Paris, 1925, in-16. Perrin et Cie, éditeurs. 9 francs.

Dans ce volume, M. GAUTHEROT nous rappelle que la Révolution française a eu un tribunal révolutionnaire, qui envoya à l'échafaud des femmes innocentes, ou seulement coupables de légèretés bien excusables. Par une citation, nous ferons voir comment M. Gautherot entend l'esprit de la Révolution. « Le mot *Patrie* signifiait alors le parti au pouvoir, toutes ses haines, tous ses appétits. Le mot *humanité* répondait à un sombre fanatisme qui fait horreur à la conscience humaine. » (P. 7.)

Après tant d'autres historiens, M. G. Gautherot fait le récit de la mort de MADAME ELISABETH, de Mesdames de BIRON, de MOUCHY, de NOAILLES, des princesses LUBOMIRSKA et de MONACO, de CÉCILE RENAULT, d'OLYMPE DE GOUGES, des Vierges de Verdun et de quelques autres bourgeoises de moindre rang. Délibérément, il n'a pas parlé de la reine MARIE-ANTOINETTE, de la comtesse DU BARRY, de Mme ROLAND, de CHARLOTTE CORDAY, de LUCILE DESMOULINS.

Sur les faits, M. Gautherot n'apporte que bien peu de documents nouveaux. Dans une publication qui vient après tant d'autres, on s'étonne de trouver des relations écourtées et si peu renseignées. Par exemple, au chapitre des femmes enceintes devant l'échafaud, on est surpris de ne pas voir cité le livre du D^r^ MAX BILLARD : *Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire*.

Pour ce qui concerne les Vierges de Verdun, M. Gautherot a négligé les recherches si consciencieuses de LOUIS COMBES, publiées dans *Episodes et Curiosités révolutionnaires*. M. G. LENOTRE avait traité avec bien plus de détails et de précisions pittoresques la mort de Mesdames de Noailles, mais M. Gautherot ne le cite pas.

A propos des sentiments religieux de ROBESPIERRE, M. Gautherot donne comme référence ; M. AVENEL, amateur d'autographes, 16 juillet 1863. Il faut comprendre que M. Avenel a traduit, dans *l'Amateur d'autographes*, un passage d'un pamphlet allemand contre Robespierre, mais ce n'est pas l'opinion personnelle de M. Avenel que nous avons là. Si M. Gautherot avait lu ce numéro de *l'Amateur d'autographes*, il y aurait relevé, p. 210 : « Il n'est plus permis de traiter des questions historiques l'écume à la bouche. » Signalons encore que M. Gautherot, p. 117, fait mourir la fille d'HÉBERT, « aux environs de Châteaudun ». *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 mars 1922, col. 280, précise que Virginie Hébert, qui avait épousé un pasteur des « environs de Dreux », mourut à Paris le 11 juillet 1830.

Pour terminer sa charge contre le Tribunal révolutionnaire,

M. Gautherot conclut : « Il n'y avait pas d'autres hommes libres, pas d'autres juges irrécusables que les héros immortels de l'épopée vendéenne. » (P. 316.) Or, en mars 1793, quand on procéda à la levée des 300.000 hommes destinés à la défense de la Patrie, la Vendée s'insurgea.

Et on lit ceci dans l'*Histoire de la Révolution française*, de M. Mathiez, t. II, p. 195-196 : « A Machecoul, les massacres ordonnés par Souchu durent plus d'un mois et font 545 victimes. Il y avait des patriotes enterrés vivants. » On pourrait recueillir d'autres faits à la charge des « héros immortels », mais à quoi bon remuer tous ces souvenirs sanglants ? Tous les partis en ont à leur compte. Il ne faut pas oublier, voilà l'important.

R. Bonnet.

Charles H. Pouthas. — **Guizot pendant la Restauration** (1814-1830). Lib. Plon.

Guizot est un de ces hommes d'Etat et un de ces écrivains que le recul du temps nous fait apparaître plus grands. Le livre, très étudié, très détaillé, que lui consacre, d'après des archives de famille, M. Pouthas, et où il ne s'occupe, d'ailleurs, que de sa période de débuts, politiques ou littéraires, est d'autant plus attachant qu'il forme une véritable histoire, et une histoire assez nouvelle, du gouvernement de la Restauration.

Comtesse H. de Reinach-Foussemagne. — **Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique.** Préface de Pierre de la Gorce. Paris, librairie Plon, in-4°.

L'auteur a réussi à écrire un livre intéressant, sur un sujet qui ne l'est guère. Charlotte de Belgique et son impérial mari, Maximilien, sont des personnages sans relief, sans originalité, et qui n'ont échappé au médiocre et au banal, la première que par son infortune et sa folie, le second que par les détails tragiques de sa mort. Ce sont ces deux drames, supérieurs à ceux qui en furent victimes, qui forment le principal ou plutôt l'unique attrait de cette étude, d'ailleurs bien présentée, avec de nombreuses illustrations et des documents inédits ou peu connus.

Henri d'Alméras.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Œuvres complètes de Robert Garnier, avec introduction et notes par Lucien Pinvert. Librairie Garnier.

Les œuvres de Robert Garnier n'avaient pas été rééditées depuis le XVIIe siècle. Elles ont, à l'excès, les défauts de notre tragédie classique, mais elles expriment une époque et, à ce titre, ces vers durs et déclamatoires pourront intéresser les curieux.

Les Lettres de Blaise Pascal, accompagnées de Lettres de ses correspondants, avec notes et notice de Maurice Beaufreton. Librairie Crès.

Ces lettres vont de 1643 à 1661. Elles sont adressées à Mme Périer, à Mlle de Rouannez, à Huygens, à Fermat, etc. Elles sont très variées de ton et d'un égal intérêt.

Casanova. — **Histoire de ma fuite des Prisons de Venise qu'on appelle les Plombs**, avec introduction et notes de Charles Samaran, dans la collection des chefs-d'œuvre méconnus. Librairie Bossard.

C'est le vrai Casanova que nous donne ce volume, de la vraie prose de Casanova, la reproduction à peu près textuelle, sans ornements ni arrangements, du fameux ouvrage, introuvable aujourd'hui, de l'aventurier vénitien. Charles Samaran est un des casanovistes les mieux renseignés. Son introduction et ses notes nous en fournissent la preuve.

Entretien entre Diderot et d'Alembert ; Rêve de d'Alembert. Avec introduction et notes de Gilbert-Maire, dans la collection des chefs-d'œuvre méconnus. Librairie Bossard.

A son époque, et même encore à la nôtre, Diderot n'a jamais été apprécié autant qu'il méritait de l'être. Il y avait là une erreur à réparer et une réhabilitation à entreprendre. Sachons gré à la librairie Bossard d'y aider par la publication de ces pages oubliées, de ces traités qui semblent avoir été écrits par un Platon matérialiste.

Pierre Flottes. — **Alfred de Vigny.** Paris, librairie Perrin, 7 fr. 50.

Etude exclusivement critique, dans laquelle la partie biographique a été presque entièrement laissée de côté, et peut-être un peu trop, car la vie explique l'œuvre et un livre tout en appréciations littéraires, si soigné et consciencieux qu'il soit, risque de laisser une impression de monotonie.

Correspondance de Paul Verlaine, publiée sur les manuscrits originaux, avec préface et notes de Ad. van Bever. Tome. deuxième ; librairie Ad. Messein.

La plus grande partie de ce volume comprend des lettres aux éditeurs du poète, Léon Vanier et Albert Savine. Ce dernier ne fut, d'ailleurs, pour Verlaine, qu'un éditeur approximatif. Leurs relations se bornèrent à des profits et à des pourparlers. Ces lettres, intéressantes surtout au point de vue professionnel, et pleines de demandes d'argent, sont accompagnées de notes très substantielles d'Ad. van Bever, qui précisent bien des points de la biographie de Verlaine.

Henri d'Alméras.

HENRY BORDEAUX. — **Amours du temps passé : Anne d'Este et Jacques de Nemours. — Julie Charles et Alphonse de Lamartine. — Hélène de Doenniges et Ferdinand Lassalle.** Librairie Plon.

Dans ce livre, où sont reproduites trois conférences faites en Savoie, HENRY BORDEAUX ne dit pas des choses très nouvelles mais il les dit agréablement. Les récits qu'il nous donne sont bien encadrés dans des paysages qu'il connaît bien. C'est la partie la meilleure et la plus personnelle de son livre.

ROMANS (1)

Alexandre KOUPRINE. — **Le Caniche Bleu et autres contes pour adolescents,** traduit du russe par Henri MONGAULT. — **La Fosse aux Filles.** Trad. du russe par M. MONGAULT et L. DESORMONTS, 2 vol. Libr. Bossard.

Il y a chez Alexandre KOUPRINE une remarquable souplesse de talent. Ses contes pour adolescents sont à la fois très simples par le sujet, par l'intrigue, et d'un art très raffiné par l'écriture. Ils conviennent ainsi à de jeunes lecteurs, déjà capables d'apprécier des livres bien écrits. — *La Fosse aux Filles* est une peinture, énergique jusqu'à la brutalité, des bas-fonds de l'amour, du monde de la prostitution, dans une ville du Sud de la Russie. Cela rappelle *la Maison Tellier*, de MAUPASSANT, avec moins de sobriété et de goût, et avec plus d'émotion et de sentiment dramatique. H. d'A.

BONI DE CASTELLANE. — **Comment j'ai découvert l'Amérique.** Paris, Crès et Cie.

Livre certainement amusant, et qui dévoile une âme pas très compliquée, du reste. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre temps prendront plaisir à feuilleter ces pages d'un philosophe désabusé, à qui la découverte de l'Amérique a, tout de même, rapporté plus qu'à Christophe Colomb. A.-C.

MATEI ROUSSOU (2). — **Et nous nous sommes aimés là.** Librairie Albin-Michel.

Roman remarquable et d'une note assez nouvelle. Une intrigue d'amour dans un asile d'aliénés, racontée avec une émotion sobre. Des personnages d'une psychologie curieuse, d'une vie maladive et intense, douloureux et attachants.

Henri d'ALMÉRAS.

(1) Ces analyses étaient déjà composées depuis plusieurs mois et la composition en était restée sur le « marbre ». Désormais, ne seront analysés que les romans dus à la plume de médecins, ou ressortissant à la médecine.

(2) Pseudonyme d'un de nos confrères.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

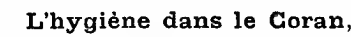
Magne (Emile). — *Scarron et son milieu.* Emile-Paul frères, éditeurs, 100, rue du faubourg-Saint-Honoré, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — Dabout (Dr). — *Petit dictionnaire de médecine, termes médicaux.* Librairie J.-B. Baillière et fils, 1924, Paris. — Leclerc (Henri). *En marge du Codex, notes d'histoire thérapeutique.* Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1924. — Lizerand (Georges). — *Le dossier de l'affaire des Templiers.* Honoré Champion, éditeur, Paris, 1923 ; 12 fr. 50. — Rouillon (André). — *Lésions osseuses préhistoriques de la Vendée.* Imprimerie du Commerce, 3, rue Saint-Maurille, Angers, 1923. — Rodocanachi (Emmanuel). — *Byron,* 1788-1824. Librairie Hachette, Paris. — De Metternich (princesse Pauline). — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* Librairie Plon, Paris, 1924 ; 7 francs. — Boutet de Monvel (Roger). — *La vie de Lord Byron, avec un portrait.* Librairie Plon, Paris, 1924 ; 12 francs. — Cim (Albert). — *Le travail intellectuel.* Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1924 ; 8 francs. — Curnonsky. — *Les facéties de M. Radinois.* Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris ; 6 fr. 75. — Armaingaud (Dr A.). — *Œuvres complètes de Montaigne : les Essais.* Louis Conard, libraire-éditeur, Paris, 1924 ; 25 francs. — Lyonnet (B.). — *L'Insuline.* Association typographique, 12, rue de la Barre, Lyon et Villeurbanne, 1923. — Scheffler (Dr). — *L'artério-sclérose.* Encyclopédie illustrée des actualités scientifiques, librairie Aristide Quillet, 278, boulevard Saint-Germain, Paris. — Dugas (L.). — *Le philosophe Théodule Ribot.* Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris, 1924 ; 5 francs. — Bouchardon (P.). — *L'affaire Lafarge.* Albin Michel, Paris ; 6 fr. 75. — Wickersheimer (Dr Ernest). — *La Pierre de Saint-Paul, les langues et les yeux de serpent de l'île de Malte.* Instituto Nazionale Medico-Farmacologico, Via Casilina, 73, Roma (39), 1923. — Vimont (Dr Maurice). — *L'hôtel de Cherbourg.* Richelieu, imprimerie J. Baugé, 1921. — Backer (Dr F. de). — *Les idées nouvelles sur le traitement médical des cancers.* Imprimerie Camille Robbe, O. Marquant, successeur, Lille.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

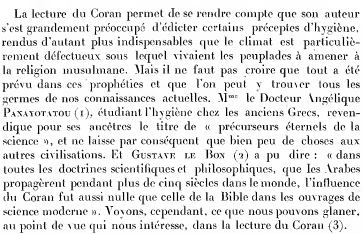
LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Religion



L'hygiène dans le Coran,

par M. le Professeur agrégé M.-F. Carrieu (de *Montpellier*).



La lecture du Coran permet de se rendre compte que son auteur s'est grandement préoccupé d'édicter certains préceptes d'hygiène, rendus d'autant plus indispensables que le climat est particulièrement défectueux sous lequel vivaient les peuplades à amener à la religion musulmane. Mais il ne faut pas croire que tout a été prévu dans ces prophéties et que l'on peut y trouver tous les germes de nos connaissances actuelles. Mme le Docteur Angélique Panayotatou (1), étudiant l'hygiène chez les anciens Grecs, revendique pour ses ancêtres le titre de « précurseurs éternels de la science », et ne laisse par conséquent que bien peu de choses aux autres civilisations. Et Gustave le Bon (2) a pu dire : « dans toutes les doctrines scientifiques et philosophiques, que les Arabes propagèrent pendant plus de cinq siècles dans le monde, l'influence du Coran fut aussi nulle que celle de la Bible dans les ouvrages de science moderne ». Voyons, cependant, ce que nous pouvons glaner, au point de vue qui nous intéresse, dans la lecture du Coran (3).

La recherche de la nourriture tient assurément une place importante dans l'existence humaine. C'est à maintes reprises que le Prophète y revient. Il y revient d'abord pour conseiller certains mets dont l'usage ne peut être que favorable. C'est ainsi que les fruits sont mentionnés d'une façon toute particulière : grenades, bananes et surtout dattes, dont on connaît bien à l'heure actuelle la valeur nutritive. Ils seront abondants et variés dans le Paradis : *Vous y avez des fruits en abondance ; nourrissez-vous-en* (XLIII-73) ; *les fruits seront près du sol et aisés à cueillir* (LXIX-23) ; *leurs fruits s'abaisseront pour être cueillis sans peine* (LXXVII-14).

Le miel n'est pas oublié non plus : « une liqueur de différentes espèces (le miel) ; *elle contient un remède pour les hommes* » (XVI-71).

Quant au lait, l'usage en est recommandé mainte et mainte fois, lait de chamelle bien entendu.

(1) *L'Hygiène chez les anciens Grecs*. Vigot frères, édit., Paris.

(2) *La Civilisation des Arabes* ; Paris, 1884, *in* Joseph Hariz, *La part de la Médecine arabe dans l'évolution de la Médecine française* ; thèse de Paris, 1922, 447, p. 88.

(3) Nous nous sommes référé à la traduction de M. Kasimirski, bibliothèque Charpentier, Eugène Fasquelle, édit., Paris, 1921.

La chair des bestiaux constituant les troupeaux, celle des oiseaux, celle des poissons est autorisée. Mais *les animaux morts, le sang, la chair de porc, tout ce qui a été tué sous l'invocation d'un autre nom que celui de Dieu ; les animaux suffoqués, assommés, tués par quelque chute ou d'un coup de corne ; ceux qui ont été entamés par une bête féroce..., tout cela vous est défendu* (V-4). En un mot, interdiction absolue de manger la chair des animaux non saignés. Et il est aisé de comprendre combien, dans les pays chauds, la viande se conserve mal, lorsque la plus grande partie du sang n'en a pas été retirée.

Une autre idée peut, en outre, se présenter à l'esprit : s'il faut, pour en manger la chair, que l'animal soit tué sous l'invocation de Dieu, cela impliquerait l'idée du bon état de santé de ce même animal. Tandis qu'un animal mort accidentellement a pu être, auparavant, atteint d'une affection dangereuse pour le consommateur.

Enfin, pourquoi interdire particulièrement le sang et la chair du porc ? Est-ce par suite de l'altération précoce, par la chaleur, de la charcuterie, ou du moins des produits alimentaires fabriqués avec son sang ? Est-ce pour éviter les maladies qu'une viande mangée souvent crue est capable de transmettre à l'homme ? Ces hypothèses ne nous paraissent pas inadmissibles ; dans tous les cas, ce sont là d'excellents préceptes d'hygiène alimentaire, qui ont certainement évité bon nombre d'intoxications.

Ce n'est, du reste, pas tout. Il fallait prévoir qu'un peuple pauvre, plus ou moins nomade, pourrait, lorsqu'une rare occasion se présenterait, faire des excès de nourriture. Ces excès, il en est souvent parlé dans le Coran pour les interdire, pour les considérer comme une très mauvaise action. *Mangez et buvez, mais sans excès, car Dieu n'aime pas ceux qui font des excès* (VII-29) ; *évitez l'excès, de peur que ma colère ne s'appesantisse sur vous* (XX-83).

Il y a plus : le jeûne, cette méthode préventive de toutes nos auto-intoxications, si bien remise en honneur aujourd'hui, est grandement prôné. Jeûne de 3 jours, jeûne de 7 jours, jeûne de 2 mois, pendant lequel on devait se contenter de manger seulement après le coucher du soleil, ce qui diminue naturellement, et d'une façon notable, la ration alimentaire. *O croyants ! le jeûne vous est prescrit, de même qu'il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés* (II-179). *Il vous est permis de manger et de boire jusqu'au moment où vous pourrez déjà distinguer un fil blanc d'un fil noir. A partir de ce moment, observez strictement le jeûne jusqu'à la nuit* (II-183).

Il semble bien que l'on doive voir — au moins en partie — dans toutes ces ordonnances, le souci de la santé publique, peut-être compromise, à cette époque déjà, par des abus alimentaires, surtout d'aliments carnés, d'aliments azotés. Et RICHARDIÈRE et SICARD ont pu écrire (1) : « Les Orientaux qui vivent à l'européenne, sans

(1) *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique*, de GILBERT et CARNOT, 1912 : Art. GOUTTE, t. XII, p. 36.

souci des prescriptions du Coran, sont goutteux au Caire et à Constantinople. »

Un autre excès fréquent était, assurément, l'excès de la boisson, amenant le sujet jusqu'à l'ivresse, puisque le Coran recommande expressément au croyant de ne pas prier lorsqu'il est dans cet état. *Ne priez pas lorsque vous êtes ivres. Attendez que vous puissiez comprendre les paroles que vous prononcez* (IV-46). Aussi, le Prophète conseille-t-il de s'abstenir de vin ; car *il y a, dit-il, du mal et des avantages pour les hommes, mais le mal l'emporte sur les avantages qu'il procure* (II-216). Par contre, il promet à ceux qui, ayant bien vécu sur terre, iront dans l'Illioum, parmi les délices où ils se complairont, il leur promet *du vin exquis, cacheté* (LXXXIII-25).

Plus le pays est chaud et aride, plus les besoins en eau se font sentir ; et Mahomet s'est préoccupé non seulement des sources potables *pour désaltérer son peuple* (II-57), mais encore de l'eau pour l'usage externe du corps.

Pour la boisson, deux eaux sont à conseiller : d'abord, les sources : *un lieu bien élevé, tranquille et abondant en sources d'eau* (XXIII-52) ; et l'eau de pluie : *C'est lui qui fait descendre du ciel l'eau qui vous sert de boisson* (XVI-10). Quant aux rivières et ruisseaux, s'ils sont rares sur terre — au moins, dans la plupart des contrées habitées par les Musulmans — on les trouvera sans nombre dans la vie future où le mahométan qui croit et pratique les bonnes œuvres vivra au milieu *de jardins arrosés de courants d'eau* (IV-121) ; *des rivières y coulent* (XVI-33).

Innombrables sont les tableaux analogues.

Par contre, pour l'impie, pour l'idolâtre, *la gehenne est derrière lui et il sera abreuvé d'une eau infecte* (XIV-19). Ne peut-on voir là toute la série des maladies pestilentielles qui en découleront ?

L'eau est une nécessité pour la vie. A ceux qui n'en auront pas assez sur la terre, Mahomet en promet pour le Paradis. Mais ici-bas, toutefois, il faut savoir s'en servir en vue de la propreté du corps. Celle-ci n'est-elle pas une des premières conditions de la santé ? *O croyants, quand vous vous disposez à faire la prière, lavez-vous le visage et les mains jusqu'au coude ; essuyez-vous la tête et les pieds jusqu'au talon* (V-8). *Purifiez-vous.... lorsque vous venez de satisfaire vos besoins naturels et lorsque vous aurez eu commerce avec une femme* (V-9). Bien que les moyens de se *purifier* ne soient pas donnés d'une façon plus explicite, ces deux conseils n'entrent-ils pas, aujourd'hui encore, pour une grande part, dans la prophylaxie des infections typhiques ; ou, d'une façon plus générale, des maladies dites « des mains sales » et dans celles des maladies vénériennes ? Mais hélas ! le mahométan est sale sur lui-même, et cet ordre formel doit lui être adressé : *Mettez un terme à la négligence par rapport à votre extérieur* (XXII-30) ; *Cette eau te servira pour les ablutions* (XXXVIII-41). Entrant dans plus de détails, il précise : *la tête rasée et les cheveux coupés courts* (XLVIII-27).

Les vêtements, dans la confection desquels interviennent la

peau des bestiaux, la laine, le poil et le crin, ont surtout pour but de préserver du froid et du chaud : *Dieu leur a donné le Paradis et les vêtements de soie..... Ils n'éprouveront ni la chaleur du soleil ni le froid glacial* (LXXVI-12-13). Mais le mahométan doit s'en occuper : *tes vêtements, entretiens-les proprement* (LXXIV-4) ; la saleté, dans laquelle se complaisent tant de parasites, donne naissance à un si grand nombre de maladies évitables !

Les rapports sexuels sont également réglés dans le Coran. La femme est considérée comme impure pendant la période menstruelle. A ce moment, l'époux ne doit pas s'en approcher : *Séparez-vous de vos épouses pendant ce temps* (II-222). Il pourra recommencer après purification, de la façon dont il l'entendra : *Vos femmes sont votre champ, allez à votre champ comme vous voudrez* (II-223). Mais l'homme et la femme adultères seront punis : *Vous infligerez à l'homme et à la femme adultères 100 coups de fouet à chacun* (XXIV-2). Car la femme doit être chaste : *Commande aux femmes qui croyent de baisser leurs yeux et d'observer la continence, de ne laisser voir de leurs ornements que ce qui est à l'extérieur, de couvrir leurs seins d'un voile.....* (XXIV-31).

Ne peut-on pas voir là des ordres donnés pour réfréner une grande licence des mœurs, dont découle nécessairement un nombre considérable de maladies vénériennes ? Cette licence, elle est prouvée par les habitudes homosexuelles, contre lesquelles le Prophète est obligé de s'élever à maintes reprises. Il édicte même des punitions sévères contre de tels actes : *Si deux individus parmi vous commettent une action infâme, faites-leur du mal à tous deux* (IV-20).

Enfin, un point a été bien fixé, visant l'hygiène infantile. Devant la facilité très grande des répudiations et leur nombre sans cesse croissant, il fallait se préoccuper de l'avenir du nourrisson : *Ayez soin de celles* (les femmes répudiées) *qui sont enceintes ; tâchez de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'elles aient accouché ; consultez-vous là-dessus et agissez généreusement. S'il se trouve des obstacles, qu'une autre femme allaite l'enfant* (LXV-6).

On retrouve, en ces quelques lignes, un plan de secours aux femmes enceintes et aux nourrices. La femme répudiée n'est-elle pas à peu près comparable à une fille-mère ? *Les mères répudiées allaiteront leur enfant deux ans complets. Le père de l'enfant est tenu de pourvoir à la nourriture et aux vêtements de la femme d'une manière honnête* (II-233).

Ce ne sont que de simples conseils, mais combien se rapprochent-ils d'ordres catégoriques ! Cet allaitement au sein obligatoire, sa durée prolongée (que l'on trouverait même un peu excessive aujourd'hui), pendant lequel l'ancien mari doit pourvoir aux besoins de la mère, n'est-ce pas là une des bases de l'hygiène infantile ?

Tels sont les préceptes d'hygiène que nous avons pu retirer de la lecture attentive du Coran. Il y en a, assurément, d'autres qui

nous ont échappé. Mais ceux que nous venons d'étudier nous permettent de conclure que, à la base de l'islamisme, comme, en général, de la plupart des religions, on retrouve des notions ayant pour but le bien-être du peuple ; et ce bien-être est fondé en partie sur la connaissance, très ancienne, de ce qui est bon et de ce qui est mauvais. Augmenter tout ce qui est bon pour autrui, essayer de diminuer ce qui peut lui être mauvais, n'est-ce pas le but que tout législateur doit se proposer dans l'intérêt général ?

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

Il y a peu d'affections qui soient aussi décevantes que la constipation. Et malgré les armes variées qu'offre la pharmacopée pour la combattre, les résultats que donne un traitement exactement suivi ne sont pas toujours de nature à satisfaire le malade et le médecin.

Certains remèdes ont une activité qui risque de provoquer une douloureuse irritation du tube digestif : d'autres entraînent une accoutumance, de la part du malade, qui nécessite le recours à des doses progressivement élevées.

Il est un laxatif dont l'action légère stimule l'intestin sans le fatiguer : la Poudre laxative de Vichy, du Dr L. Souligoux.

Composée de principes végétaux et aromatiques d'efficacité reconnue, elle excite, sans provoquer ni coliques, ni diarrhée, les glandes et les muscles de l'intestin. Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la Poudre laxative de Vichy provoque le lendemain, au réveil, l'effet désiré.

Les résultats sont constants. — Et la Poudre laxative de Vichy plaît, par son goût très agréable, à tous ceux qui l'emploient.

Avis à nos Lecteurs.

A partir de ce jour la *Chronique* est imprimée en caractères neufs.

Le Présent dans le Passé.

Les tribulations de Brillat-Savarin.

On a souvent conté dans quelles circonstances mourut Brillat-Savarin. L'auteur de la *Physiologie du goût* crut devoir, afin de ne pas se faire remarquer, assister au service anniversaire de la mort de Louis XVI, célébré dans l'abbaye de Saint-Denis, en 1826, à la date du 31 janvier (il y a donc cent ans). Il prit froid durant la cérémonie, et il succomba aux suites du refroidissement qu'il avait contracté dans la glaciale basilique.

Cette fin inopinée couronnait une existence de tribulations. Pendant la Terreur, Brillat-Savarin avait émigré en Amérique. Il put, néanmoins, s'y tirer d'affaire, grâce aux connaissances qu'il avait acquises dans sa jeunesse : à Dijon, il avait appris non seulement le droit, mais encore la chimie avec Guyton de Morveau ; la médecine domestique avec le Dr Maret, père du futur duc de Bassano. Il connaissait, en outre, plusieurs langues ; par surcroît, il était très bon musicien, chanteur, violoniste, compositeur, sachant par cœur à peu près tous les opéras en vogue. A New-York, il réussit à vivre en donnant des leçons ; et, sa journée finie, il tenait la partie de premier violon au théâtre de la grande cité.

La mère de Brillat-Savarin était une Récamier, de la famille à laquelle appartenait la femme célèbre plus par sa beauté que par son intelligence.

Lors du procès du général Moreau, ce fut Brillat-Savarin, alors juge au tribunal de cassation, qui fit placer sa jolie cousine à l'audience, en face des accusés. C'est encore à Brillat-Savarin que la belle Juliette remit les pilules d'opium qu'elle devait absorber, lorsqu'elle voulut se dégager de la promesse inconsidérée de mariage qu'elle avait faite au prince Auguste de Prusse, ne voyant d'autre issue à cette situation que le suicide.

Le magistrat gastronome passa encore par bien d'autres émotions : tour à tour, acclamant Napoléon et Louis XVIII, supprimant et rétablissant la particule, mais gardant surtout rancune aux Bourbons des alarmes qu'ils lui avaient causées. Et cependant, le conseiller amateur de bonne chère passe encore aux yeux de beaucoup pour un homme heureux !

Brillat-Savarin et Portal.

Brillat-Savarin était très lié avec le médecin Portal. Mais autant le premier était gourmet et gourmand, autant le second était peu porté aux plaisirs de la table ; aussi il n'était de jour où l'illustre praticien ne fût en butte aux épigrammes de son ami.

A propos du fameux gastronome, le Dr Poumiès de la Siboutie, dans ses curieux *Souvenirs d'un médecin de Paris*, rapporte une anecdote qui mérite d'être rappelée.

Son ouvrage, la *Physiologie du goût*, eut un succès prodigieux. Tout le monde voulut le lire. Un jour que je lui en faisais compliment : « Hélas ! me répondit il, cet ouvrage n'est que l'ombre de ce qu'il aurait dû être. Mon manuscrit m'a été volé ; il m'a fallu recommencer, chercher dans mes souvenirs, mettre à contribution les réminiscences de personnes auxquelles je l'avais communiqué. Malgré tous mes efforts, plusieurs chapitres *ont été perdus.* »

L'histoire littéraire recueillera ces détails avec intérêt.

Les prétentions médicales de Brillat-Savarin.

Les médecins que l'auteur de la *Physiologie du goût* a classés parmi les gourmands par prédestination, immédiatement après les financiers et avant les gens de lettres et les dévots, reconnaîtront en lui un des leurs, quoique magistrat. Ce fut, en effet, comme le remarque judicieusement l'auteur d'un curieux article paru dans le *Répertoire de médecine,* « toujours la préoccupation de Brillat de concilier l'art culinaire avec les lois de l'hygiène, et un de ses aphorismes les plus célèbres : « *Ceux qui s'indigèrent ou qui s'enivrent ne savent ni boire ni manger* », pourrait être signé par les plus doctes professeurs de Faculté. Aussi bien, ses prétentions médicales étaient-elles appuyées par de solides connaissances physiologiques (au moins pour l'époque), et la thérapeutique elle-même ne lui était pas étrangère, à en juger par les cures qu'il s'attribue et par divers traitements comme celui de l'obésité, un peu simplet peut-être pour la science actuelle, mais non sans valeur. Il fut d'ailleurs chargé, à Dijon, d'un cours de médecine domestique qui comptait de nombreux médecins, tels que Corvisart, parmi ses fidèles. Le célèbre dialogue, début de son livre, est adressé au docteur Richerand, son compatriote, et grand ami, bien qu'il « *mangeât trop vite* », crime impardonnable aux yeux de Brillat, mais trop excusable, hélas ! et trop fréquent, par nécessité, dans notre profession.

Mme de Sévigné et les eaux de Vals.

Il y aurait presque un volume à écrire sur la médecine et les médecins dans l'œuvre de Mme de Sévigné. Dans des articles, des conférences, nous avons déjà maintes fois touché à ce sujet, auquel un de nos jeunes confrères, M. Henri-Paul Touzet, de Toulouse, apporte aujourd'hui une des plus attachantes contributions, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de pharmacie*. Le tri-centenaire de la naissance de la divine épistolière nous justifiera de reproduire ces pages, que notre collaborateur nous pardonnera certainement de lui avoir empruntées.

« On rencontre l'eau de Vals trois fois mentionnée sous la plume de Mme de Sévigné et, fait curieux, dans trois lettres de la même année 1689, datées successivement des 13 juillet, 31 août et 21 décembre. Elles sont toutes trois adressées à Mme de Grignan.

La première est admirative, avec une pointe de raillerie ; la seconde raille délibérément ; la troisième admire et conseille. Il est piquant de relever ce flottement d'opinion de la marquise, dont voici les trois expressions se succédant :

1) Aux Rochers. — Mercredi 13 juillet 1689.

« ... C'est un étrange mal que celui de Pauline (1) : elle doit être bien pâle la pauvre enfant, il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals, qui sont également bonnes pour les maux contraires : si l'expérience n'était pas pour ces eaux, je croirois cet endroit digne d'être dans la comédie des médecins de Molière... »

2) Aux Rochers. — Mercredi 31 août 1689.

« ... il (*Alphonse de Créqui, comte de Canaples, plus tard duc de Lesdiguières, ami du comte de Grignan*) va à Vals parce qu'il est à Paris et Mr d'Arles (parce qu'il est dans le voisinage de Vals) (2), va à Forges, tant il est vrai que jusqu'à ces pauvres (3) fontaines, nul n'est prophète en son pays... »

3) Aux Rochers. — Mercredi 21 décembre 1689.

«... Ces eaux (*de Vals*), dont Pauline a fait usage cet été (Cf. *lettre du 13 juillet*) ne vous seraient-elles point bonnes ? (Madame de Grignan était alors alitée, souffrant de coliques). J'ai ouï dire à Bourdelot (4), que les eaux de Forges et des rafraîchissements qui font couler (comme les eaux de Vals) sont cent fois plus salutaires que les remèdes chauds qui épaississent le sang et mettent du chaud sur de la chaleur... »

« Ainsi l'opinion de Mme de Sévigné ne peut être qu'en l'honneur de l'eau de Vals, jugeant d'après un effet qu'elle n'a pas ressenti elle-même, mais qu'elle a constaté chez autrui. Le bon sens imprègne sa parole. Elle apprécie justement la judicieuse remarque de Bourdelot, relève en passant le snobisme qui préside même aux choses de la médecine et en souligne le ridicule, le proposant au fouet de Molière. »

J. J. Rousseau et l'eau de Vals.

Un autre client des eaux de Vals nous est dévoilé par M. Touzet.

Jean-Jacques-Rousseau but de l'eau de Vals et nous a conservé son opinion sur la source ardéchoise. Quand et de quelle façon vint-il à cette médication ?

Il faisait, en 1735, de la physique à Chambéry, mais une explosion qui l'atteignit au visage et l'aveugla n'améliora pas sa santé, qui commençait à s'altérer déjà. Oppression, palpitations, vapeurs, accompagnées d'une fièvre lente et de crachements de sang, s'emparèrent de lui. Il lui sembla

(1) Fille cadette de Mme de Grignan, plus tard marquise de Simiane.

(2) Passage imprimé dans l'édition de 1754 et qui manque dans certaines autres — reproduit par Montmerqué, *Lettres*.... Paris, Hachette, 1862.

(3) Véritable expression employée par Mme de Sévigné, et non : « bonnes », comme l'imprime dans sa citation, très altérée d'ailleurs, le docteur Chabannes, *Études sur les Eaux minérales de Vals (Ardèche)*. Privas, Roure fils, 1866.

(4) Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, médecin du Grand Condé et de la reine Christine.

alors que le séjour à la campagne lui serait plus favorable et, en 1736, il s'installait aux Charmettes. Là, Mme de WARENS entreprit de le soigner au lait. Ne pouvant le supporter, il le remplaça par l'eau et en but jusqu'à deux bouteilles par matinée : une dilatation d'estomac s'ajouta à ses malaises. Ses carotides battant, ses oreilles bourdonnant et sifflant, orchestraient un supplice de tous ses instants ; bientôt il ne dormit plus. Il fut enfin victime d'une surdité naissante. Maigre plus qu'un squelette, le moindre mouvement qu'il faisait le couvrait d'une sueur ruisselante. Il s'avisa alors de s'occuper de physiologie : reconnaissant sa maladie dans toutes celles qui étaient décrites, il se crut condamné et attendit la mort. Il ne se soigna plus, persuadé qu'il était atteint d'un polype au cœur, opinion à laquelle son médecin ordinaire, SALOMON, ajouta créance. Mais bientôt, par un revirement dû à son instabilité de névrosé (1), il se mit en tête de guérir. Lui, le sceptique qui écrivit : « j'ai peu de foi à la médecine des médecins (2) » qui a parlé de « la vanité de la médecine... funeste au genre humain (3) voulut à toute force consulter un médecin de grande réputation : FIZES, de Montpellier. Il arriva dans cette ville en septembre 1738, après un voyage où l'amour d'une Mme de LARNAGE, voyageuse comme lui, lui fit oublier son mal (4), et visita aussitôt l'homme de l'art.

Ce dernier lui ordonna de la squine (5), du petit-lait et de... l'eau de Vals, cette dernière médication évidemment destinée à diminuer sa dilatation et à régulariser ses fonctions digestives. Il passait, durant son séjour e selon son expression même, « la matinée à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois : les eaux de Vals. . » Mais il se rendi compte qu'il n'était pas pris au sérieux et ajoute : « Mes médecins qu n'avaient rien compris à mon mal me regardaient comme un malade imaginaire... » Il partit à la fin de novembre, laissant une douzaine de louis sans aucun profit pour sa santé.

Evidemment, les eaux de Vals ne pouvaient guérir un polype au cœur, même imaginaire, et il eût été difficile de voir un état neurasthénique aigu disparaître sous l'effet d'une simple cure hydrominérale.

(1) Névrosé paraît être le mot qui peint le mieux son tempérament : ne crut-il pas à Venise qu'il était atteint d'une blennorragie, pour avoir eu des rapports avec une fille publique : la Padoana, persuadé qu'il « était poivré » ? Il ajoute que « ne pouvant concevoir qu'on pût sortir impunément des bras de la Padoana », « rien ne peut égaler le malaise d'esprit que je souffris durant trois semaines, sans qu'aucune incommodité réelle, aucun signe apparent le justifiât...., le chirurgien luimême eut toute la peine imaginable à me rassurer... » (*Confessions*, partie II, livre 7.)

(2) *Confessions*, partie I, livre 5.

(3) *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, 3e dialogue.

(4) Il a dit : « J'avais oublié durant ma route que j'étais malade, je m'en souvins en arrivant à Montpellier... » (*Confessions*, partie I, livre 6.)

(5) Nom vulgaire de la salsepareille, *Smilax medica*, SCHLECHT, Smilacées, Monocotylédones. Plante employée pour combattre les affections vénériennes.

Quelques souvenirs sur Frédérick-Lemaître.

Le grand comédien, « le plus grand acteur de ce siècle », proclamait V. Hugo sur sa tombe, mourut le 26 janvier 1876, il y a 50 ans.

Il avait débuté dans la carrière dramatique dans *Pyrame et Thisbé*. Et savez-vous quel fut son rôle de début ? Celui du lion, dont l'approche fait fuir Thisbé !

Lassé de revêtir la robe fauve et la crinière du roi des animaux, le jeune artiste se présenta au théâtre de Mme Rose, pour y jouer la parade. Puis il alla aux Funambules, où il fut tenu de danser sur la corde. Une chute le fit renoncer à ce sport périlleux et il fut au cirque Olympique jouer la pantomime. Il tomba de cheval, comme il était tombé de la corde, et c'est peut-être à ces deux accidents qu'on dut de voir paraître sur les théâtres de drame celui qui sera plus tard le génial acteur du drame moderne.

*
* *

Il débutait à l'Ambigu, le 22 avril 1823, et, le 2 juillet suivant, il créait le rôle de Robert Macaire, dans *l'Auberge des Adrets*. La pièce fut d'abord sifflée à outrance. Frédérick cherchait à se relever de cet échec, lorsqu'il aperçut, certain soir, devant la boutique d'un marchand de galette du boulevard, un personnage étrange, couvert de haillons, conservant un cachet d'élégance. « Campé fièrement sur des bottes éculées et percées à jour, un feutre crasseux et déformé sur l'oreille, ce personnage rompt du bout des doigts un morceau de galette d'un sou, le porte à ses lèvres avec les délicates allures d'un petit-maître, et le mange en vrai gastronome. Sa collation faite, il tire de la poche de son habit une loque pendante, s'en essuie minutieusement les mains, époussette son costume immonde, puis continue sa promenade sur le boulevard. » C'était la réalisation du type cherché par Frédérick ; le soir, il se costumait exactement de même, et imitait les manières de ce fashionnable en haillons. Le succès fut immense. Il avait trouvé le vrai Robert Macaire, qui n'existait pas dans la conception des auteurs.

*
* *

On ne compte plus les boutades de Frédérick-Lemaître, cet enfant gâté du public qui, seul, pouvait se permettre de parler à celui-ci comme il le faisait. Rappelons quelques-unes de ses incartades.

Un jour, le directeur du théâtre où il jouait s'était avisé de remplacer dans la pièce le Clicquot par un breuvage infiniment moins coûteux. En portant le verre à ses lèvres, Frédérick fait une grimace horrible, crache la première gorgée, et s'écrie :

— Le directeur ! dites au directeur de venir me parler !

Grand émoi dans les coulisses. Le directeur arrive.

Approchez, lui dit gravement le comédien. Quelle est cette mauvaise plaisanterie, monsieur ? Pensez-vous que je sois capable de vous servir de complice et de vous aider à tromper le public ?

— Moi ? fit le directeur confondu.

— Oui, monsieur, oui, vous-même !

Puis, s'adressant au parterre, Frédérick ajouta :

— Messieurs, vous croyez que je bois du champagne ? Eh bien, non, c'est de l'eau de Seltz !

Le public éclata de rire et battit des mains.

— On va vous apporter du champagne, monsieur Frédérick... Un peu de patience !... Je vous jure que c'est une méprise, balbutie le pauvre directeur.

Il se retire, et Frédérick, en attendant que le vrai champagne lui soit versé, continue son *speech* sur l'eau de Seltz et sur le peu de conscience des directions.

*
* *

Il faut dire que l'abus de « la dive bouteille » n'était pas sans lui jouer quelques mauvais tours.

Un soir, à l'Ambigu, une incartade de sa part est mal accueillie du public.

— Tas d'imbéciles ! ne peut s'empêcher de s'écrier Frédérick dans son orgueil.

Tempête générale, comme bien on pense ; on exige que l'artiste fasse des excuses immédiates. Tout à coup une inspiration lui passe par la cervelle ; il s'incline hypocritement devant la foule en colère et lance cette phrase mémorable :

— Je vous ai appelés tas d'imbéciles, c'est vrai ; je vous fais des excuses, j'ai tort (sous-entendu : de vous les faire).

Et tout le monde d'applaudir et de pardonner, sans comprendre au premier moment la cinglante ironie ajoutée à l'insulte.

*
* *

Très hautaine avec le public, son humeur n'était pas plus humble vis-à-vis des puissants, comme le prouve la fière et patriotique réponse qu'il osa faire à la reine VICTORIA en personne.

Il jouait le *Chiffonnier* à Londres, et, après la représentation, la reine l'avait fait appeler dans sa loge pour le féliciter :

— Eh ! quoi, vous avez de semblables misères à Paris ? lui demanda-t-elle, avec une nuance de dédaigneuse pitié...

— Oui, madame, ce sont nos Irlandais, à nous, répondit Frédérick avec cette intonation qui n'était qu'à lui.

*
* *

Dans ces dernières années, malade, affaibli, épuisé, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Lorsqu'il fut mort, le Dr BAYLE pro-

céda à son embaumement. L'opération présenta de grandes difficultés, eu égard à la maladie cancéreuse qui défigurait l'éminent comédien. Néanmoins, sur sa dernière couche, il paraissait transfiguré. Le visage calme, les cheveux en coup de vent, le col à la Robespierre, la poitrine découverte, la large cravate noire nouée à la Frédérick-Lemaître, c'était Ruy-Blas, c'était don César de Bazan, c'était Richard d'Arlington qui semblait prêt à parler.

La mort produit souvent ces heureuses transformations.

Informations et Échos de la « Chronique »

Un enfant prodige.

Il s'agit, disons-le sans plus tarder, du musicien Paladilhe, qui vient de succomber (le 7 janvier dernier), âgé de 81 ans, et qui, dès l'âge de sept ans, montra une précocité vraiment géniale.

Le document que nous publions ci-dessous donne des renseignements précieux, sinon tout à fait inédits (1) du moins bien oubliés, sur l'auteur de *Patrie* ; il nous révèle, en outre, que le regretté compositeur était fils de médecin.

Le document qui va suivre parut originairement dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, en 1851. En voici la teneur :

M. Vincent, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, communique, de la part de M. Th. Nisard, une lettre relative à un enfant de sept ans, fils de M. Paladilhe, docteur en médecine à Montpellier, qui présente des facultés musicales fort extraordinaires. Qu'à cet âge si tendre le jeune Paladilhe soit déjà un excellent harmoniste ; qu'il comprenne les compositions des grands maîtres au point de pouvoir dire, comme il lui arriva un jour, sans y être sollicité : « Mozart devait être bien jeune quand il composa ce morceau ! », ce n'est pas encore là ce qu'il y a de plus remarquable en lui ; ce n'est pas même la sûreté et l'instantanéité merveilleuse avec laquelle son oreille apprécie les sons musicaux, faculté qui en fait pour ainsi dire un sonomètre vivant ; mais ce qui mérite toute l'attention des savants, c'est la singulière faculté que possède Emile, de distinguer le caractère mélodique du discours parlé : 1° suivant la nature plus ou moins musicale de la voix des individus ; 2° suivant la nature plus ou moins passionnée, plus ou moins incisive, du discours lui-même.

Dans ces deux ordres de phénomènes, il entrevoit spontanément : 1° une sorte de tonalité passagère, tant que l'intonation reste sur certaines notes ; 2° des « changements de ton » par l'arrivée brusque d'une note sans relations avec la tonalité précédemment entrevue ; 3° une sorte de modulation par l'arrivée d'une note précédée de sa note sensible et quelquefois d'un intervalle de triton ; 4° des modalités particulières s'établissant par des excursions de voix sur la tierce majeure ou mineure d'une intonation précédemment appréciée, avec quelques retours sur cette intonation.

(1) Cf. le *Temps*, du 1er octobre 1892.

Ainsi, vous causez avec un ami, vous discutez, et l'enfant, témoin de la scène, s'écrie, comme s'il sortait d'une rêverie profonde : « Pourquoi avez-vous commencé à parler en « *la* bémol majeur » ? Pourquoi avez-vous fini en « *ré* naturel mineur » ? Vous avez fait beaucoup de modulations, monsieur, etc., etc... » Je l'ai bien des fois entendu répéter, dit la lettre écrite par M. Paladilhe lui-même, que les enfants pleuraient dans des tons majeurs, et que ce n'était guère que quand ils se plaignaient ou parlaient en pleurant, qu'ils affectaient des inflexions chromatiques et mineures. Un jour, entendant un paysan adresser des reproches à son fils d'une voix concentrée : « Voilà, me dit-il, un petit garçon grondé en *fa* mineur. »

Dans une foule agitée, dans une sorte d'émeute populaire, il m'a souvent signalé certains accords qui le frappaient plus particulièrement.

Entend-il le tonnerre qui gronde : « Le tonnerre, dit-il, fait résonner telle note qui domine dans un bruit confus que je ne comprends pas. »

Au reste, dans ces diverses circonstances, que j'ai notées, je ne cherchais pas à attirer son attention sur ces phénomènes ; ils se révélaient à lui spontanément ; il me communiquait de même ses appréciations, et j'avais en elles d'autant plus de confiance que, toutes les fois que j'ai pu les vérifier, je ne l'ai jamais trouvé en défaut et que rien ne l'obligeait à me faire ces confidences.... Dans une interrogation bien accentuée, il m'a souvent, de lui-même, montré sur le piano la succession très chromatique des notes que je faisais entendre sur ma dernière syllabe. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXXIII, 1851, page 99.)

Ne vous semble-t-elle pas empreinte d'une remarquable originalité cette conception d'esprit, qui porte un enfant, de sept ans à peine, à constater que les semonces paternelles se déroulent en *fa* mineur, et que les arguments « touchants ou ***ad hominem*** » peuvent se traduire par des inflexions chromatiques majeures ou mineures, suivant que l'auditeur parle ou se plaint en pleurant ?

Feu Mesureur et le protocole.

Avant qu'il ne soit plus question du feu directeur de l'Assistance publique, et à l'heure où l'on vient de pourvoir à la vacance de son fauteuil académique, on nous excusera de raconter une anecdote qui le concerne, qu'on a chuchotée d'oreille à oreille, et que nous n'avons pas vu rapporter dans les journaux qui relatent les petits potins de Paris.

Lorsque furent célébrées les fiançailles de Mlle Mesureur avec le prince de Bourbon-Naundorff, M. le Directeur donna une réception, à laquelle assistèrent, entre autres personnages, quelques professeurs de notre Faculté, et notre éminent Doyen. A un moment, on vit s'approcher de celui-ci l'amphitryon, qui lui demanda s'il désirait être présenté à son gendre. Comme le professeur Roger témoignait d'un étonnement bien légitime, M. Mesureur lui dit, sur le ton d'une courtoisie exquise : « Que voulez-vous ! C'est un prince ; le protocole exige qu'on lui soit présenté. »

Aurait-on jamais cru que le Grand Maître du Rite Ecossais fût si à cheval sur le protocole ?

Un point d'histoire éclairci.

Dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à son collègue défunt Desnos, le Dr Legendre s'est exprimé en ces termes :

Sa correction, son aménité, son habileté manuelle et ses succès ne lui avaient pas valu seulement une clientèle nombreuse, il eut à soigner de très hauts personnages. C'est un point de la Petite Histoire (je dirai même de la Grande par ses conséquences), que Desnos fut appelé dans une conjoncture critique auprès d'un des hommes les plus considérables de la République, évadé de la médecine. Il formula hardiment la nécessité d'une intervention grave, considérée du moins alors comme telle ; mais, bien que l'exécution lui en fût familière, il crut devoir modestement s'effacer comme opérateur devant des chirurgiens officiels ; non, croyez-le bien, pour se dérober à une lourde responsabilité, mais pour rassurer, autant que possible, par le choix de bistouris en renom, un entourage très ému, la famille, les amis et les admirateurs de l'homme politique, dont la reconnaissance nationale a proclamé qu'il fut un sauveur de la Patrie.

Nous n'avons pas besoin de déchiffrer l'énigme, tout le monde l'a devinée ; nous devons ajouter que l'opération qui présentait, en effet, chez un homme de cet âge, une incontestable gravité, ne dut de réussir que grâce à la maîtrise opératoire du professeur Gosset, que le panégyriste officiel se devait de nommer.

Les 31 Chroniqueurs de Paris.

Sur l'initiative d'un des plus distingués journalistes de ce temps, M. Jean-Bernard, il vient d'être créé le groupe des *31 Chroniqueurs de Paris*. Dans cette sélection, nous ne relevons qu'un nom de confrère, celui du directeur de la *Chronique médicale* : titre oblige !

Le premier déjeuner des *31 Chroniqueurs de Paris* a eu lieu le samedi 23 janvier. Inutile de dire que la plus franche cordialité, suivant l'heureuse formule, n'a cessé de régner entre les convives.

Le dîner des 31, auquel pourront prendre part des personnalités étrangères au groupe, et d'où les dames ne seront pas exclues, aura lieu le jeudi 22 avril.

Le siège du groupement professionnel est 11, place de la Bourse, à la *Presse associée*.

Echos de Partout

Les inconvénients des cheveux courts. — Il vient d'arriver ceci d'effarant : un médecin tudesque, qui a l'air d'un homme fort savant, vient de proclamer, à la suite de longues expériences, apparemment probantes, qu'à force de se faire raser ainsi la nuque, les dames vont, de façon certaine, au-devant d'une floraison du système pileux, autrement plus accentuée que si elles avaient laissé leurs cheveux pousser à loisir.

La Nature veut cette compensation. Les glandes productrices du système pileux sont exigeantes et la menace est cruelle. Plus une femme se fera raser les cheveux, plus ses lèvres délicates auront de chances de s'orner d'une ombre importune.

« — Billevesées ! Sornettes ! diront les sceptiques. Pas une des beautés à la mode, ainsi rasée au fil, ne s'est plainte, jusqu'ici, d'avoir des moustaches.

« — Minute, riposte le herr professor. Elles ne perdront rien pour attendre. Cette compensation physiologique dans le développement pileux est à retardement. Il paraîtrait que celles qui auront sacrifié ainsi, dès leurs jeunes années, les épaisses torsades que leur offrit le Créateur, auront des moustaches inéluctables, quand sonnera la quarantaine.

Evidemment, elles peuvent se les faire raser aussi, ou — si le masculinisme envahissant intensifie la triste vogue qu'il connaît en ce moment — il leur sera loisible de les accommoder avec élégance et de porter ces ornements naturels supplémentaires, sinon à la « Vercingétorix », mais peut-être à la « Charlot ».

Croyez que les coiffeurs y trouveront leur compte. Les maris, peut-être moins...

(*L'Éclaireur de Nice.*)

La Garçonnite. — C'est une nouvelle dermatose que décrit, dans le *Bruxelles médical*, notre excellent confrère BERNARD.

Elle consiste en « de petites taches d'eczéma, faisant leur apparition sur la nuque à l'endroit précis où, abandonnant le ciseau pour la tondeuse, les artistes de la chevelure se mettent à couper au ras de la peau des cheveux qui, jadis, faisaient l'orgueil du sexe faible ».

La *garçonnite* s'accompagne d'un prurit plus ou moins intense ; le grattage amène des « garçonnites lichénéfiées et des garçonnites impétigineuses ».

Avis à ces dames ; elles savent maintenant ce qui les attend.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Assemblée générale de l'UMFIA.

L'*Umfia* a tenu, à l'Hôtel des Sociétés savantes, son Assemblée générale, le 21 décembre 1925. Ceux qui désirent s'inscrire à l'*Umfia* doivent s'adresser au siège de la Société, 81, rue de la Pompe (XVIe), chez le Président, docteur DARTIGUES. Ils devront donner toutes références et toutes indications les concernant, afin de profiter de l'annuaire important qui va être incessamment publié.

Le président, Dr Dartigues, le vice-président, Dr BANDELAC DE PARIENTE, le coadjuteur, Dr CAMBIÈS, qui parlent espagnol, recevront tous les jours au siège de la Société, de 17 à 18 heures ; et le secrétaire général, le Dr MOLINÉRY, recevra toute l'après-midi du samedi.

Le Salon des médecins.

Pour la sixième fois il s'ouvrira, du dimanche 14 au 24 mars prochain (1926), comme à l'accoutumée, au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris (6e). Médecins, pharmaciens, chirurgiens, dentistes, vétérinaires, étudiants et leur famille sont conviés à y exposer leurs œuvres : peinture, sculpture, gravure, art décoratif.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire organisateur, M. le Dr PAUL RABIER, 84, rue Lecourbe, Paris (15e). Joindre un timbre pour la réponse.

Récompense académique.

Dans sa séance annuelle du 8 décembre dernier, l'Académie de médecine a décerné un rappel de médaille d'or à notre collaborateur et ami, le Dr Raymond MOLINÉRY. Nous applaudissons de tout cœur à cette distinction méritée, car nous avons été les premiers témoins de l'effort constant poursuivi par l'auteur de plus de vingt mémoires d'hydrologie historique, dont celui consacré à la haute figure de Théophile de BORDEU fut particulièrement remarqué.

Le Saint-Hubert médical.

Cet enfant vient de naître sous les auspices du *Saint-Hubert Club de France*, 21, rue de Clichy, Paris. L'affiliation et les statuts ont été votés. Sont nommés membres du comité : les Drs CADIOT, CHAPPÉ, CHASSERAY, DAVESNE, LE FILIATRE, GENTIL, MAURICE, SCHANGEL. Tous les médecins chasseurs doivent s'y inscrire, par intérêt et par solidarité. Se renseigner au *Saint-Hubert-Club de France*.

Cercle médical de Joueurs d'échecs.

Un cercle médical de joueurs d'échecs est en train de se créer à Paris. Les confrères amateurs de ce jeu sont instamment invités à adresser leur adhésion au Dr SOMEN, 113, rue St-Martin, Paris (IVe). Aucune cotisation à verser. Les étudiants en médecine sont admis.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Pascal a-t-il inventé la « vinaigrette » ? — On appelait autrefois « vinaigrette » une petite calèche à deux roues, traînée par un homme, et que Furetière prétendit inventée par le fameux abbé de Saint-Martin, dit *l'abbé Malotru*, qui se faisait ainsi traîner dans les rues de Caen où il habitait.

Le dictionnaire de Moreri, à l'article très complet donné sur Saint-Martin, est muet à ce sujet.

Certains auteurs attribuent à Pascal l'invention de la « vinaigrette ». *Dans l'affirmative*, ne l'aurait-il pas inventée et fabriquée pour son usage personnel ? Le rachitisme lui rendait-il la marche pénible ?

Nos savants confrères, lecteurs de la *Chronique médicale*, pourraient peut-être nous renseigner à ce sujet.

Dr Ch. Berchon.

L'affection génito-urinaire de Jean-Jacques. — Je trouve, dans la symptomatologie de ses souffrances physiques, toutes choses égales d'ailleurs, celle de la *Bilharziose vésicale.*

Crises ! douleurs de la miction ! fièvre ! rétention ! exaspération des douleurs par la fatigue et les excès vénériens. Peut-être a-t-il eu aussi des oxyures à l'anus, qui ont déclenché un chatouillement de toute sa sphère périnéale et qui en ont fait un *isoliste.*

A côté de l'hypothèse de spasme uréthral, que rien ne justifie que par différence et par le mutisme de la biopsie, je pense que la cause parasitaire, qui n'a pas été envisagée, mérite quelque attention. Il serait intéressant d'interroger M. Brumpt.

Certes, Rousseau n'a pas eu d'hématurie idiopathique pour l'époque, et il n'est pas démontré que ce symptôme soit nécessaire. Enfin, Brumpt lui-même dit qu'en Europe cette maladie n'a été vue qu'en Grèce et à l'île de Chypre, mais depuis 1851 et 1864.

Mais rappelons-nous que si l'on ne connaît pas le mode de pénétration du « distomum hæmatobium » ; que si les médecins européens n'ont pas toujours l'attention attirée sur la parasitologie, même en l'an de grâce 1926, il n'en faut pas moins se rappeler que Rousseau lui-même, comme par prescience, se plaint souvent de la mauvaise qualité des eaux qu'il eut l'occasion de boire.

Enfin, ne pourrait-on pas légitimer l'artério-sclérose précoce de Rousseau par la résorption chronique d'une toxine parasitaire sanguine, puisqu'on ne retrouve chez lui ni syphilis, ni typhoïde, ni rhumatisme, ni aucun grand processus infectieux, y compris la misère physiologique ?

L'opinion des parasitologues n'est pas à dédaigner, et si je les invite à prendre part au débat, ce n'est pas dans l'espoir de trouver la vérité certaine, mais afin d'épuiser toutes les hypothèses impartiales, dans le libre développement de votre conscience d'historien.

Dr E. Agis-Garcin,
de l'Institut Pasteur de Paris (Fort-de-France, Martinique.)

Réponses.

Le traitement de chevaux blessés aux eaux sulfurées (XXXII, 48, 185). — Un grand nombre de sources minérales, très célèbres, ont une *légende*, qui se rapporte à un cheval, guéri par les eaux, le plus souvent d'une maladie de langueur (rhumatisme chronique, contracté par la captivité, etc.) J'ai étudié ces faits dans plusieurs mémoires. Le plus bel exemple est celui de Bagnoles (de l'Orne), bien connu des médecins spécialistes, qui se rapporte à la *jument*. J'ai découvert, en 1924, l'origine de cette tradition : l'existence, sur le fameux Rocher du Parc de Bagnoles, d'une sculpture de la pierre polie en forme de *sabot d'Equidé* !

J'ai décrit la *légende* et les fausses sculptures de *Bovidé* du Boussegnoux (D.-S.), qui s'en rapprochent beaucoup, mais sont d'un ordre différent. On peut aussi en rapprocher ce qu'on sait de la classique source de l'*Hippocrène*, en Grèce.

Au début, l'emploi des eaux fut d'ordre *religieux*, par suite de la valeur totémique et stellaire (constellation de la Grande-Ourse), du cheval et du bœuf mythiques, ayant précédé l'*Ourse* au pôle Nord. Mais, plus tard, les chefs religieux des clans, devenus médecins, essayèrent de guérir vraiment les animaux, et même les hommes ! Ainsi est née, comme je l'ai montré déjà, la thérapeutique hydrologique, qui tient à ce que les sources, d'aspect inusité, ont été jadis divinisées (Déesse de l'Equinoxe d'automne ; Vénus ; etc.) [Vichy, etc.].

Cela a commencé par les *animaux célestes* (constellations), parce que, lors du totémisme, ils étaient des *Dieux*, tout-puissants et guérisseurs.

Le cas du Dr Domenget (1840) [âne *galeux*] est superposable à la légende du Boussegnoux. C'est pour cela qu'on parle de l'âne de Challes-les-Eaux, l'âne étant, en totémisme asiatique, l'équivalent du cheval. On dirait qu'il y a, dans ces faits, des survivances ataviques, des cas de phénomènes subconscients (1), remontant à l'âge de la pierre...

Ces données toutes nouvelles ne sont pas accueillies avec beaucoup de faveur par la plupart des médecins. Cela n'a rien d'étonnant. Plusieurs confrères en sont encore aux *yeux pers* de Minerve, alors qu'il ne s'agit, certainement, que d'yeux de *chouette*,

(1) Il y a des sabots d'équidés sur rochers, en Savoie.

comme d'œil-de-bœuf pour Héra (Junon), qui n'est qu'une femme vache sauvage (Ευρα ; d'où *Urus*, bœuf aurochs).

Dr Marcel Baudouin.

G. Flaubert et le bromure (XXXII, 213.) — M. le Dr Monin demande, à propos des cas de A. Daudet et de G. Flaubert, ce que pensent les neurologues de l'hypomnésie (*sit etiam venia neologisto*) que causerait l'usage prolongé du bromure. Cette question rappelle celle, qui fut posée naguère, concernant les effets abortifs de la quinine, et, quoique n'ayant pas l'honneur d'être neurologue, j'ose me permettre de répondre... timidement, d'après ma très humble expérience personnelle.

J'ai eu l'occasion de voir, de près et longtemps, deux sujets ingurgitant du bromure de potassium ; l'un en prenait 2 grammes par jour, en deux fois, matin et soir, pour combattre une insomnie rebelle ; et l'autre, espérant ramener à la normale des désirs génésiques vraiment... effarants, était allé progressivement jusqu'à 5 grammes par jour. Ce dernier se reposait un mois sur deux.

Eh bien ! le premier s'aperçut au bout de quatre mois qu'il ne retenait plus les noms propres, les nombres, les couleurs des objets vus ; et ce qui tend à prouver que ce n'était point là simple illusion, c'est que l'arrêt du traitement fut suivi du retour de la mémoire.

Quant au second, il ne s'apercevait de rien du tout ; mais nous, ses voisins et collègues, nous ne constations que trop son état : c'était une véritable amnésie, une de ces amnésies qui font passer leurs victimes pour des idiots ; vingt fois on lui répétait une chose qu'il oubliait vingt fois, ce qui n'allait pas sans des conséquences parfois très désagréables, si bien que le pauvre diable dut changer de profession, la mémoire étant qualité essentielle chez un journaliste.

Sont-ce là des faits exceptionnels ? Je ne le crois pas, car les traités de thérapeutique et de pharmacologie déclarent expressément que l'usage prolongé du bromure détermine : céphalée, embarras nasal, affaiblissement de la mémoire, etc. (bromisme chronique) ; il déprime les centres nerveux, rend triste, diminue les facultés intellectuelles.

Puisse cette réponse d'un profane ne pas irriter M. le docteur Monin ! La question est intéressante, car je sais encore pas mal de gens qui prennent chaque soir leur *bromidia*, comme vous et moi une tasse de tilleul.

Gustave Jubleau, publiciste (*Nice*).

Cadet-Gassicourt, ou *de Gassicourt* ? (XXXII, 269). — La *Chronique* demande si on doit écrire Cadet de Gassicourt ou Cadet-Gassicourt ?

Larousse met le « de ». Je n'ai pas vu ce que dit Littré ; mais

si l'origine du nom, telle que le rapporte une anecdote, que vous connaissez sans doute, est vraie, le « de » ne doit pas exister.

L'officine de Cadet se trouvait dans le quartier du Louvre. Il aurait été un jour appelé au Palais par le roi, à seule fin de lui administrer l'habituel clystère. Cadet, qui ne portait que ce nom, était petit de taille, et comme, à cause de cette petitesse, il ne pouvait sur le haut lit trouver sur la personne royale l'orifice anal, le roi, impatienté de ses tâtonnements, se serait écrié : « Qu'est-ce qui m'a f....u un gars si court ! » C'est de ce jour que le nom lui resta de Cadet-Gars si court, devenu par la suite Gassicourt. Je ne garantis pas l'authenticité de l'anecdote (1). Elle me fut contée cependant par un des successeurs de l'officine à qui elle avait été transmise par ses ancêtres. Peut-être la connaissez-vous ? Elle serait en faveur de l'orthographe du nom avec trait d'union et sans « de ».

D[r] G. Comar (*Paris*).

— Dans son numéro du 1[er] septembre 1925, la *Chronique médicale*, parlant de la découverte d'un très séduisant portrait du pharmacien Cadet-Gassicourt, découvert au musée André-Jacquemart, se demande s'il faut écrire Cadet-Gassicourt ou Cadet de Gassicourt. Le journal penche vers cette seconde version et pose la question : A quel moment l'illustre apothicaire fut-il anobli ?

Qu'il me permette de rectifier une erreur partagée par beaucoup de gens : la particule *de* ne fut jamais un signe de noblesse ; depuis plusieurs siècles, il fut d'usage de donner aux fils d'une même famille un peu considérée le nom de propriétés (de fiefs, comme on le disait alors), pour les distinguer les uns des autres ; dans les familles un peu nombreuses, c'était même nécessaire ; ce nom additionnel se perpétuait, figurait aux registres des paroisses (qui, avant la Révolution, enregistraient les actes de naissance) ; même après la Révolution de 1789, il fut conservé et des jugements de tribunaux le confirmèrent ; mais cet usage ne conférait nullement la noblesse, et c'est à tort qu'aujourd'hui des gens se croient nobles, parce qu'ils ont mis un *de* devant leur nom, ou ajouté à leur nom patronymique un nom de propriété, en intercalant la particule *de*.

Pour être vraiment noble, il fallait obtenir des lettres de noblesse, et recevoir la qualité (en partant du grade le plus petit au plus grand) d'écuyer, baron, vicomte, comte, etc...

Comme exemple, je pourrais citer ma propre famille qui, au XVII[e] siècle, prit le nom d'un fief qu'elle possédait (à ce moment il y avait sept garçons dans la même famille et on n'aurait pu les distinguer) ; ce nom se perpétua jusqu'à nos jours, figura dans les actes de naissance, fut confirmé plusieurs fois par des décisions de tribunaux. Mais ma famille ne fut véritablement anoblie que

(1) Elle est, en effet, très contestable ; c'est pourquoi nous avons supprimé les communications où elle se trouve pour la n^e fois reproduite. (*Note de la rédaction.*)

dans le milieu du XVIII[e] siècle, vers 1765... pour des services rendus dans la magistrature ; elle avait possédé d'abord la noblesse personnelle accordée à un de ses représentants, puis héréditaire. Mais les lettres de noblesse (dont l'original se trouve à la Chambre des comptes de Nantes) ne portent que le nom patronymique (Pal...), le nom *de Ch...* n'y figure pas.

Il est donc inutile de chercher les lettres de noblesse de Cadet de Gassicourt sous ce nom ; s'il y a quelque chose, on les trouverait à la Bibliothèque nationale sous le nom de Cadet.

PAL. de CH.

— Le numéro de la « Chronique » du 1[er] septembre 1925 nous propose les questions suivantes : faut-il écrire Cadet Gassicourt ou Cadet-Gassicourt ? A quel moment l'illustre apothicaire fut-il anobli ? Contrairement à l'opinion émise, je pencherais plutôt pour l'emploi de la particule. Cette particule ne fut jamais, à l'encontre de ce qu'on croit généralement, un signe de noblesse de valeur quelconque. Pour distinguer entre eux, autrement que par leurs noms de baptême, les enfants mâles de certaines familles bourgeoises notables, il était d'usage courant de faire suivre leur nom patronymique de celui d'une localité, terre ou propriété appartenant à cette famille. Ce fut sans doute le cas pour les CADET :

Claude Cadet, arrière-neveu de VALLOT, premier médecin de Louis XIV, eut deux fils : l'aîné, *Louis-Claude,* s'appela *Cadet de Gassicourt* ; le second, *Antoine-Alexis*, est connu sous le nom de *Cadet de Vaux*. L'un et l'autre furent pharmaciens et chimistes, fort distingués dans leur profession ; le second s'acquit une excellente renommée de philanthrope.

Le plus illustre des Cadet, *Charles-Louis* Cadet de Gassicourt, naquit de Louis-Claude en 1769 ; ce fut le célèbre pharmacien de l'empereur NAPOLÉON I[er]. Il exerça tout d'abord la profession d'avocat et se montra plein d'enthousiasme pour les idées républicaines ; on le voit jouer un certain rôle pendant la Révolution ; il commande au 13 vendémiaire la section du Mont-Blanc et marche contre la Convention. Condamné à mort, il dut se réfugier dans une usine du Berry ; ayant obtenu la revision de son procès, il fut acquitté par le Tribunal de la Seine. Partisan du coup d'Etat de Brumaire, il composa même sur cet événement, à la demande expresse du général BONAPARTE, quelques couplets populaires qui eurent du succès à l'époque.

Il ne paraît pas que les Cadet aient appartenu à la noblesse avant l'Empire. Dans un numéro du *Figaro illustré* de 1908, publié à l'occasion du Centenaire de la Noblesse impériale, on trouvera le nom de Cadet de Gassicourt, pharmacien de l'Empereur, suivi du titre de « *chevalier* », titre accordé également à d'autres Français notoires, tels que CUVIER, Joseph CARNOT, GRÉTRY, NORVINS, les médecins SUE et PELLETAN.

Le père de notre pharmacien Louis-Claude Cadet fut apothicaire de Louis XV. M. A. Dietrich, dans une note des *Mémoires d'Arnault*, cite à son sujet l'anecdote suivante (elle est rapportée plus haut).

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

— Doit-on écrire *Cadet de Gassicourt* ou *Cadet-Gassicourt*, demandez-vous dans la *Chronique* du 1er septembre ? C'est *Cadet de Gassicourt* qui est, aujourd'hui, l'orthographe officielle. C'est sous ce nom que le pharmacien de la maison de l'Empereur est désigné dans les lettres patentes par lesquelles il fut créé chevalier. Ces lettres datent — et c'est la réponse à la seconde question : « Quand fut-il anobli ? » — du 15 juillet 1810. Elles portent le règlement d'armoiries que voici : *D'argent à un palmier terrassé de sinople fruité d'or accompagné de deux rejetons de sinople, celui de senestre plus élevé, à la champagne de gueules chargée d'un anneau d'argent.*

Il est possible qu'avant cette date, le nom ait été écrit *Cadet-Gassicourt*, mais il importe en somme assez peu, la particule ne signifiant rien au point de vue nobiliaire.

A. Chesnier du Chesne.

— Voici ce que nous extrayons de l'ouvrage autorisé de M. le vicomte A. Reverend, *Armorial du Ier Empire* (Paris, Picard, 1894), tome I, p. 167.

Cadet de Gassicourt. — D'argent à un palmier terrassé de sinople fruité d'or, accompagné de deux rejetons de sinople, celui de senestre plus élevé ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires.

Charles-Louis Cadet de Gassicourt, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juillet 1810, donataire (R. 2000) sur le Trasimène, 15 août 1809, pharmacien de la maison de l'empereur ; né à Paris 3 janvier 1769 + 22 novembre 1821 ; marié à N..., dont :

I. *Hercule* Cadet de Gassicourt, etc... (13 févr. 1794-23 février 1870).

II. *Charles-Louis Félix* Cadet de Gassicourt, marié en 1822 à Clémentine-Antoinette Dubois, dont :

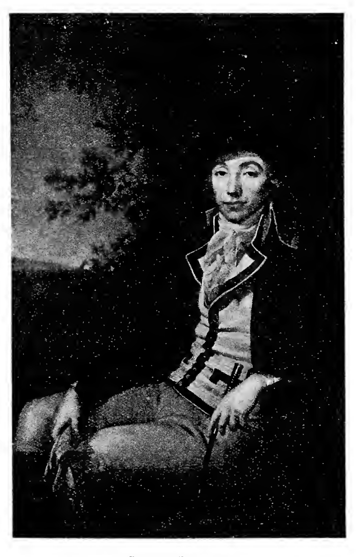
Charles-Jules-Ernest, docteur en médecine, marié en 1871 à Lucie Perrelet, dont un fils.

(Le chevalier de l'Empire et le suivant paraissent appartenir à une seule famille, qui compte plusieurs rameaux, connus sous les noms terriens de Chambine, Fontenay, Gassicourt, Lemay, de Vaux).

— On doit dire Cadet de Gassicourt et non Cadet-Gassicourt, la chose ne fait aucun doute, quoiqu'il s'agisse en réalité d'un surnom.

Et tout d'abord, quel est le « pharmacien notoire » mis en cause ?

Est-ce *Louis-Claude* Cadet de Gassicourt (1731-1799), chimiste et membre de l'Académie des sciences ; ou son fils *Charles-Louis* (1769-



Cadet de Gassicourt
(Cliché du *Bulletin de la Société de l'Histoire de la Pharmacie.*)

1821) ? Celui-ci, pharmacien renommé, se fit connaître comme littérateur et joua un rôle politique pendant la Révolution, notamment au 13 vendémiaire, où il commandait la section Le Peletier insurgée, qui marcha contre la Convention.

Le portrait du musée André-Jacquemart est probablement (?) celui de Louis-Claude Cadet, le fondateur de la pharmacie ; cependant, pour répondre à la seconde question, nous aurons à parler également de son fils.

Le général baron Thiébault, qui fut l'ami intime de Cadet fils, est particulièrement qualifié pour nous documenter sur cette famille. Les *Mémoires* du général contiennent à ce sujet des renseignements très curieux. Le père de Louis-Claude Cadet ne fut pas un homme heureux ; il mourut laissant à sa veuve douze enfants et deux écus de six livres tournois.

L'aîné de ces enfants devint chirurgien ; habile et bien doué, réussissant à merveille la saignée, opération alors fort en vogue, le jeune praticien eut bientôt, grâce à quelques appuis dans la bonne société, une des plus belles clientèles de Paris. Sa fortune fut dès lors assurée, ce qui lui permit d'établir ses frères et sœurs d'une manière si avantageuse qu'au début de la Révolution, le moins favorisé de ces douze enfants possédait 15.000 livres de revenu.

Afin de se distinguer plus facilement les uns des autres et à l'exception de l'aîné, chacun prit un surnom : *Cadet de Gassicourt*, *Cadet de Vaux*, *Cadet de Limay*, etc., du nom des villages où ils avaient été en nourrice. On sait qu'au XVIIIe siècle, la coutume de modifier ainsi les noms était assez répandue dans la bourgeoisie. Soit pour se distinguer entre homonymes, soit pour imiter la noblesse authentique, nombre de personnes empanachaient volontiers leur patronymique roturier, ce qui d'ailleurs ne tirait pas à conséquence (1). Dans la suite, l'usage aidant, ces surnoms devinrent partie intégrante du nom et prirent place dans les états civils.

Louis-Claude Cadet n'a donc jamais été anobli, et cependant il semble bien que, pour lui, la chose eût été d'une réalisation facile.

En effet, raconte Thiébault, L.-C. Cadet avait épousé une des plus belles femmes de France. On connaît les fastueuses amours de Louis XV, le zèle des agents de ses plaisirs pour découvrir et livrer à la fantaisie de ce monarque des beautés nouvelles. Mme Cadet lui fut signalée ; il paraît qu'elle ne résista pas et qu'elle sortit des bras de Sa Majesté grosse de Gassicourt.

M. Cadet, trompé pendant quelque temps, découvrit le mystère et, comme mari, dit à sa femme un éternel adieu. C'est vainement que le roi, pour le calmer, le nomma membre de l'Académie des sciences, lui envoya un très bel exemplaire des *Mémoires* de ce corps savant, chose déjà fort rare, et, de

(1) D'autres se contentaient d'une simple particule ; ainsi, le fameux tribun Jacques Danton, qui, à une certaine époque, signait : *d'Anton*.

plus, son portrait en émail. Malgré ces faveurs et plusieurs autres, Cadet fut inflexible. Tout ce que l'on put obtenir de lui fut de ne pas répudier publiquement sa femme ; mais elle ne le fut plus que de nom...

Les excellentes qualités, le mérite, l'esprit, les grâces de celui qui aux yeux de la loi était son fils, les respects que le jeune Gassicourt eut toujours pour M. Cadet, lui méritèrent cependant quelque attachement de la part de celui-ci, mais ce ne fut jamais la sollicitude d'un père. Ils s'en étaient d'ailleurs expliqués, et il ne restait entre eux aucune illusion. Gassicourt lui disait « mon père », mais M. Cadet ne l'appelait jamais que « mon ami »...

Tous ceux qui ont connu Gassicourt savent qu'il joignait à une figure à la fois belle, gracieuse et beaucoup plus noble que celle même de son royal père, auquel du reste il ressemblait extrêmement, une taille élevée, un ton et des manières parfaites ; qu'il avait infiniment d'esprit et beaucoup de connaissances ; enfin, qu'il n'était pas moins remarquable par son amabilité, l'énergie de son caractère et l'élévation de ses sentiments.

A la mort de son père, Ch.-L. Cadet devint propriétaire de la célèbre officine. Par ses talents et sa science, il se plaça rapidement au premier rang de la profession, et fut, également, un pharmacien des plus distingués. Aussi, quand Napoléon voulut attacher un pharmacien à sa personne, son choix se fixa sur Cadet de Gassicourt. Quelques mois après son retour de la campagne de Wagram, ce dernier fut décoré et nommé chevalier de l'Empire, ce qui fit de lui le premier pharmacien revêtu d'un titre féodal.

Dans la *Liste des membres de la noblesse impériale*, dressée par M. Campardon, d'après les registres des lettres patentes conservés aux Archives nationales, on trouve la mention suivante :

Cadet de Gassicourt (Charles-Louis), pharmacien de la maison de l'Empereur, chevalier de l'Empire, 15 juillet 1810.

La façon dont le nom est écrit dans cet acte officiel corrobore ce que nous avons dit plus haut, et donne la solution définitive de ce petit problème historique.

Dr Drompt.

Le Dr Drompt nous a, en outre, adressé la bibliographie suivante, relative à sa note sur Cadet de Gassicourt :

BIBLIOGRAPHIE

(Note sur Cadet-Gassicourt.)

Général Bon-Thiébault, Mémoires (Plon), t. I, p. 169 et suiv. ; t. V, p. 371 et note p. 372 à 374. — *Dayot*, La Révolution française ; — *Madelin*, Danton ; — *Campardon*, Liste des membres de la noblesse impériale ; — *Robinet, Chaplain, Robert*, Dict. histor. et biogr. de la Révol. et de l'Empire.

— Enfin, pour clore le débat, nous publions ci-dessous la lettre, dont nous remercions cordialement son auteur, qu'a bien voulu nous adresser un propre descendant de Cadet de Gassicourt. M. F. Cadet de Gassicourt :

7 septembre 1925.

Cher Monsieur,

La *Chronique Médicale* pose, dans le n° du 1er courant, deux questions auxquelles je me permets de répondre.

1° Au moment des legs à l'Institut de la collection Jacquemart-André, M. Seymour de Ricci a publié, dans *l'Illustration*, un article où il mentionnait un portrait *présumé* de Cadet de Gassicourt par Prudhon. Depuis cette époque, il a été admis qu'on était en présence d'un portrait *authentique* de Cadet de Gassicourt. J'ai examiné, en ce temps-là, le portrait en question avec le conservateur d'alors, M. Bertaut. Il nous a été impossible d'affirmer que nous étions devant un portrait réel de ce pharmacien. Aucune des images de mon bisaïeul que je possède ne m'a paru s'apparenter avec celle que j'ai vue dans ce Musée. Voyez le buste qui est actuellement à l'Académie de Médecine et qui a été donné par mon père. J'ai eu ce buste sous les yeux toute mon enfance et ma jeunesse, puisqu'il n'a quitté la maison qu'entre 1893 et 1900. Voyez le portrait inséré en tête du *Voyage dans la ci-devant province de Normandie*. Il est vrai que le personnage représenté par Prudhon est beaucoup plus jeune. Mais je n'ai pas la certitude que ce soit là un portrait de mon bisaïeul. Laissons donc le mot PRÉSUMÉ : cela vaudra mieux.

2° Claude Cadet, né près de Troyes en 1695, mourut à Paris en 1745, laissant un certain nombre de fils (7 je crois, ou 6). Voir le travail de L.-G. Toraude sur les « Cadet ». L'aîné, chirurgien comme son père, fut connu comme phlébotomiste et reçut un surnom : Cadet *le Saigneur*. Les autres prirent, pour se distinguer les uns des autres, le nom du pays où ils furent élevés. Le second, Louis-Claude, devint Cadet *de Gassicourt* (petit village près de Mantes). Le dernier se nomma Alexis Cadet *de Vaux* (autre petite ville des bords de la Seine). Les fils intermédiaires furent : Cadet de Fontenay, Cadet de Limay, Cadet de Senneville, etc. Le second nom fut donc un nom de pays, et je ne sache point que l'on ait ajouté un nom de pays à un nom patronymique sans le faire précéder de la préposition DE, qui n'est pas une particule et n'est qu'une indication d'origine. Louis-Claude eut un fils unique, Charles-Louis, qui continua à s'appeler Cadet *de* Gassicourt, sauf pendant la Révolution. A cette époque, il était membre de la section du Mont-Blanc, à Paris, et remplaça le *de* par un trait d'union. Il rétablit le *de* après la Révolution, devint pharmacien de la Maison de l'Empereur et fut anobli (Chevalier de l'Empire) en 1810, sous le nom de Cadet *de* Gassicourt, qui figure sur les Lettres patentes conservées en original chez moi et en copie aux Archives nationales. C'est *le seul* pharmacien anobli par Napoléon Ier. C'est ce même Charles-Louis dont le portrait *présumé* est au musée Jacquemart-André. — J'ajoute que Cadet de Limay fut anobli sous Louis XV ou Louis XVI et Cadet de Fontenay (colonel) par Napoléon Ier. Aucune des autres branches ne le fut.

Excusez, cher Monsieur, cette lettre un peu longue et croyez, je vous prie, à mes sentiments respectueux et dévoués.

F. CADET DE GASSICOURT.

Chronique Bibliographique

René de Vivie de Régie. — **Napoléon-Florilège,** Arcachon, chez l'auteur, Villa Arcole. Prix : 5 francs.

Dans la vaste, l'immense bibliothèque napoléonienne, ce travail de M. René de Vivie de Régie occupera une place qu'on peut dire exceptionnelle. C'est plus et mieux qu'une anthologie, un florilège, comme le nomme l'auteur ; c'est une étude synthétique, embrassant tous les aspects de la vie et les manifestations multiples de la pensée du grand Empereur. On y retrouvera des phrases lapidaires, des jugements condensés en quelques mots, sur « le plus grand des Latins... le premier des Français... le plus vivant des morts ». Et sous la signature des personnalités les plus notoires.

Ce recueil d'hommages n'accuse pas seulement le labeur d'un historiographe singulièrement averti ; elle témoigne de la ferveur passionnée d'un admirateur de Celui qui fut un exemplaire unique d'humanité supérieure, un surhomme, pour employer l'expression d'Emerson, qui reste encore au-dessous de notre conception.

A. C.

Près du tombeau de Cestius : Lettres d'Italie à un ami d'Alsace, par le Dr Maurice Matterer. Librairie Berger-Levrault.

Ces lettres, qui ont été couronnées par l'Académie française, sortent de la banalité ordinaire. Elles sont d'un lettré et d'un artiste, et d'un amoureux de l'Italie. Les digressions y abondent, à propos d'un monument, d'un écrivain, d'un peintre ou d'un sculpteur, toujours personnelles, originales, pas du tout livresques, et qui sentent la chose vue.

Joseph de Pesquidoux. — **Le Livre de Raison.** Paris, librairie Plon.

L'auteur de ce livre de raison, mi-agenda, mi-mémorial, gentilhomme rustique dans le genre d'Olivier de Serres, a noté, jusqu'en 1820, des détails de vie familière, qui forment comme une histoire de son domaine, du petit monde au milieu duquel il vivait. Il est à la fois très simple et très savoureux.

Adrien Borel et Gilbert Robin. **Les Rêveurs éveillés,** dans la Collection des *Documents Bleus*, librairie Gallimard, 7 fr. 50.

Depuis le fantaisiste jusqu'au mythomane, depuis le poète jusqu'à l'inventeur, il y a, même aujourd'hui, d'infinies catégories de rêveurs éveillés. Elles sont toutes, ou presque toutes, étudiées, avec précision et avec finesse, dans ce livre qui ne corrigera personne et intéressera tout le monde.

H. d'A.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

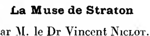
LACASSAGNE (Pr A.). — *Les vieillards, la verte vieillesse*. Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon, 1924 ; 8 francs. — PONSOT (Georges). — *L'Ecuyer d'Enfer*. Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924. — — CHANTRIOT (Dr Pierre). — *Les manifestations précoces du génie musical*. Imprimerie Bosc frères et Riou, 45, quai Gailleton, Lyon, 1922. — POÈTE (Marcel). — *Une vie de cité : Paris, de sa naissance à nos jours*. Auguste Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, 1924. — LORGEON (Edouard). — *Les entretiens de Nang Tantrai*. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1924. — BOURGET (Paul). — *Cœur pensif ne sait où il va*. Librairie Plon, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — CATHELIN (Dr F.). — *La tuberculose rénale chronique*. Ernest Flammarion, éditeur, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — MACREZ (Dr Hélène). — *Action des eaux sulfureuses de Saint-Sauveur dans les maladies des femmes et la stérilité*. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1924. — GLEIZE (H.). — *Les assurances sociales*. Librairie Félix Alcan, Paris, 1924 ; 8 francs. — RICHARD (Elie). — *Paris qui meurt*. Eugène Figuière, éditeur, 17, Campagne-Première, Paris, 1923 ; 3 fr. 50. — BRUCE (Gal). — *L'assaut du Mont Everest*, 1922. Librairie Dardel, Chambéry ; 30 francs. — DEFFOUX (Léon). — *Le comte de Gobineau, « Don Juan » et les « Cousins d'Isis »*. Extrait du « Mercure de France », Paris, 15 janvier 1924. — KARCH (Dr P). — *Art et Médecine* : Imagination et traduction artistique, au point de vue anatomique et anthropométrique. Société Alsacienne d'édition « Alsatia », Mulhouse, 1923. — TREILLE (William). — *La tourmente enchantée*. André Delpeuch, éditeur, 51, rue de Babylone, Paris, 1924 ; 7 francs. — BOUVET (Maurice). — *La publicité médico-pharmaceutique par affiches*. Imprimerie moderne, Nicolas, Renault et Cie, Poitiers, juillet-août-septembre 1923 ; 1 fr. 50. — Dr Mme Angélique G. PANAYOTATOU. — *L'hygiène chez les anciens Grecs*. Paris, Vigot frères. — BÉLIARD (Octave). — *Les Sorciers*. Librairie Alphonse Lemerre, 23-33, passage Choiseul, Paris, 7 francs.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Mœurs antiques et modernes



La Muse de Straton

Par M. le Dr Vincent Niclot.

Tu aimeras les enfants jusqu'à ce
Que le poil leur cottonne la face,
Leur douce haleine et cuisses chérissant.

Solon, cité par Plutarque, de l'*Amour*, tr. Amyot.

Je voudrais, tendre Aster, toi, mon astre charmant,
Pour te contempler mieux, être le firmament.

Platon, cité par Apulée, *Apol.*, t. II, p. 388. trad. Betolaud.

Ces goûts abominables, d'où viennent-ils ? Partout d'une pauvreté d'organisation chez les jeunes gens, de la corruption de la tête chez les vieillards, de l'attrait de la beauté dans Athènes, de la disette des femmes dans Rome, de la crainte de la vérole à Paris.

Diderot, *Suite de l'entretien du Rêve de d'Alembert.*

Ceux qui lisent l'« Anthologie grecque » dans la traduction française se heurtent, vers les derniers livres, à une série d'épigrammes discrètement revêtues d'un texte latin : la muse de Straton. Straton, de Sardes, florissait environ le iiie siècle de notre ère, sous Septime Sévère. Des anthologies antérieures de Méléagre, de Philippe le Thessalonicien, il tira les éléments de la sienne ; en y joignant un certain nombre de poètes plus récents et lui-même, non le moins fécond, il atteignit le chiffre, je n'ose dire respectable, de deux cent cinquante-huit épigrammes.

Qu'on ne compte, au demeurant, sur une manière de défilé de tableaux licencieux : ils existent, mais sont l'exception ; comme dans les idyles de Théocrite, puis de Virgile, on trouvera un continuel chant d'amour. Les notations truculentes apparaissent surtout chez les satiriques latins : Juvenal, Martial. C'est chez le premier que l'on voit ce parasite, dont le seul métier est la « longi mensura incognita nervi », se plaindre d'être obligé, par ce rôle infâme, « d'aller d'un pénis légitime au-devant du repas de la veille ». Mieux vaut labourer la glèbe que de labourer le propriétaire du champ. Plaignez, chez le second, cet Hyllus famélique,

qui sacrifie jusqu'à son dernier denier à ses voluptés passives, et qui n'est plus nourri que par le pôle digestif inférieur.

Infelix venter spectat convivia culi.

Nous le savons par SUIDAS et par ce treizième d'ATHÉNÉE, que traduisait récemment THIERRY-SANDRE. l'Ionie avait doté la Grèce d'une poésie « cinaedologue ». Le plus célèbre représentant de cette école, si l'on peut dire, fut SOTADES, noyé par un des PTOLÉMÉES. Un échantillon de sa manière nous paraît nettement ordurier.

Il découvrit l'ouverture de la ruelle de derrière : puis, par le ravin boisé, il donna issue à un vain effort de tonnerre, comme s'il se fût agi d'un vieux bœuf de labour.

Pour les mœurs et le jugement de l'élite en l'espèce, la documentation se recueille partout dans la littérature... mais on lira plus particulièrement avec fruit le « Lysis », le « Banquet » de PLATON, celui de XÉNOPHON, le dialogue « Erotikos » de PLUTARQUE, les « Amours » de LUCIEN ; chez le romancier ACHILLE TATIUS, les chapitres X et XI du premier livre ; chez le philosophe MAXIME DE TYR, les dissertations XXIV, XXV, XXVI, XXVII. L'historique du traité de CHEVALLIER sur l' « inversion » n'a pas vieilli ; il est encore cité par les derniers venus, comme HAVELOCK ELLIS. Cette initiation n'est pas inutile pour pénétrer dans le temple.

Dès le seuil, la Muse se réclame des enfants ; on songe à ces vers de TH. GAUTIER :

Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles,
Dont on coupe le pain en tartines,

Les jeunes garçons, d'ailleurs, sont en cause, en ce florilège, suivant le néologisme créé il y a quelques siècles par les ALDES, florilège plein de flamme à l'endroit de ces tendres chairs enfantines, œuvre de la pédérastie, ou mieux de la philopédie.

La première invocation est pour ZEUS : *ab Jove principium,* chantait VIRGILE, comme ARATUS au premier vers de ses « phénomènes ».

Les anciens ne s'étonnaient ni ne s'indignaient à voir le maître des dieux en cette affaire ; ils savaient, au moins depuis HOMÈRE, que TROS avait reçu, en récompense du rapt de son fils, promu, de berger sur l'Ida, échanson dans l'Olympe, une souche de chevaux pur-sang remarquable. GANYMÈDE avait soulevé des tempêtes de jalousie conjugale, au dire du mécréant LUCIEN, chez HÉRA ou JUNON, l'épouse qui se considérait comme outragée.

Les divinités de moindre importance n'étaient pas omises ; voici la manière, hommage de MÉLÉAGRE à son favori :

Flûtes des chevriers, ne célébrez plus DAPHNIS sur les montagnes, pour agréer au salace PAN ; et toi, lyre, cesse de chanter HYACINTHE, couronné du laurier virginal. C'était bon quand DAPHNIS charmait les montagnes, ou

quand Hyacinthe t'était cher : maintenant que Dion tienne le sceptre des désirs.

Pour Hyacinthe, Zéphire jaloux a dévié le disque du dieu, qui devient meurtrier : relisez le dixième livre des *Métamorphoses*.

Autre part, Bacchus-Dionysos aime Ampelus, ou la vigne, ce qui n'est plus qu'un symbole, comme celui d'Endymion et du Sommeil, comme celui de Nisus l'île et d'Euryale la vaste mer, dans Virgile :

> **L'onde amère à la rive**
> **Donne un baiser.**

On peut inférer, à considérer Jupiter en tête de liste, qu'il ne s'agit pas de ces types hermaphrodites où la Grèce avait affirmé son hésitation entre les deux sexes' ; il ne s'agit non plus d'inversion, à proprement parler, mais d'une sorte de génitalité débordante ; et Méléagre, las de ses déconvenues masculines, déclare tout à coup retourner vers les charmes féminins.

Hermès ou Apollon sont moins compromis qu'Hercule, l'athlète viril, qui déflorait en une semaine les cinquante filles de Thestius et couvrait le monde de ses rejetons : il ne laisse pas de chérir Hylas, Iglaos, Eurhysthée même.

On ne voit pas sans inquiétude deux des juges des enfers sur trois, Minos et Rhadamanthe, inscrits parmi les adeptes de la pédophilie.

On pourrait joindre une foule de grands noms à travers toute l'antiquité : ils ne furent pas portés par des émasculés. Achille, pour tout énamouré qu'il fût de Patrocle ou de ce Troile récalcitrant à ses hommages, qu'il punit, sous Troie, en l'assassinant, n'en passait pas moins les nuits aux côtés de la Briseide. Une foule répond à l'appel, où je note : Laïus, Thesée, Solon, Aristote, Platon, Zénon, Philippe de Macédoine et son fils Alexandre, « furieusement passionné » à ce propos, selon Athénée ; Alcibiade, Epaminondas, avec Asopicus et Caphisodore ; je tais les noms des favoris complaisants, mais ceux-ci furent glorieux : Démosthène « parum vir, ore polluto » ; parmi les poètes, Orphée, Eschyle, Sophocle, hontcusement « entôlé » de son manteau en certaine aventure ; Pindare, Théognis.

Je m'arrêterai, chez les Romains, aussi embarrassé dans mon choix par le nombre que par la qualité, à Virgile, Horace et à la longue série des empereurs depuis César — « mari de toutes les femmes, femme de tous les maris » — ; Auguste — « adoptionem avunculi stupro meritus » — jusqu'à Héliogabale, celui-là vraiment inverti sous ses habits de femme, en passant par Tibère, Caligula, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Titus même, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, auquel nous devons la mémoire d'Antinoüs ; Commode.

Mais revenons à notre Muse : « les animaux copulent, dit Straton : seul, l'homme doué de raison, est pédophile. » Cette supé-

riorité « in abstracto » ne lui suffit point. D'autres justifications ne lui manquent pas :

La fille n'a pas ce sphincter du garçonnet, ce baiser ingénu, cette odeur naturelle de peau ; chez elles, langage sans douceur, langage de prostituées ; en les façonnant, on les aggrave encore. Par derrière, chez toutes, c'est le froid ; mais le grand dommage, c'est qu'on ne sait où poser sa main errante.

Cypris l'a, du reste, avoué à son fils : « Tu m'as vaincue. »

Chaque poète accorde son luth pour le los des « beaux enfants » de sa petite patrie : ici, c'est Trézène, avec Rhianus ; là, c'est Tyr, avec le gracieux Méléagre. D'autres accordent à l'Italie, ou plutôt à la Grande Grèce, une rare facilité pour ces amours spéciales.

En fait, si notre science contemporaine en remonte les données jusqu'à la préhistoire, les Hellènes, d'après Athénée, admettaient qu'elles avaient d'abord pris naissance en Crète et chez les Chalcidiens de l'Eubée ; qu'elles avaient été empruntées par les Perses ; qu'on les retrouvait chez de nombreux barbares, surtout chez les Celtes, dont les femmes étaient pourtant fort belles.

La plupart des scènes proposées à notre envieuse admiration ont pour théâtre gymnases, avec le pédrotibe, ou écoles, avec le maître, dont les auteurs supputent complaisamment les joies. Vive le jouvenceau qui sort de la palestre, sentant la sueur et la poussière, sans frissons, sans parfums et sans apprêts ! Les études de philosophie ne mettent pas à l'abri ; de même, plus tard, l'Alighiéri peuplera de clercs son septième cercle infernal.

Qu'on se figure cette société à laquelle les femmes ne se mêlaient pas. . présence... qui seule a pu réaliser la société véritable. Imaginez ces hommes vivant toujours entre eux, demi-nus ou tout nus, dans les palestres, dans les bains, sous les portiques ; concevez le laisser-aller et la licence de ces mœurs, le ton de la conversation.

Cet aperçu d'Emile Deschanel n'explique pas que les libertés du texte d'Aristophane.

La Muse nomme encore des comédiens ; les militaires y sont rares : ils ont sans doute dépassé pour la plupart l'âge de prédilection. L'armée était pourtant le milieu de culture le plus favorable. Les dix-mille étaient tous pourvus d'un jeune. Philippe de Macédoine fut tué à la suite d'une intrigue de cet ordre, et le fameux bataillon thébain reposait sur ces accouplements anormaux, capables à leur heure de soutenir le courage. Un proverbe grec disait qu'Hercule ne peut rien contre deux et ces couples étaient suspects aux tyrans, qui se souvenaient d'Harmodius et d'Aristogiton.

C'est peut-être une hypothèse calomnieuse d'interpréter ces amitiés guerrières, scolaires, athlétiques comme ayant leur équivalent moderne dans les ménages de nos pénitenciers, alors qu'elles se réclamaient publiquement de l'amour idéal de la beauté, de l'hé-

roïsme, ou simplement des nobles exploits gymniques ; sans généraliser, nous avons cependant le témoignage des anciens eux-mêmes et, comme tempérament, cette donnée morale du degré fort minime de l'improbation professée par eux à l'encontre de ces pratiques.

Il serait fastidieux d'énumérer teint, regard, forme, démarche, tous les avantages physiques vantés ou réclamés par les préférences de chacun : le blond, le brun trouvent preneur. L'âge opportun du sujet est fixé ainsi par STRATON :

L'épanouissement de la douzième année me réjouit ; la treizième est bien plus désirable ; compter deux fois sept, c'est plus douce fleur encore pour les amours ; plus doux aussi, avoir accompli le troisième lustre ; seize ans, c'est un âge pour les dieux ; dix-sept, ce n'est pas pour moi, c'est pour ZEUS même. En poursuivre de son désir de plus vieux, ce n'est plus un jeu, c'est chercher la réplique (homérique) : il reprit à son tour.

MÉLÉAGRE voit dans ses rêves l'éphèbe portant encore la chlamyde et le pétase, c'est-à-dire ayant moins de vingt ans.

Un critère corporel est l'apparition des duvets qui affirment la virilité. Le poil est l'ennemi : il soulève le « tolle » univoque des épigrammatistes ; il disqualifie.

Quum tegit obscuras invida barba genas.

L'amateur est épilé, poncé, parfumé, calamistré ; glabre doit être le mignon, sinon il est comme ce « concombre, qui, à l'état de primeur, a de la valeur, mais, plus tard, se fait cuire pour nourrir les pourceaux. » L'ami tient toujours un rasoir à portée.

PROMÉTHÉE a subi le courroux de JUPITER, pour avoir déshonoré le genre humain par cette « horrible barbe et les cuisses velues des jeunes » : aussi, le même aigle qui enleva GANYMÈDE lui déchire-t-il le foie, siège anatomique, au demeurant, de l'amour.

MÉLÉAGRE abandonne les fesses hirsutes aux pâtres amoureux de leurs chèvres.

O Ménippe, tu laisses pendre tristement jusqu'aux talons les pans de ta vêture ; jadis, tu te retroussais bien au-dessus des jarrets : ils sont donc venus, ces poils dont nous parlions ?

Telle devait être également l'attitude de ce PODALIRE, vocable qui signifie « ce gars aux jambes grêles », qu'un de nos ancêtres, le médecin de l' « Iliade », a pourtant illustré.

La région centre de tous les désirs doit être nette et sans ombrages.

Un autre vice rédhibitoire est le plein développement des organes sexuels :

« Tu avais hier un doigt de rose, » — réminiscence d'une épithète homérique — « c'est maintenant une coudée rose. »

Il serait imprudent de tenter une description motivée des échanges réciproques ; ils sont volontiers précédés d'une longue préparation : « jeux, attouchements, chatouillements, baisers, paroles. » Lucien, dans les « Amours », a risqué une esquisse de ce genre.

Enfin, l'on touche « au port » ; une passe de lutte s'engage entre « le chien et le taureau », comprenez entre « le pénis et le podex » ; l'enfant soumis au coït anal offre à la main experte, qui les palpe et les sollicite, ses génitoires, surtout les testicules.

Tel maître de musique, avec un partenaire bien doué, savait passer de la « corde haute » — la bouche — à la « corde basse. »

A certain, il fallait une équipe : l'imagination de Méléagre s'est donné carrière dans ses souhaits à un ami.

Si les Désirs te chérissent, ô Philoclés, et la Persuasion à l'haleine parfumée, et les Charités, soucieuses de réunir les fleurs de beauté, puisses-tu, dans tes bras, tenir Diodore ; devant toi s'approche le doux Dorothée ; sur tes genoux repose Callicrate ; Dion réchauffera, tendue dans sa main, cette corne qui ne manque pas le but ; Udiade la scalpera, comme le Scythe fait d'une tête ; Philon te caressera de ses baisers, Theron de ses paroles, et tu presseras la mamelle d'Eudeme sous la chlamyde. Si tu obtiens tout ce bonheur de la divinité, quel plat composite d'enfants tu auras parfait !

Une question se pose : où se procurait-on les victimes de ces appétits exigeants ? Elles étaient prélevées sur le personnel servile domestique ; c'était aussi manière de denrée d'importation : cette provende humaine arrivait en abondance à Athènes, à Corinthe.

Le Romain, qui pensait agir « more græco », en copiant lourdement des vices qu'il dépouillait de toute grâce et de toute philosophie, n'avait pas négligé de se vautrer dans celui-là. Son sens pratique lui avait suggéré des applications nouvelles : on vendait, à la Caton, le vieil esclave comme la vieille ferraille ; l'impubère servit au plaisir, et le fils de famille se vit flanqué, jusqu'à ses justes noces, de quelque délicate doublure empruntée au matériel vernaculaire. Ce « concubin », cet « internuculus » demeurait le cheveu long jusqu'à la cérémonie du mariage : on le tondait alors, son service intime étant terminé.

Une profession florissante s'était en outre formée et ces gens de métier n'avaient pas attendu le nombre des années pour aiguiser leur vénalité. Glaucus regrette ce temps où un enfant se contentait « d'une caille, d'un ballon, d'osselets ». Tibulle le complète, en gémissant :

Jam tener assuevit munera velle puer.

On trouvait dans cette corporation des actifs et des passifs ; à Rome, des « meritorii pueri », mercenaires de la pédérastie, avaient une tenue et une apparence reconnaissables, un habitat spécial : le « vicus tuscus ». Ils comportaient une riche synonymie d'appellations ; « pædicones, cinædi, pathici, ephebi, gemelli,

fratres, amasii, catamiti (corruption de GANYMÈDE), pusiones », et d'autres encore.

CALLIMAQUE fait remarquer combien volontiers le chasseur épargne un gibier dont il sait le gîte ; mais la pénétration sur une chasse gardée n'est pas sans péril.

AGATHIAS, dans une autre division de l'*Anthologie*, les *Erotika*, discute et compare, quant à leurs misères respectives, les divers modes de l'amoureux pourchas ; il est impudemment favorable à la conclusion de DIOGÈNE, « qui chantait solitaire l'hymne nuptial, sa paume aidant, sans LAÏS ». Il parle de la situation fâcheuse du séducteur devant le propriétaire, les parents ou la loi. Son argument pèse encore de plus de poids pour les garçons.

Ces pratiques provoquaient, en effet, la réconvention des enfants eux-mêmes, des femmes en jalouse concurrence, des pères de famille, pour leurs esclaves ou, même, leur progéniture.

En ce qui touche les enfants, STRATON admet qu'il y a une sorte d'âge physiologique, où tout est permis : celui qui demande avant le temps au sujet prématuré se couvre de honte ; si celui-ci vieillit, au contraire, et touchant à la maturité adulte, se donne au solliciteur, la honte est pour lui. Dans la réalité, et pour des mobiles divers, le Giton était assez souvent meurtrier. PLUTARQUE cite la mort dans ces conditions d'ARCHELAÜS, d'ALEXANDRE de Phères, de PERIANDRE. Ce dernier avait plaisamment demandé : « Seras-tu bientôt en état de grossesse ? » L'injure verbale était chèrement payée.

La jalousie de l'épouse offensée était une seconde cause de trouble ; GANYMÈDE se heurte à JUNON.

Invitàque Jovi nectar Junone ministrat.

Elle avait bien, pour se défendre, des ressources multiples, même celle de suppléer le bel échanson dans les mêmes voies, ainsi que le suppose l'irrévérencieux Martial.

Juno fuit pro Ganymede Jovi.

Un moyen plus élégant de tourner le litige, si j'ose dire, était de faire part à deux et l'intrus apparaissait à double fin ; c'est ainsi que l'entendit la femme de DÉMOSTHÈNE, lequel avait introduit le beau CNOSION à son foyer. Le Trimalcion du « Satyricon » se réclame d'une bonne fortune analogue, dans sa lointaine jeunesse :

Ad delicias femina ipse mei domini annos quatuordecim fui ; nec turpe est, quod dominus jubet ; ego tamen et ipsæ meæ dominæ satisfaciebam.

L'ire du père ou du maître lésés inspire maintes épigrammes ; en voici quelques lambeaux.

STRATON, au marché aux fleurs, provoque des yeux un jeune ven-

deur : « Combien pour moi ta couronne ? » L'autre rougit, plus que ses roses : « Eloigne-toi, de peur que mon père ne te voie. »

La nuit dernière, allant banqueter après dîner, comme un loup qui rencontre l'agneau, je trouve sur le seuil le fils de mon voisin Aristodique : je l'embrasse et le baise, avec force serments.

Un des fils du voisin me sourit : il a l'air initié aux amours. Il a à peine douze ans. C'est encore du raisin vert, qu'on ne garde point ; quand il sera mûr, il y aura des sentinelles et des barrières.

Ne nous montre point des serviteurs lascifs, ou bien ne nous restreins pas l'usage de ces enfants, tes esclaves : qui est de diamant contre l'amour ? qui n'est pas vaincu par le vin ?

Si le lit de ton maître a fait ton éducation, pourquoi refuser de donner à un autre ce que tu as reçu ?... Ton patron te renvoie, quand tu lui as donné son dû... Ici, avec moi, c'est une prière, ce n'est pas un ordre. .

Nous sommes loin de cette cité utopique, envisagée par Aristophane, dans *Les Oiseaux*.

Je voudrais une ville où le père d'un beau garçon me dit en m'abordant, d'un ton de reproche : « J'ai vraiment, Stilbonide, à me louer de toi ! Tu rencontres mon fils revenant du gymnase, après le bain, et tu ne le baises point, ne lui dis mot, lui laisses les testicules tranquilles, toi, un ami de la famille ! »

La loi romaine s'était émue : aux armées, on avait vu un tribun militaire, Lætorius Mergus, puni pour avoir été surpris avec un cornieulaire. La loi Scantinia, « de nefanda venere », frappa d'une amende de dix mille sesterces tout attentat aux mœurs sur un citoyen de naissance libre. Nulle prohibition ne défendait l'esclave, l'affranchi, l'étranger, Sénèque le rhéteur présente sans protester ce brelan monstrueux de trois morales, dans la bouche de l'orateur Haterius :

Impudicitia in ingenuo crimen, in servo necessitas, in liberto officium.

Essuyons la plume, après l'avoir trempée dans tant de bourbe : l'on souscrit à la vindicte d'Alexandre Sévère, envoyant à la mort ou aux îles les ignominieux compagnons de son prédécesseur Héliogabale.

La médecine se doit à elle-même d'entr'ouvrir ses fastes et de montrer à l'humanité, devant laquelle elle n'a cessé de marcher — « le médecin philosophe est égal aux dieux » — que le serment d'Hippocrate, dont nul ne conteste l'archaïsme, sinon l'auteur, édicte depuis combien de siècles ces commandements impératifs :

Je conserverai pures et chastes et ma vie et ma profession...

Dans quelque maison que je doive entrer, j'irai dans le but de soulager les malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, ainsi que de tout commerce vénérien, soit avec les femmes, soit avec les hommes, libres ou esclaves....

La Médecine des Praticiens

De l'alimentation des enfants.

La qualité et l'exactitude des soins qui entourent les enfants dès leur plus bas âge assurera leur santé dans l'avenir.

Les règles sont bien établies, qu'il est indispensable de suivre, de l'alimentation des enfants, pendant toute la période où le lait doit être la seule nourriture de l'enfant, parce qu'il lui apporte tous les éléments nécessaires à son entretien et à sa croissance.

Plus tard vient l'époque délicate qui précède le sevrage, où la poussée des premières dents manifeste les exigences nouvelles de l'organisme infantile qui se développe.

Le lait devra rester l'aliment essentiel, mais il est nécessaire de lui adjoindre des éléments nutritifs (farines choisies entre autres), dont la composition, en harmonie avec celle du lait, réponde aux besoins de l'enfant qui grandit.

Encore faut-il que ces farines se présentent dans un état de pureté absolue, et qu'elles aient subi, sous l'influence de traitements spéciaux, une transformation partielle de la molécule amylacée, qui les rende facilement digestibles par l'estomac fragile de l'enfant.

La « Phosphatine » Falières est formée de tous ces éléments complémentaires du lait spécialement choisis et traités, qui sont indispensables à l'enfant dès l'âge de 7 à 8 mois et pendant la croissance.

Préparée dans une usine modèle, suivant des principes scientifiques, la « Phosphatine Falières » est un aliment de grande marque qui a fait ses preuves et s'est acquis une juste notoriété, en raison même des excellents résultats que donne invariablement son emploi.

Aussi faut-il exiger la « Phosphatine Falières » (mots déposés) et se méfier de toutes imitations.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'Hygiène et Technique ménagères.

Le Dr Gommès, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, médecin inspecteur des Ecoles, a commencé son cours d'hygiène, organisation et technique ménagères, le mercredi 27 janvier ; il le continuera les mercredis 3, 10, 17 et 24 février à 16 h. 30.

Informations de la « Chronique »

La dermatose de Louis XI.

Nous avons conté jadis cet épisode de la vie de LOUIS XI dans un de nos ouvrages. Il nous avait été révélé par le savant conservateur des imprimés à la Bibliothèque nationale, M. LA RONCIÈRE.

S'appuyant sur un document de l'année 1483, un compte du receveur général des finances de Normandie, nommé Jean LALLEMANT, M. La Roncière nous apprenait que le roi précité avait envoyé « quérir aucunes choses qui touchoient très fort le bien et la santé de sa personne » en « l'Isle Vert ». Il s'agissait de l'une des îles de l'archipel du Cap-Vert, Saint-Jacques, où, d'après les récits des voyageurs du temps, on soignait les lépreux en les trempant dans le sang de tortues géantes. Louis XI, ayant eu vent qu'un homme de Honfleur, s'était procuré dans l'île Saint-Jacques le remède qu'on y vantait pour la lèpre, aurait aussitôt chargé un marin habile, Georges le Guen, d'armer deux navires, pour aller dans cette île; et, pour couvrir la dépense de cette expédition, il frappa le menu peuple d'une taille supplémentaire de 30 ou 40.000 livres, « pour se rendre Dieu et les saints favorables ». Ses vœux ne furent pas exaucés ; le roi mourut avant le retour de la mission.

On avait cru, jusqu'ici, qu'à part le document utilisé par M. La Roncière, aucun chroniqueur contemporain n'avait parlé de l'incident. Or, un érudit archiviste, M. Charles SAMARAN (1) vient de mettre au jour un fragment de la chronique latine de THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, qui avait échappé aux investigations de savants tels que QUICHERAT et LÉOPOLD DELISLE, et d'où il résulte que le chroniqueur ecclésiastique connaissait parfaitement le fait. Thomas Basin donne à entendre, de la façon la plus claire, que Louis XI avait la lèpre, ou du moins s'en croyait atteint. Lèpre ? M. Samaran croit, plutôt, qu'il s'agissait d'une dermatose sénile, mais il n'en donne pas d'autres preuves.

Quoi qu'il en soit, nous nous associons pleinement à ses conclusions : « Comme historien de Louis XI, Thomas Basin se montre... très malveillant, et pour cause, à l'égard de son héros ; mais, par contre, si bien informé de ses faits et gestes que, seul, parmi les chroniqueurs contemporains, il est en mesure de fournir, à son sujet, certains renseignements dont les documents d'archives permettent de vérifier l'exactitude. »

Ronsard est-il allé se soigner à Montpellier ?

Il semble établi qu'en l'an de grâce 1558, un seigneur « de piètre apparence... allongé sur des coussins... », laissant émerger de la

(1) *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LXXXV, 1924.

fraise godronnée « une tête amaigrie et pensive ; cheveu rare, nez et lèvres minces, bouquet de barbe grisonnante, encore que l'homme n'eût guère dépassé la trentaine », soit arrivé à Montpellier « dans une carriole attelée d'une mule ». Le gentilhomme, ainsi dépeint, n'était autre que Pierre de Ronsard, tourmenté par la fièvre quarte, perclus de douleur aux jointures, tenaillé par des maux d'estomac, que l'on présume s'être rendu dans la cité universitaire pour y consulter les maîtres de la Faculté de médecine qui jouissait alors d'un renom universel. M. Paul Delmas émet l'hypothèse, après tout pleine de vraisemblance, que Ronsard aurait consulté, pendant son séjour à Montpellier, le professeur Jean Bocaud. Le poète expose à ce dernier qu'il est affligé de surdité, mais surtout d'une fièvre continue qui le préoccupe davantage encore que sa dureté d'ouïe.

Clinicien avisé, Bocaud a tôt fait de comprendre que le paludisme dont son illustre client est atteint, provient de sa résidence dans ses prieurés du Gâtinais, dont il a amoureusement chanté la forêt, mais en passant sous silence les petits ruisseaux au cours lent et sinueux qui le traversent, en s'attardant nonchalamment dans des marécages malsains avant de se perdre dans le Loir.

Pour ce qui est de la surdité, Bocaud n'a point à sa disposition les procédés d'examen imaginés par une science qui date à peine de la deuxième moitié du XIXe siècle. En clinicien avisé, il procède par élimination.

Rien, tout d'abord, n'est à retenir de l'accusation de spécificité, lancée par les calvinistes. Acquise, et eût-elle été contractée à 16 ans, ce qui eût été bien de la malechance, elle n'eût d'ailleurs frappé l'oreille. Héréditaire, non plus : nés à terme, les cinq frères qui ont précédé Ronsard, et dont trois bien portants survivent encore, en démentent l'existence.

Pas davantage ce n'est la sclérose de l'oreille : elle n'atteint que l'adulte et n'eût pu être sitôt réalisée par l'usage « des vins souffrez et mictionnez d'Allemagne », incriminés par Binet.

Au contraire, comment ne pas se rappeler cette traversée vers l'Ecosse, la tempête et le naufrage qui se traduisent médicalement par un contact prolongé avec l'eau glacée de la mer du Nord, générateur d'une otite catarrhale du côté droit, terminée, comme il est d'usage chez un arthritique, non par suppuration, mais par résolution. D'où, comme conséquence, une dureté progressive de l'ouïe.

Voici donc un double diagnostic établi, et Ronsard d'attendre, non sans fièvre, la prescription de son médecin. Mais l'a-t-il jamais entendue (1) ?

Bien que présenté sous la forme d'une agréable fiction, M. le Dr Paul Delmas a exposé magistralement le cas de Ronsard, et si les choses ne se sont point passées ainsi qu'il le raconte, elles eussent pu se passer de la sorte, et l'on se demande si, dans de telles conditions, la vraisemblance n'équivaut pas à la vérité.

---

(1) Conférence donnée pour le IVe centenaire de Ronsard, à la séance solennelle de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, le 25 mai 1925, par M. Paul Delmas, professeur agrégé à la Faculté de médecine.

La maladie de Scarron.

Abordant à son tour le problème qui nous avait tenté, après Brissaud, et qu'ont repris après nous Antonin Poncet et René Leriche, M. le Dr Léri vient d'étudier le cas clinique de Scarron, qu'il présente comme atteint de *polyarthrite déformante*. Nous ne saurions mieux faire que de le laisser lui-même développer son argumentation.

La première description de ces grands rhumatismes généralisés des membres et du tronc remonte, à notre connaissance, à une trentaine d'années avant Sydenham.

Elle a au moins deux originalités : tout d'abord, elle n'est pas due à un médecin, elle n'en est pas moins fort imagée ; ensuite, fait assez inattendu, elle est en vers. Nous la devons au malheureux poète Scarron qui, dans d'innombrables vers, s'est complu à décrire son pitoyable état en de tels termes, qu'il est fort surprenant que les historiens aient pu plus tard discuter encore le diagnostic de son affection. Ces vers, assurément, manquent plus d'envergure poétique que de philosophique bonne humeur ; mais cette bonne humeur était particulièrement méritoire pour un homme si monstrueusement difforme, que les grands seigneurs l'allaient voir, dit-il, « comme on va voir l'ours ou l'éléphant ou quelque bête semblable », et que la vue n'en était interdite qu'aux femmes grosses ! Il faut croire que le rhumatisme généralisé n'était pas encore très répandu en ce temps-là.

N'ayant plus de mobiles que les doigts, les jambes, pliées à angle droit sur les cuisses, l'obligeant à garder sans cesse « la posture d'un pénitent », la tête penchée immobile sur l'épaule, ne savourant même plus « la douceur de branler le menton », « ressemblant pas mal à un Z » (toutes ces expressions sont de lui).

Mon pauvre corps est raccourci, (*dit-il*),
Et j'ai la teste sur l'oreille,
Mais cela me sied à merveille,
Et parmi les torticolis
Je passe pour des plus jolis...
Ma poitrine est toute convexe,
Enfin je suis tout circonflexe.

Il était, en effet, « circonflexe » à ce point, que la première fois que le vit Mlle Françoise d'Aubigné, qui devait devenir d'abord Mme Scarron et plus tard Mme de Maintenon, elle fut obligée de se baisser pour regarder son visage. Inutile d'ajouter que le mariage fut un mariage blanc et que l'épousée ne fut qu'une garde-malade.

Cette description devrait assurément nous suffire, s'il n'y avait quelques variantes dans les *déformations*. Le rachis peut en effet être incurvé, comme chez le pauvre Scarron, de la façon la plus variable, en avant ou latéralement, en totalité ou dans l'une de ses portions ; il ne présente pourtant pas la déviation angulaire, due à l'effondrement d'un corps vertébral, qui distingue le mal de Pott. Des vertèbres peuvent s'écraser mutuellement, entrer presque l'une dans l'autre « en lorgnette ». Quand la cyphose est marquée, le thorax est bombé, comme chez tous les bossus ; autrement dit, quand le rachis est « circonflexe », la poitrine est « toute convexe », non seulement parce que cela rime plus ou moins richement, mais parce que c'est, comme nous le verrons, un des signes distinctifs d'avec une autre affection.

Pour la suite, nous renvoyons le lecteur à la savante étude du Dr Léri, parue dans le *Bulletin médical* (1925, p. 793 et sq.)

Echos de la « Chronique »

Un mot de Willette.

On prête au grand artiste qui vient de mourir un mot assez drôle. Il avait conservé la note d'honoraires du médecin qui avait accouché



Achetez ! Il va trépasser !
(Dessin de WILLETTE, annonçant la vente de ses dessins à l'Hôtel Drouot, le 6 mars 1903.)

sa mère, pour le prix de 90 francs. A la suite, WILLETTE avait écrit, lorsqu'il retrouva cette note, ayant déjà l'âge d'homme, cette réflexion : « C'est bien cher pour si peu de chose ! »

Emile Zola et le nombre 17.

Louis de ROBERT a fait erreur, quand il a dit que « ZOLA *avait la superstition du chiffre 13* » ; la *superstition* de Zola portait sur le *chiffre 17*.

Il était hanté par ce nombre. Un jour, dans la rue, il fut renversé par une voiture, et piétiné au point que ses vêtements furent déchirés, et qu'il se retira de la bousculade le front tuméfié, l'arcade sourcilière fendue, non sans avoir pris le numéro de la voiture cause de l'accident. C'était le n° 17. Il rentra dans ce bel état chez lui, et annonça tout triomphant à sa femme qu'il avait été victime du n° 17. Depuis ce jour, chaque fois qu'il prenait une voiture, avant que d'y monter, il faisait le total des chiffres de son numéro, et si ce total donnait 17, il payait le cocher et libérait la voiture.

La mère d'Emile Zola, elle, avait la superstition du chiffre 11.

Echos de Partout

L'embaumement du corps de Lénine (1). — L'embaumement du corps de Lénine a été effectué d'après le procédé du professeur Melnikov-Rasvedenkov, par le professeur Vorobiev, qui y apporta quelques modifications. Il a été fait en deux temps ; immédiatement après sa mort, le professeur Abricossov a été chargé de conserver le corps pendant six jours, délai qui a été ensuite prolongé jusqu'à un mois.

A ce moment, le professeur Vorobiev (de Kharkov) constata deux sortes de modification du corps : d'une part, putréfaction naturelle, et momification d'autre part. La momification était surtout apparente sur le visage et sur la tête.

L'autopsie pratiquée empêcha les opérations d'injection intravasculaire, et il a fallu recourir à un autre procédé.

Les parties desséchées du corps étaient d'abord soumises à l'action de l'eau ordinaire, puis d'un mélange d'eau et d'acide acétique faible, enfin d'eau oxygénée. Les gaz de décomposition de cette dernière attaquant les éléments cellulaires, en facilitaient l'accès à la glycérine et à l'acétate de potasse.

L'idée directrice des embaumeurs consistait à conserver le cadavre sans dessiccation. L'acétate de potasse, sel excessivement hygroscopique, était indiqué. Afin de lui permettre de pénétrer profondément dans les tissus, des incisions profondes ont été effectuées un peu partout ; après quoi, le corps fut imbibé d'alcools, de glycérine, de formaline, tous ces corps contenant de l'acétate de potasse en solution.

Comme résultat de ce traitement, on peut observer une entière disparition des taches parcheminées, et les tissus du corps ne se distinguent nullement des tissus normaux.

(*Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Bordeaux*, 26 août 1925.)

Une nouvelle station néolithique. — Le 1er mars 1924, Emile Fradin, du village de Globel, commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), en labourant le champ dit « Duranton », formant un léger mamelon au fond d'une vallée abritée au nord et à l'est, sur la rive gauche du Vareille, ramena avec le soc de la charrue deux petites briques à cupules, qui attirèrent aussitôt son attention.

Le soir même, il procédait à des fouilles et mettait au jour une longue fosse ovalaire. Dans la terre de remblai, il recueillait de nombreux débris de poteries et une grande quantité de scories.

Le lendemain il découvrait, à une profondeur approximative de

(1) Sur les procédés employés pour embaumer le corps de Lénine, par le Dr Laler. (*Revue franco-russe de méd. et de biol.*, mai 1925.)

o m. 25, à une distance de o m. 50 de la fosse, une brique présentant des signes alphabétiformes.

Au mois d'avril 1925, à la suite d'une note parue dans le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, au sujet de crédits qui n'avaient pu être accordés, le Dr A. Morlet, de Vichy, visita les fouilles de Ferrières, et, considérant qu'il fallait les reprendre, s'entendit, quelque temps après, avec M. Fradin, pour les pratiquer sur de plus grandes bases.

Le Dr Capitan, au cours d'un séjour à Vichy, voulut bien venir les voir sur place et aider leurs auteurs de ses conseils éclairés.

Ces nouvelles fouilles devaient amener la découverte de trois briques à signes alphabétiformes, d'une importante industrie lithique (haches, tranchets, erminette, aiguisoir, maillets avec signes ; instruments agricoles en éclats de roche éruptive ; pointes de lance en silex ; silex pygmées ; palette à cupule pour peinture corporelle, etc., etc.) ; de plusieurs empreintes de mains, d'objets de poteries à support, de lampes en argile, d'un atelier complet de verroterie, d'un timbre matrice avec dépôt d'ocre, de plusieurs symboles solaires, de cornes sacrées en pierre, d'une idole à type viril, etc., etc.

M. Morlet vient de publier de très intéressantes reproductions de cette station.

(*Presse médicale*, oct. 1925.)

Marchands de tabacs contre coiffeurs. — Les coiffeurs munichois, pour augmenter leurs recettes, exposaient à leurs devantures des cigares, des cigarettes de luxe et des blagues à tabac.

Les marchands de tabac, furieux de cette concurrence déloyale, tinrent conseil. Ils décidèrent de commander à une maison de Solingen plusieurs milliers de rasoirs de sûreté et d'afficher à leurs vitrines la pancarte suivante :

Messieurs, attention !
Epargnez votre argent.

Protégez-vous contre les maladies infectieuses, en vous rasant vous-mêmes.

Vous trouverez ici des nécessaires complets :

Rasoir, savon, blaireau, etc.

Les coiffeurs capitulèrent. Ils firent disparaître de leurs vitrines cigares et cigarettes. Les marchands de tabac, ayant obtenu satisfaction, enlevèrent leurs écriteaux. (*Gazette de Bruxelles.*)

Vieux-Neuf Médical

Les premières mentions de l'hypertonie dans le glaucome.

On sait que, dans le glaucome, l'hypertonie oculaire, qui écrase la rétine, est un signe capital pour le diagnostic et le traitement de ce mal qui a fait tant d'aveugles.

Ce signe majeur est-il connu depuis longtemps ?

Le Dr A. Terson a recherché (*Soc. fr. d'Histoire de la médecine, avril 1925*) les origines de cette constatation si importante.

Les anciens traités français, celui de Brisseau sur la cataracte et le glaucome (1709), celui de Saint-Yves (1722), décrivent le glaucome, mais sans parler de l'hypertonie de l'œil.

Jusqu'à la découverte de nouveaux documents, c'est la thèse de Christophe-Paul Beger (*Tubingue, 1744*), dont M. Terson a présenté un exemplaire original, qui donne la première mention de l'hypertonie glaucomateuse, et cela dans l'*hydrophtalmie*, ou glaucome des *enfants*. Leur sclérotique élastique se distend sous l'excès de pression : l'œil devient buphtalme, tout comme le crâne se dilate dans l'hydrocéphalie, et d'ailleurs pour des étiologies analogues. Beger parle de : *turgida tensio, dolor tensionis, dura tensio* ; il pense que l'œil a une *duritiem extraordinariam*, et, comme certains de ses prédécesseurs, conseille la ponction de l'œil hydropique.

Peu après, en 1745, J. Platner, professeur de chirurgie à Leipzig, parle, dans le glaucome *ordinaire* de *l'adulte*, de l'*oculus durus, digito renitens*, de l'*oculus qui durus fit*.

La notion est de plus en plus explicite dans les livres des Demours : Demours père (1702-1795), oculiste de Louis XV, et Demours fils (1762-1836), également oculiste royal. Ce dernier a résumé la pratique paternelle et la sienne dans un très beau traité (1818, avec planches en couleur), et dans un Précis excellent (1821). Dans ce dernier, on trouve couramment la constatation que, dans le glaucome, l'œil est *dur au toucher*. Demours fils parle même d'yeux qui, après avoir été durs, ont repris leur souplesse après un traitement approprié.

Après les Demours et un peu dans tous les pays, la notion de l'hypertonie dans le glaucome devient banale (Mackensie, Middlemore, Desmarres, etc.). Mais ce n'est qu'en 1855 que de Graefe appliquera au glaucome aigu une iridectomie modifiée (sclérotomique), qui triomphera de la maladie et deviendra l'opération antiglaucomateuse typique, les anciennes ponctions tombant à un rôle secondaire et accessoire et ne donnant que des résultats beaucoup plus inconstants.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un geste meurtrier de Maupassant. — Dans son ouvrage, *les Tourmentés, le* Dr Raymond Meunier relate le fait suivant :

Certaines maladies comportent, en leur évolution, des accès d'impulsivité qui peuvent être meurtriers : *c'est le cas de* Guy de Maupassant, *tuant, d'un coup de bille de billard, le malade qui jouait avec lui, dans la maison de santé où il était soigné.*

C'est la première fois, croyons-nous, qu'il est question de cet incident dramatique ; on ne trouve mentionné rien de semblable dans aucun des ouvrages qui ont été consacrés à Maupassant ; de même, on chercherait en vain la moindre allusion à ce geste homicide dans les nombreuses thèses médicales dont la maladie mentale de Maupassant a fait l'objet. Et Dieu sait si l'on a écrit sur cette affection, dont les symptômes, les phases, l'évolution, les manifestations et le dénoûment ont été étudiés, relatés, avec une telle abondance de détails, qu'on pouvait en conclure que rien n'avait été omis, négligé ou laissé dans l'ombre.

Le baron Albert Lumbroso, dans ses *Souvenirs sur Maupassant* ; l'ancien valet de chambre François Tassart, dans le volume portant le même titre ; le docteur aliéniste Lucien Lagriffe, dans l'étude si documentée de « psychologie pathologique » qu'il a consacrée au mal de l'écrivain ; les huit ou dix autres médecins spécialistes qui ont publié des travaux sur le même cas, n'ont pas fait, que nous sachions, mention de l'événement incidemment signalé par le Dr Raymond Meunier. Il serait donc intéressant de connaître la référence sur laquelle s'est appuyé, en l'occurrence, l'auteur des *Tourmentés.*

Le fait, en lui-même, n'a, d'ailleurs, rien d'étonnant ni d'extraordinaire, les accès de fureur étant fréquents à certaine période de la paralysie générale. Mais on peut être surpris de la discrétion qui a été observée, jusqu'ici, sur l'aventure en question.

Pourquoi ne pas ouvrir une enquête sur ce point ? Trente ans après la mort de Maupassant, il n'y a plus aucun inconvénient à préciser dans quelles circonstances le malheureux écrivain, sous l'empire de la démence, devint un meurtrier.

Paul Mathiex.

Le cardinal Mercier et la médecine. — Nous lisons dans la *Vie catholique*, du 30 janvier 1926 :

L'abbé Mercier se plonge dans l'étude des positivistes ; il s'assimile toute la récente production de la psychologie anglaise et française. Il la découvre pleine de théories médicales, fondées sur des expériences de cli-

nique. Qu'importe ! L'abbé Mercier laisse pousser sa barbe, dépose, un instant, la soutane, et le voici qui, dans le Paris de 1880, *suit les cours de Charcot* ; comme, rentré en Belgique, il s'intéresse, avec avidité, *aux travaux du neurologiste van Gehuchten* ; comme il s'astreindra a fréquenter, à Louvain même, maître descendu de sa chaire pour se faire élève, *les cours de physiologie*, de chimie, de mathématiques.

N'y aurait-il pas, pour l'un des contemporains de l'éminent prélat, qui aurait, avec lui, fréquenté CHARCOT et VAN GEHUCHTEN, matière à une petite étude sur *Le cardinal Mercier et la médecine* ?

Dr R. MOLINÉRY (*Luchon*).

Réponses.

Les cheveux courts ; leur ancienneté (XXXIII, 51). — En 1796, les cloches avaient sonné le glas de la monarchie et les horloges comptaient les dernières heures d'un siècle impérissable dans l'histoire et grand dans les arts : BARRAS était *Roi* ; Mme de STAEL, amie de la Jeunesse ; le boiteux évêque d'Autun, TALLEYRAND, ministre ; et la déesse Raison présidait, dans les églises, des fêtes populaires.

Les protestataires, amis de l'ancien Régime, adoptèrent pour se reconnaître le collet noir et la perruque blonde à oreilles de chien ; ils fredonnaient dans les rues un refrain anti-jacobin.

Les dames de ce parti, unissant aux inspirations de la mode un souvenir sinistre, adoptèrent, en faisant couper leurs cheveux, « *la coiffure à la sacrifiée* », imitant en cela les victimes préparées pour la guillotine.

Puis la mode passa et reparut en 1836 sous le nom de « *à la Jeanne d'Arc* » ; MARIE D'ORLÉANS venait de lancer, sans le savoir, la mode, en présentant sa statue de Jeanne d'Arc... Disparue avec les journées révolutionnaires de 1848, pour reparaître avec la 3e République, sous le nom de « *à la Ninon* », cette mode fut lancée par une tapageuse excentrique du temps, qui vécut plusieurs années près d'Orléans.

Cette mode, reconnue *mauvais genre* par nos mères, fit une assez longue éclipse, pour reparaître avec la « *garçonne* », en ces dernières années.

Dr Georges PETIT (*Orléans.*)

Courir comme un dératé (XXXII, 50,187 ; XXXIII, 26). — M. Victor THÉVENET sort de la question posée. On demandait l'origine, l'étymologie de l'expression ci-dessus, et il nous donne la pathogénie du phénomène douloureux qui l'a justifiée.

Mais sa réponse est fort intéressante... en raison de l'erreur formidable qu'elle me semble contenir, et qui est d'attribuer à l'aérophagie le point de côté !

Comment le point de côté, qui peut survenir en quelques secondes, résulterait-il de l'aérophagie ; et puis, quel serait donc le

mécanisme de celle-ci ? Va-t-on supposer l'œsophage béant comme un entonnoir, et le cardia s'ouvrant complaisamment, pour que l'air s'y *engouffre*, comme en un tuyau de ventilation ? Alors, pourquoi l'automobiliste, le mécanicien de chemin de fer, etc., ne sont-ils pas, en quelques instants, gonflés comme des outres ? Et pourquoi pouvez-vous, assis sur une chaise, vous livrer à une centaine d'inspirations forcées, sans obtenir le point de côté ?

Encore une fois, on voit bien que les honorables auteurs de ces explications n'ont jamais couru.

Eh bien ! pour calmer le fou rire des mânes de Molière, et malgré mon âge déjà réfrigérant, j'ai voulu, afin de pouvoir parler en connaissance de cause, refaire l'expérience du point de côté, en observant le phénomène au point de vue de l'aérophagie. Voici, en peu de mots, le résultat de cette observation :

1° Course au trot, respiration exclusivement nasale : point de côté entre le 7e et le 8e hectomètre.

2° Galop effréné, trois inspirations nasales, puis quelques respirations à pleine bouche : point de côté à la 43e seconde.

Si, après cela, quelqu'un nous parle d'aérophagie, et surtout d'aérocolie, je consens à... lui donner raison pour couper court !

Lorsque j'avais vingt ans, comme dit la chanson de cette heureuse époque, je courais facilement au trot, 10 kilomètres, sans interruption, chose que j'ai souvent faite. Il est bien vrai que le point de côté se produisait alors facilement tout de suite après les repas, et il en est de même aujourd'hui. M. Victor Thévenet le remarque lui-même. Mais cela n'a rien à voir avec l'aérophagie, et, bien mieux, suggère tout de suite une autre explication.

Ballottement des viscères ; tiraillement sur leurs insertions et sur celles du diaphragme ; avertissement donné par les plexus ? Aux anatomo-physiologistes de chercher de ce côté, de nous dire pourquoi la région splénique est le siège de la douleur, et de nous donner pour renseignements autre chose que... du vent !

Gustave Jubleau (*Nice*).

— Je ne sais si tous les médecins partagent l'opinion exprimée par le Dr Victor Thévenet, de Lyon, sur les origines de « Courir comme un dératé » (XXXII, 50,187). J'estime qu'elle est discutable.

L'aérophagie ne me semble pas être la cause du point de côté. Et d'abord, le point de côté ne siège pas uniquement à gauche. On le ressent aussi à droite.

Quand on court vite, quand on tousse violemment (quintes de coqueluche, ingestion de liquide ou d'aliments dans les voies respiratoires), quand on est pris de fou rire, on provoque un véritable spasme du diaphragme et l'on tire brutalement sur ses attaches. Instinctivement, on se courbe en deux, et l'on porte les poings à hauteur des fausses côtes, pour aplatir le thorax et rendre flou le

diaphragme. Et malgré tout, la douleur vous arrête net. Il faut abandonner la course.

Les anciens reconnaissaient à la rate un rôle épuratoire. Un mauvais fonctionnement de la rate, une obstruction, réagissaient plutôt sur le moral, tout en alourdissant l'organisme.

Je trouve dans les *Remèdes charitables de Mme Fouquet,* livre édité par Certe, marchand libraire, à Lyon, en 1680, une « recepte pour soulager les personnes rateleuses ».

Il y a beaucoup de personnes qui ont souvent la rate opilée, et qui par là deviennent pesans, stupides et mélancoliques. Ils recevront un soulagement notable de ce mal. *Primo,* s'ils s'accoutument de boire avec une écuelle faite de bois de tamaris pendant longtemps, gardant cette méthode que la liqueur, vin ou eau, restera dans le vase au moins un demy quart d'heure avant la boire. *Secundo,* lorsqu'ils marchent, et surtout lorsqu'ils montent ou descendent les degrez, ils feront bien d'avancer le pied gauche toûjours le premier.

Suit une formule de pilules pour les obstructions de la rate :

Prenez de gomme ammoniac, quatre drachmes, de rhuharbe, d'aloës, crême de tartre, safran de mars, de chacun une dragme, myrrhe, safran oriental, et de mastic, de chacun deux dragmes, le tout étant mis en poudre, avec du syrop d'absynthe, vous en formerez une masse de pilules. La doze est d'une dragme, dont vous en formerez sept pilules avec le même syrop. Vous prendrez ces pilules le matin trois heures avant le repas, deux fois la semaine.

On s'explique maintenant pourquoi les militaires prescrivent aux fantassins de partir du pied gauche !

Napoléon Landais, dans son *Dictionnaire général et grammatical des Dictionnaires français* (Paris, Bureau Central, 1834), définit : Dérater, v. act. (dé-ra-té), ôter la rate. — Et : Dératé, e, part. pass. de dérater et adj. : figur. ; gai, éveillé, rusé : *une petite dératée,* celle qui en sait plus qu'on n'en sait d'ordinaire à son âge.

J. Jacob.

Nez et puissance génésique (XXXIII, 22). — La *Chronique médicale* du 1er janvier 1926 reproduit une lettre dans laquelle Voltaire complimente son confrère Marmontel sur son prochain mariage et sur les promesses de bonheur que lui assure sa conformation nasale. Sans doute le malin vieillard n'ignorait-il pas la renommée priapique du futur époux, renommée dont Stendhal assurait plus tard avoir reçu la confidence d'un contemporain.

Marmontel allait à dix sans se fatiguer, c'est ce qui fit ses succès dans le monde et la plus grande partie de sa réputation en littérature. Une femme était sûre d'avoir du plaisir ; il avait 5 pieds 7 à 8 pouces, le sourcil noir, les épaules larges : enfin, c'était un véritable Auvergnat (1).

Dr Maljean.

(1) Stendhal, *Journal,* édit. Stryienski, p. 141.

Revue biblio-critique

Collection Anas, par Léon Treich. — **Barbey d'Aurevilly**, par Henry Bordeaux, — **Mozart, sa vie et ses œuvres**, par J.-G. Prod'homme. — **Les Cités d'Arts: Paris**, par Marcel Poëte. — **Une Vie de cité : Paris, de sa naissance à nos jours**, par Marcel Poëte. — **Papes et Cardinaux dans la Rome moderne**, par Carlo Prati. — **Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge**, par le Dr Louis Pastor, t. XI. — **Souvenirs d'un Médecin des Prisons de Paris**, par le Dr Léon Bizard. — **Dans la forêt normande**, par Ed. Herriot. — **Paul-Louis Courier, son domaine de la Chavonnière, sa vie intime et son assassinat, amis et ennemis, monuments élevés à sa mémoire**, par L. Marchadier. — **Paul-Louis Courier, Parisien**, par André Lelarge. – **Le docteur Koreff** (1783-1851), par Marietta Martin. — **Autour de Voltaire**, par F. Vézinet. — **Les transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution** (1789-1800), par Max Frey. — **Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance**, par E. Rodocanachi. — **Brigands d'autrefois : La Fontenelle, seigneur de la Ligue** (1572-1602), par Jean Lorédan. — **La maladie de l'amour**, par le Dr Paul Voivenel. — **Choses du terroir Castrais**, par le Dr Charles Vidal. — **La Coutume en Epidaure**, par François Poncetton. — **Autres Contradictions**, remarques et anecdotes (5e série), par Charles Régismanset.

L'anecdote ! Nous sommes tous friands d'anecdotes, et voici qu'un de nos confrères nous procure la joie d'en savourer de délicieuses. Grâces soient rendues à Léon Treich, qui a collecté, avec le bon goût, le tact et l'érudition que tout le monde se plaît à lui reconnaître, des *Histoires Enfantines*, *Histoires de vacances*, *Histoires anglaises*, *Histoires théâtrales*, *Histoires gauloises*, qu'il a entremêlées de bon mots empruntés aux plus spirituels humoristes de notre époque et qui nous valent : l'*Esprit de* Tristan Bernard, de Sacha Guitry, d'Aurélien Scholl, et de notre illustre confrère Clémenceau. Le libraire Gallimard a été heureusement inspiré d'éditer cette collection qui ne saurait manquer d'obtenir un grand et mérité succès.

* * *

Nous ne nous lassons pas d'entendre parler de Barbey d'Aurevilly, le Walter Scott normand. Cette figure étrange nous attire ; ce paladin de lettres nous est éminemment sympathique. Aussi, nous

plaisons-nous à recommander la plaquette que vient de lui consacrer M. HENRY BORDEAUX, plaquette dont l'intérêt se rehausse de 7 gravures hors texte et 3 fac-similés d'autographes (PLON, éditeur).

*
* *

La biographie de MOZART, par M. PROD'HOMME, est, avant tout, psychologique ; comme le déclare l'auteur, elle vise à découvrir les secrets ressorts de l'inspiration de l'artiste, qu'on a trop considéré jusqu'à présent comme un génie de création spontanée, sans antécédents et sans lien avec le milieu qui l'a vu se développer.

Cette vie de Mozart est, à vraiment parler, une traduction-adaptation de l'allemand ; mais nous devons savoir gré à M. Prod'homme de nous l'avoir rendue accessible dans un français élégant et correct.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs le chapitre sur la dernière maladie et la mort de MOZART, qui est un modèle de critique médicale rétrospective, et où l'auteur a, d'ailleurs, mis largement à profit une étude de notre regretté collaborateur BARRAUD, publiée ici même, et qui n'est point passée inaperçue. (DELAGRAVE, édit.)

*
* *

Nous ne pouvons que signaler la nouvelle collection entreprise par M. ARMAND DAYOT, sur les Cités d'Art. M. MARCEL POËTE, le savant bibliothécaire de Lepeletier-St Fargeau, a, pour son compte, assumé la tâche de nous parler de Paris ; et c'est ainsi que sont déjà parus : *l'Art à Paris à travers les âges, les Thermes, les Arènes, le Palais et Notre-Dame, les anciennes églises* ; enfin, *le Louvre et les Tuileries, les places et avenues, et les monuments divers.*

Chaque ouvrage de cette collection est un véritable pèlerinage d'art, d'histoire et d'érudition. Il est enrichi de nombreuses illustrations, qui sont autant de documents destinés à éclairer le texte et à le compléter. (Editions NILSSON, 8, rue Halévy, Paris.)

*
* *

M. MARCEL POËTE, que sa situation de directeur de l'Institut d'Histoire et de Géographie de la ville de Paris, prédisposait merveilleusement à l'œuvre qu'il a entreprise, de nous décrire la vie de la cité parisienne par l'image, vient de publier un magnifique album, sous le titre de : *Paris, de sa naissance à nos jours.*

C'est le cadre même où vivaient nos ancêtres qui est mis sous nos yeux charmés : seigneurs et négociants, gens de plaisir et humbles artisans. Plus de 600 gravures, d'après des estampes, des dessins, des miniatures, et, dans des temps plus modernes, des photographies, nous restituent le passé disparu ; mais M. Poëte a accompagné chacune de ces illustrations d'une légende précise et

claire, où se reconnaît son érudition avertie, qui ne fait aucune part à la conjecture, et qui offre toute sécurité aux travailleurs, dont l'auteur est un guide sûr et toujours bien informé. (Paris, Aug. Picard, 82, rue Bonaparte.)

*
* *

Qui n'est curieux de connaître la vie intime et familière du chef suprême de la chrétienté ? Comment l'auteur du livre que nous avons sous les yeux a-t-il pu s'introduire dans le palais fermé qu'est le Vatican ? C'est son secret, que nous ne chercherons pas à pénétrer. Nous retirons de la lecture de son intéressant ouvrage cette impression que les pontifes, dont le prestige, à distance, est si considérable, sont comme nous tous, des êtres humains, « à la fois simples et grands », et qui ne perdent rien à la révélation de leur existence privée, bien au contraire. Deux curieux chapitres ont retenu plus particulièrement notre attention : un, sur les Papes et les exercices physiques ; et le second, sur la manière dont sont élus les Papes. On n'a rien écrit de plus passionnant sur le Conclave et ses mystères. (Plon, éditeur.)

*
* *

Nous n'avons pas à faire l'éloge de la magistrale *Histoire des Papes*, du Dr Louis Pastor, traduite de l'allemand par Alfred Poizat. Le tome XI, qui vient de paraître chez l'éditeur Plon, a surtout trait au fameux Concile de Trente et aux colloques religieux de Worms et de Ratisbonne. Il se termine par une biographie des plus attachantes du fondateur de la Compagnie de Jésus, le célèbre Ignace de Loyola.

*
* *

Quel est le lecteur de la *Chronique* qui ne se souvienne des articles, vraiment « sensationnels », sur Mata-Hari, qu'a publiés dans cette revue le Dr Léon Bizard ? Tout le monde s'est accordé à reconnaître le récit des derniers moments de cette aventurière, comme le plus impartial, le plus dramatique, le plus *vécu* qui ait paru sur ce triste personnage.

On retrouve ce récit dans les *Souvenirs d'un médecin des prisons de Paris*, mais notre collaborateur y a joint les détails les plus véridiques sur la Petite-Roquette, sur la Santé et quelques-uns de ses « clients » les plus notoires, tels que Villain, l'assassin de Jaurès, Duval et Lenoir ; enfin, Bolo-Pacha, dont le rôle ne semble pas avoir été entièrement élucidé.

Au résumé, livre d'agréable lecture, plein de vie, de mouvement ; on pourrait presque dire que c'est du grand reportage, mais qui ne s'écarte jamais de la vérité (Paris, Grasset).

*
* *

On a beaucoup parlé dans la grande presse du récent ouvrage de M. EDOUARD HERRIOT, *Dans la forêt normande*. L'ouvrage se compose de six chapitres assez disparates ; un seul retiendra notre intérêt, celui qui a trait à CHARLOTTE CORDAY et à MARAT. De celui-ci, M. Herriot nous donne un portrait remarquable. Il a lu tout ou à peu près tout ce qui a été écrit sur ce personnage, si diversement jugé et qui, comme le dit l'auteur avec beaucoup de sens, attend encore un biographe impartial (1). Nous nous sommes, pour notre part, efforcés à l'impartialité, mais nous n'avons étudié que le Marat homme de science ; il reste à faire connaître l'homme politique. M. Ed. Herriot l'a seulement silhouetté, mais son croquis vaut d'être signalé. Il est consciencieusement tracé ; les grandes lignes en sont exactes. Ce n'est qu'un travail d'approche, mais il a son mérite. La haute situation de l'auteur ne saurait nous empêcher de le reconnaître. (HACHETTE, Paris.)

*
* *

Le centenaire de PAUL-LOUIS COURIER a donné l'essor à une floraison exceptionnelle d'ouvrages relatifs au pamphlétaire et, en particulier, aux circonstances de son assassinat. Mentionnons, à cet égard, un curieux opuscule de M. L. MARCHADIER (Imprimerie Tourangelle, Tours) ; et un ouvrage des plus intéressants de M. ANDRÉ LELARGE, sur PAUL-LOUIS COURIER, PARISIEN, qui vient combler quelques lacunes, même après les travaux si remarquables de MM. Robert GASCHET et Louis DESTERNES, qui semblaient ne devoir rien laisser à glaner après eux. (*Les Presses universitaires de France*, 49, boulevard Saint-Michel, Paris.)

*
* *

Nous pensons ne pas nous trop vanter, en déclarant que nous avons « découvert » au public français le Dr KOREFF, à qui Mlle Marietta MARTIN vient de consacrer sa thèse de doctorat ès lettres.

Peut-être avons-nous traité cet aventurier avec moins d'indulgence qu'elle ; mais pour nous, ce peu estimable confrère n'est pas seulement un aventurier intellectuel, mais un espion qu'accueillirent les salons romantiques, où il avait réussi à se faufiler et à exercer sa fructueuse, mais malpropre industrie. Reconnaissons, pour être juste, que son nouveau biographe nous apporte bien des précisions sur le personnage qui eut l'heureuse fortune d'être le commensal

(1) Dans son jugement sur Marat, notamment sur sa responsabilité dans les massacres de septembre, M. Herriot s'est montré vraiment impartial, il n'est que juste de le reconnaître.

de MUSSET, MÉRIMÉE, HEINE, de HUMBOLD, etc. et dont seul presque, BALZAC, avec son habituelle divination, avait de bonne heure percé à jour le rôle ténébreux. (Paris, Ed. CHAMPION.)

*
* *

« Multiforme et contradictoire », selon l'expression même de l'auteur, nous apparaît VOLTAIRE, dans la très attachante brochure que vient de publier M. F. VÉZINET, sous le titre très modeste de : *Autour de Voltaire.* C'est un recueil d'études qui ont, pour la plupart, paru dans des revues littéraires, et qui méritaient de ne pas y être enfouies. Il suffira d'énumérer les principaux chapitres pour en laisser pressentir l'intérêt : *Voltaire et son homme d'affaires à Ferney* ; *L'affaire du chevalier de la Barre et sa répercussion sur Voltaire* ; *Rousseau ou Diderot*, etc. (Paris, Ed. CHAMPION.)

*
* *

La Révolution françaises a été féconde en néologismes, Quels sont les traits caractéristiques de cette création de néologismes ? Qu'en est-il resté dans la langue moderne ? C'est ce qu'a voulu rechercher M. MAX FREY, dans la thèse qu'il a présentée à la première section de la Faculté de philosophie de l'Université de Zurich, pour obtenir le grade de docteur. L'auteur a bien mis en relief l'influence considérable de la République et de la vertu romaine, dont les chefs révolutionnaires avaient l'esprit comme hanté. Nombreures sont les citations latines dans les journaux de cette époque tourmentée ! A des circonstances nouvelles devait correspondre une terminologie nouvelle ; cette terminologie était, elle-même, une révolution dans l'histoire de la Révolution, elle en porte nettement l'empreinte ; ainsi, d'ailleurs, qu'avec notre collaborateur L. Nass, nous l'avions déjà montré, dans notre *Névrose révolutionnaire*, dont M. MAX FREY semble ignorer l'existence. Evidemment, on ne peut tout connaître. (Paris. *Les Presses Universitaires de France.*)

*
* *

Voici que, peu à peu, nos écrivains, si dédaigneux naguère encore de la physiologie pour l'explication de la psychologie, reviennent à une plus saine compréhension. Dans son livre sur le *Duc de Morny*, que j'ai lu avec un plaisir que je voudrais faire partager à mes lecteurs, M. MARCEL BOULENGER, tout en mettant en garde contre les exagérations de MICHELET, proclame :

Il est certain que la connaissance des habitudes corporelles aide merveilleusement à comprendre les âmes. Croit-on qu'il est indifférent de savoir de quelle façon dégoûtante mangeait, buvait et bavait en même temps le plus grand, mais le plus édenté de nos rois, Louis XIV, lequel, en outre, se parfumait peut-être, mais — comme tous ses contemporains, — nesclavait

jamais, si l'on veut apprécier les femmes de cour en ce temps-là ? Non, car il n'en était pas une qui ne se fût passionnément suspendue à ces inquiétantes lèvres royales ; pas une pour qui la familiarité la plus intime du roi ne signifiât délices et ambroisie. On songe avec plus de plaisir à l'humanité dès qu'on n'en oublie rien.

Ce qui nous a plu tout particulièrement dans cette monographie écrite *con amore* — cela se sent ! — c'est que le biographe a su parler, avec un tact exquis, de ce grand seigneur dont il a pris le ton et les manières, comme s'il l'avait personnellement approché. Et cela, c'est du grand art. Ce livre mérite de rester, il restera. Nous n'avons aucun mérite à le prophétiser.

*
* *

Nous goûtons tout particulièrement les ouvrages historiques de M. E. Rodocanachi, non pas seulement pour leur sûreté de documentation, mais encore pour l'agrément du récit, toujours conduit d'une façon alerte et d'où la vie n'est jamais absente. Dans *Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance*, le chapitre sur Alexandre VI nous attirait, entre tous autres. Nous avons été heureux de nous rencontrer avec l'auteur, dans la façon de juger cette famille des Borgia, qui, s'il fallait en croire certains, relèverait plus du tératologiste que de l'historien. On en doit rabattre !

Sans être une sainte, la fameuse Lucrèce n'était pas le monstre de lubricité que l'on nous a dépeint. Le romantisme est passé par là. L'histoire ne se contente pas à si bon compte (1). Et puis, nous l'avons souvent écrit, il convient de replacer les personnages dans leur cadre, avant de porter sur eux une sentence définitive. Ce siècle de la Renaissance, et surtout de la Renaissance italienne, sort de la norme. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus ; on en sait assez, d'après ce rapide aperçu, pour pressentir le grand intérêt du livre de M. Rodocanachi, dont la lecture vous procurera plaisir et profit, tout à la fois. (Paris, Hachette.)

*
* *

Les mêmes observations peuvent être présentées à propos de l'ouvrage de M. Jean Lorédan : *Brigands d'autrefois* ; *La Fontenelle, Seigneur de la Ligue* (1572-1602). Historien consciencieux et érudit, qui n'est jamais ennuyeux, tel pourrait être défini notre sympathique confrère ès lettres, M. Jean Lorédan. La phrase est courte et incisive, la narration vive et pittoresque. On tourne les feuillets sans hâte et on ne quitte le livre qu'au dénouement. Cette « histoire de brigand » est la plus dramatique qui soit. La résumer ? Lisez-la plutôt, nous ne voulons pas vous sevrer d'un plaisir que nous gâterions en le déflorant. Ajoutons que l'action se passe au temps de la Ligue, époque entre toute passionnante ! (Paris, Perrin et Cie.)

(1) V. le chapitre sur Lucrèce Borgia dans notre *Enfer de l'histoire*, où nous avons essayé de porter sur elle un jugement impartial, tout au moins objectif.

*
* *

La Maladie de l'Amour, ce titre est prometteur et il tient ses promesses ; les sous-titres sont suggestifs à souhait, l'ouvrage est substantiel, le lecteur n'est pas déçu.

Ce n'est pas, toutefois, la première fois que l'on considère l'amour comme une déviation pathologique. Un certain JACQUES FERRAND, l'Agenois, avait eu cette conception, il y a quelques siècles. M. PIERRE MAURIAC l'a fait récemment revivre, trente ans après celui qui écrit ces lignes. On ne peut tout savoir ! M. VOIVENEL, qui est un grand liseur devant l'Eternel, ignore-t-il ce petit bouquin, nous ne nous risquerions pas à l'affirmer. Au surplus, il n'importe. Notre distingué confrère a des vues originales, il les expose dans un style savoureux, nous serions bien difficile d'exiger plus. Ses néologismes sont parfois un peu... imprévus, mais l'auteur a du tempérament, et cela nous plaît par-dessus tout.

Le Dr VOIVENEL soumet tour à tour à son scalpel l'amour platonique ou cérébral, l'amour conjugal, l'amour physique, et c'est prétexte à des notations dont quelques-unes seraient à reproduire, si la place ne nous était parcimonieusement mesurée. J'épingle, cependant, cette définition de MICHELET, non de l'historien, mais de l'auteur de l'*Amour* : « Un jeune amoureux à l'âme de séminariste, ayant encore des boutons d'acné sur la figure. » Voulez-vous un autre aphorisme : « L'amour conjugal meurt surtout par auto-intoxication. » On en pourrait relever des centaines comme cela dans l'ouvrage du Dr Voivenel, et ce n'est pas un mauvais compliment que j'entends lui faire. Son livre fait penser. Il est à lire et à reprendre de temps en temps ; c'est certainement un des meilleurs sortis de l'écritoire de notre confrère, qui est loin d'avoir épuisé son effort. (Paris, *Éditions du Siècle*, 12, boulevard Saint-Michel).

*
* *

Pour occuper ses loisirs, en province plus qu'ailleurs, est-il tâche plus agréable que de décrire le coin où l'on passe sa vie quotidienne ; de « soulever le voile de ses légendes, de son histoire, de ses mystères et de ses beautés, afin d'en scruter l'âme ? » C'est cette âme locale que s'est attaché à nous restituer le Dr CHARLES VIDAL, dans ses *Choses du terroir castrais*. Il suffira de donner les titres des principaux chapitres de cet ouvrage, pour en laisser deviner l'attrait : honoraires de jadis ; les apothicaires de Castres au XVIIe siècle ; un compte d'apothicaire castrais au XVIIIe siècle ; noms de médecins donnés à des rues, etc. Mais nous signalerons, avant tout, une importante contribution au folk-lore du pays castrais : les superstitions médicales tiennent, dans ce volume, une vingtaine de pages, dont, à l'occasion, nous reproduirons des fragments, avec l'agrément de l'auteur, toutefois. Et ce nous sera un

nouveau prétexte de louer son labeur et de l'encourager à y persévérer. (E. H. GUITTARD, 6, passage Verdeau, Paris ; et 7, rue Ozenne, Toulouse.)

*
* *

L'auteur de *la Coutume en Epidaure* s'intitule « un affranchi ». Qu'est-ce à dire ? Qu'il brûle ce qu'il a naguère adoré et renie jusqu'au titre qu'il a longtemps porté ? En tout cas, il n'est pas tendre pour ses confrères, M. François PONCETTON ; mais c'est de la fine satire et on lui pardonne cette ironie, tranquille et narquoise, parce que le fiel en est absent, sinon l'esprit. On ne saurait donner une idée de cet ouvrage sans en reproduire des extraits ; c'est ce que nous nous proposons de faire, l'occasion aidant. (Paris, *Editions du Siècle.*)

*
* *

Notre ami RÉGISMANSET publie la 5e série de ses *Contradictions*. Ceux qui ont lu les précédentes, en ont goûté le charme. C'est un bréviaire exquis, un écrin de perles rares et serties avec art. Cueillons, au hasard, quelques fleurs de cette anthologie.

« Dès lors qu'on a été assez sot pour commencer, il faut essayer de bien finir .»

« C'est en amour surtout, m'a confié un jour RACHILDE, qu'on peut dire que c'est la fonction qui crée l'organe. »

« Avec du caractère, on a raison de bien des souffrances morales, mais d'une sciatique ! »

BOURGET, dit-on, posa un jour à BARBEY D'AUREVILLY, cette indiscrète question : « Est-il vrai, maître, que vous ayez de mauvaises mœurs ? »

A quoi le connétable de répondre : « Mes principes ne me l'interdisaient pas. Tous mes goûts m'y portaient. Seule, la laideur de mon sexe m'en a toujours détourné. »

Ce n'est peut-être pas du tout à fait inédit, mais on revoit toujours avec plaisir ses vieilles connaissances.

C.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

33e ANNÉE No 4 1er Avril 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire littéraire

Les aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de Delille (1).

Par M. le Dr L. LORION (*de Paris*).

Après le malade, nous avons à étudier, en DELILLE, l'écrivain médical. Certes, notre auteur n'est ni un clinicien, comme SAINT-SIMON, ni un consultant, comme Mme de SÉVIGNÉ. Plus apte à peindre qu'à inventer, il décrit pour décrire, encore qu'il s'en défende (2). C'est ainsi qu'il a traité les sujets les plus variés. Les sciences physiques et naturelles lui ont fourni la matière d'un long poème : *Les Trois Règnes*, et, dans cet ouvrage, comme dans la plupart de ses autres productions, les sciences médicales tiennent une place assez considérable. Mais, qu'il s'agisse de traits isolés ou de tableaux didactiques plus ou moins développés, ces morceaux ne se prêtent guère à une étude d'ensemble ; trop souvent il n'existe aucun lien entre eux, ou ils ne sont reliés que par des transitions purement artificielles ; trop souvent aussi, l'objet principal se trouve noyé dans le flot des détails accessoires, au point que la discrimination de ces divers éléments devient extrêmement malaisée.

Pour simplifier notre travail, sans en amoindrir la documentation, parcourant dans l'ordre de leur publication la série des œuvres de Delille, nous indiquerons sommairement les sujets médicaux ou paramédicaux qu'elles contiennent, et nous en citerons, avec le minimum de commentaires, les passages les plus représentatifs.

*
* *

Outre l'*Epître* à Mr LAURENT (sur un bras artificiel), et le madrigal adressé à Mme VIGÉE-LEBRUN, poésies dont il a été parlé précédemment, deux autres pièces, tirées des *Poésies fugitives*, méritent, à des titres divers, notre attention.

La première, de facture médiocre, est marquée d'un double caractère médical, en même temps qu'elle touche à un point d'histoire locale capable d'intéresser certains lecteurs. La deuxième est un pimpant badinage, dédié à un «aimable goutteux ».

(1) Cf. *Chronique médicale*, mars 1924, pp. 89-91 ; mars et avril 1925.
(2) Cf. Préface des *Trois Règnes*, par DELILLE.

I. Couplets pour la fête de M^r. M...

Dans la famille
Autrefois j'arrivais gaîment ;
Mais aujourd'hui, sur ma béquille (1),
Je viens un peu moins lestement
Dans la famille.

. . . .

Le cœur me grille
De revoir le charmant Clamart (2).
Le bon goût, l'élégance y brille
Et son bois me doit pour sa part
Une béquille.

Ce coin de terre
(Loin de lui ce lugubre honneur !)
N'est pas ce gîte où l'on enterre (3).
Le Ciel garde pour le bonheur
Ce coin de terre.

. . . .

Comme Antigone,
Qui se traîne à faire pitié,
Ma Muse boite et m'abandonne,
Car mon vers est estropié
Comme Antigone.

. . . .

(1) En réalité, il s'agissait de Mme Delille, qui avait eu une fracture de jambe et sortait pour la première fois. Une lettre de Delille « à M. le marquis d'Etampes » précise le fait : «... On avait interdit à Mme Delille tout (*sic*) espèce de mouvement, mais rien ne saurait contraindre les mouvements de nos cœurs ».

(2) Jacques Delille demeura à Clamart de 1770 à 1780 et y écrivit une grande partie du poème des *Jardins*. Au cours d'un long exercice professionnel dans cette gracieuse localité suburbaine, l'auteur de cette notice a eu la bonne fortune, non de découvrir, mais de retrouver le pavillon habité par le poète. Ce pavillon, avec sa tourelle, est encore visible de nos jours : c'est une construction simple et sans caractère, englobée dans des bâtiments disparates, ultérieurement ajoutés ; le tout fait partie de la propriété sise au n° 1 *bis* de la rue de *la Forêt*, à environ 200 mètres du bois bien connu des Parisiens, et à environ 600 mètres à l'ouest de l'ancien château de Clamart. De celui-ci il ne subsiste que la grosse tour de la mairie, les communs (au n° 45 de la rue du Trosy), qui ont gardé un certain cachet architectural, et les deux colossales têtes mythologiques qui ornent depuis peu la porte cochère du n° 24 de la rue de Paris. Ces données sont confirmées par l'impromptu suivant :

« Au sujet d'un dîner proposé par M. Delille, qui habitait auprès du château un pavillon au jardin de Clamart » :

Le Belvéder, du fracas peu jaloux,
Et comme de raison jusqu'ici très-modeste,
L'autre jour d'un ton un peu leste,
Au Château donna rendez-vous.
Il eut raison ; il me rappelle
Ce vieux mot qui convient à son humble *tourelle* :
« Voyons toujours plus grand que nous. »

(3) Delille fait allusion au cimetière dit *de Clamart*, qui existait encore à son époque à l'endroit où est aujourd'hui l'Amphithéâtre des Hôpitaux, rue du Fer-à-Moulin, V^e arrondissement.

Sur Antigone
Œdipe s'appuyait jadis;
Comme lui, sans yeux, sans couronne,
De mon destin je m'applaudis
Près d'Antigone.
. . . .

II. A UN AIMABLE GOUTTEUX.

Cher d'Aigremont, d'où te vient à ton âge
Ce mal effréné dont la rage
Au grand galop suit ton rapide essieu;
Et pour qui, t'éloignant de ton doux parentage,
Tu te mets en pélerinage
Pour je ne sais quel triste lieu,
Où l'eau du cru sera ton seul breuvage ?
Est-ce le dieu du vin ? est-ce l'aveugle dieu ?
Le buvais tu mousseux ? la trouvais-tu jolie ?
Ou bien est-ce à la fois l'une et l'autre folie ?
(Car de l'une et de l'autre on te soupçonne un peu) ;
A ton retour tu nous en dois l'aveu.
En attendant, hélas ! la goutte est du voyage,
Mais tu la souffres comme un sage
Et la chantes comme Chaulieu.

*
* *

Les traductions des poèmes de VIRGILE, de MILTON et de POPE, faites en vers français par DELILLE, ne contiennent d'autres données médicales que celles qu'y ont introduites les auteurs originaux : telle, par exemple, la classique description de l'épizootie, au IIIe chant des *Géorgiques*. Fidèle interprète de son texte, le traducteur n'y a ajouté rien de personnel.

*
* *

En 1774, Jacques Delille vint occuper à l'Académie française le fauteuil du savant mathématicien, naturaliste et explorateur LA CONDAMINE. Dans son discours de réception, il loua avec éloquence les nombreux et hauts mérites de son prédécesseur ; il célébra surtout, en termes particulièrement dithyrambiques, à grand renfort de ces périphrases dont il avait déjà le secret, la lutte entreprise par La Condamine en faveur de la variolisation.

Où M. de La C..., dit-il, déploya à la fois l'homme sensible, l'homme éloquent et l'excellent citoyen, ce fut dans la défense de cette méthode, source de tant de débats, qui se vante de prévenir un mal affreux par le mal lui-même. Il lui fallait combattre à la fois les médecins, les moralistes, la voix du préjugé, la voix même du sang et de la nature... A la force de l'éloquence il joignit l'activité des démarches, et enfin, pour pousser à bout ses adversaires, il offrit de se faire inoculer lui-même. Peu de philosophes hasarderaient de pareilles preuves de leurs opinions.

Déplorant que « le peuple le plus éclairé de l'Europe ait été un des plus lents à adopter une pratique connue depuis longtemps

chez les peuples barbares », le récipiendaire évoquait ensuite les deuils royaux causés par la variole : la mort du GRAND DAUPHIN en 1711 ; celle, toute récente, de LOUIS XV ; le courageux dévoûment de MESDAMES DE FRANCE, qui bravèrent les horreurs de la contagion pour soigner leur père ; le noble exemple donné par le roi LOUIS XVI, ses frères le comte de PROVENCE et le comte d'ARTOIS, et sa sœur MADAME ELISABETH, « en se soumettant à cette méthode dont M. de La Condamine fut l'intrépide défenseur » (1).

*
* *

Les Jardins (2) ne nous offrent qu'une menue brindille, c'est-à-dire une demi-douzaine de vers sur l'utilité des jardins publics dans l'hygiène urbaine. Autour des massifs de verdure qui contribuent à assainir, en les embellissant, ces espaces ouverts à l'air et à la lumière, nous voyons

Le vieillard dont le cœur se sent épanouir,
Et d'un beau jour encor se hâte de jouir ;
La jeunesse en sa fleur et la santé riante ;
Et le convalescent, à la marche tremblante,
Qui, pâle et faible encor, vient sous un ciel vermeil
Pour la première fois saluer le soleil.

*
* *

A peine plus abondante que celle des *Jardins*, la récolte de *l'Homme des Champs* (3) se réduit pour nous à un petit nombre de fragmentaires citations. Voici d'abord un timide essai de climatologie :

Et qui ne connaît point le pouvoir des climats ?
Le tigre parmi nous ne se reproduit pas.
. . . .
Et sans lait pour son fils, la mère européenne
Le remet dans l'Asie à la femme indienne.

Parlant de certaines plantes, le poète signale

Leurs utiles vertus, leurs poisons salutaires,

et il remarque, en note, que « le médecin habile ne connaît guère de poison qui soit absolument tel : la ciguë, la belladone, la jusquiame, l'aconit, le colchique deviennent des remèdes ». Tout le monde est d'accord sur ce point.

Plus contestable est l'assertion concernant le nénuphar,

. . . . ami de l'humide séjour,
Destructeur du plaisir et poison de l'amour.

(1) Ce paragraphe est le résumé d'un article sur la variolisation, publié par nous dans le *Journal des Praticiens* (27 janv. 1923), à l'occasion du centenaire de Jenner.

(2) Poème en 4 chants, publié pour la première fois en 1782.

(3) Ce poème, en *dix chants*, hyperboliquement appelé les *Géorgiques françaises*, parut en 1800.

Cette propriété est aujourd'hui réputée nulle.

Cueillons, en passant, une heureuse périphrase pour désigner le ténia,

> . . . . ce ver assassin,
> En rubans animés vivant dans notre sein,

et, pour finir, une comparaison de la salubrité des campagnes avec l'insalubrité des villes et, plus particulièrement, avec les mauvaises conditions hygiéniques des hôpitaux, où

> La charité cruelle entasse les mourants.

Ce vers ironique tend à confirmer, non peut-être sans les exagérer, ce que l'on sait des défectuosités de l'organisation nosocomiale au XVIIIe siècle ; mais on le trouvera tout à l'heure en contradiction avec certain tableau plus optimiste du poème de *la Pitié*.

*
* *

Si l'ode *à la Bienfaisance*, œuvre de jeunesse et de froide inspiration, ne contient, en dépit de son titre, aucune allusion aux secours de l'art médical, le poème de *la Pitié*, au contraire, dispense volontiers critiques, louanges et conseils aux institutions d'assistance et à la médecine sociale de son siècle.

Ce poème, intitulé aussi *Malheur et Pitié*, « parce que né, dit l'auteur, du malheur des temps », fut commencé en 1796, pendant le séjour de Delille à Brunswick, et édité pour la première fois en 1802, au retour de l'émigration. Certains passages, nettement favorables à la dynastie si tragiquement déchue, valurent au livre les foudres de la police consulaire. L'auteur, il faut le reconnaître à son honneur, fit bonne contenance et ne consentit jamais à encenser le pouvoir nouveau.

L'hommage à Mme Delille, par lequel débute *Malheur et Pitié*, ramène le coutumier refrain sur la cécité du poète. Nous ferons grâce au lecteur de cette fade et larmoyante invocation, que les éditions ultérieures ont d'ailleurs supprimée. Nous ne nous attarderons pas davantage aux tirades sentimentales du premier chant sur les causes des pleurs, la bonté de l'homme envers ses semblables et envers les animaux, l'esclavage des noirs et la révolte de Saint-Domingue, l'indulgence due à certains criminels.

A vrai dire, des quatre chants dont se compose le poème, c'est le second qui, seul, présente des considérations intéressantes pour le médecin. Il a pour objet la pitié des gouvernements s'exerçant dans les établissements publics de justice et de charité, dans les prisons, dans les hôpitaux civils et militaires, dans les guerres de peuple à peuple, et même dans les guerres civiles.

(*A suivre.*)

La Médecine des Praticiens

Dans l'artériosclérose et les troubles circulatoires.

La *Dioséine Prunier* possède deux champs d'action sur lesquels elle déploie son efficacité : l'artériosclérose et la circulation défectueuse.

La valeur thérapeutique de la *Dioséine Prunier* dans toutes les manifestations de la sclérose cardio-vasculaire n'est plus à démontrer. Qu'il s'agisse d'hypertension ou de sclérose confirmée, ce médicament dissipe parfaitement tous les désordres qui en proviennent.

Il ne faut pas oublier que l'hypertension est un phénomène de défense organique, qui a pour but de débarrasser l'économie de toutes les toxines qui l'encombrent. Elle ne doit pas être combattue directement. Ce serait une grosse erreur thérapeutique de s'efforcer d'abaisser la tension sanguine en affaiblissant l'énergie du cœur. On préparerait une catastrophe.

Une seule règle s'impose : supprimer l'intoxication. On y parvient, d'abord par un régime approprié, ensuite et surtout, par des médicaments qui neutralisent sur place les poisons internes ou en facilitent l'élimination par les émonctoires naturels.

Ce résultat éminemment curatif est obtenu par l'emploi de la *Dioséine Prunier*, dont les composants : phosphore, fluor, nitrites, formiates, antitoxiques puissants, actifs diurétiques, détruisent l'intoxication générale et empêchent la sclérogénèse.

L'action bienfaisante de la *Dioséine Prunier* n'est pas moins remarquable dans tous les troubles de la circulation. Ces troubles, pour le plus grand nombre, résultent du ralentissement du courant sanguin, lequel reconnaît deux causes principales : l'épaississement du sang, l'insuffisance des vaisseaux, des veines surtout, déterminée soit par l'altération de leurs éléments, soit par l'atonie des centres vaso-moteurs. L'indication capitale est donc de diluer le sang, de fortifier le réseau veineux. Or, ce sont là précisément les effets propres de la *Dioséine Prunier*.

Le fluor de la *Dioséine Prunier* agit comme l'iode et n'en a pas les inconvénients. Il fluidifie le sang, en diminue la viscosité, en favorise le cours. Mais le fluor a une autre propriété fort importante. Il entre dans la structure des parois vasculaires ; c'est donc un régénérateur des vaisseaux. D'autre part, par ses nitrites, la *Dioséine Prunier* dilate les canaux artério-veineux et rend ainsi la circulation plus active, plus rapide. Enfin, les formiates et les glycéro-phosphates relèvent les fonctions des organes affaiblis, en tonifiant les nerfs qui les commandent.

Ces raisons expliquent l'action vraiment remarquable de la *Dioséine Prunier*, non seulement dans l'artériosclérose, mais encore dans tous les troubles circulatoires : stases sanguines, congestions passives, varices, hémorroïdes, phlébites et leurs séquelles, poussées fluxionnaires plus ou moins récidivantes, métrorragies de la ménopause dues à la friabilité des vaisseaux utérins, etc...

Informations de la « Chronique »

Comment est mort le pape Alexandre VI ?

Avec les éléments d'information que nous apporte M. E. RODOCANACHI, dans l'ouvrage tout à fait remarquable (1) qu'il vient de publier, et dont nous avons souligné l'intérêt dans un précédent numéro, il est possible de reconstituer aussi exactement que possible les circonstances de la dernière maladie et de la mort du pontife dont la fin subite a donné lieu à tant de commentaires.

En l'année 1503, une épidémie de peste et de malaria sévissait à Rome ; beaucoup d'employés de la Curie, qui vivaient dans l'entourage du pape, le neveu même de celui-ci, avaient succombé au mal régnant. ALEXANDRE VI se sentait « las, abattu, mal disposé ». Cela ne l'empêchait pas de « festoyer avec des dames » et de prendre part à des repas pantagruéliques. Il consommait notamment une quantité prodigieuse d'épices (citrouille au poivre, cannelle, gingembre, muscades, etc.), de la tourte « enveloppée de feuilles d'or », tous mets parfaitement indigestes.

Le 7 août, il se plaint de la réclusion que lui imposent ses médecins ; dans la nuit du 12, il a un accès de fièvre et des vomissements.

Une saignée le soulage momentanément ; la fièvre le reprend : on lui tire de nouveau du sang et une amélioration se produit.

Le vendredi 18 août, son état s'aggrave ; on tient son cas pour désespéré ; le soir même, Alexandre expirait, presque abandonné de tous ceux qui lui devaient leur fortune ou leur situation.

Les détails qui suivent et qui sont empruntés à BURCHARD, le maître des cérémonies du Vatican, méritent d'être mis en lumière :

« Le cadavre s'enfla avec une rapidité surprenante ; il n'eut bientôt plus forme humaine ; les lèvres étaient grosses comme le poing ; le visage, le corps noircirent au point qu'on aurait cru se trouver en présence d'un Maure très noir (*sic*). »

Cette décomposition, aussi rapide qu'effrayante, laissa croire à un empoisonnement. On parla d'un repas que lui avait offert, *quelques jours auparavant*, un cardinal, dans une vigne qu'il possédait et qui passait pour un lieu de délices. Un poison à l'action aussi lente existe-t-il ? Les auteurs et les contemporains sont plus enclins à attribuer la mort du pape à une fièvre tierce ou à la dysenterie, et ne croient nullement à une intoxication.

M. Rodocanachi a eu l'excellente idée d'en référer à M. le Dr PAUL, qui lui a transmis la « consultation » ci-dessous :

On ne saurait se baser sur la description du cadavre, pour dire qu'on se trouve en présence d'un empoisonnement. La description du cadavre du pape Alexandre VI, avec sa face noire, ses bras enflés, l'aspect béant des narines et

(1) *Une Cour princière au Vatican pendant la Renaissance.* Paris, Hachette, 1926.

de la bouche, cadrent d'une façon absolue avec la putréfaction normale d'un cadavre d'un homme décédé en plein été et restant longtemps exposé à l'air.

Nous, médecins légistes actuels, nous nous servons de l'expression « tête de nègre », pour décrire la putréfaction d'un cadavre qui prend, en effet, cet aspect tout à fait caractéristique et horrifiant. L'écrivain qui a parlé de « tête de Maure » est plus littéraire que nous, voilà tout.

En un mot, l'aspect du cadavre du pape Alexandre VI est celui d'un « putréfié » ; mais cette putréfaction n'est nullement la démonstration d'un empoisonnement.

Nous avons déjà, avec notre collaborateur NASS, traité longuement cette question de l'empoisonnement d'Alexandre VI, dans notre ouvrage sur les *Poisons et sortilèges*, et nous avons conclu (1) à une mort naturelle. Nous sommes heureux de nous rencontrer, sur ce point, avec une des lumières de la médecine légale, l'éminent Dr. PAUL, dont l'autorité est de tous reconnue.

Les conséquences du régime sec.

L'Académie de médecine de New-York, fondée en 1847, tire son origine de réunions professionnelles annuelles, suivies de banquet.

Dans l'hôtel qu'elle occupe depuis 1890, une salle à manger a été installée à côté de la salle des séances.

Le Docteur Alfred LEE LOOMIS était, à cette époque, l'organisateur des fêtes et payait de ses propres deniers la moitié des frais du souper.

C'était un homme doué d'une voix de stentor et d'un rire contagieux ; il connaissait tous les bons crus et leurs meilleures années ; il pouvait dire de quelle région de Cuba provenait un cigare, rien qu'à l'odeur de la fumée.

A sa mort, il légua à ladite Académie 10.000 dollars, dont les revenus devaient suffire à payer les frais du souper des huit séances annuelles.

Les temps ont changé, les prix aussi, et... l'Amérique est devenue sèche. Il y a toujours des gâteaux, mais sans bière ni punch ; et, de ce fait, le souper traditionnel est un peu différent de ce qu'il était autrefois ; mais toujours, le sourire du Docteur Loomis, le fondateur de ces agapes, préside à la fête.

(1) Cf. t. I, p. 28 et suiv. Nous regrettons que M. Rodocanachi n'ait pas cité notre ouvrage, que nous lui avions pourtant signalé, s'il nous en souvient, lorsqu'il nous fit l'honneur de nous demander notre avis sur la question.

Echos de la « Chronique »

Coup d'œil indiscret dans une alcôve royale.

Mme Campan, dont on connaît les intéressants *Mémoires*, dans une lettre à son fils qui vient d'être publiée, dévoile, sur le ménage de Louis XVI et de Marie-Antoinette, un détail piquant, qui ne confirme que ce qu'on savait déjà. Mais cédons la plume à l'indiscrète femme de chambre de la reine :

Il (Lacretelle) dit, en parlant des six premières années du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette : « Le jeune prince, épris de son épouse, uniquement occupé d'elle. » — Et il lui a laissé six ans sa virginité. Et j'ai été admise, ainsi que ton grand-père, à lui baiser la main dans ses cabinets, le jour, où elle nous dit : « Félicitez-moi, je suis enfin reine de France. » Jusqu'à ce moment, une énorme montagne de duvet et de matelas existait dans le lit nuptial, entre la place du roi et de la reine ; et quand on faisait le lit, j'avais soin de sortir de la chambre à coucher et d'emmener ma jeune sœur dans les cabinets intérieurs, pour éviter les sarcasmes des valets de chambre qui faisaient le lit et adressaient souvent de fort drôles de complaintes à la montagne non franchie.

J'ai vu à cette occasion que l'empereur a eu raison de nommer des filles de garde-robe, pour faire le lit de l'impératrice et remplir les véritables fonctions de la domesticité intérieure. On se dédommage aussitôt qu'on le peut de la contrainte forcée où le respect place les inférieurs auprès des grands... Ils sont à mille lieues de se douter des propos des antichambres.

S'il n'y avait encore eu que les valets de chambre pour écouter aux portes ! Lisez plutôt les correspondances des diplomates étrangers accrédités à la cour de France, si vous voulez être instruits de ce qui s'y passait. Et qui se serait défié de ces Argus aux cent yeux ?

Exemple de flagornerie.

« Sire, écrivait Voltaire à Frédéric, vous avez des crampes, et moi aussi ; vous aimez la solitude, et moi aussi ; vous faites des vers et de la prose, et moi aussi ; *vous prenez médecine, et moi aussi* : de là je conclus que j'étais fait pour mourir aux pieds de Votre Majesté. »

Le bain en commun.

Le 20 mars, la Comédie-Française pourra célébrer le 25e anniversaire de la mort d'un des meilleurs auteurs de la maison, Edmond Got. Nous avons, à cette occasion, voulu relire son *Journal* (1), et nous y avons cueilli ces deux savoureuses anecdotes.

(1) Paris, Plon, 1910.

M. Habenech (un célèbre chef d'orchestre) s'était cassé le poignet, en tombant un jour de verglas. En son absence, M. Tillemans, le sous-chef de la Société (du Conservatoire) crut à propos de se tourner vers le public avant le début du premier morceau et de faire l'annonce suivante :

« Messieurs, forcé de remplacer à son pupitre habituel notre illustre maître M. Habenech, que sa luxure retiendra probablement au lit quelque temps encore. »

On devine l'accès de fou rire qui traversa l'Assemblée !

*
* *

La seconde anecdote concerne Rachel et sa peu intéressante, mais très intéressée, famille.

Quelle drôle de race !.... Le père et la mère Félix, avec six ou sept enfants, Sarah, Rachel, Raphaël, Rebecca, Lia, Dinah. . Tout cela, avant le coup de fortune de « La Grande », vivait à la diable dans un taudis. Les enfants prenant un bain en famille, c'est Sarah qui la première en sortait, cuite et rouge comme une écrevisse, et Dinah, une heure et demie après, violette et claquant des dents. Raphaël, au mitan, avait pu, lui, prendre le bain tiède (1)

Un évadé de la médecine : Charles Bataille.

Cueilli également dans le *Journal de Got.*

Etant à Nantes en tournée, le futur acteur du *Français* assistait à une représentation chez un armateur, où des élèves de M. Souchard le père devaient chanter et jouer l'opéra-comique de la *Vieille*.

« Et parmi les élèves, un interne de Saint-Jacques, un nommé Ch. Bataille, qui a une belle voix et est bon musicien... » Ce Bataille débutait un peu plus tard (2) à l'Opéra-Comique, dans des rôles de basse-taille; il avait définitivement jeté le froc doctoral aux orties.

Un autre « évadé » : Henri Ghéon.

Sait-on, généralement, que le littérateur Henri Ghéon, dont le renom de romancier, poète et critique, est bien établi, a débuté par la médecine ?

Ses études au lycée de Sens terminées, il prit ses inscriptions à la Faculté de Paris et exerça, pendant dix ans, à Orsay. Puis il fit ses débuts dans les lettres et n'a pas eu lieu de le regretter.

---

(1) *Journal* cité, tome I, 266.

(2) Le 27 août 1848, après avoir remporté haut-la-main les premiers prix de chant, d'opéra-comique et de grand opéra.

Vieux-Neuf Médical

Les premières fausses dents en or.

On connaît les grands colliers canaques, les ancêtres de nos chapelets chrétiens, si l'on peut dire, constitués par des séries de *dents humaines* enfilées, et dont j'ai décrit un superbe exemplaire dans la *Presse dentaire*.

Eh bien, on a trouvé autrefois à Tepito, vallée de Mexico, un collier de dents humaines *artificielles*, en OR, au cours de fouilles ; et l'une de ces dents, provenant de E. Boban, se trouve au musée du Trocadéro, à Paris.

C'est le premier cas connu, remontant à l'âge du cuivre mexicain, de *fabrication de fausses dents en or*, de nature humaine.

On ne connaît pas encore de dent d'animal en or, quoique jadis les colliers de cette sorte fussent très fréquents.

Il est curieux de constater que, pour faire ce faux bijou cultuel en or, on ait d'abord songé à utiliser la dent *humaine*.

Cela prouve que les colliers canaques remontent très loin.

Dr Marcel Baudouin.

Le soufre contre les maladies de poitrine, au XVIIe siècle.

Extrait d'une lettre inédite de l'abbé de Beaumort, datée de Rouen, le 21 février 1707, adressée à Mesgrigny, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la citadelle de Tournai.

Je félicite Madame de Mesgrigny sur le retour de sa santé. M. le Maréchal (de Vauban) est bien résolu de continuer l'usage du souphre, lequel assurement est un excellent remède pour toutes les maladies de poitrine. La difficulté est de le bien préparer.

J'avais mandé à M. le Maréchal la nouvelle expérience que j'avois faite du souffre par l'avis d'un excellent chymiste pour scavoir si en bruslant de la poudre de souffre préparé, sur un morceau de verre, il y restoit quelque chose de terrestre ou du charbon, et j'ay trouvé par 4 diverses fois, que cette poudre se liquefie au feu en couleur de baume, quy n'a aucun goust, et se dissipe ensuite entièrement, sans rien laisser sur le verre ny l'endomager. C'est à cette occasion qu'il me dit qu'il veult apprendre par moy l'éloge du souffre.

Vauban n'eut pas l'occasion de l'apprendre, car il mourut le 30 mars 1707, un peu plus d'un mois plus tard, probablement d'une bronchite.

Echos de Partout

La dualité faciale de Jean-Jacques Rousseau. — Après avoir étudié la physionomie si mobile de Jean-Jacques Rousseau, d'après le buste de Houdon, moulé dans les vingt-quatre heures après la mort, M. Louis Gillet (*Revue des Deux Mondes*, 1er sept. 1925), la décrit ainsi :

Regardez : c'est bien *lui*, la petite perruque ronde, l'habit uni de l'homme qui n'est point *du monde*, un doigt de linge sortant par la fente du jabot, le gilet lâchement attaché, avec un mélange de soin et de rusticité, de recherche et de négligence; la face est indéfinissable, l'air jeune et cependant vieillot, couverte de rides, avec un grand pli douloureux qui tombe des narines aux deux extrémités des lèvres, les signes de la mélancolie, l'œil enfoncé et un peu hagard, le front soucieux, le visage chargé d'ombres, assombri de profondes cavernes sous la barre inquiète et nuageuse des sourcils ; partout l'usure, les stigmates de la vie, les traces des terreurs nerveuses, des phobies, et cependant des restes charmants de la grâce première, avec, au coin des yeux, une foule de petits plis pleins de finesse et de bonhomie ; l'ensemble forme quelque chose de *double*, d'hésitant, provenant du mélange de *deux expressions* qui semblent se remplacer avec rapidité, donner à la physionomie une mobilité singulière, l'inonder de joie, la noyer de paniques et de ténèbres : image des *passions* dont ce visage était le jouet, et qui laisserait une impression désolante de faiblesse, n'était le nez charnu, large à la base, large d'ailes, qui dénonce la fougue et l'homme de désir.

Mais la dualité du visage chez Jean-Jacques n'existait pas seulement dans le sens horizontal, elle est encore plus accentuée dans le sens vertical, ce dont ne parle pas M. Gillet.

(*Revue de Psychothérapie.*)

La voiture mécanique pour mutilés ; son ancienneté. — Du *Courrier du Pas-de-Calais*, dans son numéro d'il y a cent ans.

« Le sieur Barret, inventeur d'une voiture mécanique qui, par son mouvement propre, pourra parcourir 120 lieues en quinze heures, en a fait dernièrement l'essai à Lyon. Il l'a fait partir de son domicile, place des Célestins, et l'a conduite jusqu'aux portes de Saint-Clair.

« Cette voiture est supportée par trois roues : l'une, placée sur le devant, est une espèce de gouvernail dont la barre est dans l'intérieur, et qui sert à la diriger en tous sens. Le mouvement est imprimé aux deux grandes roues au moyen d'un mécanisme qu'un homme placé dans l'intérieur de la voiture fait agir, en foulant alternativement avec les pieds deux petites pièces de bois en forme de solive. Chaque pression, si l'on en croit le sieur Barret, fait par-

courir un espace de seize pieds : par là, il est facile de calculer quelle doit être la vitesse. Ce qui a paru remarquable, c'est qu'au moyen d'un mouvement de pied, l'homme qui fait agir le moteur peut brusquement faire tourner les roues dans un sens inverse et leur donner une direction opposée. Le sieur Barret a le projet de renouveler son expérience dans un grand enclos, qu'il louera à cet effet ; les autorités seront invitées à y assister et le public y sera admis.

(*Le Nouveau Siècle*, février 1926.)

Les usages de la crotte de chien. — On sait que la crotte de chien sert dans la mégisserie. Quand les Jeunes-Turcs supprimèrent les chiens de Constantinople, il y eut répercussion sur nos mégisseries d'Annonay, qui manquèrent de matière première. Le métier de ramasseur de crottes est peu lucratif, et il a une morte-saison en mai, quand les chiens mangent des herbes et des fruits. Leurs excréments perdent alors la propriété d'attaquer les peaux, preuve inattendue de l'action du régime végétarien sur la flore intestinale.

Si des mégisseries, qui traitent les peaux jeunes, nous passons aux tanneries, celles-ci usent du chrome. Parmi les apprentis tanneurs, certains attrapent des eczémas, au point d'être forcés de changer de métier. Le chrome est la pierre de touche du tempérament arthritique et eczémateux. Même remarque pour les fondeurs de graisse et les ouvriers qui manient des substances irritantes.

(*Revue moderne de médecine.*)

La commémoration de la mort de Laënnec. — En 1920, un *Comité Laënnec* s'était créé pour commémorer le centenaire de l'auscultation. Il s'était proposé de fonder un Institut pour l'étude de la tuberculose. Malheureusement, c'était une entreprise assez vaste, qui est devenue irréalisable avec les difficultés financières actuelles. Un nouveau Comité s'est formé récemment, à l'instigation de l'Académie de Médecine, pour commémorer le centenaire de la mort de Laennec. Ses visées sont moins ambitieuses et se borneront sans doute à organiser une séance à la Sorbonne, où seront convoqués des médecins étrangers. Dans ces conditions, l'ancien Comité Laënnec, pour ne pas faire double emploi, a décidé de se dissoudre et de verser au nouveau les fonds qu'il avait pu recueillir.

(*La Vie Médicale.*)

La " Chronique " par tous et pour tous

Où naquit Antoine Vallot ?

J'usqu'à ces toutes dernières années, on ignorait le lieu de naissance du premier médecin de Louis XIV.

Voici que M. J.-R. Marboutin, le savant archiviste lot-et-garonnais, publie, dans le n° 3 de la *Revue de l'Agenais* de 1925, une note que M. Bonnet donna, en 1915, au *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle* sur « Antoine Vallot, son anoblissement, le lieu de sa naissance, la Faculté dans laquelle il a été reçu docteur. » Et la note mentionne Clairac, comme étant formellement la ville qui eut l'honneur de lui donner le jour.

On sait que Vallot reçut le bonnet carré auprès de la Faculté de médecine de Reims... Quelques années après lui, devait naître, dans la même région, un savant qui fut régent de la Faculté de médecine de Paris, et dont le beau caractère et la noble indépendance eurent, lors du procès de Bordeu, conduit par l'infâme Bouvart, l'occasion de se manifester : ce fut Antoine Ferrein, de Frespech, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne).

Et, dans le même département, s'éteignait récemment Emmanuel Labat, prix d'honneur de rhétorique et de philosophie du lycée d'Agen, ancien interne des hôpitaux de Toulouse, puis de Paris, professeur d'obstétrique et de gynécologie à Toulouse, accoucheur des hôpitaux et médecin de campagne.

Raymond Molinéry.

La maladie d'Alphonse Daudet.

Dans ses curieux Mémoires, « Torches et Lumignons », J.-H. Rosny aîné, qui fut un familier d'Alphonse Daudet, se demande comment le grand romancier pouvait être atteint d'un mal qui *minéralise* les mouvements, lui si riche d'énergie nerveuse, si adroit, si précis et si preste. C'était tellement contre la logique qu'on se demandait comment il ne se produisait pas en lui une bienfaisante révolution. De fait, il avait des révoltes extraordinaires :

> « Je l'ai vu, dit Rosny, quand un ennemi l'observait, se redresser et d'un effort effrayant, marcher ferme, sans broncher. » Lorsqu'il ne marcha plus qu'appuyé sur quelqu'un, et pour quelques pas seulement, un jour qu'il sortait pour joindre sa voiture, une petite foule l'épiait avec une sympathie apitoyée : « Ce fut foudroyant ; il quitta le bras d'Hennique et marcha comme Lazare à la voix du Christ. »

Un exemple de plus de l'action du moral sur le physique... chez les courageux et les sensibles.

Dr Monin.

Ethnographie médicale

Chirurgie nègre.

Nous avons reçu du Dr Variot, médecin honoraire des hôpitaux, la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer, avec la très attachante communication qui l'accompagne.

Mon cher confrère et ami,

Je vous envoie sous ce pli un extrait du *Bulletin des Missions d'Afrique des Pères blancs,* numéro d'août 1925 ; il serait peut-être intéressant, pour les lecteurs de la *Chronique Médicale,* de connaître la méthode de traiter les maladies de poitrine à laquelle sont arrivés les nègres qui pratiquent la chirurgie empiriquement.

L'emploi du pneumothorax, qui tend à se généraliser pour arrêter l'évolution de la tuberculose, en France et ailleurs, n'est pas sans analogie avec le procédé en usage chez certaines peuplades du centre de l'Afrique.

Il est vrai qu'il existe à Dakar, dans notre colonie de l'Afrique occidentale, une école de médecine où l'on éduque des médecins noirs ; elle est dirigée par le Dr Le Dantec. Mais le récit du Père blanc semble extrêmement sincère et ne permet pas de supposer qu'il s'est trouvé en présence d'un de ces esculapes nègres, au courant des progrès récents de la chirurgie.

G. Variot,
Médecin honoraire des hôpitaux.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU VICTORIA-NYANZA

Lettre du P. Reumaux, missionnaire à Oukéréwé.

On a beaucoup parlé de la confiance des Noirs dans leurs gris-gris et autres talismans. On a moins parlé de leurs nombreux remèdes, et presque pas de leur chirurgie.

De longues années durant, j'avais entendu parler d'une opération fort originale.

— Ecoute, Père, me dit un jour un nègre : tu es poitrinaire, tu vas chez le médecin, il t'ouvre la poitrine (mot à mot : il te perce), il coupe, il tranche, et, si Dieu le veut, tu es guéri.

Et, comme je semblais sourire d'un air d'incrédulité, il ajouta :

— Crois-moi ! D'ailleurs, regarde un tel... puis tel autre que tu connais aussi... C'est comme cela qu'ils ont été traités et guéris !

Il y a quelques semaines, un de nos chrétiens se présente à la station.

— Père, dit-il, Oscar est malade.

— Oscar ?...

— Oui, Oscar, de ton ancienne mission de l'île de Komé, celui qui était catéchiste à tel endroit.

— Que fait-il donc ici ? A-t-il abandonné son poste ?

— Non, Père, mais il est venu à Oukéréwé pour se faire soigner. Tu sais bien que, depuis plusieurs années, il cherche du remède pour sa poitrine. De guerre las, il est venu se faire opérer. Mais l'opération n'a guère

réussi ; viens le voir, car on ne sait pas... quelquefois ça peut tourner mal !.......

Le chirurgien est là C'est chez lui qu'habite le malade.

A ma vue, il paraît quelque peu inquiet et me pose diverses questions qui, dûment interprétées, signifient : « Si un de mes patients trépasse, ne va-t on pas me pendre pour meurtre ? »

— Et pourtant, ajoute-t-il, voilà que j'emploie un art que Dieu nous a donné, et qui est utile à la race humaine ; les Européens sont assez intelligents pour juger qu'il n'y a pas là de délit.

Voici comment opère le noir Esculape.

Avant d'entreprendre l'opération, il étudie longuement son malade, cherche surtout l'endroit précis de la douleur, et finalement prononce son jugement.

— Ça peut réussir !

Et l'on prend jour.

A l'heure fixée, opérateur et opéré vont s'installer au bord du lac. Le chirurgien fait une incision de six à sept centimètres au niveau inférieur d'une côte, et dans le sens de la côte. L'incision faite, le patient, à genoux, se baisse, allonge le corps, la main arc-boutée contre terre, et, peu à peu, une portion du poumon finit par passer par cette ouverture. Le chirurgien sectionne les parties attaquées, fait rentrer le reste et ramène son client dans sa case.

Chaque jour, on baigne le malade. Des onctions de beurre fondu sont faites sur les plaies, et, au bout de peu de semaines, celles-ci sont cicatrisées.

Je vois d'ici plus d'un lecteur sourire de façon très sceptique, et la Faculté lever les bras ou hausser les épaules, à la lecture de cette opération chirurgicale (1).

Et, de fait, l'opération n'a pas réussi : le poumon d'Oscar n'a pas fait son apparition. D'ailleurs, en a t-il suffisamment, le pauvre garçon ? car voilà cinq à six ans qu'il traîne sa maladie de médecin en médecin.

Qu'à cela ne tienne ! dirent alors les témoins, guérissons d'abord la plaie et l'on recommencera l'opération une côte plus haut.

Mais, quelques jours après, se produisit une complication. Pendant qu'on baignait le malade, qu'à cet effet on avait apporté au bord du lac, survint une hémorragie.

Croyez vous le chirurgien découragé ? Pas le moins du monde !

Si l'hémorragie ne se reproduit pas, dit-il, préparons-nous à une nouvelle opération.

Le malade succomba avant la deuxième opération.

---

(1) Mgr de Jacobis, ancien vicaire apostolique de l'Abyssinie, nous apprend que les gens de la tribu des Irob-Bochaïta excellent dans les opérations chirurgicales et y font preuve non seulement d'une adresse rare, mais d'un grand courage. Et il rapporte le fait suivant, dont il a été témoin. Un certain Blatta Sebbatou souffrait horriblement d'un mal d'entrailles dont il voulut se guérir lui-même Il commença par remplir de beurre fondu une grosse écuelle de bois, qu'il recouvrit d'un réseau abdominal d'une vache tuée sur l'heure. Ceci fait, il s'assied à terre, s'ouvre le bas du ventre avec un rasoir, fait tomber ses intestins sur le réseau tout fumant encore et les dégage successivement d'une graisse d'où, dit-il, vient tout son mal, ayant soin, durant l'opération, d'oindre de temps en temps ses mains avec le beurre. Il fait rentrer ensuite le tout à sa place naturelle, coud la blessure avec soin ; après quoi, il se couche sur le dos, tire les jambes à lui et reste immobile dans cette position, ne prenant que très peu de nourriture, jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Dents des pestiférés. — L'année 1770 vit se manifester en Pologne une grave épidémie de peste. Il est question de cette épidémie dans la correspondance entre le roi STANISLAS-AUGUSTE et Mme GEOFFRIN. Cette dernière écrit au monarque, à la date du 22 octobre :

Ce que me dit V. M. de cette horrible folie de *sucer les dents des morts pestiférés* fait dresser les cheveux à la tête et faire en même temps de tristes réflexions. Il n'y a pas de sortes de folies et de cruautés dont les hommes ne soient capables...

Connaît-on d'autres exemples de cette succion des dents ; quelle en était la raison, le but ?

Dr A. LEBEAUPIN (*Moisdon*).

Que doit-on entendre par « eau apoplectique », et « eau opiliptique » ? — Je retrouve ces deux mots dans une recette très longue, indiquée dans un livre de médecine du XVIIe siècle et n'ai pu en retrouver la composition. Vos collaborateurs peuvent-ils me renseigner ?

Dr Ch. LAURENT (*la Rochelle*).

Singulier phénomène du réflexe rotulien. — Appelé, le 29 août dernier, auprès d'un malade qui venait d'avoir le frisson initial d'une infection dont le diagnostic ne pouvait pas encore être précisé, mais qui présentait une température de 40° 3, je vérifiai, au cours de l'examen clinique, aussi les réflexes rotuliens. Or, je fus frappé de constater que ce réflexe ne se déclenchait pas immédiatement après le coup de marteau sec appliqué à l'endroit classique, mais après une pause d'une seconde environ. Croyant m'être trompé, je répétai l'épreuve de ce réflexe quatre ou cinq fois à la même jambe, en prenant toutes les précautions pour être sûr qu'aucun obstacle ne pût gêner le libre jeu du réflexe. Le même phénomène se reproduisit à chaque coup de marteau et à l'autre jambe de même. Le lendemain matin, je trouvai une matité franche sur l'étendue du lobe inférieur du poumon gauche, avec le bruit respiratoire caractéristique de la pneumonie croupeuse.

Mais lorsque je voulus vérifier les réflexes rotuliens, je fus surpris de constater qu'ils étaient complètement abolis.

N'ayant jamais rencontré un pareil retard dans le déclenchement du réflexe rotulien, qu'un de mes jeunes confrères, distingué spécialiste pour maladies nerveuses, me déclara également n'avoir jamais vu, je serais très heureux si, parmi les nombreux lecteurs de la *Chronique Médicale*, l'un ou l'autre avait également rencon-

tré le phénomène du déclenchement retardé du réflexe rotulien, et de savoir quelle signification pathologique il convenait de lui attribuer, si le ralentissement du déclenchement du réflexe est à considérer comme la dernière étape vers la disparition complète du réflexe, que j'aurais surprise par hasard, car la disparition non traumatique du réflexe ne doit sans doute pas se produire subitement, mais plutôt par étapes. Le 31 août et le 1er septembre, les réflexes n'ayant pas reparu, j'ai fait une prise de sang, pensant qu'un Wassermann positif pourrait bien me révéler la cause du phénomène en question. Que conclure ?

Dr Brazis (*de Mulhouse*).

Singulier mode d'empoisonnement. — Nous lisons dans l'Histoire de Henri Martin, à propos de la lutte de Guillaume le Conquérant et de Conan, duc de Bretagne :

Le seigneur de Bretagne qui avait porté les paroles de son chef au duc de Normandie était le chambellan de Conan. Ce seigneur frotta de poison l'intérieur du cor de chasse de Conan, ses gants et les rênes de son cheval. Conan était avec ses troupes sur les frontières de l'Anjou et venait de s'emparer de Château-Gontier. Tandis qu'il prenait possession de cette forteresse, après avoir mis et ôté ses gants et touché les rênes de son cheval, il porta par hasard les mains à sa bouche. Cela suffit pour l'infecter de ce cruel venin et lui donner la mort au milieu des siens en pleurs. Sa sagacité, sa probité et son amour de la justice l'auraient conduit à de grandes choses et lui auraient acquis beaucoup d'honneur, s'il avait vécu.

C'étaient ordinairement les médecins juifs qui prêtaient leur infâme ministère dans ces sortes de crimes, devenus si communs en Occident à cette époque.

L'histoire est rapportée d'après Guillaume de Jumièges, mais Henri Martin croit à l'assassinat. Il précise même en ajoutant que les médecins juifs étaient les fournisseurs du poison.

Augustin Thierry et Michelet relatent le fait à peu près dans les mêmes termes.

Y a-t-il, parmi les lecteurs de la *Chronique médicale*, un médecin (fût-il juif), qui puisse nous dire quel était ce cruel venin ?

Je ne connais pas, pour ma part, de toxique qui, répandu sur les rênes d'un cheval, puisse tuer le cavalier. Jusqu'à ce que quelqu'un me l'ait indiqué, je penserai que le chambellan de Conan a été accusé à tort et a droit à une réhabilitation.

Je m'étonne que des auteurs aussi réputés que Henri Martin, Augustin Thierry et Michelet, ajoutent foi à ce racontar et considèrent l'empoisonnement comme réel. Ils ne le discutent même pas.

Les historiens soumettent les textes à la critique historique la plus minutieuse, mais ils négligent la critique scientifique la plus élémentaire : l'exemple des trois précédents, qui ne sont pas parmi les moins célèbres, ne nous le montre-t-il pas une fois de plus ?

Dr Gosselin (*Argenteuil*).

Réponses.

Catherine de Médicis a-t-elle eu un fils naturel? (XXXII, 278). — Dans le numéro 9 (1er septembre 1925) de votre *Chronique médicale*, on a posé la question : « Catherine de Médicis a-t elle eu un fils en Italie, et en 1560 ? » Eh bien ! La Médicis a quitté l'Italie en octobre 1533, à l'âge de quatorze ans et demi, parce qu'elle naquit en avril 1519, et depuis, elle n'est jamais revenue en Italie.

De plus, elle aurait eu ce fils naturel en 1560, savoir à quarante ans, et plus exactement quand elle était veuve depuis quelques mois — son mari Henri II mourut le 10 juillet 1559 — mais alors, elle était établie à Paris et peu après proclamée régente. Il n'y aa ucune possibilité pour admettre que la Médicis ait eu un fils en... Italie, et je dirais qu'il est bien difficile que la couche soit arrivée en France sans laisser des traces.

Je connais assez bien l'histoire de la famille Médicis (et en conséquence, de la Catherine reine de France), parce que je viens de terminer (après quinze années de travail) un grand ouvrage (trois volumes, 1800 pages, avec plus de cent illustrations des Médicis) dans lequel j'ai étudié les Médicis sous un point de vue étroitement biologique. J'ai reconstruit la personnalité physique, physiologique, pathologique, intellectuelle, de chacun d'eux (118 individus, disséminés en douze générations successives en quatre siècles), dans les premiers deux volumes, et dans le troisième ; j'ai recherché les lois de l'hérédité biologique, tenant en considération les travaux français de Galippe, de Brachet, de Rubbrecht (Belge ?), et du dernier ouvrage de Donnadieu, de vos publications aussi sur « l'Histoire éclairée par la Clinique », etc.

G. Pieraccini.

Prof. Gaetano Pieraccini, della Università di Firenze (*Italia*).

P.-S. — Le titre de mon ouvrage est : *La Stirpe dei Medici di Cafaggiolo. — Saggio di ricerche sulla trasmissione ereditaria dei caratteri biologici.* Editore Vallecchi, Firenze, Via Ricasoli.

— Une famille Médicis, installée en Belgique depuis la fin du XVIIIe siècle, prétend descendre d'un fils naturel de Catherine de Médicis, Philippe, qui serait né en 1560 au château de Guardasone (Italie). En confirmant cette thèse dans un jugement récent, le tribunal civil de Mons semble vouloir confondre avec trop de désinvolture la légende et l'histoire. On peut prouver qu'au cours de l'année 1560, Catherine de Médicis n'a pas quitté la France.

Avant la mort de Henri II, son époux, Catherine de Médicis n'avait joué qu'un rôle effacé. Mais, à partir du 10 juillet 1559, elle se mêle de façon très active aux événements. Sous prétexte que François II, âgé de 16 ans, est trop jeune pour régner (il avait cependant atteint la majorité légale exigée pour les rois de France), Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Louis de Bourbon, prince de Condé, intriguent pour saisir le pouvoir. Ils s'appuient sur une

partie de la noblesse ruinée par les précédentes guerres, sur les mécontents de toutes classes, et surtout sur les protestants qui, persécutés jusqu'alors, réclament bruyamment leurs droits. L'hérétique Elisabeth d'Angleterre envoie aux conspirateurs encouragements et subsides. Mais devant les Bourbons se dressent les Guises, *François*, le duc, et *Charles*, le cardinal. Ils représentent l'élément royaliste et catholique de la nation.

Entre ces deux partis, Catherine louvoie et manœuvre sans cesse. Elle entend que ni l'un ni l'autre ne devienne trop fort pour nuire au roi son fils. C'est le début de la fameuse politique de bascule, qui va persister sous trois règnes.

La reine-mère peu à peu devient le personnage central du tableau. Elle gourmande, flatte, implore, concilie. Elle soutient journellement le jeune roi de ses avis, de ses intrigues. Elle correspond continuellement avec un grand nombre de personnages, officiels ou non, sans parler des missives qu'elle expédie précisément en Italie, à Cosme de Médicis, au duc de Savoie, au duc de Ferrare, à bien d'autres. La plupart de ces lettres nous sont parvenues. Elles portent presque toujours la date et mentionnent le lieu d'où Catherine les écrivit, nous renseignant ainsi mois par mois, souvent jour par jour, sur ses occupations. Et ces renseignements sont confirmés par les réponses des destinataires, d'autres lettres des contemporains, les actes officiels, les rapports des ambassadeurs étrangers, les Mémoires du temps. Ces différents documents nous permettent de suivre presque pas à pas Catherine de Médicis pendant cette année 1560, fort mal choisie pour une escapade suspecte.

En janvier, février et jusqu'au milieu de mars, la reine-mère et la cour résident à Blois. On est très inquiet. Des bruits de complot circulent. On craint une entreprise anglaise sur les côtes. Soudain, on découvre la conjuration d'Amboise au moment même où elle va éclater. Dans la deuxième partie de mars et les premiers jours d'avril, Catherine se trouve à Amboise, où elle assiste aux procès et répressions. Le 10 avril elle est à Chenonceaux, et le 24 encore à Amboise. Le mois suivant elle séjourne quelque temps à Loches. Le 1er juin elle écrit de Romorantin, le 7 de Blois, le 16 de Châteaudun. En juillet, elle gagne Saint-Germain-en-Laye, puis, à la fin du mois, s'installe à Fontainebleau, où va se réunir une importante assemblée.

En août, toujours à Fontainebleau, elle souffre, pendant la première quinzaine du mois, d'un « flux », qui l'oblige à s'aliter le 18. C'est dans sa chambre que, le 21, le Conseil se réunit sous la présidence du roi. En septembre, elle se rend à Montceaux-en-Brie, puis à Saint-Germain-en-Laye. En octobre, elle se dirige vers Orléans, y parvient vers le 20 et s'y installe définitivement. Il ne s'agit point de baguenauder. Il faut recevoir la soumission d'Antoine de Bourbon, assister au jugement et à la condamnation de Condé. Les intrigues se multiplient, les événements se compliquent.

On convoque les Etats généraux pour le 10 décembre. Entre temps, le roi tombe malade le 17 novembre. Sa mère ne le quitte pas et veille sur lui, tout en pourvoyant aux nécessités politiques. Le 5 décembre, François II meurt, Charles IX qui lui succède a dix ans. Il faut tenir tête aux prétentions renouvelées des Bourbons, se faire nommer « Gouvernante de France », préparer les Etats généraux. L'année se termine et Catherine continue à résider dans Orléans.

Sans parler des impossibilités morales, il existe donc des impossibilités matérielles à l'accomplissement d'un voyage secret en Italie pendant l'année 1560. Avec les moyens de l'époque, une pareille fugue aurait demandé un minimum d'un mois et demi. Malgré sa subtilité, celle que ses ennemis nommaient la « Grande Serpente », et que l'on soupçonnait d'ailleurs de sorcellerie, ne possédait pas le don d'ubiquité. Il existait en outre des raisons diplomatiques sérieuses pour empêcher, en ce moment-là, un déplacement pareil. Les juges de Mons semblent avoir montré quelque imprudence. Avant de prononcer un jugement qui concerne un personnage historique, peut-être eussent-ils bien fait de se documenter sur l'histoire.

Dr Joseph Le Gras.

Le Dr Richard, de Sarrelouis ; que sait-on de lui ? (XXXII, 213). — M. le Dr Jacobs trouvera déjà d'autres détails dans le Larousse, tome XIII, page 1189, 1re colonne, sur François-Marie-Claude Richard, baron de Hautesierk, médecin français, né en 1712, mort à Paris en 1784. D'après cette Encyclopédie, reçu docteur à Montpellier, il fut nommé médecin de l'armée en Allemagne, en 1735 ; puis, après avoir exercé les fonctions rappelées par notre correspondant, il reçut les titres de premier médecin des camps et armées du roi et d'inspecteur général des hôpitaux militaires de France. Il a publié un *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires.*

Quérard, dans la *France littéraire* (tome VIII, p. 29 et t. XII, p. 347), l'appelle Richard de Hautesierk, baron d'Uberhernn, et dit qu'il mourut à Paris le 28 décembre 1789 ; il énumère ainsi ses publications :

Formulæ medicamentorum nosodochiis militaribus adaptatæ. (Cassela, 1761, in-8° ; 2e éd., 1763, in-8°. Réimprimé aussi à la fin du premier volume du *Recueil d'observations.*)

Manière de connaître et de traiter les principales maladies aiguës qui attaquent le peuple (1777, in-12.)

Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires. (Paris, de l'Imprimerie royale, 1766-72, 2 vol. in-4°).

Ce dernier titre est suivi d'une longue et intéressante « Note de M. Desgenettes », sur le contenu de l'ouvrage, entrepris par ordre du duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères et de la guerre, à qui le *Recueil* est dédié.

Desgenettes, dans la *Biographie médicale*, a, en effet, consacré, lui

aussi, une notice à Richard. Elle est citée, comme source unique, à la fin de l'article « Richard (François-Marie-Claude), baron de Hautesierk » de la *Nouvelle Biographie générale* de Hoefer (tome 42, p. 183), laquelle dit que ce personnage, pour lequel Louis XV érigea en baronnie la terre de Hautesierk, avait fait ses études médicales à Paris, où il mourut le 28 décembre 1789, à l'âge de 77 ans.

En dépit de la date précise donnée par Quérard et par Hoefer, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre (3e série, tome V, p. 19-20) déclare ignorer l'époque de la mort du baron de Hantcsierk (*sic*). Mais le début de l'article est d'un vif intérêt :

Nous avons la bonne fortune d'avoir une espèce d'autobiographie faite par ce médecin, lequel, sur le livre et dans la préface d'un de ses livres, se déclare « écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, premier médecin des camps et armées du roi, inspecteur général des hôpitaux de France, et ayant la correspondance des mêmes hôpitaux et des autres du royaume, où l'on reçoit des soldats malades, médecin consultant du roi et ordinaire des grandes et des petites écuries, de l'Université de médecine de Montpellier et des Académies de Göttingue et de Béziers.

En outre, le baron Richard de Hautesierk a voulu faire savoir à la postérité qu'en 1735, ayant alors trente-deux ans de services dans les hôpitaux et les armées, il fut nommé médecin ordinaire de l'armée en Allemagne, où M. Castra était médecin en chef ; remplacé en 1737 à l'hôpital militaire de Sarrelouis ; dans l'intervalle, médecin en chef des camps de paix à Sarrelouis et Richemont, sous les ordres de M. de Chevert ; chargé de faire l'inspection des hôpitaux militaires des trois évêchés sous M. de Caumartin, alors intendant ; premier médecin des armées du roi en Allemagne, depuis le mois d'avril 1758 jusqu'à la paix. »

L'article, signé A. C., est de Chéreau. Il est évident, par les mots « ayant alors trente-deux ans de services dans les hôpitaux et les armées », qu'il a mal copié le texte...

A. Boghaert-Vaché (*Bruxelles*.)

Un ver dans l'appareil circulatoire (XXIX ; XXX, 121). — Les Drs F. Gomma et B. Peyronie ont publié naguère, dans le *Bulletin de la Société des sciences médicales de Tunis* (1903), une curieuse observation d'appendicite vermineuse et, à ce propos, nos confrères ont fait des remarques très judicieuses sur les perforations intestinales et abdominales provoquées par les lombrics.

En ce qui se rattache plus particulièrement à la question posée dans nos colonnes, les auteurs rappellent une observation de Prenant et Chevalot, présentée à la *Société des Sciences médicales de Nancy*, en 1893, lesquels « ont trouvé une ascaride dans la veine cave inférieure d'un homme mort avec des symptômes particuliers d'asphyxie ». Et ils accompagnent la mention de ce fait, de ces réflexions, qui ne laissent pas d'être suggestives : « On sait combien sont ré-

fractaires aux processus inflammatoires venus de l'extérieur les parois vasculaires ; il serait intéressant de savoir quelles traces de son passage à travers les parois intestinale et veineuse avait laissées après lui le lombric. »

Quand nos ancêtres du XVIII[e] donnaient tant d'importance aux vers dans la pathogénie de beaucoup de maladies (1), ils n'avaient donc pas tout à fait tort.

L. R.

L'affection génito-urinaire de Jean-Jacques (XXXIII, 53). — La *Chronique médicale* du 1[er] février 1926 publie, sous le nom du docteur Agis-Garcin, une note où il est proposé une nouvelle étiquette à l'affection génito-urinaire de J.-J. Rousseau, à savoir : la *Bilharziose vésicale*.

Cette hypothèse doit-elle être retenue ? Nous ne le croyons pas.

Sans nier l'existence de quelques symptômes, qui sembleraient présenter une certaine analogie avec ce nouveau diagnostic, nous n'hésiterons pas à le traiter de fantaisiste ; car il n'en est pas moins vrai que les multiples symptômes urinaires manifestés par Rousseau ne peuvent être interprétés sous ce vocable.

Sans vouloir entrer dans le détail d'une étude que M. le docteur Cabanès a magistralement approfondie, dans son *Cabinet secret de l'Histoire* (Le cas pathologique de J.-J. Rousseau), et que nous avons également mise au point dans notre ouvrage sur *La mort de J.-J. Rousseau* (Paris, Maloine, 1909), qu'il nous soit permis de mettre en avant un élément incontestable de discussion, à savoir l'examen d'un spécialiste qualifié de l'époque, le frère Côme, qui visita Rousseau et lui déclara que « la prostate était squirrheuse et d'une grosseur surnaturelle » (*Confessions*, livre XI).

Et Rousseau de confirmer, dans son testament de 1763 :

Le frère Come dit avoir trouvé la prostate fort grosse, fort dure et comme squirreuse : c'est donc là qu'il faut porter ses observations.

Rousseau était donc indubitablement atteint d'une *hypertrophie de la prostate*, ayant entraîné par la suite de la *prostatite chronique*, que son nervosisme et son artériosclérose contribuèrent à développer et compliquer ; affection, par ailleurs, qui cadre bien avec les accidents néphrétiques dont il mourut.

Nous venons de parler d'artériosclérose, que le D[r] Agis-Garcin voudrait légitimer par la résorption chronique d'une toxine parasitaire sanguine.

Le professeur Régis, qui, le premier, a démontré l'artériosclérose de Rousseau, dans une série d'articles de la *Chronique médicale*, parus en 1899 et 1900, ainsi que son élève Sibiril, dans son *Histoire médicale de J.-J. Rousseau* (Bordeaux, 1900), tout en ayant approfondi cette question sous toutes ses faces, n'ont évi-

(1) V. notamment les ouvrages d'Andry, etc.

demment pas envisagé cette hypothèse, pour la raison bien simple, que l'on trouve, dans l'observation de Rousseau, les éléments suffisants pour le prédisposer à cette diathèse. N'avait-il pas des antécédents arthritiques chargés ? Sans avoir eu ni syphilis, ni fièvre typhoïde, ne fut-il pas atteint de maladies infectieuses suffisantes pour implanter en son organisme la tare de l'artériosclérose ?

N'eut-il pas des « esquinancies », des congestions pulmonaires, des pleurésies, et, quoi qu'en dise le Dr Agis-Garcin, des rhumatismes ? N'écrit-il pas, le 17 octobre 1764, à M. Deleyre :

Je reviens de longues courses que j'ai faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie où je comptais aller prendre, à Aix, les bains pour une sciatique naissante qui, par son progrès, m'ôtait le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir : la promenade.

A la veille de sa mort, le 3 février 1778, n'écrivait-il pas :

En ce moment, je suis demi-perclus de rhumatismes ; vieux, infirme, je sens le découragement qui me gagne.

Enfin, si Rousseau s'est plaint parfois de la mauvaise qualité des eaux qu'il buvait, ce n'est certes point par prescience d'une infection parasitaire. Il écrit, en effet, le 30 décembre 1768, à Moultou :

... l'air marécageux, et l'eau de Bourgoin, m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière dont, de manière ou de l'autre, il faut tâcher de me débarrasser. C'est un gonflement d'estomac très considérable et sensible, même au dehors, qui m'oppresse, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de mettre mes souliers, etc...

De symptômes urinaires, il n'en est pas question, et Rousseau est, par habitude, assez prolixe sur son état de santé, pour n'avoir point négligé de faire comprendre qu'il s'agissait à cette époque d'accidents de rétention.

Quant à l'hypothèse des origines, que met également en avant le Dr Agis-Garcin, ce n'est pas, à vrai dire, une nouveauté : le Dr Janet, dont on ne peut nier la compétence, en une note parue dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, sur « le cas pathologique de J.-J. Rousseau », l'a envisagée, notamment au point de vue des rétentions d'urine de la première enfance, dont Rousseau prétend avoir été atteint.

« Elles ne sont pas durables », dit Janet. A plus forte raison, ne convient-il pas de retenir l'hypothèse pour expliquer les symptômes urinaires qui ont poursuivi Jean-Jacques le long de son existence.

Pour conclure, nous dirons que l'observation pathologique de Rousseau est déjà assez chargée, sans vouloir y joindre une tare nouvelle ne reposant sur aucune base sérieuse.

Dr Girardet (Tulette, *Drôme*).

Chronique Bibliographique

Dr Marcel Baudouin. — **La préhistoire par les Etoiles** (Maloine, édit., Paris, 1926).

La phrase lapidaire que notre savant confrère, M. le Dr Marcel Baudouin, place en exergue de son nouveau volume de préhistoire, est d'une belle fierté et d'une noble indépendance, en même temps qu'elle place son auteur au-dessus du jugement de ses contemporains : *Je n'ai pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.*

Et d'emblée — vous allez voir de quelle façon ! — nous sommes reportés à la plus belle époque des astrologues, dont les Mages de la Chaldée sont, pour nous, les représentants les plus connus : *Plus j'avance dans ces études qui ne finiront jamais, plus je suis frappé par le grand rôle qu'ont dû jouer les* Etoiles *au cours du développement de l'Humanité, et plus je constate que c'est là une idée toute nouvelle.* Quelle que soit l'opinion que l'on se fera des doctrines de l'auteur, il faut, à tout le moins, constater que son aphorisme ne manque pas de grandeur. Et puisque je suis à vous donner des citations, écoutez l'enseignement de Bossuet : *Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non pas parce qu'on a vu qu'elles sont en effet.*

Et voilà toute la synthèse et toute l'orientation du grand ouvrage de Marcel Baudouin, travail où ont été utilisées vingt-cinq années d'ardentes recherches.

Après avoir démontré que le Culte Stello-Solaire est l'origine de toute la civilisation actuelle, M. Baudouin assure, comme démontré, que, dès la fin du tertiaire — mais avec plus d'évidence encore pour l'Acheuléen — l'idée religieuse et le rite avaient fait leur apparition sur notre planète. Prenant, tour à tour, les mégalithes funéraires, les menhirs, les sculptures sur rocher, les dépôts en terre, les temples et églises, l'auteur en infère l'influence du soleil levant, du soleil couchant sur leur orientation et leur emplacement. De même, M. Baudouin superpose les solstices à certaines pratiques rituelles, ou la célébration de l'office de certains saints.

De l'histoire de la Chaldée, de documents extraits des livres védiques, de la Bible, de relations persanes et chinoises, M. Baudouin prouve l'intervention des étoiles dans les rites de construction des temples, l'élévation des menhirs. Que dis-je ? L'auteur, utilisant sa méthode de datation basée sur l'orientation de la ligne de déviation au lever du soleil et non plus au soleil de midi, arrive, parallèlement au Dr Picou, à prouver, par exemple, que le menhir de Vieux (Tarn) date de 5.900 (contre 5.662 ans, Dr Picou). On l'avouera, vu le recul des temps, l'écart est peu considérable.

Il faudrait encore dire un mot du *Chronomètre préhistorique d'ordre*

astronomique, que nos très lointains aïeux auraient connu et qu'ils auraient signalé par les *cupules* gravées sur les pierres. (Voir celle de Luchon, étudiée par Julien SACAZE et GOURDON.)

On peut ne pas se rallier aux théories stellaires de M. Marcel Baudouin, mais on ne peut se défendre d'une profonde admiration pour cet extraordinaire chercheur d'énigmes, qui veut en trouver la solution dans une prestigieuse marche à l'Etoile que, depuis l'Infini des Temps, l'Humanité ne cesse de prolonger, sans avoir jamais l'espérance d'arriver au bout de l'Etape.

RAYMOND MOLINÉRY.

Capitaine René FONCK. — **L'Aviation et la sécurité française.** Librairie Bossard.

Avec beaucoup de clarté et de méthode, dans un style très simple de bon vulgarisateur, le capitaine René FONCK traite une grave question qui reste encore pleine d'actualité. Nul ne pouvait la traiter avec plus d'autorité et de compétence.

LIVRES DOCUMENTAIRES ET DIVERS

Roger DÉVIGNE. — **Voyages. Un continent disparu. L'Atlantide, sixième partie du monde.** Lib. Crès.

Le roman de PIERRE BENOIT a mis l'Atlantide à la mode. A-t-elle existé, comme l'assurent tant de géographes et d'historiens ? M. ROGER DÉVIGNE n'hésite pas à répondre par l'affirmative, après bien d'autres, et il cite de nombreux documents qui convaincront sans doute la plupart des lecteurs et qui les intéresseront tous.

DOSTOIEWSKI. — **Nietotchka Nezvanova,** trad. par W. BIENSTOCK. Libr. Crès.

Comme dans tous les romans de DOSTOIEWSKI, on trouve dans celui-ci, qui date de 1849, des personnages très vivants, mais d'une vie un peu fantomatique. L'auteur les voit très souvent dans une sorte d'hallucination. Il y a là une exquise figure d'enfant et un type de musicien, génial et toqué, qui semble emprunté aux contes d'Hoffmann.

Pauline LAVEAU-BECKA (née Ruel). **Interdite.**

Ce livre est à la fois une autobiographie, probablement un peu flattée et un mémoire judiciaire, sans doute un peu partial. Le récit de ces démêlés de famille, pour la question d'argent, révèle des torts réciproques et laisse en définitive une impression assez pénible.

HENRI D'ALMÉRAS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

P. HACHET-SOUPLET. — *Les animaux savants*. Librairie Alphonse Lemerre ; 7 francs. — FLORIAN. — Mémoires d'un jeune Espagnol, suivis des lettres à Mme La Briche et à Boissy d'Anglas. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1923. – LAGRÈZE-CHAMPOL (Comtesse). — *L'infirmerie de Saint-Lazare*. Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, 1924 ; 3 francs. — VAUBAN. — *Lettres intimes inédites adressées au marquis de Puyzieulx*. Editions Bossard, Paris, 1924. — ANONYME. — *Le Gazetier littéraire*. Editeurs Georges Crès et Cie, Paris, 1924. — ART (Georges). — *Pour développer notre mémoire*. Librairie Delagrave, Paris, 1924. — PADOVANI (Dott Emilio). — *I primi Cento anni di vita dell'Academia delle Scienze Mediche e Naturali di Ferrara*. — *Scritti di Scienze Mediche e Naturali a celebrazione del Primo Centenario dell'Accademia di Ferrara*. (1823-1923). Ferrara, Industrie Grafiche Italiane, 1923. — AHERN (Drs M.-J. et Geo). — *Notes pour servir à l'histoire de la médecine*. Québec, 1923, imprimerie Laflamme, 34, rue Garneau. – CYRIL (V.) et BERGER (D^r). — *La « coco », poison moderne*, Ernest Flammarion, Paris, 1924 ; 7 francs. — DESCAVES (Lucien). *L'hirondelle sous le toit*. Albin Michel, Paris ; 7 fr. 50. — VITROLLES (Baron de). — *Souvenirs autobiographiques d'un émigré*. Emile-Paul Frères, éditeurs, Paris, 1924 ; 12 francs. — VIMEREU (Paul). — *César dans l'île de Pan*. Editions du Siècle, Paris, 1923. — DARTIGUES (D^r). — *Causeries chirurgicales*. Concours médical, Paris. — BOULANGER (Dr L.). — *Pravaz et la lithotritie*. Editions de la *Vie médicale*, 11 *bis*, avenue du Colonel-Bonnet, Paris, 1924. — BOULANGER (D^r). — *A l'occasion du centenaire de la lithotritie, la première lithotritie*. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1924. – PICOU (Dr Raymond). — *Aperçus préhistoriques sur Rabastens, sa région et le menhir de Vieux-en-Albigeois*. Librairie Larrieu, Albi, 1924. — BOSCHE (Dr C.). — *Les polypes déformants et récidivants des fosses nasales*. Les Presses universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel, Paris, 1924. — POUCHET-SOUFFLAND (Mme Gabrielle). — *Contribution à l'étude du rachitisme*. Amédée Legrand, éditeur, Paris, 1924. — CUISIN. — *La vie de garçon dans les hôtels garnis de la capitale*. J. Fort, éditeur, Paris, 1924. — ANCONA (Don Napoleone). — *Atti della Societa medico-chirurgica Di Padova*. — LINT (Dr J.-G. de). — *De Herleving Van de Geschiedenis Der Geneeshunde*. — Bij de Firma J. Noorduyn et Zoon-Gorinchem, 1924. — BAYARD (Jean-Emile). — *Le Quartier Latin hier et aujourd'hui*. Editions « Roman nouveau », 23, rue Gramme, Paris : 7 francs. — LORÉDAN (Jean). — *La machine infernale de la rue Nicaise*. Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1924 ; 7 francs. — LEDÉ (Dr Fernand). — *Etude sta-*

tistique de la première dentition. Imprimerie Berger-Levrault, Nancy, Strasbourg, 1924. — Béraud (Henri). — *Lazare.* Albin Michel, éditeur, 1922. — Graux (Dr Lucien). — *Saturnin, le Saturnien.* Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924 : 7 francs. — Seillière (Baron Ernest). — *Nouveaux portraits de femmes.* Emile-Paul frères, éditeurs, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, 1923. — Prist (Paul). — *Une vocation.* Editions Kemplen, Paris ; 0 fr. 75. — Lauribar-Massip (Paul de). — *La vérité historique sur l'occupation de la Ruhr.* Société Française d'imprimerie, 12, rue de la Grange-Batelière, Paris, 1924 ; 2 francs. — Erasmo de Paoli (Don. Prof.). *Come mori Napoleone Ier*, Casa Editrice Luigi Pozzi, Rome, 1924. — *Commission du Vieux-Paris.* — *Ville de Paris 1922.* Imprimerie municipale, Hôtel de Ville ; 1922. — Van Doorslaer (Dr G.). — *Traitement de la lithiase rénale en 1490.* Editions Yperman, 85, Marché Saint-Jacques, Anvers ; 1924. — Cabanès (Dr). — *Poitrinaires et grandes amoureuses.* Devambez, Paris. — Frossard (Henri-Jean). — *Les dangers des gymnastiques respiratoires.* Imprimerie du Commerce, 3, rue Saint-Maurille, Angers. — Phonothérapie, 86, rue de Varenne, Paris ; 1924. — Noir (Dr J.). — *Guy-Crescent Fagon, archiâtre et surintendant du Jardin du roi, 1638-1718.* Imprimerie Thiron, Clermont, Oise ; et Administration du « Concours médical », Paris, 1924. — Molinéry (Raymond). — *Quatre lettres inédites de Vicq d'Azyr et le catalogue raisonné sur les eaux minérales de J.-B.-F. Carrère.* Imprimerie typographique Coueslant, Cahors : 1924. — Leriche (Dr). *Thérapeutique médicale synthétique et guérison du cancer.* Imprimerie Tridon-Gallot, 47, 49, 51, rue de Paris, Auxerre : 1924 ; 6 francs. — Gille (Paul). — *Propositions fondamentales d'une philosophie de la dignité humaine.* Editions Homo. — Glénard (Roger). — *Méthodes actuelles de l'exploration fonctionnelle hépatique.* Imprimerie Thiron et Cie Clermont ; 1924. — *Le foie dans l'antiquité.* — Buffenoir (Hippolyte). — *La Maréchale de Luxembourg (1707-1787).* Emile Paul Frères, éditeurs, Paris, 1924 : 10 francs. — Garrigues (Albert). — *Les quinze « secrets de la botanique de Rabelais.* Imprimerie Lafolye, frères et Cie, Vannes; 1924. — Gommès (Dr Marcel). — *Introduction aux sciences ménagères.* Maloine, Paris, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.



33e ANNÉE — 1er Mai 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire littéraire

Les aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de Delille (1),

par M. le Dr L. LORION (*de Paris*). (*Suite*).

Contemporain de PINEL, qui venait d'accomplir à Bicêtre (1793), puis à la Salpêtrière (1795), sa mémorable réforme dans le traitement des affections mentales, en substituant aux chaînes et aux châtiments corporels les moyens de douceur et une thérapeutique rationnelle, Delille dénonce à son tour la promiscuité des prisons, où vivent pêle-mêle pensionnaires de tous genres, assassins, voleurs, débiteurs et aliénés. Il nous dépeint les fous enchaînés comme les malfaiteurs, avec lesquels ils sont confondus ; il proteste contre les abus de la séquestration, et il réclame pour ces infortunés des soins plus humains. Laissons la parole au poète, qui, avec une sincérité d'accent trop rare dans ses mouvements les plus pathétiques, va nous montrer

. . . . . un mortel que la mélancolie
Ou l'affreux désespoir a frappé de folie.
Pouvez-vous, sans pitié pour son malheur affreux,
Comme un vil criminel traiter ce malheureux ?
Il est infortuné. . Faut-il être barbares ?
Il est (qui le croirait) de ces parents avares
Qui, par les longs ennuis d'une triste prison,
Achèvent d'étouffer un reste de raison,
Dont la feinte pitié, qu'un lâche intérêt souille,
D'un parent relégué s'assure la dépouille...
Adoucissons leur sort, traitons avec bonté
Ces malheureux bannis de la société.
De ces mânes exclus des scènes de la vie
Laisson- errer en paix la douce fantaisie.
Par de durs traitements ne l'effarouchons pas ;
Que des objets riants se montrent sous leurs pas ;
Entourons-les de fleurs ; que le cours des fontaines
Roule, nouveau Léthé, l'heureux oubli des peines
Et, dans des prés fleuris, sous des ombrages verts,
Offrons-leur l'Elysée et non pas les Enfers.

« De ces maisons affreuses » le poète s'éloigne, pour voler

. . . . à ces asiles pieux
Du besoin, des douleurs abris religieux,
Où la tendre Pitié, pour adoucir leurs peines,
Joint les secours divers aux charités humaines,

et il développe un long parallèle entre les hôpitaux anciens et ceux de son temps. Ceux-ci, avouons-le malgré les éloges de Delille et les progrès réalisés, laissaient encore fort à désirer.

Mais de ces vieux abris, ouvrages des vieux temps,
Souvent la négligence ou l infâme avarice
A fait de tous ces maux l'épouvantable hospice.
Là sont amoncelés, dans des murs dévorants,
Les vivants sur les morts, les morts sur les mourants.
Là d'impures vapeurs la vie environnée,
Par un air corrompu languit empoisonnée.
Là, le long de ces lits où gémit le malheur,
Victime des secours plus que de la douleur,
L'ignorance en courant fait sa ronde homicide,
L'indifférence observe et le hasard décide.
Mais la pitié revient achever ses travaux,
Sépare les douleurs et distingue les maux,
Les recommande à l'Art que sa bonté seconde,
Tantôt, les délivrant d'une vapeur immonde,
Ouvre ces longs canaux, ces frais ventilateurs
De l'air renouvelé puissants réparateurs...
. . . .
Par elle (la Pitié), un ordre heureux conduit ici le zèle,
La propreté soigneuse y préside avec elle.
La vie est à l'abri des souffles de la mort.
L'agonie en ses bras plus doucement s'achève,
L'heureux convalescent sur son lit se relève
Et revient échappé des horreurs du trépas,
D'un pied tremblant encor former ses premiers pas...

Suivent quelques jolis vers sur le rôle charitable de la femme, qui

Affronte les dangers, surmonte les dégoûts,
Visite des souffrants les demeures obscures,
Vient soigner une plaie ou panser des blessures
De cette même main dont l'Aurore fait choix
Pour tresser sa couronne ou remplir son carquois.

Vient ensuite un appel en faveur des enfants abandonnés. Plus loin, c'est la Pitié aux armées ; après s'être prodiguée sur les champs de bataille, elle accourt

Vers le lit de douleur de ces braves guerriers
Dont le sang des vainqueurs a payé les lauriers,
Des larmes du regret, du suc heureux des plantes
Arrose en gémissant leurs blessures sanglantes
Tantôt d'un œil craintif suit l'acier rigoureux
Qui s'ouvre dans la plaie un chemin douloureux (1) ;
Tantôt leur fonde un temple, et, tout près d'un bois sombre,
Sort un autre Elysée où vient errer leur ombre.
Tel, au bord de la Seine, à nos yeux éblouis,
S'offre ce monument du plus grand des Louis.

(1) Le débridement des plaies par armes à feu, méthode chirurgicale jadis très discutée.

Cette pompeuse glorification de l'Hôtel des Invalides mettra le point final au paragraphe de *la Pitié*.

*
* *

Avec *l'Imagination*, nous entrons dans un ordre d'idées tout différent, sans pour cela perdre contact avec la médecine, qui a tant de rapports avec la philosophie. Ce poème en 8 chants, composé de 1785 à 1794, ne vit le jour qu'en 1806. Ce ne serait, d'après l'auteur, qu'une faible partie du poème de *la Nature*, de Lucrèce, sur le monde entier et sur tout ce qu'il renferme. Quoique fort au-dessous du poème latin, *l'Imagination* passe, aux yeux des critiques les plus sévères (1), pour le chef-d'œuvre de Delille.

Le début est analogue, tant pour l'inspiration que pour la forme, au début de la *Pitié* : même invocation à la compagne tendrement aimée ; même allusion à l'infirmité oculaire du poète.

Delille étudie d'abord l'homme sous le rapport intellectuel et, dans un vers aussi concis qu'exact, il traduit la formule scolastique héritée de la philosophie d'Aristote : « Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu. »

Tout entre dans l'esprit par la porte des sens.

Serait-ce en sa qualité de candidat à la cécité que notre poète donne au toucher la prééminence sur les autres sens ?

Mais le toucher, grands dieux ! j'en atteste Lucrèce,
Le toucher, roi des sens, les surpasse en richesse.

« C'est, ajoute-t-il en note, le plus sûr de tous les sens ; c'est lui qui rectifie tous les autres, dont les effets ne seraient souvent que les illusions. » Il apporte à l'appui de sa thèse le fait d'un sculpteur aveugle, qui aurait excécuté une statue à la ressemblance du pape Urbain VIII.

Pour Delille, les impressions produites sur les sens sont enregistrées par la mémoire, faculté merveilleuse dont il était lui-même, nous l'avons vu, doué au plus haut degré, et qu'il analyse avec une reconnaissante prédilection.

*
* *

L'influence de l'imagination sur les fonctions de l'organisme fait l'objet d'un chapitre assez étendu.

A propos de l'influence de l'imagination sur l'appétit, l'auteur rappelle un souvenir des dîners de Mme Scarron, repas où la chère était des plus frugales, et où la conversation remplaçait souvent un service : « Madame, encore une histoire, soufflait le valet, le rôt manque. »

Abordant l'influence de l'imagination sur le bonheur et sur la santé, Delille brosse un tableau divertissant des illusions du *Mes-*

(1) Sainte-Beuve, *Causeries et Nouveaux Lundis*, passim ; H. Brémond, *Correspondant*, 10 mai 1913.

mérisme, et des procédés de cette méthode prétendue curative, qui connut pendant quelque temps une vogue aussi extraordinaire qu'imméritée.

Vous l'avez éprouvé, en ces jours de prestiges
Où Mesmer de son art déployait les prodiges.
Il avait renversé ces vases, ces mortiers
Où l'on broyait des sucs trop souvent meurtriers.
Mais de l'heureux délire il nous versait la coupe.
De malades plus gais une docile troupe,
De cordons entourés et des fers sur le sein,
En cercle environnait le magique bassin.
Qu'on ne me vante plus la boîte de Pandore,
Ce baquet merveilleux fut plus puissant encore ;
Les maux n'en sortaient pas, l'espoir restait au fond.

Après avoir décrit les métamorphoses plus ou moins authentiques des vieillards décrépits et des jeunes gens épuisés par les plaisirs, le poète ne manque pas l'occasion de se mettre une fois de plus en scène, mais il conclut sagement :

Moi-même j'espérais, rejetant mon bandeau,
Des yeux dignes de voir un spectacle si beau.
Mais quoi ! chez les Français est-il rien de durable ?
Mesmer courut ailleurs porter son art aimable.
Chaque malade au fond de son appartement
Tout seul avec ses maux s'enfermait tristement,
Et des remèdes vains implorant la puissance,
Il perdit le plus doux en perdant l'espérance.

En somme, la comédie mesmérienne est contée avec beaucoup de vérité, d'esprit et d'entrain ; elle est surtout jugée avec beaucoup de bon sens.

Cette page est, à notre avis, une des meilleures de Delille.

Les six autres chants, y compris l'épisode si impressionnant du jeune peintre égaré dans les Catacombes, n'ont rien de médical.

(*A suivre.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Médecin de service (1926, 17e année).

Notre sympathique confrère O'Followell vient de publier un répertoire de 150 pages, renfermant la liste complète des services médicaux des théâtres et attractions de Paris. Cet annuaire est indispensable à tous les médecins qui désirent être renseignés sur la question du service médical dans les théâtres, et qui veulent connaître la composition des services médicaux de chaque établissement de spectacle.

L'annuaire est en vente chez l'auteur, le Dr O'Followell, 10, rue d'Alger (prix : 5 francs).

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse contre la toux du début de la rougeole.

Connaissant les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (*toux ganglionnaire, toux des pharyngites aiguë et chronique*), il était tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la *rougeole*.

L'on connaît le caractère impérieux de ces accès, que rien ne calme et qui épuisent les petits malades avant même que l'éruption soit franchement déclarée.

Par ce moyen, nous étions parfaitement certain d'opposer à ces accidents un médicament non toxique et incapable de modifier l'essor de l'exanthème.

Le succès fut tel qu'on ne peut que fortement conseiller aux praticiens de renouveler cette thérapeutique dans tous les cas semblables.

Il s'agissait d'un enfant de 20 mois, R. H., dont la rougeole a débuté le 10 novembre 1925, au moment des fortes gelées, et à la période où la statistique enregistrait de trop nombreux cas de mort.

Le *Coclyse* a été administré dès le début, à la dose d'une cuiller à café toutes les heures, et a eu aussitôt raison des accès de toux que rien ne calmait.

Comme au bout du cinquième jour, se manifestait de la congestion pulmonaire de la base droite, le même sirop fut continué, concurremment à la révulsion habituelle, et resta admirablement supporté. L'enfant se levait le dixième jour et guérit sans la moindre séquelle.

Une propriété inconnue de l'aspirine.

De *Gartnerci Tageblatt*, reproduit par le *Nouveau Siècle* :

Les pharmaciens suédois s'apercevaient, depuis quelque temps, qu'on faisait un usage immodéré de l'aspirine. Dans ces dernières années, l'usage de ce stimulant avait considérablement augmenté et on crut que beaucoup de gens employaient l'aspirine comme intoxiquant. Des personnes qualifiées firent des recherches et trouvèrent cet argument absolument sans fondement.

Mais on fit une découverte sensationnelle : ce sont les fleuristes qui emploient l'aspirine en grandes quantités, et cela provient du fait qu'ils ont trouvé que le meilleur moyen de conserver longtemps les fleurs coupées est de mélanger à l'eau de l'aspirine. Des fleurs fanées deviennent même de nouveau fraîches, quand on ajoute de l'aspirine à l'eau.

La cure du lézard.

« Dans la suite de ces entretiens, le gouverneur m'apprit que, par un singulier hasard, l'Amérique espagnole venait d'être délivrée d'un fléau terrible. Il régnait, de temps immémorial, sur ce continent, une maladie cruelle, contagieuse et réputée incurable ; on l'appelait la *lèpre de Carthagène* : dès qu'un individu était attaqué de ce mal horrible, qui couvrait la peau d'ulcères, détruisait le sens du tact, et conduisait, par des douleurs insupportables, à une mort lente, tout le monde fuyait ce malheureux, chacun évitait avec horreur son approche ; toute pitié cessait pour lui ; l'amitié l'abandonnait, la terreur étouffait même la voix de la nature ; il n'avait d'asyle que les léproseries, hôpitaux infects, où ses souffrances s'aigrissaient par le spectacle de celles de ses compagnons d'infortune.

Don Fernand Gonzalès me dit que récemment, dans la province de Guatémala, une vieille négresse, chassée inhumainement d'une habitation, parce qu'elle était atteinte de la lèpre, ayant été rencontrée, par une tribu sauvage, dans les bois où elle errait, elle avait vu avec surprise ces hommes s'approcher d'elle sans crainte, et l'emmener avec eux. Arrivés dans leurs cabanes, ils la traitèrent, la guérirent ; mais ils la retinrent en servitude, pour qu'elle n'apprît point aux Européens le secret de sa guérison.

Cependant, cette tribu étant un jour attaquée par une tribu voisine, la pauvre négresse, s'étant échappée pendant le tumulte, avait trouvé le moyen de regagner par les bois son habitation.

Son retour et sa guérison y excitèrent la plus grande surprise. On attribuait cette cure à un miracle ; mais elle apprit à ses maîtres que les sauvages l'avaient guérie, en lui faisant avaler chaque jour, pendant trois semaines, un lézard cru et coupé en morceaux. Ce lézard, disait-elle, était fort commun partout.

La nouvelle de cette aventure s'étant promptement répandue dans toutes les provinces du continent espagnol, on avait essayé et pratiqué avec un tel succès le remède du lézard, que peu à peu les léproseries s'étaient vidées, et que la contagion avait presque totalement disparu. Le gouverneur me fit voir deux de ces lézards ; j'en mangeai même quelques morceaux ; sa propriété est, au bout de peu de jours, de donner des sueurs et des salivations si fortes, qu'elles emportent le mal en peu de temps.

A mon retour en France, je communiquai ce fait à plusieurs médecins, et, ce qui est pénible à dire, c'est qu'ils reçurent avec indifférence cet avis, et qu'ils négligèrent de prendre des informations sur un remède si efficace, et que le gouvernement assurait avoir vu employer avec un grand succès pour guérir des soldats hydropiques (1).

P. c c. : Dr Silvy (*Paris*).

(1) Extrait des *Mémoires et Souvenirs* du Comte de Ségur, tome I, page 314.

Informations de la « Chronique »

Le Cinquantenaire de Louise Colet.

On a beaucoup parlé de cette Muse à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, survenue le 9 mars 1876. Cette publicité aurait été agréable à ses oreilles, car, de son vivant, nul n'en fut plus affamé.

A-t-on tout dit sur ce bas-bleu de lettres ? Nous avons lieu de penser qu'il reste encore beaucoup à dire.

Ainsi, a-t-on discuté, plusieurs jours durant, pour savoir si elle était blonde ou brune ; la réponse, c'est elle-même qui l'a fournie dans son roman autobiographique, *Lui*, où elle se dépeint sans modestie, mais avec assez de ressemblance :

> La taille svelte, le cou d'un blanc de marbre, une belle tête expressive, couronnée d'une abondante *chevelure d'un blond doré*, des bras d un modelé parfait et d'une blancheur éblouissante, ces bras dont elle disait un jour : « Vous savez qu'on a retrouvé les bras de la Vénus de Milo ? — Où donc ? — Dans les manches de ma robe. »

« Ce témoignage, écrit le marquis de Ségur, qui rappelle ce passage, est confirmé par tous ceux qui l'ont approchée : depuis Musset, qui admire « ses yeux d'antilope » ; depuis Banville, qui compare les richesses de son corps superbe à un « Rubens ivre de roses », jusqu'à Cousin qui, ayant à décrire la duchesse de Longueville, prend Mme Colet pour modèle, et nous représente sous ses traits l'héroïne de la Fronde. Sans doute, avec le temps, elle s'alourdit un peu ; Diane se transforma en Junon. Elle garda longtemps, néanmoins, le galbe sculptural, le front altier, la bouche exquise, les yeux tantôt veloutés, tantôt voluptueux et brûlants, qui affolèrent tant de grands hommes et leur firent croire à son génie (1). »

Nous avons conté ici même, naguère (2), comment un de ses admirateurs, fervent autant que désintéressé, fit les frais d'une édition des œuvres de la poétesse, tirée à vingt-cinq exemplaires et envoyée seulement au Roi, aux princes du sang, à l'Académie française, et à quelques personnages fameux, Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, Silvio Pellico. Certains chiffres cabalistiques, placés à la fin du volume, étaient la seule indication livrée à la curiosité publique. On fit bien des suppositions, et le nom de Cousin fut souvent prononcé. C'est de nos jours seulement que l'on a découvert le généreux Mécène : il avait nom Quesneville, et c'était un vieux pharmacien.

Les pharmaciens semblent, du reste, s'être toujours montrés du dernier galant avec cette enragée coquette, que le temps n'avait pas assagie.

(1) Marquis de Ségur : une Muse (*Revue Hebdomadaire*).
(2) Cf. *Chronique Médicale*, 1913, 563 ; 1914, 89.

Passons-lui la plume pour nous conter un des épisodes de sa vie (1), dont le récit excite, chez le lecteur, plutôt de la compassion qu'un tout autre sentiment :

Etant fort souffrante, après une excursion à Caserte, on m'ordonna un purgatif ; j'entrai dans une pharmacie et demandai une bouteille d'eau de Sedlitz.

— *Signora no*, me dit l'apothicaire, l'huile de ricin est la reine des purges, et notre ville est la terre promise du ricin.

J'acceptai l'affreux liquide, en lui répétant toutefois, tandis qu'il en remplissait une bouteille :

— *Basta* ! *Basta* !

Mais son attention s'était détournée de la *purga regina*, il la concentrait tout entière sur moi et me regardait avec une expression de surprise admirative. Je l'entendis murmurer à un de ses visiteurs :

Il bel naso ! *Il gentil naso* ! *Gesù Maria, il bel naso* (2) !

Quand je voulus payer notre homme, il me répliqua :

Niente, Signora, niente, resto al suo commando per il suo bel naso (3).

Hélas ! vint un temps où, en dépit de tous les artifices, la Muse délaissée vit ces éloges hyperboliques remplacés par un silence outrageant ; et ce fut lamentable. Pour vivre, il lui fallut descendre aux plus humiliantes besognes, faire de la littérature commerciale ; et celle que V. Hugo avait, aux heures radieuses de sa jeunesse, appelée *ma sœur*, dut, pour gagner son pain, écrire, dans des journaux spéciaux, des articles sur la mode, vanter des corsets et des chaussures, célébrer des eaux de toilette et des crèmes pour le visage, jusqu'au jour où, privée même de cette ressource, elle tomba dans le plus complet dénûment. *Sic transit*...

Le réflexe pupillaire à la lumière, décrit par Stendhal.

Dans la *Vie de Henri Brulard*, écrite par Stendhal en 1835, M. le Dr Jean Heitz vient de faire une découverte particulièrement curieuse. Voici le passage cité par notre distingué confrère ; parlant d'un valet de chambre de son grand-père, qui mourut victime d'un accident, le romancier s'exprime en ces termes :

En ramassant (cueillant) lui-même les feuilles de ce mûrier, il tomba ; on nous le rapporta sur une échelle. Mon grand-père (le Dr Gagnon) le soigna comme un fils. Mais il y avait commotion du cerveau ; *la lumière ne faisait plus d'impression sur ses pupilles*, il mourut au bout de trois mois... Je n'oublierai jamais ses beaux sourcils noirs et cet air de force et de santé que son délire ne faisait qu'augmenter. Je le voyais *après chaque saignée, je voyais tenter l'expérience de la lumière devant les yeux*...

Il ressort de ce passage que la recherche du réflexe pupillaire à la

(1) Cf. *La Belle Madame Colet*, 240-2.
(2) « Le beau nez ! Le joli nez ! Jésus-Marie, le beau nez ! »
(3) « Je n'accepterai rien de madame, rien, et reste à son service pour l'amour de son beau nez ! »

lumière n'a pas été faite seulement une fois, comme accidentellement, mais que le médecin a renouvelé cette recherche *après chaque saignée*, dans l'espérance de constater une amélioration, qui pût l'encourager à continuer ses efforts. Il est donc certain qu'à cette époque l'abolition du réflexe pupillaire était déjà considérée comme un signe de fâcheux pronostic.

Cette doctrine n'a pas varié depuis 130 ans, constate le Dr Heitz ; chez les commotionnés sur le champ de bataille, aussi bien que chez les malades frappés d'apoplexie, les pupilles des malades ne réagissent plus à l'excitation lumineuse.

Aucun médecin n'ignore le signe d'Argyll-Robertson chez les ataxiques, mais « il n'est pas sans intérêt que le texte d'un illustre écrivain nous apprenne, sans cause d'erreur possible, qu'à la fin du XVIIIe siècle, les médecins instruits faisaient, de l'inertie pupillaire à la lumière, un signe qui est très précieux chez les traumatisés du crâne (1) ».

Une prophétie en train de se réaliser.

Il semble qu'OCTAVE MIRBEAU, qui ne fut pas toujours aussi bien inspiré, ait prévu une évolution qui est en train de se réaliser : le rôle, de plus en plus grandissant, de la science, et de son influence sur la littérature, qu'elle pénètre tous les jours davantage. C'est LOUIS FOREST, qui dans la nouvelle feuille qu'il vient de lancer, sous le titre de *l'Animateur des temps nouveaux* (12 mars), nous révèle cette page, à peu près ignorée, du célèbre écrivain :

J'arrive à cette conviction qu'il n'y a rien de plus vide, rien de plus parfaitement abject que la littérature. Je ne crois plus à BALZAC, et FLAUBERT n'est qu'une illusion de mots creux.

Alors que les sciences naturelles découvrent des mondes et vont désembroussailler les sources de la vie de toutes les ronces qui les cachaient, alors qu'elles interrogent l'infini de l'espace et l'éternité de la matière et qu'elles vont chercher au fond des mers primitives la mucosité primordiale d'où nous venons, la littérature, elle, en est encore à vagir sur deux ou trois sentiments artificiels ou conventionnels, toujours les mêmes, engluée dans ses erreurs métaphysiques, abrutie par la fausse poésie du panthéisme idiot et barbare

Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'impuissance où je suis, moi, particulièrement, de sortir de cette crasse intellectuelle, de ce mensonge, de cette abjection.

J'entrevois bien ce qu'il y aurait à faire : ce serait la chimie, l'anatomie, la géologie, la paléontologie, l'embryogénie à apprendre. Et je suis trop vieux. Alors un dégoût me vient de mon ignorance et de la besogne plate et infiniment stupide à laquelle je suis condamné.

Quel aveu dans la bouche de ce contempteur !

(1) Cf. *Bulletin de la Société française d'Hist. de la médecine*, juillet août 1925.

Echos de la « Chronique »

Alphonse Daudet, médecin consultant.

La scène se passe au Grenier, le fameux Grenier des Goncourt. Alph. Daudet arrive au bras de Paul Margueritte.

— Mon bon Goncourt, dit Daudet, passant fraternellement son bras autour de la taille de son frère de lettres,

— Mon bon Goncourt ! Vous souffrez ! Je le sais ! Vous avez très mal ! Mon bon ami ! Dites-moi ce que c'est et qu'est-ce que ça vous fait ?

— C'est comme si on me brûlait des petits morceaux de papier sur les cuisses, explique-t-il en geignant.

— Des petits morceaux de papier ! C'est ça ! Vous avez un zona, mon bon Goncourt. C'est horrible ! Vous devez souffrir le martyre, mon bon ami. Je vous plains de tout mon cœur, mais ça me fait plaisir. Oui, mais laissez-moi vous le dire. Je vous en fais ma confession publique, oui, ça me fait plaisir. Parce que, moi aussi, je souffre abominablement. Moi, c'est des coups de couteau du dedans au dehors. Vous, le zona, ça passe, c'est une fois souffert, c'est à forfait. Tandis que moi, cette bougresse de souffrance, c'est pour toujours, à tempérament et sans tempérament. Alors, quand je souffre trop fort, je me dis : « En ce moment, mon bon Goncourt a des petits morceaux de papier qui lui brûlent les cuisses », et ça me fait plaisir, parce qu'il me semble que vous souffrez aussi par amitié pour moi, pour que je ne sois pas tout seul, comme un ivrogne solitaire de la souffrance, comme le vieux monsieur qui vient, tout seul, dans les lieux de plaisir et de qui l'on dit : « C'est le miché sérieux !... »

Et Gustave Guiches, qui rapporte l'anecdote dans ses si attachants souvenirs, publiés par la *Revue de France* (1er février), ajoute cette note personnelle :

Goncourt se délecte. Cet apitoiement, rosse et sentimental, c'est pour lui de la bonne, de la curieuse littérature parlée. Il en note les trouvailles, que tout le Grenier souligne par des sourires discrets : le « zona à forfait », « la souffrance à tempérament », « l'ivrogne solitaire de la souffrance ». C'est absolument neuf ! C'est excellent ! De tout premier choix !

Vieux-Neuf Médical

Propriétés merveilleuses d'un anesthésique.

On a proposé, il n'y a pas longtemps, à l'étranger, lisons-nous dans le *Bulletin de l'A. J. M. F.*, je ne sais plus quelle drogue qui, donnée aux accusés par les juges, ferait avouer leurs méfaits aux premiers. Or, on lit dans le *De prestigiis dœmonum te incantationibus ac veneficiis*, de J. Wier (1515-1588), livre VI, chap. 9 :

Démocrite disait qu'il y avait, de son temps, quelque part dans les Indes, une certaine racine jaune, sans feuilles, dont l'infusion vineuse, donnée à boire aux torturés, leur faisait confesser leurs méfaits en dormant par les diverses illusions qui se présentaient à leur cerveau.

Echos de Partout

L'évolution de la syphilis, suivant les races. — Chez les Arabes, elle produit fréquemment de vastes pertes de substance, qui les défigurent horriblement, mais par contre elle ne donnerait pas les manifestations nerveuses tertiaires : le tabes et la paralysie générale seraient inconnus chez eux.

Invoquer ici la seule influence de la race est d'un esprit simpliste. Les Arabes ont des syphilides voraces, parce que, le plus souvent, ils ne se traitent pas, soit par insouciance, soit par ignorance de la nature réelle de leur mal.

Chez eux, les manifestations nerveuses sont peu fréquentes, parce qu'ils sont sobres et ne boivent pas d'alcool. Avant de connaître le rôle de la paralysie générale, on avait reconnu l'influence de l'alcool ; en réalité, ces deux facteurs jouent un rôle.

Quand les Arabes font abus de l'alcool, ils deviennent tabétiques et paralytiques généraux, comme les Européens. L'aliéniste A. Marie en a relevé des cas chez les indigènes de l'hôpital du Caire.

De même au Maroc, le docteur Fumey a vu un cas de tabes chez un Marocain syphilitique, qui, en qualité de riche commerçant, avait fait abus de boissons alcooliques.

Tout syphilitique de tempérament nerveux, à quelque race qu'il appartienne, devrait devenir abstinent, ne plus boire que de l'eau. Une dose même minime d'alcool sert de mordant et permet au tréponème d'attaquer les neurones.

D'ailleurs, l'absence du tabes et de la paralysie générale chez les Arabes n'implique pas l'absence de troubles nerveux d'origine syphilitique. Les Arabes n'enferment pas leurs fous : on les voit errer en liberté dans les marchés ; les aliénés mystiques sont même pour eux un objet de vénération. On ne les enferme que lorsqu'ils sont dangereux : au Maroc, avant l'établissement du protectorat, on pouvait en voir en prison cohabiter avec les criminels de droit commun ; ceux regardés comme dangereux sont mis aux fers.

Il y aurait, pour un aliéniste, une riche moisson d'études à faire sur ces fous vagabonds, si leur examen était possible.

(Revue moderne de médecine.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Les prétendus méfaits de la « sepsie ».

Tout le monde se rappelle la fameuse mission Foureau-Lamy, qui traversa pour la première fois le Sahara il y a quelque 25 ans, et ce au prix d'efforts et de privations dont le seul récit fait pâlir nos « petits crevés » actuels. Or, j'ai le plaisir et l'honneur de compter parmi mes meilleurs amis, et même au nombre de mes élèves (en espéranto), l'un des quatre lieutenants qui firent partie du corps d'officiers de la mission : M. de Thézillat, aujourd'hui capitaine en retraite, à Nice. La vie de cet officier, qui, après le Sahara et le Congo, fit les campagnes du Dahomey et du Tonkin, est un roman d'audace, de sang-froid, d'endurance. Malheureusement, M. de Thézillat, modeste comme tous les vrais hommes de valeur, parle très peu, et renvoie volontiers le questionneur aux documents officiels où son nom reparaît si souvent. Cependant, voici ce qu'il m'a raconté, et que d'autres que lui m'ont confirmé.

Le chameau, cet animal sans lequel « l'infortuné Bédouin n'irait pas loin », dit la chanson, rend aux fils du désert des services variés : c'est une vigoureuse et sobre bête de somme, et c'est, je crois bien, le seul animal dont on puisse manger une partie sans nuire à la vitalité de l'ensemble.

Parfaitement ! Quand un nomade du désert manque tout à fait de nourriture, il mange la bosse de son méhari ! Pas toute sa bosse, mais il n'en laisse que la peau. Une bosse de chameau est une masse de graisse, sans plus. Alors, ouvrir ce sac par une bonne incision, le vider de son contenu et mettre ce dernier de côté, est une opération couramment pratiquée. Mais la bosse est utile au cavalier... et alors, que fait celui-ci ?

Il remplace la graisse par de l'herbe sèche, bien tassée, et recoud la peau par là-dessus. Après quoi, le chameau reprend son service.

Dira-t-on que la graisse est un tissu avasculaire, et que par suite...

Bon, bon ! Attendez ! Les chameaux sont, comme chez nous les chevaux, soumis à cette opération antivirile — si j'ose dire — que l'on a souvent proposée pour — ou contre ! — les apaches, et qui peut être désignée par le nom d'*abélardisation*. Seulement, ici, ça se complique : après avoir extrait les... pièces à conviction, l'Arabe, qui décidément a horreur des sacs vides, fait ce qu'il a fait pour la bosse. Oui ! il fait un rembourrage soigné avec de la boue et du sable, et le mélancolique dromadaire continue à reprendre son service, quoique empaillé vivant dessus et dessous !

Voilà, évidemment, un sérieux accroc à nos croyances sur l'asepsie ! A moins que les lois de l'infection ne s'appliquent point aux chameaux, ce que Buffon ne dit pas.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule observation savoureuse faite par

les membres de la mission Foureau-Lamy. Exemple : l'innocuité de l'eau croupie, la nocivité de l'eau bouillie. Je sais bien que c'est encore là une vérité banale, chaque jour vérifiée à la campagne, et même à la ville. Mais une preuve de plus, et une preuve amusante, mérite d'être enregistrée.

Donc, au Sahara, on buvait de l'eau ordinairement saumâtre, ou boueuse, ou croupie. Avec le soleil d'Afrique et les moustiques *idem*, vous voyez ça d'ici ! Les deux médecins attachés à la mission avaient recommandé de faire bouillir l'eau de boisson ; mais ils furent les seuls à suivre leur propre ordonnance.

Or, ils furent aussi les seuls — voir le rapport officiel — à souffrir de troubles intestinaux, dysenterie comprise !

Si l'on veut bien me permettre de me citer, après d'aussi illustres exemples, je dirai qu'ayant par deux fois tâté de l'eau bouillie, je fis par deux fois de la diarrhée, en 1898 et en 1918. Aussi suis-je guéri de cette redoutable chimère.

Au Tonkin, dit M. de Thézillat, l'indigène boit de préférence l'eau stagnante. En Chine aussi !

Asepsie externe, asepsie interne, malpropreté sur toute la ligne. Il faut, évidemment, que quelque chose nous échappe en ces questions, puisqu'il y a encore des vivants sur terre.

Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'une plaie, une écorchure faite en travaillant, est souvent plus grave en son évolution chez l'homme inaccoutumé à s'en faire de semblables, que chez le travailleur manuel. De même que le citadin, habitué à se dorloter, a la colique s'il boit de l'eau douteuse, tandis que le paysan n'est pas gêné pour si peu.

Est-ce affaire de lente vaccination, de « mithridatisation » ? Je laisse à plus savant que moi le soin d'élucider le problème.

G. Jubleau (*Nice*).

Comment un chirurgien austro-boche « traita » un confrère français.

Entre autres joyeusetés et facéties, Bienstock et Curnonski racontent, dans leur dernier *Ana*, le trait suivant :

Pollizer (1), le célèbre chirurgien autrichien, fut appelé par un médecin français, en 1912, à Paris, pour faire une grave opération qui lui rapporta 25.000 francs d'honoraires. Désirant remercier son collègue, il l'invita, ainsi que sa femme et trois amis, à dîner au restaurant viennois, qui existait alors à l'angle de la rue Drouot et des Grands Boulevards. Or, voici le menu qu'il avait commandé : trois potages, deux maquereaux et cinq escalopes à la viennoise. « Je ne les aime pas beaucoup, dit-il, mais chacun me donnera un petit morceau et cela me suffira. » Pour le dîner, à six personnes, dans un restaurant relativement cher, Pollizer paya (en 1912) 16 francs, pourboire compris.

Les Boches ont toujours su compter !

(1) Il s'agit évidemment, de Politzer

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Qu'était-ce que l'eau d'émeraudes ? — Lecteur assidu et toujours charmé de la *Chronique médicale*, je viens à vous avec une demande.

J'ai vainement cherché dans les lettres de Mme de Sévigné (Edition Monmerqué), la mention de l'*Eau d'émeraudes*, que l'on dit s'y trouver, et que l'on donne comme étant une essence d'urine, ou un produit tiré de ce liquide. Il serait intéressant de retrouver ce passage. En tout cas, l'eau d'émeraudes n'était pas tirée de l'urine. La formule qu'en donne Baumé (*Eléments de Pharmacie*, 1777, page 450) montre que c'est une simple alcoolature de plantes aromatiques et le nom est dû à la couleur verte du produit. Y aurait-il eu quelque confusion avec l'eau de mille-fleurs, produit de la bouse de vache du mois de mai (voir la *Pharmacopée de Lémery*, 1738, page 755) ; ou encore, avec l'essence d'urine, dont Mme de Sévigné usait réellement et qui était le distillat de l'urine putréfiée, c'est-à-dire une solution ammoniacale ?

Je serais fort reconnaissant au lecteur de la *Chronique* qui pourrait porter quelque lumière sur ce point.

L. Kauffeisen (*Dijon*).

Longévité et phytothérapie. — A très juste titre, la thérapeutique par les simples (qu'un maître illustre avait cru discréditer en la stigmatisant : thérapeutique pour les simples) reprend ses droits millénaires. Nous dédions à nos modernes phytothérapeutes ce trait remarquable de longévité :

> Les peuples des contrées boréales estiment fort l'angélique. Les Norvégiens mettent un peu de racine d'angélique dans le pain. Les Lapons l'emploient dans la colique, dans les affections de poitrine. Ils mâchent sa racine et croient que cette plante a la propriété de faire vivre longtemps. Un nommé Camous, qui mourut à Marseille à l'âge de 121 ans, avait l'habitude de mâcher de la racine d'angélique et, comme les Lapons, il attribuait à ses vertus stimulantes, toniques et restauratives, son étonnante longévité.

Cette note est extraite de la petite plaquette du docteur Saffray, qui l'édita chez Hachette en 1883, sous le titre : « Les remèdes des champs. »

Nous serions reconnaissant aux confrères qui pourraient citer des cas de longévité attribués à l'usage de plantes médicinales.

R. Molinéry (*Luchon*).

Réponses.

Comment porter son chapeau ? (XXXII, 209). — Je lis, dans le nº du 1er juillet 1925 de la *Chronique médicale*, page 209, l'article humoristique (*Comment porter son chapeau*), « menaçant *des pires calamités* ceux qui se coiffent mal, car ils risquent la cyphose, la scoliose et autres maux en *ose* de la colonne vertébrale. »

Pour ma faible part, et dans ma longue carrière médicale, je n'ai jamais vu (malgré l'avis du Dr Paul Delbet) que le *faible poids du chapeau* pût engendrer de semblables déformations *sur la longue tige de nos vertèbres*.

Les chapeaux des femmes et leurs cheveux sont d'un poids bien plus lourd que les chapeaux d'hommes. Mais que dirons-nous des casques des pompiers et des cuirassiers, des ex-bonnets à poil des sapeurs, et des shakos en tromblons du 1er Empire, où le grenadier logeait tant de choses : pipe, tabac, briquet, chique, bourse, mouchoir, cartes, correspondance, etc., etc. ? Tous ces couvre-chefs n'ont jamais, que je sache, exercé une action néfaste sur les braves qui les ont portés (sauf l'alopécie). Autant accuser le vieux bonnet de coton de nos ancêtres.

Et que dire des habitants de nos provinces ou des peuples chez lesquels les femmes, les hommes et les enfants portent de lourds paniers ou des fardeaux sur leur tête ? Voilà pour le poids. Parlons maintenant de l'attitude :

Le Dr Gillet pense que cette *hypothèse paraît logique ; que toute attitude* prolongée, qu'elle soit *bonne* ou *mauvaise*, influe soit sur les yeux, soit sur les muscles et les tendons.

Cette opinion manque de précision au point de vue du chapeau mis droit, en arrière ou sur l'oreille. Et si *l'attitude est bonne*, il n'y a pas de déviation à craindre.

L'attitude *mauvaise prolongée du corps*, surtout sur les bancs de l'école et lorsque l'enfant exécute, le soir, la masse énorme des devoirs dont on le surcharge après la classe, aux dépens de sa santé (*corpore sano*), peut avoir une action sur les yeux (myopie), ou sur la colonne vertébrale, *mais le chapeau n'y est pour rien* ; car pendant les 24 heures, la durée du port du chapeau, surtout chez l'enfant et l'adolescent, *est minime*. Classes, récréations, repas, vagabondage, sport, bureau, sommeil, etc., tout cela se fait sans coiffure.

Quant à la position du chapeau, voire du képi sur l'oreille ou en arrière, je n'ai jamais constaté aucune action sur la colonne vertébrale : soit dans les régiments, soit à l'école de gymnastique (pendant 15 ans), soit dans le civil depuis 40 ans ; et je ne crois pas que ce soit le port du chapeau en arrière qui ait voûté le dos de Berthelot, mais plutôt les longues heures et veilles passées,

penché sur les réactions chimiques, dans son laboratoire, et à la rédaction de nombreux travaux.

Quant à l'avis du Pr Bouchard, c'est une boutade ; il parle de grimace et de ridicule du corps : il n'est pas à la page scientifique de la question.

Mais il est une action bien plus néfaste due à la compression du crâne par les coiffures, surtout les coiffures *rigides et dures*, telles que chapeaux hauts de forme, melons, shakos, képis, casques, qui encerclent la tête comme dans un étau, sur le trajet des artères temporales, dont elles produisent la dilatation sinueuse, si visible à la tempe, en arrêtant la circulation et prédisposant ainsi aux hémorragies cérébrales, faisant porter aussi le sombre diagnostic d'artério-sclérose.

L'hygiéniste doit donc envisager la structure du chapeau qu'il faut porter, plutôt que la manière de le porter, qui, je le crois, n'a aucune action sur la déformation de la colonne vertébrale. C'est plutôt le contraire qui se produit, et c'est le rachitisme et autres maladies générales qui jouent ici leur rôle néfaste ; c'est la cyphose qui oblige les cyphotiques à mettre leur chapeau en arrière, pour dégager et allonger leur champ visuel.

Conclusion : Pour contenter tout le monde, les coiffures molles et légères sont à recommander par les hygiénistes.

Dr Ed. Morin (*Paris*).

Une hallucination visuelle de George Sand à Venise (XXXIII, 25). — M. le Dr M. Baudouin en demande l'explication. La voici, selon nous. G. Sand n'avait aucune notion de la physique, et n'avait jamais dû faire du canotage ; sans quoi, elle aurait su que lorsque la luminosité du ciel est favorable et que vous passez en barque ou en gondole sur un cours d'eau ou une lagune, tous les objets de la rive, arbres, maisons, et aussi les ponts sous lesquels on passe, les barques à l'ancre et leurs pêcheurs vous paraissent renversés par effet d'optique : réfraction — réflexion — réfrangibilité ? G. Sand *n'avait pas, pour cela, la vue usée*, mais les yeux embués de larmes par sa peine amère.

« Le cœur a ses regrets, aussi bien que les sens. »

Dr. E. M. (*Paris*).

Un singulier usage de l'urine (XXXII, 79, 153). — Comme suite à l'article de mon excellent et docte confrère Noury, « Un singulier usage de l'urine » (XXXII, 79), paru dans le nº du 1er mai 1925, je dois vous signaler l'emploi de l'urine dans la fabrication du fromage de Livarot (Calvados), fromage fort apprécié des gourmets, d'odeur et de goût fort accusés, et qui doit sa couleur rouge au badigeonnage pratiqué avec une pâte de rocou, délayée dans l'urine. Pour plus amples renseignements, voir l'article « Rocou » dans le vieux Larousse.

En signalant ce vieil usage de l'urine, destinée à maintenir molle la pâte de rocou et auquel on est resté fidèle dans le canton de Livarot et dans la région de Saint-Pierre-sur-Dives, peut-être l'idée viendra-t-elle à un hygiéniste de modifier ce « modus faciendi », sans que pour cela le fromage de Livarot ne perde sa couleur ni ses qualités objectives et gustatives, qui semblent constituer son principal élément de succès.

Paul HOUDEVILLE (*Rouen*).

Le serpent dans la rougeole (XXXII, 183 ; XXXIII, 26). — Dans le Traité des Dartres, de POUPART (Paris, Méquignon l'aîné, 1784, p. 133), nous lisons :

Galien raconte que l'on avait mis une vipère dans la boisson d'un lépreux éléphantiasique, à dessein de l'empoisonner pour le délivrer de sa misère. Ce poison dont on attendait sa mort lui rendit la santé et lui conserva la vie. . On rapporte encore, suivant Barbette, que par l'analogie prise de la nature de ce reptile, quelqu'un avait conclu qu'il pouvait être efficace contre cette maladie, parce que l'on a observé que la vipère quitte tous les ans sa dépouille et que, pour cette raison, ses particules pouvaient avoir une vertu propre pour expulser les pellicules d'un lépreux.

L'auteur cite des observations de M. de ROUSSEL de BAILLOU, de POTERIUS, de BARBETTE, etc. ; toutefois, il fait remarquer ce fait, que la vipère n'a pas été administrée seule, mais après saignée, purgation ou émétique.

Personnellement, nous avons vu, en 1901, des paysans de la Maurienne traiter par l'eau-de-vie de vipère *per os* les mauvais « chaud et froid » de leur commune. Ils insistaient sur la nécessité de prendre la vipère vivante et de la faire périr par l'addition d'eau-de-vie de marc dans la bouteille même où elle avait été capturée.

Peut-être, chez les eczémateux rebelles, ne serait-il pas irrationnel d'utiliser la chair de vipère, ou mieux, parce que d'un usage plus facile, le sérum antivenimeux de la trousse LEGROS.

Des injections de sérum de cheval ont modifié heureusement certains eczémas torpides. Il n'y aurait pas grand risque à leur substituer le sérum de l'Institut CALMETTE.

Nous ne parlons pas, bien entendu, de la lèpre véritable, mais de ces dermatoses tenaces qui tiennent à la fois du psoriasis et de l'eczéma, qui rendent insupportable la plus verte vieillesse et ont résisté jusqu'à ce jour aux traitements les plus rationnels.

A. MOLLIÈRE.

— J'exerce depuis 40 ans la médecine à Labastide-Rouairoux. Mon bourg est éloigné de 55 kilomètres de Bédarieux.

On n'utilise pas le serpent dans la rougeole dans ma localité.

Mais dans toute la région, et dans beaucoup de maisons de la campagne, on conserve des couleuvres desséchées.

Dès qu'un membre de la famille est pris de frissons, de courbature, de chaud et froid, on s'empresse de faire prendre au malade une tisane préparée avec des tranches de couleuvre desséchée, que l'on fait bouillir dans de l'eau durant un quart d'heure. Cette tisane amène bientôt la transpiration et agit comme sudorifique puissant.

N'est-il pas permis de supposer et d'admettre que c'est pour cette action sudorifique que la couleuvre desséchée est employée au début de la rougeole, afin de faciliter l'éruption ?

D[r] J. Milhau, père.

Le foie pris pour siège des passions (XXVIII, 120). — « ... Le foie est, chez les Berbères, le siège des sentiments affectifs. Ceci s'accorde avec l'opinion des anciens, qui plaçaient le siège de l'amour dans le foie, d'où est venue cette expression latine « cogit amare jecur » : le foie fait aimer.

En berbère, une mère appelle son enfant : ô mon foie ! ; d'un homme courageux, on dit qu'il a le « foie dur » ; d'un poltron, qu'il « n'a pas de foie », ou que son « foie tourne en eau ». D'une façon générale, le mot traduit « cœur » en français. C'est ce sens qu'il faut lui donner dans les beaux vers suivants :

> Celui qui a le « cœur » brisé, qui le guérira,
> Sinon le sourire de l'ami ou sa parole ?
> Le « cœur », qui n'a pas à qui parler,
> Mieux pour lui l'exil ou même la mort ! »

(Justinard, *Manuel du Berbère Marocain.*)

Ce passage est extrait du beau livre de M. Laoust, *Mots et choses berbères* ; Paris, A. Challamel, 1920, p. 116, note 1.

J. Herber.

L'hygiène dans le Coran (XXXIII, 2). — Le professeur M. F. Carrieu paraît attribuer à Mahomet les prescriptions hygiéniques du Coran. Presque toutes, pour ne pas dire toutes ces prescriptions, étaient depuis longtemps écrites dans la Bible, et Mahomet n'a fait que de les traduire en arabe.

La défense de manger le sang des animaux est d'ordre religieux, et non hygiénique. L'animal doit être saigné parce que

> L'âme de la chair est dans le sang.
> *Quia anima carnis in sanguis est.*
> (*Lévitique*, xvii, 11.)

Dans le *Deutéronome,* la même prohibition est écrite trois fois (xii, 16 ; xii, 23 ; et xv, 23).

Deutéronome, XII, 23 : « Garde-toi seulement de manger le sang, car le sang tient lieu d'âme et c'est pour cela que tu ne dois pas manger l'âme avec la chair ; » 24 : « mais tu le répandras sur la terre comme l'eau. »

L'expression « comme l'eau » veut dire « comme sans valeur ».

Malgré cette défense, les Hébreux mangèrent des animaux non saignés. Dieu les punit en leur refusant la victoire, et un sacrifice général expiatoire fut nécessaire pour en faire cesser les effets.

I, *Rois*, XIV, 32... : « et ils tuèrent (les animaux) et le peuple les mangea avec le sang.

33 : « mais on l'annonça à Saül en disant que le peuple avait péché contre le Seigneur en mangeant la chair avec le sang. »

Dans l'*Ecclésiastique*, Jésus, fils de Sirach, après avoir formulé de judicieux conseils sur la sobriété, ajoute :

Ecclésiastique, XXXI, 25 : « Et si tu as été contraint de manger beaucoup, lève-toi du milieu des convives, vomis, et cela te soulagera, et tu n'attireras pas à ton corps une maladie. »

Ensuite, il donne d'excellents conseils sur l'usage et l'abus du vin.

Les proscriptions de viandes d'animaux, toutes les purifications des prêtres, des maisons contaminées après la grossesse, le coït, etc., sont longuement exposées dans le *Lévitique*.

Les précautions à prendre contre les maladies contagieuses, entre autres la lèpre et la blennorragie, y tiennent une grande place.

Lévitique, XV, 37 : « Telle est la loi de celui qui a la gonorrhée et qui se souille en usant du coït. »

Les mêmes prescriptions sont rappelées dans le *Deutéronome*.

L'enfouissement des matières fécales hors du camp est prescrit :

Déutéronome, XXXIII, 12 : « Tu auras un lieu, hors du camp, où tu iras pour les besoins de la nature. »

13 : « Portant un pieu à la ceinture, et lorsque tu voudras t'accroupir, tu feras un trou en rond et tu couvriras de terre ce qui est sorti de toi. »

L'homosexualité, la bestialité, l'adultère, les rapports sexuels pendant la menstruation et après l'accouchement, et avant la purification, sont défendus dans le *Lévitique*.

Les trois premiers crimes sont punis de mort ; et les autres ne pouvaient être effacés que par un sacrifice expiatoire, dont les prêtres avaient la propriété des viandes, parce qu'on ne peut offrir à Dieu des offrandes provenant de mauvaises causes.

Lévitique, xx, 14 : « Celui qui couche avec un homme comme avec une femme, l'un et l'autre ont fait une action horrible ; qu'ils meurent de mort. »

La Bible interdit de prendre les vêtements d'un autre sexe :

Deutéronome, xxii, 5 : « Une femme ne mettra point un vêtement d'homme et un homme ne se servira point d'un vêtement de femme, car il est abominable devant Dieu, celui qui a fait cela. »

Par ces quelques exemples et citations de la Bible, je pense avoir montré que Mahomet a beaucoup emprunté à la Bible, mais n'y a pas beaucoup ajouté.

Dr P. Noury, de *Rouen*.

Honoraires médicaux (XXVII, 377). — La question des *honoraires médicaux* a provoqué une série de réponses publiées sous cette rubrique par la *Chronique médicale ;* mais les auteurs de ces réponses ont orienté leurs recherches du côté des honoraires somptuaires. Ayant été un de ceux-là (1), je pense aujourd'hui qu'il y aurait sans aucun doute un réel intérêt, pour nous reposer de la vie chère et de ses conséquences, à rechercher et publier ces honoraires modestes, et même infimes, reçus par certains médecins ; ce serait en même temps rendre hommage à une profession qui a le désintéressement à sa base. Bien entendu, aucune allusion ne peut être faite au temps présent, ni aux praticiens de notre époque ; c'est dans le passé qu'il faut aller chercher les documents et les exemples.

Pour commencer une série qui, je l'espère, aura une suite, je rapporterai les quelques faits suivants.

En fouillant les archives hospitalières d'Orléans (2), j'ai trouvé dans le relevé des comptes des sommes versées :

En l'an 1414, dépense commune : *à un physicien et apothicaire pour la maladie qui eut cours en la quaresmes que l'on appelait la tac, 16 sols 8 derniers.*

En l'an 1504, *à Adam Bourdon barbier et cirurgien demeurant à Orléans, pour sa peine, sallaire et vacation d'avoir abillé, sanné* (saigné) *et garry, mys à point et pansé les pouvres malades da dict Hostel-Dieu de toute maladie et pouvreté, et pour les drogues qu'il a fallu avoir à faire, les onguemens et autres choses à eux nécessaires, douze tournois et seize sols* (3).

En l'an 1541, *Maistre Budet médecin, pour ses gaiges, un poinsson de vin.*

---

(1) *Chronique médicale*, 1er décembre 1920.

(2) Inventaire des archives hospitalières antérieures à 1790, par MM. Doinel et Soyer.

(3) Les paiements se faisaient en monnaie de Tours. Les ateliers monétaires d'Orléans, qui existaient depuis l'an 814, furent arrêtés en 1456 et définitivement supprimés en 1507. (V. C. Arnoult, L'atelier des monnaies d'Orléans, 1898.)

Le tournois valait 20 sols, et le sol 20 derniers. Ils étaient inférieurs de valeur pour 1/4 au Parisis.

Cette même mention du paiement en nature se retrouve sur les comptes de plusieurs années.

En 1561, on trouve un compte forfaitaire, passé au titre de marché, avec Noël CORDIER, chirurgien ; puis MACÉ DOULCET, chirurgien, pour guérir « des veroles » à raison de cent sols tournois pour une guérison.

J'ai relevé d'autres marchés de ce genre.

En 1561, il est fait mention de la somme de dix livres, pour avoir amputé de bras et de jambes dix-huit blessés, au chirurgien Laurent GUILLEMEAU, chirurgien d'Orléans : il s'agit du père du célèbre Jacques GUILLEMEAU (1550-1612), aide de AMBROISE PARÉ, et chirurgien de CHARLES IX et HENRI IV.

En 1562, au mois d'août, la peste sévissant, on engagea un chirurgien suppléant, Clément COTTYER, moyennant dix livres par mois, la nourriture et le logement.

En 1699, un médecin recevait 60 livres par an, et en 1718, on trouve, au compte du chirurgien NOEL, deux cents livres.

Ces quelques notes, prises au hasard de mes recherches, pourront, je le souhaite, inciter d'autres « curieux » et archivistes à nous donner de nouveaux documents dans le même ordre d'idées.

Dr GEORGES PETIT (*Orléans*).

Bévues d'écrivains (XXXIII, 20). — Aux citations reproduites dans le n° 1 de 1926, sous le titre « Bévues d'écrivains », on peut ajouter la suivante, qui ne manque pas non plus de saveur, étant donné la personnalité des auteurs.

LAVISSE et RAMBAUD (*Histoire générale du IVe siècle à nos jours* ; Armand Colin, Paris, 1897, tome IX, chap. XXI, p. 638, note 2) écrivent ceci :

> ALEXANDRE (1) était myope comme sa mère. Le mariage précoce que lui imposa son aïeule à l'âge de seize ans (avec Elisabeth qui en avait quatorze) *le rendit presque sourd*. De ce mariage naquirent seulement deux filles, qui moururent en bas âge.

Qu'en pensent nos confrères auristes ?

Dr DROMPT.

(1) Il s'agit de l'empereur de Russie ALEXANDRE I (1777-1825).

Revue biblio-critique

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Dr J. AUDRY. — **Le Mesmérisme et le Somnanbulisme à Lyon avant la Révolution.** — LOUIS SIMON. — **Le Chimiste Descroizilles** (1751-1825), **sa vie, son œuvre.** — Dr H. SULBLÉ. — **Quelques charlatans célèbres au XVIIe siècle.** — Dr PAUL FAREZ. — **Les Médecins de Molière, ceux de son temps, ceux du nôtre.** — MARTHE HENRY. — **La Salpêtrière sous l'ancien régime.** — ANTONIN MALLAT. — **Histoire contemporaine de Vichy, de 1789 à 1889.** — Dr FERNAND GRANIÉ, — **Sur un cas pathologique dans le théâtre de Molière** : le MALADE IMAGINAIRE. — Dr LOUIS JOURDAN. — **Essai sur la névrose de Gustave Flaubert.** — Dr ROGER BAROIS. — **Les Epileptiques de génie dans l'histoire et la littérature.** — Dr LUCIEN CORNET. — **Théophile de Bordeu** (1722-1774). — Dr PIERRE DUHAZÉ. — **Etude des prescriptions religieuses et des coutumes concernant la femme pendant la menstruation et les suites de couches.** — M. FOUASSIER. — **L'analyse du lait au XVIIIe siècle.** — Dr MARCEL GAUBY. — **La Faculté de médecine de Perpignan dans l'ancienne Université.** — Dr BOGDANOVITCH VLADISLAV. — **Contribution à l'étude de l'influence du moral sur le physique : passions, émotions et volonté en médecine.** — Dr NOGUE. — **Les Gris-Gris Ouolofs** (étude de médecine indigène).

Est-ce influence du site ou du climat, de la religion ou du mysticisme ? On a constaté que les illuminés ont été nombreux à Lyon : ALLAN-KARDEC, le fondateur du spiritisme, est né en cette ville. LOUISE LABBÉ, MAURICE SCÈVE sont Lyonnais. Saint BONAVENTURE, le *Docteur Séraphique*, a séjourné et fini son existence à Lyon, etc. Le mesmérisme y trouva un terrain tout préparé. On ne s'étonnera donc pas que le *Mesmérisme et le somnanbulisme à Lyon avant la Révolution* aient compté un nombre respectable d'adeptes, et que notre confrère, le Dr J. AUDRY, ait pu écrire sur ce sujet une monographie des plus intéressantes, dont nous ne saurions trop recommander la lecture (1).

*
* *

Le chimiste Descroizilles, dont M. LOUIS SIMON vient d'écrire la vie, était le fils d'un apothicaire dieppois. Nul ne méritait mieux cet hommage posthume. DESCROIZILLES se distingua, en effet, non

(1) Lyon, imprimerie A. Rey.

seulement par des travaux de chimie qui ont été une source de richesses pour l'industrie et de bien-être pour les ouvriers, mais encore ce fut un inventeur des plus ingénieux : ne lui doit-on pas le premier phare à éclipses de France ? C'est surtout pendant la Révolution qu'il joua un rôle d'importance : il trouva, notamment, le moyen d'épurer en grand le salpêtre des caves, de fabriquer du sulfate de zinc en grand par un procédé économique. Plus tard, il inventait l'alcoomètre et un petit alambic pour l'essai des vins, publiait des *Observations sur l'art de graver le verre par le gaz acide fluorique*, un mémoire sur l'*Art d'économiser le combustible*, perfectionnait l'art de l'essayeur, etc. Ce savant méritait, de tous points, une réhabilitation ; grâces soient rendues à M. Louis Simon pour l'acte de justice qu'il vient d'accomplir (1).

* * *

L'histoire de l'empirisme reste encore à écrire ; des opuscules, comme celui du Dr Sulblé, sur *Quelques charlatans célèbres au XVIIe siècle* (2), sont d'excellents travaux d'approche, d'autant que le grand siècle en vit s'épanouir une véritable floraison : rappelez-vous les lettres de la divine marquise et les sarcasmes de Molière.

M. Sulblé cite, parmi ses références, Dionis, Bernier, Abraham du Pradel, sire de Blégny ; a-t-il songé à consulter les Tables des Mémoires de Saint-Simon, édition de Boislisle ? Nous prenons la liberté de lui signaler cette piste, en vue d'une nouvelle édition de sa monographie, que nous souhaitons prochaine.



Le tricentenaire de Molière a donné l'essor à toute une littérature, et nous sommes loin de nous en plaindre. Le Dr Paul Farez, après le Dr Pierre Mauriac et après nous-même — *si parva licet...* — vient à son tour de publier sa conférence sur *Les Médecins de Molière* (3), qu'il réhabilite, comme nous l'avons fait et comme il convenait de le faire. « Ils étaient de leur temps, comme les médecins du XVIe siècle étaient du leur ; tout comme nous sommes du nôtre. » C'est une thèse devenue banale, mais il a fallu lutter contre un courant d'opinion, ce qui n'est pas toujours tâche commode.



La Salpêtrière, qui n'est plus aujourd'hui que l'hospice de la vieillesse et des incurables, donnait, sous l'ancien régime, asile aux infirmes, aux écrouelleux, aux enfants abandonnés, et aussi aux

(1) Rouen, imprimerie L. Wolf.
(2) Toulouse, Marqueste.
(3) Paris, Maloine.

mendiantes, prostituées, dégénérées et criminelles. C'était, pour tout dire, une prison destinée à retenir tous les éléments antisociaux, venant à chaque instant troubler la paix de l'État. La Salpêtrière était, en somme, destinée à « dégorger » la Bastille, dont les Drs Sérieux et Libert ont depuis longtemps indiqué la destination spéciale : la Bastille était, en effet, un asile de sûreté pour aliénés et dégénérés malfaisants. On recevait à la Salpêtrière, à la fin de l'ancien régime, non seulement des filles publiques et des proxénètes, mais des femmes qui s'étaient rendues coupables de crimes de droit commun (assassinat, empoisonnement, etc.), des voleuses, des chercheuses de trésors, des sorcières et magiciennes, des mythomanes, des persécutées, des revendicatrices : en un mot, des psychopathes, des inadaptées au milieu social. Une importante bibliographie termine cette remarquable thèse, dont nous félicitons sincèrement son auteur, non pas seulement pour le labeur qu'elle atteste, mais aussi pour l'originalité du sujet choisi. Sociologues comme médecins auront intérêt à consulter ce travail (1), qui sort de la banalité courante des thèses inaugurales.

*
* *

M. Antonin Mallat est, incontestablement, l'homme qui connaît le mieux, à l'heure actuelle, l'histoire de Vichy ; l'ouvrage qu'il soumet au jugement de la critique, l'*Histoire contemporaine de Vichy, de 1789 à 1889*, précédée d'une introduction résumant l'histoire générale de la célèbre ville thermale, depuis ses origines jusqu'à la Révolution, est, comme les précédents livres du même auteur, soigneusement documenté. M. Mallat puise, selon son habitude, aux sources originales : les archives communales et départementales, sans négliger les archives nationales et les archives particulières, lui sont familières ; c'est dire que ses assertions méritent toute créance.

Vichy est une de nos stations les plus anciennes, puisqu'elle remonte au moins à l'époque gallo-romaine, et peut-être même gauloise (mais ceci est discutable et discuté). M. Mallat s'est attaché surtout à reconstituer l'histoire administrative de Vichy ; il nous dit quels furent les juges de paix et les municipalités de Vichy sous la Constituante, la Législative et la Convention ; puis, sous le Consulat, le 1er Empire et les gouvernements qui l'ont suivi ; comment fonctionnèrent les agents municipaux, etc., sous la Constitution de l'an III. Ce n'est qu'incidemment qu'il nous fait connaître les visiteurs de marque qui furent les hôtes de la cité thermale, et c'est là ce qui nous eût intéressé surtout ; mais il faut bien se donner quelque peine pour extraire le diamant de sa gangue.

(1) *La Salpêtrière sous l'Ancien Régime.* Paris, Le François.



Ceux qui ont entendu la conférence du professeur Debove, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sur *le Malade imaginaire*, en ont conservé le plus agréable souvenir. La thèse de notre regretté maître vient d'être reprise par notre jeune confrère le Dr Fernand Granié, qui porte ce diagnostic sur Argan : « un constipé chronique et un dyshépatique, parce qu'il est intoxiqué alimentaire. » Et l'auteur termine par diverses considérations sur la pathogénie de cette auto-intoxication, dont vous pourrez prendre connaissance, si vous en avez la curiosité, dans son consciencieux travail (1).

* * *

On a trop parlé de l'épilepsie de G. Flaubert dans cette revue pour que nous ayons à nous appesantir longuement sur la nouvelle contribution qu'apporte M. Louis Jourdan à *la Névrose de G. Flaubert* (2). S'il n'y a rien de bien neuf dans cet *Essai* sur la maladie du romancier de *Madame Bovary*, par contre on y découvre des points de vue assez originaux sur les malades ou anormaux qui peuplent les romans de G. Flaubert : Saint-Julien, un obsédé impulsif ; Saint-Antoine, un halluciné ; Mme Bovary, une sentimentale mystique et une maniaque du mensonge ; presque tous, des psychasténiques. Il semblerait que le romancier « ait voulu vulgariser quelques-uns des types mentaux que l'on est appelé à rencontrer ».

* * *

C'est encore de l'épilepsie de Flaubert et de quelques autres *Epileptiques de génie* (ou de talent) de l'histoire et de la littérature que nous entretient M. le Dr Roger Barois. Contrairemeut à Lombroso, qui a rangé parmi les comitiaux des hommes comme Molière, dont le mal sacré n'est rien moins que prouvé ; contrairement, disons-nous, au psychiatre italien, M. R. Barois passe au crible de la critique les diagnostics portés avant lui et n'hésite pas à rejeter de la liste des épileptiques Dante, Pétrarque, Le Tasse, Pascal, Schumann, Maupassant, Beethoven, Byron, Shelley, qui ont présenté des symptômes tout différents de ceux du *morbus sacer*. Quant à Hercule, Nabuchodonosor, Ajax, Empédocle, Paracelse « leur épilepsie sans preuve est du domaine de la légende. » Ayant ainsi déblayé le terrain, M. Barois classe seulement parmi les justiciables de cette névrose : Saul, qui semble avoir été plutôt un hystérique avec crises épileptiformes qu'un épileptique vrai ; Saint Paul, dont certains voudraient ne faire qu'un halluciné, et dont nous avions établi, croyons-nous, l'épilepsie, sans doute de nature héréditaire ;

(1) Chez Amédée Legrand, 93, boulevard Saint-Germain.
(2) Thèse de Montpellier, 1922.

MAHOMET, pour lequel on pourrait discuter, les documents sur lesquels on s'appuie étant assez incertains. Il en est de même pour LUTHER, CHARLES-QUINT, LOUIS XIII, RICHELIEU, NEWTON... et NAPOLÉON. Par contre, on peut retenir comme épileptiques indiscutables : CÉSAR, DOSTOIEVSKY, FLAUBERT, et, à notre avis, PIERRE LE GRAND, dont M. Roger Barois se contente de faire un *tiqueur*. D'aucuns trouveront peut-être que les conclusions de notre confrère ne sont pas assez fermes ; quant à nous, nous le félicitons d'avoir abordé le problème, quelle que soit sa complexité, et d'avoir témoigné d'un rare esprit critique, à un âge où il est quasi exceptionnel d'en être pourvu (1).

* * *

Le deuxième centenaire de THÉOPHILE DE BORDEU (1722-1776) a été fêté, dans le Béarn, son pays natal, avec toute la solennité que mérite cette grande figure de la profession. Ce fut le prétexte de nombreux discours, et d'une conférence de tous points remarquable, et par sa tenue littéraire et par les documents inédits ou peu connus qu'elle contient, de M. le Dr LUCIEN CORNET (2). Cette plaquette est, en outre, ornée de trois beaux portraits, qui en rehaussent l'intérêt : ils représentent Théophile de Bordeu, son père et son frère, toute une dynastie médicale dont nous avons le droit de tirer vanité.

Lisez les textes sacrés, lisez la Bible, vous reconnaîtrez que, dès les temps les plus anciens, on s'est préoccupé de l'hygiène de la femme durant l'époque de la menstruation et pendant la suite de couches. On estimait alors que la compagne de l'homme non seulement devait rester éloignée de son époux, mais encore il lui était interdit de se livrer à certains travaux, notamment de faire la cuisine et de toucher aux aliments. Le Coran, le Zend-Avesta, le recueil des lois de Manou formulent les mêmes prescriptions ; ce sont ces *prescriptions religieuses et coutumes concernant la femme pendant la menstruation et les suites de couches* qu'étudie le Dr PIERRE DUHAZÉ, dans son travail de fin d'études (3).

En beaucoup de pays, encore de nos jours, ces prescriptions sont suivies : en Palestine, en Perse, aux Indes, en Indo-Chine, au Japon, en Nouvelle-Guinée, etc., les femmes non seulement sont isolées pendant cette période, mais elles ne peuvent rentrer dans la vie commune qu'après plusieurs bains et ablutions. En France même, dans le Nord, il est resté un vestige de ces coutumes. On interdit, par exemple, l'entrée des raffineries aux femmes qui se trouvent dans l'état dont il vient d'être parlé, pendant que le sucre cuit ou refroidit, de crainte qu'il ne noircisse ; « dans l'Ouest, la salaison de certains aliments, en particulier du beurre et du

(1) Paris, Amédée Legrand.
(2) Chez l'auteur, à Pau.
(3) Paris, Maloine.

porc, ne doit pas être faite par des femmes ayant leurs menstrues ; même celles-ci ne doivent pas entrer, sous peine de tout perdre, dans des locaux contenant de telles conserves ». Nous aurions beaucoup à emprunter à cette thèse, remplie de particularités ethnographiques d'intérêt variable ; mais nous aurons probablement des occasions d'y puiser, les circonstances aidant.

*
* *

Il faut arriver aux premières années du XIXe siècle, pour trouver une analyse du lait véritablement scientifique ; c'est à BERZÉLIUS qu'on la doit. Ce qu'a été *l'analyse du lait au XVIIIe siècle* (1) nous est exposé, avec force détails, par M. MARC FOUASSIER, dans une savante dissertation, très documentée, et à laquelle on devra se référer, lorsque cette question reviendra sur le tapis, et elle y reviendra certainement.

*
* *

Le Dr Marcel-Jean-Joseph GAUBY s'est modestement borné à reconstituer l'histoire d'une Faculté aujourd'hui disparue, et qui eut son heure de prospérité. Sa thèse sur *La Faculté de médecine de Perpignan dans l'ancienne Université* (2) est une bonne étude locale, qui pourra être utilement consultée, le cas échéant.

*
* *

L'Etude de l'influence du moral sur le physique (3) a tenté la plume du Dr BOGDANOVITCH VLADISLAV, qui sagement estime, après CABANIS, ALIBERT, DESCURET, DUBOIS (de Berne), Th. RIBOT, PIERRE JANET, et bien d'autres, qu' « il est des cas où l'action morale s'emploie utilement et agit mieux que toutes les indications, et où rien ne peut la remplacer ». Toutes les maladies purement dynamiques du système nerveux, presque toutes les formes du nervosisme relèvent du traitement psychique. On peut même dire que le moral, en relevant les forces du malade, « augmente la puissance de défense de l'organisme et lui permet de lutter plus vigoureusement contre le processus morbide ».

*
* *

Nous ne ferons que signaler, en terminant, une très curieuse étude de médecine indigène, sur *les Gris-Gris Ouolofs*, parue dans le *Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Ouest Africain*, sous la signature de notre confrère, le Dr NOGUE. Nous espérons en reparler, quand nous nous occuperons de « la mentalité primitive », sur lequel a récemment paru un magistral ouvrage, que nous attendons d'avoir lu pour aborder un sujet qui pourrait être matière à gloser.

C.

(1) *Le Lait*, revue générale des questions laitières, 2e année, n° 6.
(2) Thèse de Montpellier, 1922.
(3) Ollier-Henry, éditeur. Paris, 1922.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LIAN (Dr Camille). — *L'année médicale pratique*. A. Maloine et fils, Paris, 1924. — BISLOP (Louis-Faugères). — *Les troubles cardiaques, leur prophylaxie et leur traitement*. Librairie Félix Alcan, 1924, Paris ; 20 francs. — FIESSINGER (Ch.). — *Les défauts, réactions de défense*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — FEUILLADE (Dr H.) — *Conseils aux nerveux et à leur entourage*. Ernest Flammarion, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — VERAN (Jules). — *Comment on devient député, sénateur, ministre*. Editions Bossard, Paris, 1924, 4 fr. 80. — ANGOT DE L'EPERONNIÈRE (Robert). — *Les exercices de ce temps*. Librairie Hachette, Paris, 1924, 20 francs. — MEUNIER (Léon). — *L'état dyspeptique*. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1923. — TAILHADE (Laurent). — *La médaille qui s'efface*. Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924. — LIAN (Camille) et FINOT (André). — *L'hypertension artérielle*. Ernest Flammarion, éditeur, Paris, 1924, 8 francs. — PETIT (Dr André). — *Mon voyage au Soudan Français*. Emile Larose, libraire-éditeur, 11, rue Victor-Cousin, Paris, 1922, 5 francs. — GRASILIER (Léonce). — *Mémoires de Mademoiselle Aglaé*. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris, 1924, 12 francs. — DAGEN (Georges). — *Le dentiste d'autrefois*. Etablissements Ash, Caplain Saint-André, 12, rue de Hanovre, Paris, Presses Maurice Dormann, à Etampes, 1923. — *Les Annales des laboratoires A. Lumière de physiologie expérimentale et pharmacodynamie* (années 1921-1922). Edité par la Société des Brevets Lumière, 9, cours de la Liberté, Lyon. — COUTIÈRE (H.). — *Sur le transformisme*. Extrait de la *Biologie médicale*, n° 2, 1924. — LUMIÈRE (Auguste). — *Le problème de l'anaphylaxie*. Gaston Doin, éditeur, Paris, 1924, 30 francs. — LUMIÈRE (Auguste). — *Théorie colloïdale de la biologie et de la pathologie*. Etienne Chiron, 40, rue de Seine, Paris, 1922, 16 francs. — FAURE (Maurice). — *Résultats de la rééducation dans le traitement des troubles du mouvement*. Octave Doin, éditeur, Paris, 1903. — ESPÉRANDIEU (Capitaine E.). — *Note sur un cachet inédit d'oculiste romain*. Masson, libraire-éditeur, Paris, 1891. — DUFOUR (Théophile). — *Jean-Jacques Rousseau et Mme de Warens*. Imprimerie Aimé Perrissin et Cie, Annecy, 1878. *(A suivre.)*

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

33e ANNÉE No 6 1er Juin 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Archéologie

Le 22 mai 1925 — il y a eu un an ces jours derniers — mourait presque obscurément un original notoire, mais aussi un savant de haute valeur, dont les connaissances en épigraphie et en numismatique faisaient l'admiration de ceux qui l'approchaient.

W. Frœhner, bien qu'inconnu de la foule, était un très singulier personnage, semblable à ceux éclos du cerveau d'un Hoffmann, ou d'un Edg. Poë. Il était redouté pour son esprit et sa mordante ironie (1).

Il fit, toute sa vie, la guerre à la science officielle, et il faut reconnaître que ses attaques n'étaient pas toujours sans motif (qu'on se rappelle l'aventure de la fameuse tiare de Saïtapharnès !)

« Vers la fin de sa vie, nous écrivait ces jours-ci notre confrère L. Fortolis, il était devenu aveugle, mais plusieurs femmes du monde, dont Mme la Comtesse de Béhague, s'employèrent à adoucir ses derniers moments.

« Célibataire, sans fortune patrimoniale, il vivait surtout du produit de ses travaux, consistant à dresser des catalogues pour les musées et les grandes collections.

« D'un naturel sarcastique, mais très gai, il était passionné de musique et fort mondain.

« La vente de son mobilier suffit à peine à assurer les frais de ses obsèques, mais il laisse des collections d'une grande valeur. »

Nous conservions depuis longtemps une étude des plus curieuses, de W. Frœhner, sur l'*Anthropologie des vases grecs*. L'anniversaire de sa mort nous est un prétexte opportun de la publier.

Anthropologie des vases grecs,

par W. Frœhner.

Les anciens possédaient ce sentiment inné de la poésie qui est l'heureux partage des civilisations jeunes. Leur vie entière était poétiquement organisée. De là le besoin, inexplicable pour nous, d'élever au rang d'une individualité les objets d'un usage journalier, de prêter un corps, un cœur même, à la maison qui les abritait, au navire qui les portait vers des rives lointaines, à leurs armes de défense, l'arc, le glaive, la lance, le bouclier. Ils en prêtaient jusqu'aux outils de travail, que ce fût la hache du bûcheron, la charrue du laboureur, ou le fuseau de leurs femmes et de leurs

(1) V. dans le *Nouveau Siècle*, du 1er avril 1926, l'étude très intéressante que lui a consacrée M. L. Fortolis.

déesses. La langue elle-même cédait à une sorte d'entraînement poétique, en attribuant à chaque objet un sexe déterminé, comme si elle voulait établir, en dehors de la société des hommes, une vaste société de choses.

Ces faits sont acquis ; mais, dans aucune autre branche de l'art ou de l'industrie, la personnification n'a été poussée si loin que dans la céramique. Là, on dirait que la fantaisie a oublié sa capricieuse logique, devenue une logique inexorable ; car la comparaison entre le corps des vases et la structure du corps humain a été poursuivie jusque dans ses moindres détails.

Pour décrire l'aspect général d'un vase, les Grecs choisissaient les mêmes expressions qui servaient à la description du corps humain. Le vase avait son *type*, son *schéma*, sa figure (εἶδος, κατασκευή) comme un être vivant ; mais je ne me rappelle pas qu'un auteur parle du *corps* (σῶμα) d'un récipient de terre ou de métal. C'est que la littérature ancienne ne nous est point parvenue intégralement, et les écrivains qui nous restent ne prétendaient pas épuiser le dictionnaire.

Entrons dans le détail. La corne à boire avait un *buste* (προτομή) (1), et cela n'est pas même une métaphore, car souvent elle est décorée d'un buste de bête fauve ou d'animal domestique. Quant à la partie supérieure du vase, elle s'appelait κεφαλή (2), la *tête*, comme le bassin est la tête du trépied, le chapiteau la tête de la colonne (3). L'intérieur d'une coupe était son *visage* (πρόσωπον).

Les diverses parties de la tête se retrouvent presque toutes parmi les termes usités pour décrire la vaisselle. Le front, le nez, les oreilles, la bouche, les lèvres, les dents, la barbe sont communs aux vases et aux hommes.

Dans l'*Odyssée*, déjà, le couvercle du cratère est assimilé à une coiffure (κρήδεμνον) ; le plateau porte son diadème : on parle d'assiettes *à mitres d'or* (4). Quelle image plus orientale que ce *front de safran* (5), qu'un savant athénien prête à une amphore destinée au culte ! On dirait une jeune fille de l'Inde, au teint bronzé, sacrifiant à ses idoles. D'un vase à rebord, on prétend qu'il *cache son front* (κρυψιμέτωπος) (6), comme si le rebord en surplomb était sa chevelure.

La lampe a un *nez*, et lorsqu'elle est munie de deux becs, on les compare aux *narines* (μυκτῆρες). Il faut être bien familiarisé avec l'esprit antique pour ne pas trouver choquantes les déductions, toutes naturelles d'ailleurs, qu'il tirait de cette image.

Chez les Grecs, la mèche constituait la *muqueuse* de la lampe

(1) Athénée, *Banquet des Sophistes*, XI, 51, p. 476.

(2) Aristophane, *Plutus*, v. 545.

(3) Étienne de Byzance, p. 511, éd. Meireke (note). — « Speculi caput ». Plaute, *Mostellaria*, v. 266.

(4) Πινάκων χρυσομίτρων : Athénée, IV, 5, p. 130.

(5) Τὸ μέτωπον κρόκιον : Anticlide, dans Athénée, XI, 46, p. 4,0.

(6) Lucien, *Lexiphane*, 7.

(μύξα), et la mèche double (λύχνος δίμυξος) leur rappelait les effets d'un rhume de cerveau. Ces naïvetés sont inévitables dans un travail sur les usages anciens, et j'aime mieux les avouer que de les taire. Le mot latin *nasiterna*, vase à trois nez, s'applique à l'œnochoé, dont l'embouchure a la forme trilobée d'une feuille de trèfle.

Quant aux *oreilles* (ὦτα, ὠτία, ὠτάρια). c'est-à-dire aux anses, aucune expression n'est plus fréquente ni de date plus reculée. HOMÈRE avait vu des trépieds auriculés (1). Il arrive souvent que le récipient n'a qu'une seule oreille (μόνωτος, μονούατος) ; généralement il en possède deux (δίωτος, *diota*), une de chaque côté (ἄμφωτος) (2), comme la Raison de MONTAIGNE ; parfois on en compte jusqu'à quatre (τετράωτος) ; parfois aussi, il n'en a pas du tout (3). Ce défaut justifierait la locution française : *sourd comme un pot*, que BEAUMARCHAIS a embellie et détournée de son vrai sens en disant : « Je suis sourd comme une urne sépulcrale. » On admirait les oreilles petites (βραχύωτος), finement découpées, semblables à celles de la Vénus de Syracuse ; mais on ne dédaignait pas un cartilage aplati, un peu gonflé, et qui rappelait les coups que se portaient les jeunes lutteurs de la palestre (4). Il n'est pas rare de rencontrer des anses ornées de pendeloques, de simples anneaux mobiles, qui rendent l'illusion complète.

Chose curieuse, les Grecs avaient une façon à eux de s'embrasser. En déposant un baiser sur le front de la personne aimée, on lui tirait en même temps les oreilles, et ce baiser, qui nous paraîtrait irrespectueux, reçut le nom d'un vase à deux anses, la *chytra*. « Je n'aime plus mon Alcippe, s'écrie en pleurant le chevrier de THÉOCRITE (5), car dernièrement, lorsque je lui apportai une colombe, elle ne m'a pas pris par les oreilles pour m'embrasser. »

L'orifice du vase (στόμα, στόμιον, *os*) est une de ses parties essentielles ; par la place qu'il occupe, le service qu'il rend, il provoque, pour ainsi dire, la comparaison avec la bouche humaine. Aussi les anciens n'ont-ils pas manqué de faire ce rapprochement, et l'image créée par eux a été adoptée dans toutes les langues modernes. Il n'est pas indifférent d'avoir une grande bouche ou une petite, une bouche bien taillée ou mal venue, des lèvres minces ou épaisses. Chacune de ces qualités et de ces difformités donnait lieu au choix d'une épithète, que l'on appliquait à la vaisselle aussi volontiers qu'aux hommes (6). Certains vases avaient deux bouches (ἀμφίστομος), et même plus, car, dans ces accessoires, la fantaisie de l'artiste aime à dépasser la limite.

---

(1) Ὠτωείς. *Iliade*, σ 378, ψ 264, 513. — Le poète SIMONIDE dit : οὐατόεντα σκύφον : ATHÉNÉE, XI, 99, p. 498.

(2) Il y a un substantif ἀμφωτίς.

(3) ATHÉNÉE (XI, 63, p. 481) se sert de l'expression χωρὶς ὠτίωνα.

(4) ATHÉNÉE, XI, 30, p 466 : ὦτα συντεθλασμένος.

(5) *Idylles*, V, 133 ; POLLUX, X, 100.

(6) Μεγαλόστομος, εὐρύστομος, *os largum, expansum* ; στενόστομος, εὔστομος, παχύστομος.

Les *lèvres* (τὸ χεῖλος, ou au pluriel τὰ χείλη) désignent plus spécialement le bord du récipient, et il importe de savoir si elles ont leur position normale, ou si l'une s'avance sur l'autre (νεύειν). Le buveur et son verre s'embrassent comme deux amants, à moins qu'un accident ne vienne les contrarier ; car, d'après le proverbe, il y a loin de la coupe aux lèvres. S'agit-il d'un vieux pot, le Grec n'hésite pas à lui prêter des lèvres *ridées* (γεραιοῖς χείλεσιν) ; s'il est neuf et pourvu d'un orifice allongé, on dit qu'il a la bouche en cœur (φοξίχειλος), qu'il sollicite un baiser (1).

Quant aux dents, on ne les trouve que dans le mot latin *tridental*, que les lexicographes expliquent par « vase à trois plumes (2), ou à trois nageoires », c'est-à-dire à trois anses.

Il en est de même de la *barbe*. Le poète Titinius intitulait une de ses comédies *Barbatus*, le barbu, et il entendait par là, non un personnage vivant, mais une cruche à eau.

Enfin, le col du vase (τράχηλος, *collum*) a toujours conservé sa dénomination primitive, tant elle semble juste et bien choisie. Des adjectifs spéciaux distinguent un goulot svelte, élancé, d'un col trop court ; une encolure large (μακροτράχηλος), ou étroite (στενοτράχηλος), lisse ou façonnée en torsade. Souvent on parle de la *nuque* du flacon (αὐχήν) (3).

N'aurait-on pas songé à faire un pas de plus et à y suspendre un collier de perles ? Les poteries, peintes ou décorées de reliefs, nous le donnent à penser ; mais je ne connais pas de texte qui mentionne ce détail. La *gorge* (φάρυγξ, λαιμός) convient particulièrement au vase à vin, parce qu'il absorbe le liquide en buveur émérite (4). Lorsque sa capacité lui permet de faire une grande consommation, il a la *gorge dilatée* (μακροφάρυγξ) (5).

En passant en revue les parties dont se compose le tronc du corps humain, nous verrons que la vaisselle a des épaules, une poitrine, des côtes, des flancs, un dos, un ventre, un ombilic.

Dans la supposition que je n'aie rien oublié, il manquerait le sein, et, chose moins à regretter, le cœur. Quels profonds penseurs que ces ouvriers de l'antiquité ! Ils fabriquent des coupes et des amphores avec la même terre dont Prométhée formait les premiers hommes, mais ils les rendent insensibles à la douleur ; et, plus heureux que nous, le vase n'a pas conscience de ses peines. On aura beau le mutiler, l'user par mille froissements, lui infliger de cruelles brûlures, il supportera tout sans émotion ; bien au contraire, quand la bouilloire est exposée au feu, et que ses tortures et ses anxiétés nous semblent intolérables, elle se met gaîment à

---

(1) Pollux, X, 68 : σύστομον, ὄνομα φιλήματος.

(2) Vas cum tribus pinnis (*Thesaurus novus*, p. 591, ed. Maius).

(3) De là, les épithètes ὑψαύχην et στρεψαύχην. C'est par erreur que M. Ussing (*de nominibus vasorum*, p. 56) applique cette dernière au buveur.

(4) Jacobs, *Anthologia*, II, p. 211 (Philippe de Thessalonique, 58, 1).

(5) Jacobs, *Anthologia*, II, p. 246 (M. Argentarius).

chanter, car le son strident que produit l'eau chaude s'appelle *le chant de la bouilloire* (1).

Il existe un petit nombre de vases très anciens en forme de bustes de femmes, qui laissent échapper le liquide par les mamelles. Ces biberons primitifs suppléent au silence des auteurs. Ils proviennent tous des chambres nécropolitaines de l'île de Chypre.

Après avoir salué, chemin passant, les deux *épaules* d'une amphore citée dans le Banquet des Sophistes (2), nous parvenons à la *poitrine* et au *dos* des vases, parties que les habitants de Mégare comparaient aux deux plaques d'une cuirasse (3).

Les *côtes* (πλευραί) (4) se trouvent fréquemment mentionnées dans les textes classiques. SOPHOCLE parle d'une urne aux flancs d'airain (5), et, dans nos musées, on voit une multitude de vases d'argile ou de verre, ornés de côtes en saillie (6).

Le *ventre* (γαστήρ, γάστρα), ou, comme on dit aujourd'hui, la panse, constitue l'élément principal du récipient. Pour remplir sa mission, il lui faut avant tout la capacité voulue. Ce n'est donc pas une épithète blessante que celle de *ventrues* ou de *pansues* (γαστροειδής), que les auteurs anciens donnent à certaines poteries.

Une bouteille grecque se souvient, avec fierté, « d'avoir porté les délices bachiques *dans son ventre* (7). » Mais, par rapport à l'intérieur du vase, on aimait mieux dire : l'*abdomen* ou les *entrailles* (ἦτρον, ὑπογάστριον, κοίλη, λαγών). C'est dans le même sens que les poètes parlent des entrailles d'un carquois.

Quant à l'*ombilic* (ὀμφαλός), il n'est visible que sur les patères, notamment sur les patères à sacrifice, où il occupe le centre (μεσόμφαλος).

Ici vient se placer une série d'expressions dont je n'ai pas rencontré les équivalents dans les textes de l'antiquité. Ce sont les mots français : cul-de-lampe, cul-de-pot, cul-de-bouteille et autres de la même famille. On ne me demandera pas d'entrer dans une discussion philologique à propos de ces termes proscrits par VOLTAIRE ; ils ont beaucoup perdu de leur trivialité originelle, et on les prononce aujourd'hui impunément sans trop se soucier de leur étymologie. N'oublions pas que les Athéniens, avec une liberté plus grande encore, appelaient un de leurs vases l'*eunuque* (ἡμίτομος) ; on en ignore la forme et la destination, de sorte qu'il n'est plus possible d'apprécier les motifs de ce nom étrange.

Les bras, les coudes, les mains et les doigts de la vaisselle ne sont pas exclus, on le devine, du langage poétique des anciens. En face d'un de ces canopes étrusques représentant un buste humain

(1) J. GRIMM, *Kleinere Schriften*, t. V, 362.

(2) XI, 46, p. 473 : ἐκ τοῦ ὤμου τοῦ δεξιοῦ.

(3) Γυάλη (ce qui rappelle τὰ γύαλα) : ATHÉNÉE, XI, 31, p. 467.

(4) Πλεύρωμα : ESCHYLE, *Choëphores*, v. 675. — Κώθωνος πλευραί : POLLUX, l. VI, 97. — Πιθάκνης πλευρὰν ἐρρωγυῖαν : ARISTOPHANE, *Plutus*, v. 546.

(5) *Électre*, 54 : χαλκόπλευρον τύπωμα.

(6) Τὰ πλάγια : ATHÉNÉE, XI, 77, p. 489. — L'adjectif latin est *costilatus*

(7) Ἐγαστροφόρουν.

à l'aspect barbare, aux bras tendus en avant, il ne saurait y avoir de doute là-dessus ; mais, en dehors même des imitations de ce genre de vases, et elles sont nombreuses, le potier grec aimait trop ses œuvres pour leur refuser les organes les plus indispensables.

Il n'est pas certain que les anses des vaisseaux de petite dimension, celles du *cothon* entre autres, aient été assimilées aux *mains* (1) ; cependant, le verre à boire était muni de *doigts* (δακτυλωτός), et la *kotyle*, le creux de la main, a donné son nom à toute une catégorie de petites tasses. En se livrant au noble jeu du kottabos, la jeunesse athénienne s'exerçait à manier une coupe dont l'anse portait le même nom que le *coude* du bras (ἀγκύλη).

Il ne nous reste donc plus qu'à vérifier si la poterie a aussi des jambes et des pieds. Et qui ne répondrait pas affirmativement à cette question ? Pour se tenir debout, la corne à boire a besoin d'un anneau fixé sur un socle ; le flacon de toilette, en verre opaque multicolore, a pour appui un support en métal. Eh bien ! ce support, on le comparait à l'anneau, la *périscélide*, que les femmes s'attachaient au-dessus de la cheville, comme le bracelet se met autour du poignet.

Quant au *pied* du vase (πούς, *pes, pediculus*), il se trouve déjà dans les poésies d'Homère. Rien de plus commun que le *trépied*, dont le nom suffit pour donner une idée de sa forme. Seul, le tonneau, ce produit colossal des céramistes anciens, ne se souciait pas de marcher ; il restait immobile, et au lieu de dire dans leurs conversations familières : « cela n'existe pas », les Grecs employaient le proverbe : « c'est comme les pieds du tonneau (πίθου πόδες) ». Ajoutons que les grands vaisseaux, dans lesquels on conservait le vin pur avant de le distribuer aux convives, reposaient sur des *astragales* (ἀστραγαλίσκοι) (2), qui ne sont autres que les chevilles du pied.

Je n'insisterai pas sur les termes empruntés au corps animal, d'autant plus que le nombre en est relativement peu considérable. La *corne à boire* (κέρας, κεράτιον, δίκερας) ne rentre pas même dans mon sujet, parce que les premiers hommes prenaient de véritables cornes de buffle pour s'en faire des gobelets. Mais nous avons le *bec* de la lampe ; le treillis d'osier dont on enlaçait les vases d'argile ou de verre, pour les porter en sautoir, formait comme une paire d'*ailes* (πτερά) ; j'ai déjà parlé des trois *plumes* (ou des trois nageoires, *pinnæ*) qui constituaient les anses du *tridental*. Souvent le fond d'un récipient est assimilé à la racine de l'arbre (πυθμήν). Si ces comparaisons s'arrêtent là, cela tient à une cause toute simple et toute naturelle : à l'impossibilité de multiplier les images sans outre-passer une juste mesure. La matière était évidemment épuisée.

---

(1) Κωθωνόχειρος : Athénée, XI, 42, p. 471 (où Meineke corrige κωθωνόχειλος).
(2) Pollux, vi, 99.

La Médecine des Praticiens

La *Neurosine Prunier* et la santé.

La santé se conserve ou se reconquiert par deux procédés différents. Dans le premier, on oblige les tissus, les humeurs du sang à élaborer les antagonistes de la maladie. L'organisme fabrique et diffuse les anticorps, les antitoxines chargés d'entraver la vie et le développement des agents pathogènes. Ce procédé comprend toutes les vaccinothérapies, préventives et curatives.

Mais ces réactions, tissulaires et humorales, sont en rapport avec la vitalité du milieu intérieur. Celle-ci est conditionnée par la force propre du sympathique et des glandes endocrines. Plus l'activité de ces organes est énergique, plus la production des principes protecteurs est abondante. Il est permis de dire que la santé générale dépend de leur intégrité. Il faut donc s'efforcer de leur rendre leur tonus, lorsque celui-ci est altéré.

Le second procédé est relatif au terrain. Nous savons, en effet, que la vitalité et la virulence des microbes sont fort influencées par la constitution chimique du milieu où ils tombent. Certains corps sont néfastes pour tel ou tel microorganisme : par exemple, le phosphore, le calcium, la silice s'opposent à l'action du bacille de Koch. Si les éléments indispensables sont insuffisants ou viennent à manquer, le terrain est incapable de jouer son rôle de sauvegarde, et les germes morbides y rencontrent les conditions favorables à leur multiplication.

Or, les composés phosphorés sont parmi les principaux constituants du sol humain. Le phosphore, en effet, nécessaire à l'édification du squelette, est en outre l'élément noble de tout l'appareil nerveux : cerveau, moelle, sympathique. Son défaut engendre les constitutions affaiblies, les états rachitiques, les fonctions débilitées, les métabolismes ralentis, toutes les asthénies, organiques et fonctionnelles. Il est donc urgent de rendre à l'économie le phosphore qui lui manque.

La Neurosine Prunier remplit parfaitement cet office. *La Neurosine Prunier* est un glycérophosphate de chaux pur et entièrement assimilable. Insistons sur ce dernier caractère ; il fait toute la valeur de *la Neurosine Prunier*. Nous savons, en effet, qu'il existe deux variétés de glycérophosphates presque insolubles, par conséquent inassimilables. Leur action thérapeutique est donc à peu près nulle. *La Neurosine Prunier*, répétons-le, s'assimile totalement ; c'est la raison de sa grande efficacité.

La Neurosine Prunier est l'élément substantiel du terrain organique. En restaurant le système nerveux, elle relève et accroît l'ac-

tivité générale de l'économie, stimule les réactions défensives des tissus et des humeurs, revigore tous les états de fatigue et de dépression, qu'ils proviennent du surmenage physique ou intellectuel, des excès de toute nature, des convalescences de maladies graves, etc. Retenons bien que le calcium de *la Neurosine Prunier* est un excellent sympathicotonique.

Erratum

Les prétendus méfaits de la « sepsie » (1).

Un accident typographique, suivi de remaniement hâtif, a dénaturé une partie de l'article paru sous ce titre le mois dernier. Le texte doit être rétabli comme suit : « Oui ! il fait un rembourrage soigné, avec de la bouse et du sable, etc. » L'alinéa suivant doit se lire : « Voilà évidemment un sérieux accroc à nos croyances sur l'asepsie, et voilà qui vient bien à l'appui des études, précédemment parues dans la *Chronique*, sur la résistance de certaines plaies à l'infection. A moins que les lois de l'infection ne s'appliquent point aux animaux ; ou bien, ce qui serait plus singulier encore, à moins que les chameaux seuls fassent exception ! Buffon n'en dit rien, mais une expérimentation facile nous fixerait vite sur ce point. Et, dans l'affirmative, il conviendrait d'étudier rapidement la confection d'un sérum de chameau contre les infections traumatiques. »

G. Jubleau (*Nice*).

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences ajournées.

Un deuil de famille, la perte de son frère, a empêché le Dr Cabanès de se rendre à *la Louvière* (Hainaut belge) le 30 avril, et à *Liége* le 1er mai, pour y faire la conférence annoncée sur « les Consultations de Mme de Sévigné. »

Ces conférences sont seulement ajournées.

(1) V. le numéro de mai 1926.

Le Présent dans le Passé.

Le cinquantenaire de la mort de George Sand.

Le 8 juin 1876 — il y aura bientôt cinquante ans — mourait, à Nohant, où elle vécut ses dernières années, l'auteur d'*Indiana, de Lélia*, etc., pour tout dire : GEORGE SAND.

Il a été si souvent question d'elle dans cette revue que nous nous contenterons, pour souligner cette date commémorative, de former un faisceau de pensées et d'impressions, que nous groupons sous le titre de

SANDIANA.

Savez-vous à qui l'on adressa GEORGE SAND au moment où, prise du goût des lettres, elle voulut consulter un homme qu'elle croyait expert ? A M. de KÉRATRY ! George Sand alla le trouver. C'était un vieillard à la tête efféminée.

George Sand n'eut pas le loisir de placer un mot. A peine était-elle entrée que M. de Kératry s'avança vers elle et, fronçant les sourcils :

« M. DURIS-DUFRESNE, lui dit-il, m'affirme que vous voulez écrire ; eh bien, en deux mots, je serai franc : une femme ne doit point écrire. »

Et comme la solliciteuse s'en allait sans discuter, il crut devoir terminer sa harangue par le trait suivant :

— « Croyez-moi, Madame, ne faites pas de livres, faites des enfants.

— Ma foi, monsieur, répondit-elle au vieillard, gardez le précepte pour vous-même. »

Et elle s'esquiva.

Parmi ceux qui s'opposèrent le plus énergiquement à ce que George Sand entreprît la carrière des lettres, il faut citer sa belle-mère, Mme la baronne DUDEVANT. C'est elle qui lui dit un jour, d'un ton superbe :

— J'espère bien que si mes conseils n'arrivent pas à fléchir votre entêtement d'écrivailler, vous n'aurez pas du moins l'audace de mettre le nom des Dudevant sur la couverture d'un livre *imprimé !!!*

*
* *

On a reproché à George Sand de s'être souvent habillée en homme. C'était par économie. BALZAC prétendait à cette époque qu'une femme ne pouvait vivre à moins de 25.000 livres de rente. George Sand renonça donc au jupon.

Le premier costume qu'elle porta était une *redingote-guérite* en gros drap gris, pantalon et gilet pareils. Avec un chapeau gris et une grosse cravate de laine, elle avait absolument l'air d'un étudiant de première année.

« Je ne peux pas dire, écrivit-elle plus tard, quel plaisir me firent mes bottes : j'aurais volontiers dormi avec. Avec ces petits talons ferrés, j'étais solide sur le trottoir. Je voltigeais d'un bout de Paris à l'autre. »

* * *

On a vendu, il y a quelques années, un autographe d'elle à la salle de la rue des Bons-Enfants, dite salle Silvestre. Les amateurs, qui augmentent de jour en jour, se le seront certainement arraché.

C'est une lettre à sa couturière :

Je vous prie Madame, de venir recevoir le montant du corset que vous m'avez fait, et d'y mettre des buscs beaucoup plus forts. Ceux-là sont trop minces et m'entrent dans le creux de l'estomach (*sic*). Je vous prie donc de passer chez moi demain sur les trois heures. Je vais bientôt partir Je vous salue.

George Sand.

La belle science que la science des autographes, et comme on retrouve bien là le style enflammé d'*Indiana* et de *Consuelo* !

* * *

« Mme Sand a fait d'elle un portrait aussi flatté que celui de Boulanger ; je dois dire, l'ayant vue vingt fois avec des yeux de vingt ans, qui ne diminuaient pas la beauté des femmes, qu'elle n'avait rien de bien séduisant. Une figure mentonnée, le nez des brebis du Berry et trop fort, une bouche trop grande, des yeux trop hardis, assez de cheveux, mais d'une longueur ordinaire, voilà ce qui frappait en elle. Joignez-y la tournure ridicule que, par les jambes et le buste, développe une femme sous le costume masculin, avec une gorge qu'on eût admirée à bon droit à la Maternité, et vous verrez Mme George Sand, telle qu'elle apparut, sous sa forme plastique, à la jeunesse de 1831 (1). »

* * *

En regard de ce portrait peu flatteur, plaçons celui-ci, dû à la plume, généralement mordante, du chroniqueur Jules Lecomte (2), pour une fois relativement bienveillant :

. . Au même instant, Mme la baronne Dudevant, dite *George Sand*,

(1) Mary-Lafon, *Cinquante ans de vie littéraire*, p. 45.

(2) *Lettres sur les Ecrivains français*, par Van Engelgom, de Bruxelles (Jules Lecomte) ; Bruxelles, 1837, pp. 35 et 36.



George Sand.

(D'après une caricature de son époque.)

entra au foyer, au bras de M. Charles Didier, l'auteur nébuleux de *Rome souterraine*. A la vue de George Sand, Alfred de Musset, dont le voyage en Italie avec la célèbre femme est un fait interprété, se glissa derrière M. Balzac et s'enfuit dans la salle.

« Mme George Sand me parut une petite femme d'un aspect assez délicat, de 30 ans environ, ayant de beaux et nombreux cheveux et un visage fort noble. Son profil est de ceux que les Français appellent *bourbonniens*. Elle était mise avec un goût dont l'originalité n'avait rien de forcé ; ce n'était que de la distinction. Une robe de soie très bouffante, à manches plates, une mantille de velours vert émeraude, garnie de dentelles démesurées, et un beau diamant sur le front. Son pied est irréductible et sa main improbable. Elle avait une cour de jeunes artistes à sa suite, et les gens célèbres se rangeaient pour la saluer avec empressement. La chaude pâleur de son visage laissait briller dans tout leur éclat ses yeux noirs et luisants... »

***

Goûtez, d'autre part, ce croquis de G. Sand par Leconte de Lisle ; c'est brossé de main d'artiste, le portrait n'appelle pas de retouche.

Elle habitait alors rue Gay-Lussac, où je lui avais été amené par un ami commun. Je vis une petite femme à grosse tête, avec un front large, et de grands yeux calmes. Elle m'avait écrit pour me remercier de mon envoi des *Poèmes antiques*, et je venais lui présenter mes hommages. Elle me tendit la main, me fit signe de m'asseoir, s'assit elle-même derrière un bureau encombré de papiers, m'offrit un cigare, alluma une cigarette et se mit à me regarder fixement, sans rien dire. Nous restâmes ainsi à nous regarder en fumant pendant plusieurs minutes : elle, très calme, moi très embarrassé. Enfin, elle jeta brusquement sa cigarette, soupira, et me dit :

— Je vous contemple comme un paysage inconnu !

Je ne pus m'empêcher de sourire, et j'osai alors lui exprimer mon admiration pour son beau génie — ce qui ne parut pas lui déplaire !

***

Mais c'est peut-être Béranger qui l'a le mieux peinte et expliquée. Quand elle fut devenue la maîtresse de Pierre Leroux, le communiste : « Elle l'a poussé à pondre une petite religion, disait le chansonnier, pour avoir le plaisir de la couver. »

***

Terminons par cette « rosserie » de son gendre Clésinger, qui n'aimait guère sa glorieuse belle-mère, laquelle le lui rendait bien !

G. Sand lui dit un jour : « Je vous flétrirai dans un de mes livres ! »

A quoi le statuaire de répliquer : « Je ferai votre derrière en ronde-bosse, et tout Paris le reconnaîtra. »

Sainte-Beuve a parlé quelque part de sa croupe puissante. Combien d'autres avaient été admis à contempler — sa lune !

Informations de la « Chronique »

Les visions de Méhul.

On a rappelé, ces jours derniers, que, pendant la récente guerre, les Allemands emportèrent la statue de l'auteur du *Chant du départ*, élevée sur une place de Givet. On annonce, d'autre part, qu'une autre statue du génial musicien sera inaugurée le 30 mai.

A ce propos, il n'est pas sans opportunité de rééditer cette anecdote, à laquelle se trouve mêlé le nom du grand compositeur, et qui montre sa particulière nervosité.

En 1797, MÉHUL avait un ami très cher, M. BOUVERET, jeune négociant qui s'était rapidement enrichi par des spéculations hardies et qui consacrait une grande partie de sa fortune aux arts. A cette époque, M. Bouveret résolut de partir pour une ville d'Allemagne où il devait réaliser une opération fructueuse. En ce temps-là, les chemins de fer et les automobiles étaient inconnus et les voyages ne s'accomplissaient qu'en chaise de poste ou en diligence. Ils étaient longs et coûteux, dans le premier cas surtout. Le plus souvent, pour une expédition lointaine, on partait seul à dos de cheval ou en cabriolet C'est ce dernier mode de locomotion que M. Bouveret adopta.

Un soir, après avoir embrassé son illustre ami, il s'engagea sur la route d'Allemagne. Depuis, on n'entendit plus parler de lui. Au bout de quelques semaines, ses parents et ses amis, ne recevant pas de ses nouvelles, s'inquiétèrent. De la ville où il avait le projet de se rendre, on sut, longtemps après, qu'on l'avait vainement attendu. Le ministère de la police se préoccupa du jeune disparu. On suivit sa trace jusqu'à une auberge isolée de la forêt de Bondy. Cette forêt était alors célèbre par les crimes qui s'y commettaient presque journellement. On émit l'hypothèse que M. Bouveret avait pu être assassiné dans la traversée de la forêt et que les assassins avaient enfoui son cadavre. Bref, l'affaire fut classée.

Méhul, qui était doué d'une âme tendre et d'une sensibilité maladive, éprouva tant de chagrin de la disparition de son ami, qu'il en tomba malade. Son sommeil était troublé par de terribles visions, qu'il attribua d'abord au mauvais état de sa santé, ébranlée par la récente catastrophe.

Dix ans plus tard, une nuit qu'il ne pouvait dormir, il aperçut tout à coup se dresser près de son lit un spectre qui lui montrait sa poitrine traversée par une horrible blessure et dirigeait sur lui des yeux suppliants, en lui criant :

— Vengeance !.. vengeance !...

Méhul sentit ses cheveux se dresser sur sa tête. Il pensa à son ami disparu. Avait-il été la proie d'un cauchemar ? Il fit appel à sa mémoire, il se rappela qu'il était bien éveillé. Il se précipita hors de son lit et les gens qui accoururent à son appel le trouvèrent étendu par terre et sans connaissance. On eut toutes les peines du monde à rendre au pauvre artiste sa tranquillité d'esprit.

Les apparitions se succédèrent d'année en année, presque à la date voisine de celle où M Bouveret avait quitté la capitale. La dernière fut particulièrement terrifiante. Le spectre était là, près du lit de Méhul, mais au lieu de regarder fixement le compositeur, ses yeux étaient dirigés vers la

fenêtre, où ils semblaient lui désigner un objet. Mébul aperçut, en effet, une silhouette difforme et monstrueuse, celle d'un nain contrefait, qui cherchait à se cacher dans les plis amples et profonds des rideaux où se jouaient les rayons de la lune. Et le spectre s'était évanoui dans l'air non sans s'être retourné vers Méhul pour lui dire, en le menaçant :

— Malheur à toi, si tu ne me venges pas !

Le lendemain, Méhul constata qu'un malfaiteur était entré chez lui et lui avait dérobé des objets de valeur.

Méhul en fit une maladie, qui le tint longtemps à la chambre. Enfin, il se rétablit et put reprendre ses longues promenades. Un soir de fête publique, qu'il était perdu dans la foule, aux Champs-Elysées, il sentit tout à coup une main se glisser dans la pocbe de son paletot, comme pour lui voler sa bourse. Il s'en empara rudement et aperçut entre ses jambes un bossu qui se débattait et cherchait à lui faire lâcher prise. La stupéfaction du compositeur fut grande, quand il reconnut le nain de la fenêtre, le gnome désigné par le spectre et il ne put s'empêcber de crier : « A l'aide !... à l'assassin ! »

Des agents accoururent, qui, sur sa réquisition, conduisirent le voleur au bureau de police le plus voisin. Le commissaire ne voyait là qu'une tentative de vol. Méhul persista dans son accusation d'assassinat et, comme le compositeur s'obstinait, le magistrat obtempéra à son désir de le conduire devant le préfet de police, M. Dubois, à qui il avait à faire, disait-il, des révélations de la dernière importance.

Le préfet n'ajouta pas tout de suite grande foi aux confidences de l'artiste. Il était sceptique par profession. Cependant, à sa sollicitation, il fit des recherches sur les antécédents du prévenu, qu'il ne pouvait pour le moment impliquer que de vol. Ces investigations prirent du temps. Le prisonnier, qui croyait en être quitte pour quelques semaines de prison, finit par comprendre qu'on avait bien pu flairer en lui un criminel. La peur le prit. Il tomba malade et dépérit visiblement. Sentant venir sa fin, que du reste on ne lui cacbait pas, il fut pris de remords et fit appeler M. Dubois, à qui il révéla que, dix ans auparavant, dans la forêt de Bondy, il avait tué, pour le voler, un jeune homme dont, avec l'aide d'un complice, il avait enterré le cadavre dans un bouquet de bois qu'il désigna. Le tout fut reconnu exact.

Nos Confrères.

Æsculape.

Grande Revue mensuelle illustrée. Lettres et Arts, dans leurs Rapports avec les Sciences et la Médecine. — Abonnement : 30 francs (Etranger : 35 francs). — Le numéro : 5 francs, 15, rue Froidevaux, Paris (XIVe).

Le numéro spécial de mars d'*Æsculape*, qui vient de paraître, est consacré au *cœur et sang dans l'art, l'histoire et la littérature*. Il est luxueusement présenté, orné d'une centaine de reproductions magnifiques de vieilles gravures, d'œuvres d'art des temps anciens et modernes, riche d'un texte émanant d'écrivains médicaux appréciés et de maîtres autorisés des Facultés.

Vieux-Neuf Médical

Comment on traitait le hoquet avant J.-C. (1).

Au banquet que donna AGATHON, pour célébrer son triomphe aux Lénéennes de la XC^e Olympiade (416 av. J.-C.), banquet qui fut le sujet d'un des plus beaux dialogues de PLATON (*La Sympose ou le Banquet, ou De l'Amour*), plusieurs personnages prennent la parole avant SOCRATE et ALCIBIADE. Lorsque le tour d'ARISTOPHANE vint, il ne put discourir, atteint de hoquet.

S'adressant au médecin ERYSIMAQUE, qui se trouvait à son.

— O Erysimaque, lui dit-il, te voici dans l'obligation de me délivrer de ce hoquet, ou de parler pour moi jusqu'à ce qu'il ait cessé !

— Je ferai l'un et l'autre, répondit Erysimaque Je vais parler à ta place et quand tu seras délivré, tu parleras à la mienne. Durant mon discours, efforce-toi de retenir longuement ton haleine et ton hoquet passera. S'il ne cesse pas ainsi, gargarise-toi avec de l'eau. Mais si, pourtant, ce hoquet est fort violent, prends quelque chose pour te chatouiller les narines, éternue, et si tu provoques une ou deux fois l'éternuement — quand bien même serait-il très violent — ton hoquet cessera.

— Hâte-toi donc de prendre la parole, lui répondit Aristophane, et je ferai ce que tu m'as ordonné.

Le médecin Erysimaque prononça alors son discours ; lorsqu'il eut terminé, il constata que le hoquet d'Aristophane avait cessé :

Oui, certes, il a cessé, répliqua ce dernier, mais ça n'a pu être qu'après lui avoir infligé l'éternuement Aussi suis-je fort émerveillé de ce qu'il soit nécessaire, pour rétablir l'ordre dans l'harmonie du corps, des bruits et des chatouillements qu'occasionne la sternutation ; dès que je me fus mis dans l'obligation d'éternuer, mon hoquet instantanément cessa.

M. MARIO MEUNIER, le savant helléniste dont nous empruntons le passage ci-dessus, à la traduction du *Banquet de Planton*, qu'il a publiée chez l'éditeur PAYOT, fait remarquer en note que, chez les Grecs, l'éternuement était considéré comme un signe divin d'inspiration ou d'avertissement. (XÉNOPHON, *Anabase*, 3.2.9. — PLUTARQUE, *De Gen. Sacr.*)

J. NOIR.

(1) *Le Concours médical*, 27 septembre 1925.

Echos de Partout

Le record des Familles médicales. — Sans contestation, ce record paraît bien devoir revenir au docteur Edouard GRINDA, chirurgien des Hôpitaux et député des Alpes-Maritimes.

Petit-neveu de feu le docteur JOFFROY, neveu du docteur D. SCOFFIER, l'actuel doyen des médecins de Nice, fils du docteur J.-B. GRINDA, dont le souvenir est encore vivant dans beaucoup de familles niçoises, le docteur Edouard Grinda vient de voir son fils Jean-Paul et son futur gendre, le docteur RIVOIRE, fils du docteur et de la doctoresse Rivoire, de Nice, lauréats du dernier concours de l'internat des hôpitaux de Paris. Sa sœur a épousé le docteur Louis MALGAT, lui-même frère de feu le docteur Malgat, ancien adjoint au maire de Nice et père du docteur Jean Malgat, ancien interne des Hôpitaux de Paris. Le docteur Edouard Grinda est, en outre, le cousin du docteur Louis CAMOUS, médecin des hôpitaux de Nice, des docteurs FÉRAUD et FÉRAUD-BAYLON, de Toulon, de feu le professeur BOUCHARDAT, de l'Académie de Médecine, et du professeur RATHERY, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Evidemment, c'est un record !

(*L'Eclaireur de Nice*.)

Etrange anomalie chez une tribu des Philippines. —

Une tribu des Philippines, les Boutoes, vivant dans les montagnes du nord-est de Luçon, a le curieux privilège d'être pourvue, avec une étrange fréquence, d'un *appendice caudal*. Le Dr V. FORBIN, qui rapporte le fait (*Presse méd.*, 23 janvier), donne deux photographies à l'appui.

La prolongation extérieure du coccyx est plus ou moins accentuée : tantôt l'anomalie n'est qu'un moignon ; tantôt l'appendice atteint une longueur de plusieurs pouces (5 pouces, soit 0 m. 125, dans une des photographies susdites).

Comme, dans cette tribu montagnarde, les mariages consanguins sont fréquents, on peut admettre que l'hérédité joue un rôle important dans la propagation de ce phénomène anatomique.

La famille Lapin. — Dans ce même article, le Dr V. FORBIN signale avoir connu, dans l'île de la Dominique (Petites-Antilles), une famille d'ascendance française, qui répondait au nom de LAPIN. Tous ses membres, du moins ceux que notre confrère fut appelé à fréquenter, avaient la curieuse faculté de *pouvoir remuer leurs oreilles*.

« Les patronymes étant d'une origine assez lointaine, écrit le Dr V. FORBIN, il est probable que ce nom fut décerné à quelque ancêtre du moyen âge qui possédait cette même faculté, laquelle se serait transmise de génération en génération.

(*La Quinzaine médicale*.)

Echos de la « Chronique »

Moyens d'identification des nouveau-nés

C'est aux Etats-Unis que ces moyens ont été imaginés.

Le Dr Ralph H. Pommeroy, de Brooklyn, aurait inventé, pour identifier les nouveau-nés, un collier de perles, qui nous est ainsi décrit : « des perles bleues et blanches, en émail fusible, sont enfilées sur catgut ; les bouts de catgut sont fermés avec un plomb. Dans le collier il y a des perles aplaties, sur lesquelles sont inscrites les différentes lettres du nom de la mère. Le collier, mis à la naissance, n'est plus enlevé que par la mère, une fois sortie de l'hôpital. » Là où on emploie ce système, déclare la mère supérieure de la Maternité Sainte-Anne, East 69e rue, New-York, il n'y a plus d'erreurs à regretter.

Mais Manhattan Maternity Hospital, East 60e rue, non seulement se sert du collier, mais encore recueille l'empreinte des pieds de l'enfant : une empreinte est remise à la mère ; l'autre est adjointe à l'observation clinique du bébé.

Cette question des empreintes a soulevé des tempêtes de controverses et le monde de New-York est presque divisé en deux partis : les partisans du collier et les partisans de l'empreinte (1). Presque..., car il y a une troisième école, qui préconise les emplâtres adhésifs, « the adhesive label ». Ce label s'applique tantôt sur le dos, tantôt sur la poitrine, quelquefois au poignet, et il porte, écrites à l'encre, les mentions suivantes : nom de l'enfant ; date de naissance ; sexe ; nom du docteur ; numéro d'ordre.

A l'hôpital chinois de New-York, on coud au poignet de l'enfant un ruban portant le nom de la mère inscrit à l'encre.

Le docteur Morgenthaler a proposé, lui, de « peindre » le nom des enfants avec une solution de nitrate d'argent à 50 o/o sur le dos ou sur la poitrine. Les lettres resteraient visibles au moins deux bonnes semaines.

Comme le dit notre confrère la *Normandie médicale*, à qui nous empruntons les détails qui précèdent, les étudiants en médecine de demain auront un chapitre de médecine légale de plus à étudier pour leurs examens du doctorat.

(1) Quand Mme Alice Roosevelt Longworth accoucha de sa fille Paulina, à Chicago, le jour de la dernière Saint-Valentin, les autorités de la Maternité, de peur qu'on ne mélangeât cette illustre petite-fille du Président Roosevelt avec les autres petites Saint-Valentin, firent placer au poignet de l'enfant un chiffre correspondant à celui que portait la mère à son propre poignet. Ils imprimèrent un poinçon d'identification sur le dos de l'enfant et prirent l'empreinte de ses pieds.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le procès-verbal d'autopsie de P.-L. Courier.

Paul-Louis COURIER fut assassiné dans la forêt de Larçay, le 10 avril 1825, vers les cinq heures du soir, il y a environ cent et un ans.

Le propriétaire de la Chavonnière avait pris rendez-vous avec son garde, Louis FREMONT, dans sa forêt, pour examiner une coupe de bois. Peu après cinq heures, il s'y rencontra avec le garde, qui était accompagné d'autres complices, parmi lesquels Pierre DUBOIS, domestique que Courier avait renvoyé de son service. Au cours d'une discussion, Dubois saisit Courier par la jambe, le fit tomber face contre terre, et Fremont lui déchargea son fusil, à bout portant, dans les reins. Le corps ne fut retrouvé que le lendemain matin. Il fut transporté à la Chavonnière. L'autopsie fut pratiquée par Auguste HERPIN, chirurgien à Véretz, et l'un des chirurgiens en chef de l'Hospice général de Tours, MIGNOT, membre de la Société médicale d'Indre-et-Loire, qui avaient été commis à cet effet par le procureur du roi.

Le procès-verbal de l'autopsie est dans le dossier de l'affaire Courier, au greffe du Tribunal de Tours ; mais le papier, de mauvaise qualité et souvent manié au cours de l'instruction, s'est usé, déchiqueté, au point qu'il n'en reste que des fragments.

M. HORACE HERMION, avec l'aide de M. le docteur CHEVET, médecin légiste, en a rétabli la teneur, que nous reproduisons ci-dessous, comme document :

Les médecins, mis en présence du cadavre, ont constaté, sur le gilet de laine et la chemise dont il était vêtu, un orifice de trois-quarts de pouce de diamètre.

Les bords de la déchirure des habits ont paru brûlés comme par de la poudre à canon. Le pantalon de drap noir avait été également perforé. A ces déchirures correspondaient parfaitement les lésions constatées sur le corps qui fut déshabillé. L'orifice d'entrée correspondant à la déchirure, était à la partie latérale droite de l'union de la deuxième vertèbre lombaire à la troisième. Les médecins ne constatèrent qu'une plaie en arrière, à la région lombaire droite, et qui, déchirée, brune, saignante et récente, leur semble avoir été faite par l'action simultanée d'un ou de plusieurs projectiles poussés par l'explosion de la poudre à canon. Elle mesure trois-quarts de pouce de diamètre. Un des projectiles a traversé le muscle carré des lombes du côté droit. Les apophyses transverses des vertèbres lombaires du côté droit ont été détruites jusqu'à leur base.

L'étude des trajets suivis prouve que trois balles, du genre appelé communément chevrotine, avait été introduites dans l'arme qui avait servi à faire ces lésions. Deux de ces balles, en s'écartant l'une de l'autre, ont été passer, l'une près de l'union du cartilage de la première côte cartilagineuse ; l'autre, au niveau du bord inférieur de la dernière côte sternale. Dans ce trajet, l'une est

passée au commencement du duodénum, près de l'angle du pylore ; toutes deux ont traversé le mésenthère à deux travers de doigt environ de son bord postérieur. Elles ont traversé aussi l'épiploon. Elles sont sorties sans qu'on les ait retrouvées. Une troisième, ayant perdu de sa force, à raison de ce qu'elle avait fracturé les apophyses des vertèbres lombaires à leur base, a été alors déviée par le choc et s'est arrêtée dans les segments de la région épigastrique, à la hauteur de l'ombilic, du côté droit.

On voit donc que le coup porté par derrière, les balles ont cheminé de bas en haut, de façon qu'en tirant une ligne allant de la plaie postérieure sur le flanc droit pour venir à l'ombilic, on trouve la plaie de la partie antérieure plus élevée que la plaie postérieure. La troisième balle a provoqué une blessure de l'aorte abdominale au-dessus de sa division en iliaques primitives.

La mort fut foudroyante.

Un autre médecin Caillau.

Notre collaborateur R. Molinéry croquait, il y a peu de temps, la silhouette d'un docteur J.-M. Caillau, poète (1) et praticien à la fois, et qui, après avoir été attaché à l'armée des Pyrénées-Orientales (1794-1795), fut médecin de l'hôpital de Bordeaux, ce qui lui a valu d'être le sujet d'une thèse soutenue devant cette Faculté.

Notre ami sait-il qu'il y eut un autre de nos confrères de ce nom, et qui vivait, celui-là, au xve siècle ?

Il était attaché à la personne de Charles d'Orléans, dont Pierre Champion a écrit la *Vie*, dans un livre d'une érudition achevée. Le duc se plaisait à jouer aux échecs avec son archiatre, et il gagna contre lui un Galien, « enjeu plus cher encore au bibliophile qu'au joueur ».

Jean Caillau avait offert à son maître, dont il connaissait les goûts de collectionneur, le *Lilium medicinæ*, de Bernard de Gordon ; un Hippocrate ; les *Epîtres* et les *Déclamations* de Sénèque.

Pour le récompenser de ses longs et loyaux services, le duc accorda une pension annuelle de trois cents écus d'or à Jean Caillau et le nomma, en outre, doyen de l'église Saint-Aignan, à Orléans, et chanoine de Saint-Martin, de Tours. Dans une autre circonstance, il lui offrit des rubis et une topaze, en récompense sans doute de quelque cure heureuse.

C'est encore Caillau qui soigna Marie de Clèves, la seconde femme de Charles d'Orléans, pendant sa « gésine », et qui fut appelé d'urgence, par cette même princesse, auprès du beau Mornac, son amant, tombé malade à Blois.

---

(1) Il remportait en 1812 la « violette d'argent » à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Chereau, dans son *Parnasse médical français*, lui a consacré une assez longue notice.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Pythagore et les haricots (XXV, 116 ; XXVII, 244.) — La *Chronique médicale* a bien voulu, dans son numéro du 1er août 1920, publier la réponse que j'eus l'honneur de faire à notre confrère le Dr Pron, d'Alger, qui intéressait la question de « Pythagore et les haricots ». Il ne s'agissait, du reste, nullement de haricots, mais bien de fèves, et l'on sait que le célèbre philosophe interdisait à ses adeptes l'usage alimentaire de ce légume.

Pour quelles raisons ? On l'ignore, bien que de multiples réponses aient été fournies, toutes sujettes à conjectures. Le hasard me met sous les yeux l'article ci-dessous. Quelque lecteur peut-être nous fournira-t-il sur ce sujet des éclaircissements. Du reste, en dehors de la question *pythagoricienne*, j'aimerais savoir si la coutume romaine dont on parle plus loin est toujours en usage, et il me serait également agréable de posséder quelques précisions sur les « Pyanepsies », dont on donne dans différents manuels des explications différentes.

Une coutume romaine au jour des morts constitue à manger des fèves. A défaut de fèves véritables, on se contente de bonbons en forme de fèves, fabriqués par des confiseurs. Mais, vraies ou fausses, tout bon Romain mange les « fèves des morts ». — D'ou vient cette curieuse coutume ?

Barbier de Montault dit que c'est en mémoire de la distribution des fèves que faisaient les religieux aux pauvres à la porte des couvents. Mais encore pourquoi distribuaient-ils ces fèves, qui ne sont pas un fruit de la saison ?

D'autres font appel au symbolisme et voient dans la fève, qu'on sème en terre, où elle germe et se multiplie, la fécondité de la mort. Mais alors, pourquoi ne pas manger des haricots, qui sont de saison et dont le symbolisme serait tout aussi éloquent ?

Enfin, d'autres rappellent que Pythagore avait interdit à ses disciples de manger des fèves, parce qu'il les regardait, dit-on, comme servant de demeure aux âmes des morts. Et, peut-être, cet usage chrétien a-t-il pris naissance pour protester contre cette absurdité du philosophe grec ? En tout cas, le choix de la fève pour commémorer les morts ne paraît pas suffisamment expliqué, et le champ est encore ouvert aux chercheurs. (E. B. Rome, 8 déc. 1907, p. 394)

D'autre part, dans la même Revue, numéro du 8 février 1908, on peut lire ce qui suit :

Sous le nom de Pyanepsies (πύανος, arch., pour κύανος, fève, et εψεῖν, faire cuire, digérer), les Athéniens, et ensuite les Romains, célébraient au mois d'octobre des fêtes en mémoire du repas de fèves que fit Thésée avec ses compagnons, pour rendre grâce aux dieux de sa victoire sur le Minotaure. Ce jour-là, les Athéniens, et ensuite les Romains, faisaient cuire et mangeaient des fèves.

Les fictions poétiques du paganisme n'étaient bien souvent que des altérations de vérités appartenant à la révélation primitive, ou d'événements messianiques prédits par les prophètes. Dès lors, il est tout naturel que les allégoristes chrétiens aient vu, dans le mythe du Minotaure « nourri de chair humaine », le symbole de la mort ; dans le mythe de Thésée, vainqueur du monstre, la figure du Christ, le véritable vainqueur de la mort. Il est tout naturel aussi que les premiers chrétiens aient adopté une coutume dont un des principaux avantages était de rappeler aux nouveaux convertis que, dans la religion du Christ, la plus merveilleuse et opulente réalité avait remplacé les fictions fantastiques et creuses du paganisme, etc...

La coutume romaine des « fèves des morts » est-elle un souvenir ou une survivance des *Pyanepsies* ? A ces fêtes païennes les Pythagoriciens ne devaient sans doute pas prendre part. Je serais fort reconnaissant à celui de mes confrères qui me fournirait quelques éclaircissements sur ces différents points. La question, pour sortir un peu du cadre de la *Chronique*, n'est pas si étrangère aux choses de la médecine qu'on ne puisse, avec quelque bonne volonté, la considérer comme une scholie de la diététique.

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

— Permettez à un confrère d'apporter sa collaboration au médical et historique problème que votre *Chronique* a posé sous le titre « Pythagore et les haricots ».

Les diverses explications données sur l'association de ces deux verbes et sur l'ésotérisme du haricot, me paraissent basées sur une confusion. Je vais, pour répondre, juxtaposer trois propositions différentes et positives. Une conclusion s'en dégagera spontanément, qui ralliera, je l'espère, à ma façon de voir, les autres opinions.

1° *Le « tabou » du porc et du sanglier. — La fable d'Adonis.* L'animal *totem* des peuples primitifs représente la forme la plus inférieure des mythes religieux. Le sanglier fut le *totem* de plusieurs peuplades, car on retrouve sa survivance mythologique non seulement chez les Hébreux, qui d'ailleurs conservent encore l'interdiction de manger du porc, mais aussi chez les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Gaulois, qui prenaient une tête de sanglier pour surmonter leurs enseignes, et pareillement les Romains. Le *totem*, d'autre part, nous dit Salomon Reinach, était protégé par un *tabou* et l'animal-dieu devenait l'objet d'une interdiction d'usage ; on ne pouvait ni le tuer, ni le manger, sauf en certaines conditions rituelles ; il devenait un animal sacré.

Il en était de même, nous assure-t-on, pour certains végétaux, dont la fève ; nous sommes d'accord là-dessus, mais qu'entendait-on par la fève, c'est ce que précisément nous contestons.

La légende d'Adonis est à rappeler ici. Adonis, le jeune dieu, dont le nom rappelle celui du dieu des Juifs, *Adonaï*, est aimé par Aphrodite ; se trouvant à la chasse, il est blessé à mort par un sanglier ; Aphrodite le pleure. Descendu aux enfers, Jupiter le

ressuscite. Suivant Ovide, Adonis est le fils des amours incestueuses de Myrrha et de son père Cynire. Après sa mort, Vénus change Adonis en anémone ; rendu à la vie par Jupiter, Proserpine refuse de le laisser partir et finalement le garde six mois pour elle, et le rend pendant six autres mois à Vénus.

Enfin, Salomon Reinach nous apprend que « le seigneur Adonis est, lui-même, à l'origine, un sanglier sacré, objet du culte d'un clan des femmes qui, pour s'assimiler à leur dieu, se disent et se croient des laies ; une fois par an, le sanglier est tué, déchiré et mangé, dans un repas de communion ; puis, les femmes pleurent Adonis et, après quelques jours, célèbrent sa résurrection, c'est-à-dire la capture ou l'achat d'un nouveau sanglier sacré, qui sera jusqu'à l'été suivant leur dieu tutélaire.

Nous voilà donc renseigné, autant que faire se peut, sur le totémisme du sanglier, ou du porc qui n'est que sa domestication.

Passons à un second point, dont les rapports ne tarderont pas à se deviner.

2° *La jusquiame, plante rituelle.* Nous avons rapporté à la *Société de médecine légale* l'observation de fumeurs de jusquiame. Si nous consultons les vieux herbiers du moyen âge, nous retrouvons au mot « hyoscyame » les synonymes grecs ou latins. *Hyoscyame* était appelée πυθωνιον, et υπνοτικον chez les Grecs — elle était appelée chez les Romains « Appollonia ». — Ces appellations religieuses avaient leurs raisons d'être dans les usages rituels de la plante ; ces usages rituels mettaient en œuvre les propriétés, narcotiques et onirogènes, de la jusquiame. La Pythie de Delphes se préparait, nous dit-on, à ses exercices vaticinatoires, par le jeûne et la mastication de feuilles de laurier — il semble que les noms de πυθωνιον et d'*Appollonia*, donnés à la jusquiame, lui confèrent une importance au moins égale à celle du laurier, dans la composition des cérémonies de Delphes ; sous l'influence du délire toxique provoqué soit par l'ingestion de graines de jusquiame, soit par l'inhalation de fumées de feuilles de jusquiame, la Pythie donnait dans son ivresse libre cours à ses divagations, où les fidèles voyaient des oracles.

Enfin, cet usage religieux a laissé jusque chez nous son empreinte, puisque le mot lui-même que nous employons, *jusquiame*, est dérivé de deux mots grecs, ύος κυαμος, qui signifient la *fève du Sanglies*. C'est intentionnellement que j'écris le sanglier avec un grand S ; je ne m'arrête pas à l'étymologie d'Ælianus, qui prétend que « hyoscyame est ainsi nommée parce que les sangliers qui en ont mangé paraissent comme fous et excités ; pour apaiser leur fureur, ils vont se plonger et s'ébrouer dans les fontaines ». Je crois plus exacte l'interprétation suivante, que j'ai proposée dans la *Revue de Psychologie* (1921) : Hyoscyame est bien la fève du sanglier, mais il s'agit, en l'espèse, du sanglier sacré, Adonis, dont le culte a précédé, en Phénicie et en Grèce, celui d'Apollon ; la jusquiame a passé de celui-ci à celui-là ; les dieux

changent, les pratiques religieuses demeurent, ainsi que l'histoire l'a maintes fois vérifié. La jusquiame était donc une plante sacrée, tabou, et son interdiction aux profanes était une question de religion, ses propriétés mystérieuses et néfastes justifiant d'ailleurs cette interdiction, pareille à celle qui pèse actuellement sur les toxiques : cocaïne, morphine, etc...

3° *La fève dont parle Pythagore n'est autre que la jusquiame.* Nous croyons suffisamment solides les deux précédentes propositions pour risquer cette explication : la jusquiame, Fève du Sanglier, était très employée dans l'antiquité, son usage religieux était réglementé, son emploi narcotique dissimulé. Couramment, on disait la Fève (avec un grand F), pour désigner la Fève du Sanglier ; comme on disait le Sanglier pour désigner Adonis ; comme on dit le *Haschich*, qui signifie l'Herbe, pour désigner le chanvre ; comme on dit la Drogue pour l'opium, le bambou pour la pipe à opium, etc... PYTHAGORE parlant de la Fève avec un soin religieux, et respectant le tabou attaché à son usage, ne pouvait avoir en vue que la jusquiame, la plante d'Apollon et d'Adonis, la dispensatrice du délire prophétique et des narcoses consolantes. Ce n'étaient pas les fèves comestibles qui étaient interdites, c'était la plante appelée Fève du Sanglier, car son usage pouvait entraîner la mort ou l'ivresse dégradante (1).

D[r] L. LIVET (*Paris*).

Guérisons constatées par-devant notaires (XXXII, 245). — Mon arrière-grand-oncle de la NOÉ-MESNARD (1650-1717), directeur du Séminaire, fut inhumé solennellement à Nantes, et sur sa tombe beaucoup de miracles se produisirent, *constatés devant notaires*. — Les pièces originales furent déposées à l'époque chez M[e] TOUVENOL, notaire à Paris.

1. Voici l'un d'eux, dont j'abrège le récit :

L'an mil sept cens dix-sept, le trentième jour de juillet, avant midi, par devant les notaires du roi, gardes-notes et apostoliques héréditaires de la cour de Nantes soussignés, a été présentée en personne dame Heleine DUBOIS, veuve du défunt M[gr] Jean DEMOYRES, seigneur du Vigan, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes de Bretagne.

Guérison d'une maladie de cœur.

Signé : CHEVRIER, notaire-syndic, GARNIER, notaire royal et apostolique — avec paraphes.

En marge est écrit : scellé avec paraphe.

2. Autre miracle par devant GONER, notaire, et DELATOUR, notaire.

---

(1) BIBLIOGRAPHIE : « Herbarium », d'Otto BRUNNER, XVII[e] siècle ; — Œuvres d'AMBROISE PARÉ, édition de 1643 ; — *Le « Grand Herbier Français, »* XV[e] ; — « Fumeurs de Jusquiame » (LIVET, *Société de Médecine Légale de France*, 9 décembre 1919) ; — Fumeurs de Mariguana (LIVET, *Société Médico-Psychologique*, mai 1920) — Fumeurs de Kief (LIVET, *Société Clinique de Médecine Mentale*, janvier 1921) ; — Les Rêves Narcotiques (LIVET, *Journal de Psychologie*, mai 1921).

Guérison d'un ulcère de jambe.

En marge est écrit : contrôlé à Paimbœuf, le 16 septembre 1719. Signé Thibault, avec paraphe.

3. L'an 1719, par-devant les notaires du roi, héréditaires de la cour de Nantes soussignés... Enfant mourant avec de grosses fièvres, guéri.

Signé : Robard, Bouchaud, Poirier, notaires royaux.

A la suite, un grand nombre de miracles : paralysies, hydropisies, qu'il serait fastidieux de rapporter *in extenso*, il y en a des pages !

(*Vie de Monsieur de la Noë-Mesnard.*)
A Bruxelles, chez Vander-Ogen, MDCCXXXIV.

L. P.

La Phtiriase et les grands hommes (XXVII, 312). — Don Quichotte de la Manche, que je m'excuse de placer parmi les grands hommes de l'humanité, avait des idées originales, que je me permets de rappeler aux lecteurs de la *Chronique*, sur la parasitologie tropicale.

Chap. xxix, tomme II :

Sabras, Sancho, que los Espagnoles y los que se embarcan en Cadiz para ir as las Indias Orientales, una de las señales que tienen para entender que han passado la linea equinocial, que te he dicho : es que a todos los que van en el navio se les mueren los piojos, siu que les quede ninguno, ni en todo el bajel le hallaran, si le pesan a oro.

« Tu sauras, Sancho, que pour les Espagnols et les passagers qui embarquent à Cadix, pour aller aux Indes orientales, une des preuves qu'ils ont de se rendre compte qu'ils ont passé la ligne équinoxiale, dont je t'ai parlé, c'est la mort de tous les poux sur toutes les personnes qui sont à bord, et ceci à un point tel que, sur tout le navire, ils n'en trouveraient pas un, même en le payant au poids de l'or ! »

Cette manière particulière de faire le point, qui semble d'ailleurs abandonnée par les écoles d'hydrographie actuelles, est fausse ; car, pendant les années où j'ai eu à donner mes soins aux émigrants espagnols entre Bordeaux et Buenos-Aires, sur nos paquebots, je me suis aperçu, hélas ! plusieurs fois du contraire.

Les règlements sanitaires rendant obligatoire la vaccination antivariolique de ces passagers avant leur arrivée en Amérique, nous procédions à cette mesure prophylactique au moment du passage de la ligne, sous la « linea equinocial » entre Dakar et Rio de Janeiro. Et régulièrement, le soir de la vaccination, après expérience personnelle, en raison d'un contact prolongé, par précaution, avant d'attendre des symptômes plus accusés, je prenais un long bain sulfureux, précédé d'une copieuse onction à l'onguent sur tout le corps : *caput, corpus et pubis*.

Dr J. D.

— En parlant du prince de LIGNE, H. FLEISCHMANN, dans son ouvrage intitulé : *Marie-Louise libertine*, écrit : « La vivacité de son esprit lui faisait pardonner les poux dont il constellait les fauteuils où il s'asseyait. »

L'assertion n'est pas hasardée, si l'on s'en rapporte à ce texte d'un contemporain (1) : « Sa tête était couronnée d'une forêt de cheveux gris, dont les hôtes parasites s'égaraient quelquefois sur les fauteuils où le prince s'asseyait. »

L. D.

— « (FLAUBERT)... a bataillé violemment et s'est presque chamaillé avec le sculpteur JACQUEMART, pour prouver qu'il aurait eu plus de poux en Égypte que lui, qu'il lui avait été supérieur en vermine. » *Journal des Goncourt*, V, 99.

R.

Puces, poux et mouches dans les pays orientaux (XXIX ; XXX, 277). — Ma modeste contribution d'ancien infirmier et médecin auxiliaire me permet de signaler à vos lecteurs que les puces fuient le cheval.

Il est rare de trouver des puces dans les écuries ; cavaliers et artilleurs montés ne se sont jamais plaints de ces parasites.

Il est, d'autre part, un truc de fantassin que je signale : c'est celui qui consiste à s'enrouler, la nuit durant, dans une couverture de cheval ayant servi récemment.

C'est une de ces particularités qui, avec le « jeu de la puce et des quatre-z-étudiants », contribuent à attribuer un odorat très sensible à la puce.

Dans le même ordre d'idées, puisque cette question des parasites est à l'ordre du jour, je vous indique qu'un moyen, qui réussit parfois pour éviter la moustiquaire, tout en tenant les moustiques en respect, consiste à mettre à son chevet, ou mieux sur son traversin, un bouquet de persil.

On connaît également le rôle à cet égard de l'eucalyptus et de ses feuilles, ainsi que celui de l'essence d'eucalyptus, ou encore de l'essence de citron.

G. ROUSSELIER.

Dédicaces singulières (XIX ; XXI, 411). — Le si spirituel VACHETTE, qui avait pris le pseudonyme transparent de CHAVETTE, s'est dédié à lui-même le recueil d'exquises nouvelles, *les Petites Comédies du Vice* (*le Guillotiné par persuasion*, etc., etc.) :

A Eugène Vachette,
mon meilleur ami.

Dr LAURAND (*Paris*).

(1) Baron de MENEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, Souvenirs historiques, t. IV, 133.

Revue Biblio-Critique

Léon Séché. — **Hortense Allart de Méritens.** *Mercure de France.*

Nous n'avons pas à présenter Léon Séché à nos lecteurs ; il y a longtemps que le nom de cet auteur doit leur être familier. Son œuvre forme un bagage imposant, et ses Etudes d'histoire romantique, notamment, sont tenues, dans le monde qui pense, pour un monument d'histoire littéraire inégalé.

Trois nouveaux volumes viennent s'y ajouter : *Hortense Allart de Méritens*, la Muse romantique, qui compta parmi ses fidèles (et quelque chose de plus, pour certains), Chateaubriand, Sainte-Beuve, Béranger, Lamennais, — et, pour amie femme, George Sand ; *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, qui contient toute une correspondance inconnue d'Alfred de Musset, et surtout d'un de ses compagnons de plaisir, Alfred Tattet : enfin, les *Amitiés de Lamartine*, qui ont nom : Louis de Vignet, Eléonora de Canonge, Caroline Angebert, et la propre femme du poète, Marianne-Elisa Birch.

Le premier de ces volumes nous fait connaître un Chateaubriand vert-galant, témoignant une fois de plus que l'amour n'a pas de rides, et que l'illustre écrivain du *Génie du Christianisme* sut enchaîner plus d'une belle à son char et garder jusqu'à la vieillesse un cœur toujours jeune. Gœthe et Bernardin de Saint-Pierre n'ont-ils pas inspiré des passions semblables, quand ils avaient les cheveux blancs ? Courir les guinguettes à 60 ans, cela n'empêche pas, au surplus, d'écrire des chefs-d'œuvre. Et puis, Sainte-Beuve n'a-t-il pas écrit que, pour bien juger quelqu'un, il importe surtout de savoir comment il se comporte avec les femmes ? C'est peut-être la meilleure façon, après tout, d'arriver à établir la psychologie, la psycho-physiologie, plutôt, de l'écrivain. Il est évident qu'à cet égard, les livres de L. Séché sont pleins d'enseignement — et de renseignements.

Masson-Forestier. — **Autour d'un Racine ignoré.**

En fait de psychologie, si vous voulez pénétrer celle de Racine, vous aurez un guide particulièrement informé avec M. Masson-Forestier, qui nous a vraiment révélé un Racine nouveau, dans son ouvrage si justement nommé : *Autour d'un Racine ignoré.*

Ah ! ne vous attendez pas à trouver ici le Racine de Port-Royal, le Racine « façonné » par ces « Messieurs », le doux et religieux Racine. Ah ! combien loin nous en sommes ! Déjà Jules Lemaitre avait fait pressentir un Racine féroce : le mot, dans la bouche de quelqu'un qui mesure ses termes, est bien significatif ; mais M. Masson-Forestier, qui a tous les courages, a eu celui de camper en pied un Racine d'une âpreté vindicative, d'une frénésie sensuelle qui

touche à l'érotisme; et il faut bien convenir que le portrait du poète, dont s'enorgueillit le musée de Langres, n'est pas pour démentir le diagnostic : c'est bien là l'image d'un homme rongé de passion, dont les cernures de l'œil accusent plus les fatigues de l'amour que les veilles et les rigueurs de l'ascétisme. C'est un tigre, mais quel beau tigre !

Il y a bien des observations physiologiques à relever dans cet ouvrage, que nous n'avons voulu qu'indiquer, car il est de ceux qu'on ne se contente pas de lire une fois, fécond qu'il est en multiples suggestions.

C.

La Jeunesse de Beethoven (1770-1800), par J.-G. PROD'HOMME.

Un beau volume in-4°, de 386 pages, avec 3 planches en héliogravure et un fac-similé hors texte. Catalogue chronologique et thématique des œuvres de BEETHOVEN, de 1792 à 1800. Edition de luxe, sur papier pur fil Lafuma.

Il reste encore quelques exemplaires, au prix de 80 francs, au lieu de 110 francs.

S'adresser à l'auteur, 9, rue Lauriston, Paris, XVIe.

COMTE DE LUPPÉ. — **Les Jeunes Filles à la fin du XVIIIe siècle. — Une jeune fille au XVIIIe siècle : Lettres de Geneviève de Malboissière à Adélaïde Méliand**, 1761-1766, 2 vol. Librairie Edouard Champion.

Le second volume sert à la démonstration du premier, mais la jeune fille qu'il nous fait connaître, très intelligente, très instruite, est bien supérieure à la moyenne. Sa correspondance, qui forme une chronique et qui donne de curieux détails, surtout sur le théâtre, les pièces nouvelles, est du plus vif intérêt.

MAURICE DE FLEURY. — **Quelques conseils pour vivre vieux**, *Nouvelle édition, entièrement revue*. Librairie Albin Michel.

Tous les moyens, plus ou moins efficaces, qu'il faut employer pour vivre longtemps — hygiène, alimentation, etc., — sont indiqués dans ce volume, clair, substantiel, et bien renseigné.

G. LENOTRE. — **La Mirlitantrouille**. Librairie Perrin, 12 francs, sont, comme l'indique le sous-titre, des épisodes de la Chouannerie bretonnne, avec BOISHARDY, DUVIQUET, etc. Récits très dramatiques et qui le paraissent encore davantage sous la plume de G. LENOTRE.

Paul HEUZÉ. — **Où en est la Métapsychique** ? Librairie Gauthier-Villars, 18 francs.

Avec sa même méthode, précise et sûre, l'auteur de : *les Morts vivent-ils* ? étudie les prétendus phénomènes spirites et les ramène à

leur véritable signification. Ce livre, dépourvu de phraséologie, et en quelque sorte d'imagination, est tout entier basé sur la logique et l'expérience.

Jehanne d'Orliac. — **Anne de Beaujeu, Roi de France.** Libr. Plon, Paris.

Comme il convient à un biographe, l'auteur a un peu grandi et embelli son personnage, il a un peu voilé ses faiblesses, et notamment son amour pour le duc d'Orléans, le futur Louis XII.

Gustave Fuss-Amoré et Maurice des Ombiaux. — **Montparnasse.** Libr. Albin Michel.

Un curieux chapitre de l'histoire du Paris actuel. Des métèques ; des Américains, qui chez nous se croient chez eux ; des peintres, qui ont du génie, parce qu'ils ne peuvent pas avoir du talent ; des pseudo-bohèmes, bien rentés ; des femmes, qui s'imaginent faire de la peinture parce qu'elles couchent avec des peintres ; des cafés littéraires, des restaurants, où on parle toutes les langues, sauf le français : tout cela est très agréablement décrit, présenté, et plus amusant dans ce tableau que dans la réalité.

Le Rêve et la Psychanalyse. — Ouvrage publié par le Dr R. Laforgue, avec la collaboration des Dr Allendy, Ed. Pichon, R. de Saussure. Introduction de M. le Dr Hesnard, professeur à l'Ecole de Médecine navale de Bordeaux. Librairie Norbert Maloine.

Cet ouvrage, un des plus complets et des plus remarquables qu'on ait publiés sur le Rêve, est divisé en 3 parties : *Partie historique.* — Conceptions antiques et populaires du Rêve, par le Dr Allendy ; la Psychologie du Rêve dans la tradition française, par le Dr R. de Saussure — *Partie technique,* avec un chapitre sur les doctrines de Freud — et *Partie clinique.*

Henri d'Almeras.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

LA CHRONIQUE MÉDICALE



Pathologie historique

Les maladies de Pascal.

par M. le Dr E. Roux (de *Saint-Nectaire*).

La maladie ou, plus exactement, les maladies de Pascal ont fait l'objet de travaux nombreux et divers. Des neurologues éminents, des praticiens sérieux, des personnes même étrangères à la médecine, ont été tentés par cette grande figure. Un grand nombre des éditions de Pascal sont précédées d'études dans lesquelles on relève des indications d'ordre médical, parfois des aperçus originaux,

Récemment, M. E. Jovy a exhumé les portefeuilles de Noël Vallant, médecin de Pascal, dans lesquels ce praticien notait au jour le jour ses impressions, ses diagnostics et ceux aussi des consultants appelés avec lui au chevet de l'illustre malade.

Après tant d'autres, je n'aurais point songé à reprendre la question, si les notions nouvellement acquises sur les troubles en rapport avec la dystonie vago-sympathique ne m'avaient semblé de nature à modifier l'interprétation précédemment donnée à certains faits cliniques et à leurs manifestations symptomatiques.

C'est la raison pour laquelle, à la chaire Pascal, j'ai consacré deux conférences à l'étude de ses maladies.

La thèse que j'ai soutenue a donné lieu à quelques observations; des critiques, fort courtoises d'ailleurs, ont été formulées. Cela m'encourage à répéter cette étude sous une forme plus médicale que celle nécessairement adoptée lorsqu'elle s'adressait au public des conférences de l'Hôtel des Sociétés savantes, et je remercie tout spécialement le docteur Cabanès qui, dans ce but, a bien voulu m'offrir les colonnes de sa revue.

Descendant de la famille Guerrier, j'ai, à ce titre, quelques attaches avec les Pascal; je ne cache point les sentiments d'admiration, je dirai presque de familiale affection, que — très respectueusement — je professe à l'égard de mon illustre compatriote.

Ici, j'en veux faire abstraction complète. J'écris en médecin, pour des médecins. C'est à un point de vue purement objectif que je veux étudier le malade et la maladie.

Auvergnat, j'ai la volonté tenace ; mais je me défends de l'en-

têtement ; je n'affirme que ce qui est certain, je donne aux faits l'interprétation que je crois exacte, tout disposé, par ailleurs, à la modifier, si l'on m'apporte à son encontre des arguments sérieux et une démonstration convaincante.

Hérédité. — Paysans originaires de Cournon, près Clermont-Ferrand, les Pascal avaient pris rang dans la haute bourgeoisie depuis un siècle environ, au moment où naquit Blaise.

Son père, Etienne Pascal, président à la Cour des Aydes, est mort à 63 ans, assez rapidement, semble-t-il, mais non de mort subite. C'était un homme de haute valeur intellectuelle et morale, très apprécié dans le monde savant de son temps. Nous manquons de renseignements précis sur sa santé, mais nous savons qu'il mena une vie toujours très active.

De son caractère, nous savons qu'il était droit, ferme et assez autoritaire. Des pertes sérieuses, résultant des prélèvements opérés par Richelieu sur les rentes de l'Hôtel de ville, qui constituaient la majeure partie de sa fortune, le classèrent un moment dans les rangs de l'opposition au Cardinal. Cela n'empêcha pas celui-ci de l'associer plus tard à l'Intendance de Normandie, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Malgré l'étendue de ses connaissances, il n'était pas sans partager les idées de son temps en matière de sorcellerie : un récit de sa petite-fille nous apprend qu'il avait ajouté foi à une histoire d'envoûtement de Blaise enfant, et ne refusa point les bons offices d'une sorcière pour lever le maléfice.

Dans tout cela, rien de saillant ; pas de tare physique, ou mentale, transmissible à ses enfants.

Antoinette Begon, mère de Pascal, est morte à 26 ans ; toujours frêle et délicate, elle semble avoir succombé à une affection tuberculeuse.

Des sœurs de Pascal, Anthonia, l'aînée, est morte en bas âge. La seconde, Gilberte (Mme Périer) a vécu normalement jusqu'à 67 ans. Jacqueline, la plus jeune, n'a pas dépassé 32 ans.

Délicate comme sa mère, elle a toujours été particulièrement nerveuse et impressionnable ; mais, douée d'une volonté ferme et tenace, Mme Périer donne l'impression d'un esprit plus pondéré.

L'une et l'autre étaient exceptionnellement intelligentes. Fléchier nous dit que Mme Périer lui parut, à Clermont, une femme très supérieure et que, même à Paris, elle n'aurait pas passé inaperçue.

En résumé, sauf la bacillose maternelle probable, rien à noter dans l'hérédité de Pascal.

Enfance ; Adolescence. — Héréditaire ou non, le jeune Pascal semble, en tout cas, avoir été tuberculisé au premier âge : à un an, il « tomba en chartre » et arriva à un état de faiblesse si grande qu'un jour on le crut mort. Nous savons que l'expression « tomber en chartre » correspond à ce que l'on nomme vulgairement le

« carreau », sorte d'entérite tuberculeuse, provoquant un état cachectique grave chez les tout jeunes enfants.

Il s'en remet cependant, et sa seconde enfance jusqu'à l'adolescence ne présente rien de notable, au point de vue de la santé.

Il manifesta une extraordinaire précocité intellectuelle, de bonne heure appliquée au travail, et tournée, en particulier, du côté des sciences mathématiques.

Son père n'avait voulu confier à personne le soin de son instruction ; sa méthode, parfaitement raisonnée, consistait à développer les facultés de l'entendement, sans surcharger la mémoire. Pour éviter le surmenage, il n'avait pas encore voulu commencer l'enseignement mathématique, lorsque à 12 ans, Pascal inventa, pour ainsi dire, les principes de la géométrie, dont il ne connaissait cependant ni la terminologie ni les éléments.

Nous savons qu'à cette époque, et toujours dans la suite, il était et demeura parfaitement chaste.

L'esprit toujours en éveil, sans cesse occupé à réfléchir, n'ayant d'autres préoccupations que le travail, il prenait peu de part aux jeux des enfants de son âge : adolescent, il ne connut pas les plaisirs de la jeunesse ; aussi, malgré la prudence paternelle, sa santé souffrit d'un effort intellectuel excessif et trop prolongé. Vers 18 ans, elle s'altéra au point que les médecins interdirent le travail.

Il n'est pas téméraire de supposer que les troubles gastro-intestinaux qui se manifestèrent alors représentent un réveil de l'affection bacillaire de la première enfance. Ils se caractérisaient surtout par de l'inappétence, et parfois de la dysphagie, des coliques, de la constipation, s'accompagnant d'algies diverses : céphalalgies, qualifiées migraines par les médecins, courbatures générales ou locales ; de faiblesse : fatigue générale, état asthénique.

Ils furent assez légers au début : le repos suffisait à les atténuer, mais ils ne tardèrent pas à s'aggraver progressivement, pour ne jamais disparaître complètement, malgré des périodes de rémission plus ou moins longues, dans lesquelles il bénéficiait d'un état de santé relativement satisfaisant, permettant une vie presque normale.

A ce moment il ne souffrait plus que de misères, qu'il qualifiait d'indispositions, mais ces misères étaient constantes ; lui-même a dit bien souvent que, depuis l'âge de 18 ans, il n'avait jamais passé un jour sans douleurs (Gilberte Périer).

Il travaillait cependant toujours ; ses découvertes, ses inventions, son œuvre scientifique sont trop connues, pour que j'aie besoin de les rappeler en détail.

25 ans (1647). — Sa 25e année fut une période de surmenage plus intense : pour simplifier le travail des commis de l'intendance, il avait imaginé une machine à calculer ; il la recommença plusieurs fois, la perfectionnant sans relâche et se donna un mal infini pour la faire établir par des ouvriers qu'il dirigeait lui-même.

A la suite, ses fatigues augmentèrent notablement ; les céphalal-

gies devinrent plus vives et plus continues ; la dysphagie devint de l'œsophagisme ; des troubles circulatoires apparurent, notamment une frigidité des pieds extrêmement pénible, pour laquelle « on était obligé de lui mettre tous les jours des chausses trempées dans de l'eau-de-vie, pour tâcher de faire revenir de la chaleur ».

Il devint impotent, ne pouvant se tenir sur ses jambes et fut, pendant quelque temps, obligé de se servir de béquilles.

On lui appliqua la thérapeutique de l'époque : on le saigna à blanc, on le purgea à outrance, on lui prescrivit les cataplasmes et les fomentations les plus diverses, on lui ordonna les eaux de Bourbon. Quel diagnostic allons-nous poser ?

Diagnostic. — Presque tous les auteurs sont d'accord pour attribuer à de l'entérite tuberculeuse les troubles d'ordre gastro-intestinal ; tous également reconnaissent l'influence du surmenage intellectuel, de l'hygiène habituellement défectueuse à l'époque, et aussi, d'une thérapeutique parfois maladroite et intempestive, sur l'aggravation progressive du mal.

L'unanimité est loin d'être faite sur l'interprétation des autres symptômes. A mon avis, ils correspondent à ce que nous rangeons aujourd'hui dans le cadre des phénomènes résultant d'un dysfonctionnement du système nerveux végétatif, se produisant chez un entéritique bacillaire et surmené cérébral.

La notion précise des troubles dystoniques du sympathique et du vague, leur différenciation avec les névroses et les troubles physiologiques en rapport avec une lésion cérébro-spinale, sont de date assez récente.

Entrevue par Beauchesne, à la fin du XVIIIe siècle, reprise par Bichat, au début du XIXe, cette question a, depuis, préoccupé un certain nombre d'auteurs. Grasset, en particulier, a décrit ce qu'il appelle la *névropathie psycho-splanchnique* ; mais il faut arriver à 1910, aux travaux de Hans Eppinger et Léo Hess, pour trouver une définition claire du syndrome dystonique.

C'est surtout depuis la guerre que de nombreuses publications, en France et à l'Etranger, sont venues compléter et confirmer la théorie des médecins viennois. Le volume d'A.-C. Guillaume, paru l'an dernier, représente une bonne mise au point de la question.

Aujourd'hui, il paraît acquis que les toxi-infections, les affections organiques, déterminent un trouble de la fonction endocrine, qui a pour résultat fréquent l'apparition du syndrome dystonique.

Cette relation de cause à effet apparaît très nettement, lorsque l'appareil digestif est en cause.

On voit alors les manifestations nerveuses disparaître, si l'on supprime la cause irritative qui les provoquait : appendicite, coprostase, vers intestinaux, par exemple : sur ce point particulier, on peut consulter avec fruit les derniers travaux d'Enriquez, Rouvière, J. Ch. Roux, Marre et Riberolles, F. Ramond, G. Lyon, Von Noorden, Béhague et Mathieu, etc.

Il en ressort que la dystonie d'origine digestive se présente, en principe, avec le type vagotonique et vago-neurotonique, c'est-à-dire sous la forme dépressive, avec, parfois, des réactions sympathicotoniques, correspondant à des périodes d'excitation.

Le vagotonique est un malade aux paupières lourdes, habituellement déprimé, sans résistance à la fatigue, souvent triste, avec tendance au pessimisme, exposé aux phobies.

Il est sujet aux vertiges, aux éblouissements ; il éprouve une lourdeur de tête permanente, sorte de céphalée à prédominance frontale et occipitale ; il souffre de douleurs algiques, correspondant à ce qu'on désigne sous le terme vague de courbature.

Sa circulation présente un véritable état d'instabilité ; une inaptitude artérielle aux adaptations rapides ; sa peau est moite, pâle et froide ; il se plaint d'une frigidité particulière des extrémités ; la constipation spasmodique, les indigestions, l'entérite muco-membraneuse dominent ses troubles digestifs.

Lorsque sa neurotonie est intriquée avec des alternances vago-sympathiques, l'agitation succède à la dépression ; les phénomènes de spasme, les contractures déterminent de la dysphagie ; il déglutit avec peine, il fait de l'œsophagisme.

Les manifestations du dystonus circulatoire apparaissent sous forme d'arythmies, de troubles oculaires, de fulgurances.

Ce qui caractérise le malade de cette sorte, « c'est une instabilité remarquable du tonus dans les organes soumis au contrôle des nerfs de la vie organo-végétative, avec aptitude particulière, et paradoxale en apparence, à réagir de façon violente. excessive à tous les stimulants, qu'ils soient affectifs, thermiques et surtout pharmacodynamiques » (A. C. Guillaume).

Ne dirait-on pas vraiment que c'est l'observation de Pascal qui a fourni la matière de cette description ? Appliquez la terminologie actuelle aux récits de ses biographes contemporains, vous aurez un tableau complet du neurotonique intriqué.

Tous ces symptômes, nous le savons maintenant, sont d'ordre physiologique et non psychique ; ils dépendent du système nerveux de la vie végétative, aucunement des centres cérébro-spinaux ; ils ne présupposent, en aucune manière, un déséquilibre des facultés mentales.

Ceux qui ont précédemment écrit sur les maladies de Pascal l'ignoraient : cela explique leurs erreurs de diagnostic et excuse les termes de neurasthénique, hystérique, hypochondriaque, dont ils se sont servis pour le caractériser.

Pour qui connaît bien la vie de Pascal, sa maladie, bien loin de souligner un dérangement cérébral, est au contraire la démonstration d'une merveilleuse intégrité de la pensée.

Physiologiquement, il devait être un apathique, habituellement inapte au travail soutenu et, par intermittences, un agité stérile.

Il fut, au contraire, un travailleur constant et acharné, en même temps qu'un réalisateur pratique.

Cela, parce que sa volonté ferme et tenace a toujours commandé ; que sa raison, supérieurement lucide, a toujours dominé ; que, chez lui, l'âme saine est restée maîtresse du corps malade.

Le Dr Lélut est le premier qui ait appuyé sur des arguments médicaux la thèse dite « de la folie de Pascal », que d'autres ont soutenue après lui.

La constatation de troubles sensoriels, réels ou supposés, une argumentation basée sur l'étude psychologique de Pascal, conduisent ces auteurs à la conclusion : malade mental, ou tout au moins névropathe grave. Il fallait faire cadrer les données cliniques avec les troubles psychiques ; d'ou nécessité de trouver aux manifestations morbides de l'organisme une allure épisodique, transitoire : la fatigue, le surmenage provoquant leur apparition ; la distraction, les plaisirs mondains les faisant disparaître.

Nous venons de voir que ces manifestations ont, au contraire, été continues, progressives, avec des moments d'accalmie, certes ; des périodes de rémission, comme on en voit dans toutes les maladies chroniques, mais sans jamais cesser complètement et encore moins brusquement.

On a vu qu'à 25 ans, à la suite d'une crise plus aiguë, il fut pendant quelque temps obligé de marcher avec des béquilles. « Paraplégie hystérique », affirment les neurologues : la preuve, c'est que, l'année suivante, il voyageait et que, par la suite, il mena la vie mondaine.

« Depuis l'âge de 18 ans je n'ai jamais passé un jour sans douleurs (1) », répond Pascal, par la bouche de sa sœur, qui précise : « il avait alors 30 ans et il était toujours infirme ».

Treize ans plus tard — en 1660 — il écrit à Fermat : « Je suis si faible que je ne puis marcher sans bâton, ni me tenir à cheval... les médecins m'ordonnent les eaux de Bourbon. » Et une autre fois : « les poignets me font mal, j'ai de la peine à écrire ». Voilà une paraplégie transitoire qui a duré longtemps, il faut en convenir.

Tous ceux qui ne croient pas à la « folie de Pascal » disent : rhumatisme polyarticulaire, de nature probablement tuberculeuse, comme l'entérite. — Je suis absolument de cet avis. Au surplus, la thérapeutique appliquée, l'envoi à Bourbon signent ce diagnostic.

Les douleurs, l'impotence fonctionnelle n'ont pas disparu parce qu'il « s'est mis dans le monde », selon l'expression de sa sœur ; c'est parce qu'elles s'étaient atténuées qu'il a pu, pendant quelques années, mener une vie à peu près normale et remplacer par les plaisirs mondains le travail intellectuel interdit par les médecins.

Il faut bien s'entendre sur ces mots « plaisirs mondains » ; d'au-

(1) « Mais, quoique depuis l'année 1647 jusqu'à sa mort, il se soit passé près de quinze ans, on peut dire néanmoins qu'il n'a vécu que fort peu de temps depuis, ses maladies et ses incommodités continuelles luy ayant à peine laissé deux ou trois ans d'intervalle non d'une santé parfaite, car il n'en a jamais eu, mais d'une langueur plus supportable et dans laquelle il n'estoit pas entièrement incapable de travailler. » Préface de Perier, en tête du *Traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air*, publié en 1663.

cuns ont écrit « débauche ». C'est une erreur profonde. Madame Périer est formelle à ce point de vue : « il avait été préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse » ; et lorsque, plus tard, sur l'ordre des médecins, il se décida, non sans hésitations, « à revoir le monde, jouer, se divertir », ce fut « sans vices néanmoins, ni dérèglement ».

On objectera que c'est une sœur qui parle de son frère — soit ! — ce n'est pas une raison suffisante pour prendre le contre-pied de ses affirmations.

Au surplus, nous connaissons un certain nombre de ses *compagnons de débauche* : son ami le plus intime était le duc de Roannez, chez lequel il habitait autant que chez lui. Ce gentilhomme avait un train de vie en rapport avec sa situation de grand seigneur ; mais la communauté de goût pour les sciences mathématiques avait été le point de départ de leurs relations, et nous savons que Pascal dut, à un moment, cesser d'occuper l'appartement qui lui était réservé à l'hôtel de Roannez, parce qu'on lui reprochait de pousser son ami aux pratiques d'une religion austère et de l'empêcher ainsi de se marier.

C'est dans cette maison qu'il rencontrait le chevalier de Méré, Miton et d'autres, que l'on qualifiait de « libertins » ; mais, au XVII[e] siècle, ce mot, synonyme d'incrédule, s'appliquait aux gens qui se montraient un peu sceptiques en matière religieuse ; il n'avait point la signification qu'on lui donne de nos jours.

En même temps il fréquentait chez les Séguier, amis et protecteurs de sa famille : ce fut le duc de Luynes, gendre du chancelier, qui le conduisit, plus tard, à Port-Royal, lorsqu'il voulut s'y retirer.

Nous le voyons toujours en relations avec les amis de son père, Descartes, Roberval, le père Mersenne ; il n'oubliait pas les « Messieurs de Port-Royal », Arnauld, Nicole, Sacy, etc.

Tout cela constitue un milieu bien sérieux pour un viveur.

Pour nous montrer à quel point il s'était « enfoncé dans le monde », une de ses biographes nous assure qu'un moment, il fut sur le point de « faire comme tout le monde, c'est-à-dire prendre charge et se marier ». Preuve manifeste — évidemment — d'une vie bien déréglée !

C'est à cette époque que se place l'aventure du pont de Neuilly.

Pascal et quelques amis se rendaient un jour à la fête de Neuilly, dans un carrosse à 4 ou 6 chevaux. Sur le pont l'attelage s'emballa, et comme il n'y avait pas de parapet à cet endroit, les deux animaux de tête se précipitèrent dans le fleuve. Très heureusement l'attelage se rompit et la voiture resta sur le bord, comme suspendue au-dessus du précipice.

Le fait, par lui-même, n'a rien d'invraisemblable. Les rédacteurs du *Recueil d'Utrecht* l'ont inséré d'après un manuscrit anonyme de l'Oratoire, de Clermont, où il est rapporté sur le récit de M. Arnould de Saint-Victor, curé de Chambourcy, lequel le tenait lui-même de M. Barillon, ami de M[me] Périer.

Cela fait beaucoup d'intermédiaires ; leur bonne foi n'est pas en cause, mais leur mémoire fut-elle bien fidèle ?

Mme Périer fut victime d'un accident semblable : sa fille en fait part au Dr VALLANT, dans une lettre où elle explique que l'émotion éprouvée à cette occasion la guérit d'une fièvre quarte, dont elle souffrait depuis longtemps. Surpris de la coïncidence, Vallant demande des détails, Marguerite Périer reprend son récit et, à ce propos, cite des exemples de guérisons ainsi provoqués par une émotion vive : notamment, celle d'un paysan de sa connaissance, ruiné par un procès, qui fut, lui aussi, guéri d'une fièvre par ce coup du malheur. On peut s'étonner que, dans cette correspondance, il n'y ait pas la moindre allusion à l'accident de Pascal. On peut s'étonner aussi du silence des premiers biographes sur un événement, en somme intéressant, de sa vie.

M. Barillon tenait le récit de Mme Périer, il l'a transmis au curé de Chambourcy ; celui-ci, à son tour, en a fait confidence à l'auteur du manuscrit anonyme, dans lequel l'ont puisé les historiens de Port-Royal. On peut se demander s'il n'y a pas eu confusion, et si l'on n'a pas involontairement rapporté à Pascal lui-même l'accident dont fut victime la sœur de Pascal.

Simple supposition de ma part, que je me défends de présenter comme une probabilité.

Depuis MICHAUT, il est admis que cet accident se produisit le 8 novembre 1654. Cette précision de date provient de l'erreur d'un prote, qui imprima le 8 9bre au lieu de : 8bre-9bre. Avant lui, SAINTE-BEUVE avait déjà écrit : octobre-novembre 1654 ; et l'abbé BOSSUET : octobre 1654, tandis que le manuscrit anonyme porte simplement : « quelques années avant la mort de Pascal », sans autres indications.

N'est-ce pas — prise sur le vif — la courbe des déformations, ou tout au moins des modifications successives dans le récit d'un fait dont les détails augmentent de précision à mesure qu'on s'en éloigne davantage ?

J'ajoute que ces dates inventées ont, d'ailleurs, peu de chance d'être exactes. Le manuscrit parle d'un carrosse à 4 ou 6 chevaux ; Pascal n'a certainement jamais possédé cet équipage de grand seigneur. Le carrosse en question ne peut être que celui de son ami, le duc de Roannez ; or, en cette année 1654, ce gentilhomme resta précisément dans son gouvernement du Poitou, depuis le 12 septembre jusqu'au milieu de décembre. Nous le savons par les registres de l'Hôtel de Ville de Poitiers.

Peu importerait d'ailleurs la date et l'accident lui-même ; je n'en aurais même pas parlé si, par la suite, on n'avait donné à cet événement une importance probablement très exagérée.

Les rédacteurs du *Recueil d'Utrecht* y voient une intervention de la Providence pour arracher Pascal à la vie mondaine ; les aliénistes considèrent que l'ébranlement nerveux produit par la peur de la mort a déclenché chez lui toute une série d'accidents psychiques sous forme d'hallucinations ou de phobies.

Le *Mémorial*, interprété par les premiers comme le signe d'une vision céleste, par les seconds, comme la preuve d'une hallucination, étant daté du 23 novembre 1654, les uns comme les autres ont été portés à accepter sans contrôle la date qui cadrait avec leurs suppositions.

S'ils avaient lu avec plus d'attention les Mémoires de Jacqueline Pascal, ils auraient probablement daté l'accident de la fin d'août, ou du début de septembre, car celle-ci nous apprend que, dès la fin de septembre 1654, son frère lui avait fait part de son intention réalisée en janvier.

Cette digression paraîtra peut-être un peu longue, mais on a raconté tant de choses inexactes sur la vie mondaine de Pascal, si souvent épilogué sur l'accident de Neuilly et ses conséquences pathologiques, que je me suis cru obligé d'apporter quelques précisions sur ces divers sujets.

(*A suivre.*)

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

La peste dans les Pyrénées, en 1654.

L'ouvrage de notre Rédacteur en chef, consacré aux *Fléaux de l'humanité* (1), nous remet en mémoire les lignes qui vont suivre, et que nous extrayons d'un acte de l'étude de Me Vergés-Sarrat, notaire à Luz-Saint-Sauveur :

Servira de mémoire qu'en l'année 1654, du temps de la peste, la ville de Luz eut recours à l'intercession du glorieux saint Roch. (A noter qu'à Barèges, Bagnères-de-Bigorre, certaines sources portent le nom de ce saint.) Les habitants firent vœu de bâtir une chapelle en son honneur au pied de la ville, sur le fonds de Péré, en conséquence du legs fait à cet effet par M. Péré, prêtre, qui, incontinent après, mourut de la dicte peste.

Dieu soit loué ! Amen...

Servira de mémoire comme la maladie contagieuse se découvrit en la présente ville, le mois d'août, sur la personne de Jean Soulère, et a continué ses ravages jusqu'à faire périr 2.500 personnes (2).

Nos bons hydrologues.

Les acteurs Perlet et Lepeintre vont à Enghien, l'un pour maigrir, l'autre pour grossir. On leur ordonne le même traitement !

Ils s'enfuient tous deux épouvantés. (In *Aréthuse*, n° 1, 1844.)

P. c. c. R. M.

(1) *Mœurs intimes du passé*, 5e série.
(2) Acte de Cazenave, an 1654, folio 164.

Informations de la « Chronique »

Le « cas physiologique » d'Anne de Boleyn et d'Élisabeth et ses conséquences historiques.

Il y a quelque vingt ans, je recevais un manuscrit intitulé : « L'histoire secrète de la Réforme anglaise, ou une difformité d'Anne de Boleyn, par un médecin globe-flâneur (*sic*) », et c'était signé : O. Effertz, chargé d'un cours libre d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Je le parcourus, je dois le dire, à cette époque, un peu distraitement : la rédaction en était des plus incorrectes, dans un français douteux, et je reculai devant la tâche, qui m'était imposée, d'une indispensable orthopédie.

En retrouvant récemment ces pages, je les lus avec plus d'attention et je fus récompensé de ma patience.

Si j'ai bien compris la pensée de l'auteur, il a entendu démontrer que certaines difformités physiques peuvent, chez des personnages qui dirigent les événements politiques, avoir des conséquences incalculables et il cite, à ce propos, deux cas historiques : celui de l'épouse de Henri VIII, Anne de Boleyn ; et celui de la reine-vierge, Elisabeth d'Angleterre.

Anne de Boleyn était affligée, on ne l'ignore plus, d'une mamelle supplémentaire. Elle se fit longtemps désirer, ne consentant à devenir que l'épouse et se refusant à être la maîtresse du monarque qui la recherchait. Comme Henri VIII était marié, il lui fallut obtenir l'annulation de son premier mariage : « car, à cette époque, il n'y avait, en Angleterre, pas encore de Réforme, et le droit canonique de l'Eglise catholique ne connaît pas le remariage après divorce. » Pour obtenir cette annulation, le consentement du Pape était nécessaire. Le Pontife suprême essaya de temporiser, espérant que le caprice de ce roi se dirigerait vers un autre objet. Comme le pape n'avait pas cédé au bout de quatre ans, Henri s'impatienta, rompit avec Rome, créa la Réforme, le *High Church*, et il épousait Anne de Boleyn.

Notre collaborateur assure, et nous préférons le croire sur parole, que, durant ces quatre années, « la dame » Boleyn a toujours été d'une *respectability* tout anglaise et puritaine ; mais tout changea du jour où elle épousa le roi.

Comment expliquer ce revirement ? C'est ici que la psychologie, aidée de la physiologie, intervient heureusement. Dans les lettres d'amour qu'on a retrouvées et que Henri VIII avait écrites à sa fiancée, celui-ci manifeste son impatience de « caresser enfin ses deux petits seins ». C'est donc qu'Anne, en fine mouche qu'elle était, n'avait pas autorisé cette privauté, avant d'être la reine légitime. Etait-ce par excès de vertu qu'elle agissait ainsi ? Non, ce n'était pas la raison de sa résistance. Se sachant difforme, elle se doutait bien que le roi, si violemment épris qu'il fût, éprouverait une grosse déception à la vue de son infirmité ; aussi ne voulait-

elle être unie au monarque autrement que par des liens indissolubles. Voilà le mystère expliqué ! Au cas même où elle serait négligée comme épouse, Anne de Boleyn espérait trouver quelques compensations chez ses sujets, qui se montreraient certainement moins difficiles que son conjoint ; et, soutenue par cet espoir, elle consentit à se laisser ceindre du royal diadème.

Malheureusement, il advint ce qu'elle n'avait pas prévu : Henri VIII lui fit couper la tête, probablement pour la punir de nombreuses infractions au code conjugal.

Il est permis de se demander si la Réforme aurait eu lieu, au cas où le roi n'aurait pas convoité la main d'Anne de Boleyn. Il ne serait pas, en effet, entré en conflit avec l'autorité papale, qui refusait d'approuver cette union, et l'on suppute les conséquences qui en auraient découlé : « la grande Armada n'aurait pas été créée et détruite, Marie Stuart n'aurait pas été décapitée ; et Schiller n'aurait pas écrit son chef-d'œuvre. C'est le refus d'une dame de devenir la maîtresse du roi qui a déchaîné la série d'événements considérables que nous connaissons. »

Notre correspondant, après avoir formulé ces réflexions, ajoute que, selon toute probabilité, Anne de Boleyn aurait légué sa difformité à sa fille, Elisabeth ; et c'est cela qui serait la cause du célibat de la Reine-Vestale, de la *Virgina-Queen*, comme disent les Anglais.

Cette virginité est-elle, au surplus, démontrée ? N'a-t-on pas imputé à cette reine, soi-disant vertueuse, quelques favoris ? Et alors, le problème se pose, si Elisabeth n'a pas refusé de contracter mariage avec les prétendants qui lui ont été présentés, parce qu'elle se savait mal conformée.

M. O. Effertz, dont nous avons essayé de restituer le fond, sinon la forme de son étude, conclut, très judicieusement, que les historiens ont tout intérêt à recourir aux pathologues pour les aider à déchiffrer certaines énigmes ; et, sur ce point, du moins, nous ne pouvons être que complètement de son avis. L'histoire du grain de sable dans la vessie de Cromwell est d'un haut enseignement. Petites causes, grands effets ? Sans aucun doute.

C.

Epitaphe peu banale.

Nous relevons, dans un journal de 1858, l'épitaphe qui suit, et qui ne manque pas d'originalité ; elle est consacrée à un horloger, et a été relevée dans le cimetière de Dydford, près Dartmour :

Ci-gît dans la *position horizontale* le corps de George Roukeigh, horloger, dont le talent honora la profession. L'intégrité fut le *ressort* principal de sa vie, et la prudence servit de *régulateur* à ses actions. Tous ses *mouvements* étaient si bien *réglés* que jamais il ne désobligea que les gens non initiés à la *clef* de sa conduite. Il savait si bien disposer son temps, que ses *heures* glissèrent sur un *cadran* perpétuel de plaisir et d'agrément, jusqu'à ce qu'une *minute* fatale mît un terme à son existence. Il est mort âgé de 57 ans, ayant l'espérance d'être le bien-venu auprès du Créateur, et de se trouver parfaitement *réparé* et *mis à neuf* dans l'éternité.

Echos de la « Chronique »

La médecine, appliquée à la politique.

Nos journalistes politiques nous empruntent de plus en plus notre langue technique. Y a-t-il avantage ? Peut-être la leur y gagnera-t-elle en précision ? En tout cas, le fait valait d'être signalé. Voici un échantillon de cette nouvelle littérature :

L'Europe est en enfantement, et cela lui donne la fièvre.

Ou bien elle en mourra avec un enfant mort-né ; ou bien elle accouchera d'une nouvelle économie.

Et cette nouvelle économie sera une augmentation considérable du pouvoir de transformation de la matière qui est entre les mains de l'homme.

Le socialisme a cru qu'il serait l'accoucheur de ce monde nouveau. Il a échoué totalement ; et il a failli tuer la mère, l'Europe.

Le fascisme sera l'accoucheur.

Avons-nous besoin d'ajouter que c'est dans l'organe du fascisme français que nous avons cueilli ce savoureux extrait ?

La médecine et les changes.

« On nous apprend que certains médecins font payer leurs honoraires en dollars. D'aucuns, en effet, publient sous leurs notes cet avis significatif :

« Les honoraires sont fixés sur la base du dollar à fr...... Ils sont payables endéans (*sic*) les quinze jours. Après ce délai, ils seront modifiés d'après le cours du change. »

« Nous signalons ce procédé immoral. Ceux qui l'emploient sont à mettre dans le même sac que les spéculateurs défaitistes et rapaces qui détruisent notre franc.

« Hâtons-nous d'ajouter que tous les médecins n'agissent pas de la sorte. Il en est qui ont encore le souci de la dignité de leur profession. »

Rassurez-vous, ce n'est pas en France que le fait se passe, mais chez nos bons voisins les Belges. Il est signalé par un journal de Liége, la *Wallonie*, dans son numéro du 18 mai.

Alphabet préhistorique.

Ce sera le mérite de notre confrère, le Dr Morlet (de Vichy), si sa découverte et l'interprétation qu'il en donne sont reconnues exactes, d'avoir mis à jour un alphabet néolithique, au cours des fouilles qu'il a pratiquées aux environs de la station thermale où il exerce avec tant de distinction.

Disons, à ce propos, que, sans contester la grande importance de cette découverte, un savant préhistorien, M. F. Desforges (1), a fait observer que, pour lui, cet alphabet serait magdalénien et non

(1) *Mercure de France*, 1er mai 1926.

néolithique, et que des découvertes analogues ont été faites, il y a longtemps déjà, dans des milieux nettement magdaléniens.

Nous avons lieu de croire que notre confrère Morlet saura répondre, comme il convient, à cette argumentation.

La vie des étudiants à travers les âges (1).

Comment vivaient, au temps jadis, les étudiants ? Comment ils travaillaient ou s'amusaient : voilà des questions qui tentent toujours notre curiosité. Nous avions bien des ouvrages sur ce sujet (2) ; mais, aujourd'hui, c'est toute une série de documents iconographiques qu'ont su intelligemment grouper MM. les bibliothécaires de Sainte-Geneviève, entre autres : M. Amédée Boinet, le distingué conservateur ; MM. Frantz Calot et Louis-Marie Michon, auxquels nous adressons nos félicitations, pour le goût qui a présidé à leur choix, les nombreuses révélations que nous leur devons.

Au point de vue spécial qui doit nous retenir, signalons la gravure représentant le grand amphithéâtre des Ecoles de Chirurgie (1780) ; les magnifiques thèses illustrées qui ornent d'ordinaire la grande salle de la Bibliothèque de notre Faculté de médecine, et qui ont dû réintégrer à l'heure actuelle leur habituel domicile ; les lithographies bien connues de Gavarni sur l'étudiant en médecine, dont nous avons donné naguère, ici même, des reproductions, etc., etc.

Qui a créé le mot « l'entente cordiale » ?

On a longtemps attribué la paternité de cette expression à M. Delcassé, ministre particulièrement anglophile ; voici qu'un quotidien lui en ravit le mérite, pour le donner à Victor Hugo.

« En mars 1854, écrit notre redresseur d'erreurs, dans une lettre à la célèbre Louise Colet, le proscrit de Jersey écrit : « Il m'est très difficile d'aller à Londres, car, *depuis l'entente cordiale*, la police Bonaparte-Palmerston nous guette et, au besoin, l'honnête presse anglaise nous dénonce. »

Eh bien ! n'en déplaise à notre confrère, c'est bien plus haut dans l'histoire qu'il faut remonter pour retrouver ce terme, qui a eu une aussi exceptionnelle fortune. C'est à l'abbé Dubois, alors premier ministre du Régent, que revient la gloire, si c'en est une, d'avoir non seulement trouvé le mot, mais encore d'avoir inauguré la politique qu'il représente (3).

(1) Editions Albert Morancé.

(2) Voir, entre autres, les *Mœurs intimes du passé*, 4e série : la vie d'étudiant. Paris, Albin Michel.

(3) V. pour le détail, dans notre *Enfer de l'Histoire*, le chapitre sur le *Cardinal Dubois*.

La Médecine des Praticiens

Les maux d'estomac.

Les maux d'estomac se présentent sous des formes multiples et sont liés à des causes qu'il est souvent difficile de déterminer exactement, car chaque malade réagit suivant la nature qui lui est propre.

Il est une affection banale, en raison de sa fréquence, qui tient à une sécrétion insuffisante des glandes qui tapissent la muqueuse stomacale. Le rôle essentiel de l'estomac, qui est la transformation des matières albuminoïdes insolubles que nous absorbons journellement, en peptones solubles et assimilables, n'est pas exactement rempli. Il en résulte, outre les malaises douloureux qui accompagnent toujours les mauvaises digestions, un affaiblissement progressif, que provoque le défaut d'assimilation des aliments nécessaires au bon fonctionnement de notre organisme.

Au mal il existe un remède, et, puisque l'insuffisance de sécrétion de la pepsine est en cause, il suffit de faire absorber une quantité déterminée d'une pepsine choisie, qui facilitera la digestion, grâce au renfort ainsi apporté à l'estomac paresseux.

Mais sous quelle forme administrer cette pepsine ? Etant donné l'affaiblissement ou l'anémie qui résulte des digestions difficiles ou incomplètes, il paraît bien qu'un vin tonique et généreux soit le véhicule de choix du remède.

La préparation du « Vin de Chassaing » a été conçue d'après ces considérations. Et ce vin renferme, en quantité exactement dosée, non seulement la pepsine nécessaire, mais encore un autre ferment digestif, la diastase, qui transforme les matières amylacées en sucre.

Le « Vin de Chassaing » est bi-digestif ; son action s'ajoute à celles d'organes dont le rôle est insuffisamment rempli. Le « Vin de Chassaing », qui se prend à la dose d'un ou deux verres à liqueur après les repas, est un remède d'efficacité éprouvée, qu'apprécient les malades en raison des services qu'il leur rend, et de l'agrément de son goût.

L'Esprit d'autrefois.

Le succès de « Ninus », une pièce de l'Académicien Ch. Brifaut, avait été assez vif : « Quoi ! dit M. de Cubières à Ch. Brifaut, vous avez donc de l'esprit ? Je ne m'en doutais pas et il y a deux ans que je vous vois tous les jours. — Ingrat ! lui répondit Brifaut : il y a deux ans que je vous écoute (1). »

(1) De Pontmartin, *Mémoires*, p. 167 ; communiqué par le Dr E. Monin.

Echos de Partout

Métaphores politico-médicales. — La lecture des débats à la Chambre des députés montre que la terminologie médicale fait partie maintenant du jargon parlementaire.

Les médecins y sont si nombreux qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que la comparaison entre le prélèvement sur le capital et « une opération brutale de chirurgie » soit devenue tout à fait banale.

Jadis, on parlait des « crises de croissance de la République » ; aujourd'hui, M. Blaisot est plus audacieux dans l'emploi des images médicales : « Le Cartel est miné par l'artériosclérose... » Et les journaux renchérissent, bien entendu. L'un compare nos ministres des finances à des médecins qui « présentent d'une main le remède douloureux et de l'autre le tampon de chloroforme qu'ils appliquent d'abord, puis qui s'en vont laissant à un autre le soin de guérir le patient ».

Le Temps affirme « que le Cartel fabrique des toxines qui le décomposent lui-même et qui, par des réflexes dont la France supporte les secousses, s'infiltrent dans toute notre vie publique, etc... »

Pour l'*Information*, les pays suspects comme le nôtre de « mal monétaire, sont soumis à des traitements pénibles, onéreux, douloureux, que ne recommande cependant aucun diagnostic rationnel, aucun pronostic vraisemblable, aucune thérapeutique éprouvée ».

Mais l'image la plus exacte est due à M. Renaudel qui, dans la discussion financière, vient de parler du « point névralgique de la situation ».

Oui, payer les nouvelles sommes qu'on nous réclame, c'est vraiment un point névralgique...

(*Pages médicales et parisiennes*, janvier 1926.)

Enlèvement de l'encre d'imprimerie des vieux journaux. — Les laboratoires des *United States forest products* utilisent, pour l'enlèvement de l'encre des vieux journaux, une argile provenant des cendres volcaniques que l'on trouve en abondance dans le Wyoming, dénommé *bentonite*. Cette argile est douée de la propriété de dissoudre l'encre et de laisser le papier parfaitement net. Une installation, actuellement en activité, a nettoyé par ce procédé plus de 1.500,000 kilos de papier-journal, qui put être réutilisé sans avoir perdu de ses qualités. Grâce aux prix vraiment bas pratiqués, les laboratoires comptent qu'on pourra récupérer chaque année au moins 2.200.000 tonnes de papier-journal.

(*L'Union pharmaceutique.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Dr Cabanès à Liége.

L'*Express*, une des feuilles les plus répandues de Liége, publiait, le 18 mai, l'information suivante, concernant notre Directeur :

Lundi soir, les « Amitiés Françaises » recevaient à leur tribune le docteur Cabanès.

C'est M. Buisseret qui présenta le célèbre historiographe, dont tant de Liégeois connaissent les livres curieux, les révélations souvent imprévues et les explications médicales de tant d'énigmes historiques.

M. Cabanès avait pris comme sujet « Les consultations de Mme de Sévigné ». Ce fut une étude amusante et documentée, retraçant l'attitude de la « divine marquise » à l'égard de la médecine. Ses préjugés, ses antipathies. ses railleries contre la Faculté, et ses recours incessants à un médecin, ses emballements successifs, tout cela fut rappelé en une causerie charmante.

Et l'on entendit les conseils prodigués à Mme de Grignan, les recettes peu ragoûtantes du « Grand siècle », et le récit des séjours aux eaux de Vichy et Bourbon-l'Archambault.

Des projections de reproductions d'œuvres de l'époque, estampes satiriques, vues des châteaux de Mme de Sévigné, portraits de la marquise, de sesenfants, de ses contemporains, complétaient cette agréable et érudite conférence. On remarqua spécialement un portrait fort peu connu de Racine, celui du Musée de Langres.

La présence du docteur Cabanès avait attiré un très nombreux public, qui lui fit grand succès.

Profitons de cette occasion pour remercier les membres du Comité des *Amitiés françaises*, et en particulier, M. Buisseret, avocat à la Cour d'appel de Liége, de l'accueil particulièrement sympathique qu'ils ont bien voulu réserver au rédacteur en chef de la *Chronique*, qui leur en exprime à cette place toute sa gratitude.

Pour la lutte contre le cancer.

Dans la lutte engagée contre le terrible fléau, rien ne peut être indifférent aux savants qui consacrent leur vie à l'étude des causes encore inconnues et de la production et de la transmission du néoplasme. Voici la question que l'on nous prie de poser à nos lecteurs :

Parmi le personnel spécialement affecté aux établissements thermaux des stations hydrominérales sulfureuses, personnel vivant, par conséquent, d'une façon constante, au milieu des vapeurs sulfureuses, les médecins de ces stations ont-ils observé beaucoup de cas de cancer ? Dans l'affirmative, quel genre de néo ? Dans la négative, sur combien de sujets a porté l'observation ?

Prière de répondre soit à M. le Dr Albespy, chirurgien à Rodez (Aveyron); soit à M. le Dr R. Molinéry, à Luchon (Hte-Garonne).

La " Chronique " par tous et pour tous

Le berceau d'Henri IV.

On a publié, je ne sais plus où, que le berceau d'HENRI IV avait été brûlé et que celui que les visiteurs du château de Pau admiraient de confiance était simplement « apocryphe » ; telle la tiare, d'hilarant souvenir.

Or, nous lisons dans A. A... (1) :

.. C'est une écaille de tortue de mer que l'on conserve avec un soin religieux ; elle n'a été soustraite aux fureurs révolutionnaires que par le dévouement de quelques habitants de Pau. Il avait été résolu de la brûler publiquement. M de BEAUREGARD possédait une coquille de tortue à peu près semblable : il s'entendit avec le concierge du château pour la substituer au véritable berceau ; elle fut brûlée à sa place et c'est ainsi qu'en trompant une fureur aveugle, on épargna de longs regrets à une ville qui s'était toujours signalée par son amour pour ses légitimes souverains. Toutes les fois que son A. R. le DUC D'ANGOULÊME, est venu dans cette ville, le berceau a été placé dans sa chambre à coucher.

La question ne vous paraît-elle pas définitivement tranchée par le récit de A. A... ?

Dr R. MOLINÉRY.

Le sérum de dromadaire.

Un de nos aimables correspondants, très intéressé par l'article de notre fidèle et dévoué collaborateur G. JUBLEAU, sur les « prétendus méfaits de la *sepsie* », suggère au Dr ROUSSEL de substituer à son sérum de cheval le sérum de dromadaire, non émasculé naturellement, « celui-ci pouvant être réservé à l'usage de ceux qui ont fait vœu de chasteté, et qui peuvent difficilement tenir tête au demon de la luxure ».

Et il accompagne sa proposition de cette amusante poésie :

Dès lors, l'homme infusé de sang de dromadaire
Deviendra sobre enfin, et, de plus, réfractaire
Aux trop nombreux poisons du genre microbien ;
Et sans qu'il soit besoin de lui retrancher rien,
S'il a fait, dans ses vœux, celui de continence,
Combien légère, alors, lui sera l'abstinence !

Il faut bien rire quelquefois.

(1) A. A... *Itinéraire topographique et historique des Hautes-Pyrénées*, etc. A Paris, chez de Palafol, libraire, rue des Grands-Augustins, no 21. A Tarbes, chez Lagleize, libraire, 1819.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Un geste meurtrier de Maupassant (XXXIII, 85). — Le baron Albert LUMBROSO, dans ses *Souvenirs sur Maupassant,* relate (p. 97), d'après des renseignements qui lui furent communiqués, lors d'une visite à la maison du Dr BLANCHE, que, « dans les derniers jours, Guy de MAUPASSANT a lancé une bille de billard à la tête d'un autre malade ». M. Ed. MAYNIAL (*La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant,* p. 284) et M. LOUIS THOMAS (*La maladie et la mort de Maupassant,* nouvelle édition, p. 108) ont naturellement, et comme il convenait, retenu l'incident. Mais rien de plus jusqu'ici ne semble connu à ce sujet. Nulle part, que je sache, il n'est rapporté que l'acte de Maupassant aurait eu une suite néfaste. Selon une note de l'*Intransigeant* du 10 mars dernier, M. Jacques-Emile BLANCHE, interrogé à ce propos, a déclaré n'avoir jamais entendu dire rien de tel. Ne se peut-il donc que le Dr RAYMOND MEUNIER ait, par imagination, ajouté au geste de Maupassant jusqu'à le rendre meurtrier ?

Dr A. GUÉRINOT.

— « C'est la première fois, dit M. PAUL MATHIEX, dans la *Chronique Médicale* du 1er mars 1926, à propos du « geste meurtrier de Guy de Maupassant », c'est la première fois qu'il est question de cet incident dramatique... »

Non, c'est au moins la troisième fois. Je renvoie mon excellent confrère : 1° A l'intéressante étude de LOUIS THOMAS sur *la Maladie et la mort de Maupassant* » (Bruges, Arthur Herbert, 1906), où il est dit, p. 79 : « Dans les derniers jours, Maupassant lança une bille de billard à la tête d'un autre malade... »

2° A l'ouvrage d'EDOUARD MAYNIAL : *La vie et l'œuvre de G. de Maupassant,* Paris, Société du Mercure de France, 1907. Page 284, l'auteur rapporte le même fait dans les mêmes termes, d'après A. LUMBROSO (page 97).

Ce que j'ignorais, par exemple, c'est que le coup de bille de billard ait été mortel.

Dr MIZZONI, *Bône.*

Les cheveux courts, leur ancienneté (XXXIII, 51, 86). — Cette mode qui sévit actuellement et transforme les femmes en androïdes n'est pas une invention du XVIIIe siècle. Auparavant, l'empereur NÉRON avait eu la fantaisie de faire couper les cheveux à ses maîtresses.

Au chapitre de *Néron,* SUÉTONE dit :

«... et de faire couper les cheveux, comme à des hommes, à toutes ses concubines... » *concubinasque, quas secum educere' tondendi ad virilem modum...*

Jusqu'à preuve du contraire, Néron doit être considéré comme le père de cette mode.

Dr P. NOURY, *Rouen.*

— Le Dr G. PETIT fait remonter jusqu'en 1796 la mode des cheveux courts chez nos compagnes. Il faut certainement aller bien au-delà, pour retrouver les premières femmes qui aient su allier l'esprit pratique avec leur coquetterie native. On en trouvera la preuve dans une visite au Musée Impérial du Caire, où deux statues de plâtre, grandeur nature, sorties de quelque hypogée, nous représentent, dans tous leurs atours, un jeune couple de contemporains des premières dynasties de Pharaons. On a coutume de les admirer pour la perfection du modelage, pour l'expression que leur donnent leurs yeux d'émail polychromé, pour la précision des détails de leur vêture ; on pourrait aussi remarquer, à la coupe des cheveux de la jeune femme, une allure très moderne : ce n'est pas la « garçonne », la « demie garçonne », ou la « tête en boule » de notre fin du premier quart du xxe, mais une coupe à la Ninon, rehaussée d'ondulations que ne renieraient pas nos modernes coiffeurs pour dames. *Nil novi sub sole...*

Dr A. RAYBAUD (*Marseille*).

— Pour les femmes, se couper les cheveux ne date ni de JEANNE D'ARC, ni de NINON, ni de la coiffure *à la victime* de l'époque révolutionnaire. Nous devons monter bien plus haut ; nous devons aller jusqu'aux aventures d'Hippolyte, fils de Thésée ; ce qui n'est pas d'avant-hier.

RACINE trouva, dans la vie du héros, la plus pathétique de ses tragédies. On sait qu'Hippolyte périt misérablement, en tombant de son char aux portes de Trézène. ESCULAPE l'avait ressuscité, et il vivait caché près de Diane, dans la forêt d'Aricie, sous le nom de VIRBIUS (*bis vir*). DIOMÈDE lui fit élever un temple dans Trézène même. La veille de leur mariage, les jeunes Trézéniennes y venaient déposer leur chevelure, offrant, en symbole, leur propre chasteté à la chasteté de celui qui sut résister aux fureurs de PHÈDRE.

Dans cette même pensée, dans ce même hommage à la vertu sacrifiée, les jeunes filles de Mégare allaient orner, de leurs nattes coupées, le tombeau de la vierge IPHIGÉNIE.

Anxieuses de trouver un époux, les personnes pieuses venaient au temple de VÉNUS *nuptialis,* pour supplier la déesse d'acquiescer à leurs vœux. En offrande, elles lui consacraient leur chevelure : la prêtresse en coupait les tresses flottantes et les suspendait à l'autel de la déesse.

BÉRÉNICE, sœur et femme du quatrième roi lagide d'Egypte,

Ptolémée Evergète, désirait passionnément le retour victorieux de son mari, parti dans une lointaine expédition en Orient. Pour signer en quelque sorte son désir, elle attacha sa chevelure à l'autel de Mars. Mais survint un prodige ; la nuit suivante, les cheveux avaient disparu, et une comète s'était montrée dans le ciel. L'astronome Conon, de Samos, affirma que cette comète était la chevelure de Bérénice, transportée aux cieux par Zéphire, sur l'ordre de Vénus. Et de ce jour, prit le nom de « chevelure de Bérénice », une constellation boréale comprise entre le Lion, la Vierge et les Lévriers.

En cette antiquité reculée, un noble sentiment présidait au sacrifice du plus bel ornement de la femme. Je ne crois pas qu'on en puisse découvrir un de semblable qualité chez nos femmes modernes, inélégantes et plates androgynes.

Dr Mousson-Lanauze.

Traitements bizarres de la folie (XI ; XVI ; XVIII ; XXXI, 248). — Dans la *Chronique Médicale* du 1er août 1924, je lis, avec intérêt, un article sur les différents chocs curateurs dans le traitement de la folie. A ce propos, j'ai pensé vous signaler un fait bien ancien, susceptible de vous intéresser.

Il s'agit d'un nommé M. Georges, Parisien d'origine, d'une belle stature, avec une tête originale et une physionomie caractéristique : il avait été remarqué par Alexandre Dumas, qui lui avait demandé de figurer, dans une de ses pièces, comme, je crois, chef de brigands.

Un certain nombre d'années après, bien avant 1870, il vint passer les étés, chaque année, sur les bords de la rivière d'Ain, près de Meximieux, à Girons, où se trouvaient quelques marécages où régnait la fièvre paludéenne.

Un beau jour, on vient appeler mon grand-père, le docteur Coletta, pour ce M. Georges, qui prenait, de temps à autre, des crises de folie furieuse, qui terrorisaient son entourage.

Mon grand-père, après avoir essayé diverses médications, conseilla de l'exposer, plusieurs soirs de suite, sur le bord de ces marécages jusqu'à ce qu'il fût atteint de paludisme, assurant à l'entourage que l'on couperait ensuite la fièvre quand on voudrait.

Cette thérapeutique fut suivie de point en point et le résultat fut complet.

Le malade, tout à fait et définitivement guéri, fut même assez reconnaissant envers son docteur, ce qui n'est pas toujours la règle chez les malades sains d'esprit. Personne, cependant, n'a, que je sache, interprété cette exception comme un signe que ce brave homme conservait encore un petit grain de folie.

Ce cas est cité, m'assure-t-on, dans une thèse de Lyon, par le Dr Burlet, environ vers 1868 ou 1869.

Dr Michaud (*Lamalou-les-Bains*).

— Je lis, dans le numéro d'août 1924 de la *Chronique*, toujours si intéressante, les lignes de M. Estrada, relatives à un traitement de la folie, pratiqué autrefois en Colombie, et qui consistait en une cautérisation intense du crâne du patient, à l'aide d'un fer chaud.

Ce fait me remet en mémoire une observation que j'eus l'occasion de faire il y a peu de temps.

Il ne s'agissait pas d'un fou, mais d'un jeune Arabe, sain et vigoureux, qui présentait, sur le sommet de la tête, à l'obélion exactement, une « tonsure » rigoureusement circulaire, de 5 cm. de diamètre à peu près, absolument glabre, et dont la peau blanche et lisse tranchait sur une chevelure par ailleurs bien fournie.

Intrigué par la présence insolite de cette alopécie, au lieu et place de la classique « mèche de Mahomet » que quelques Arabes portent encore, je demandai au jeune indigène l'origine de cette anomalie.

Il me fut répondu que c'était la cicatrice d'une brûlure qu'on lui fit dans sa jeunesse, lorsque, atteint de typhus (?), on lui appliqua sur le crâne de la graisse de chameau en fusion. Le « choc » consécutif eut-il une influence favorable, ou « était-il écrit » que la guérison surviendrait ? Toujours est-il que le patient se releva indemne de sa maladie et... de sa brûlure.

C'est la seule fois que j'ai eu l'occasion de rencontrer une thérapeutique aussi originale du typhus. Et cependant, dans le milieu indigène, les cas ne manquent pas où elle aurait pu être appliquée. En l'espèce, il s'agissait de nomades plus enclins que les Arabes du Tell à conserver les remèdes d'autrefois.

Mais de toute façon, cas isolé ou exemple d'une coutume persistante, la cautérisation ignée du sommet du crâne paraît, pour des indications différentes, avoir les faveurs des empiriques de différents pays.

Dr J. Didiée (*Sétif*, Algérie).

Le serpent dans la rougeole (XXXII, 183 ; XXXIII, 26, 149). — Pour les homœopathes, le venin de vipère est un excellent médicament de la rougeole hémorragique et de toutes les maladies hémorragipares, variole noire, ictère hémophéique, scarlatine hémorragique, etc...

Le venin de serpent (*vipère, naja, lachesis*) renferme une puissante lysine au sang humain. En vertu de la loi des semblables, il agit très favorablement dans toutes les maladies qui lysent le sang : décomposition, dissolution des hématies, etc.

Il faut se souvenir que le venin des serpents contient deux principes toxiques différents : une *hémolysine* et une *neurotoxine*. L'hémolysine domine dans le venin de vipère ; la neurotoxine l'emporte dans le venin des serpents des pays chauds : question de climat et de température sans doute. Celle-ci tue rapidement, par empoisonnement et paralysie des centres nerveux, avant que l'hé-

molysine ait eu le temps d'altérer la crase sanguine ; ou bien, si elle est trop faible pour amener la mort, elle détermine des désordres nerveux et sanguins chroniques, que je n'ai pas à décrire ici.

En homœopathie, le *Lachesis* est le médicament capital des troubles divers de la ménopause.

En résumé, le venin des serpents, *à dose très faible*, est un médicament très efficace de toutes les affections qui lysent le sang, et des désordres, organiques ou fonctionnels, qui proviennent d'une grande *détresse nerveuse*.

Dr Villechauvaix.

— Dans le numéro de mai de votre si intéressante et si instructive *Chronique Médicale*, il est fait mention du traitement de différentes affections par l'ingestion de lézards, de couleuvres, de vipères.

A ces faits je viens en ajouter un autre, que j'ai observé personnellement : c'est le cas d'une jeune fille de 19 ans, atteinte, depuis son enfance, d'incontinence essentielle d'urine, dont sa famille avait tenté de la débarrasser parce que, sur le point d'être mariée (il était temps), on lui faisait manger des *souris frites*. Cette thérapeutique, aussi répugnante que bizarre, n'avait eu, point n'est besoin de le dire, aucun résultat thérapeutique, mais seulement celui de provoquer chez la patiente d'affreuses nausées. Les injections épidurales, procédé moins pittoresque mais plus scientifique, rationnel et efficace, lui apportèrent la guérison.

On peut, à la rigueur, s'expliquer que l'apparente analogie existant entre la mue naturelle normale du serpent, et la desquamation pathologique d'un rubéolique, ait pu paraître, aux yeux d'observateurs plus simplistes et ingénieux qu'instruits, une indication thérapeutique à l'emploi du serpent dans le traitement de la rougeole. *Similia similibus.* La médication par le lézard, la vipère, la couleuvre, de maladies n'amenant pas de desquamation de la peau, se comprend moins.

Quant à l'ingestion de souris contre l'incontinence d'urine, on ne voit pas par quelle association d'idées une pareille pratique a pu prendre naissance.

Quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il donner quelques renseignements à cet égard ?

Dr Boulanger (*Paris*).

A propos d'un cas d'hémimélie (XXXI, 87). — La *Chronique médicale* de mars 1924 portait à la connaissance de ses lecteurs une observation d'hémimélie, reproduisant une amputation subie par le père de l'enfant. M. le docteur Waquet, auteur de la communication, demandait s'il existe des cas semblables. Je vais en citer un, non dépourvu d'intérêt, tant par les circonstances du fait que par les commentaires que j'oserai me permettre.

Une jeune femme de Nice, primipare, hyperémotive, donnait le jour, il y a sept mois, à une superbe fillette, dépourvue de main droite. Pendant toute sa grossesse, qui s'accomplit normalement, ainsi que l'accouchement, elle avait été tourmentée par une vision très désagréable pour elle : celle d'une poupée de cire, aux doigts brisés. Or, voici très exactement ce qui s'était passé.

Employée dans un grand magasin de nouveautés, et chargée d'habiller ces mannequins, la jeune femme, alors enceinte *de six à sept semaines* — ne pas oublier ce détail, de première importance — procédait un matin à cette délicate opération quand, soudain, une main de la poupée, prise dans un repli d'étoffe, se détacha. Terrifiée à la pensée que cette main allait peut-être tomber sur une tête et la briser, et qu'elle, simple employée, se verrait réclamer les deux mille francs que coûtent, dit-elle, les têtes de cire, la pauvre femme demeura toute tremblante pendant le temps de la chute ; et plusieurs heures après, son émotion n'était point calmée.

Par un malheureux hasard, il lui arriva, un peu plus tard, de briser les doigts d'une autre poupée, au ras de la paume. La réparation ne fut pas faite, et durant des semaines elle revit chaque jour la main mutilée, ce qui lui causait un grand malaise.

Eh bien ! sa fillette n'a pas de main ! Au bout du moignon se voient cinq minuscules saillies, portant chacune un rudiment d'ongle. Voilà le fait. Et voici les commentaires qu'il me semble comporter, après lecture de la *Chronique*.

Dans le numéro de mai 1924, M. le Dr Apert déclarait ne voir là que des coïncidences. Il demandait aussi pourquoi la circoncision n'est pas transmise héréditairement. A ces conditions, l'on peut aussi s'étonner que les borgnes n'aient pas des enfants privés d'un œil ; que le strabisme ne soit pas héréditaire. Et même, pourquoi les fils d'un monsieur qui se rase ont-ils de la barbe à 20 ans ? Ma question n'est pas saugrenue, si l'on admet, avec M. le Dr Pons-Leychard, que ce cas d'hémimélie, reproduisant une amputation subie par le père, remet en vedette la question de la transmission des caractères acquis.

L'amputation chirurgicale, considérée comme caractère acquis, au sens biologique de cette expression, voilà de l'imprévu du meilleur aloi ! De grâce, chers confrères, soyons sérieux, si nous voulons que la galerie nous y prenne... au sérieux.

Pour quelle raison, demande-t-on, un accident se reproduit-il, alors que la circoncision, état habituel, ne se reproduit pas ? Mais... il me semble que l'opposition entre les mots *accident* et *état habituel* est assez éloquente. Entrons dans le vif du sujet, voulez-vous ?

Et d'abord, il est bien entendu qu'il s'agit d'hémimélie réelle, et non pas d'amputation congénitale *in utero*, ce qui constitue deux choses tout à fait différentes. L'observation que je viens de rapporter est bien de l'hémimélie, ainsi que le prouve la présence des cinq rudiments d'ongles.

Eh bien ! il est douloureux d'avoir à constater encore, au XXe

siècle, cet état d'esprit de savants — tout médecin a droit à ce titre — de savants qui, mis en présence d'un phénomène qu'ils ne comprennent pas, énoncent les termes « hasard, coïncidence », et puis passent outre. Nous vivons à une époque où la science en général, et — pourquoi ne pas l'avouer entre nous ?— la médecine en particulier, ne comptent plus les gifles qu'elles se donnent à elles-mêmes ; il sied aujourd'hui d'être extrêmement prudent, soit dans nos négations, soit dans nos affirmations, soit dans nos hypothèses.

Vous ne voyez pas, dites-vous, la relation de cause à effet entre l'amputation du papa, ou celle d'une poupée, et l'hémimélie d'un enfant ? S'ensuit-il que cette relation n'existe pas ? Et, si vous la cherchiez *vraiment*, êtes-vous bien sûr que vous ne la trouveriez pas ? Que diable ! un enfant est plus près de sa mère que la terre ne l'est de la lune ou du soleil ; cependant, la lune et les taches solaires influent sur marées, tempêtes, sécheresse, etc. Et de graves organes, comme la *Chronique médicale*, accueillent des articles tendant à prouver les influences cosmiques, astrales, sur ce qui se passe ici-bas.

Les lecteurs déjà anciens de la *Chronique* me sauront gré de rappeler ici que la transmission d'un détail anatomique par la mère en cours de grossesse n'est, après tout, qu'un cas particulier de ce phénomène général qui valut à la dite *Chronique*, six années durant, de 1901 à 1906, tant d'intéressants envois, et qui reçut alors le titre presque exact : « L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? » Il se trouve justement plusieurs cas d'absence congénitale de parties de membres parmi les faits signalés à cette époque.

Qu'il me soit permis d'en ajouter deux, assez gênants pour les théoriciens du hasard, comme pour les... *coïncidistes*.

Lorsque j'avais dix ans, je voyais chaque jour une jeune fille de quinze ans, morte tuberculeuse à 16 ans soit dit en passant, et qui présentait un singulier phénomène : chaque fois qu'elle était au repos, elle inclinait la tête, baissait modestement les paupières, se mouillait aux lèvres le pouce et l'index droits, et simulait ensuite, en allongeant le bras à droite vers la terre, le geste de la fileuse. Or, la mère de cette jeune fille, étant enceinte *de 6 semaines environ*, était allée, chaque jour pendant deux mois, à l'église du village, « copier » sainte Solange filant sa quenouille, c'est-à-dire contempler longuement le vitrail ainsi intitulé, et qui lui plaisait beaucoup. J'ai, maintes fois, entendu la brave femme raconter cela ; c'est elle qui employait le mot « copier », preuve qu'elle savait ce qu'elle faisait... n'en déplaise aux négateurs de parti pris.

C'est, d'ailleurs, une idée courante dans les campagnes du Loiret ; si les médecins l'ignorent, en général, c'est que le peuple et la petite bourgeoisie s'abstiennent soigneusement de manifester en présence des prêtres et des médecins des idées supposées contraires aux leurs. Prêtres et médecins sont loin de s'en douter, mais ils pourraient ainsi s'expliquer bien des choses...

Au cours de ma douzième année, j'appris un soir, en revenant de l'école, que j'avais un nouveau petit frère. Quelques heures après, quand mon père rentra de son travail et eut été mis au courant de l'événement, j'entendis ma mère lui dire : « Je te l'avais bien dit, que le petit aurait sa fraise ; tu vas voir tout à l'heure. » Effectivement, au démaillotage, nous vîmes, entre la hanche et la fesse droites du nouveau-né, une superbe fraise, saillante et bien ressemblante. Quand l'enfant eut atteint cinq à six ans, le fruit était devenu quasi naturel : les poussières s'étaient logées dans les sinuosités et dans les pores de la tumeur, d'où aucun lavage n'arrivait à les déloger. L'aspect était celui d'un segment de fraise rouge, posé sur la peau.

Intrigué par la parole de ma mère, parole que je n'avais pas oubliée, je me décidai, vers 20 ans, à lui demander une explication. J'appris alors que ma mère, qui raffole des fraises, s'était, un beau matin de mars, étant alors enceinte *d'à peu près deux mois*, trouvée en présence de quelques fraises, rarissimes primeurs, qu'elle avait longuement contemplées d'un œil gourmand, tout en se tourmentant machinalement la peau à l'endroit susdit. Revenue à elle, et constatant ce geste, elle avait pensé : « Mon enfant aura sûrement une fraise là » : ce qui arriva, en effet.

Il serait sans doute difficile de parler ici de transmission de caractères acquis ; comme il serait étrange de voir là des coïncidences : et ce n'est pas ainsi que nous ferons progresser la science.

Voyons ! l'on me cite un fait de ce genre, le premier connu : je suis autorisé à invoquer le hasard. En voici un second : mon attention s'éveille, car, en saine philosophie, un hasard qui se répète devient suspect. Mais en voici dix, cent : cette fois, si je parle de hasard, j'adopte une attitude antiscientifique au premier chef, puisque je rejette l'observation et son étude.

J'ai dit plus haut que la *Chronique médicale*, demandant autrefois si « l'imagination de la mère peut agir sur le fœtus », employait un langage *presque* exact. Je m'explique. Il y a dans cette phrase deux mots qui contiennent la clef — je ne dis pas la solution toute faite — du problème ; ce sont les mots « imagination » et « fœtus ».

Imagination doit être pris ici dans le sens littéral, psycho-physiologique : faculté de produire des images mentales. Et l'on doit se souvenir que ces images sont d'autant plus vives, nettes, persistantes, que le sujet est plus sensible, plus érudit.

Fœtus n'est qu'en partie exact. Un fœtus a tous ses membres, doigts compris, et l'hémimélie vraie est impossible chez lui. Mais il n'en est pas de même d'un *embryon*,

Si bien que la formule parfaitement adéquate, et qu'il ne faut pas présenter sous forme interrogative, est celle-ci : « L'imagination de la mère peut déterminer des effets plastiques chez l'embryon, et même chez le fœtus ; ces effets vont de l'absence d'un

membre non encore formé à de simples *nœvi* cutanés, selon l'âge du produit de la conception. »

Cela étant, la circoncision, fait habituel, ne se transmet pas. car elle ne frappe pas l'imagination ; elle pourra se transmettre, si quelque circonstance de l'opération a vivement ému la femme enceinte qui en a été témoin, mais à la condition que la future mère subisse le choc émotif avant la totale formation de l'organe du fœtus. Je n'insiste pas : ce n'est pas une thèse que j'écris, et la *Chronique* n'a pas que mes réflexions à insérer ; d'ailleurs, tout lecteur a déjà complété en sa pensée les données simplement indiquées ici.

Il faut maintenant expliquer le phénomène, et c'est une tâche que je me garderai bien d'entreprendre : n'aimant pas parler pour ne rien dire, je ne me cantonnerai pas sur le terrain ordinaire, dont la stérilité en ces matières est à peu près démontrée ; d'autre part, si je me plaçais sur le terrain qui me semble le seul acceptable, je ferais sans doute plaisir à certains lecteurs connaissant déjà certaines choses, mais les autres, hum ! Ne s'en trouverait-il pas, de-ci de-là, qui plutôt que d'admettre certains principes, préféreraient nier l'évidence ?

Je veux dire qu'il existe, en dehors de la science purement matérialiste, tout un ordre de connaissances, qui n'en est plus à compter ses victoires, et auquel, lentement mais sûrement, vient le monde des penseurs sincères. Nous y apprenons que l'homme n'a pas que son corps physique, et que celui-ci n'est qu'une statue modelée par le mental ; or, le mental d'un embryon existe en entier, mais, inconscient en quelque sorte, et il reçoit les impulsions que lui donne le mental maternel.

Chose à noter, parce que rare : la théologie est ici d'accord avec cet enseignement. La philosophie scolastique reconnaît, avec SAINT THOMAS, que l'âme informe le corps, en façonnant la matière.

Et si l'on veut bien considérer les idées, sans s'arrêter aux termes qui les expriment, on verra que, somme toute, notre phylogénie, notre biologie, notre psycho-physiologie ne parlent pas un langage sensiblement différent.

Que les savants cherchent donc, et s'ils veulent bien nous communiquer le fruit de leurs méditations, nul n'en sera ravi plus que moi, dussé-je abandonner toutes mes idées personnelles. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, et un esprit sain ne va pas se complaire dans l'erreur.

G. JUBLEAU, *Nice*.

Chronique Bibliographique

JEANNENEY. — **Le Cancer**. 1 volume de 172 pages. Collection « *Les Petits Précis* ». Maloine, 1926.

Faire un diagnostic précoce de cancer, c'est faire œuvre médicale. Sans diagnostic précoce, pas de guérison à cette terrible maladie. C'est là surtout le but de cet excellent manuel du praticien.

Après quelques chapitres généraux, consacrés à l'étiologie, à l'anatomie pathologique et à la prophylaxie du cancer, JEANNENEY explique, pour chaque région, les signes de début, les moyens de diagnostic et le meilleur traitement actuel des différentes tumeurs rencontrées dans la pratique.

Sous une forme condensée, ce petit livre est appelé à rendre les plus grands services au médecin et à l'étudiant.

Dr François NAZIER. — **Trois Entretiens sur la Sexualité**, Editions du *Siècle*.

Il y a beaucoup de spiritualité et d'idéalisme dans ce livre, qui veut être positiviste, matérialiste, et qui est, d'ailleurs, original et intéressant.

Nicolas GOGOL. — **Les Aventures de Tchitchikov ou les Ames mortes**. Traduction de M. Henri MONGAULT. Libr. Bossard, 2 v.

Cette traduction du roman de GOGOL, publié pour la première fois en 1842 et devenu classique, est accompagnée de notes substantielles et précédée d'une Introduction très complète.

Dr Louis BARRAS. — **Souvenirs d'un Médecin de la plus grande guerre**. Essais psychophysiologiques. Libr. Norbert Maloine.

C'est un peu toujours la même histoire d'hôpitaux, d'infirmières, de malades ; mais, du moins, M. le Dr LOUIS BARRAS la conte avec agrément.

Henry BECQUE. — **Œuvres complètes**, Tome V : Querelles littéraires. Libr. Crès.

Ce volume contient la critique dramatique de BECQUE dans le *Peuple*, de 1876 à 1877 ; dans le *Henri IV* et *l'Union Républicaine* — singulier assemblage, — en 1881 ; et ses chroniques du *Matin* du *Gaulois*, du *Figaro* et de la *Revue illustrée*.

Henri D'ALMERAS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Stourm (René). — *Bonaparte et la restauration des finances au 18 Brumaire*. Librairie Guillaumin et Cie, Paris. — Devoluy (Pierre) et Borel (Pierre). — *Au gai royaume de l'Azur*. Editions J. Roy, Grenoble, 16 francs. — Angelvin (Dr Lucien). — *Les Grands Amoureux (Henri IV, — Don Juan)*. E. Mazel, imprimeur-éditeur, Largentière. — Dépôt : libr. Victorion, 87, boulevard Saint-Germain. Paris, 1924, 7 francs. — Waliszewski (K.). — *La Russie il y a cent ans*. — *Le Règne d'Alexandre Ier* (1812-1816). Librairie Plon, Paris, 1924, 20 francs. — Camous (Dr Louis). — *En zigzag dans la médecine*. Edité par les Etablissements Miraton, de Châtel-Guyon, 1923, 10 francs. — Geley (Dr Gustave). — *L'ectoplasmie et la clairvoyance*. Librairie Félix Alcan, 35 francs. Paris, 1924. — Chapuisat (Edouard). — *Journal de Jean-Gabriel Eynard* : Les Cent-Jours ; tome II, Librairie Plon-Nourrit, Paris, 1924, 10 francs. — Brelet (Dr M.). — *La scarlatine*. E. Flammarion, éditeur. Paris, 1924, 7 fr. 50. — Estève (Louis). — *Les grandes aberrations de l'amour romantique*, tome Ier. A. Maloine et fils, Paris, 1923, 5 francs. — Fleg (Edmond). — *Anthologie juive, des origines à nos jours*. Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924. — Racine (Jean). — *Œuvres complètes de Jean Racine*. Le Livre de France, 42, boulevard Port-Royal, Paris. — Carco (Francis). — *Rien qu'une femme*. Albin Michel, éditeur, Paris, 7 fr. 50. — Jaureguiberry. — *Les blancs en pays chauds*. — *Déchéance physique et morale*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — Schrameck (Dr Jean). — *Croyance et suggestion*. — *Le pythagorisme et Apollonius de Tyane*. Amédée Legrand, éditeur. Paris, 1924. — Boyer d'Agen. — *Lettres de Marcelline Desbordes à Prosper Valmore*, tome I et tome II. Editions de la *Sirène*, Paris, 1924. — Peyromaure (Emile). — *Les veillées Périgourdines*. — *Les Velhadas Périgordas*. Occitania, Paris, IXe, 6, passage Verdeau, 1924, 5 francs chaque. — Faligot (Dr). — *La question des remèdes secrets sous la Révolution et l'Empire*. Occitania, Paris, IXe, 6, passage Verdeau, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

33e ANNÉE | No 8 | 1er Août 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pathologie historique

Les maladies de Pascal

par M. le Dr E. Roux (de *Saint-Nectaire*).

(*Suite et fin.*)

Je reviens à mon malade. Entré à Port-Royal le lendemain de la fête des Rois, c'est-à-dire le 7 janvier 1655, Pascal était, à ce moment-là, dans un état de santé assez précaire. Il se soumit néanmoins au règlement de vie des solitaires, partageant leurs exercices de piété et supportant mieux qu'on n'osait l'espérer les pratiques d'un ascétisme rigoureux.

Mais le mal continuait ses progrès, son état empirait, les médecins imposèrent un genre de vie plus confortable.

En 1660, — il avait alors 37 ans — ils ordonnèrent un changement d'air. Il vint en Auvergne, à Bienassis, chez son beau-frère, Florin Périer.

L'air natal, les soins affectueux et empressés de sa famille et de ses amis lui procurèrent d'abord un peu de soulagement ; mais il fut de courte durée.

Au mois d'octobre il revenait à Paris, toujours très malade.

Il habitait alors sur la paroisse Saint-Côme, ayant pour compagnon un pauvre homme, qu'il hébergeait charitablement avec sa famille et qui lui servait de gardien. Sa sœur venait chaque jour lui donner les soins nécessités par son état.

Au mois de juin 1662, un des enfants de son hôte fut atteint de la petite vérole. Mme Périer, craignant de devenir un véhicule de contagion pour les siens, pressait son père de faire transporter le petit malade à l'hôpital. Il s'y refusa, préférant se déplacer lui-même et, le 29, il quitta sa demeure, pour se rendre dans la maison des Périer, sur le fossé entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, paroisse de Saint-Etienne-du-Mont.

Il ne devait plus rentrer chez lui.

J'emprunte à Gilberte Pascal la description de sa dernière maladie :

Elle commença par un dégoût étrange, qui lui prit deux mois avant sa mort : son médecin lui conseilla de s'abstenir de manger du solide et de se purger... trois jours après il fut pris d'une colique très violente qui lui ôtait absolument le sommeil.

Mais comme il avait une grande force d'esprit et un grand courage, il endurait ses souffrances avec une patience admirable. Il ne laissait pas de se lever tous les jours et de prendre lui-même ses remèdes sans vouloir souffrir qu'on lui rendît le moindre service.

Les médecins qui le traitaient voyaient que ses douleurs étaient considérables ; mais parce qu'il avait le pouls bon, sans aucune altération ni apparence de fièvre, ils assuraient qu'il n'y avait aucun péril, se servant de ces mots : « il n'y a pas la moindre ombre de danger ».

.. Il souhaitait beaucoup de communier ; mais les médecins s'y opposaient, disant qu'il ne pouvait le faire à jeun à moins de le faire la nuit, ce qu'ils ne trouvaient pas à propos de faire sans nécessité et que, pour communier en viatique, il fallait être en danger de mort ; ce qui ne se trouvant pas en lui, ils ne pouvaient lui donner ce conseil...

Cependant sa colique augmentant, on lui ordonna de boire des eaux qui, en effet, le soulagèrent beaucoup ; mais au sixième jour de sa boisson, qui était le quatorzième d'août, il sentit un grand éblouissement avec une grande douleur de tête ; et quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela et qu'ils assurassent que ce n'était que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser et il demanda avec une instance incroyable qu'on le fît communier... « On ne sent pas mon mal, disait-il, et on y sera trompé, ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire ».

Cependant la douleur de tête augmentait, il la souffrait toujours comme tous ses autres maux, c'est à-dire sans se plaindre et, une fois, dans le plus fort de sa douleur, il me demanda de faire une consultation. .

Les médecins lui ordonnèrent de boire du petit-lait, lui assurant toujours qu'il n'y avait nul danger et que ce n'était que la migraine mêlée avec la vapeur des eaux... Environ minuit, il lui prit une convulsion si violente que, quand elle fut passée, nous crûmes qu'il était mort et nous avions cet extrême déplaisir, avec tous les autres, de le voir mourir sans le saint sacrement, après l'avoir demandé si souvent et avec tant d'insistance. Mais Dieu, qui voulait récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit, comme par miracle, cette convulsion et lui rendit son jugement entier comme dans sa parfaite santé... et comme Monsieur le Curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort et se souleva seul, à moitié, pour le recevoir avec plus de respect ; et Monsieur le curé l'ayant interrogé, suivant la coutume, sur les principaux mystères de la foi, il répondit distinctement : « Oui, Monsieur, je crois tout cela de tout mon cœur ». Ensuite il reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction avec des sentiments si tendres qu'il en versait des larmes. Il répondit à tout, remercia Monsieur le curé et lorsqu'il le béuit avec le saint Ciboire, il dit : « que Dieu ne m'abandonne jamais ». Ce qui fut comme sa dernière parole, car après avoir fait son action de grâces, un moment après ses convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit. Elles durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième d'août 1662, à 1 heure du matin, âgé de 39 ans et deux mois.

A ce récit poignant dans sa simplicité, nous pouvons ajouter quelques détails complémentaires, grâce aux notes du docteur Vallant, publiées par M. E. Jovy, l'érudit président de la Société « les Amis de Pascal ».

Vallant, qui était non seulement le médecin habituel, mais encore l'ami et le confident de la famille Périer et de Pascal

lui-même, fit appel aux lumières de confrères parisiens les plus réputés : ce furent Brayer, Hommets, Eusèbe Renaudot, Vallat et Guenault ; lavements, purgations, saignées, vin émétique, tels furent les remèdes prescrits sans discontinuer.

Une ordonnance de Gucnault, dont le texte a été conservé par Vallant, nous donne son opinion et celle de ses confrères sur le diagnostic posé :

M. Pascal laborat infarctu viscerum ab humore melancolico ; qui humor, dum fermentatur, vapores emittit, symptomata producentes varia, pro ut portes quas attinguat, diversœ sunt ; ideo fermentantur, quia ebuliunt et a calore fit hœc ebulitio ; ideo mittendus sanguis ex utroque brachno, postea purgandus sicut in magna quantitate jusculi folioeum sennœ infundantur 2 onces cum $\frac{1}{2}$ once cremoris tartari donec tinctura extracta sit, coletur postea et detur mane per sex dies vel infundantur 2 onces sennœ in 1 livre aquœ ; facta infusione, addantur pruna accida ad $\frac{1}{2}$ livre ; coquant ad medias, colentur et utatur ad coclearia decem per sex dies mane ; hoc peracto mittatur sanguis ex pede ; deinde purgetur, ut supra, ter aut quater et tandem utatur aquis mineralibus vitriolatis inter quas prœfert aquas Santi Mion reliqui.

Cette ordonnance n'est pas datée ; mais nous savons que le 14 août, Pascal buvait de l'eau minérale depuis six jours ; cette absorption ayant été précédée d'une double saignée et de six jours de purgations, nous en devons conclure que la prescription fut rédigée vraisemblablement le 31 juillet, ou le 1er août. Elle correspond donc à la dernière médication instituée, et en même temps précise le diagnostic formulé.

Cette note est suivie d'un mémorandum indiquant la posologie des eaux de Saint-Myon.

Ce sont des eaux dont on prend une bouteille au commencement, ou autant qu'on peut en prendre, ensuite une bouteille et demie. On en use 15 ou 20 jours. On purge au commencement, vers le milieu et à la fin ; ces eaux ont beaucoup de nitre, du vitriol peu ; elles passent par les urines et purgent aussi par le bas-ventre, donnent de l'appétit, ne font point dormir comme celles de Forges, qui enivrent, elles sont fort bonnes pour les mélancoliques.

Saint-Myon, petite localité voisine d'Aigueperse, dans l'arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme), fait partie de ce qu'on pourrait appeler la grande banlieue du bassin hydro-minéral de Vichy. Ses eaux, très analogues par leur composition à celles de la grande ville d'eaux, ont à peu près les mêmes propriétés. Administrées suivant la formule de Vallant, elles purgent par indigestion et peuvent évidemment réaliser un sérieux lavage des reins ; mais leur action hypertensive est indiscutable. C'est à leur emploi intempestif à doses formidables que j'attribue les accidents cérébraux qui se sont produits au sixième jour.

Autopsie. — A l'autopsie, on trouva « l'estomac et le foie flétris, l'intestin gangrené » — au xviie siècle, ce dernier mot n'a pas une signification bien précise ; synonyme de pourriture, il implique une altération macroscopique des tissus, de nature inflammatoire ou autre, mais plutôt exclusive de l'idée de tumeur.

On pourrait penser à de l'*appendicite*, ce qui cadre bien avec le foie flétri (foie appendiculaire) ; mais nous manquons de données sur le siège de la lésion.

Nous pouvons également songer à de la *gangrène* véritable (*hernie étranglée*, ou anses intestinales prises dans des brides cicatricielles.)

D'autres hypothèses ont été émises. La plus rationnelle, en raison des commémoratifs, est celle qu'a formulée le Dr Just-Navarre et qui a été admise par le plus grand nombre d'auteurs : lésions tuberculeuses à leur période d'ulcérations, avec ou plutôt sans participation péritonéale, ce qui explique l'absence de fièvre.

En somme, aboutissement normal de l'affection qui a débuté par le *carreau* dans l'enfance, s'est réveillée à l'adolescence, pour évoluer ensuite, avec des périodes de rémission plus ou moins longues, jusqu'aux ulcérations et à la cachexie terminale.

Un fait demeure acquis : Pascal présentait à l'autopsie des lésions anatomiques de l'intestin, impliquant une maladie de longue durée, à évolution lente et intermittente.

Les troubles gastro-intestinaux et leur conséquence, le dystonus vago-sympathique, ont une cause physiologique et non psychique ; ils ne furent point *sine materia* ; ils reposaient sur un *substratum anatomique* certain.

Toutefois, ce n'est pas de cela que Pascal est mort ; malgré leur état avancé, ses lésions intestinales restaient encore compatibles avec une survie plus ou moins longue : ce sont les accidents cérébraux qui l'ont emporté.

A l'ouverture de la tête, nous apprend l'autopsie, le crâne parut n'avoir aucune suture, si ce n'est peut-être la lambdoïde ou la sagittale, ce qui, apparemment, lui avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet toute sa vie.

Il est vrai qu'il avait eu, autrefois, la suture qu'on appelle frontale ; mais comme elle était demeurée ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent à cet âge, et qu'elle n'avait pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait recouverte et qui était si considérable qu'on le sentait aisément au doigt.

Pour la suture coronale, il n'y en avait aucun vestige.

J'ai lu quelque part, que le retard d'occlusion de la fontanelle antérieure est le fait des hommes de génie. Si cette théorie est vraie, Pascal est un bel exemple à son appui.

L'ossification précoce, au contraire des autres sutures, assez complète, pour qu'à l'autopsie, on en retrouve difficilement la trace, constitue un détail morphologique à retenir : simple particularité anatomique sans signification, ou dystrophie osseuse en rapport

avec un trouble endocrinien, lui-même sous la dépendance de l'hérédité ? — j'hésite à me prononcer, — il me paraît difficile, en tout cas, d'attribuer les céphalalgies de Pascal à l'existence d'un cerveau trop volumineux, dans un crâne trop dur. Leur cause fut tout autre, elle nous est révélée par la suite de l'autopsie.

Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse quantité de cervelle, dont la substance était fort solide et fort condensée.

Ce cerveau-là, c'est un cerveau d'Auvergnat. Broca nous a appris qu'il pèse, en moyenne, de 1390 à 1394 grammes. — Cent grammes de plus que celui du nègre, environ 40 grammes de plus que celui du Parisien.

Ce qu'on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement la mort de M. Pascal et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, c'est qu'il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis des ventricules du cerveau, deux impressions comme d'un doigt dans de la cire, et ces cavités étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé à gangrener la dure-mère.

Ramollissement cérébral dans, ou autour duquel il se serait fait quelque épanchement sanguin, a conclu le Dr Lélut, traduisant ainsi les termes de l'autopsie : substance cérébrale fort solide et fort condensée.

Malgré l'autorité qui s'attache au nom de son auteur, et à ses titres, c'est une opinion qui me paraît difficile à soutenir.

Just-Navarre propose *hémorragie méningée*, d'origine toxi-infectieuse et, plus probablement, *méningite hémorragipare*.

C'est aussi l'opinion du Dr Savy et de quelques autres. François Helme conclut nettement à de la *méningite tuberculeuse*, de même nature que les lésions intestinales.

R. de Sinety pense à un *néoplasme du cerveau* à évolution lente, précédé d'un néoplasme intestinal.

Le Dr Carry a émis l'hypothèse d'accidents provoqués par l'*intoxication saturnine* et base son opinion sur l'habitude bourgeoise, au XVIIe siècle, de manger dans de la vaisselle d'étain contenant une certaine proportion de plomb.

E. Jovy pense à l'*intoxication par l'antimoine*, due à l'abus du vin émétique, etc., etc.

Ici se pose une question préjudicielle. Prenons les termes de l'autopsie : « Il y avait *au dedans du crâne*, vis-à-vis des ventricules du cerveau... »

On vient de nous décrire le cerveau : il est intact, volumineux, solide et condensé. Si les lésions envisagées ensuite avaient intéressé sa substance, on aurait ajouté : « Cependant (à sa surface ou dans son intérieur), nous avons noté deux cavités pleines de sang... », etc.

C'était la construction logique et grammaticale de la phrase ; le fait, par lui-même, n'avait rien d'extraordinaire.

Les opérateurs n'en étaient pas à leur première autopsie ; ils avaient déjà rencontré des foyers hémorragiques limités, provoquant, par compression ou destruction, un enfoncement dans la matière cérébrale que l'on retrouvait après enlèvement du caillot. C'était là une constatation banale, à noter sans commentaires.

Nous voyons, au contraire, que cela leur parut une curiosité anatomo-pathologique : « Ce qu'on remarqua de plus considérable, c'est qu'il y avait au dedans du crâne... » —, non pas *en dedans*, dans la cavité cranienne, mais *au dedans*, c'est-à-dire *sur le crâne* lui-même, sur la paroi interne de cet os ; non pas *sur* ni *dans* le cerveau ; mais *vis-à-vis*, en face des ventricules.

Cela modifie totalement l'interprétation clinique du fait ; une hémorragie récente n'aurait pas, ne pouvait pas produire cette usure de la table interne. Il faut admettre un frottement prolongé, tel qu'il résulterait d'une tumeur érectile de la dure-mère, par exemple ; ou bien une lésion osseuse, ayant, par action de voisinage, enflammé un point limité de l'enveloppe cérébrale — l'une et l'autre pouvant, par ailleurs, avoir une cause héréditaire, comme la dystrophie osseuse déjà constatée.

Je penche pour la *tumeur érectile*, et en voici la raison : ces tumeurs, analogues aux *nœvi*, sont rares, et surtout ne se découvrent guère qu'à l'autopsie ; mais il en existe et, pour ma part, j'ai pu le constater au moins une fois. En 1888 — j'étais alors médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Clermont-Ferrand — je fus appelé à pratiquer l'autopsie d'un artilleur, qui s'était suicidé. Ce soldat, nouvellement incorporé, se plaignait de douleurs de tête continuelles, que la trépidation du caisson ou le trot du cheval rendaient intolérables. Il fut, successivement, examiné par plusieurs médecins militaires, qui ne trouvèrent rien d'anormal dans son état. Une enquête à son lieu d'origine ne révéla que de vagues migraines, permettant la vie normale et le travail habituel du paysan. Il avait, par ailleurs, les apparences d'une bonne santé.

Tout le monde crut à de la simulation, ou tout au moins à de l'exagération en vue d'obtenir une réforme.

On devine la suite : ordre de marcher, résistance du soldat, salle de police, prison et, en dernier lieu, menace du conseil de guerre pour refus d'obéissance. — Affolé, le malheureux se jeta par la fenêtre.

A l'autopsie, je trouvai une petite tumeur érectile, siégeant sur la dure-mère, dont le volume était celui d'une petite noisette ; le frottement avait creusé sa place dans le crâne, et, sur le blanc de l'os nettoyé, cette logette donnait véritablement l'impression d'un doigt dans de la cire.

Je ne puis m'empêcher d'opérer un rapprochement entre cette autopsie et celle de Pascal, et c'est pour cette raison que je propose cette interprétation clinique.

Elle cadre, d'ailleurs, parfaitement avec le tableau symptomatique que nous connaissons : les céphalalgies apparues vers 18 ans et

ne cessant jamais complètement par la suite ; leur augmentation, parallèle au développement de la tumeur ; les crises paroxystiques, correspondant à de la congestion du *nœvus* sous l'influence de la fatigue, du surmenage cérébral, d'un accès sympathicotonique.

Elle explique la poussée terminale, provoquée par l'action hypertensive des eaux de Saint-Myon à doses dangereuses, allant jusqu'à faire éclater la tumeur, qui a saigné comme saignent des hémorroïdes, laissant sa trace sous forme de sang caillé dans la loge osseuse.

Elle explique de même les convulsions épileptiformes de l'agonie, signe manifeste de compression cérébrale.

Je n'affirme rien ; après d'autres, j'apporte une hypothèse nouvelle ; j'en donne les raisons, tout disposé — je le répète — à accepter celles qu'on pourra me présenter avec de meilleurs arguments.

Telle est, rapidement esquissée, l'histoire pathologique de Pascal. Certains ont voulu y trouver la cause physique d'un dérangement cérébral que rien ne démontre par ailleurs.

Pour ma part, je conclus nettement dans un sens diamétralement opposé et je répète ce que j'ai déjà écrit au début de cette étude : Physiologiquement — de par ses lésions anatomiques et leur retentissement sur le système nerveux de la vie végétative, il devait être un apathique habituel, inapte au travail soutenu et, par crises, un agité stérile. Il se montra, au contraire, travailleur acharné et continu, réalisateur pratique de ses découvertes et de ses inventions.

Cela, parce que sa volonté tenace d'Auvergnat supérieur domina toujours. Parce qu'il le voulait, il négligea ses souffrances, pour appliquer une raison merveilleusement lucide à l'étude des sciences abstraites, aussi bien que pour génialement aborder les problèmes les plus ardus, dans le domaine de la pensée philosophique.

Chez lui l'âme, parfaitement saine, resta toujours maîtresse d'un corps malade et infiniment souffrant.

Vieux-Neuf Médical

La localisation des projectiles, au temps d'Ambroise Paré.

Dans le bel ouvrage que MM. F. de Vaux et Foletier, archivistes de la Charente-Inférieure, viennent de consacrer à Galiot de Genouillac, Maître de l'artillerie de France (1465-1546) (Paris, 1925 ; Aug. Picard, éditeur), nous relevons, page 114, la note suivante :

Ambroise Paré raconte, avec beaucoup de détails, comment, près des canons, Monsieur de Brissac, qui lors estait grand maistre de l'artillerie, fut atteint à l'épaule d'un coup d'arquebuse ; les chirurgiens, ne pouvant trouver la balle, Ambroise Paré *fit mettre le patient dans la position qu'il avait au moment du coup*, une pique à la main, et découvrit, *sous l'omoplate*, le projectile que Nicole Lavanant, chirurgien du Dauffin, parvint à extraire.

Dr Pozzi (*La Rochelle*).

La Médecine des Praticiens

Médication alcaline.

La médication alcaline, si utile en tout temps, l'est encore davantage dans la saison chaude. On connaît la fâcheuse influence des fortes chaleurs sur l'organisme.

La nutrition générale est ralentie ; les échanges sont languissants et amoindris. Le milieu intérieur, normalement alcalin, se charge d'acidités qui altèrent sa vitalité. Il est encombré de déchets, qui s'éliminent mal, pour plusieurs raisons.

Le sang, rendu visqueux, circule plus lentement ; la transpiration enlève à l'économie une grande quantité d'eau. L'excrétion urinaire devient déficiente et n'entraîne plus qu'incomplètement les matériaux usés. Le foie remplit mal son rôle antitoxique : il n'arrive plus à brûler les poisons que le sang lui apporte ; le glycogène est en déficit et le sucre augmente chez les diabétiques. La sécrétion biliaire est diminuée et la bile elle-même se modifie ; elle s'épaissit, s'écoule difficilement, est incapable de maintenir en dissolution la cholestérine, qui se dépose dans les tissus et les vaisseaux sanguins.

Les oxydations sont entravées, et comme ce sont les oxydations qui règlent le jeu vital, on comprend le trouble que leur réduction jette dans l'économie. Le métabolisme en subit le contre-coup et se trouve plus ou moins vicié.

La médication alcaline remédie à tous ces désordres morbides. D'abord, elle conserve l'alcalinité du sang et des humeurs, absolument nécessaire à la régularité des actes biologiques. Elle tient dissoutes l'albumine circulante, la cholestérine et écarte les dangers de la cholestérinémie. Elle active la digestion, en stimulant la sécrétion gastrique dans l'hypochlorhydrie, en neutralisant l'excès d'acidité dans l'hyperpepsie. Elle aide le foie à se libérer des scories qui gênent son activité ; elle en restaure toutes les fonctions. La bile remonte à son taux normal, se fluidifie, reprend son cours. La diurèse s'accroît et l'urée atteint son chiffre habituel. Elle favorise les oxydations et « perfectionne la nutrition générale dans ses deux phases : assimilation, désassimilation. »

Or, les *Comprimés Vichy-Etat* sont d'excellents alcalins. Les sels qui les composent sont extraits des eaux de Vichy par la Compagnie Fermière ; ils ont la même minéralisation que ces sources célèbres. Comprimés à sec, ils dégagent, en se dissolvant, de l'acide carbonique, qui amplifie encore leur action bienfaisante et rend plus savoureux le liquide qui les reçoit.

Facilement transportables, pratiques et commodes, d'un tout petit volume, d'un poids insignifiant, d'un prix modique, pouvant être administrés dans n'importe quelle boisson : eau, vin, bière, cidre,

lait, les *Comprimés Vichy-Etat* représentent bien une forme agréable et efficace de médication alcaline.

Les *Comprimés Vichy-Etat* donnent les meilleurs résultats dans les infections, les intoxications, les maladies uricémiques : rhumatisme, goutte, lithiase biliaire et rénale, le paludisme, la dyspepsie gastro-intestinale, le diabète, les ictères, les congestions du foie et des reins...

La légende du changement d'air dans la coqueluche.

Si une idée est fortement ancrée dans l'esprit du public, et même dans celui de certains médecins, c'est celle que, dans la coqueluche, un changement d'air est susceptible de provoquer une guérison rapide. Il ne semble pas que cette idée soit juste. Le changement d'air ne paraît pas modifier l'évolution de la maladie. Mais, ce qu'il entraîne sûrement, c'est la diffusion du mal dans le pays jusque-là indemne de coqueluche où l'enfant malade est conduit.

M. Barbary, de Nice, vient à ce propos de relater à l'Académie de médecine une histoire bien édifiante. En août 1925, un enfant atteint de coqueluche fut conduit d'une ville du littoral dans un village de montagne, en vue d'un changement d'air, et le résultat fut que la contagion gagna rapidement les enfants alors en congé et réunis à tous moments dans leurs jeux.

Quand M. Barbary fut prévenu de cette épidémie, il fit prendre immédiatement, dans toute la région contaminée, des mesures très sérieuses pour limiter la contagion ; mais, à ce moment-là, il y avait déjà dix enfants à la période de quintes, huit à la période d'invasion, alors que sept autres enfants présentaient des complications pulmonaires graves. Enfin, trois femmes étaient victimes de la contagion.

Cette dernière fut enrayée immédiatement par des injections de vaccin préparé avec le bacille de Bordet et Gengou, en même temps que les malades en cours étaient guéris par le même vaccin.

Cette observation montre d'une façon très nette que le déplacement d'un enfant atteint de coqueluche, sous prétexte de le changer d'air, n'a pas d'autres résultats que de semer la contagion, et l'on peut se demander s'il n'y aurait pas lieu de rendre la déclaration de la coqueluche *obligatoire*, et d'empêcher les enfants atteints de circuler sans un *exeat* délivré par le médecin (1).

(1) *Le Journal de thérapeutique français.*

Echos de la « Chronique »

Laënnec aurait cent ans.

C'est le 13 août 1826, vers 3 heures de l'après-midi, que succombait le génial inventeur de l'auscultation médiate. Nous avons consacré trop de pages à une de nos plus grandes, des plus belles figures de notre profession, pour nous étendre longuement sur l'homme et sur l'œuvre. Mais nous ne voudrions pas laisser passer cette occasion de signaler à nos lecteurs un opuscule des plus substantiels, dû à la plume d'un de nos confrères, M. le Dr Henri Bon (1), et qui est, en raccourci, ce qu'on a certainement écrit de plus exact, de plus complet (les ouvrages d'Alfred Rouxeau mis à part) sur l'illustre praticien.

Laennec — son nouveau biographe tient à le faire remarquer — était un médecin pieux. *Medicus pius, res miranda !* s'écria, paraît-il, le pape Pie VII, lorsque, dans les derniers jours qui suivirent le couronnement de Napoléon Ier, le pontife reçut en audience une délégation médicale composée de Laennec, Bayle, Fizeau, Pidoux et Perdreau, présentés, par Mgr Sala, comme des « médecins pieux ».

Medicus pius, res miranda ! Etait-ce une critique, ou un compliment ? Ce Saint-Père cultivait l'humour à ses heures.

Les redites de l'histoire.

On a beaucoup et souvent vanté le mot de Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine », écrivait l'infatigable épistolière à Mme de Grignan. Ce qu'on sait moins, c'est qu'Henri IV (2 novembre 1587) avait dit avant la marquise :

« M. de Batz, je suis bien navré que vous ne soyez encore rétabli de *votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur.* » Et, à choisir, nous donnerions la préférence au roi, plus spontané, plus naturel.

Au pays de Soviétie.

S'il faut s'en rapporter à un voyageur qui revient du Paradis des Soviets (2), « l'hygiène publique est tombée en Russie aussi bas que la moralité : le professeur Ostrogorsky nous montre la population la plus pauvre privée des soins médicaux gratuits qu'elle recevait auparavant ; le nombre total des hôpitaux réduit à 1/5 de ce qu'il a été ; la mortalité doublant dans ces établissements surpeuplés ; des épidémies terribles déchaînées sur le pays ; et, pour parfaire l'œuvre de la maladie et de la mort, le gouvernement encourageant

(1) Publications « Lumière », 15, rue Bossuet, Dijon.

(2) *La Russie sous le régime communiste.* Paris. Nouvelle Librairie nationale, 1926.

les avortements par des « conseils et des directives » destinés à limiter la natalité » (1).

Après cela, si le cœur vous en dit ...

L'envers d'une idylle.

On croyait connaître, dans ses moindres détails, l'idylle de Lamartine avec Madame Charles, à Aix-les-Bains. Or, voici qu'un de ces fureteurs qui ne respectent rien vient d'exhumer un livre de comptes, vieux de cent dix ans, où la dame, que le poète a immortalisée sous le nom d'Elvire, consignait, au jour la journée, ses moindres dépenses.

Sur cet album sont portées les sommes déboursées par Elvire, pendant la quinzaine qui s'écoula du 10 au 26 octobre, où elle connut Lamartine, et où se déroula son aventure avec le chantre des *Méditations*. Nous y relevons ces lignes :

« Course à la cascade... *5 francs*. Loyer d'un âne... *2 fr*... L'ânesse, *15 fr*... Voyage à Chambéry... *12 fr.* »

Au total, *34 fr*.

Et c'était *Elle* qui payait !!

Un peu plus bas, on lit : « Livres... *19 fr.* » La lecture servait d'entr'acte. Les amants se retrouvaient le soir sous la lampe, et Roméo, sans doute, lisait à Juliette.

Notons encore que le mémoire du Dr Perrier, qui hébergea Elvire et lui donna des soins — le brave confrère tenait alors à Aix une pension de famille — s'éleva à la somme de 441 fr. 80. Ils sont, évidemment, sortis de la poche d'Elvire ; mais on pourrait dire que le poète l'a royalement remboursée, en lui conférant l'immortalité.

Ces bons Boches !

Connaissez-vous le *truc* qu'ont trouvé les Boches, pour empêcher la race de leurs chiens-loups de faire souche en dehors de leur pays ? C'est de les châtrer ! « Les couples qu'ils nous envoient, nous mande un de nos collaborateurs occasionnels, M. Fournie, sont tout simplement neutralisés aux rayons X. Un ami, surpris de voir plusieurs des bêtes achetées en Allemagne qui ne se reproduisaient pas, eut l'idée de les faire autopsier : ainsi fut découvert le truc. Décidément, ils les connaissent toutes ! Que nous réserve la prochaine guerre avec des adversaires de cette trempe, à nous Latins, oublieux, légers et frivoles... et sans rancune ? »

(1) Cf. *Journal des Débats*, 14 mai 1926.

Pages oubliées

Habent sua fata... nomina !

Notre confrère en journalisme, Fabius de Champville, faisait récemment, et à juste titre, observer que certains noms continuent à être employés, qui devraient être bannis de la langue administrative, de la langue judiciaire, et aussi du langage courant : tel est celui de *fille-mère* qui, dit notre confrère, est à la fois un non-sens et une injure. Dès lors qu'une fille est mère, elle n'est plus fille, elle est mère; l'enfant qui naît a une mère, et non une fille.

Cette boutade nous remet en mémoire un article de Léon Gozlan, qu'il nous a semblé opportun de publier (1), en raison de son actualité. Nous nous garderions de rien changer à cette prose prestigieuse.

L'article porte pour titre :

DE QUELQUES NOMS QUI DOIVENT ÊTRE DÉMOLIS.

Les noms font les choses. La folie humaine ou la méchanceté ne demandent qu'un nom maladroitement donné à quelqu'un ou à quelque chose pour le perpétuer avec bonheur pendant des siècles.

Paris a eu de ces torts odieux envers quelques-uns de ses monuments ; les noms qu'elle a donnés leur sont restés comme une tache au front ou une souillure au cœur. Aujourd'hui que la pioche fait justice des rues sans alignement, des maisons sans air, des appartements sans lumière, il n'y a qu'à réclamer la même équité pour ces tas d'ignobles, de ridicules, d'absurdes noms barbouillés sur les vieux extraits de naissance de la sale cité du passé. Nous ne prendrons à partie dans ce premier lot d'épuration que trois noms ; nous espérons les ébranler si énergiquement dans leurs fondations, d'ailleurs pourries, qu'ils tomberont comme trois dents gâtées sous l'instrument du dentiste.

Il existe à Paris, au haut du faubourg Saint-Martin, un vaste bâtiment d'architecture peu noble, mais d'une utilité si respectable qu'on pardonne à son jardin les vilains arbres dont il est planté et quelques autres désagréments du même genre. Il ne faut voir dans cet asile ouvert à la vieillesse, chose sainte chez toutes les nations, que la pensée bonne, belle, généreuse et philanthropique à laquelle il doit sa fondation.

Là, les hommes éprouvés par de longues maladies ou par les rigueurs de l'âge sont reçus, bien nourris, convenablement logés, et jouissent de la liberté de sortir depuis telle heure du matin jusqu'à telle heure du soir. C'est une espèce d'Elysée bourgeois, où des Phocion, anciens épiciers, causent paisiblement avec des Platon, anciens chaudronniers. La grande ville envoie encore assez de bruit à leurs oreilles pour qu'ils ne se croient pas tout à fait morts, et la campagne leur souffle assez de silence et de tranquillité

(1) Voir le *Monde illustré*, 21 juillet 1860.

pour qu'ils ressentent par anticipation le suave contentement de l'éternel repos.

Croirait-on que des barbares, des municipaux comme on n'en voit plus heureusement, même dans les forêts de la Nouvelle-Hollande, ont nommé cette maison de paix et d'ombre, de quiétude de l'âme et d'aspiration sans nuage : *Hospice des Incurables* ?

Ainsi, dès qu'un vieux débris du sol parisien, un rouage de cette grande civilisation est démonté, au lieu de dire : nous le portons « au temple de la félicité tranquille, » comme diraient les Chinois ; on dit stupidement, cruellement : qu'il aille aux *Incurables* ! Voilà le chemin doux et semé de roses qu'on lui ménage. Et il arrive que ce vilain mot tue le bienfait que produirait la chose. De quel tremblement n'est pas saisi un pauvre vieillard, quand on lui ouvre les portes de cette maison où il n'est pas admis qu'autant qu'on le croit ou qu'il se croit incurable, c'est-à-dire assuré de ne jamais guérir du mal qu'il a et même qu'il n'a pas. Frappé de cet anathème, s'il n'est pas malade, il le devient, et s'il est malade, il deviendra incurable. C'est la profession, le titre, le baptême que lui impose cette abominable inscription, écrite en lettres rhumatismales : *Hospice des Incurables*.

Voilà donc un premier nom qu'il faut démolir et il sera démoli. Si la municipalité est embarrassée pour en créer un autre, nous nous chargerons de ce soin.

Procédons à une autre démolition.

Si Paris n'a pas charge d'âmes, il a charge d'enfants. Il ne lui est pas permis, comme aux Chinois quand ils en ont trop, de les donner à manger aux cochons, si toutefois cela est vrai. Le père Huc dit que c'est vrai, mais le père Huc est-il une autorité ? Passons. Non seulement Paris est obligé d'élever les enfants de tout le monde, c'est-à-dire qui ne sont à personne, mais encore de fournir le lit à la mère, qui bien souvent, au sortir de ce lit, abandonnera son enfant. Savez-vous comment des municipaux australiens ont appelé cette maison, tendre sœur et mère dévouée, qui a des couvertures chaudes, des bouillons sains, les praticiens les plus éclairés de la terre pour la femme accourue pour y déposer son cher fardeau ? La crèche ? le nid ? le berceau ? la grotte ? la Providence ? Rien de tout cela. Ils ont appelé cet endroit, mystérieux et humain jusqu'à la bienfaisance la plus pure : *la Bourbe* ! c'est-à-dire qu'ils lui ont donné le nom qu'on donne à la boue la plus noire, à la boue la plus infecte, à la boue de la boue.

Quel frisson ne doit pas courir dans les entrailles d'une infortunée, quand elle songe qu'elle ira recevoir son titre de mère dans une maison salie de cette odieuse appellation : *la Bourbe* !

Troisième et plus importante démolition de nom.

Avant que Louis XIV, dans un élan de son grand cœur, eût créé son plus durable monument, l'héroïque palais où repose depuis vingt ans le chef de la dynastie napoléonienne, les soldats mutilés au service de la France n'avaient, la campagne finie, ni retraite, ni

pension, ni refuge, ni honneur. Ils allaient grossir l'effroyable misère du peuple qui, du moins, possédait encore cet avantage sur le soldat d'avoir dans sa vieillesse les épargnes de quelque petite profession. Le soldat, je le répète, n'avait rien, lui, il ne retrouvait rien au retour; je me trompe, il trouvait à l'entrée d'un pont ou au coin du carrefour la borne sur laquelle, aveugle ou manchot, quelquefois l'un et l'autre, il tendait aux passants le seul bras qui lui restait.

Érasme dans ses *Entretiens*, Callot avec son crayon, ont retracé les douleurs et les humiliations du soldat au xvi[e] et au xvii[e] siècles.

Louis XIV fit donc une des grandes choses de son beau règne, en abritant dans un palais de marbre et d'or les vainqueurs de Steinkerque et de Nerwinde. Mais si Louis XIV fut magnanime, quand il comprit que la gloire étant une religion en France, il fallait un temple à cette religion, il resta au-dessous de cette magnanimité dans l'inscription souffreteuse qu'il laissa écrire au fronton de son œuvre si nationale ; faiblesse qu'il faut cependant lui pardonner comme un des préjugés de son temps. Tout ce qui ne se recommandait pas par la naissance pouvait descendre jusqu'à la pitié dans ce cœur des grands, mais ne s'élevait jamais jusqu'à la reconnaissance. Il y a plus de pitié que de reconnaissance dans l'œuvre de Louis XIV, car pourquoi appeler un refuge tout peuplé de cœurs dévoués, de mains fermes et loyales : *Hôtel des Invalides* ? Pourquoi amoindrir, appauvrir par le mot ce qui est élevé comme chose ? Pourquoi si mal choisir une image, qu'elle éveille immédiatement dans l'esprit du brave soldat, quand il songe à l'abri promis à ses blessures, une idée malheureuse ? Il lui est impossible, dès qu'il a prononcé ces mots : *Hôtel des Invalides*, de ne pas se peindre à ses propres yeux voûté, brisé, octogénaire, à demi-mort, inutile dans l'avenir, oublié dans le passé. Non, ils ne sont pas invalides ceux qui marchent sous le dôme superbe qui est leur casque de guerre ; ils ne le sont pas, ils ne l'ont jamais été, ils ne le seront jamais. Vous ne pouvez pas appeler *Hôtel des Invalides* le palais où le César de la France repose. Napoléon ne peut pas être un invalide, pas plus que César. Voyez-vous César logé aux Invalides !

Profanation ! l'Olympe de la gloire devenu le Panthéon des infirmités humaines, rien que par le fait de cette malheureuse expression : *Hôtel des Invalides*.

En Angleterre, le vaisseau où sont logés les marins hors de service s'appelle *Dreadnot*, ce qui veut dire : *Sans peur*. A la bonne heure ! les hommes qui n'ont rien craint devant l'ennemi, ni la mitraille ni la mort, habitent le palais flottant qui a pour inscription : *Sans peur*.

Mais les Invalides ! Oh ! effacez cette déplorable inscription ; une inscription qui n'a pas de souliers, pas de pain. L'Hôtel des Invalides doit s'appeler l'Hôtel de la Gloire : voilà son vrai titre. Il fait tout de suite du pauvre soldat qui habite cet hôtel un héros, du mutilé un Achille, du vieillard un immortel.

Entre autres inscriptions, celle que nous allons proposer, modifiée, bien entendu, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pourrait peut-être ne pas trop s'éloigner de la bonne. On lirait sous ces mots :

HOTEL DE LA GLOIRE

l'inscription suivante, gravée en latin et en français :

Læso sed invicto militi

AU SOLDAT BLESSÉ, MAIS NON VAINCU.

Restent d'autres noms à démolir : nous les démolirons.

LÉON GOZLAN.

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Des bains de sang, pour Henri IV ?

Un chercheur, qui a eu la patience de dépouiller d'anciens registres paroissiaux, a fait, dans l'un deux, celui de la commune de Gilles (Eure-et-Loir), une assez singulière découverte. Il y a retrouvé l'écho d'un bruit étrange, qui circula en 1599, sous le règne d'HENRI IV, et qui caractériserait nettement, aujourd'hui, le délit de fausse nouvelle :

« Du mois de juing 1599 il est venu ung bruit que 100 cuirassiers prenoient les enfans malles depuis l'âge de 7 ans et au-dessous pour en avoir le sang, et disoit-on que c'estoit pour faire un baing au roy ou à son bâtard. »

Qu'on ait dit cela de LOUIS XI, passe encore ! Mais de Henri IV, le vert-galant, ce n'est rien moins que vraisemblable.

Les pilules purgatives de Machiavel.

C'est dans une lettre de MACHIAVEL à GUICCIARDINI que se trouve la formule des fameuses pilules.

Elles étaient, paraît-il (1), à base de graines de cardamome, autrement dit *graines de paradis* ; celles-ci ont la même propriété que les racines de gingembre. Elles pouvaient donc entrer, de même que le safran, dans la composition de ces pilules, qui étaient en même temps que purgatives, légèrement excitatives.

La formule de ce remède a-t-elle été conservée ? Est-il encore en usage aujourd'hui ? Peut-être quelqu'un de nos lecteurs fournira-t-il réponse à ces questions.

(1) Cf. *Mercure de France*, 1er mai 1926.

Echos de Partout

Quelques maniaques. — On pourrait placer au nombre des malades imaginaires ceux qui prennent des précautions exagérées pour la conservation de leur santé. Atteignent-ils toujours leur but ? Rien n'est moins certain ; mais plusieurs personnages illustres se trouvent parmi ces maniaques.

Ferdinand II, grand-duc de Toscane, mort en 1760, se promenait dans sa chambre entre deux thermomètres, dont il observait constamment les moindres variations ; il tenait toujours à la main une dizaine de calottes, et, suivant que le thermomètre baissait ou montait légèrement, il en mettait sur sa tête un certain nombre ou les ôtait.

Buffon, étant vieux, faisait chauffer toutes les pièces du château de Montbard à une température uniforme de seize degrés Réaumur, et il ne sortait pas pendant six mois de l'année.

Le poète Malherbe avait numéroté ses bas d'après les lettres de l'alphabet et il les mettait les uns sur les autres, suivant les variations de la saison.

Mais le plus curieux de ces maniaques était l'abbé de Saint-Martin, au dix-septième siècle. Il s'était fait construire un four, surmonté d'un dôme en briques réfractaires, dans lequel il avait placé son lit. On allumait au-dessous un feu très modéré, qui lui assurait toute la nuit une douce tiédeur.

(*Hier, Aujourd'hui, Demain.*)

Psychologie du nègre malade. — Le Dr Cureau, en sa qualité d'administrateur de nos colonies, a vécu avec les nègres et, en sa qualité de médecin, il a pu les observer de près quand ils sont malades.

Voici son opinion sur le nègre malade.

D'abord, il est impossible d'obtenir de lui le moindre renseignement utile. Comme avec les enfants, il faut se fier à son seul diagnostic, sans compter sur les anamnestiques. Il faut faire, comme on dit, de la médecine vétérinaire.

Quond il s'agit de maladies internes, le nègre n'a aucun courage, aucune énergie. Il se lamente et gémit à la moindre indisposition. Il a peur, parce qu'il ne comprend pas. Mais, par contre, s'agit-il d'une affection chirurgicale, il est stoïque et supporte sans broncher les opérations les plus douloureuses.

A ce point de vue, le nègre ressemble à la femme : sa sensibilité physique est bien inférieure à celle de l'homme blanc. Lombroso a fait la même constatation chez la femme (1).

(1) *La Médecine moderne.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Charles Dallery et ses inventions. — Dans la communication de M. Bourgeois (*Chronique* du 1er juillet 1923) : « Quel est l'inventeur des lunettes ? », je lis : « Après les travaux de Denis Papin sur la force élastique de la vapeur, la locomotive sur rail, imaginée par Stephenson (Anglais), a dû son plus grand perfectionnement à Marc Seguin (Français), inventeur de la chaudière tubulaire. »

Or, à Amiens, à l'entrée du boulevard de Belfort, près de la gare, il existe, dissimulé aux regards des passants par les arbustes qui l'entourent, un buste de Charles Dallery. Sur le piédestal sont gravées les lignes suivantes ;

A l'inventeur du différentiel de l'hélice et de la chaudière tubulaire.

Voici donc, encore, une compétition au sujet de la priorité d'une invention.

Si Charles Dallery est réellement l'inventeur des trois découvertes mentionnées sur son monument, son nom est bien peu connu. Avec le différentiel (*automobiles*), l'hélice (*avions*) et la chaudière tubulaire (*locomotives*), produits de son génie, cet inventeur devrait être considéré comme un des artisans de la Victoire.

A Paris, une impasse minuscule porte ce nom, dans le XIe. Je serais très heureux de savoir si les découvertes attribuées à Charles Dallery lui appartiennent réellement.

Dr André Begué (*St-Soupplets*, Seine-et-Marne).

Théophile Gelée, médecin. — Je possède un ouvrage (in-16 de 470 p.), intitulé *l'Anatomie françaïse*, par Théophile Gelée, médecin, et dédié « A Tres Haut, tres puissant, tres illustres, et tres magnanime Prince Henry d'Orléans, duc de Longueville et de Touteville, Pair de France, Comte Souverain de Neufchastel et Vallengin en Suisse, Comte de Dunois, de Chaumois et de Tancarville, Connestable hereditaire de Normandie, Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy en ladite Province ».

A la fin de la Préface on peut lire le Sonnet suivant :

A
Monsieur Gelée Docteur en
Médecine, sur son Liure de
l'Anatomie Françoise.

Sonnet.

Le corps humain, que tu Anatomises
N'est plus humain, il n'a rien de mortel,
Puisque tu as les mains une fois mises,
Docte Æsculape, en un ouvrage tel.

Par le moyen de tes Doctes aprises,
Tu nous le rends maintenant immortel,
Et en l'honneur de tant de peines prises,
Ton Liure sert et de Temple et d'Autel,

Dessus lequel ce Corps, reprenant vie,
Me semble, exempt du sort et de l'envie,
Faire adnouer à la posterité

Que, comme luy (Miracle sans exemple),
Et son Autheur, son Autel et son Temple,
Sont immortels : L'ont-ils pas mérité ?

I. le M. Sieur de la Preuse.
Advocat au Parl. de Roüen.

Je n'ai retrouvé de ce médecin aucune autre trace que quelques mots de Bayle (*Dictionnaire*), éd. de 1720, p. 3.050, *verbo* Laurens, note B), qui nous dit que « Théophile Gelée, médecin à Dieppe », a donné à Paris, 1613, une traduction française de l'*Historia Anatomica* de Du Laurens. Ladvocat (*Dict. hist.*, v° Gelée Claude) dit « qu'il ne faut pas le confondre avec Théophile Gelée, dont on a, en français, un traité d'anatomie qui est estimé ».

Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements plus amples sur Théophile Gelée (et, accessoirement, sur le Sieur de la Preuse), et, si possible, me fournir une copie, *exacte et complète*, du titre de l'ouvrage, qui manque à mon exemplaire, avec indication du nom de l'éditeur, date, etc. ?

Paul Couissin.

La maladie féminine ? — Hérodote dit que ceux des Scythes qui pillèrent le temple d'Ascalon furent, ainsi que leurs descendants, frappés de la *maladie féminine* par la déesse, et appelés *énarées*.

Qu'était cette affection ?

Longin dit qu'il s'agissait d'un vice : pédérastie ou onanisme.

Pour Paul Thomas de Girac, Valckenaer et Bayer, c'était une maladie véritable : hémorroïdes, blennorrhagie, menstruation (?), impuissance ou mélancolie.

Rosenbaum pense que la maladie féminine était bien la pédérastie ; ceux qui en étaient atteints étaient appelés *pathici* par les Latins. Ce vice passait pour être héréditaire, comme les autres affections corporelles ou mentales.

Hippocrate attribuait l'affection à l'équitation, sport favori des Scythes, et à l'habitude de porter des culottes trop étroites. Pour se guérir, ils ouvraient la veine placée derrière l'oreille ; ce moyen ne pouvait que donner des résultats inconstants, et ceux qui, après plusieurs tentatives, ne réussissaient pas à avoir commerce avec les femmes, déclaraient leur impuissance et prenaient des habits de femme. Leur état était regardé comme une infliction de la divinité et inspirait une crainte respectueuse.

L. Pron (*Alger*).

Réponses.

Grands hommes et métiers manuels (XII, 754). — On a récemment soulevé cette question : si l'homme de lettres devait exercer un métier ; il s'agissait, en l'espèce, d'un métier qui l'aidât à vivre, au cas où celui d'écrivain ne suffirait pas à lui assurer la subsistance. Nous entendons plutôt traiter, ici, le sujet d'un autre point de vue : l'écrivain, l'artiste, l'homme d'Etat, en général tous ceux qui travaillent du cerveau, ne peuvent-ils, *à titre de délassement*, se livrer à un exercice physique ou à un métier manuel ?

Il convient de rappeler à ce propos ce qu'écrivait Renan (1) :

La gymnastique, par exemple, écrit l'illustre exégète, est considérée par plusieurs comme une utile diversion au travail intérieur. Or, ne serait-il pas plus utile et plus agréable d'exercer, durant deux ou trois heures, le métier de menuisier ou de jardinier, en le prenant au sérieux, c'est-à-dire avec un intérêt réel, que de se fatiguer ainsi à des mouvements insignifiants et sans but ?

Rapprochons de ces lignes de Renan celles, beaucoup moins citées, de Philarète Chasles. Quand le futur professeur au Collège de France n'avait encore que 11 ans, son père l'envoya au Prytanée militaire de Saint-Cyr ; à 15 ans, lorsqu'il eut fini ses études et très brillamment, le père Chasles déclarait à son fils que, selon la doctrine enseignée par Jean-Jacques dans son *Emile*, il devait exercer un métier manuel.

Il le mit donc en apprentissage chez un imprimeur ; mais laissons raconter cet épisode de sa vie à l'intéressé lui-même :

Dans cette imprimerie sans ouvriers, située rue Dauphine, et occupée par trois casses incomplètes, je restais seul, je rêvais, et souvent l'ennui venait me poursuivre ; les leçons du maître étaient rares, et quand le maniement des lettres et leur pose dans l'instrument qui les unit avaient fatigué mes doigts, je m'asseyais avec un livre. *Qui n'a pas connu le dégoût du travail matériel ne comprendra jamais tous les délices de la lecture. Je ne m'étonne point que de grands hommes soient nés du sein des métiers mécaniques* ; pour ceux qui ont été nourris exclusivement dans les salons, l'intelligence est un jeu, une parure, un délassement ; pour ceux qui ont poussé la charrue ou agité la lime, l'intelligence devient une passion, une force, une beauté, un culte, un amour divin. C'est de l'échoppe, de la boutique, de l'atelier ou du greffe de notaire (magasin d'écritures sans pensée), que la plupart des puissants esprits ont jailli : Molière, au milieu de la boutique du tapissier ; Burns, chez le métayer ; Shakspeare, fils d'un marchand de gants, autrefois boucher ; Rousseau, fabriquant les rouages de son père.

Ne suivons pas plus avant Philarète Chasles dans des considérations qui sont étrangères à notre sujet ; revenons à la question.

Ne remontons pas plus haut que le dix-septième siècle, le siècle de Louis XIV, et transportons-nous, s'il vous plaît, à Port-Royal-des-

(1) Cf. *l'Avenir de la Science*, 523-4.

Champs ; lisons ensemble ce récit d'un des historiographes de la célèbre Abbaye (1) :

Les religieuses n'étaient point les seules à occuper leurs mains ; chacun de ces Messieurs exerçait aussi un métier. Quelques-uns fabriquaient des sabots ; d'autres s'occupaient d'agriculture et de jardinage.

Racine nous a laissé, sur Port-Royal-des-Champs, cinq petites odes, dont les titres résument pour ainsi dire l'aspect de la sainte colonie, et font deviner les occupations auxquelles les solitaires pouvaient se livrer. Ces titres sont : *l'étang*, *les prairies*, *les bois*, *les troupeaux*, *les jardins*.

D'après la description du poète, l'*étang* était encadré de tilleuls et de chênes ; il était fort poissonneux et invitait à la pêche. Les *prairies* étaient arrosées par des ruisseaux descendant du haut des collines, et habilement dirigés *en méandres agréables*. Le tout était entouré de saules.

C'est là qu'en nombreuses allées
On voit mille saules épais,
De remparts superbes et frais
Ceindre ces plaines émaillées.

Les bois étaient touffus et entrecoupés de routes

Droites, penchantes, étoilées.

On y voyait, dans les fourrés de houx, des biches et des chevreuils. Des *troupeaux* de génisses et de poulains paissaient çà et là sur les terres de l'abbaye, dont ils formaient un des meilleurs revenus ; mais *les jardins* l'emportaient sur tout le reste. C'était là que ces Messieurs mettaient tous leurs soins et tout leur amour. Arnauld d'Andilly s'adonnait particulièrement à *la conduite* des espaliers, et ne manquait pas d'envoyer, tous les ans, les plus beaux produits à la reine-mère, qui avait ordonné de l'avertir quand on lui servait les fruits de Port-Royal.

Mais c'est surtout J.-J. Rousseau, nous l'avons dit, qui, en donnant, dans son plan d'éducation, une large place au développement de l'adresse et de la vigueur corporelle, développa le goût des travaux manuels chez les intellectuels : ce mot n'existait pas encore, mais il rend bien notre pensée. J.-J. Rousseau eut, entre autres disciples, deux porte-couronnes : Louis XVI, qui posséda un véritable talent de serrurier ; et Louis-Philippe qui, sous la conduite de Mme de Genlis, laquelle ne jurait que par Jean-Jacques, fut à peu près apte à tout, même à saigner ! On connaît l'anecdote qui le met en scène avec la reine d'Angleterre. Un jour que le roi des Français se promenait, avec la reine Victoria, dans le jardin potager du château d'Eu, celle-ci admirait une très belle poire ; le monarque s'empressa de la cueillir et, tirant un couteau de sa poche, se mit en devoir de la peler. Comme la reine esquissait un sourire : « Que Votre Majesté ne s'étonne pas de mon talent, répliqua Louis-Philippe ; quand, comme moi, on a été un pauvre diable, parcourant le monde pour gagner sa vie, on a toujours un couteau dans sa poche ! »

J.-J. Rousseau s'était mis à faire des lacets. Deux des plus grands

(1) Cf. *Magasin pittoresque*, 1850, 107.

généraux de la première République, Hoche et Moreau, ne rougirent pas de broder des gilets de satin, longtemps après être entrés au service militaire (1).

On a cité parfois l'exemple de Beaumarchais fabriquant des chronomètres dans la boutique paternelle ; or *Maître-Adam*, le menuisier de Nevers, faisait entre temps d'admirables *chevilles* ; mais c'était la poésie qui, chez ce dernier, était un délassement et non l'inverse ; quant à Beaumarchais, il avait cessé probablement de faire des montres quand il écrivit *le Mariage de Figaro* ; tandis que nombre d'autres écrivains se sont adonnés, les uns à la menuiserie, les autres à l'horticulture, etc., *pour se reposer de leur effort cérébral.*

Devons-nous rappeler — mais qui l'ignore à cette heure ? — que Victor Hugo, *petit-fils d'un menuisier lorrain,* fut un remarquable ouvrier d'art dans cette partie.

V. Hugo, contait un jour Paul Meurice à un *reporter*, sculptait presque autant qu'il dessinait. Il a inventé un procédé de pyrogravure ; il savait teinter les bois ; la marqueterie l'avait tenté ; et il y avait surtout en lui, par atavisme peut-être, un menuisier qui avait étudié la technique de la menuiserie... Il est l'auteur d'une commode ; devant moi il a réussi des moulures de bibliothèque, et une quantité de cadres, surtout des cadres en sapin, qu'il ornait de rinceaux, de fleurs, d'oiseaux, et papillons avec une espèce de vernis Martin. La plupart de ses productions d'art décoratif datent du séjour à Guernesey. Les principales furent léguées à Mme Drouet ..

Dans tous les logis qu'habita le poète, à Paris et dans l'exil, on vit, auprès de quelques beaux meubles d'autrefois, des arrangements pseudo-anciens, conçus et exécutés par Victor Hugo. De ses puissantes mains, qui aimaient manier l'outil plébéien, il a coupé, rogné, ajusté, chevillé des bois sculptés ou moulurés, qu'il avait acquis chez le fripier ou découverts chez le paysan. De ces morceaux, intacts ou vermoulus, le grand assembleur de mots et de strophes tirait parti, avec cette ingéniosité qui était chez lui une des formes du génie.

V. Hugo était, en outre, nous apprend Ernest Legouvé dans ses charmants *Souvenirs*, un tapissier émérite et passionné ; on raconte qu'à la mort de sa fille, il s'enferma pendant un mois, sans vouloir voir personne, et qu'il employa ce temps à refaire le meuble de son appartement.

Sadi-Carnot, l'ancien Président de la République, si lâchement assassiné, avait appris dans sa jeunesse le métier de menuisier ; aussi, ses compagnons du rabot s'étant mis un jour en grève, firent appel à ses sentiments de solidarité. On ignore la réponse qui leur fut faite par le locataire de l'Elysée.

Saint-Marc-Girardin, le si disert professeur en Sorbonne, ne permettait pas à un menuisier d'entrer dans sa bibliothèque. « Il taillait lui-même les montants, posait les rayons, assurait les

(1) *Histoire de la Dentelle*, par Mme Bury Pallisser ; Didot, 1892, p. 17.

tablettes. Quand il était fatigué de faire des livres ou d'en lire, il fabriquait de quoi les loger (1). »

Sait-on que notre immortel LAËNNEC avait, lui aussi, une dextérité manuelle que lui auraient enviée bien des professionnels ?

Quand il faisait trop mauvais pour chasser ou pour monter à cheval, nous révèle le biographe le plus autorisé de l'inventeur de l'auscultation, ou encore, quand il rentrait de la chasse (2), il s'installait devant son tour et il tournait avec frénésie, pour se reposer. Il était devenu un professionnel émérite, pleinement initié à toutes les ficelles du métier et, avec ses tiges de prêle, il savait donner aux œuvres qui sortaient de ses mains — des stéthoscopes, inutile de le dire — le poli le plus élégant. Ou bien encore, il se mettait à son établi de menuisier, car le maillet, la gouge et la varlope n'avaient plus de secrets pour lui. Quant à donner un coup de lime, le meilleur serrurier du voisinage n'aurait pas songé à rivaliser. A tous ces exercices il apportait une extrême passion et un plaisir véritable : cela reposait sa tête surmenée. Découvrait-il, au cours d'une promenade en ses domaines, un bout de mur menaçant ruine, une clôture à relever, il ne dédaignait pas de prendre la truelle, et de la main qui savait faire résonner avec tant de virtuosité le thorax d'un emphysémateux, il disposait avec art les moellons sur leur lit de mortier. Ou bien encore, la bêche ou le sécateur à la main, les pieds dans des sabots, et sur la tête un vieux chapeau de paille, il allait, en compagnie de son fidèle jardinier, faire sa tournée dans son Quenquis, ses prateaux, ses tailles, son verger. Tout en causant avec le brave homme, il échenillait ses poiriers, coupait un sauvageon, enlevait une mauvaise herbe, faisait épaissir tel massif de fleurs ou d'arbustes, percer telle allée, rompre telle perspective, telle, au temps du grand Roi, en ses bois des Rochers, la nonpareille marquise, en atours négligés, donnait à son cher Pilois ses ordres, pour aménager la Place Madame ou l'Infinie...

Contrairement à Jean-Jacques, G. FLAUBERT n'était pas partisan de s'adonner à un métier en même temps qu'à la littérature : celle-ci est une maîtresse impérieuse, qui ne souffre aucune infidélité. C'est ainsi que l'auteur de *Madame Bovary* conseillait, à son ami E. FEYDEAU, ruiné, de choisir une profession qui l'éloignât complètement des lettres ; au moins l'art ne serait pas rendu vénal et l'artiste resterait pur.

RENAN pensait de même ; il répudie tout partage de l'activité intellectuelle et conseille de prendre un métier qui ne détourne en rien l'esprit ; il semble qu'il ait été d'un avis différent à une autre époque, si nous nous en rapportons à la citation que nous avons donnée au début de cet article. Quoi qu'il en soit, il fut un temps où Renan préconisait un métier qui ne fût pas trop fatigant, comme celui qu'exerçait SPINOZA, qui montait des verres pour lunettes, et qui ne détournât en rien l'esprit ; tandis que le métier de répétiteur pour candidats au baccalauréat, qu'exerçait LOUIS BOUILHET, l'absorbait trop, de l'avis du romancier de la *Vie de Jésus*, et qu'il s'épuisait pour vivre, et vivre mal !

(1) E. LEGOUVÉ, *loc. cit.*
(2) Alfred ROUXEAU, *Laënnec après 1806* ; Paris, 1920, 257-8.

Cependant, n'y aurait-il pas, pour l'homme de lettres, avantage à tendre une double corde à son arc, comme moyen de braver la mauvaise fortune, et à fabriquer au besoin, comme le fit Tolstoï, des chaussures, qu'il était arrivé à conditionner aussi bien que ses livres ? Mais Tolstoï ne se bornait pas à tailler et à coudre le cuir ; il se livrait aussi aux travaux des champs : il se plaisait à aider les moissonneurs, avec le même entrain que le premier venu d'entre eux. Il considérait le travail des membres comme un dérivatif indispensable à celui du cerveau.

Encore faut-il, pour ces divers exercices, avoir la force, comme Gladstone, le *great old man*, qui abattait un arbre pour se dégourdir les bras, et qu'imitèrent plus tard Bismarck et le « Saigneur de la Guerre », le néfaste Guillaume II. Mais, depuis que le Suzerain de Doorn a convolé en secondes noces, on le dit moins vaillant.

Tel Hercule vieilli, filant aux pieds d'Omphale !

A. C.

La femme-médecin doit-elle connaître l'amour ? (XXX ; XXXI, 56, 125). — Lorsque j'ai posé cette question, j'étais loin de m'attendre aux réponses qui ont été faites. Passe encore pour celle du Dr Karm, qui n'a fait que transcrire un passage d'un ouvrage qui a été longtemps classique et qui donne un point de comparaison instructif, mais les deux autres réponses... Et encore, celle de notre confrère niçois a-t-elle été suscitée par celle de la Dresse Antinéa, dont il serait curieux de voir la physionomie le lendemain même de son minimum. Il est à craindre que cela empêche les doctoresses de nous donner leur avis. Il serait pourtant intéressant de savoir l'opinion de celles d'entre elles qui se sont mariées, après avoir exercé quelque temps étant célibataires ; elles pourraient nous renseigner sur le degré d'autorité qu'elles avaient par devers elles, selon chacun de leurs états civils, au point de vue de la réglementation des devoirs conjugaux chez leurs clientes. Nos aimables doctoresses pourraient répondre, en faisant suivre leur titre médical d'une initiale, soit celle de leur nom, de l'un de leurs prénoms ; soit d'une initiale quelconque.

Dr Quisquis.

Procédés obstétricaux (XXXII, 42). — Dans la *Chronique médicale* de février 1925, j'ai lu, avec le plus vif intérêt, page 42, le « Folklore médical » du Dr L. Mathé. Le procédé « souffler le délivre » (encore employé en Bourgogne) était également en usage dans les Alpes-Maritimes avant a guerre, avec cette seule différence que la parturiente, au lieu de s'accroupir sur une cuvette et de souffler dans ses mains serrées, s'abaissait également et soufflait... *dans une carafe !!*

R. G.

Revue Biblio-Critique

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — VARIA

EMILE MAGNE. — **Madame de La Fayette en ménage. — Ninon de Lenclos.** Paris, Emile Paul. — JULES VODOZ. — **« La Fée aux Miettes »**, étude sur le rôle du subconscient dans l'œuvre de Charles Nodier. Paris, Champion. — RÉMY DE GOURMONT. — **Nouvelles Dissociations**, Paris, Édition du *Siècle*. — G. CLÉMENCEAU. — **Démosthène.** — PAUL HAZARD. — **Lamartine.** Paris, Plon. — CAMILLE MAUCLAIR. — **Le génie d'Edgar Poe.** Paris, Albin Michel. — JEAN LEMOINE. — **Madame de Sévigné, sa famille et ses amis.** Paris, Hachette. — Jeanne-Maurice POUQUET. — **Le Salon de Madame Arman de Caillavet.** Paris, Hachette. — JEAN RODES. — **Bréviaire Stendhalien.** Paris, Editions du *Siècle*. — LÉON DEFFOUX et PIERRE DUFAY. — **Anthologie du pastiche.** Paris, G. Crès et Cie.

M. EMILE MAGNE a un mérite rare ; il renouvelle les sujets qui paraîtraient à première vue épuisés, grâce à une exploration tenace et fructueuse dans les minutiers des notaires et les archives privées. Après les ouvrages d'ANDRÉ BEAUNIER, du comte d'HAUSSONVILLE, etc., il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire sur l'auteur de la *Princesse de Clèves* ; à parler franc, ce sont plutôt ses entours, et particulièrement son ascendance que nous fait connaître notre historiographe. Grâce à la trouvaille qu'il a faite des papiers ignorés des familles PIOCHE de LAVERGNE, PÉNA et LAFAYETTE, M. Emile Magne est arrivé à faire revivre à nos yeux, sous la forme vivante et pittoresque où il excelle, le père et la mère de la fameuse comtesse, et à reconstituer le milieu où celle-ci forma son esprit et sa sensibilité.

*
* *

Suivant la même méthode, M. Magne a élucidé le mystère qui planait sur la personnalité d'Henry de Lenclos, père de la fameuse NINON, et « son initiateur à la vie des idées ». Ce n'est plus une vie romanesque de la célèbre courtisane qui nous est présentée, mais une biographie établie sur de sérieux documents, et où nous sont exposées, avec le talent coutumier de l'auteur, les relations de Ninon avec ses amants, ses liaisons avec les groupes d'épicuriens et de sceptiques de son temps, son alliance avec Molière contre les dévots, etc.

L'auteur reproduit, p. 152, un portrait prétendu de Madame SCARRON, qui deviendra marquise de Maintenon, et sur l'attribution duquel nous formulons les plus expresses réserves.



Voici une des premières, sinon la première application des théories Freudiennes au roman. M. Jules Vodoz a porté son attention sur un des ouvrages le plus connus de Charles Nodier, *La fée aux Miettes*, et voulu démontrer que le roman « porte à son plus haut degré de complication le mélange de l'érotisme et de la rêverie ». Ce livre, en apparence destiné aux enfants, est interprété, par son nouvel exégète, conformément aux idées de la psychologie analytique. Il est certain que la part du subconscient dans l'œuvre du romantique étudié par M. Vodoz est considérable. C'était un imaginatif s'il en fût, voire un mythomaniaque. La thèse est évidemment curieuse ; elle suscite un véritable intérêt.



Sous le titre de *Nouvelles Dissociations*, les héritiers de Rémy de Gourmont, de toujours regrettée mémoire, publient une série d'études très dissemblables, parues dans les journaux ou revues entre 1910 et 1915, et qui méritaient la pérennité, relative, que leur assure leur publication sous forme de livre. Les moindres pages de R. de Gourmont sont suggestives, dans le sens le plus compréhensif du terme ; celles-ci, sans être parmi les meilleures, valaient néanmoins d'être conservées pour les points de vue toujours personnels qu'on y rencontre, et qui sont la marque de cet esprit entre tous subtil, de cette intelligence à laquelle nulle autre, que celle de Sainte-Beuve, ne saurait être comparée.



Il nous plaît de détacher de cette admirable biographie de *Démosthène*, que vient de publier notre illustre confrère G. Clemenceau, cette phrase qui aurait gagné à être liminaire : « Le drame d'une vie dépensée dans l'unique effort de sauver de lui-même le peuple le plus idéaliste, par la légèreté duquel le plus bel idéal de lumière humaine allait affreusement succomber. »

Quel sujet de méditation pour qui aime encore à se replier sur soi !



C'est tout un roman que la vie de *Lamartine*, que vient d'écrire M. Paul Hazard, dans la collection inaugurée par la maison Plon, sous le titre très heureux de *Nobles vies*, *Grandes œuvres*, et qui obtient un si vif et légitime succès. On a jugé parfois avec une sévérité excessive ce grand prodigue ; soyons-lui clément, en raison du labeur immense qu'il a produit ; des services qu'il a rendus à notre langue, en la diffusant en tous pays ; du rôle admirable qu'il a joué à une des époques les plus troublées de notre histoire. Encore un à qui il sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé ... la France !

*
* *

Ce n'est pas, comme le déclare l'auteur dans la préface mise en tête du volume qu'il consacre au *Génie d'Edgar Poe*, une étude sur Poe lui-même, mais « l'examen des éléments de son génie littéraire, de son esthétique et de ses créations ». La tragédie que fut l'existence de Poe a été, d'ailleurs, maintes fois écrite ; certains y ont même apporté une passion regrettable, et contre laquelle s'élève avec raison le commentateur de son génie.

Est-ce à prétendre que Poe ne relève pas de la pathologie ; que l'ouvrage qui lui fut consacré naguère par M. Emile Lauvrière, et dont nous avons dit, en toute occasion, le bien que nous en pensions, soit l'œuvre d'un spécialiste égaré par la déformation professionnelle ? Ici, nous ne sommes plus du tout de l'avis de M. C. Mauclair. Sans doute, il est excessif de dire, avec Lombroso et Moreau de Tours, que le génie est une névrose, ou une épilepsie ; il l'est, aussi, d'affirmer que « le génie authentique est *toujours* sain ». Nous reviendrons un jour sur ce sujet, si propre aux controverses ; mais, dès à présent, nous nous élevons de toute notre énergie contre les thèses trop absolues, soit dans un sens, soit dans l'autre, et nous nous étonnons qu'un esprit aussi perspicace que M. Camille Mauclair dénie aux médecins le droit de « contrôler le don littéraire par la physiologie ».

Retenons seulement de cette diatribe intempestive, que M. C. Mauclair reconnaît que ces sortes d'études « peuvent apporter d'intéressantes gloses en marge des œuvres et des vies », et c'est ce que nous espérons bientôt démontrer, s'il nous est donné de publier nos travaux de physiologie littéraire, jusqu'ici enfouis dans des revues spéciales, mais où savent bien, quand cela leur est profitable, les dénicher ceux qui y ont recours, sans en citer l'auteur.

*
* *

A l'instar de M. Emile Magne, M. Jean Lemoine est parvenu à rajeunir le sujet si rebattu de *Madame de Sévigné,* en explorant les minutiers de notaires et les archives particulières qui lui ont été libéralement ouverts par leurs propriétaires ; et il en est résulté un agréable volume sur *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis*, où il y a beaucoup de *nouveau* sur la divine marquise, et surtout sur les membres de sa famille et sur son entourage. Ce premier tome est consacré à l'enfance et à la jeunesse de la célèbre épistolière ; il nous met en goût d'en connaître la suite. C'est un livre à mettre sur le rayon où se trouvent déjà ceux de Walckenaer, Monmerqué, R. Vallery-Radot, André Hallays, et combien d'autres ! Qui croirait que la belle marquise vient d'avoir 300 ans, et qu'elle compte encore tant d'admirateurs ?

*
* *

Il est toujours attachant de surprendre l'éclosion, la genèse du

génie. Quelles furent les collaboratrices et surtout les inspiratrices d'un grand écrivain nous intéresse au plus haut point ; nous sommes curieux d'apprendre « comment une femme de tête sait s'y prendre pour susciter le génie ; comment elle l'entoura, le soigna, le bichonna, le surveilla, le morigéna, si bien qu'on lui doit peut-être la parure du siècle : l'œuvre d'Anatole France ». Aussi devons-nous exprimer notre gratitude à M[me] Jeanne-Maurice Pouquet, pour nous avoir décrit, avec quel joli talent, *le Salon de Madame Arman de Caillavet*, et fait défiler sous nos yeux charmés ceux qui y fréquentèrent ; les Jules Lemaitre, Pierre Loti, Marcel Proust, et seigneurs de moindre importance. Mais c'est Anatole France qui remplit le volume, et le lecteur est loin de s'en plaindre ! C'est lui qui fut le dieu de ce sanctuaire, dont les autres ne furent que les dévots ; et l'on s'explique mieux, après avoir lu ce livre, comment le petit commis-libraire et le modeste bibliographe qu'il fut à ses débuts, ait pu devenir l'immortel écrivain qui sera lu tant que vivra notre langue française.

*
* *

Il est des gens pour lesquels le stendhalisme est une carrière ; d'autres sont des admirateurs sincères, des amoureux fervents mais désintéressés : tel semble être le cas de M. Jean Rodes, qui nous apporte aujourd'hui un *Bréviaire stendhalien*, qui non seulement fera goûter Henri Beyle de ceux qui l'ignorent encore, mais donnera l'envie de le mieux connnaître, le plus profondément pénétrer à ceux qui l'ont lu sans approfondir sa pensée. A cet égard, la publication de ce *Bréviaire stendhalien* servira la mémoire du créateur de la psychologie historique et littéraire, beaucoup mieux que le zèle intempestif et bruyant de quelques fanatiques.

*
* *

Une *Anthologie du pastiche* devait être quelque jour réalisée : à MM. Léon Deffoux et Pierre Dufay reviendra le mérite de cette réalisation.

« A côté de toute grande chose il y a la parodie », a écrit V. Hugo, qui fut, plus qu'aucun autre, parodié, et eut l'esprit de ne pas s'en émouvoir. A vraiment parler, le pastiche date de loin : *la Messe de l'Ane*, au moyen âge, les initiations maçonniques dans les temps qui suivirent, sont-ils autre chose que des pastiches des rituels catholiques et, en remontant plus haut, des mythes orphiques ? A notre époque, on a plus que jamais le goût du pastiche : il suffit de rappeler le succès indéniable obtenu par des livres tels que *A la manière de...* mis à la mode par MM. Reboux et Muller, et autres recueils de même veine.

Cette *Anthologie du pastiche* est d'une lecture des plus reposantes ; nous ne saurions trop la conseiller aux neurasthéniques et autres constipés.

(*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MIRC (J.). — *Les contes du Martin-Pêcheur*. Occitania, 6, passage Verdeau, Paris, IXe. 1924, 6 francs. — BABONNEIX (L.). — *Julie Bouchaud des Hérettes à la « Maison Coigny »*, juin 1796 — octobre 1800. A. Maloine et fils, Paris, 1924. — LENOTRE (G.). — *Martin le Visionnaire (1816-1834)*. Librairie Académique Perrin et Cie, 1924, 7 francs. — PINVERT (Lucien). — *Théâtre complet et Poésies choisies de Jacques Grévin*. Librairie Garnier frères, Paris, 1922, 7 fr. 50. — MICHON (Paul). — *Ordonnance d'hygiène musculaire*. Société d'impressions typographiques, Nancy, 1924. — LÉVY (Edouard). — *Notions sommaires d'état civil à l'usage des médecins-accoucheurs et des sages-femmes*. A. Maloine et fils, Paris, 1924. — GUÉNIOT (Dr A.). — *Trilogie de la nature*. Imprimerie des orphelins-apprentis d'Auteuil. Paris, 1924. — MARTIN (Dr Robert-Charles-Gontran). — *Descartes médecin*. Amédée Legrand, éditeur, Paris, 1924. — ROY (Hippolyte. — *La vie, la mode et le costume au XVIIe siècle, époque Louis XIII*. Edouard Champion, éditeur, Paris, 1924, 50 francs. — WICKERSHEIMER (Dr Ernest). — *La peste noire à Strasbourg et le « Régime » des cinq médecins strasbourgeois*. — *Henri de Saxe et le « De Secretis Mulierum »*. — *Robert Grosseteste et la médecine*. Imprimerie De Vlijt, rue Nationale, 46, Anvers, 1923. — *Pour éviter la paralysie ; conseils de Maître Pierre de Capestang, médecin de Montpellier* (vers 1300). Chez le Secrétaire général de la *Société française de l'histoire de la médecine*, Paris, 3, avenue Victoria. WICKERSHEIMER (Dr Ernest). — *Documents pour servir à l'histoire de la police de la mendicité à Strasbourg, à la fin du moyen âge*. Imprimerie nationale, 1924. — MOLINÉRY (Dr Raymond). — *Théophile de Bordeu, précurseur de la notion de sécrétion interne*. Reprinted four « Archives of medical hydrology ». May 1924. — DEGUÉRET (Dr Emile). — *Histoire médicale du Grand Roi*. Librairie Marcel Vigné. Paris, 1924. — MOLINÉRY (Dr Raymond). — *L'hydrologie du praticien : revue de crénothérapie clinique*. Editions du *Concours médical*. Paris, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

33e ANNÉE N° 9 1er Septembre 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire littéraire

Les aspects médicaux de l'œuvre de Delille
Delille, écrivain médical (1).

Par M. le Dr L. Lorion (*de Paris*).

Le poème des *Trois Règnes de la Nature,* publié en 1808, représente un des spécimens les plus accomplis du genre descriptif. Composé sans plan ni méthode bien définis, c'est, à proprement parler, moins un traité versifié d'histoire naturelle qu'une suite de tableaux répartis, les uns, dans les quatre divisions primordiales de l'antique conception de l'Univers, les autres dans les cadres plus modernes de la classification qui justifie le titre sans assurer l'unité de l'ouvrage. De là huit chants : les quatre premiers correspondent à chacun des quatre éléments ; les suivants, aux règnes minéral, végétal et animal, la zoologie comprenant pour sa part deux chapitres.

Delille nous apprend qu'il doit à Jean Darcet « l'idée de ce travail et le courage de l'exécuter ». Ses premiers vers sont un tribut de reconnaissance pour ce savant, demeuré plus célèbre aux yeux de la postérité comme chimiste que comme médecin, bien qu'il eût été, vers 1762, régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Le feu, la lumière, leurs manifestations et leurs effets, forment le canevas du 1er chant, Du point de vue qui nous occupe, il est à regretter que Delille, généralement babile à tirer parti de sujets plus ingrats, n'ait accordé qu'un très petit nombre d'alexandrins à une question aussi féconde que celle de l'influence de la lumière sur les êtres vivants. Il se contente de nous mener

..... vers cette zone où le ciel plus vermeil
Epanche en fleuve d'or les rayons du soleil ;
De ses plus riches dons la lumière suivie
Prodigue les couleurs, les parfums et la vie.
. . . .
Sans elle tout languit dans la nature entière.
La fleur est sans éclat; les fruits sont sans saveur.

(1) Voir *Chron. Méd.*, mars et avril 1925 ; avril et mai 1926.

C'est à peu près tout. Delille ne pouvait assurément prévoir les admirables résultats que notre époque a obtenus de l'héliothérapie ; cependant, bien avant le XVIIIe siècle, on connaissait empiriquement quelques-unes des propriétés, tant physiologiques que curatives, des rayons solaires.

L'étude de la poudre nous vaut quelques vers sur la machine électrique, la bouteille de Leyde et les applications médicales de l'électricité :

Soudain de main en main, et de veines en veines,
Du fluide éthéré des torrents ont jailli
Et dans tous leurs rameaux les nerfs ont tressailli.
. . . .
Souvent la froide main de la paralysie
Dans un débile corps joint la mort à la vie.
Tu veux ... et tout à coup, frappé de ton pouvoir,
L'organe languissant apprend à se mouvoir.
Le sang revient au cœur, la fibre est ranimée,
Et la vie a repris sa course accoutumée.
Source de mouvement, de force et de clarté,
Viens donc prendre en pitié ma triste cécité;
Donne à mes yeux de voir tes riches phénomènes...

L'analogie des effets explosifs et l'opportune concordance des rimes fournissent au poète une transition pour passer de la foudre à la poudre à canon et aux armes à feu :

Plus savamment cruel par quelques grains de poudre,
L'homme imite l'éclair, son bras lance la foudre ;

et, avec un soin minutieux, il décrit les effets de l'artillerie observés par lui-même au bombardement de Huningue (1796) (1) :

.... l'affreuse bombe
En longs sillons de feu part, s'élève et retombe,
Se roule, se déchire avec un long fracas,
De son globe de feu disperse les éclats,
Poursuit, menace, atteint la foule épouvantée
Et couvre au loin de morts la terre ensanglantée.

Ce spectacle et la description qui s'ensuit furent plus tard reprochés au pacifique petit vieillard, comme un acte personnel de cruauté. « Un de ses fidèles, M. Daru, écrit M. H. Brémond, ne voulut point croire à une telle barbarie et somma poétiquement Delille de réfuter ce qu'il croyait être une légende (2). »

Dans un style congruent à celui de l'auteur des *Trois Règnes*,

---

(1) Delille résidait alors à Bâle.
(2) *Correspondant*, 10 mai 1913, *loc. cit.*

Daru, prenant la défense de son ami, invoqua, comme argument à sa décharge, l'infirmité qui devait empêcher le poète de

> Suivre, dans l'air en flamme, avec ses yeux débiles,
> Ces comètes d'airain qui renversaient nos villes.

L'affaire n'eut, semble-t-il, pas d'autres conséquences que cette formidable levée d'encriers. Si nous avons insisté sur un fait qui peut, de prime abord, paraître étranger à notre sujet, c'est pour montrer la probité littéraire de Delille et le souci qu'il prenait de sa documentation. Comme le souligne loyalement M. Brémond, « il voulait voir tout d'original (1) ».

Le chant II traite de l'air et des vents. La nature de l'air, sa composition, les lois de la pesanteur, les effets des vents et des orages, le désastre de l'armée de Cambyse, ensevelie dans les sables du désert, la description d'une sécheresse causée par le vent du sud, le double rôle des vents dans la propagation des maladies contagieuses, aussi bien que dans l'assainissement de l'atmosphère, le récit d'une épidémie de peste, tels sont les principaux sujets développés dans ce chapitre. C'est avec une rare élévation de pensée et d'expression que notre poète, si souvent terre à terre, embrasse en quatre vers le rôle général de l'air dans la nature :

> L'air d'effets variés est la cause féconde.
> Respiré par la plante et par les animaux,
> L'air, ainsi que le feu, circule dans les eaux,
> L'air, ainsi que le feu, coule au sein de la terre.

A noter cette définition du baromètre :

> .... ce tube fidèle
> Par qui le poids de l'air au monde se révèle.

Puis, une curieuse adaptation de la théorie de la pesanteur à l'allaitement :

> Le poids de l'air, enfin, par un plus doux bienfait,
> Dans le sein maternel fait arriver le lait,
> Et le guide, à travers les vaisseaux qu'il arrose,
> De deux globes d'albâtre à deux lèvres de rose.

Sur l'influence, tour à tour nuisible et utile, des vents,

> L'air porte avec lui les gaz contagieux.
> Il souffle : tout se fane et tout se décolore,
> La fleur craint de s'ouvrir et le germe d'éclore.
> . . . .
> Partout l'air accablant pèse de tout son poids.
> L'homme même succombe et son âme affaissée
> Sent défaillir sa force et mourir sa pensée.

(1) *Correspondant*, loc cit.

. . . .
Toutefois, quand le ciel en adoucit les traits,
Les rigueurs de l'hiver se changent en bienfaits ;
Il raffermit les nerfs, son souffle salutaire
Va balayer les cieux et purger l'atmosphère,
Et d'un mélange impur de mille exhalaisons,
Son utile âpreté dissipe les poisons.

Le tableau de la peste ne comporte pas moins de 65 vers et, pour cette raison, malgré l'intérêt qu'il présente, ne saurait être reproduit en entier dans ce travail. Il est fait, en grande partie, de réminiscences et de paraphrases de la description du fléau donnée par Lucrèce (*De Natura rerum*, dernier chant), qui s'est lui-même inspiré de la relation de Thucydide (*Hist. de la guerre du Péloponèse*, peste d'Athènes, liv. II, chap. XLVII et suivants), ainsi que l'a déjà remarqué un correspondant de la *Chronique Médicale* (1). On rencontre aussi, dans le récit de Delille, quelques traces de la fable de La Fontaine, Enfin, il n'est pas improbable que Delille ait ajouté à son tableau divers souvenirs de la peste de Marseille (1720), encore vivaces en France dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Nous ne retiendrons de ce tableau que les traits essentiels :

Le mal corrompt le sang, infecte les humeurs,
Couvre le corps flétri de livides tumeurs,
D'ulcères dévorants ronge la chair brûlante.
Après lui le trépas, devant lui l'épouvante.
Chaque souffle est mortel, chaque être a son danger...

Dans le chant III, après avoir étudié l'eau comme élément primordial, comme boisson nécessaire à l'homme et aux animaux, comme facteur de propreté et d'hygiène, le poète n'a garde d'oublier

. . . . ces eaux miraculeuses,
Que cachent à nos yeux leurs grottes caverneuses,
Et dont les flots glacés, par de fréquents éclairs
Aux approches du feu font pétiller les airs (2) ;
Et celles que le soufre attiédit et colore,
Où la brillante Hygie et le dieu d'Epidaure
Dans un bain salutaire ont mêlé de leur main
Les métaux de Cybèle et les feux de Vulcain,
Et de qui la vertu, riche en métamorphoses,
Rend au teint pâlissant et les lys et les roses...

Suit de la ville d'eau une esquisse qui n'a rien perdu de son actua-

(1) Dr Kauffmann, d'Angers, mars 1925. Il y a identité complète entre le texte du poète latin et celui de l'historien grec, comme nous avons pu le vérifier après le confrère angevin.

(2) Allusion à la Fontaine Ardente, près de La Mure, en Dauphiné.

lité : l'emploi du temps, les distractions, les flirts, les bavardages y sont de nos jours les mêmes qu'au temps de Delille.

Enfin, nous assistons au spectacle des montagnes couvertes de neige, à la chute d'une avalanche, à l'agonie d'un homme surpris par la tourmente et succombant à la rigueur du froid :

> . . . . aux sources de la vie
> Déjà du froid mortel tout son sang s'est glacé.
> . . . .
> Le malheureux expire et le froid qui l'assiège
> Ne bat plus qu'un cadavre étendu sur la neige.

Cette vision est impressionnante, sans doute, mais elle n'égale pas, en pittoresque, les cavaliers de la retraite de Russie, campés avec un si fier réalisme par VICTOR HUGO (*Châtiments*) :

> . . . . au seuil des bivouacs désolés,
> On voyait des clairons à leur poste gelés,
> Restés debout en selle et muets, blancs de givre,
> Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

Le chant se termine par l'éloge des chiens sauveteurs du Mont Saint-Bernard.

Les chants IV et V sont consacrés, indistinctement, à la terre et aux minéraux. Nous y lisons :

1° Un hommage à LAVOISIER, au sujet de l'analyse de l'eau :

> Lavoisier, tu parais et par toi l'Univers
> Apprend que l'eau contient deux principes divers :
> L'oxygène, propice aux facultés vitales,
> L'hydrogène inflammable en deux parties égales.

La justesse de l'idée ne rachète certes pas la lamentable faiblesse de l'expression.

2° La description d'un laboratoire de chimie,

> . . . . temple sacré
> Où sont du grand Hermès renfermés les mystères.

3° Quelques vers d'un sens assez obscur sur la préparation des sels de l'ammoniaque,

> Nés de nos débris, mais propices à nos maux.

4° Une humoristique boutade, visant la chimie culinaire :

> D'un mélange savant d'alcalis et d'acides
> Le code des gourmands forme plus d'un ragoût,
> Et l'homme sans chimie est un homme sans goût.
> Qui ne sait comme il vit n'est pas digne de vivre.

Explorant les profondeurs de la terre, Delille jette un rapide coup d'œil sur la paléontologie, fait l'éloge de GEORGES CUVIER, recons-

tituant, grâce à l'anatomie comparée, un certain nombre d'espèces fossiles depuis longtemps disparues de la surface du globe, et, nouvel exemple de la probité de notre auteur, sur les controverses suscitées par la science naissante, il n'opine qu'avec une extrême prudence :

Je ne prends point parti dans tous ces grands débats,
Le poète raconte et ne discute pas.

Il étudie ensuite les volcans et leurs épouvantables éruptions, les mines, les travaux dangereux des mineurs, les richesses du sous-sol.

Parmi les nombreux produits énumérés par Delille, quatre seulement donnent lieu à des considérations pharmacologiques ou toxicologiques. Si l'auteur passe consciencieusement en revue les applications, industrielles et scientifiques, du mercure, il s'abstient (peut-être par égard pour ses belles lectrices ?) de mentionner la propriété spécifique, si solidement établie, de ce précieux médicament. La même omission s'explique facilement pour le bismuth, dont les usages thérapeutiques sont de date plus récente. Mais il est singulier que la grande et ancienne valeur médicamenteuse de l'arsenic, agent eupnéique et reconstituant, employé au moins depuis Dioscoride (IIe siècle de notre ère), ait pu échapper à notre poète, uniquement préoccupé des usages criminels de ce corps, ainsi qu'il semble résulter de ces quatre vers :

. . . . l'arsenic rongeur
Qui du cuivre blanchi déguise la rougeur
Et par deux attentats sert, doublement perfide,
Le monnayeur coupable et le lâche homicide.

Pour compenser, voici un passage tendant à la réhabilitation de l'antimoine,

. . . . utile aux animaux,
Proscrit par des arrêts, ordonné pour nos maux,
Et qui, de vingt débats, source longtemps féconde,
Avant de le guérir scandalisa le monde.

Avec le sixième chant nous sommes dans le domaine de la botanique. Après un essai d'organographie et de physiologie végétales, vient une étude sur les usages des plantes pour la santé, la vie et les plaisirs de l'homme : les céréales, la vigne, le vin, la bière, le café, le thé, etc., sont tour à tour examinés. Delille a laissé à Alfred de Musset l'honneur de magnifier

Le brin d'herbe sacré qui nous donne le pain.

Cependant, il est permis de remarquer, sans irrévérence pour l'auteur de *La Nuit d'août*, que ce vers célèbre est tout à fait dans la manière du poète des *Trois règnes*. Celui-ci n'en a pas moins poétiquement chanté les céréales les plus indispensables à l'humanité :

Le riz, fils de la terre et nourrisson de l'onde,
. . . .
Et surtout le froment, que Cérès nous donna,
Salutaire aliment payé de tant de peines,
Premier besoin de l'homme et l'honneur de nos plaines...

célèbre sur le même mode la vigne et le vin :

L'arbuste tortueux, dont la grappe féconde
Verse l'espoir, l'audace et l'allégresse au monde.
Mais comme les plaisirs, le vin a ses dangers.
Souvent on paya cher ses charmes passagers.
Ce verre qu'en riant a rempli l'allégresse,
Trop souvent on le vit profané par l'ivresse.

Si l'on se reporte à certains souvenirs du voyage en Orient, on ne sera pas étonné de retrouver sous la plume de Delille la glorification du divin café. Le morceau est bien connu :

Il est une liqueur au poète bien chère
Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire.
. . . .
C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur
Sans altérer la tête, épanouit le cœur...

Les vertus stimulantes et digestives du thé ne sont pas appréciées moins favorablement :

Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
De nos dîners tardifs corrige les excès.

L'énumération de quelques autres espèces médicinales se poursuit encore sous le patronage du patriarche de Ferney :

Nos aïeux bénissaient la manne salutaire,
La casse prolongea les vieux jours de Voltaire ;
Heureux si du pavot le perfide secours
Pour adoucir ses nuits n'eût abrégé ses jours.

Trop injuste est l'oubli du quinquina. Delille ne fait aucune mention de cette plante exotique, cependant entrée victorieusement dans la matière médicale depuis la fin du XVII[e] siècle, tandis qu'il proclame que :

Par ses puissants secours la feuille de Chiron
Souvent ravit sa proie à l'avide Achéron.

Eloge évidemment excessif de la petite centaurée, qui aurait été autrefois employée dans le traitement des fièvres intermittentes.

Le septième chant est un long chapitre de zoologie, Le poète y

expose les différences et les points communs entre le règne animal et le règne végétal, l'organisation générale des animaux, leurs variétés, leurs formes selon qu'ils vivent dans les eaux ou sur la terre, l'instinct et l'industrie de certaines espèces, les poisons des insectes et des serpents, etc. D'abord, il pose en principe que

> Rien ne marche par saut dans la nature entière,

traduction presque littérale de l'aphorisme attribué à Linné : « Natura non facit saltus ».

Porté par la puissance même du sujet, Delille a écrit plusieurs pages tout à fait remarquables sur l'anatomie et la physiologie. A notre grand regret, nous sommes obligé de nous limiter à un simple échantillon. Après quelques vers bien venus sur les os, les articulations, les muscles, les téguments, le poète retrace à larges coups de pinceau le fonctionnement des principaux organes :

> Le foie épurateur, dont le crible en passant
> Se saisit de la bile et tamise le sang,
> Et ce foyer brûlant, avide de sa proie,
> Qui reçoit l'aliment, le saisit et le broie...
> Le cœur surtout, le cœur, ce viscère puissant,
> Le réservoir, la source et le ressort du sang,
> Qui, pour y retourner par des routes certaines,
> De l'artère sans cesse emporté par les veines,
> De détour en détour, de vaisseaux en vaisseaux,
> De sa pourpre en courant épure les ruisseaux,
> Rencontre dans son cours ces valvules légères
> Qui rouvrent tour à tour et ferment leurs barrières,
> Une fois introduit tâche en vain de sortir,
> Au cœur qui l'envoya revient pour repartir
> Et, reprenant sa marche incessamment suivie,
> Roule, en cercle éternel, le fleuve de la vie.

Les fonctions de la reproduction dans la série animale ont particulièrement intéressé notre poète. Il compare les amours rapides des oiseaux et celles, plus lentes, du crapaud. Ce dernier

> Pendant trois jours entiers fatigue son amante,
> Tandis qu'en un instant l'hôte léger de l'air
> Vient, voit, aime, jouit et part comme l'éclair.

(A suivre.)

La Médecine des Praticiens

A propos des marques de fabrique.

A chaque nouveau-né on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la marque de fabrique, à laquelle est attachée la réputation du fabricant, et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom, ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations, de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque qui ont fait leurs preuves. Formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules tout est généralement faux : la nature des composants, comme leurs proportions respectives.

Et, il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques, et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui, seuls, présentent toute garantie (1).

---

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations. Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé.

Pathologie historique

Les migraines ophtalmiques de Pascal : Pascal sténographe.

Les lecteurs de la *Presse médicale* ont eu naguère (1) leur attention appelée sur un intéressant mémoire de M. le Dr René Onfray, intitulé : « *Où l'on voit que Pascal avait des migraines ophtalmiques.* »

Voici, extraits de cet article, les éléments sur lesquels notre distingué confrère établit son opinion.

Il explore d'abord le terrain :

A l'examen, dit-il, du masque tragique de Pascal et de son front bombé, au souvenir de sa mère, morte à trente ans, de sa petite sœur aînée, Anthonia, morte en bas âge de sa sœur Jacqueline, morte à trente-six ans, de cette langueur, avec caprices nerveux, qu'il eut dans sa petite enfance, de la maladie qu'il eut à dix-huit ans, sans parler de la fistule lacrymale avec carie osseuse dont fut atteinte la fille de sa sœur, Mme Périer, on ne peut s'empêcher d'expliquer la santé fragile de Blaise et des siens par cette tare héréditaire, plus ou moins atténuée, que les recherches sérologiques nous ont appris à découvrir jusqu'à la deuxième génération, même dans des familles d'apparence saine et où on ne les soupçonnait pas autrefois.

Rien de ce que nous savons des résultats de l'autopsie ne va à l'encontre de cette opinion ; car l'on fit « l'ouverture du corps » de Pascal et, comme René Bénard (2) le faisait remarquer récemment, on n'y constata pas de tuberculose des ganglions mésentériques, ni de l'intestin, et le diagnostic de péritonite tuberculeuse paraît devoir être écarté.

Mais ce n'est pas ce diagnostic d'une maladie héréditaire qui va nous occuper, c'est un point particulier des troubles dont Pascal souffrit

Si l'on démontrait qu'il eut des crises de migraine ophtalmique, on expliquerait la légende de l'abîme et l'on écarterait les accusations de folie, portées à la légère.

Le Dr Onfray, après avoir rappelé les symptômes classiques de la migraine ophtalmique, avec son scotome scintillant habituel et son *hémianopsie* transitoire fréquente, trouve, dans le manuscrit des *Pensées* de Pascal conservé à la Bibliothèque nationale (n° 9202, du fonds français), « deux preuves » de ces troubles visuels migraineux chez Pascal. Selon lui, l'une de ces preuves est *relative* ; l'autre est *absolue.*

La preuve *relative*, c'est la disposition de certaines parties du manuscrit.

Pascal écrit ordinairement sur toute la largeur des feuilles où il a noté ses pensées et ses lignes se terminent à droite *au bord du papier*. Or, parfois, Pascal *ne termine pas ses lignes à droite* : il recommence à écrire à gauche du papier, tandis qu'à droite, le texte, très irrégulièrement

(1) René Onfray, Où l'on voit que Pascal avait des migraines ophtalmiques. (*Presse médicale*, 5 juin 1926).

(2) René Bénard, *Chronique médicale*, XXXII, 1925, p. 347.

terminé, dépasse à peine, en certains points, le milieu de la page. Il est tout à fait probable que, ce jour-là, Pascal avait un trouble hémianopsique, portant sur la droite.

Le Dr Onfray pense, en outre, expliquer ainsi la sensation d'abîme, dont Pascal, au dire, fort discuté aujourd'hui, de l'abbé Boileau, se serait plaint, abîme situé à son côté gauche, où il faisait mettre une chaise pour se rassurer.

Mais, ajoute notre confrère, l'abbé Boileau parle d'un abîme sur la gauche et c'est la droite des lignes qui fait défaut dans certains brouillons des *Pensées*. Cette objection me paraît sans valeur.

En effet, les crises d'hémianopsie migraineuse chez un même individu sont tantôt à droite, tantôt à gauche, suivant le lobe occipital dans lequel se produit le trouble vaso-moteur, et il est probable que Pascal avait tantôt de l'hémianopsie droite, tantôt de l'hémianopsie gauche. Quand il avait de l'hémianopsie droite, il était gêné dans son travail, mais pouvait, néanmoins, écrire; il commençait ses lignes régulièrement, au risque de ne pas les terminer dans la brume qui voilait la droite de sa feuille. Au contraire, l'hémianopsie gauche, la plus pénible, lui rendait toute écriture impossible, car il ne voyait pas où commencer ses lignes ; ces jours-là, il n'écrivait pas et, sans doute, se plaignait davantage de ce trou noir qu'il avait à sa gauche.

La preuve *absolue* est, selon R. Onfray, la page 20 du manuscrit, qui contient un dessin,

Composé de deux parties : en haut et à droite, des zigzags, comme ceux que voient les migraineux, et un peu plus bas, au centre, une constellation de signes et de barres qui rappelle et les lettres qui dansent et les taches lumineuses qui papillotent dans le champ visuel obscurci au début de la crise.

Le dessin de la page 20 ne me paraît laisser aucun doute. Pascal y a figuré, à la manière des migraineux interrrompus dans leur travail, le scotome scintillant qu'il avait ce jour-là et qui correspondait à une hémianopsie gauche; il n'écrivit rien sur cette page, que l'abbé Périer, en 1711, inséra, comme les autres, dans le précieux manuscrit où sont collés les autographes.

Dans la belle reproduction photographique qu'il a donnée de ce manuscrit, M. L. Brunschwig a reporté, de la page 20 à la page 198, ce mystérieux dessin..., mais il l'a orienté de travers. Tandis que, dans l'original, la ligne sinueuse est en haut et à droite et plutôt verticale, dans la photographie elle est en haut et à gauche et plutôt horizontale. De plus, il en donne l'explication suivante : « à droite, des signes employés pour la sténographie ; à gauche, un assemblage de ces signes ». Je ne sais si le savant éditeur des *Pensées* tient à cette interprétation, mais je crois que tout médecin et surtout tout migraineux n'hésitera pas à plutôt reconnaître dans le dessin de Pascal l'obsédante image anguleuse et papillotante qui apparaît au début du scotome scintillant.

En présence de deux interprétations nettement dissemblables, celle de M. le Dr Onfray et celle de M. Brunschwicg, il nous a paru nécessaire de recourir à un arbitrage. Nous avons donc demandé à notre confrère et ami, le Dr A. Terson, l'ophtalmologiste à la fois réputé pour ses travaux cliniques et opératoires et pour ses re-

cherches historiques, ce qu'il pensait de la question dont nous venons d'exposer les éléments essentiels.

Voici ce qu'il nous a répondu :

« La lecture du mémoire d'Onfray m'a vivement intéressé, car il témoigne, sur un sujet profondément attachant, de la culture dont l'auteur nous a donné maints exemples. Aussi, avons-nous tenu à revoir, avec soin et sincérité, les arguments et les documents originaux qu'il invoque. Leur examen attentif et nos informations complémentaires nous amènent aux conclusions suivantes :

« 1° Nous croyons, avec Onfray, que Pascal a réellement, et plus d'une fois, souffert, sans parler d'innombrables et banales migraines, et autres céphalées, de *vraies migraines à scotome scintillant*. Il s'est toujours plaint de la tête, et il est mort par la tête, comme son autopsie le démontre.

« Nous admettons, avec Onfray, la possibilité de l'*hérédo-syphilis*, mais sans rejeter la très grande possibilité d'une *tuberculose*, associée à l'hérédo-syphilis. L'une de ces deux sœurs n'empêche pas l'autre, et nous l'observons tous les jours. Pascal a presque sûrement cumulé tous les syndromes migraineux et les principales causes de son mauvais état général. Son labeur inquiet et son intellectualité toujours sur la brèche ont, comme chez tout intellectuel malade et surmené, multiplié les migraines, avec ou sans scotome scintillant, comme les heures et les journées d'inaptitude au travail continu.

« 2° Il n'est pas impossible que sa *sensation d'abîme*, vérité ou légende, ait eu quelque rapport avec une hémianopsie temporaire, mais l'examen d'un grand nombre d'hémianopsiques, temporaires ou définitifs, nous a prouvé que la sensation d'abîme n'est pas obligatoire ; ni, par suite, les expédients (mise en place d'une chaise, etc.) que Pascal est dit avoir utilisés pour la neutraliser. Phobie, mais pas forcément hémianopsique.

« 3° Il est très possible qu'une hémianopsie temporaire migraineuse ait obligé Pascal à ne pas terminer, sur une des feuilles de ses *Pensées*, ses lignes à droite, sur un espace assez régulier et assez étendu.

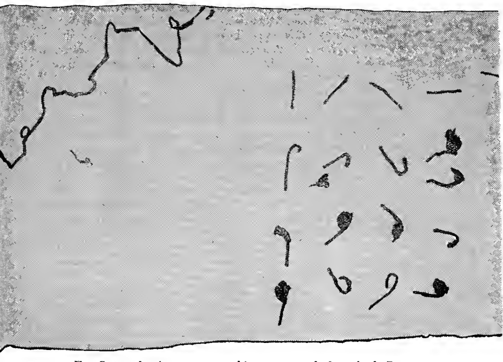
« 4° Le document, dont la *Chronique* donne plus loin la reproduction, ne fournit pas la preuve absolue d'une migraine, avec scotome scintillant, dessinée par Pascal lui-même.

« Ce document fut considéré, par l'éminent éditeur des *Pensées de Pascal*, M. le professeur Brunschwicg (1), comme de nature sténographique ; ce sont, pour lui, des « signes employés pour la sténographie » et un « assemblage de ces signes », selon le texte mis en regard de la photogravure, qu'il a reproduite, et où déjà l'ordonnance des signes, écrite posément *en rangées*, parfois raturés, et refaite laborieusement, donne une impression appliquée.

« Par suite, selon nous, seul un sténographe avait qualité pour corroborer ou infirmer l'assertion, précise et simple, de M. Brunschwicg. Nous avons, à ce dessein, choisi un sténographe d'élite, spécia-

(1) L.-Brunschwicg, Edition *fac-simile* des *Pensées de Pascal*. Paris, 1902.

lement expert en sténographie, mais aussi en sténographie historique, et c'est pourquoi nous avons consulté M. ALBERT NAVARRE, président de la Fédération des Sociétés sténographiques, inspecteur de l'enseignement technique au Ministère de l'Instruction publique, et universellement connu par sa grande *Histoire de la sténographie* (1).



FAC-SIMILE de signes sténographiques, tracés de la main de PASCAL.

« Se mettant à notre disposition avec une complaisance dont nous le remercions particulièrement, il a immédiatement retrouvé un exercice sténographique dans le document présenté, sorte de « devoir d'élève », en caractères presque tous semblables à ceux encore usités, et qu'il a traduits ainsi devant nous :

1re ligne du haut	B R V D
2e —	ib lit (ou rit) vie dit
3e —	huppe rue vue du
4e —	aube vos rot dos

(1) A. NAVARRE, *Histoire de la sténographie et de l'écriture à travers les âges*. Institut sténog. de France. Paris, 1909.

« Puis, tel MOLIÈRE convoquant sa servante, il a confirmé ses dires, en appelant inopinément, de la pièce éloignée où elle travaillait, une dactylo-sténographe qui, mise en présence du texte, l'a traduit sans hésitation appréciable.

« Sans rappeler sa très curieuse histoire dans l'antiquité et au moyen âge, on doit savoir que la sténographie avait fait de très grands progrès *assez peu de temps avant Pascal.* En Angleterre, notamment, « berceau de la sténographie moderne » (A. NAVARRE), nombre de systèmes et, en particulier, le volume de Timothy BRIGHT(1), avaient paru, et nous n'insistons pas sur ses contemporains et successeurs, dont le beau livre de M. Navarre contient les *fac-similé*, avec signes analogues ou identiques à ceux du document pascalien dont nous nous occupons.

« Lorsque, à la Bibliothèque nationale, on tient le manuscrit *original* des *Pensées,* on voit que la page originale sténographique n'est pas orientée comme dans le *fac-similé* photographique, et la raison en est fort logique, car c'est *au dos* d'une des feuilles volantes des *Pensées* que se trouvent les caractères sténographiques écrits en travers. Pour permettre aux lecteurs de lire *verticalement* les phrases de pensées manuscrites sur l'autre côté de la feuille, on a pratiqué, sur l'album où elle est collée, une fenêtre qui permet de voir aussi le dos de cette feuille, dos qui porte *en travers* les caractères sténographiques dont il s'agit et qu'en *fac-similé* on est bien obligé de remettre verticaux.

« Pascal s'est servi, pour écrire une de ses pensées, d'un fragment de papier au dos duquel il a fait, avant ou après, un brouillon, un « exercice » sténographique.

« Curieux de tout, de pédagogie, de mathématiques, de physique, créateur de la machine à calculer, unifiant les disparates par son génie efficace, mystique mais aussi réaliste, idéaliste mais technique, il s'est intéressé à la sténographie comme au reste (sa correspondance en témoignerait-elle ?), peut-être pour l'améliorer, à coup sûr pour en tenter un personnel usage. Ne devait-il pas être séduit par ce moyen instantané de noter la pensée, la fusée, l'éclair qui retombent si vite dans la nuit et l'oubli, au lieu d'utiliser indéfiniment les mots, à peine ébauchés, qu'il emploie d'habitude ?

« Enfin, à propos d'éclair, j'allais dire d' « illumination », M. Onfray nous dit que le célèbre parchemin trouvé, après la mort de Pascal, cousu dans son habit, avec l'inscription « FEU » et l'heure de la crise de novembre (10 h. 1/2 à 12 1/2), peut avoir été en relation physique avec une crise migraineuse à scotome scintillant. Cela semble admissible.

« En résumé, personne, je le crains, n'administrera la preuve absolue de la migraine scintillante de Pascal. Parmi les preuves relatives, la limitation tranchée de certaines lignes est la meilleure ; d'autres sont plausibles. Mais le « devoir sténographique »

(1) TIMOTHY BRIGHT, *Characteries of an short and secrete writing*, etc., 1588.

fut et reste sténographique. Ainsi, à tous les Pascal, vus ou entrevus, s'ajoute un Pascal sténographe confirmé.

« Nous remercierons M. Onfray d'avoir rappelé l'attention sur la migraine de Pascal, ses formes perpétuelles, redoutables et certainement multiples. Il nous a remémoré les maladies des génies tourmentés, maladies qui expliquent, *seulement en partie*, leurs tendances, leurs travaux, leur angoisse et leurs chutes, leurs splendides relèvements. Ils ont, tantôt volontairement, tantôt malgré eux, utilisé leur douleur. « A quelque chose douleur est bonne », semble jeter l'hyperalgique Pascal à la face du commun des mortels et des mortels communs, toujours plus communs, lorsque, sans cesse terrassé, il se redresse sans cesse, lorsque ce *génie-martyr* offre, en l'aimant, sa souffrance paroxystique à Jésus-Christ, son exemple et son maître, et au Dieu de Jésus-Christ.

A. Terson. »

Les résultats de cette enquête sont des plus intéressants ; ils ne sauraient que nous encourager à poursuivre les études publiées, ici ou ailleurs, soit par nos collaborateurs, soit par nous-même, sur l'histoire pathologique du grand Janséniste. C.

Vieux-Neuf Médical

Antagonisme des maladies.

Notre sympathique confrère P. Rabier envoie au *Bulletin de l'Association des journalistes médicaux* une curieuse note, que nous sommes heureux de reproduire.

On a proposé récemment de guérir la paralysie générale, en rendant le malade paludéen. Rufus, rapportant une consultation donnée par le fils d'Apollon à Teucer, de Cysique, nous montre que la méthode n'est pas nouvelle.

Teucer, épileptique, était venu consulter Esculape dans son temple de Pergame. Le dieu lui apparut et lui demanda s'il voulait accepter de changer sa maladie contre une autre, plus légère, et qui le guérirait de la première plus sûrement qu'aucun remède. Teucer ayant accepté, il lui arriva une fièvre quarte, et, depuis ce temps, il fut guéri de l'épilepsie (rapporté par E. Dupouy, *Médecine et mœurs de l'Ancienne Rome* ; Baillière, Paris, 1885, note de la p. 402.)

Informations de la « Chronique »

Une maladie de Bonaparte en 1790.

Etant en garnison à Auxonne, le lieutenant Bonaparte avait sollicité un congé de semestre, qu'il avait obtenu au mois de septembre 1789. Il était donc parti pour Ajaccio, où il devait séjourner jusqu'en janvier 1791.

A ce propos, le regretté Arthur Chuquet écrivait, dans sa *Jeunesse de Napoléon*, t. II (p. 109) :

> Quatre jours avant la fin du Congrès, le 16 avril, Napoléon avait écrit à son colonel pour avoir une prolongation de congé, soit qu'il eût attrapé, dans ses promenades aux Salines d'Ajaccio, une fièvre maligne, soit plutôt qu'il voulût rester en Corse quelques mois de plus. Il assurait, par M. de Lance, que sa santé était délabrée, et qu'il ne pourrait rejoindre le régiment avant le 15 octobre, avant la morte saison des eaux minérales d'Orezza, de ces eaux acidulées et ferrugineuses que Charles Bonaparte, dans ses conversations avec les docteurs de Montpellier, en 1785, déclarait si bienfaisantes. Napoléon sollicitait un congé de quatre mois et demi. Un certificat de médecin accompagnait son mémoire. Sur ce témoignage *complaisant*, il obtint un congé de quatre mois, sans appointements, à dater du 15 juin.

Dans notre ouvrage *Au chevet de l'Empereur*, nous avions mentionné le fait, mais sans l'accompagner de l'hypothèse, toute gratuite, de Chuquet. Bien inspiré fûmes-nous, car un historiographe vient de réfuter l'opinion de l'ex-professeur au Collège de France en termes qui nous paraissent décisifs :

> Le mot de « complaisant » dont se sert l'historien laisse croire que, pour lui, la seule maladie dont était atteint le jeune officier était l'ambition politique, c'est-à-dire le désir de profiter des circonstances pour jouer un rôle dans son pays. Il est permis maintenant d'affirmer le contraire. En 1790, l'état de santé de Napoléon exigeait un traitement énergique et des soins prolongés. Il les reçut en août, à Bastia, où il passa une quarantaine de jours.

Bonaparte profita même de son séjour à Bastia, pour se faire soigner à l'hôpital de cette ville, et un érudit vient de retrouver un document qui donne tout le détail du traitement que le malade eut à supporter.

Ce document comprend une « feuille détachée du registre des comptes du pharmacien militaire qui fournit les remèdes ».

« Du 5 au 30 août, l'officier absorba du petit-lait, de la tisane de chicorée, se frotta d'un onguent spécial et prit des bains. C'est là un traitement qui semble indiquer une affection de la peau. Etait-ce déjà la gale ? Quoi qu'il en soit, il dura vingt-cinq jours, et la note du pharmacien s'éleva à 20 livres 10 sous. Elle ne fut acquittée que quinze mois plus tard, en octobre 1791, lors d'une nouvelle permission de trois mois accordée par le baron du Teil.

Il est permis de supposer que le débiteur se libéra, grâce aux économies du grand-oncle Lucien, mort le 15 octobre. C'est aussi avec le montant de cet héritage que la famille Bonaparte put acheter une maison à Ajaccio et des terres hors des murs. »

Ce séjour à l'hôpital de Bastia n'avait pas été mentionné par les historiens ; il vient d'être seulement publié *in extenso* (1). Nous le reproduisons ci-après :

MONSIEUR BONAPARTE OFF. D'ARTILLERIE DOIT :

Août 1790.			
du 5,	1 livre petit lait clarifié et vitré		11
du 6,	un bain	1.	6
	une livre petit lait vitré		8
du 7,	un bain	1.	6
	une livre petit lait vitré		8
du 11,	un bain	1.	6
	une livre et demie tisane de chicorée et de patience vitrée		9
du 12,	un bain	1.	6
	la décoction répétée		9
du 13,	un bain	1.	6
	la décoction répétée		9
du 14,	un bain	1.	6
	la décoction répétée		9
du 15,	une médecine suivant l'ordonnance	1.	4
du 16,	la décoction répétée		9
	4 tablettes onguent citrin		4
du 17,	la décoction répétée		9
du 18,	idem		9
du 19,	idem		9
du 20,	idem		9
	4 tablettes onguent citrin		4
du 21,	la décoction répétée		9
du 22,	idem		9
du 23,	idem		9
du 24,	idem		9
	quatre tablettes onguent citrin		4
du 25,	la décoction répétée		9
du 26,	idem		9
du 27,	idem		9
du 28,	idem		9
du 29,	idem		9
du 30,	idem		9
	Paié le 26 octobre 1791	20.	10

(1) Dans la *Revue de la Corse ancienne et moderne*, janvier-février 1926.

Echos de la « Chronique »

La houille blanche. — Origine de l'expression.

D'où vient l'expression *houille blanche*, qui a connu tout de suite une si prodigieuse fortune ?

Certains ont cru pouvoir attribuer à CAVOUR, l'illustre homme d'Etat italien, la création de cette métaphore. M. Marcel MIRANDE a voulu éclaircir cet intéressant point d'histoire : il n'a trouvé aucun document ou témoignage à l'actif de Cavour. Par contre, il a établi, pièces à l'appui, que c'est BERGÈS, l'éminent ingénieur, qui eut, le premier, l'idée de capter l'énergie des hautes chutes issues des glaciers, pour produire et transporter de l'énergie électrique ; que c'est Bergès qui imagina le nom, comme il a créé la chose.

L'expression de « houille blanche » apparut pour la première fois, et sous la plume de Bergès, le 18 juillet 1889, dans la revue *Le Dauphiné* (Xavier Drevet, éditeur à Grenoble), qui publiait, avec une lettre prophétique de Bergès, une notice, rédigée par celui-ci, intitulée *Houille blanche*, et destinée à accompagner un plan en relief de la vallée de Lancey, exposé à l'Exposition Universelle de 1889. A cette époque, Bergès avait déjà capté 2.000 chevaux sur le ruisseau de Lancey.

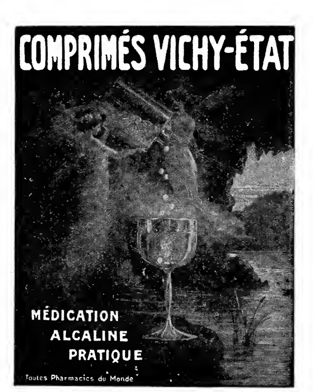
Les documents présentés par M. Mirande (1) sont, pour la plupart, des notices ou des rapports de Bergès. Outre la solution qu'ils apportent au problème philologique que s'est posé l'auteur, ils nous montrent avec quelle netteté et quelle vigueur Bergès, dès l'origine, avait embrassé dans toute leur étendue les problèmes de la houille blanche.

Comment on évaluait, jadis, les distances en Syrie.

Un voyageur français, égaré en Syrie, demanda à un paysan quelle distance le séparait encore de la ville la plus rapprochée. « Vous n'en êtes plus, lui répondit le Syrien, qu'à la distance de trois pipes de tabac. » Cette singulière manière de calculer le temps est généralement en usage parmi les habitants des campagnes, qui, trop pauvres pour acheter des montres, évaluent les distances d'après le nombre des pipes de tabac qu'ils fument, en se rendant d'un endroit à un autre. En moyenne, une pipe de tabac équivaut à deux kilomètres, ou peu s'en faut.

Cela se passait, reconnaissons-le, en 1859, c'est-à-dire il y a 67 ans, mais il n'est pas sûr que les mœurs aient beaucoup changé dans un pays où la civilisation a encore si peu pénétré.

(1) *Documents historiques sur l'origine du nom de la houille blanche*, par M. MARCEL MIRANDE (publication de la *Société Scientifique de l'Isère*), 1 vol., 118 p., 2 pl. hors texte. Imprimerie J. Baratier, Grenoble, 1925.



Doses habituelles :
3 ou 4 "Comprimés" pour un verre d'eau.

Echos de Partout

Le rôle des moustiques dans le paludisme. — On attribue généralement à RONALD ROSS (1895) et à MANSON (1900) la démonstration du rôle des moustiques dans le paludisme. Ce n'est pas diminuer le mérite des savants anglais que de signaler le nom d'un précurseur.

Dès 1884, en effet, onze ans avant Ross et seize ans avant Manson, le médecin syrien ABDALLAH JABBOUR écrivait, dans la grande revue arabe *Al Mokattam,* les lignes suivantes :

« Dans mon district de Rachaïa, il est parfaitement établi que c'est le moustique qui porte le virus du mal des marécages ; que ceux qui se précautionnent contre lui échappent à la malaria, contrairement à ceux qu'il pique. Ceux donc qui veulent se mettre à l'abri du mal, en pays marécageux, devront entourer leur lit d'une moustiquaire. »

(Cité par AMIN GEMAYEL, dans « La malaria en Syrie », *Presse médicale,* 17 février 1926.)

Dr A. RAYBAUD (1).

Le docteur exagère. — On reproche à VOLTAIRE d'avoir à Paris un quai, un boulevard, une place et même une impasse qui portent son nom. C'est beaucoup en vérité. Mais on ne saurait trop honorer la mémoire d'un tel homme.

Il y aurait pourtant une sérieuse revision à faire des dénominations de nos voies parisiennes. Le préposé de la Seine vient d'être frappé du fait, vraiment excessif, que deux de celles-ci, situées aux Batignolles, s'appellent, l'une, la *rue du Docteur,* l'autre, l'*impasse du Docteur.*

Il s'agissait de prolonger jusqu'à la rue Pouchet l'*impasse du Docteur,* et le préfet allait, en signant l'ordre de prolongement, créer une seconde *rue du Docteur.*

Quel était ce « Docteur » ?

Notre préfet apprit qu'on avait dénommé ainsi la rue et l'impasse batignollaise, il y a quarante ans, en souvenir d'un docteur Jules PIGEAUX.

Quel était ce Jules Pigeaux ?... En attendant de le savoir, le préfet a bien voulu régler l'opération de voirie qu'on lui demandait. Mais une enquête la précédera. Après, on rebaptisera sans doute l'impasse et peut-être aussi la rue du Docteur, et ce sera justice.

(*L'Avenir.*)

(1) *Marseille médical,* mars 1926.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Anatole France et Fr. Nietzsche. — Il serait intéressant de connaître ce qu'ANATOLE FRANCE a pensé de Frédéric NIETZSCHE. Le raffinement de leurs psychologies, eur antipathie commune pour la religion chrétienne, l'importance donnée par tous les deux au rôle historique de l'apôtre SAINT PAUL, sont autant de points de rapprochement entre ces deux esprits si distingués.

Malgré cela, on ne trouve ni dans les ouvrages de France, ni dans les recueils de propos publiés après sa mort, la moindre référence à l'original écrivain slave qui, du reste, a cité le nom d'Anatole France avec éloge dans *Ecce Homo*.

Parmi les personnes qui ont connu et fréquenté le maître, y aurait-il quelqu'un qui pût renseigner là-dessus les curieux de psychologie ?

JOAO MAIA PRAÇA, DUQUE DE SALDANA (*Lisbonne*).

Le marquis de Mancera. — Je trouve dans SAINT-SIMON (année 1701 de ses *Mémoires*) le curieux passage ci-joint :

... à 86 ans qu'il avait lors de l'arrivée du roi (PHILIPPE V), il avait l'esprit sain et aussi net qu'à 40 ans ... Voici une singularité bien étrange à notre genre de vie et qui n'est pas sans exemple en Espagne : il y a 50 ans qu'il n'avait pas mangé de pain à l'arrivée du roi d'Espagne. Sa nourriture était un verre d'eau à la glace en se levant, avec un peu de conserve de roses et, quelque temps après, du chocolat. A souper, des cerises et d'autres fruits, ou une salade et encore de l'eau rougie.

Et Saint-Simon d'ajouter cette réflexion inattendue :

Et sans sentir mauvais ni être incommodé d'un si étonnant régime.

Il est un fait que la cétoine dorée, qui mange les fleurs des rosiers, ne sent pas précisément bon : serait-ce cette considération entomologique, assez inattendue chez un duc et pair du temps de Louis XIV, qui aurait inspiré notre narrateur ?

Dr VOGT,

Guillaume de Baillou de la Brosse. — *Détails biographiques.* — M'intéressant particulièrement à toutes les questions d'histoire et de médecine, j'ai recueilli quelques notes sur « Guillaume de BAILLOU », médecin de HENRY IV et du Dauphin, futur LOUIS XIII, dont je possède un très bon portrait, une toile avec armoiries et inscription latine, — Ce Guillaume de Baillou de la Brosse, qui est un de mes aïeux, m'intéressant, en tant que médecin du Dauphin, j'ai pu arriver à l'identifier, non sans peine, parce que beaucoup le confondaient, à cause de ses noms, avec Guy de la Brosse, le fondateur du Jardin des Plantes !

J'ai lu tout ce que le D[r] HAMY a consacré à ce dernier, et bien d'autres extraits, jusqu'au jour où j'ai eu la joie de trouver une date éclairante. — J'aimerais réunir quelques pages, un simple mémorial, sur mon arrière-grand-oncle toubib, pensant qu'en dehors de moi-même et de ma famille, cela pourrait intéresser ceux qui aiment les vieux papiers ayant trait à l'histoire.

A. DE MONDION,

Le chirurgien Boy (Adrien-Simon), *et l'Hymne patriotique* « *Veillons au Salut de l'Empire* ! » — Il y a quelques années, un collaborateur du « Journal des Débats » donnait le poète ROY (*mort en 1764...*), comme étant l'auteur de l'hymne fameux : « Veillons au Salut de l'Empire ». Une note, parue sous les initiales L. V., rectifia en ces termes l'erreur commise :

C'est au chirurgien en chef de l'armée du Rhin, Adrien-Simon BOY, né à Champlitte (Haute-Saône) en 1768, mort à Alzay, près de Mayence, en 1795 (4 floréal au III), qu'on attribue généralement la paternité de l'hymne célèbre : « Veillons au Salut de l'empire ».

Composé à la fin de 1794, Boy l'aurait publié dans un recueil, aujourd'hui rarissime, chez J.-B. Gay, « imprimeur-libraire de l'armée du Rhin à Strasbourg. »

D'autre part, M. AUGUSTE DIETRICH, annotateur des « Souvenirs d'un sexagénaire » (par ARNAULT, de l'Académie française), nous donne, à la page 139 du tome II, les indications suivantes sur le publiciste GIREY-DUPRÉ :

GIREY-DUPRÉ, né à Paris en 1769, terminait ses études, lorsque la Révolution éclata ; il en embrassa la cause avec toute l'ardeur de la jeunesse et collabora au « Patriote Français » de BRISSOT, en même temps qu'il se faisait connaître par de jolies poésies. Enveloppé dans la proscription des Girondins, il s'enfuit à Bordeaux, y fut arrêté et ramené à Paris, et il finit sur l'échafaud le 20 novembre 1793. La veille de sa mort, il composa, avec l'adjudant général BOIS-GUYON, l'hymne patriotique bien connu : « Veillons au Salut de l'Empire. Veillons au maintien de nos droits !... »

Sur une motion chaleureuse de M.-J. CHÉNIER, la Convention accorda une pension à la veuve de l'infortuné publiciste.

Adrien-Simon Boy et l'adjudant-général Bois-Guyon ne font-ils qu'une seule et même personne ; ou bien y a-t-il confusion de noms ? Comment concilier les dates fournies par ces références contradictoires ?

D[r] A. LEBEAUPIN (*Moisdon*).

Réponses.

L'hérédité du cancer (XXXI, 247). — Au sujet de l'*hérédité du cancer,* qui fait l'objet d'une question du Dr MARCAILHOU D'AYMERIC, PAUL BROCA cite, dans son *Traité des Tumeurs,* l'exemple d'une famille qui compta seize cas de morts par le cancer, dans l'espace de soixante-dix ans. Voici le relevé du tableau qu'il a établi, d'après une relation écrite, dit-il, en 1858, de la main même du Dr H., et dans lequel les véritables initiales ont été remplacées par des lettres de convention.

1re génération. — Mme Z... meurt d'un *cancer du sein* en 1788, vers l'âge de 60 ans. Elle avait perdu plusieurs enfants en bas âge.

Elle laissait quatre filles, qui ont été mariées toutes les quatre, et que j'appellerai mesdames A, B, C, D.

2e génération. — Les quatre filles de Mme Z :

1° Mme A, morte d'un *cancer du foie,* en 1820, à 62 ans, née en 1758 ;

2° Mme B, morte d'un *cancer du foie,* en 1805, à 43 ans, née en 1762 ;

3° Mme C, morte d'un *cancer du sein,* en 1814, à 51 ans, née en 1763 ;

4° Mme D, morte d'un *cancer du sein,* en 1827, à 54 ans, née en 1773.

3e génération.

A. — Mme A eut trois filles qui vivent encore, et qui sont âgées de 68, 72 et 78 ans. Elles ne sont pas mariées ;

B. — Mme B a eu cinq filles et deux fils :

1er fils, mort non cancéreux, vers l'âge de 28 ans, sans enfants ;

2e fils, mort d'un *cancer de l'estomac,* à l'âge de 64 ans, sans enfants ;

1re fille, morte d'un *cancer du sein,* après opération et récidive, à 35 ans ;

2e fille, morte d'un *cancer du sein* sans opération ;

3e fille, morte d'un *cancer du sein* sans opération ;

4e fille, morte d'un *cancer du foie.*

Elles sont mortes toutes les quatre entre 35 et 45 ans, en moyenne à 40 ans, et n'ont pas laissé d'enfants ;

5e fille, mariée, sans enfants, morte vers 60 ans, en 1858.

C. — Mme C a eu cinq filles et deux fils :

1er fils, mort à l'armée, sans enfants ;

2e fils, âgé aujourd'hui de 72 ans et bien portant, (A eu un fils, mort paraplégique à 18 ans ; et une fille unique, âgée aujourd'hui de 24 ans, non mariée ;)

1re fille, morte d'un *cancer du sein* en 1817, à 37 ans. Laissant deux fils et trois filles. (1er fils, aujourd'hui 58 ans. Est bien portant. Il a trois fils bien portants, dont l'aîné a 30 ans) ; (2e fils, mort jeune aux colonies, sans enfants) ; (1re fille, morte en couches de 27 à 30 ans) ; (2e fille, morte d'un *cancer du sein* en 1854, à

49 ans. Elle a laissé deux filles, dont l'aînée a 22 ans aujourd'hui. Elles sont bien portantes toutes deux) ; (3e fille, morte phtisique à 41 ans);

2e fille, morte en 1822, à 40 ans, d'un *cancer du sein.* (A laissé un fils unique, qui est bien portant aujourd'hui) ;

3e fille, morte en 1837 d'un *cancer utérin,* à 47 ans. Non mariée ;

4e fille, morte en 1848 d'un *cancer du sein,* à 55 ans. (A laissé deux fils aujourd'hui bien portants) ;

5e fille, morte en 1856 d'un *cancer du foie* (ou de l'abdomen), à 61 ans. Non mariée,

D. — Mme D, quatrième et dernière fille de Mme Z, a eu un seul fils, qui vit encore, qui a près de 70 ans et se porte bien.

« ... J'ai cru devoir citer avec quelques détails cette triste série d'observations, dit Broca, pour démontrer *d'une manière définitive* que le cancer peut réellement se transmettre par hérédité. Mais je m'empresse d'ajouter qu'il n'existe dans la science aucune série analogue ; il est infiniment rare qu'il y ait dans la même famille plus de trois ou quatre cas de cancer en trois générations ; et, chose plus rassurante encore, le nombre des cancers qui se développent sous l'influence héréditaire ne paraît pas dépasser 1 sur 7. C'est ce qui résulte des relevés de M. Lebert, qui, sur 102 observations complètes, n'a trouvé que 14 fois des antécédents de cancer dans les familles. C'est un peu moins de 1 fois sur 7. Cette statistique est trop peu étendue pour être considérée comme décisive ; toutefois, elle prouve que la transmission héréditaire est réellement exceptionnelle, et il faut bien que la chose soit rare, puisque des auteurs recommandables ont cru pouvoir la mettre en doute. »

Paul Berner (*La Chaux-de-Fond,* Suisse).

Les prétendus méfaits de la sepsie (XXXIII, 144). — M.G. Jubleau, de Nice, nous donne, dans la *Chronique médicale* (1er mai), des faits antimicrobiens presque aussi troublants que les récentes moisissures du prof. Tissot (du Muséum), causes de toutes nos maladies (Académie des sciences, 26 avril 1926) ; et déjà le Dr Bra (de Paris) voyait, il y a 40 ans, l'origine du cancer dans les arbres.

M. Jubleau nous parle de l'eau stagnante et croupie, bue par les indigènes sans danger, de préférence à toute autre. Cependant, des explorateurs, je regrette de ne pouvoir préciser, mais en 1900, lors de mes recherches sur l'ultra-violet, j'avais trouvé le fait ; des explorateurs, dis-je, relataient l'asepsie de l'eau croupie par l'apposition de ladité eau en plein soleil. Or, on sait que le soleil, riche en radiations ultra-violettes, est un merveilleux aseptique et même antiseptique ; on connaît les beaux travaux de Finsen qui, connaissant, après des expériences faites, le temps nécessaire à la destruction de tel ou tel microbe, les plaçait

devant des chiffres notant ce temps et derrière lesquels on trouvait entassés et morts les microbes correspondants.

Depuis 1900, les rayons ultra-violets ont eu des moments de grande vogue et d'éclipse. En ce moment, ils semblent à l'apogée et guérissent tout ou presque. Mais ce qui est acquis, c'est leur pouvoir bactéricide. Dès 1900, j'avais noté la stérilisation de l'eau en mon radiateur à arc voltaïque, où l'eau passait entre les deux lames du compresseur de quartz qui irradiait la région malade. Depuis, les professeurs Courmont et Th Nogier ont utilisé le phénomène et industrialisé la stérilisation de l'eau, pour la rendre potable et la livrer en grand à la consommation.

Les sauvages du Centre-Afrique, en exposant leur eau croupie à leur ardent soleil, faisaient donc, comme M. Jourdain de la prose, de l'antisepsie sans le savoir. Tradition religieuse, habituel hasard, ils ne boivent donc pas toujours de l'eau croupie. M. G. Jubleau pourrait peut-être, à ce sujet, être plus précis encore que nous, ayant près de lui un grand explorateur.

Quant à l'antisepsie habituelle de l'eau, n'est-elle pas plus dangereuse que le contraire ? En effet, quand nous sommes habitués aux virus, aux bacilles... par mithridatisme, nous pouvons souvent les absorber impunément, tandis que dans le cas inverse... Je précise. J'ai longtemps fréquenté le Congrès des aliénistes et neurologistes des pays de langue française ; comme tout congrès qui se respecte, il avait des excursions et de fort belles excursions. Un de nos confrères, longtemps fidèle, avait préparé et fait l'École polytechnique, puis sa médecine ; en mathématicien, ami de l'absolu, qu'il était resté, il stérilisait toujours l'eau que lui et son fils allaient boire. Puis, on ne vit plus ce confrère. Je m'informai. On m'apprit que son fils, échappant un jour à sa surveillance, avait bu une eau quelconque, et était mort de fièvre typhoïde.

Je ne conclus évidemment pas — ne sommes-nous pas si dissemblables, même de nous — mêmes, selon les moments de notre vie ? L'anaphylaxie ne préparerait-elle pas quelquefois la réceptivité, au lieu de l'accoutumance ? Il y a même contradiction entre les deux ordres de faits que je rapporte.

D[r] Foveau de Courmelles.

Le contrôle des sages-femmes (XXXI, 115). — Comme le dit notre confrère le D[r] Paul Balard, le contrôle des sages-femmes était, en effet, rigoureux sous l'ancien régime et confié à l'Eglise. En voici une preuve.

Au cours de l'été 1919, j'ai dépouillé les registres de catholicité d'Argenton-sur-Creuse (Indre) ; cette paroisse du diocèse de Bourges était l'un des principaux foyers protestants du Bas Berry, et j'ai trouvé dans les registres un certain nombre d'abjurations vers la fin du xvii[e] siècle. Aussi, j'ai publié dans la *Revue du Berry*, année 1919 (parue en mars 1910), une note de 25 pages, intitulée: «Quel-

ques abjurations protestantes à Argenton, à la fin du XVIIe siècle (1). » Dans cette note, j'ai reproduit un extrait du Rituel de Bourges de 1666 (2), concernant l' « élection des matrones ou sages-femmes ». Cette note se trouve à la page 19 de ma brochure. En voici le texte :

Cérémonies de l'abjuration d'après le rituel de Bourges de 1666. — On trouve dans le premier volume, dans le chapitre du baptême :

« Ordre pour suppléer les cérémonies du baptesme sur une hérétique convertye » (p. 77-85).

« Ordre septiesme. Du baptesme des Hérétiques (pp. 142-143).

« De l'élection des matrônes ou sages-femmes (p. 167-170). Voici, entre autres, ce qu'il est dit à ce sujet : « Quand il faudra procéder à telle élection, le curé convoquera les plus honnestes et plus dévotes femmes de sa paroisse, les admonêtera de quitter toutes rancunes et toutes faveurs, pour choisir la plus capable, la plus catholique, la plus éloignée de soupçon de sortilège maléfique, et infamies qu'elles pourront, pour exercer cet office. »

Suivent des recommandations analogues à celles que j'ai résumées déjà.

Dr Pierre-D. DESGARDES

— Lecteur toujours assidu de votre très instructive *Chronique médicale*, j'y trouve aujourd'hui un écho relatif aux sages-femmes du temps passé. Je tire de mes notes un document qui est très confirmatif de ce que vous dites du rôle prédominant du curé local dans le choix des sages-femmes. Pensant qu'il pourra vous intéresser, je vous envoie ci-annexée la copie, sans autre commentaire.

A. LÉTIENNE (Vierville-sur-Mer, *Calvados*).

Election d'une sage-femme au XVIIe siècle. — Le mardi 22 février, en l'an 1633 après le cinquième dimanche du carême, fut célébrée la messe des trépassés qui ordinairement est accoutumée être dite tous les jours de lundi de *caraisme*, pour considération d'un religieux cordelier, qui en cette année vint precher en ladite paroisse de Saint-Laurent tous les jours de mardi de carême, auquel jour et *église voyant y avoir assez bon nombre de femmes, je les ai arrestées affin d'elles prendre la voix particulière pour faire eslection d une sage-femme pour assister les femmes de ladite paroisse* et autres où elles seront appelées, qui d'elle auront besoin lors de leur travail et, parturiment toutes lesquelles femmes après avoir d'elles retiré le serment, ainsy qu'en tel cas est requis et procédé, de faire ladite élection à leurs âmes et consciences, desquelles les noms et surnoms seront contenus en la fin de ce présent, nous ont juré et déclaré leur intention être que Renée, femme

(1) Cette note a été publiée également en tirage à part (épuisé), dont j'ai donné un exemplaire à la Bibliothèque nationale ; je ne me rappelle pas la cote, mais je sais que cette brochure ne figure pas au supplément sur fiches du Catalogue général ; il faut la demander, avec insistance, au bibliothécaire de service. La brochure est signée : Dr Pierre D. DESGARDES.

(2) *Rituel de Bourges*, fait par feu Monseigneur.., Anne de Lévy de Vantadour... publié par Monseigneur... Messire Jean de Montpezat de Carbon... Bourges, 1666, 2 vol. in-4° (76)-722 et (4)-512 pages. (Bibliothèque nationale, B 1705).

de Nicollas Furon, *face* ledit exercice de sage-femme, les autres ont été d'autre advis, savoir que Jacqueline Le Grain, femme de Pierre Gouye, fille Richard, soit employée à ladite charge, sur quoi le dit religieux nommé avec Hamelin et Me Michel Pellecoq aient donné advis à quoi *j'étais résolu scavoir : de les examiner particulièrement l'une après l'autre, afin que celle des deux qui serait trouvée être la plus capable en l'examen de l'administration du Saint Sacrement du baptême en nécessité fut par nous jurée, ce qui fait a été*, en quoi faisant nous avons trouvé ladite Jacqueline Le Grain être capable de la charge, pour quoi nous lui avons fait jurer sur les Saints Evangiles de proceder audit exercice en toute loyauté conscience et charité, en présence des dites femmes, scavoir Thomasse Le Grain....

Archives de la mairie de Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados).

[Liasse contrôlée et enregistrée aux Archives départementales du Calvados, et retournée à la mairie de Saint-Laurent-sur-Mer.]

Une revendication de priorité (XXXII, 137). — La revendication que j'ai formulée en faveur des auteurs français de la position inclinée, dite de TRENDELENBURG, parue dans le numéro 5 de la *Chronique médicale*, 1er mai 1925, l'avait déjà été par M. le Dr PASTEAU, dans son très remarquable travail intitulé : *La technique des opérations pratiquées sur la vessie*, publié dans le tome IV de *l'Encyclopédie française d'Urologie*, Paris, 1921, p. 1.046, du moins en ce qui concerne MORAND, au sujet de qui il écrit : « Pour être équitable, il conviendrait de se souvenir que MORAND l'a décrite en détails dès 1707 », et dont il cite le passage que j'ai reproduit moi-même. M. PASTEAU ajoute : « d'où le nom de position de MORAND-TRENDELENBURG, qui a été adoptée par nombre de chirurgiens français et étrangers ».

Je me félicite grandement de m'être rencontré avec M. PASTEAU, et je suis heureux de joindre ma voix à la sienne, très autorisée.

Je me permets, néanmoins, de penser que la dénomination de position de ROUSSET-MORAND est plus conforme à la vérité, partant plus exacte. L'idée de la position renversée, ainsi que le mot lui-même, sont bien de ROUSSET, qui écrit : *la malade un peu renversée en arrière*.

On ne peut voir en TRENDELENBURG qu'un vulgarisateur. Ce titre ne lui donne évidemment aucune part dans l'invention de la position renversée, et ne lui crée pas plus de droits à ce que son nom soit associé à ceux des véritables créateurs de cette méthode, que, par exemple, la très longue campagne qu'il mena en faveur de la taille hypogastrique, dont il fut un des plus ardents champions, n'en donne à SOUBERBIELLE (1) ; pour que son nom, pas plus d'ailleurs que celui d'aucun des innombrables chirurgiens qui adoptèrent ce procédé, fut donné à cette opération, de création française, due au génie de FRANCO (2), qui l'imagina et la pra-

(1) SOUBERBIELLE (Joseph), né à Pontacq, Basses-Pyrénées, le 19 mars 1754, mort à Paris, en 1848.

(2) FRANCO (Pierre), né à Turriers, près de Sisteron, en Provence.

tiqua, avec succès dès 1560, et dont, en bonne justice, elle devrait porter le nom.

D[r] L. Boulanger (*Paris*).

La gale de la faim ? — Quelle est cette maladie ? (XXXII, 49). — La *gale de la faim* n'existe pas ; mais il est avéré que la gale se manifeste chez le cheval et prend une forme plus envahissante chez ceux qui sont en mauvais état, amaigris soit par le manque de nourriture, soit par les fatigues excessives ou le surmenage, et reste méconnue chez les animaux gras et en bon état, par le fait bien nourris.

Il suffit de mettre des chevaux galeux en herbage, sans aucun traitement, pour voir la maladie disparaître entièrement (Quéruau).

Après la guerre, des chevaux porteurs d'acares, mis chez des cultivateurs et soumis à une bonne nourriture, ont guéri radicalement en très peu de temps, malgré l'ancienneté de l'affection.

La dénomination de *gale de la faim* se justifie donc entièrement.

D[r] A. Picard, *Guéret* (Creuse).

De quand date le bidet ? (XXXII, 344). — Je regrette de ne pouvoir fournir à M. P. Dufay une réponse exacte à la question qu'il pose dans la *Chronique* du 1[er] novembre 1925 ; à défaut, me permettra-t-il de lui fournir une petite contribution à l'histoire de cet utile appareil hygiénique ? Le fait se passe dans une ville d'eau du Centre de la France, peu d'années avant la guerre.

La femme d'un haut fonctionnaire des colonies dut faire une cure dans cette station thermale. Surprise de ne pas trouver dans sa chambre d'hôtel le petit meuble qu'elle s'attendait à y voir, elle s'adresse à la propriétaire, pour lui faire part de son étonnement, tout en manifestant le désir de voir réparer ce qu'elle croit être un oubli.

— « Madame, nous ne recevons ici que des personnes honnêtes. »

Telle fut l'étrange réponse que reçut cette dame ; c'est d'elle-même que j'en tiens le témoignage.

Il n'y a pas bien longtemps que, dans certaines maisons, on considérait, et peut-être considère-t-on encore le bidet comme un accessoire plutôt réservé à des pratiques réprouvées par la saine morale... Certaine inscription, qu'on m'a dit se trouver au fond de quelqu'une de ces porcelaines, pourrait excuser ou expliquer la singulière réponse qu'on a lue plus haut. Au reste, de quel objet, et des plus utiles, ne peut-on faire le plus répréhensible usage ?

D[r] Alf. Lebeaupin (*Moisdon*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

PRIST (Paul). — *Le miracle des hommes.* Editions Kemplen, Paris. 7 fr, 50. — MOUSSET (Albert). — *Un témoin ignoré de la Révolution.* Librairie ancienne Edouard Champion, Paris, 1923. — PORCHERON (Dr L.). — *Les stations climatiques françaises,* Edition « Quo Vadis », Marseille, 107, rue Paradis, 6 fr. 50. — TREICH (Léon). — *Almanach des lettres françaises et étrangères.* Editions Georges Crès et Cie, Paris, 1924. 15 fr. — PAUCHET (Victor). — *Chirurgie du tube digestif ; Perforations aiguës de l'ulcère duodénal.* Extrait du *Paris-Chirurgical,* mars 1924, A. Maloine et fils, éditeurs, Paris. — G. MONTORGUEIL. — *Monseigneur le Vin.* Edité par les Etablissements Nicolas. — MAUREVERT (Georges). — *L'affaire du grand plagiat.* Librairie Edgard Malfère, 7, rue Delambre, Amiens, 1924, 10 fr. — DUPONT (Etienne). — *Le véritable chevalier Destouches,* Librairie académique Perrin et Cie. Paris, 1924, 12 fr. — BELLESSORT (André). — *Balzac et son œuvre.* Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1924, 12 fr. — FOUQUÉ (Dr Ch.). — *En marge.* E. Morel, imprimeur-éditeur, Cherbourg, 1923, 5 fr. — MATHIAS (Dr Henri). — *Autour du drame vénérien,* 20 fr. — OKINCZYC (Dr J.) — *L'ordre des médecins et le code de déontologie médicale.* — MONTEUUIS (Dr). — *L'alimentation naturelle chez l'enfant,* 8 fr. CHARON (René). — *La psychiatrie en clientèle.* — NIDERGANG (F.) — *La stomatologie en clientèle,* 12 fr. — RUZICKA (Dr Stan.). — *L'eubiotique sociale,* 8 fr. 50. — LEGUEU (F.). — *Archives urologiques de la Clinique de Necker,* 15 fr. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — PROD'HOMME (J.-G.). — *Ecrits de musiciens. Mercure de France,* Paris, 1924, 6 fr. 75. — BÉDOYÈRE (comte de la) et MARICOURT (baron André de). — *Georgine de Chastellux et Charles de la Bédoyère.* Emile-Paul, frères, éditeurs, Paris, 1924, 12 fr. — MALLAT (Antonin). — *Histoire contemporaine de Vichy, de 1789 à 1889,* 2e fascicule. Imprimerie Wallon, Vichy, 1921, 15 fr. — NOAILLES (Vicomte de). — *La mère du grand Condé.* Emile-Paul, frères, éditeurs, Paris, 1924. 15 fr. — E. GILLARD. — *Les principes de la vie.* A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

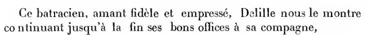
LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire littéraire

Les aspects médicaux de l'œuvre de Delille
Delille écrivain médical (*Fin*). (1)

Par M. le Dr L. Lorion (*de Paris*).

Ce batracien, amant fidèle et empressé, Delille nous le montre continuant jusqu'à la fin ses bons offices à sa compagne,



> Par ses soins assidus réparant sa laideur,
> Accoucheur vigilant, il veille à côté d'elle,
> Et ses doigts recourbés, secourable instrument,
> De sa ponte tardive abrègent le tourment (2).

Les singularités post-puerpérales des marsupiaux n'ont pas davantage échappé à la curiosité de notre auteur ; pas plus que les phénomènes de la parthénogénèse, de l'hermaphrodisme et de l'embryogénie, qu'il a indiqués en vers ingénieux.

Complétant certains passages de *l'Homme des champs*, il nous apporte une variante sur les parasites qui

> . . . . . . à nos frais insolemment nourris,
> Habitent l'homme même et vengent nos mépris ;

et il constate que chaque animal a un habitat plus ou moins limité,

> . . . . . fécond chez soi, partout ailleurs stérile,
> Aucun impunément de ses champs ne s'exile.
> . . . .
> L'homme, leur roi commun, est citoyen du monde...

Il y aurait beaucoup à dire sur ce prétendu cosmopolitisme de l'homme, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter la question (3).

(1) Voir *Chron. méd.*, mars et avril 1925 ; avril, mai et septembre 1926.

(2) *Traité de Zoologie*, de Claus (Vienne), traduit de l'allemand par Moquin — Tandon. Paris, Savy, 1884 — Malgré sa date déjà ancienne, cet ouvrage donne des détails très précis et très curieux sur les particularités de la copulation et de la ponte chez les batraciens, notamment chez le *pipa dorsigera* de la Guyane et chez l'*alytes obstetricans*. Dans cette dernière espèce, lorsque la ponte commence chez la femelle, le mâle tire à lui, avec une de ses pattes postérieures, le bout du chapelet formé par les œufs agglutinés ; une figure (p. 1280) montre un mâle avec un cordon d'œufs enroulé en 8 de chiffre autour des cuisses. Ainsi équipé, l'animal s'enfonce dans la terre humide et il ne se débarrasse de son fardeau que lorsque la période d'incubation est terminée.

(3) Cf. Orgeas, thèse de Paris, 1887 : *Le non-cosmopolitisme de l'homme* ; Jaureguiberry. *Les Blancs en pays chauds* ; Maloine, 1924.

Animaux vivipares, animaux ovipares, mammifères, oiseaux, reptiles, insectes,

> Tous brûlent de s'unir, tous prompts à s'enflammer,
> Ont leur temps pour produire, ont leur saison d'aimer.
> De l'homme en tous les temps la race impériale
> Seule à se propager sent une ardeur égale.

Dans l'ordre des dimensions, le poète-naturaliste passe

> De l'insecte invisible à l'immense baleine,
> De l'énorme éléphant jusqu'à l'humble ciron.
> . . . . . grâces à ce verre,
> Qui nous déploie en grand et les cieux et la terre,
> Au-dessous du ciron je regarde et je vois
> Des milliers d'animaux plus petits mille fois.
> Là du verre à son tour s'arrête la puissance.
> . . . .
> Mais pour d'autres tribus que je n'aperçois pas,
> Cet insecte lui-même est peut-être un Atlas.
> . . . .
> Que dis-je ? sans chercher un nouvel univers
> Dans l'atome animé combien d'êtres divers !
> Là sont un cœur, des nerfs, des veines, des viscères.

Ce passage n'offre-t-il pas à la fois un bel exemple d'inspiration poétique et un prophétique aperçu de la microbiologie, qu'ont vu naître et grandir les hommes de notre génération ? Le microscope de Leeuwenhoek (xviie siècle) restait encore bien rudimentaire, malgré les perfectionnements qu'il avait déjà subis, à l'époque où Delille célébrait les mérites de cet instrument ; il n'en est pas moins l'ancêtre direct de nos puissants appareils à immersion et de l'ultra-microscope.

Cette sorte de prescience, Delille l'a exercée en d'autres points de la biologie. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'extasie devant le phénomène des organes qui se reproduisent chez certains animaux, de même que sur les opérations de greffes chirurgicales :

> Qui l'eût cru que du corps de ce vivant empire
> Les membres mutilés puissent se reproduire ?

Et il cite les membres de l'écrevisse, les bois de cerf, les tentacules de l'escargot, l'ergot de coq enté sur la crête, etc., faits qui contenaient en germe les merveilles de l'autoplastie et de l'hétéroplastie, réalisées par la chirurgie contemporaine.

Passons aux serpents venimeux, dont Delille parle dans les termes suivants :

> Redoutable poison, remède salutaire.
> . . . .
> Telle est de son poison la violence extrême.
> Souvent par sa piqûre il se détruit lui-même.
> Son venin dans la plaie s'est à peine glissé,
> La chair tombe en lambeaux et le sang s'est glacé.

Il faut voir dans le deuxième hémistiche du premier vers une allusion au rôle important que tenait la chair de vipère dans l'ancienne pharmacopée : on l'employait contre la lèpre, comme nous avons eu l'occasion de le signaler ici même (*Chr. Méd.*, nov. 1923) (1). Les symptômes des blessures envenimées sont résumés d'une manière suffisamment exacte. Mais sans fondement est l'assertion concernant l'action du venin sur l'animal qui le sécrète. L'opinion de M. le Professeur A. Calmette, auquel on doit la découverte du sérum antivenimeux, est que « non-seulement l'inoculation de son propre venin à un serpent est inoffensive pour l'animal lui-même, mais elle est encore inoffensive, lorsqu'elle est pratiquée à des animaux de même espèce, par exemple, d'un cobra à un autre cobra, d'un céraste à un autre céraste, tandis que dangereuse est l'inoculation du venin de cobra au céraste ou à un autre colubridé (2). »

Le huitième et dernier chant, continuation du précédent, est plus spécialement consacré aux animaux domestiques et à l'homme. Dans l'éloge du chien nous retrouvons une note connue :

Sévère dans la ferme, humain dans la cité,
Il soigne le malheur, conduit la cécité,
Et moi de l'Hélicon malheureux Bélisaire,
Peut-être un jour ses yeux guideront ma misère.

Sur l'âne, nous relevons cette allusion à l'emploi du lait d'ânesse, tant comme aliment reconstituant que comme agent dermophile :

. . . . . . sa compagne, enfin, va dans chaque cité
Porter aux teints flétris la fleur de la santé.

Incidemment, Delille nous initie au malthusianisme pratiqué par le peuple rat :

Les rats sont gouvernés par la raison d'Etat ;
Eux-mêmes quelquefois, quand la faim les menace,
Ne pouvant la nourrir, exterminent leur race.

Si ce prétendu massacre n'est pas plus simplement le résultat de quelque épizootie, on pourrait le rapprocher de ce trait des mœurs du coucou,

. . . . dont l'hymen craint le sinistre nom ;
. . . .
Dans un festin pareil à celui de Thyeste,
De ses propres enfants il se nourrit parfois.

Comme beaucoup de ses contemporains, Delille, nous l'avons

---

(1) Une étude parue récemment : *La Récolte des vipères dans le Bas-Poitou au temps passé*, par Mlle Yvonne Michon, docteur en pharmacie, souligne à son tour la valeur attribuée à ce remède. *L'Æsculape* de septembre 1925 a donné un extrait de ce travail, avec une curieuse gravure.

(2) *Le venin des serpents et la sérothérapie antivenimeuse*, par le Professeur A. Calmette. Masson, 1907.

déjà maintes fois remarqué, était un homme *sensible*. Aussi s'émeut-il au spectacle de la vivisection d'une chienne :

Ah ! qui peut retracer l'aspect attendrissant
D'un tableau que mon cœur admire en frémissant !
Déjà le sang coulait, une main inhumaine,
Tenant l'affreux scalpel, errait de veine en veine.
Déjà, plus près du cœur, déchiré lentement,
Interrogeant des nerfs le dédale fumant,
De saisir leur secret l'impitoyable envie
Promenait la douleur et poursuivait la vie....
Ah ! Le ciel, en plaçant la pitié dans son sein,
De l'homme a fait leur maître et non leur assassin !

Le poème prend fin sur une comparaison de la pensée consciente de l'homme avec l'instinct de l'animal.

*
* *

Il n'est pas jusqu'au poème de *La Conversation* (où on ne s'attendait guère à la rencontrer), qui n'apporte sa contribution à la littérature médicale. Nous l'y trouvons sous la forme d'une leçon d'urbanité, en même temps que d'un croquis des ridicules et des travers physiques que l'on peut observer dans un salon. « L'homme *sensible*, dit notre poète, auquel ce mot est décidément cher, n'abuse jamais des avantages de l'esprit. »

Le malheur est sacré pour sa délicatesse.
Tous ces défauts d'un corps ou difforme ou grossier,
De la nature ouvrage irrégulier,
Le pied tordu, la jambe circonflexe,
D'un dos voûté l'éminence convexe,
La langue qui, dans le palais,
Cherchant des mots qui n'arrivent jamais,
Semble en balbutiant la plus belle pensée
Du filet de l'enfance encore embarrassée,
Et dont le bégaiement, consolant le muet,
Tourmente en vain tout l'alphabet ;
L'œil isolé qui, seul chargé de voir,
Somme en vain son second de remplir son devoir ;
Le bras manchot, qui reste sans office,
Laisse au survivancièr tout le poids du service,
Ne le trouve jamais ni malin ni moqueur.

En peu de mots, ces divers types d'infirmes sont dessinés avec une frappante vérité.

*
* *

Arrivé au terme de notre étude, sans prétendre en avoir épuisé le sujet, nous nous excuserons auprès de nos lecteurs de n'avoir pu leur offrir, au lieu d'une analyse substantiellement condensée, qu'un indigeste et incolore recueil de textes. Cependant, nous espérons que ce travail ne sera pas tout à fait inutile, car les documents réunis en ces quelques pages nous paraissent mettre suffisamment en

lumière la variété et la souplesse des procédés littéraires de Delille, le bon aloi de son esprit scientifique, l'étendue, sinon la profondeur, de son érudition. Ils montrent, sous des dehors maladifs et frivoles, un humaniste en possession de toutes les ressources de la langue et de la prosodie, un observateur sagace et réservé dans ses inductions, un homme d'étude laborieux, augmentant chaque jour la somme de ses connaissances par la fréquentation des savants, des philosophes, des littérateurs et des artistes de son temps. C'est d'un tel ensemble de qualités que procèdent les peintures exactes et précises, les récits imagés, les considérations judicieuses, les vues pénétrantes ou généreuses, les traits parfois originaux que l'auteur de la *Pitié* et des *Trois Règnes* a répandus dans ses ouvrages, et dont nous avons essayé de donner un modeste aperçu, en ce qui touche aux sciences médicales. Dans ce domaine, comme dans les différentes branches où s'est exercé son talent descriptif, malgré ses périphrases alambiquées, ses élégances désuètes et ses transports factices, qui ne suppléent pas à l'absence habituelle du vrai souffle poétique, malgré des erreurs et des lacunes, qui furent celles de ses contemporains, enfin malgré le discrédit actuel du genre où il se complut, Delille n'en demeure pas moins, à nos yeux, un prestigieux versificateur, un vulgarisateur instructif et averti, un écrivain plein d'esprit et d'agrément.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le livre d'or de l'Umfia.

Le « Livre d'Or » de l'Union médicale Franco-Ibero-Américaine ou *Umfia*, qui est une synthèse de l'œuvre médicale internationale latine accomplie depuis 1912 par cette Société, la plus considérable de l'heure actuelle, va paraître incessamment.

Rédigé par le Dr Dartigues, Président-fondateur, il comprendra un annuaire très complet, de nombreux documents, iconographiques et biographiques, et des renseignements très utiles pour les médecins français et étrangers, qui s'intéressent au grand mouvement des relations scientifiques franco-ibéro-américaines.

Ce « Livre d'Or » sera distribué de droit aux trois mille membres de l'*Umfia*. Les médecins n'appartenant pas à l'*Umfia* et qui désireront posséder cet exemplaire remarquable devront s'inscrire d'avance au siège du secrétariat de l'*Umfia*, 81, rue de la Pompe, Paris (XVIe).

La Médecine des Praticiens

La « Novacétine Prunier » et les états uricémiques.

L'excès d'acide urique ou d'urates insolubles, dans la circulation générale, donne lieu aux manifestations morbides les plus diverses. Le syndrome urique peut affecter toutes les parties de l'organisme : articulations, muscles, viscères, tissus. On a découvert l'acide urique et les urates dans les reins, la vessie, le foie, les synoviales et leur liquide, les gaines nerveuses et musculaires, les ligaments, les tendons, les bourses séreuses, le tissu conjonctif. Ces dépôts variés de sels uratiques déterminent les diverses formes de goutte et de rhumatisme : articulaire, périarticulaire, viscéral, musculaire, veineux, nerveux, cellulaire : chacune d'elles a des caractères propres et se traduit par des symptômes cliniques nettement différenciés.

Cette rétention des composés uriques dans le sang n'est pas toujours le fait d'une imperméabilité banale des reins. S'ils ne s'éliminent pas, c'est parce qu'ils sont devenus insolubles dans l'économie. Ils doivent cette insolubilité à la déficience de certains éléments chargés de les modifier. Le foie a une fonction de transformation, et même d'arrêt sur les corps uriques. Que cette fonction uricolytique devienne insuffisante, ces sels passent dans le sang et vont altérer le milieu intérieur.

D'autre part, on sait que l'acide urique dérive de la dégradation des nucléo-albumines et, plus spécialement, du groupe nucléique. Le métabolisme de l'acide nucléique aboutit aux bases xanthiques, lesquelles, par décompositions successives, donnent l'acide urique soluble. Mais, pour s'accomplir, ce métabolisme exige la présence de diastases diverses, qui sont sous la dépendance du sympathique. Si l'oxydase qui empêche la précipitation de l'acide urique, qui favorise sa transformation, vient à manquer, l'uricémie est constituée.

Que les composés uratiques s'accumulent dans la circulation par insuffisance du foie, par défaut de ferment spécial, par imperméabilité rénale, une indication s'impose absolument : les solubiliser, pour assurer leur élimination.

La *Novacétine Prunier*, sulfosalicylate de soude, lithine et pipérazine, est un dissolvant énergique des sels uriques. Elle agit mieux que le salicylate de soude et n'en a pas les inconvénients. La sulfoconjugaison ralentit la décomposition de la *Novacétine Prunier* et la laisse longtemps en contact avec le sang, les tissus et les humeurs. L'action de la *Novacétine* est donc incessante et profonde. Elle est, en outre, dépourvue de violence et ne provoque pas de choc colloïdoclasique. Sans influence nocive sur les voies digestives, la *Novacé-*

tine est très bien tolérée, même par les estomacs les plus délicats. Le soufre, qui joue ici le rôle d'un mordant en teinture, prépare les composés uriques à l'attaque de la *Novacétine Prunier*, facilite leur dissolution et, par suite, leur élimination.

Notons que la *Novacétine* est, non pas un simple mélange, mais une véritable combinaison, en proportions définies, des corps qui la constituent. C'est un des meilleurs médicaments des états uricémiques : goutte, rhumatismes divers, lithiase urique, névralgies arthritiques...

Le Présent dans le Passé.

Anticipations.

Vers 1250, le moine Roger Bacon, dans son ouvrage *De Secretis operibus artis et naturae et nullitate Magiae* (cap. I-VII), écrit ceci, avec une véritable vision de l'avenir :

On peut construire, pour les besoins de la navigation, des machines telles que les plus grands vaisseaux dirigés par un seul homme parcourront les fleuves et les mers avec plus de rapidité que s'ils étaient remplis de rameurs... On conçoit aussi des machines qui promèneraient sans péril le plongeur au fond des eaux.

On peut aussi faire des chars sans attelage, courant avec une incomparable vitesse.

. . . .

Ces choses se sont vues, soit chez les anciens, soit de nos jours ; à l'exception de l'appareil à voler, dont un savant, bien connu de moi, a imaginé le dessin. Et l'on peut inventer une multitude d'autres engins et d'utiles artifices (1).

Sans remonter jusqu'au XIIIe siècle, signalons à notre collègue qu'un médecin d'Heidelberg, Th. Eraste (1524-1583), publia jadis deux dialogues contre les sorcières. A ce propos, il distingue les sciences fausses et celles illicites. Parmi les premières, il range la recherche de la pierre philosophale et la navigation aérienne. Il dit :

Quelqu'un maintiendra pouvoir faire des navires semblables à ceux qui tiennent la mer, mais qui pourraient voguer en l'air ; et j'ay entendu quelqu'un qui s'en est vanté et a voulu l'entreprendre ; penses-tu qu'il ait mérité le gibet, parce qu'il a tâché de faire des choses fausses et impossibles ?

(*Bulletin de l'Association des Journalistes médicaux français.*)

(1) Note envoyée par le Dr Berchon.

Echos de la « Chronique »

L'homme jet-d'eau.

Dans la *Revue médicale de France et des Colonies,* MM. Jules Monges, Huguet et Silvan relatent l'observation singulière d'un Marseillais, portefaix, qui peut avaler plusieurs litres d'eau et les rendre ensuite à volonté en jet, qu'il arrête et reproduit au commandement, et qu'il lance jusqu'à deux mètres de hauteur.

Bien plus extraordinaire était un sujet, qui fut observé, il y a quelques années, par nos confrères Farez et Chalier. Celui-là non seulement rendait l'eau qu'il avait absorbée en assez grande quantité (plusieurs litres), sous forme de jet, mais il avalait des poissons ou des grenouilles et les faisait revenir dans la bouche au gré des spectateurs. Mieux encore : il enflammait, à la sortie de sa bouche, un jet de pétrole, car il buvait du pétrole avec autant d'aisance que de l'eau. Ces phénomènes n'ont pas reçu jusqu'ici d'explication satisfaisante.

Un nouveau masque en cire de Napoléon.

C'est un antiquaire de Genève qui prétend le posséder, et qui le croit authentique, naturellement !

« Ce moulage, nous écrit-il, a plusieurs particularités, qui m'ont permis, après beaucoup de recherches, de le considérer comme le premier tirage.

« Les traits sont fins, les sinuosités de l'épiderme sont perceptibles jusque sur les lèvres. Il a l'oreille extérieure ; point capital pour moi, tous les poils de la barbe, de la moustache, des cils, des sourcils et des cheveux, jusqu'à la partie scalpée. Ces cheveux sont courts et durs.

« Sous la tête, qui repose sur un coussin, j'ai trouvé une prêsmolaire (*sic*).

« J'ai acquis ce masque il y a 3 ans, exemplaire ayant appartenu à Noverraz. Je joins une photo à mes lignes et si la chose vous intéresse, elle est à vendre, et je ferais un prix plus abordable, pour le cas où cette pièce serait pour la France, je n'ai pas encore répondu aux demandes venant d'Angleterre. »

Avis aux amateurs, s'il s'en trouve parmi nos lecteurs.

Un faux Fagon.

Nous avons déjà mis en garde MM. les Administrateurs du Musée du Louvre contre la fausse attribution qu'ils ont faite à Fagon, l'archiâtre de Louis XIV, d'un portrait qui est celui d'un confrère moins notoire, Raymond Finot.

Le regrettable Noé Legrand, qui fut un des bibliothécaires de la Faculté de médecine, avait signalé l'erreur, dans le magnifique ouvrage qu'il a consacré, en collaboration avec le doyen Landouzy, aux collections artistiques de la Faculté. Il paraît que les conservateurs de notre musée national s'obstinent encore, en dépit de toutes les objections, à ne pas vouloir reconnaître franchement leur méprise. Ils ont bien effacé le mot de Fagon au-dessous du tableau, mais n'y ont pas encore accolé celui de R. Finot.

Or ce Finot, sans être un médecin célèbre, n'était pas le premier venu. Nous empruntons à notre confrère Chanteclair ces quelques notes biographiques sur le personnage :

Né à Béziers en 1636, il mourut à Paris, rue Baillet, le 28 septembre 1709, et fut inhumé le lendemain, dans l'antique église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à côté de son illustre collègue, docteur-régent, Guy Patin.

Finot avait été reçu docteur le 3 février 1677, et avait été particulièrement attaché au prince de Condé Les amateurs qui parcourent la galerie française à notre Musée du Louvre ne manquent pas de distinguer un portrait d'homme, vu presque de face, à la figure fine, intelligente et expressive, aux longs cheveux, quelque peu en désordre, qui lui tombent sur les épaules. On veut savoir le nom du personnage ainsi portraituré ; on consulte le catologue et on lit ceci : *Guy-Crescent FAGON, premier médecin de Louis XIV.*

Eh bien, pas du tout : ce portrait est celui de Raymond FINOT ; la Faculté de Médecine de Paris possède ce même portrait, l'original, pensons-nous.

Gageons que la légende subsistera longtemps encore ; les légendes ont la vie si dure !

A quel âge était-on vieux autrefois ?

Au temps de Molière, on traitait de barbons les quadragénaires ; il y a près d'un siècle, exactement en 1833, on se trouvait vieux à la cinquantaine.

Voici un extrait d'une lettre qu'écrivait Béranger, à une dame Gévaudan, à Rungis, le 10 août 1833 ; se comparant à un de ses amis, M. Pieyre, il ajoute :

Je deviens maniaque comme lui, comme lui je me concentre dans mon petit coin, je fais mon rond comme le chat sur un fauteuil ; comme M. Pieyre, je ne vais plus voir personne. Enfin je finirai par lui ressembler en tout, il ne manquera bientôt plus que quelques bonnes et belles grimaces. Vous direz peut être qu'avec un pareil modèle il est étrange que j'aie fait un voyage depuis peu. Mais vous le savez, ma pauvre tante est bien vieille et elle désirait fort me voir. J'ai été accablé de dîners, j'en ai, je crois, perdu l'appétit. Je vais me mettre à un grand travail pour occuper *ma vieillesse* ; savez-vous qu'elle vient à grands pas ? le 19, j'*aurai 53 ans.* »

Que dirait le bon chansonnier en voyant aujourd'hui les longévites qui peuplent nos Académies ?

Vieux-Neuf Médical

La réclame en 1750.

Dans un courrier de Paris portant la date du mois d'avril 1750, et écrit, de la capitale, pour les lecteurs de la Belgique et de la Hollande, nous relevons un document attestant que la réclame n'est pas d'invention moderne, ce dont vous vous doutiez bien. Il s'agit d'une pièce de vers adressée

A MONSIEUR TAYLOR,

Ecuyer, Docteur en Médecine, Oculiste de Sa Majesté *Britannique*, de Leurs Altesses Sérénissimes et Royales Mgr le Prince et Madame la Princesse d'*Orange*, et de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc CHARLES *de Lorraine et de Bar*, etc.,

Dont le rare Talent, plus précieux que l'Or .. etc.
Fils chéri d'Apollon, admirable TAYLOR.

Sur la même liste de guérisseurs, nous trouvons M. LE CAT, « célèbre chirurgien de Rouen, qui prouve, par divers phénomènes, que tous les animaux portent en eux-mêmes un principe d'incendie ».

Il y a enfin, et surtout, les nouveaux miracles de l'électricité, et les lecteurs d'aujourd'hui, qui entendent parler, chaque matin, des prodiges de l'électricité, s'étonneront avec nous de la ressemblance des deux méthodes, et surtout de l'uniformité des louanges qui leur sont accordées.

Les boiteux marchent, les muets et les aveugles voient. M. de SAUVAGES, Professeur en Médecine à *Montpel ier*, encouragé par les Triomphes Electriques de M. JALLABERT à *Geneve*, vient de rendre la Vie à un Bras perclus, l'Articulation à une langue absolument embarrassée, et la Liberté du Mouvement à une jambe qui se traînoit à peine ; à la Neuvième Electrisation tout cela étoit presque fait, et sans la Phtisie qui s'est avisée d'emporter le Paralytique au milieu de la Cure, il étoit guéri radicalement.

Notez bien que plusieurs fois le courrier de 1750 revient à son miracle, et qu'il cite au besoin ses témoignages, comme cela se fait encore aujourd'hui.

Un jeune homme de 26 ans étoit comme perclus des deux jambes ; il fut électrisé avec un Cylindre, tel qu'il le falloit pour son incommodité, et il se trouve depuis aussi sain et aussi alerte que s'il n'en avoit jamais eu. Un évêque de soixante et quinze ans avoit une vieille Goutte qui l'empêchoit d'ouvrir et de fermer les Mains, de plier les Genoux, et de marcher sans être soûtenu par-dessous les Bras : on l'électrise avec un Cylindre enduit de médicaments *anti-paralytiques* ; tout à coup il ouvre ses deux Mains, il les referme, il marche, il descend l'Escalier sans s'aider de personne ; et si trois jours après il n'avoit senti un Retour de Douleur aux deux Doigts du milieu, sa guérison étoit parfaite.

Répétons une fois de plus : *Nova... vetera* !

La "Chronique" par tous et pour tous

Les premiers médecins français en Colombie.

Nous avons lu avec intérêt les travaux du docteur Pedro-Maria Ibañez et du docteur Jose-Maria Restrepo Saenz sur l'histoire de la médecine à Santa-Fé de Bogota ; et il nous a été agréable de voir que, dès le xviiie siècle, des médecins français exercèrent l'art médical dans ce pays alors d'un accès difficile.

Le premier professeur de médecine étranger qui ait exercé à Santa-Fé fut le docteur Jean-François Duquesne, qui pratiqua la médecine et se maria en 1737 avec Clara-Ignacia de la Madrid y Piedrahita ; il mourut en 1750 ; né à Condom le 25 avril 1692, il avait fait ses études à Montpellier. Poussé par la curiosité, il partit en Amérique et exerça la médecine à la Martinique, aux Antilles, à Curaçao et dans différentes villes du Venezuela : Barquisimeto, Cocorote, Carora et San Antonio de Gibraltar. Il eut un fils, qui se fit prêtre et devint un archéologue remarquable, et une fille qui se maria à Don Antonio Margallo et fut mère du célèbre docteur Francisco Margallo.

En 1766, nous trouvons Juan-José Cortès, professeur de médecine à Santa-Fé. Natif de la ville de Beaucaire, il avait espagnolisé son nom français de Courtois en le traduisant par l'adjectif Cortès. Il se maria à Santa-Fé, en 1774, avec Dona Gertrudis Rosa Roel.

En 1823, on trouve la trace du passage de Jean Destage, chirurgien français ; il accompagnait l'escadre qui prit Maracaibo en 1823. A cette époque, on relève les noms d'un certain nombre de médecins anglais qui accompagnaient les légions britanniques et irlandaises, venues prêter leur concours à la cause américaine.

Peut-être, au xxe siècle, avons-nous moins de médecins français en Colombie qu'il n'y en avait au xviiie siècle. Heureusement, nous y trouvons un nombre important de médecins du pays, anciens élèves et docteurs de la Faculté de Paris.

Le rang social des médecins, dans l'Egypte moyenâgeuse.

Un papyrus copte, récemment publié par un savant anglais, nous montre comment fonctionnait, au viie siècle ap. J.-C., le monopole du poivre dans la ville d'Edfou (*Apollinopolis Magna*), en Haute-Egypte.

Les chefs des différentes corporations donnaient, successivement et dans les mêmes termes, reçu de la quantité qui leur était allouée. Entre les ravaudeurs et les marchands d'huile, venaient les méde-

cins (ἰατρός ; le mot grec a été emprunté par la langue égyptienne.)

Dius, chef de la corporation des médecins, déclare :

« J'ai reçu du seigneur Liberius, le magnifique bourgmestre, six livres de poivre. Je suis prêt à les répartir entre tous les médecins, excepté ceux qui sont pauvres. Nous nous engageons à verser le prix de un *solidus*.

« Moi, Djoker, médecin, après qu'il m'en a prié, j'ai écrit pour lui, car il ne sait pas écrire. »

D'après cette note, que nous devons à M. Henri Sottas, égyptologue, professant à la Sorbonne, il apparaît que, dans l'Egypte moyen-âgeuse, pour pratiquer la médecine et pour être dispensateur des médicaments, il n'était pas nécessaire d'être plus lettré qu'un *froter* de notre moyen âge.

J. S.

Motif sculptural, représentant un sujet pathologique original.

J'ai vu ce document lapidaire en septembre 1913, à Fribourg-en-Brisgau, rue des Franciscains, près de la petite place où s'élève une statue de Berthold Schwartz, l'inventeur présumé de la poudre à canon. Il orne la façade de l'hôtel de la Caisse d'épargne, construction de style Renaissance restaurée.

Au-dessus de la porte principale, s'élève une tourelle rectangulaire en saillie. Le couronnement de la tourelle est formé par une balustrade, aux deux angles de laquelle on voit :

1° A gauche, un lion tenant un enfant sous ses pattes antérieures (le Lion de Florence ?) ;

2° A droite, une gargouille, constituée par le corps d'une femme projeté en avant, le tronc en position horizontale, faisant face au sol, les seins volumineux pendant verticalement dans le vide, et, également pendant, un *goitre*, tout aussi volumineux, bilobé, à la surface duquel se dessine une vascularisation saillante, nettement visible à la lorgnette, quoique à une certaine hauteur.

Commentaire personnel : nous sommes dans la Forêt-Noire, pays très verdoyant, sillonné d'eaux abondantes et vives. Peut-être le goitre a-t-il été endémique en cette région, comme il l'a été dans certaines vallées de la Suisse. de la Savoie et du Haut-Piémont, et même dans notre Plateau central ? Le sculpteur a probablement eu sous les yeux un spécimen vivant de cette hypertrophie du corps thyroïde.

Dr Lorion.

Echos de Partout

Les eaux de Vals. célébrées par les littérateurs. —

Notre collaborateur M. Henri-Paul Touzet, dont nous avons publié les lignes qu'il a consacrées à Mme de Sévigné et à J.-J. Rousseau, célébrant les bienfaits des eaux de Vals, ajoute à ces deux noms illustres celui du poète Parny, chantant à son tour les bienfaits de la célèbre station :

A M. Victorin Fabre.

Le Bourg lointain qui vous vit naître,
Aux Muses inconnu peut-être,
Est par Hippocrate vanté :
On y boit, dit-on. la santé,
Près de son onde salutaire
Naîtra le laurier d'Apollon.
Oui, sur la carte littéraire,
Vals un jour vous devra son nom.
Vos vers ont le feu de votre âge,
Du premier âge des amours,
Et bravant le moderne usage,
A la raison parlent toujours.
Ainsi, sous la zone brûlante,
Un jeune arbre aux vives couleurs
Devance la saison trop lente,
Et mêle des fruits à ses fleurs.

Le poète, on le voit, y félicite et encourage le jeune écrivain (1), fait allusion aux deux pièces présentées aux suffrages de l'Académie et, se souvenant enfin de sa propre naissance aux tropiques, termine par une brillante et flatteuse allégorie. Il y a seulement à relever une légère erreur historique : pour les besoins de la cause, et afin d'établir une heureuse comparaison, Parny fait naître Fabre à Vals, alors qu'en réalité il vit le jour à Jaujac, bourg voisin de Vals. Grâce à cette légère erreur, voulue ou non, il fut permis à l'auteur de « la Guerre des Dieux » de célébrer Vals en des vers qui ne sont pas dépourvus de charme, et dans cela même il trouve son excuse.

Ainsi cette eau bienfaisante s'est rencontrée sous la plume de trois écrivains bien dissemblables : Mme de Sévigné, Jean-Jacques Rousseau, Evariste Parny. Le fait était inattendu et méritait d'être signalé.

Henri-Paul Touzet (2).

(1) Il était à peine âgé de 20 ans, puisqu'il était né le 19 juillet 1785.
(2) Ext. du *Bulletin de la Société de l'histoire de la pharmacie*.

L'onde nerveuse serait-elle assimilable à l'onde électrique ? — Lorsque, il y a un quart de siècle, le docteur Ramon y Cajal publia ses observations histologiques sur les fibres nerveuses, le docteur Branly, qui n'est pas seulement le savant illustre dont le nom est inséparable de la découverte de la télégraphie sans fil, mais qui est encore un médecin des maladies nerveuses d'une rare sagacité, signala, dans une note pénétrante, parue le 27 décembre 1897 dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, les similitudes de propagation de l'onde nerveuse et de l'onde électrique, et les analogies de structure et de fonctionnement que présentent les conducteurs discontinus, tels que le tube à limaille, avec les neurones et les terminaisons des fibres nerveuses.

De tels rapprochements donnent à réfléchir. Ils nous portent à nous demander si les irradiations psychiques ne s'expliqueraient pas, en admettant que la pensée humaine se propage au dehors par des ondulations semblables à celles de la télégraphie sans fil ou de la téléphonie sans fil.

Ces jeunes sciences, vous le savez, passionnent de plus en plus le public. On en donnait ces jours-ci une preuve curieuse. L'opérateur qui, de la tour Eiffel, envoie les prédictions météorologiques dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Paris, eut l'idée de demander aux membres de l'auditoire invisible qui l'entourait, de se faire connaître à lui par l'envoi de leurs cartes de visite. Savez-vous combien il en reçut ? Cinquante-six mille (1) !

Professeur Daniel Berthelot.

Bourreau-rebouteur. — Notre laborieux confrère, le Dr Durodié, communiquait naguère à la *Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux* une curieuse communication, ayant trait à un rebouteur périgourdin, et qui est analysée en ces termes par notre excellent confrère, le *Bulletin médical* :

Vers 1780, le bourreau de Périgueux cumulait les fonctions d'exécuteur de la justice et de rebouteur Il avait une adresse égale pour remettre en place les articulations luxées et faire tomber les têtes. Sa réputation était si grande et sa clientèle si nombreuse, que les chirurgiens périgourdins s'émurent de la concurrence et portèrent plainte au Parlement de Paris.

Vergennes (2) demanda des éclaircissements aux magistrats périgourdins. Ceux-ci lui vantèrent les hautes qualités professionnelles, la dextérité et l'honnêteté du bourreau-rebouteur. Ils ajoutèrent même qu'il donnait de fort bonnes leçons aux chirurgiens périgourdins, plutôt maladroits, et que ces derniers protestaient par pure jalousie, et non dans l'intérêt du public.

Le Parlement de Paris se rangea sans doute à cet avis, car il ne donna pas de suite à la plainte des chirurgiens ; et l'exécuteur continua à pratiquer sa double et fructueuse industrie.

(1) *Revue de Psychothérapie.*

(2) Ministre des affaires étrangères sous Louis XVI.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'odeur des fleurs et leur influence nuisible. — Il y a bien des années, nous eûmes l'idée de faire une enquête auprès des cantatrices les plus en renom, d'artistes de l'Opéra, de professeurs du Conservatoire, relative à l'influence du parfum des fleurs sur la voix. Tous ceux que nous interrogeâmes furent unanimes à nous répondre que cette influence était des plus nuisibles. Or, voici une preuve de plus de cette nocivité, que nous relevons dans un charmant opuscule consacré à une diva du second Empire, Hortense SCHNEIDER, par un de ses homonymes, le sympathique et distingué critique théâtral, M. LOUIS SCHNEIDER. Notre confrère rapporte qu'un soir, après la centième de *la Vie Parisienne*, celle qui fut la grande-duchesse de Gerolstein fut victime d'un méchant tour de l'une de ses camarades. « Mlle SILLY — la camarade en question — savait que l'odeur des fleurs gênait à l'extrême la voix de la chanteuse ; le petit Oreste n'alla-t-il pas jusqu'à introduire un bouquet de tubéreuses dans le corsage de la belle Hélène ? Il fallut prendre des mesures de rigueur : Mlle Silly fut obligée de donner sa démission ».

A-t-on jamais donné les raisons physiologiques de cette singulière action des parfums plus ou moins violents sur les cordes vocales ?

A. C.

Pourquoi les accouchements ont lieu la nuit ? — C'est le docteur Bosc, qui, dans ses études sur le sympathique, nous l'apprend. Citons cette page originale :

Pauvre médecin, seul, le soir, au fond de la campagne, appelé auprès d'une femme qui va enfanter, il se demande, en maugréant, pourquoi les choses se passent ainsi, presque toujours la nuit, depuis que le monde existe. Ses prédécesseurs n'avaient, pour expliquer cette bizarrerie, qu'à invoquer leur malechance ou la malignité féminine. Mais lui, il sait aujourd'hui que, là encore, le sympathique commande en souverain.

Dès que la nuit se fait sur la terre et clôt les paupières humaines, le sympathique vrai entre en torpeur, lui aussi, et éteint ses feux, mais le parasympathique s'éveille au contraire et active ses fonctions : la peau transpire, les paupières se mettent en myosis, le pouls et la respiration se ralentissent. La nuit, c'est le temps des muscles lisses et le médecin comprend pourquoi les crises de l'asthmatique, comme les douleurs de l'enfantement, se produisent d'ordinaire à ce moment-là : c'est le parasympathique déclanché qui, tout le long des fibres lisses, illumine ces réseaux nocturnes.

Ces notes, extraites du journal le *Scalpel*, pourraient susciter certaines réponses de vos lecteurs.

R. M.

Réponses.

Les vertus de la cornaline (XXXII, 49). — La cornaline blanche, ou calcédoine, est une variété d'agathe, dont le commerce se faisait anciennement à Carthage. Elle s'appelait en grec *Karchedôn*.

Pline l'ancien, dans son *Histoire naturelle* (XXXVII, 54), énumérant les nombreuses variétés de l'agathe, nous apprend que l'*Alabastritis*, qui vient de l'*Alabastrum*, en Egypte, et de Damas, en Syrie, est d'une teinte blanche, qu'entrecoupent différentes couleurs. « *Hæc cremata cum fossili sale ac, trita, gravitates oris ac dentium extenuare dicitur.* — « Calcinée avec du sel fossile et pulvérisée, elle passe pour guérir les maux de la bouche et des dents. »

Dans le *Dictionnaire économique*, de Noël Chomel (2 vol. in-f° ; Amsterdam, 1732), l'agathe est indiquée comme arrêtant le cours de ventre et les hémorragies ; on la broie et on la prend intérieurement, comme le corail, qui a les mêmes propriétés.

D[r] Berchon (*Binic*, C.-du-N.)

— Le D[r] Félix Lobligeois demande si les vertus dentifrices et hémostatiques de la cornaline ont été affirmées ailleurs que dans les vers de Remy Belleau, qu'il cite.

Jean Schroder, docteur en médecine, physicien ordinaire de la République de Francfort-sur-le-Mein, dans la IV[e] Edition de sa *Pharmacopée médico-chimique*, éditée à Lyon en 1656, (1), parle en effet des propriétés de la cornaline au chapitre : *De Gemmis*. S'il ne lui reconnaît pas de qualités dentifrices, il affirme cependant son pouvoir hémostatique, à côté d'autres effets tout aussi merveilleux : fortifier le courage, éloigner la crainte, augmenter l'audace, empêcher les effets de la fascination, ainsi que protéger contre l'action néfaste de tous les poisons.

Pensant vous intéresser, je vous transmets, dans le texte original, que je ne vous ferai pas l'injure de traduire, tout le passage dans lequel Schröder parle de la cornaline :

Pharmacop. Med. Chym., lib. III, cap. V, *De Gemmis* : VII, *Sardius Lapis.*

Sarda, Sardius Lapis est Gemma semiperspicua, loturæ carnis seu carni sanguinolentæ similis, unde et Carneolus, vel corruptè Corncolus vocatur, Germanicè Carneol.

Non omnes unius-modi inveniuntur coloris, alii enim sunt rubri, alii exigua sanguinis rubedine tincti, alii subflavescentes ex rubedine.

Laudatissimus Carneolus in Sardina invenitur, hinc in Epiro et Ægypto, sed Babylonius cæteris præfertur. Indici et Arabici etiam non contemnen-

(1) Johannis Schröderi, Doct. medici, nec non reipublicæ Mœno-Franco-fortanæ, Physici Ordinarii, Pharmacopèia medico-hymica. Sive, Thesaurus Pharmacologicus. Quo composita quœque celebriora ; hinc Mineralia, Vegetabilia et Animalia chymico-Medicè describuntur, atque insuper Principia Physicè Hermetico Hippocratica candidè exhibentur. Opus non minus utile Physicis, quam Medicis : Editione quarta, plurimis in locis auctum, ac emendatum. Lugduni, Sumpt. Philippi Borde, Laurentii Arnaud et Claudii Rigaud. M.DC.LVI, cum privilegio regis.

di, ut nec Europæi. Nam in Bohemia, Silesia, aliisque regionibus præstantes inveniuntur.

Vires : Pulvis ad omnem sanguinis fluxum propinatur. Gestatus fertur animum exhilarare, timorem pellere, audaciam præstare, fascinationes prohibere ac corpus contra venena quævis tueri. Imprimis autem sanguinem undecumque fluentem peculiari proprietate sistere : ventrumque alligatus partum conservare.

Præparat. Sardius præparet modo communi.

Cap. IV. De lapidibus in genere.

I. Pulverisatio et Præparatio.

Pulverisatio lapidum commodissima fit primo tritura, quam dein suscipit lævigatio. Præparatio fit si inter lævigandum aqua conveniens stillatitia aspergitur, inque pulpam massa redigitur, in umbra exsiccandam.

Un siècle plus tard, l'auteur de la *Pharmacopée wurtembergeoise*, rééditée à Lausanne en 1785, rapporte que certains prétendent que l'usage de la cornaline, tant interne que portée en amulette, doit arrêter les hémorragies.

A la fin du chapitre IV, *De Lapidibus pretiosis*, il se montre cependant sceptique sur l'action des gemmes en général, et dit ne les avoir conservées dans sa nouvelle édition, que par respect des anciens : « Verum cum a longo tempore in republica medica receptæ sint, eas quidem exulare noluimus ».

Intéressant aussi est le passage où l'auteur anonyme met les pharmacopes en garde contre l'achat des fausses gemmes (*fluores sive vitra*) de verre, qui contiennent du plomb et peuvent être nuisibles de ce fait. Je vous communique également le texte original.

Pharmacop. Wirtenberg (1), p. 10, caput. IV : *De Lapidibus pretiosis*.

Gemmis quidem eleganter officinas pharmaceuticas carere posse, siquidem omnes, tanquam lapides pyromachi, vix alium effectum, quam silex, in corpore humano præstent, plurimi contendunt ; vitra enim quasi sunt indissolubilia, quæ vix aquis stygiis obediunt, unde facile etiam hospes in medicina perspicare potest, quid ab earum usu expectari queat. Verum cum a longo tempore in republica medica receptæ sint, eas quidem exulare noluimus : monemus tamen pharmacopœos, ut sibi prospiciant, ne pro genuinarum gemmarum fragmentis, fluores sive vitra, et gemmas artefíciales, Saturno infectas, emant, quod quidem facile ex duritie, quam genuinæ sibi propriam habent, et qua falsæ distinguuntur, cognoscitur. Operam porro dent, ut gemmæ, non in mortariis æneis, sed ferreis in pollinem subtilissimum terantur, antequam super porphyritem lævigentur. Præstat etiam, ante sic dictam præparationem, integras leviter calcinare, atque ignitas in aquam frigidam effundere, quam absque prævia hac calcinatione crudas terere.

(1) Pharmacopœa Wirtenbergica in duas partes divisa quarum prior Materiam Medicam historico-physico-medice descriptam ; posterior Composita et Præparata modum præparandi et Encheireses exhibet. Jussu Serenissimi Domini Ducis adornata et Pharmacopœis Wirtenbergicis in Normam præscripta. Accedunt Syllabus Medicamentorum compositorum in Classes divisus et Indices necessarii. Editio nova, revisa, aucta et emendata. Lausannæ Helvetiorum Sumtibus Julii Henricii Pott et Sociorum. M.DCC.LXXXV.

Nul doute, d'ailleurs, que d'autres auteurs aient parlé de la cornaline, mais je ne les connais pas.

Dr Mcisy, Oculiste, *Fribourg* (Suisse).

La fraternisation par le sang (XX, 177). — La *Chronique Médicale* cite plusieurs exemples de fraternisation par le sang. Voici deux textes relatifs à cette question :

Joinville (*Histoire de saint Louis*, ch. xcvii) rapporte ainsi les formalités d'un traité d'alliance entre l'empereur d'Orient, Beaudouin II, avec le roi des Commains (?) :

Et pour ce que li uns aidast l'autre de foy, convint que li emperieres, et li autre riche home qui estoient avec li, se seignissent et meissent de leur sanc en un grant hanap d'argent. Et li roys des Commains et li autre riche home qui estoient avec li refirent ainsi et mellerent lour sanc avec le sanc de nostre gent, et tremperent en vin et en yaue, et en burent, et nostre gent aussi ; et lors si dirent que il estoient *frere de sanc.* Encore firent passer un chien entre nos gens et la lour ; et descoperent le chien de lour espees, et nostre gent aussi ; et distrent que ainsi fussent il descopei se il failloient li uns à l'autre.

La même coutume existe chez les peuplades bantoues et, si l'on en croit Mgr Leroy, elle ne serait pas toujours réduite à un simulacre, ni surtout « d'une valeur bien minime ». Voici, en effet, comment s'exprime le savant missionnaire (*La Religion des Primitifs*, 2e édition, p. 119) :

C'était ... au Kilima-Ndjaro... Pour la première fois, des voyageurs français et des missionnaires catholiques y paraissaient en nos personnes (1892). Il s'agissait pour nous de fonder une station sur la montagne : le chef de Kilima, Foumba... exigeait que, avant tout, on procédât solennellement à la cérémonie de la « fraternisation ». Je fus désigné pour la chose. Lors donc que, à l'heure fixée, tous les guerriers de la tribu étant présents, nous fûmes assis sur une même peau de bœuf, Foumba et moi, au milieu de la grande place du village, nos parrains ou répondants procédèrent successivement à notre interrogatoire et nous accablèrent d'imprécations, qui devaient devenir terribles, au cas où nous serions infidèles à notre alliance. Puis une chèvre blanche ayant été égorgée, on fit au bras de Foumba et au mien une entaille dont le sang coula ; le foie de la victime, partagé en six morceaux, fut frotté de ce sang, et nous nous les donnâmes l'un à l'autre à manger. Le sang de Foumba était maintenant le mien, le mien était le sien, nous étions « frères » (en swahili, *nduga* ; en chippeway, *otem*) : nous nous devions amitié, conseil, aide et assistance, nos intérêts étaient communs, nos familles étaient des familles sœurs. Et, chose intéressante, il y a de cela quinze ans : pas un seul jour, au milieu de toutes les révolutions et de toutes les guerres qui ont, depuis, soulevé le Kilima-Ndjaro contre les Européens, pas un seul jour Foumba n'a violé sa parole.. ; ni moi, la mienne.

Il ne serait pas difficile de trouver d'autres exemples, nombreux et variés, car cette fraternisation par le sang semble être un phénomène très répandu, qui n'est d'ailleurs qu'un rite particulier de

croyances plus générales, auxquelles on peut rattacher également le totémisme.

PAUL COUISSIN.

Le piège à puces (XXIX, 168). — Vous avez eu l'amabilité, dans le n° 6 du 1er juin 1922 de votre journal la *Chronique médicale*, d'attirer l'attention de vos lecteurs sur un travail que j'avais publié dans le *Bulletin de la Société de Pathologie exotique* (séance du 11 janvier 1922, tome 15, p. 39), intitulé : « Au sujet d'un piège à puces. » Vous rapportez tout au long la plus grande partie de ma note, et c'est à tort que vous l'indiquez comme provenant du *Tunis médical*. La vérité est que mon travail sur le piège à huile a été reproduit dans à peu près tous les journaux quotidiens, même dans des journaux tels que *La Croix*. Et je suis si peu à la base de cette réclame, que presque toujours mon travail est attribué à un autre qu'à moi-même.

Dans votre journal du 1er septembre 1923, vous revenez sur cette question des puces et vous décrivez longuement le pistolet à puces de Montpellier... J'ai lu avec d'autant plus d'intérêt cet article que j'ai fait mes études médicales à Montpellier pour les terminer toutefois à Paris. J'ai l'honneur de vous adresser deux notes sur « le mouton, piège à puces » et « la répulsion exercée par le mouton sur les puces », qui se raccordent assez bien avec l'histoire du pistolet montpelliérain.

Enfin, je vous fais parvenir un mémoire tout récent sur *la puce du porc*, de nature également à intéresser vos lecteurs (1).

Docteur Pierre DELANOE,
Médecin de la Santé et de l'Hygiène publiques,
(*Mazagan*, Maroc).

Le pistolet à puces (XXIX ; XXX, 278). — Vous signalerai-je cette page, très pittoresque, des Mémoires de VERLAINE, traitant du même sujet. Le poète tout enfant a séjourné à Montpellier. (De Metz, son père fut désigné pour cette place du Midi, comme officier du génie). Le « pistolet », l'usage qu'en faisaient les bonnes femmes de Montpellier comptent parmi les tout premiers souvenirs d'enfance du poète... Il en donne une très vivante et divertissante description, aux premières pages de ses *Mémoires*. Je regrette de n'avoir pas le volume sous la main, pour vous donner une indication plus précise.

Dr Et. DUNAL (*Montpellier*).

Puces, poux et mouches dans les pays orientaux (XXIX ; XXX ; XXXIII, 189). — Il me souvient d'avoir lu, dans les très intéressants *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, du P. Huc, une page fort curieuse sur cette question des parasites

(1) Nous serions très obligé à notre correspondant s'il voulait bien résumer, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, ses trois mémoires, que nous avons, momentanément, égarés, pour les avoir trop bien classés (Note de la R.).

dans les pays orientaux. Voici ce que rapporte l'éminent lazariste, au volume I, chapitre VII, de cet ouvrage, bien connu de tous ceux que passionnent les mœurs et coutumes de peuples si différents de nous.

Il y avait déjà près d'un mois et demi que nous étions en route, et nous portions encore les mêmes habits de dessous dont nous nous étions revêtus le jour de notre départ. Les picotements importuns dont nous étions continuellement harcelés, nous annonçaient assez que nos vêtements étaient peuplés de cette vermine immonde à laquelle les Chinois et les Tartares s'accoutument volontiers, mais qui est toujours pour les Européens un objet d'horreur et de dégoût. Les poux ont été la plus grande misère que nous ayons eue à endurer pendant notre long voyage...

Avant de partir de Tchagan-Kouren, nous avions acheté dans une boutique de droguiste pour quelques sapèques de mercure. Nous en composâmes un spécifique prompt et infaillible contre les poux. La recette nous avait été autrefois enseignée, pendant que nous résidions parmi les Chinois ; et au cas qu'elle puisse avoir quelque utilité pour autrui, nous nous faisons un devoir de la signaler ici. On prend une demi-once de mercure, qu'on brasse avec de vieilles feuilles de thé, par avance réduites en pâte par le moyen de la mastication ; afin de rendre cette matière plus molle, on ajoute ordinairement de la salive, l'eau n'aurait pas le même effet ; il faut ensuite brasser et remuer, au point que le mercure se divise par petits globules aussi fins que la poussière. On imbibe de cette composition mercurielle une petite corde lâchement tressée avec des fils de coton. Quand cette espèce de cordon sanitaire est desséché, on n'a qu'à le suspendre à son cou ; les poux se gonflent, prennent une teinte rougeâtre, et meurent à l'instant. En Chine comme en Tartarie, il est nécessaire de renouveler ce cordon à peu près tous les mois ; car dans ces sales pays, il serait autrement très difficile de se préserver de la vermine. On ne peut s'asseoir un instant dans une maison chinoise, ou dans une tente mongole, sans emporter dans ses habits un très grand nombre de ces dégoûtants insectes.

J'ignore personnellement la valeur du moyen employé par le P. Huc ; mais, connaissant la véracité éprouvée de l'auteur, je crois son procédé efficace.

Il y aurait probablement lieu de le modifier en quelque façon ; le thé, par exemple, ne me paraît jouer dans cette recette qu'un rôle aisément attribuable à toute autre feuille d'infusion. Il est possible que la salive ait une action parasiticide dans sa combinaison avec le mercure... dans tous les cas, j'imagine que ce « truc » aurait eu du succès près des braves poilus, qui ont tant souffert du voisinage de ces hôtes incommodes. Au fait, le moyen leur était-il inconnu ?

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

— Il y a des « peaux à puces », dit (*Chronique médicale*, p. 277, 1er septembre 1923) notre confrère, le Dr Georges Haton. Il ajoute : « En ce qui concerne les poux, je crois qu'ils attaquent tous les humains, mais avec une préférence pour les peaux grasses et luisantes. »

En témoignage, un cas très net... le mien, hélas ! Si humi-

liant qu'en soit l'aveu, je suis, en effet, moi-même, une « peau à puces et à poux ». Enfant, j'ai beaucoup souffert de cet inconvénient : d'abord physiquement, à cause des vives démangeaisons que j'éprouvais, avec besoin continuel de me gratter ; ensuite, moralement, parce que les poux ne laissaient pas, par leurs incursions déplacées, que de me causer de fréquentes hontes.

Très soigneuse, notre mère s'évertuait, pourtant, à nous tenir, tous les deux, mon frère de six ans plus jeune, et moi-même, en parfait état de propreté. Malgré cela, à peu près quotidiennement, à l'école du village, en particulier, au contact de mes camarades, et partout ailleurs où s'en offrait la moindre occasion, je faisais ample moisson de puces et de poux.

S'agissait-il de puces, que je les sentais courir sur ma peau et pouvais à chaque moment localiser exactement leur position. On devait me dévêtir pour me débarrasser. On constatait alors d'abondantes « piqûres », s'accompagnant de bulles.

Quant aux poux, leur seul souvenir me cause le plus profond dégoût. J'en avais la tête constamment et littéralement garnie. Mon père exigeait que je portasse les cheveux très courts : aussi pouvait-on voir ces parasites, mes hôtes obligés, courir à l'envi sur mon crâne presque dénudé. Ce n'était pas tout. Ils ne se gênaient nullement — comble d'insolence ! — pour faire sur mon visage d'impudentes incursions. Ainsi jusque vers la douzième année, sinon plus.

Tout aussi fâcheuse sur moi l'action des moustiques et des punaises. Que de tortures celles-ci m'ont causées, à la caserne, durant mon volontariat ! Etudiant, je les dépistais, dès la première nuit, dans une chambre où je venais de m'installer, et pourtant garantie complètement indemne de ce genre d'insectes si nauséabonds. A cet égard, une piquante aventure : en 1900, je villégiaturais sur les bords de la Manche. Conduit par des amis à Cherbourg, j'y fus, pour une nuit, gracieusement hébergé par des parents à eux. Or, le lendemain, informés que mon sommeil avait été troublé par des punaises, ils en manifestèrent une surprise irritée. Chambres et lit, déclarèrent-ils, étaient également propres. Quant aux punaises, elles provenaient sûrement de mon fait, et n'avais, dès lors, à m'en prendre qu'à moi-même de leur répugnante société. Ils ajoutèrent, me répéta-t-on : « Avec ces Parisiens, sait-on jamais ! En général, plutôt malpropres, il convient de se méfier d'eux. »

L'occasion s'en offrant, un rapprochement ; peut-être va-t-il nous aider à saisir certains assauts microbiens, dont j'ai été, encore assez fréquemment, le héros infortuné. D'abord, vers la sixième année, rougeole plutôt sérieuse. A 19 ans, à Paris, où je venais d'arriver pour la première fois le mois précédent, variole grave : hospitalisé pendant quarante jours dans le vieil Hôtel-Dieu annexe, aujourd'hui disparu. Au cours de ma quatrième année de médecine, à Bordeaux, angine diphtérique, également sévère, contractée au lit d'un des petits malades dans le service de l'hôpital d'enfants auquel

j'étais attaché, comme interne provisoire. Depuis, furonculose à répétition. En 1909, crise de six mois de durée ; volumineux (gros œuf) anthrax du cou. En juin 1922, début d'une nouvelle crise grave, encore plus persistante. A l'heure actuelle — novembre 1923 — elle semblerait avoir définitivement cédé à 83 jours de jeûne, répartis en sept cures au cours de toute l'année.

Maintenant, pourquoi pareille prédilection des ecto et endoparasites en ma faveur ? Car, c'en est une. Plutôt fâcheuse, je suis le premier à le reconnaître. Je n'ai jamais eu la « peau grasse et luisante ». Tout le contraire. Alors ? — « Signe de bonne santé, m'alléguait un jour certain confrère avec qui j'en causais, ces divers insectes sont surtout attirés par le sang de meilleure qualité. » Possible ! En tout cas, et pour votre gouverne, ce renseignement : déjà quelques semaines après sa naissance, et comme conséquence d'une alimentation des plus vicieuses, mon frère avait la figure et tout le corps recouverts d'un eczéma qui n'allait plus discontinuer jusque vers l'âge de sept ans. Petits, on nous a longtemps couchés dans le même lit. Or, et régulièrement, avait-il des poux le soir, qu'il en était, le lendemain matin, entièrement débarrassé. Ils avaient, pendant la nuit, émigré tous sur ma propre tête. Soldat, dans la chambrée, d'épais bataillons de punaises pouvaient, durant son sommeil, défiler sur sa figure et son corps, sans qu'il en éprouvât le moindre inconvénient, ni même s'en aperçût.

Tels sont les faits. J'en garantis l'authenticité. Méditez et tirez telles conclusions qu'il vous plaira.

D[r] Marcel Natier (*Paris*).

Correcteurs d'imprimerie célèbres (XXX, 109). — Puisqu'il n'y figure pas, vous pouvez à votre liste ajouter le nom de mon vieil ami, André Lemoyne (de Saint-Jean-d'Angély). Disparu il y a quelques années, à près de 80 ans, il fut un *poeta minor*, dont l'œuvre, très appréciée, est d'un goût vraiment raffiné. Dans sa jeunesse, et durant de longues années, il dut, pour gagner sa vie, rester prote chez Didot. Il est mort bibliothécaire aux Arts décoratifs.

Devenu tout-puissant, Gambetta, avec lequel il était depuis longtemps lié, lui avait, me racontait-il, souvent répété : « Pourquoi donc, toi, et alors que tous les autres ne cessent de me harceler de leurs sollicitations, ne viens-tu jamais rien me demander ? — Pour ne pas t'ennuyer, moi aussi », répondait-il.

D[r] Marcel Natier (*Paris*).

Revue Biblio-Critique

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — VARIA

E. Benoit-Lévy. — **Sainte-Beuve et Madame Victor Hugo.** Paris, Les Presses universitaires de France. — Sainte-Beuve. — **Mes Poisons.** Paris, Plon. — Henri Bremond. — **Le roman et l'histoire d'une conversion** ; Ulric Guttinguer et Sainte-Beuve. Paris, Plon. — Edmond Pilon. — **Amours mortes, belles amours.** Paris, Plon. — André Hallays. — **Les Perrault.** Paris, Perrin. — René Benjamin. — **La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac.** Paris, Plon. — Rémy Montalée. — **En lisant Balzac.** Paris, Eugène Figuière. — Adrien Peytel. — **L'Humour au Palais.** Paris, Albin Michel. — J. W. Bienstock et Curnonsky. — **Le Bonheur du jour.** Paris, G. Crès et Cie. — Curnonsky et Bienstock. — **Le Musée des Erreurs,** ou le français tel qu'on l'écrit. Paris, Albin Michel.

Encore un livre sur les relations de *Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo* ! Y avait-il opportunité à remuer ces cendres refroidies ? M. E. Benoit-Lévy l'a ainsi pensé, qui a consacré à cet épisode dans la vie du poète et du critique un volume compact de bien près de 600 pages. M. Benoit-Lévy est avocat, et tôt on s'en aperçoit. Mais, en dépit de toute son habileté, son plaidoyer ne nous convainc nullement. En vain veut-il plaider l'innocence de sa cliente : sa thèse est que Mme Hugo n'a rien, ce qui s'appelle rien accordé à son soupirant, et l'on offenserait gravement la mémoire du plus illustre de nos aèdes, en pouvant songer un seul instant qu'il ait pu être *sganarellisé*. Est-ce que Jupiter lui-même ne subit pas cette infortune ; et aussi Molière ; et encore Napoléon Ier ? Mais passons.

Nous sommes fixé, quant à nous, et depuis longtemps, sur la prétendue grandeur d'âme de V. Hugo, pardonnant noblement à sa femme. Que lui aurait-il pardonné, si elle n'avait pas *chuté* ? — et sur la fourberie cauteleuse de Sainte-Beuve. Que voilà bien de grands mots ! Et comme on a la tentation de sourire, lorsqu'on connaît, par le beau-frère d'Olympio, et par ses propos divers, d'une part, et de la bouche du dernier secrétaire de l'écrivain des *Lundis*, d'autre part, ce qui s'est réellement passé. Tout ce monde-là était parfaitement d'accord, et chacun vivait sa vie, librement consentie. De quoi vient, dès lors, se mêler la galerie ? Et en quoi l'histoire littéraire est-elle intéressée dans cette affaire d'ordre privé ? Il n'empêche que l'ouvrage de M. E. Benoît-Lévy est d'un intérêt passionnant, et qu'une pareille plaidoirie aurait, dans une autre enceinte, obtenu un vif succès. Mais nous sommes trop averti pour nous laisser prendre à ce mirage.

*
* *

Tout ce qu'on peut dire de plus modéré sur la publication à laquelle M. Victor Giraud, qui s'en est constitué l'éditeur responsable, a donné le nom de *Mes Poisons*, et qu'il a extraits des cahiers intimes de Sainte-Beuve, c'est qu'il est tout de même excessif de voir ainsi transgresser la volonté d'un auteur qui n'avait pas destiné à une publicité, même posthume, ce qu'on met au jour après sa mort. Ces pages avaient été réservées par celui qui les écrivit ; ce n'est pas servir sa mémoire que de les éclairer d'un jour cru, sans son assentiment.

Sainte-Beuve était courageux, — il l'a montré dans bien des circonstances — en attaquant, de leur vivant, ceux qui étaient de taille à lui répondre. Il n'était donc pas séant de faire un sort à « toutes les dénigrantes boutades auxquelles, dans un moment d'irritation, d'impatience ou de mauvaise humeur, il se laisse entraîner, quand il juge *à huis clos*, en quelque sorte, les écrivains, ses contemporains ». M. Victor Giraud se juge lui-même dans ces lignes ; il est superflu d'y ajouter.

*
* *

C'est encore de Sainte-Beuve qu'il s'agit dans *le Roman et l'histoire d'une conversion* (Ulric Guttinguer et Sainte-Beuve). Guttinguer fut le confident du critique, son confident de tous les jours, lors de la liaison fameuse que nous avons tout à l'heure évoquée ; il fut même son directeur spirituel pendant les cinq ou six années où se prépara la conversion de l'auteur d'*Arthur*. Guttinguer fut aussi l'ami d'Alfred de Musset : on pressent, par suite, l'intérêt, pour ceux qui veulent connaître à fond l'époque romantique, du livre de M. H. Bremond, qui se recommande d'ailleurs par un style à la fois élégant et pittoresque, dont ne vous échappera pas la saveur.

*
* *

Avouons notre faible pour les écrits de M. Edmond Pilon. Cet écrivain charmant est en même temps évocateur. Et nous revoyons, en le lisant, ces figures, toujours séduisantes, de Marie Stuart, Louise de la Vallière, l'Estelle de Florian, Ondine Valmore. *Amours mortes*, *Belles Amours*, jamais titre ne fut plus heureusement choisi et mieux justifié.

*
* *

C'est une famille de grands bourgeois du XVIIe siècle, que M. André Hallays a voulu peindre, en écrivant son livre sur *les Perrault*, c'est-à-dire Charles, l'auteur des *Contes de fées*, et Claude, le savant,

le médecin devenu, par les circonstances et par le crédit de son frère, l'architecte de la colonnade du Louvre. Voilà un de nos *évadés* dont nous avons le droit d'être fier, en dépit des épigrammes de Boileau et des mots qui coururent dans le public, qui répétait que « l'architecture devait être bien malade, pour qu'on se décidât à appeler un médecin ». N'empêche que la *colonnade de Perrault*, bien que contraire à toutes les règles de l'art officiel, suscite encore l'admiration et a rendu immortel le nom de son auteur. Certes, les techniciens peuvent lui adresser bien des critiques, que M. André Hallays présente excellemment, sans nier toutefois que si la colonnade n'est qu'un décor, elle est aussi « un solennel frontispice, posé devant les bâtiments grandioses qui devaient un jour se prolonger jusqu'aux Tuileries ; mais ce décor est un des plus magnifiques qui ait jamais été conçu ». Et ce chef-d'œuvre a été réalisé par le « plus audacieux et le plus savant des constructeurs ; il donne une impression merveilleuse d'élégance et de solidité ». Quelle gloire pour celui qui l'a accompli, et combien nous devons nous enorgueillir qu'il ait été l'un des nôtres ! Notre docte corps s'en trouve grandement honoré.

*
* *

Nous éprouvons toujours quelque agacement à voir travestir l'histoire, ou l'histoire littéraire, en la romançant. « Le roman des grandes existences », mais c'est leur vie même ! Pourquoi ajouter au récit simple de cette vie, au risque d'en diminuer l'intérêt ? *La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac* se suffit à elle-même, et les livres de L. Gozlan, Werdet, certains ouvrages du héros lui-même, *Louis Lambert, Le Lys dans la Vallée*, etc., auraient suffi pour écrire une biographie dépouillée de fioritures. C'est pourquoi nous ne saurions louer sans réserves l'ouvrage écrit par M. René Benjamin, avec un talent incontestable, mais qui ne saurait nous faire approuver pleinement son travail d'adaptation, si réussi soit-il.

Comme nous lui préférons — pour notre goût personnel — l'ouvrage qu'un de nos confrères, qui se dissimule sous le pseudonyme de Rémy Montalée, vient de publier sous le titre modeste : *En lisant Balzac*. Le génial romancier est ici « disséqué » par un de ses plus fervents, ses plus intelligents admirateurs. Et nous connaissons ainsi les opinions de Balzac sur la musique, les arts plastiques, la médecine (nous allons y revenir) ; et aussi, nous sont présentés un *Balzac touriste et paysagiste*, un *Balzac historien et politique*, un *Balzac moraliste, sociologue et réformateur*, un *Balzac philosophe*, etc. On devine que c'est surtout le chapitre sur *Balzac et la médecine* qui nous a retenu. Ce sujet, à vrai dire, n'est pas neuf (1), et M. Montalée le reconnaît, du reste, loyalement. Mais il convient d'ajouter que notre double confrère (en littérature et en médecine) a

(1) Qu'il nous soit permis de rappeler notre *Balzac ignoré*.

complété notre essai imparfait, en passant en revue les médecins mis en scène par Balzac, et en les caractérisant chacun d'un trait qui les désigne. Il a, de plus, noté les remarques du romancier sur la psychologie des servants de notre art qu'il a mis en scène, et ce n'est pas la partie la moins originale de ce livre, original à tant d'autres points de vue. Il atteste une lecture approfondie de l'œuvre du génial ouvrier de lettres auquel on peut toujours emprunter sans jamais l'appauvrir, bien au contraire en s'enrichissant soi-même.

* * *

Des livres, tels que l'*Humour au palais*, de Me Adrien Peytel, le sympathique avocat, bien connu dans le monde médical ; *le Bonheur du jour*, par les humoristes J. W. Bienstock et Curnonsky ne supportent pas l'analyse. On ne peut qu'en recommander la lecture à ceux qui cherchent un instant de délassement, et veulent se distraire de leurs occupations sérieuses. Ce sont des bréviaires de bonne humeur, si l'on peut dire, et cela vaut toujours mieux que de passer une heure au café !

Le Musée des Erreurs, ou le français tel qu'on l'écrit, des deux auteurs que nous venons de nommer, est un « répertoire de citations, choisies dans les meilleurs auteurs, et surtout dans les pires, pour montrer comment il ne faut pas écrire ». Le livre ne rappelle que de loin les ouvrages, désormais classiques, d'Antoine Albalat, Jacques Boulenger, André Thérive, Etienne Le Gal, Marcel Schwob, etc. ; mais, sous sa forme plaisante, il apprend des choses qu'on a oubliées, ou qu'on n'a jamais sues. Nous recommandons le chapitre consacré au jargon parlementaire et politique — c'est du dernier bouffon !...

C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Lemoisne (Paul-André). — *La vie et l'art romantiques ; Gavarni, peintre et lithographe*. H. Floury, éditeur, Paris, 1924. — Boverat (Fernand). — *Esquisse d'un programme de lutte contre la diminution du nombre des naissances*. Imprimerie Henon, Paris, 1924, 1 fr. 50. — Lecoq (Raoul). — *L'histoire du chocolat*. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1924. — Mouézy-Eon (Dr). — *Les théories électroniques en biologie*. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1924, 2 fr. 50. — Boyer d'Agen. — *Le plantus d'oc, d'après un évangéliaire d'Albi*. Librairie Alphonse Lemerre, Paris, 1924. — Lyonnet (Dr B.). — *Le précepte « ni trop, ni trop peu », appliqué à l'examen et au traitement des malades*. Imprimerie Mazel, Largentière, 1924. — Lyonnet (Dr B). — *Les*

travaux de la Société médicale des hôpitaux de Lyon pendant l'année 1923. Association typographique, Lyon et Villeurbanne, 1924. Lyonnet (Dr B.). — Traitement de l'acidose diabétique par une graisse synthétique américaine, ayant un nombre impair d'atomes de carbone, « l'Intarviné ». Association typographique Lyon et Villeurbanne, 1923. — *Simple réflexion à propos de la bismuthothérapie.* — Martin-Péridier, (Dr Robert). *La cure de Vichy.* Imprimerie Roumégous et Dehan, 1924. — Bouvet (M). — *Les pensions accordées avant 1728 aux fabricants de remèdes secrets* ; juin 1924. — *La législation de la spécialité pharmaceutique sous le régime de la loi de germinal*; janvier, février, mars 1924, 985, boulevard Saint-Michel, Paris. — Narjani (A.-E.). — *Considérations sur les causes anatomiques de la frigidité chez la femme.* Imprimerie médicale et scientifique, Bruxelles, 1924 — Voivenel (Dr Paul). — *Le crépuscule de l'esprit ; psychologie de l'âge critique.* Extrait du *Mercure de France*, Paris, 15 mars 1924. — Voivenel (Dr Paul). — *L'imagination féminine.* Aux Editions du *Bon plaisir*, 39, rue Peyrolières, Toulouse, 1924. — Voivenel (Dr Paul). — *La raison chez les fous et la folie chez les gens raisonnables.* Imprimerie Ouvrière, 6, rue Bayard, Toulouse, 1924. — Ledoux (Dr Ph). — *Les médecins mobilisés.* Berger-Levrault, éditeurs, Nancy, Paris, Strasbourg. 1924, 7 francs. — Mauriac (Dr Pierre). — *Jacques Ferraud.* Imp. Delmas, Chapon, Gounouilhou, Bordeaux, 1924. — Boulenger (Jacques) et Thérive (André). — *Les soirées du Grammaire-club.* Plon-Nourrit et Cie, Imp.-Edit., 1924 ; 7 fr. 50. — Adhémar de La Hault. — *Minckelers et l'invention du gaz de houille.* Imprimerie des Travaux publics, 169, rue de Flandre, Bruxelles. — Ochorowicz (Dr Julien). — *L'état actuel des recherches psychiques, d'après les travaux du IIe Congrès international tenu à Varsovie en 1923.* Les Presses universitaires de France, Paris, 1924. — Lestchinski (Dr A.) et Lorié (S.). — *Essai médico-psychologique sur l'autosuggestion.* Editions Delachaux et Niestlé S. A., 26, rue Saint-Dominique, Paris, 5 fr. — Mauvain (Jacques). — *Leurs pantalons.* Jean Fort, 12, rue de Chabrol, Paris, 1923, 15 fr. — Dufay (Pierre). — *Eugène Hugo.* Jean Fort, Paris, 1924 ; 15 fr. — Lorion (Dr L.). — *Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra.* Imprimerie Clovis Habauzit, Aubenas, 1924. — Bloch (Marc). — *Les rois thaumaturges.* Librairie Istra, 57, rue de Richelieu. Paris, 1924 ; 30 fr. — Despaux (Marguerite). — *L'éducation physique pendant la période de puberté chez la femme.* Imprimerie — librairie Camille Robbe, 98, rue Léon-Gambetta, Lille, 1924. — Voronoff (Serge). — *Greffe animale ; Applications utilitaires au cheptel.* Gaston Doin, éditeur, Paris, 1925. — Monéry (Dr A.). — *Le Musée du Val-de-Grâce*, 1923. — A. Chesnier du Chesne. — *Le « Rousard » de Victor-Hugo.* Extrait du *Mercure de France*, 1924, Paris. — Ledoux (Dr). — *A propos de Pascal malade.* Imprimerie Jacques et Demontrond, Besançon, 1923. — Plicque (Dr A.-F.). — *Les moustiques transmetteurs de maladies et la destruction des oiseaux.* Imp. Thiron et Cie, Clermont

(Oise). — VINGTRINIER (Emmanuel). — *La Contre-Révolution, première période.* Emile-Paul frères, éditeurs, Paris, 1924, 15 fr. — BECQUE (Henry). — *Œuvres complètes : Théâtre.* Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924. — DARTIGUES (Dr). — *La douleur en chirurgie.* Octave Doin, éditeur, Paris, 1925. — MOLINÉRY (Dr R.), et BARRAU DE LORDE (F.). — *Le Prince impérial aux eaux de Luchon, 1867.* Extrait de la *Revue de Comminges*, Imprimerie Abadie, Saint-Gaudens, Luchon, 1924. — ROFFO (A.-H.). — *Discours du professeur A.-H. Roffo, à propos de l'inauguration du pavillon « Emilio J. Costa ».* Buenos-Aires, le 27 décembre 1923. — AYNARD (Joseph). — *Les poètes lyonnais, précurseurs de la Pléiade.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1924 ; 12 fr. — FOREL (Dr O. L.). *La psychologie des névroses.* Librairie Kundig, 1, place du Lac, Genève, 1925 ; 10 fr. — TRENGA (Dr V.). — *Au premier de ces Messieurs !* Imprimerie Jean Gaudet, 18, rue Rovigo, Alger, 1924. — DELOCHE (Maximin). — *L'énigme de Civaux.* Auguste Picard, éditeur, Paris, 1924. — MALO (Henri). — *Une muse et sa mère, Delphine Gay de Girardin.* Editions Emile-Paul frères, Paris, 1924 ; 12 fr. — VIVIÈS (Albert). — *La Reprise.* Editions G. Crès et Cie. Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — OULMONT (Charles). — *La femme a ses raisons.* Editions G. Crès, Paris, 1924 ; 7 fr. — ESCHOLIER (Raymond). — *La nuit.* J. Ferenczi et fils, 1924, 8 fr. — ESCHOLIER (Raymond). — *Le sel de la terre.* Librairie Edgard Malfère, 7, rue Delambre, Amiens, 1924 ; 10 fr. — BASCO (Henri). — *Pierre Lampédouze.* Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — LAUDY (Lucien). — *La mort de Louis XVII au Temple, prouvée par l'acte de décès du 8 juin 1795.* Editions de la *Renaissance d'Occident*, Bruxelles, 1923. — LAUDY (Lucien). — *Les lendemains de Waterloo.* Imprimerie Jules Grotard, Place Sainte-Anne, Braine — l'alleud, 1921. — HALLUIN (Dr Maurice d'). — *Le problème du cancer.* Les Presses universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e, 1924. — BIZARD (Dr Léon). — *Conseils d'hygiène et d'esthétique.* Librairie Hachette, Paris, 1924. — MARION (Marcel). — *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Auguste Picard, éditeur, Paris, 1923. — RASPAIL (Xavier). — *Les procédés de Pasteur*, Gouvieux (Oise), le 15 avril 1924.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent dans le Passé.

Le centenaire d'un médecin philanthrope.

Ce fut un grand bienfaiteur de l'humanité que Philippe Pinel, dont on s'apprête à fêter le centenaire le 26 octobre. N'est-ce pas, en effet, à ce savant médecin que l'on doit d'avoir inauguré le traitement *humain* des aliénés, d'avoir fait tomber leurs chaînes, d'avoir substitué aux violences et aux sévices, dont ils étaient jusqu'alors l'objet, des moyens sagement combinés pour concilier la défense de la société avec une thérapeutique moins brutale que celle jusqu'alors en usage.

La réforme à laquelle nous faisons allusion fut essayée d'abord sur des fous, à Bicêtre en 1793, et non en 1795, comme tendrait à le faire croire une peinture plus théâtrale que conforme à la vérité, qui eut les honneurs du Salon, en 1873, et dont l'auteur était Tony Robert-Fleury. L'artiste place la scène qu'il s'est proposé de représenter à la Salpêtrière ; on y voit un geôlier qui détache la ceinture de fer que porte une jeune fille vêtue de blanc, placée au centre de la composition. Or, il est plus que probable que les chaînes étaient tombées à la Salpêtrière, comme à Bicêtre, dès 1793 (1).

On a souvent relaté comment Pinel obtint, en cette année 1793, de la Commune de Paris, l'autorisation de délivrer les aliénés de leurs fers. Le Conventionnel Couthon, voulant se rendre compte de la façon dont Pinel s'acquitterait de la tâche qu'il avait courageusement assumée, se rendit un jour dans son service, à Bicêtre. A la vue de ces malheureux, qui hurlaient comme des bêtes féroces, le visiteur ne put s'empêcher de dire à l'aliéniste :

(1) Bien autrement conforme à la vérité, la fresque qui décore le grand panneau de mur de la salle des Pas-Perdus de notre Académie de médecine, rue Bonaparte, et dont l'auteur est, croyons-nous, le peintre d'histoire Charles Muller. Comme quoi l'art et la vérité sont loin d'être inconciliables ! Dans le tableau de T. Robert Fleury, l'artiste a jugé à propos de faire revêtir à Pinel, pour la circonstance, un habit noir et un pardessus de soie verte ; or, au dire d'un des contemporains, « Pinel, toujours simple en ses manières et dans son costume, portait constamment un petit habit gris perle ; » mais on relève sur cette toile bien d'autres inexactitudes. A côté de Pinel, « ce grand jeune homme, à l'air benêt, qui porte un registre sous le bras, ressemble bien plutôt à un garçon épicier qu'à un élève en médecine. Qu'est-ce encore que ce personnage à cheveux plats, en chapeau rond et haut de forme, en habit orangé, qui s'appuie à un arbre, derrière Pinel ? Est-ce un délégué équivoque de l'administration ou du Directoire, jouant dans la scène le rôle qu'avait rempli Couthon à Bicêtre, en qualité de commissaire de la Convention ? » Critiques un peu tatillonnes, sans doute, mais combien justifiées !

— Tu es donc fou toi-même, que tu veuilles déchaîner de pareils animaux ?

— Citoyen, répliqua Pinel, j'ai la conviction que ces infortunés ne sont si excités que parce qu'on les maltraite ; je suis persuadé qu'avec des marques de douceur, on arriverait à de bien meilleurs résultats.

— Fais ce que tu voudras, riposta Couthon, je te les abandonne, mais je crains que tu ne sois victime de ta présomption.

Il faut rendre justice même aux plus humbles : c'est un employé de l'hôpital qui avait suggéré la grande réforme à Pinel. Cet employé, du nom de Puzin, était gardien d'une division de fous, à Bicêtre.

— « Quand ils sont furieux, lui dit un jour Pinel, que fais-tu ?

— Je leur enlève les chaînes, répondit Puzin.

— Et puis ?

— Ils se calment !

Ce fut pour le praticien un trait de lumière ; mais, si l'idée première ne lui appartient pas, Pinel eut, du moins, le mérite de l'appliquer, ne dédaignant pas de tenir compte de l'expérience d'un de ses plus infimes subordonnés.

Dès qu'il eut obtenu des pouvoirs publics l'autorisation d'appliquer sa méthode, Pinel n'hésita plus à la mettre en pratique.

Le premier malade auquel il voulut rendre la liberté de ses mouvements était un capitaine anglais, qui était là, enchaîné depuis 40 ans. Il était considéré comme le plus redoutable des fous furieux. Les gardiens ne l'approchaient qu'avec appréhension depuis que, dans un de ses accès, il avait frappé à la tête, d'un coup de ses menottes, un des servants et l'avait tué sur le coup. Depuis ce jour, on l'avait garrotté avec plus de rigueur encore que ses compagnons de chaîne.

Pinel entra seul dans sa cellule, et s'adressant au malade :

« Capitaine, si je vous faisais ôter vos fers, et si je vous donnais la liberté de vous promener dans la cour, me promettez-vous d'être raisonnable et de ne faire de mal à personne ?

— Je te le promets. Mais tu te moques de moi ; ils ont tous trop peur, et toi aussi !

— Non, certes, je n'ai pas peur, puisque j'ai là six hommes pour me faire respecter. »

Les gardiens détachent alors ses fers et laissent grande ouverte la porte de sa loge.

« Plusieurs fois, dit le Dr Ch. Pinel qui rapporte l'incident, il se lève sur son séant et retombe : depuis si longtemps qu'il est assis (quarante ans !), il a perdu l'usage de ses jambes. Enfin, au bout d'un quart d'heure, il parvint à se tenir en équilibre, et du fond de sa loge obscure, il s'avance, en chancelant, vers la porte.

« Son premier mouvement est de regarder le ciel, et il s'écrie : « Oh ! que c'est beau ! » Pendant toute la journée, il ne cessa de courir, de monter les escaliers, de les descendre, en disant toujours : que c'est beau, que c'est beau !

« Le soir, il rentre de lui-même dans sa loge, dort paisible sur un lit meilleur qu'on lui a préparé, et durant deux années qu'il passe encore à Bicêtre, il n'a plus d'accès de fureur. Il se rend même utile à la maison, en exerçant une certaine autorité sur les fous, qu'il régente à sa guise, et dont il s'établit le surveillant. »

L'expérience était convaincante, d'autres suivirent, et un nouveau régime de traitement des aliénés fut mis en vigueur. A Pinel en revient la gloire.

Pinel hygiéniste.

On a coutume de ne voir en Philippe Pinel qu'un aliéniste, et c'est, en effet, comme tel qu'il est le plus connu ; mais il est une des faces de cette physionomie beaucoup plus ignorée, et que nous devons à M. Georges Verdal de connaître : celui-ci vient de nous révéler, en effet, un Pinel précurseur en matière d'éducation physique et d'hygiène, qu'il nous paraît intéressant de présenter, d'après l'étude de notre confrère, à nos lecteurs.

Dans un de ses articles, Pinel faisait cette déclaration de principe : « Je ne conçois point de sujet plus fécond en applications utiles et plus digne d'être traité que la gymnastique médicinale. » Et il annonçait qu'il préparait, sur cette matière, un ouvrage qui n'a malheureusement pas vu le jour.

Autre part il critique la définition de l'hygiène par J.-J. Rousseau : « L'hygiène est moins une science qu'une vertu » ; ce que Pinel commente : « Il eût été plus exact de dire qu'elle est autant l'une que l'autre. »

Il insiste, ailleurs, sur l'importance du régime alimentaire, étudie les propriétés des boissons chaudes, entre autres le café et le thé, dénonce les dangers de l'alcoolisme, sans toutefois les nommer : « ce serait, écrit-il, un bonheur pour le peuple, que de ne point contracter l'habitude des spiritueux. »

De bonne heure, il s'était enrôlé parmi les partisans du végétarisme : « L'homme peut, dans tous les mets, se nourrir de végétaux, sans rien perdre de sa vigueur. » Il évoque, à ce propos, Pythagore, l'Ecole de Salerne, Plutarque, ce dernier mettant en garde contre l'abus de la viande, et nous montrant ces athlètes de la décadence, qui renonçaient aux plats de figues pour devenir carnivores.

Pinel apparaît, en outre, comme un *naturiste* :

La nature nous offre, en tous lieux, l'air, la lumière du soleil et le libre exercice de nos membres... L'action de l'air et celle de la lumière du soleil sont, peut-être, un des premiers soutiens de la santé et de la vigueur... Ce sont là *nos éléments naturels*...

Bien mieux, Pinel rappelle comment on pratiquait, dans l'antiquité, ce que nous nommons aujourd'hui l'héliothérapie :

On restait debout, assis ou couché au soleil ; on se promenait, ou bien on faisait des courses rapides ; quelquefois on faisait précéder des onctions de matières grasses... On étendait sur un lieu sablonneux un cuir qu'on avait

eu soin d'oindre d'huile, et après l'avoir laissé bien échauffer par les rayons du soleil, on y faisait coucher le malade nu, la tête couverte. On le laissait quelque temps dans cette situation, et, quand il était assez échauffé dans ce sens-là, on le tournait dans un autre : on répétait la même opération à plusieurs reprises et, suivant l'indication de la maladie, on le lavait avec de l'eau salée, ou une eau alumineuse ou tout autre. ... *On faisait étendre le malade sur une couche de plantes aromatiques, ou bien sur un tas de froment ou de sable...* (en couvrant même) les parties affectées.

D'autre part, Pinel vante les bienfaits du froid, « vrai stimulant qui augmente la chaleur et la force » et s'élève contre l'habitude de trop chauffer les appartements. Qu'aurait-il dit du chauffage central !

Mais ce qu'il trouve avant tout salutaire, c'est l'exercice. L'exercice est « le soutien d'une santé ferme et durable ». Il conseille aux gens de lettres de mener une vie moins sédentaire : Buffon est « un exemple frappant des dangers que peut entraîner l'excès des travaux sédentaires ». Par contre, d'autres hommes illustres, tels que le roi Frédéric II, Alexandre Sévère, Jules César, ont réussi à modifier leur nature par la culture physique.

Pinel se montre partisan de la plupart des sports en faveur de son temps, l'équitation, la natation :

Une Ecole de natation, récemment formée dans la capitale, fait espérer que, dans toutes les classes de la société, on deviendra moins étranger à un exercice également salutaire et utile... Il sera possible à un médecin de prescrire à ses malades d'aller plus rarement en voiture et de s'exercer plus souvent à la nage, sans qu'il blesse les lois impérieuses de la bienséance.

Mais sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nos usages seront encore longtemps en contradiction avec nos lumières, et les vrais moyens de nous bien porter et de nous rendre heureux seront les derniers à nous occuper.

L'exercice du chant lui semble influer heureusement sur le corps tout entier, principe que, dans son gymnase, Amoros appliquera.

Pinel est partisan des vêtements amples et fait le procès des costumes militaires, qui « gênent à contre-temps l'entour des muscles au moment où leur jeu devrait être le plus libre ». Il est contre les guêtres, et surtout contre les cols que l'on fait porter aux soldats « pour leur donner un air martial ». A coup sûr, il se serait enrôlé dans la *Ligue Anti-Carcan*, qui fait une campagne si judicieuse contre le faux-col.

Il s'élève également contre le port du corset, aux « effets désastreux », et conseille de tenir découvertes la poitrine et la tête des enfants pour les endurcir aux intempéries.

Ses contemporains n'ont pas, du reste, méconnu complètement Pinel comme hygiéniste, puisqu'à la création de l'Ecole de santé, il devint titulaire d'une chaire de physique médicale et d'hygiène, conjointement avec Hallé ; mais c'est comme psychiatre qu'il a trouvé sa voie, c'est par la psychiatrie qu'il s'est immortalisé.

Remercions, néanmoins, M. G. Verdal de nous avoir dévoilé un

côté de la physionomie de Pinel que ses biographes ont généralement ignoré ou dédaigné.

Les Talma, dentistes.

Il fut naguère question, dans les milieux dentaires, de commémorer le centenaire de TALMA, dont la mort survint le 19 octobre 1826.

Pourquoi, direz-vous, l'Association générale des dentistes de France, la Société d'Odontologie et l'Ecole dentaire de Paris, songèrent-elles naguère à célébrer l'illustre acteur tragique ? Tout simplement parce qu'il fut dentiste avant d'être tragédien.

Il avait, d'ailleurs, de qui tenir.

N'est-ce pas son père qui publiait, en 1770, les *Instructions nécessaires pour l'entretien des dents, les moyens les plus sûrs d'en prévenir les douleurs, et de les conserver jusque dans leur extrême vieillesse ?*

Le sieur Talma, l'auteur dudit opuscule, se disait « reçu expert dentiste au Collège royal de chirurgie de Paris », et habitait alors rue Mauconseil, « vis-à-vis la Comédie-Italienne ». La brochure précitée contient ce renseignement pratique : M. Talma reçoit tous les jours, après-midi, réservant ses matinées pour la visite de sa clientèle. Les curés de chaque paroisse étaient invités à lui adresser les indigents qui auraient besoin de ses services, « les après-midi des mardi et jeudi de chaque semaine ».

Celui qui devait donner tant d'éclat au nom qu'il portait, François-Joseph Talma, fils du précédent, naquit à Paris, et non comme d'aucuns ont à tort prétendu, à Poix-du-Nord, le 15 janvier 1763, ainsi que l'atteste l'acte de baptême relevé sur les registres de Saint-Nicolas-des-Champs. La famille de Talma habitait rue des Ménestriers : la rue des Ménestriers, qui a disparu, commençait rue Beaubourg et finissait rue Saint-Martin ; l'ouverture de la rue Rambuteau vers 1840, la fit disparaître.

L'acte de baptême qualifie le père de Talma, Michel-François-Joseph, de valet de chambre : après tout, MOLIÈRE eut d'aussi humbles origines et cela ne le diminue pas. Le père de l'artiste fit, cependant, donner à son fils une solide éducation : à 9 ans, celui-ci fut placé dans une pension tenue par un médecin pédagogue, le docteur VERDIER, et où fréquentèrent un certain nombre de futures célébrités, entre autres DESGENETTES, COURT de GÉBELIN, etc. L'immeuble occupé par le maître de pension fut, un peu plus tard, démoli, pour l'agrandissement du Jardin du Roi, aujourd'hui le Jardin des plantes. Talma se fit déjà remarquer, dans son enfance, en jouant dans des petites pièces de circonstance ; mais son père ne fit rien pour développer ses aptitudes et le rappela auprès de lui, en Angleterre, où il s'était établi dentiste.

Le père de Talma ne tarda pas à conquérir un certain renom dans sa profession (1) ; il publia, comme nous l'avons dit, un opus-

(1) On prétend qu'ayant troublé un de ses confrères dans la possession de son brevet,

cule en 1770, qu'il fit suivre d'un autre, daté de 1774. Ce succès ne pouvait que l'encourager à engager son fils à suivre la carrière paternelle, et c'est ainsi qu'il le prit comme aide, en l'occupant à des travaux de prothèse que Pierre FAUCHARD venait de mettre en honneur. « Plus tard, nous apprend un historiographe de l'art dentaire, M. G. VIAU, le jeune Talma fut envoyé à Paris, afin d'ébaucher les études chirurgicales nécessaires à la chirurgie dentaire.

Il paraît qu'il était très impressionnable et qu'un jour, à une leçon de dissection, il se trouva tellement ému qu'il ne put faire son repas habituel ; cependant, il se fit recevoir *dentiste-expert* à Saint-Côme, qui était le titre indispensable, depuis 1700, pour l'exercice de la profession.

Il ouvrit un cabinet à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, où il pratiqua, croit-on, pendant environ deux ans, mais rien ne fait supposer qu'il ait eu un commencement de réussite ; nous croyons, au contraire, qu'il avait peu de goût et de dispositions pour suivre cette carrière.

Le théâtre l'attirait invinciblement : le comédien MOLÉ voulut bien s'intéresser à lui ; et en 1786, le jeune Talma était admis à l'école royale dramatique, l'ancêtre de notre Conservatoire. Il débutait enfin à la Comédie-Française l'année suivante, dans le rôle d'une pièce de VOLTAIRE, *Mahomet*.

D'autres membres de la famille Talma restèrent fidèles à la profession qu'avait exercée si honorablement le père du glorieux transfuge. Nous avons relevé, sur les catalogues de bibliographie, un *Mémoire sur les principaux accidents de la première dentition, et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier*, par L. J. A. F. TALMA (Bruxelles, 1822) : à la p. 12, l'auteur énumère, entre autres personnages venus au monde avec des dents, LOUIS XIV ; et il rappelle que VIRGILE parle d'un enfant qui avait six dents à sa naissance. HALLER, ajoute-t-il, cite 19 nouveau-nés dans le même cas ; et lui-même, Talma, en avait observé qui avaient une et deux dents en naissant.

Un neveu du tragédien, *Amédée-François*, fut lui-même chirurgien-dentiste du roi des Belges et docteur en médecine ; on lui doit deux *Mémoires sur quelques points fondamentaux de la médecine dentaire*, opuscule de 245 pages, publié à Bruxelles en 1852.

Félicitons-nous, malgré tout, que Talma n'ait pas pris goût à l'odontologie, et qu'il ait laissé rugines et clef de Garengeot, pour revêtir le peplum (1) et ressusciter Roscius. La vocation a vaincu l'hérédité, et qui ne s'en féliciterait ?

---

le père de Talma lui intenta un procès, qu'il perdit, bien qu'il fût soutenu dans son action par quatorze de ses collègues. Cela lui servit de leçon et il ne recommença plus.

(1) On a conté qu'étant étudiant à la Charité, où il connut le futur chirurgien Alexis Boyer, il s'amusait parfois à se draper en Romain, « se faisant un peplum d'un drap d'hôpital », et que, sous cet accoutrement, il débitait devant les malades enthousiasmés, d'interminables tirades. (Cf. la thèse d'Edmond GOUDEAUX sur *Alexis Boyer*. Paris, 1904.)

Maladie et Mort de Talma.

Nous avons rapporté à une autre place les moindres circonstances de la mort de Talma. Ci-dessous, nous publions le mémoire lu à l'Académie de médecine, dans sa séance du 12 décembre 1826, par le Dr Biett, un des médecins qui donnèrent leurs soins à l'illustre artiste. Ce mémoire a été publié dans les *Archives générales de médecine* de 1827, t. XIII, p. 110 et s. Il peut donc être considéré comme à peu près inédit.

Ce célèbre tragédien était doué d'une constitution forte et avait toujours joui d'une bonne santé ; seulement il avait toujours les fonctions du ventre irrégulières et difficiles ; tantôt il était tourmenté par une constipation opiniâtre, tantôt il rendait avec effort des matières peu abondantes, non moulées. Cet état avait rendu habituel et nécessaire chez Talma l'usage des lavements. Au mois de septembre 1825, les alternatives de constipation et de diarrhée devinrent plus fréquentes ; les matières se montrèrent souvent mêlées de sang et de mucosités ; l'excrétion ne s'en faisait qu'après des épreintes douloureuses et était toujours peu abondante ; le ventre devint habituellement gonflé, mais non douloureux.

Au mois de juin 1826, Talma éprouva une irritation de l'estomac assez intense, qui fut combattue avec succès par l'application réitérée de sangsues à l'épigastre, les boissons et lavements émollients, les révulsifs aux pieds, etc. ; mais les accidents relatifs à la fonction de la défécation furent aggravés, et on se convainquit alors que le liquide des lavements ne pénétrait qu'en très petite quantité dans le rectum. Le 18 juin, une constipation opiniâtre survint : en vain on la combattit par l'administration de douches ascendantes, par l'emploi de l'huile douce de ricin à l'intérieur, par des onctions d'huile de camomille camphrée sur le ventre, etc., etc. ; elle persista et sa durée détermina le développement d'une péritonite consécutive, qui nécessita l'emploi de saignées locales et générales. On commença à soupçonner que cette constipation reconnaissait pour cause quelque obstacle physique au cours des matières ; on sonda le rectum, mais la sonde ne put pénétrer qu'à 6 ou 7 pouces de hauteur dans cet intestin, et l'on reconnut qu'une tumeur qui paraissait être une anse intestinale distendue par des matières remplissait en grande partie la cavité du petit bassin. La constipation continuant, le malade fut dans un imminent danger ; on recourut au calomel, à l'application de la glace sur le ventre, à des frictions sur cette partie avec l'huile de ricin. Enfin, après 21 jours d'une constipation absolue, une première émission de gaz, suivie d'une légère évacuation alvine, amena un premier soulagement : ces heureux changements continuèrent, et en quelques jours, Talma parut remis d'une crise à laquelle il avait failli succomber.

Cependant son rétablissement ne fut pas complet ; non seulement les évacuations alvines restèrent rares et difficiles, mais le malade maigrit, perdit l'appétit : ses membres inférieurs s'infiltrèrent. Bientôt le ventre se gonfla dans toute son étendue ; le canal intestinal se

dessina à travers les parois de cette cavité : on reconnaissait surtout les còlons transverse et descendant, qui avaient acquis un volume énorme au dessus du bassin ; les mouvements de l'intestin étaient si prompts, si subits que ses courbures soulevées avec force venaient frapper vivement les parois abdominales ; enfin le ventre se ferma tout à fait. Depuis 23 jours, il n'y avait pas même eu une émission de gaz, lorsque Talma fut conduit à Enghien pour y faire une cure, usage de bains et de douches d'eaux sulfureuses : il n'en éprouva aucun soulagement. On essaya alors successivement et avec aussi peu de succès quelques légers purgatifs, comme la *marmelade de Tronchin*, des frictions et des lavements d'aloès, la douche froide en arrosoir sur le ventre, etc. Le malade ramené à Paris le 9 octobre et la constipation étant la même, aux médications purgatives par le rectum, aux bains gélatineux et émollients on ajouta le galvanisme : une tige métallique en forme de canule fut introduite dans le rectum jusqu'à l'endroit où existait l'obstacle, et cette tige servit à conduire l'électricité fournie par une pile composée de 40 paires de disques : les contractions de l'intestin se prononcèrent, le malade exprima vivement le besoin d'évacuer ; mais tous ses efforts furent vains : il ne sortit que quelques gouttes de sang mêlées d'un peu de sanie, plus une émission de quelques gaz, chose qui n'était pas arrivée depuis 45 jours. Le 15, on essaya de nouveau l'introduction de la sonde œsophagienne dans le rectum ; elle ne pénétra encore que jusqu'à 6 ou 7 pouces de hauteur : un obstacle invincible l'empêchait de pénétrer plus loin. Dès lors l'état du malade ne fit qu'empirer ; et le 19, à onze heures du matin, Talma expira après une agonie courte et tranquille.

Autopsie

Son corps ouvert 26 heures après présenta les objets suivants : énorme développement du ventre ; canal intestinal considérablement développé et distendu par des gaz et des matières stercorales ; épanchement dans le ventre d'une certaine quantité de celles-ci ; vaste sac résultant de la dilatation de la partie supérieure du rectum remplissant la cavité du bassin ; à 6 pouces au-dessus de l'anus, rétrécissement circulaire du rectum dans une longueur de 2 pouces et tel que cet intestin est réduit à un cylindre dur et consistant, d'environ 3 lignes de diamètre et sans canal intérieur ; au dessous de ce rétrécissement, le rectum est réduit au volume de l'intestin grêle d'un enfant ; au-dessus, il est énormément dilaté, et près du rétrécissement est une perforation par laquelle s'écoulait une matière semblable à celle qui était épanchée dans le ventre ; cette perforation avait contracté des adhérences avec une portion du rectum inférieure au point rétréci, et une ulcération s'étant faite au lieu adhérent, il en était résulté que malgré l'interruption de toute communication entre les bouts supérieur et inférieur du canal intestinal, quelques gaz et quelques matières avaient pu encore, pendant la vie, sortir par l'anus ; c'était là en quelque sorte le commencement d'un travail médicateur Dans le ventricule gauche du cœur était une poche anévrysmatique de la grosseur d'un petit œuf, remplie de couches farineuses, dures et adhérentes, et dont les parois paraissaient formées par la double épaisseur des deux feuillets de la mem-

brane séreuse du cœur. M. Biett (1) pense que la lésion organique intestinale qui a causé la mort de Talma remontait à une époque très éloignée dans sa vie, et peut-être même a eu pour origine une disposition congénitale.

Comment P. Poivre devint botaniste.

Vous avez peut-être lu l'article qu'a consacré le romancier Pierre Benoit à un personnage bien oublié, mais dont le nom sera sans doute immortel, puisqu'il est celui d'une de nos épices les plus en faveur, le poivre.

Poivre a, d'ailleurs, d'autres titres à notre souvenir et notre gratitude. Il avait le projet d'évangéliser les peuples de l'Extrême-Orient lorsqu'un événement inattendu vint changer l'orientation de sa vie.

On était en l'année 1745. Notre personnage retournait en Europe, décidé à rentrer dans les ordres. Le bâtiment sur lequel il avait pris place fut attaqué par les Anglais ; Poivre eut une partie du bras gauche emportée par un boulet. Le navire étant tombé au pouvoir de l'ennemi, la situation du blessé devint bientôt critique.

Enfermé dans la cale, où il était resté sans secours durant 24 heures, on fut contraint de le livrer au chirurgien du navire ennemi. La gangrène, qui s'attaquait déjà à sa plaie, exigeait une amputation nouvelle ; elle fut faite avec habileté Durant l'opération, malheureusement, le feu avait pris au bâtiment ; tout le monde se rassemblait sur le point le plus menaçant de l'incendie ; une affreuse hémorragie faillit emporter le malheureux blessé ; la perte de son sang l'avait fait tomber dans un évanouissement profond ; lorsqu'il revint à lui, sa destinée était changée. Poivre ne pouvait plus embrasser la vie ecclésiastique, mais il pouvait toujours obéir à son goût pour les voyages et se rendre utile à l'humanité... Puisque son bras mutilé ne lui permettait plus de remplir l'office du prêtre et du missionnaire, il devint tout à coup botaniste réfléchi plutôt qu'ardent, et agronome commerçant plutôt qu'agriculteur pratique (2).

On doit à Poivre l'acclimatement dans nos colonies de cinq à six végétaux, dont la culture régulière est une source de richesse. Nos colonies de l'Afrique orientale durent également à Poivre l'arbre à pain, le riz des montagnes, une nouvelle espèce de canne, le lichti des Indes, puis enfin le sagou, qu'il préconisa avec ardeur, et dont il régularisa la culture.

(1) « Quand Talma eut rendu le dernier soupir, dit Jal, M. Biett, son médecin, fit appeler M Robert-Fleury pour faire le portrait de l artiste éminent que n'avait pu sauver la médecine. M. Fleury fit un dessin de la scène qu'il avait sous les yeux et traduisit plus tard cette esquisse en un tableau, qui appartint à son beau-frère, M. le docteur Pétro. » Les personnages de ce tableau sont, avec Talma étendu sur son lit, M A.-V. Arnault, l'auteur de *Marius* et de *Germanicus* ; M. Jouy, l'auteur de *Sylla* ; M. Biett ; M. Bréchet, qui fit l'autopsie ; et, d'après quelqu'un qui semble renseigné, *une femme et un enfant.* Robert Fleury répéta son tableau et l'offrit à la Comédie-Française, où il doit sans doute se trouver.

(2) *Magasin pittoresque*, 1872, p. 207, note 1.

La Médecine des Praticiens

Le sirop Coclyse et la coqueluche.

Nous avons eu l'honneur, à différentes reprises, d'appeler la bienveillante attention du Corps Médical sur le *sirop Coclyse* contre la *coqueluche* et la toux nerveuse.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire qu'en publiant ci-dessous une observation, qui nous a été communiquée par le Dr. L., Interne des Hôpitaux de Paris, et qui corroborera nos assertions.

« C. L. âgé de six semaines, nourri au sein de sa mère, tousse depuis le 1er octobre, sans fièvre et sans bronchite, mais avec quelques vomissements de tétées. Les premières quintes typiques ne sont constatées que le 10 octobre, atténuées dans leur forme surtout en ce qui concerne la reprise, comme il est fréquent de le constater chez tous les jeunes nourrissons. L'on en compte 25 le 16, 32 le 17, 28 le 18, 36 le 19, 28 le 20, 31 le 31.

Le *Sirop* « *Coclyse* » est alors administré, à la dose de 3 cuillerées à café par 24 heures. Dès le lendemain, il n'a plus été constaté de grandes quintes, et leur nombre a été décroissant de jour en jour.

Le 1er novembre, nous étions à 8 quintes, sans reprises ; le 12, à 3, tellement faibles et si peu caractérisées qu'il vaut mieux les dénommer accès de toux. Cette toux a elle-même disparu le 16 novembre. Du 15 au 21 octobre, la moyenne des tétées vomies dépassait deux par 24 heures ; le dernier vomissement alimentaire a suivi la première tétée du 21, et à partir de ce moment il n'en a plus été constaté. La guérison absolue a donc été obtenue ici en trois semaines sans amaigrissement, le poids était resté stationnaire du 10 octobre au 6 novembre.

Si l'on veut bien considérer la gravité du pronostic de la coqueluche chez les nourrissons, l'on trouvera la médication singulièrement encourageante. Il n'y a eu ni complications pulmonaires, ni retentissement ganglionnaire. De légères végétations adénoïdes ont complètement cédé à un court séjour dans le Midi, et n'ont pas reparu l'hiver suivant.

Nous rappelons, d'autre part, à l'approche de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, que le *Sirop* « *Coclyse* » se montre très efficace contre cette affection.

Informations de la « Chronique »

Le 18 Brumaire et son influence physiologique.

C'est, on ne l'ignore pas, le 9 novembre 1799 qu'eut lieu le coup d'Etat dit du *18 Brumaire*.

Cette éphéméride nous rappelle une anecdote qui ne manque pas de piquant.

L'auteur d'un opuscule devenu rare (1) nous introduit dans le salon d'une comtesse de l'ancien régime. Chez elle se sont réunies, le soir, plusieurs personnes : un ancien Président au Parlement, un ecclésiastique de province, un émigré, un commandeur de Malte et un ancien conventionnel. Chacun disserte sur la Révolution et sur les suites du 18 brumaire.

La comtesse, une vraie femme du dix-huitième siècle, qui en a gardé l'esprit et les vapeurs, rapporte les mauvaises nuits que lui fit passer la période révolutionnaire, en remontant aux premières agitations qui, à la fin du règne de Louis XVI, annonçaient déjà les mauvais jours.

Un soir de l'année 1787, conte la noble dame, on dit, dans le petit salon gris de la duchesse de B..., que le Roi vient de signer la convocation des Notables... J'eus une oppression. Je rentrai chez moi, je me mis au lit sur-le-champ et je dormis peu... Un an après, nouvel appel aux Notables. Je dormis moins encore. Puis, la convocation des États généraux : je restai trois nuits sans sommeil. On pendait le prévôt des marchands, intendant, boulangers, accapareurs. .. Je doublais le pas quand je passais à pied sous les lanternes. Je ne pouvais fermer l'œil que de deux nuits l'une. Il fallut fuir à la campagne... On brûlait les châteaux.

Un soir, je me couche avec 80.000 livres de rentes ; je me lève le lendemain avec 30.000 francs de revenus de moins. Les droits féodaux étaient abolis... Alternatives de bonnes et de mauvaises nuits pendant la Constituante... Je n'avais plus qu'une bonne nuit sur trois. Je ne vous parle pas des suspensions plus ou moins longues que me causèrent et le 20 juin et l'affaire du Champ de Mars, et le 10 août, et les horreurs de septembre...

La Convention est installée. Je ne dormais plus que le dimanche. Bientôt je ne trouvai plus de sommeil qu'une fois par décade.

De malheureux paysans égarés (je les avais nourris dans la disette) m'accusèrent d avoir enfoui les grains de mes fermes... Une nuit, on frappe à ma porte, on me trouve tout éveillée, et l'on me fait troquer mon lit et ma couverture d'édredon contre une couchette de corps de garde.

Le moyen de dormir dans les prisons de Robespierre ! Mais, oh ! la bonne nuit que la nuit du 10 thermidor !... On me rendit ma liberté ; mais ce n'était qu'un sommeil de convalescent. Des crises terribles se succédaient dans l'ordre politique, et comme leurs conséquences n'étaient pas moins dangereuses que celles que j'aurais pu craindre sous Robespierre, j'en éprouvai les mêmes effets.

(1) Ripault, *Une soirée de la bonne compagnie de 1804*. Paris. 1804, in-12.

Il s'établit en France une manière de gouvernement, et je vis diminuer mes insomnies ; il fallait, pour les faire cesser, qu'un jeune général s'attachât à ce gouvernement. En moins de quelques mois, je reconnus à ses succès, à sa conduite, et surtout à l'animosité de ses ennemis, de quelle importance il était dans l'État... Chaque victoire de l'armée d'Italie me procurait un repos parfait ; mon sang se rafraîchissait pour un mois. Mon héros, le restaurateur de ma santé, s'en va, on ne sait pourquoi : je dépérissais à vue d'œil .. Tout à coup, j'entends dans les rues, sous mes fenêtres, des convulsions de joie. Il est arrivé ; il est à Fréjus. Cette nuit fut meilleure que celle du 10 thermidor. Je ne connais plus ni veilles, ni insomnies. Depuis ce temps-là, je dors sur les deux oreilles, et maintenant mademoiselle Sophie n'entre chez moi qu'à dix heures.

Ce récit, qui retraçait d'une manière si plaisante les plus graves événements, fut fort applaudi, comme bien on pense, dans le petit cercle de la comtesse. Il montre, à l'évidence, l'influence physiologique des événements ; mais qui la nie aujourd'hui ?

Une assurance originale.

Commençons par dire que la nouvelle nous vient d'Amérique ; c'est dire que nous ne la donnons que sous les plus expresses réserves.

Une société d'assurances se serait fondée, au capital de plusieurs millions de dollars, à New-York, contre les ravages de la petite vérole.

Cette Société prétend, à tort ou à raison, que, pour réussir en ce monde, il est nécessaire d'être beau. Une jeune fille belle peut se marier sans dot, tandis qu'une jeune fille laide, sans fortune, doit s'attendre la plupart du temps à placer sur sa tête le bonnet de sainte Catherine.

Or, il est prouvé que les gens gravés de la petite vérole perdent, par ce fait, une partie de leur beauté et, par conséquent, de leurs chances de réussir : de là est née l'idée de la société dont nous parlons.

On verse, à la naissance de l'enfant, une somme déterminée ; et, s'il contracte la petite vérole, la Société, qui ne peut lui rendre la beauté, l'indemnise en argent. Nous n'étonnerons personne, en ajoutant que cette Société, unique en son genre, trouve auprès des Yankees l'accueil le plus empressé.

A quand la pareille chez nous ? Après tout, pourquoi pas ?

La " Chronique " par tous et pour tous

Le tabac (1).

(Appendice bibliographique.)

Dans son *Histoire des plantes usuelles*, publiée à Paris en 1782, CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste) (2), docteur-régent, doyen de la Faculté de médecine et membre de l'Académie des sciences, place le tabac, suivant la méthode de TOURNEFORT, dans la classe des plantes errhines, ou sternutatoires et salivaires. Presque tous les remèdes tirés de cette classe sont des émétiques très violents et même dangereux. Le tabac, le marron d'Inde, le laurier-rose, l'ellébore, l'euphorbe, etc., sont des remèdes qui, pour la plupart, ne se prennent pas intérieurement ; ils causeraient des effets pernicieux.

Cette classification, avec ses effets, se retrouve dans notre classification moderne, qui range le tabac dans la famille des solanées, avec le datura stramonium, la jusquiame, la mandragore, la belladone, etc. Les études, très importantes et très complètes, des physiologistes, ont été exposées et résumées dans une série de publications antérieures (3). Je ne veux, aujourd'hui, que rapporter quelques indications relevées au cours de mes recherches nombreuses sur cette question...

J'ai signalé des cas d'empoisonnement causés par les lavements de tabac ; et j'ai retrouvé, dans l'ouvrage cité plus haut, un fait clinique rapporté par CHOMEL, au sujet d'empoisonnement par le lavement de tabac, fait par décoction d'une « once » de tabac dans un demi-litre d'eau : « il faut, dit-il, en user avec discrétion, car j'ai vu des malades qui, après avoir pris un semblable lavement, étaient tombés dans des convulsions accompagnées de vomissements, de sueurs froides, d'un pouls faible et frémissant et autres accidents funestes, bien qu'ils eussent rendu ce remède après l'avoir reçu ». *Loc. cit*, p. 115.

Le même auteur reconnaît que « l'excès (du tabac) est d'une conséquence infinie ; car il est constant qu'il affaiblit la mémoire, qu'il cause des tremblements par les irritations qu'il excite dans les nerfs de ceux qui en prennent sans mesure ». L'amaigrissement serait, suivant CHOMEL, le symptôme le plus commun et le plus précoce de l'intoxication chronique par le tabac.

---

(1) A l'heure où l'on surimpose les fumeurs — toute passion ou tout vice doit se payer —, on ne lira pas sans curiosité l'étude ci-dessus de notre très érudit collaborateur.

(2) Né à Paris en 1671, mort à Paris en 1740. La première édition de son livre est de 1712, une deuxième parut en 1715, la troisième en 1782.

(3) *Maladies causées par l'abus du tabac*, par GEORGE PETIT, 1901. — *L'emploi du tabac en médecine*, par GEORGE PETIT, 1907.

Pour ceux que la question intéresse, je pense devoir rappeler les récentes découvertes bibliographiques que j'ai faites, et que je crois bon d'ajouter à celles que j'ai déjà publiées sur ce sujet, dans le cours des nombreux travaux parus depuis 30 ans.

Ceux qui, en dehors des faits récents ou des ouvrages modernes, voudront poursuivre les recherches et faire une incursion dans le passé, devront, outre les ouvrages purement cliniques, consulter les traités de botanique et physiologie. — Je conseille aux auteurs de pousser particulièrement leurs recherches dans les ouvrages dont je rappelle brièvement l'existence :

Gaspard Bauhin (1550-1624), *Pinax theatri, Dotamici, sive index in Theophrasti, Dioscorodis, Plinii et botanicorum qui a seculo scripserunt opera.* — Basileæ, 1623 et 1671, in-4°.

Dans cet ouvrage, que l'auteur a mis 40 années à composer, on trouve, à la page 170, une étude sur *Nicotiana major angustifolia*, et *Nicotiana minor*.

2° Jean Bauhin (1541-1613), élève du botaniste Gesner. — *Historia plantarum universalis*, 3 vol. in-f°, Montbéliard, 1590. Il étudie *Nicotiana major, sive tabacum majus*, tome iij, p. 629 ; et *Nicotiana sive tabacum folio angustiore*, ibid., p. 630.

3° Humbert-Dodoens (1518-1589), savant médecin de Malines. *Stirpium Historia*, in-fol., 1553, Anvers : à la page 452, il décrit le tabac sous le nom *Hyosciamus Peruvianus*. Cet ouvrage, composé en flamand, a été traduit en français par Charles de l'Escluse, en 1557. — A été réédité, corrigé et annoté en 1644.

4° Mathias de Lobel (1599-1617), *Plantarum seutirpium historia, cum observationibus et adversariis*. Anvers, 1576, in-fol. — On trouve à la page 584 : *Sana sancta Indorum*, ou *Tabacum, sive herba sancta minor*... Ouvrage réédité en 1691, à Anvers, in-4°, et *Dubius Hyosciasmus luteus solanifolius*, p. 269.

5° Jacques Daléchamps (1513-1588). — Médecin et botaniste français. *Historia Generalis plantarum*, in-fol. en 2 volumes. Lyon, 1586. — Jean Bauhin collabora à cet ouvrage, p. 1901, *Perebecenuc Oviedo*.

6° André Cœsalpin (1517-1593), précurseur de Linné dans la classification botanique, et de Harvey dans le mécanisme de la circulation, *De plantis Libri XVI*, in-4°, à Florence, 1583, parle du tabac sous le nom de *Tornabona*, p. 344.

7° Charles de l'Escluse (1525-1609), *Rariorum plantarum historia*, avec figures, Anvers, 1601, in-folio. — C'est l'auteur qui, le premier, désigna le tabac sous le nom de *Petun* ; il en a décrit deux variétés : *Platifolium* et *Angustifolium*, p. 309 et suiv. — J'ai dit plus haut qu'il avait traduit l'ouvrage de Dodoens.

8° François Hernandès (1520-1582). — *Plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum historia* ; à Mexico, 1615 ; à Rome, 1648 et 1651, dernière édition d'Ant. Recho ; à la page 312, on trouve la description du *Pocyelt Mexicanorum*.

Les ouvrages dont je viens de parler sont surtout consacrés à

l'étude botanique de la plante, l'étude médicale n'en sera faite que plus tard; toutefois, je dois signaler les premiers ouvrages qui aient abordé cette étude. Ils sont rares, mais se trouvent dans les réserves des grandes bibliothèques.

9° Jacques GOHORRY ? — (1576). Prince des Mathématiciens et Duc du tabac (1), auteur des *Secrets de la médecine* ; l'édition princeps est de 1572. L'ouvrage a reparu à Rouen, 4 vol. in-8°, 1621. — C'est l'éloge poétique du tabac.

L'introduction du tabac en Europe étant de 1560, cet ouvrage peut être considéré comme le plus ancien où un auteur ait écrit sur ce sujet.

En revanche, le premier médecin adversaire du tabac me semble, d'après mes nombreuses recherches, être sans conteste :

10° Simon PAULI (1603-1680), médecin du roi de Danemark, qui dédia à GUI PATIN un ouvrage ayant pour titre : *De abusu tabaci Americanorum veteri*, etc..., etc... 1661, in-4°, puis réédité en 1665, 1681, 1746.

J'ai résumé ici quelques notes destinées à compléter l'index bibliographique du tabac, dans l'espoir d'éviter aux chercheurs de l'avenir des difficultés, une perte de temps, et leur rendre plus facile un travail que le découragement ne viendra plus stériliser.

Dr GEORGES PETIT,
Secrétaire Général Honoraire
de la *Société contre l'abus du tabac.*

Un toast « au docteur ».

Peu habitué à lire des amabilités sur notre profession, nous n'avons pu résister au plaisir de traduire, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, le toast suivant, paru dans une feuille américaine de « Detroit » :

Au nom des milliers de foyers conservés intacts et dans lesquels, en pleine nuit, des combats corps à corps avec la mort ont été livrés et gagnés ; au nom des milliers d'existences sauvées et rendues utiles ; au nom des larmes qui ne furent pas versées, des douleurs évitées, de la mort bernée, je me découvre aujourd'hui devant *le Docteur*.

Puisse-t il ne jamais avoir besoin de ses remèdes ! Puisse chaque heure de désespoir qu'il a épargnée aux autres, scintiller dans la couronne de sa vie comme une étoile brillante ! Puissent les enfants dont il sauva les parents, et les familles dont il sauva les enfants, être à même de reconnaître la valeur du Docteur ! Puissent les malades payer ses honoraires ! Et à l'heure inévitable, puisse le mauvais sort voir en lui un noble adversaire et se conduire courtoisement avec *le Docteur* !

(*Detroit News.*)

Nos confrères ne trouvent-ils pas ce toast joli et ne pensent-ils pas que si, à Detroit, ils ont le gosier sec, du moins leur cœur n'est pas de même ?

Dr. L. SASPORTAS (de *Papeete*).

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1925, p. 27.

Echos de Partout

Pomme de terre et cancer. — Le Docteur Henri Bon, dans un travail où il analyse les résultats d'une enquête à laquelle s'est livré le Docteur Van Temsche, de Malines, sur l'alimentation ouvrière, fait remarquer que l'ouvrier de 1924 mange moins de pain et plus de viande que celui de 1910. La consommation des œufs a plus que doublé, mais, en revanche, celle des légumineuses, haricots, pois, lentilles, fèves, riches en azote, a beaucoup diminué. Or, elles contiennent des sels minéraux qui, pour ne pas être mis en cachets, n'en sont pas moins reminéralisants.

Et il ajoute : « 100 grammes de viande n'apportent pas 30 grammes de matières nutritives, dont seulement 13 à 20 d'albuminoïdes ; 100 grammes de pâtes ou de légumes secs en apportent plus de 80, dont 15 à 25 d'albuminoïdes ; et si paradoxal que cela puisse paraître, il y a peut-être plus d'anémiques par défaut de légumes que par insuffisance de beefsteak.

« Entre le tubercule de Parmentier et la tuberculose, il y a peut-être plus qu'une similitude de nom. On peut se demander si l'emploi excessif de cet aliment, si pauvre en sels minéraux et en azote, plus pauvre même que les choux verts, les épinards, le céleri, le cresson, la betterave rouge, n'a pas facilité la diffusion de la terrible maladie. Et si toutes les médications actuelles du cancer contiennent de la magnésie, ne serait-il pas d'une bonne prophylaxie d'ingérer plus abondamment ce produit à l'état organique dans les pois, fèves, haricots, etc. ? Ce qui revient à dire que, dans la vie courante et dans tous les régimes qui ne visent pas à la suppression ou à la diminution formelle d'un aliment déterminé, l'alimentation doit être la plus variée possible, pour permettre à l'organisme d'équilibrer sa teneur humorale et constitutionnelle. »

(*L'Information médicale.*)

Le cafard, transmetteur du cancer ? — La *Société anglaise de Pestologie* a décidé d'attribuer sa médaille d'or, pour 1925, à l'auteur du meilleur travail sur les maladies que peut transmettre le cafard. On sait que M. Sambon, se basant, entre autres raisons, sur la répartition géographique du cancer en Italie, où la maladie sévirait surtout dans les localités les plus infestées de cafards, attribue à ces répugnants orthoptères la transmission du virus cancéreux par l'intermédiaire d'un ver parasite de l'insecte. Une étude statistique intéressante pourrait se poursuivre à Marseille où *Blatta germanica* et *Periplaneta orientalis* se disputent avec des avantages variés, la possession de nos fournils, de nos cuisines, voire de nos garde-manger (1).

(1) *Marseille médical.*

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Sainte Marguerite et les femmes en couches (XXXI, 231). — M. le docteur Albarel, de Narbonne, à la suite de son intéressante communication relative à l' « Oraison de Sainte Marguerite pour les femmes en couches », demande si le crédit de la jeune martyre, protectrice des femmes enceintes, a quelque peu baissé, comme dans le Narbonnais; ou si elle est encore régulièrement invoquée dans d'autres régions de notre pays. Je crois lui être agréable, en même temps qu'aux lecteurs de la *Chronique Médicale*, en lui donnant les renseignements ci-après, que je trouve dans mes notes.

En Picardie, pays de mes ancêtres paternels, sainte Marguerite est aussi la patronne des femmes « en mal d'enfant », et la dévotion à cette sainte remonte au moins au XIe siècle. Plusieurs églises sont placées sous son vocable (1). Un grand nombre de chapelles, élevées en son honneur, sont des lieux de pèlerinage pour les femmes enceintes, qui y vont solliciter une heureuse délivrance.

Autrefois, dans certaines paroisses (Saint-Sépulcre à Abbeville, Saint-Germain à Amiens, etc.), les femmes *mariées* formaient une confrérie en l'honneur de sainte Marguerite.

A Amiens même, d'après l'abbé Corblet (2), les femmes enceintes, quand elles sont sur le point d'accoucher, font brûler un cierge dans la chapelle dédiée à sainte Marguerite dans la cathédrale. Ensuite, elles vont à Saint-Acheul (3), *se faire mettre la ceinture* qui porte le nom de la sainte et qui contient une de ses reliques (4).

Dans les anciens missels d'Alsace, il y avait une messe *pro muliere prægnante, cum intercessione B. Margaritæ,* dont voici la collecte :

Or. *Deus, qui gloriosam Margaritam invocantibus salutis remedia promisisti, exaudi nos pro famulâ tuâ N...* (le prêtre devait ici prononcer le prénom de la femme) *in martyris tui suffragio confidente. Per Dnūm...*

La secrète de la même messe est assez singulière :

... quæsumus..., ut famulam tuam N... maledictio quam Eva prægnantibus demeruit mulieribus non opprimat...

(1) Hangest sur-Somme, Bertrancourt, Merville-au-Bois, Saulchoy-sur-Davenescourt, Boufflers, etc.

(2) *Hagiographie du diocèse d'Amiens* (t. IV, p. 434-435).

(3) Saint-Acheul, à 1 kilom. d'Amiens, anc. abbaye d'Augustins.

(4) Cette ceinture avait été donnée, au XIe siècle, à Guibert, chanoine de Saint-Acheul, pour l'archiduc d'Antioche (il s'agit d'Antioche de Pisidie, où Sainte Marguerite subit le martyre), — chez lequel il avait demeuré pendant quelque temps, pendant son séjour en Terre sainte.

Dans un des cantiques de l'*Ame Dévote* (1), on lit la strophe suivante :

Combattez sur terre et sur mer,
Illustre sainte Marguerite,
Le démon, le monde et la chair,
Et gardez-nous de mort subite ;
Surtout, secourez promptement
Nos femmes en l'enfantement.

Un autre cantique, tiré d'un ancien recueil, a trait à la même invocation, adressée à sainte Marguerite :

Ayant les deux mains jointes,
Pria d'affection
Pour les femmes enceintes
Qui la réclameront,
Suppliant de bon cœur
Jésus d'amour extrême,
Donner en leur faveur
A leurs enfants baptême.

L'invocation à sainte Marguerite était autrefois fort répandue en France, principalement dans les provinces méridionales ; mais le culte de la Sainte s'étendait aussi en Italie, en Allemagne et dans d'autres pays.

Sainte Marguerite est la patronne de Crémone, de Montesfiascone, (anciens Etats de l'Eglise). La plus grande partie de son corps est conservée dans cette dernière ville.

Jérôme Vida, évêque d'Albe, (+ 1566), un des grands poètes latins des temps modernes, enfant de Crémone, a composé deux hymnes en l'honneur de la sainte Martyre. La protection spéciale pour les femmes enceintes, « en péril de mort », y est spécialement rappelée :

Te matrem facilem partum jam mensibus actis
Implorant, mediâque vocant in morte jacentes.

En Allemagne (2), depuis les Croisades, la dévotion à sainte Marguerite est particulièrement en honneur. J'ai sous les yeux le texte d'une prière en vieil allemand, que les mères lui adressaient pour obtenir un heureux accouchement.

Je vous supplie humblement, glorieuse vierge et martyre sainte Marguerite, de m'assister dans les douleurs de mon accouchement, et de me donner la joie d'avoir un enfant bien portant. Que votre dernière et sainte prière, ainsi que la promesse de *Jésus-Christ*, soient efficaces pour moi et me préservent dans mes couches de tout mal (3).

(1) Edité à Marseille, 1723, (à l'usage des marins de la Méditerranée).

(2) Sainte Marguerite est au nombre des « Quatorze Saints Auxiliateurs », pour lesquels les pays de langue allemande particulièrement ont une grande dévotion.

(3)... und durch deine bittere peynen bitte ich demuthiglich, du Wollest — mir in alten meinen Kinds-Nothen heystchen, und mich mit einer gesunden frucht erfreuen. Dein letztes H. Gebett, und die verheissung Jesu Christi wolle an mir Krafft haben.

Pour terminer, je cite l'oraison suivante, trouvée dans un livre de prières du XVIIe siècle :

Madame Sainte Marguerite,
Digne vierge de Dieu eslitte,
Qui le servis dès ta jeunesse,
Pleine de grâce et de sagesse,
Qui, pour l'amour de nostre Sire,
Souffris tourmens et grief martyre,
Qui le ragon parmy fendis,
Et du Tyran te deffendis.
Qui vainquis l'ennemy d'enfer
En la prison fermée de fer,
Qui à Dieu feis maintes requestes,
Quand on te voult coupper la teste ;
Et par especial que femme
Grosse d'enfant qui à toi, Dame,
De cœur devost recouvreroit
Et ton ayde requerreroit
Que Dieu de péril la gardast,
Et de l'ayder point ne tardast,
Si te supplie, vierge honorée,
Noble martyre et bienbeurée,
Par ta piteuse passion
Et ta benoiste pétition,
Que Dieu veuillez pour moi prier
Et doucement luy supplier
Que par pitié me reconforte
Et douleurs qu'il faut que je porte,
Et sans péril d'âme et de corps
Face mon enfant yssir hors
Sain et sauf, et que le voye
Baptiser à bien et à joye ;
Et si de vivre il a espasse,
Qu'il lui doint s'amour et sa grâce :
Par quoy si sainctement le serve
Que la gloire de Dieu desserve,
Et en aultre cas semblable
Par toy luy soit favorable.

Ajoutons, en terminant, que les reines de France et les princesses de sang royal eurent recours souvent, dans leurs grossesses, à l'intercession de sainte Marguerite. D'après Louis du BROC DE SEGANGE, la reine MARIE-THÉRÈSE d'Autriche, épouse de LOUIS XIV, en 1661, et MARIE-ANNE DE BAVIÈRE, épouse du Grand Dauphin, en 1682, « demandèrent des prières solennelles à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Les religieux conservaient alors *une ceinture* de la glorieuse martyre, que de nombreuses guérisons avaient rendue célèbre. »

Cyr Honoré DUVAL (*Bar-le-Duc*).

Ouvrages consultés : — *Les Petits Bollandistes*, — CORBLET, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, — du BROC de SEGANGE, *Les Saints protecteurs*, —

Dr Cabanès et Barraud, *Remèdes de bonne femme*, — *Dr* Cabanès, *Remèdes d'autrefois* (2e série), etc. — *Barbier de Montaut*, t. VII, — Jeanroy, *Vie provençale de sainte Marguerite* ; *Office de sainte Marguerite*, Paris, 1757.

— La dévotion à sainte Marguerite était en honneur au XVIIIe siècle, il faut en croire Anatole France.

Jacobus Tournebroche était venu au monde par la protection de la sainte. En reconnaissance, frère Ange, le premier maître de Jacobus, lui apprit à lire dans l'oraison célèbre :

Pucelle sage, nette et fine,
Aide des femmes en gésine,
Ayez pitié de nous.

Aujourd'hui la ceinture de Marguerite est remplacée par un cordon, très facile à se procurer dans un couvent voisin du Bon Marché.

Dr L.

— Le Docteur P. Albarel a publié, dans le numéro 8 (1er août 1924) de la *Chronique Médicale*, une érudite note sur un curieux point d'hagiographie thérapeutique. Qu'il nous soit permis, à notre tour, d'y faire paraître ces quelques remarques sur le même sujet.

Ce n'est point ici le lieu d'étudier l'origine du culte particulier de sainte Marguerite, rendu à la sainte envisagée comme guérisseuse, ou plus exactement parce que favorisant la délivrance des femmes en couches. Le culte de chaque saint ou sainte a sa raison humaine, et il serait étrange que sainte Marguerite échappât à cette règle. Mais trois points présentent ici un certain intérêt, qui doivent être examinés avec quelque soin.

Les pratiques envers la sainte remontent-elles à une haute antiquité ?

Il semble que l'on puisse l'affirmer. La Légende dorée nous est un témoin trop précieux pour que nous ne recourions pas à son témoignage. Voici ce qu'elle contient à ce sujet : Le Bienheureux Jacques de Voragine nous dit :

Enfin, le préfet (1), redoutant d'autres conversions, ordonna qu'elle fût au plus vite décapitée, mais elle, après avoir obtenu la permission de faire une prière, pria pour elle-même et pour ses persécuteurs et aussi pour ceux qui par la suite invoqueraient son nom. Elle demanda en particulier que toutes les fois qu'une femme en couches invoquerait son nom, l'enfant pût naître sans avoir aucun mal. Et une voix du ciel lui dit que toutes ses prières étaient exaucées.

Il nous a semblé utile de reproduire intégralement ce texte, tiré de l'édition la plus authentique de la Légende dorée, donnée par Théodore de Wyzeva, bien que le Dr Albarel en ait lui-même cité

(1) Olybrius à Antioche.

quelques lignes, latines ou françaises, mais sans indiquer la référence de sa citation.

Ainsi donc, ce culte trouve des échos au plus lointain des siècles, et en appelant aussi à notre aide, avec le Dr Albarel, RABELAIS, MELLIN DE SAINT-GELAIS et le *Miroir de Nostre-Dame*, l'ancienneté de cette pratique doit être admise et reconnue.

Examinons, maintenant, le second point ; question non plus de temps, mais de lieu.

Nos anciennes provinces ont-elles reconnu le pouvoir surnaturel de la sainte et pratiqué ce culte, et comment l'ont-elles mis en pratique ?

Ici, il ne nous est pas possible d'affirmer que toute la France ait considéré sainte Marguerite comme la patronne des femmes en couches. Paris et l'Ile-de-France, cependant, se réclament de cette coutume ; nous n'en voulons pour preuve que ce passage de *la Rôtisserie de la Reine Pédauque*, dans lequel le délicieux père de Jacques Tournebroche donne la prière suivante :

> Pucelle sage, nette et fine,
> Aide des femmes en gésine,
> Ayez pitié de nous.

Il nous dit la tirer d'une *Vie de sainte Marguerite* que, dans le roman, vient d'apporter en l'hostellerie frère Ange, Capucin indigne ; et il ajoute, par l'organe de la mère de Jacquot :

> Cette prière est difficile à lire parce que les mots en sont tout petits et à peine séparés. Par bonheur il suffit, dans les douleurs, de se l'appliquer comme un emplâtre à l'endroit où l'on ressent le plus de mal et elle opère de la sorte aussi bien et mieux même que si on la récitait. J'en ai fait la preuve, Monsieur, lors de la naissance de mon fils Jacquot, ici présent.

La cause est donc entendue pour Paris et l'Ile-de-France, et la coutume y est pratiquée.

En est-il de même pour le Midi et la région toulousaine ? Nous ne le croyons pas et, puisque chez nous comme ailleurs, le paysan n'est plus un livre qu'on feuillette, vieux grimoire savoureux et qu'il fallait savoir interpréter, nous avons dû nous référer aux textes. Ils sont rares et, seul, le mémoire du Dr G. CANY a pu nous fournir quelques indications locales d'obstétrique populaire. Mais il ne mentionne nullement la moindre trace d'une coutume analogue. Le Midi et Toulouse n'ont donc pas connu ou reconnu la vertu surnaturelle de la Vierge martyre. Nous ne croyons cependant pas que la sainte n'y soit point honorée ; mais, ou bien elle ne jouit pas, en ces lieux, d'un culte particulier, ou encore, au cours des temps, un accouchement malheureux ayant produit un fruit tératologique a pu avoir lieu, comme le remarque le Dr ALBAREL pour la ville de Genève (1), et l'institution de ces croyances

(1) Une femme impie avait accouché en 1609, à Genève, d'un veau. (Cité par Albarel, d'après Sainéau.)

voyant sa naissance dans une succession de faits identiques qui frappe le peuple, un anneau de la chaîne a pu un jour casser et entraîner sa destruction.

Il doit en être de même pour le reste de la France, et les provinces doivent suivre l'exemple de Paris ou celui de Toulouse : honorer particulièrement, ou faire preuve d'une relative indifférence.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en présence d'une pratique très ancienne, et qu'une partie de la France admet. Il est curieux d'en rechercher le mode et la manière : invocations, lectures, attouchements ; en un mot, quel est le rituel qui préside à cela ?

Rabelais et Mellin de Saint-Gelais, d'après le Dr Albarel, indiquent la lecture du texte à la femme en travail.

Le *Miroir de Nostre-Dame*, également cité par l'auteur, propose de placer sur le « pis » de la femme la vie de la sainte.

Le passage, rapporté par nous, d'Anatole France, concorde avec *le Miroir* ; selon lui, il faut réciter l'oraison, ou :

> se l'appliquer comme un emplâtre à l'endroit où l'on ressent le plus de mal et, ajoute-t il, elle opère de la sorte aussi bien et mieux même que si on la récitait (1).

Enfin, le port de la ceinture de la sainte, conservée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, pendant la lecture des Evangiles, doit prendre place parmi les procédés utilisés.

Telles sont les façons d'agir dans les provinces où l'on pratique le culte de la sainte. Mais il est permis de se demander comment, dans le Midi, la tradition populaire préside à l'accouchement. Il serait bien étonnant, en effet, que le peuple ne fît pas appel à quelque procédé qui, s'il n'est pas de nature religieuse, ne soit pas au moins empirique dans sa manière d'être. Le travail de Cany, précité, va nous donner quelques indications à ce sujet :

> La femme doit s'efforcer d'uriner avant d'accoucher ; si elle ne le peut, on doit lui appliquer sur la vulve un cataplasme fait avec un ou deux œufs battus dans de l'huile d'amandes douces, médiocrement cuits au bain-marie, en forme d'omelette. La graisse de loup et la poudre de corne d'âne aident aussi la nature. Si le travail de la parturition se ralentit ou s'arrête, la femme doit s'adonner alors à de violents exercices, consistant à déplacer des meubles, souffler de toutes ses forces dans une bouteille vide ou un cor de chasse.
>
> Enfin le bonnet porté ordinairement par le mari la nuit, et non pas un mais plusieurs, doit être appliqué sur les parties génitales, pour empêcher la matrice de remonter et d'étouffer la parturiente ; le même bonnet est également un bon préservatif du même accident, s'il est porté de la sorte pendant la grossesse.

Cette pharmacopée gynécologique est assez éloquente par elle-même pour rendre tout commentaire inutile. Les œufs et l'huile sont un remède émollient, bien paysan. La graisse de loup et la poudre de

(1) Le populaire avale la pilule sans s'inquiéter de la formule ; il trouve plus commode d'appliquer sur la partie dont il souffre un texte plutôt que de le déchiffrer.

corne d'âne sont drogues familières à ceux qui ont commerce avec Lemery, Charas et autres vieux maîtres apothicaires. Les exercices violents, expulsion d'air ou déplacement de poids, prescrits à la parturiente, ne sauraient étonner : ne sont-ils pas destinés à la délivrer de son faix, un peu brutalement peut-être ? Mais la proposition la plus remarquable est évidemment celle qui ordonne le port du bonnet masculin ; il y a là une nouvelle illustration de la théorie du fluide si en honneur autrefois, une prescience peut-être des hormones de notre biologie.

Somme toute, dans le midi de la France, un bonnet de nuit joue presque le même rôle qu'à Paris la vie de sainte Marguerite, placée sur le sein de la femme prête à accoucher.

Quoiqu'il en soit, dans toutes les pratiques étudiées, il convient de mettre en évidence l'empirisme qui a présidé à leur édification. L'homme s'est adressé au surnaturel, et particulièrement à une sainte, bien que celle-ci ait enduré le martyre pour la sauvegarde de sa virginité. Et, en entourant la matière de foi de tout le respect désirable, il est permis de se demander pourquoi une sainte, vierge, a été choisie. Mais la nature elle-même a été, aussi, sollicitée dans quelques-unes de ses productions, auxquelles l'empirisme, le plus souvent par la théorie des signatures, a donné des vertus imaginaires. Enfin une FORCE a vu les efforts de nos aïeux essayer de la capter : fluide sexuel ou non, sexuel en la question présente, mais fluide cependant, éther des anciens, manifestation inconnue du mesmérisme...

....En un mot, réactions de défense de la pauvre humanité, qui luttera jusqu'à l'anéantissement des mondes pour la destruction du mal, et dont les résultats obtenus sont appelés Science ; état transitoire et passager d'une connaissance imparfaite, science d'un temps, qui, selon la parole de Teodor de Wyzewa, *ne vaut que pour son temps*.

Henri P. Touzet (*Toulouse*).

— Dans votre numéro du 1er août 1924, M. le Dr Albarel, de Narbonne, manifestait le désir de savoir si sainte Marguerite est encore invoquée, dans certaines contrées, par les personnes en mal d'enfant ? J'ai pensé qu'il vous serait de quelque intérêt de savoir comment c'est dans la province de Québec.

Quelle en est l'origine, au juste ici je ne saurais vous dire. Cette coutume aurait-elle été importée par les premiers colons venus de France, ou par des missionnaires, je n'ai pas fait les recherches voulues pour pouvoir vous informer d'une manière exacte, mais je puis vous dire, et je crois que c'est surtout ce point-là qui vous intéresse, que sainte Marguerite est beaucoup priée, tant par les femmes enceintes que par les femmes en couches, et ceci dans toutes les classes de la société. Plus de la moitié des femmes portent en ceinture un ruban rouge, dans lequel on a enfilé une médaille de sainte Marguerite.

Dr J. H. Renaud. (*Montréal*, Canada).

Les cheveux courts, leur ancienneté (XXXIII, 51, 86, 214.) — Dans la *Chr. méd.* de juillet 1926, p. 215, le Dr A. Raybaud a cité, comme exemple ancien de cheveux coupés chez la femme, une statue égyptienne du Musée du Caire.

Il a fait allusion à la superbe statue en calcaire polychromé de la princesse Nafrit, de l'époque memphite. Nafrit n'a pas les cheveux coupés, mais a la tête recouverte d'une pesante perruque artificielle, retenue en haut par un large ruban, orné de dessins géométriques ; sur le front, divisés en deux mèches plates, par une raie médiane, on aperçoit une partie des cheveux naturels.

Presque toutes les statues égyptiennes (hommes et femmes) des différentes époques ont des perruques.

Le Musée égyptien du Caire possède dans ses vitrines un certain nombre de perruques de l'époque pharaonique ; elles sont formées de tresses réunies en faisceaux ; chaque tresse est composée d'une corde de chanvre centrale, recouverte de cheveux naturels tressés autour.

A l'époque memphite, les perruques des femmes se terminaient brusquement, suivant un plan horizontal passant un peu au-dessous du lobule de l'oreille. A l'époque thébaine, elles étaient plus longues et quelques-unes rappellent celles du temps de Louis XIV, mais au lieu d'ondulations, ce sont des tresses.

Les pharaons, comme tous les prêtres, devaient avoir les cheveux et la barbe rasés de frais pour les cérémonies religieuses ; en dehors de leurs fonctions sacerdotales, ils sortaient perruque et barbe postiche ; la reine Hatasou, de la XVIIIe dynastie, est représentée avec une barbe postiche.

Dans le même numéro, le Dr Mousson-Lanauze a parlé des sacrifices de cheveux dans l'antiquité, mais la coquetterie n'entrait pas en jeu dans les faits qu'il a racontés.

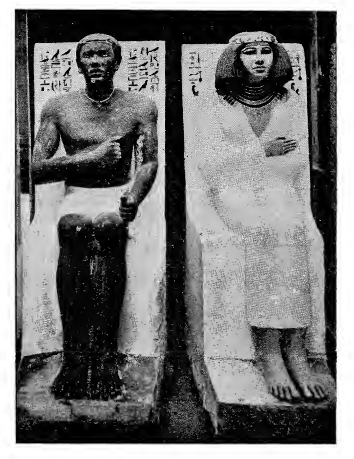
Le Dr Marcel Baudouin m'a signalé qu'au Musée de Metz, les statues gauloises de la déesse Rosmerta ont les cheveux coupés.

D'après lui, et c'est très vraisemblable, la coupe des cheveux et le rasage de la tête, comme toutes les mutilations corporelles, remonteraient à l'époque néolithique et seraient d'essence totémique.

Pendant tout le Moyen Age, la coupe des cheveux était une punition infamante pour les femmes condamnées, et un sacrifice pour les religieuses. On coupait les cheveux des possédés, afin d'empêcher l'esprit malin de s'y réfugier.

A la prison de Saint-Lazare, l'usage de couper les cheveux aux prisonnières était encore de règle il y a quelques années.

Tout cela est bien loin de la mode actuelle, où la fantaisie et surtout l'imitation sont seules en cause, et d'où tout élément rituel est absent. Dr P. Noury (*Rouen*).



Statues, en calcaire polychromé, du prince Rahotpou et de son épouse, Nafrit, provenant d'un mastaba de Meïdoum, ouvert par Mariette en 1872, actuellement au Musée égyptien du Caire.

(IIIe Dynastie, environ 3.000 ans av. J.-C.)

Chronique Bibliographique

Jacques Boulenger. — **Renan et ses Critiques** (Editions du *Siècle*, Paris, 121, boulevard Saint-Michel).

Quel formidable problème se pose donc, de tous côtés, à notre esprit ! Lumière ! Vérité ! Phare directeur ! que de chocs, que de heurts, que d'inquiétudes ! que d'aspirations ! De notre génération, qui fut pétrie comme d'une sorte de matérialisme officiel, semble s'élever, comme par une réaction naturelle et attendue, un néo-spiritualisme, où Aristote et saint Thomas semblent s'entr'aider pour porter notre cerveau, notre âme aux confins d'une sublimité qu'ils semblaient devoir ignorer à tout jamais. L'Histoire, la Philologie, discutent les documents que de patientes recherches viennent de mettre à jour. Rémy Collin, de Nancy, écrit *la Physique et la Métaphysique de la vie*, tandis que Jacques Maritain, H. Massis, Jacques Boulenger s'occupent du même problème, à cause de Renan. Et la position de la question « Science et sentiment religieux », au sein même de l'Académie des Sciences, par le journal *le Figaro*, vient apporter une preuve nouvelle de ce que je me permets d'avancer : jamais l'esprit humain n'a été plus épris de surnaturel qu'à notre époque.

M. Jacques Boulenger veut que son livre « se présente comme une mise au point et comme un procès-verbal de la question Renan ». Ceci dépasse ma compétence et il faudrait toute la science de M. de Grandmaison, pour pouvoir, en l'espèce, prendre parti. Mais il semble bien, au dire de M. Boulenger, que l'on a inexactement cité et mal interprété les textes de Renan, en particulier « *sur la valeur scientifique de l'Histoire ; car, jamais, Renan n'a donné dans l'Historicisme.*

« Décrire l'intelligence et l'œuvre de Renan, c'est décrire un immense mouvement d'idées religieuses, philosophiques, historiques, politiques. » C'est l'œuvre à laquelle se consacra, jadis, vers 1914, M. Lasserre, en dix conférences publiées par la *Revue hebdomadaire* ; sans doute, de l'aveu du conférencier lui-même, de façon insuffisante, puisque M. Boulenger analyse les deux volumes qui viennent de paraître sur *La Jeunesse de Renan*. Si j'en crois mon guide, il semble bien que la grande tâche de M. Lasserre ait été de replacer le jeune Renan dans son cadre : cadre physique, le collège de Tréguier et ce que l'on y enseignait, et puis Saint-Nicolas du Chardonnet, et puis Saint-Sulpice. Ici et là, que sont les maîtres, que sont les doctrines ?... Et ceci et cela nous amène fort loin.

Si nous aimons Renan pour lui-même, à lire M. Jacques Boulenger nous en aimerons davantage son héros. Si notre éducation nous a appris à nous méfier des conclusions, parfois non conformes au texte, que l'auteur de *la Vie de Jésus* a semées dans son œuvre,

notre liberté d'esprit ne nous empêchera pas de reconnaître en lui un merveilleux artiste de notre langue française, et en Jacques Boulenger un de ses meilleurs disciples.

Dr Paul Voivenel. — **La raison chez les fous et la folie chez les gens raisonnables.** (Editions du *Siècle*, Paris, 121, boulevard Saint-Michel.)

Lisant un jour Bernard Palissy (l'auteur, hélas ! des rustiques figulines... est bien oublié), je trouvai cette phrase, que mon camarade d'internat au vieil Hôtel-Dieu de Toulouse, le Dr Voivenel, eût pu placer en épigraphe de son volume : *Plus sage est le fol célant sa folie que le sage célant sa sagesse.*

Toute la manière de l'auteur est dans les premières lignes de sa préface. Et alors que j'ai littéralement horreur de commencer la lecture d'un ouvrage par l'avant-propos (je termine par lui le plus habituellement), la vérité m'oblige à dire que vous ne saurez rien de l'auteur, ni de son ouvrage, ni de sa manière, si je ne vous mets sous les yeux les lignes qui suivent :

Si j'ai mêlé la folie à la raison dans le titre de mon sujet, c'est, d'une part, qu'il en est ainsi dans la réalité ; que d'autre part, nous sommes incapables de définir exactement ce qu'est la raison.

Mon Larousse de poche — ce brave petit livre qui rend service aux plus malins, — dit au mot folie *aliénation d'esprit* et au mot aliénation *folie*. Que nous voilà bien renseignés !..

Voici que tournant la page — j'en suis pour ma courte honte. — Paul Voivenel n'a pas écrit de préface. C'est d'emblée le premier chapitre qui commence et c'est très bien ainsi. Ne croyez pas, au moins, que notre ami se contente de la définition du Larousse de poche :

Un aliéné, professe-t-il, est un malade dont les troubles de l'esprit sont un obstacle transitoire ou permanent à son adaptation à l société dans laquelle il doit vivre.

Fort bien ! Mais si je ne veux pas m'adapter ? Si avec toute la lucidité que je crois à mon esprit, je veux, tel Tolstoï, vivre en marge de cette société à laquelle je persiste à trouver mille imperfections, serai-je un aliéné ? et si je vais chez les peuplades mormonnes, m'interdirez-vous le retour à Paris ou à Toulouse ?

Paul Voivenel est une manière de Francis Planté, le grand pianiste que nous applaudissions, il y a quelque trente années, dans la grande salle du Jardin Royal... Il joue en maître sur le clavier de nos émotions. Il nuance, il rythme la mélancolie de nos sentiments. Tantôt en *la mineur*, tantôt en *fa dièse*. Vous croyez que j'exagère ? Oyez plutôt :

« *Comme une musique qui s'épanche en sourdine, la méditation de la mort donne le ton à leurs sensations, qui sans elles seraient trop aiguës.* »

Et cela est cousin, que dis-je ? frère de cette *hémorrhagie de la sensibilité*, de ces *saignements d'énergie* en lesquels l'auteur se complaît. Parlant des nerfs délicats des émotifs constitutionnels, Voivenel les fait *vibrer* comme les cordes d'une harpe, sous le frisson de la méditation de la mort, tout comme sous la caresse de la brise du soir.

Raison et folie, raison ou folie, raison sans folie, je m'y perds, et préfère m'en rapporter au jugement que vous vous serez formé, quand vous aurez lu le « dernier paru » de Paul Voivenel.

Dr Arthur Leclercq. — **Les maladies de la cinquantaine** : Les Angines de poitrine et leur traitement. (G. Doin, éditeur, place de l'Odéon, Paris.)

La cinquantaine ! Le cap des Tempêtes... Il ne tient qu'à nous de le changer en cap de Bonne-Espérance. Le moyen ? L'auteur va nous le donner.

En vue d'un traitement rationnel, M. Leclercq nous montre la nécessité de classer tous les cas d'*angor*, de même qu'il a été fait pour l'artério-sclérose, pour les maladies du cœur et de l'aorte, sous trois groupes bien définis, faisant état de la notion étiologique, du caractère anatomique, de la personnalité clinique propres à chaque groupe.

L'angine A (*cardio-sclérose et sclérose aortique*) est une maladie à forme hypertensive ventriculaire, propre à l'individu ;

L'angine B (*groupe des aortites*) est le résultat des infections variées, de la syphilis surtout ;

L'angine C (*athérome cardioaortique*) est celle des intoxications, ou expérimentales ou latentes.

Pathogénie, évolution, diagnostic et pronostic, sont « catalogués », non sans dénombrer les types et sous-types.

Le traitement va, naturellement, être causal : hypotenseur dans le premier cas ; anti-infectieux dans le second, et souvent antisyphilitique. Dans le troisième cas, enfin, traitement de l'athérome cardio-artériel.

Mais la prophylaxie de l'*angor* doit, pour être salutaire, s'inspirer des trois cas nettement décrits. Moyennant quoi, *les angines de poitrine peuvent, pour une grande part, disparaître un jour du cadre nosologique des maladies de la cinquantaine. Il suffit de le vouloir.*

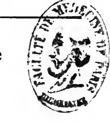
R.-M.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

33ᵉ ANNÉE — N° 12 — 1ᵉʳ Décembre 1926

LA CHRONIQUE MÉDICALE



Médecine et Histoire

La famille de Marat (1),

par M. le Dr J. Olivier (de *Genève*).

Grâce à l'amabilité de M. Paul Martin, archiviste d'Etat, et de son adjoint, M. Roch, j'ai pu trouver aux Archives de Genève des renseignements qui éclairent et, semble-t-il, mettent au point la généalogie de la famille de l'*Ami du Peuple*.

J'ai également obtenu de M. Eugène Ritter, dont l'érudition dans ce domaine est aussi vaste qu'elle est précise, la faveur de consulter les notes qu'il possède sur la famille de Marat ; et mon ami, M. Ed. Chapuisat, qui a écrit un mémoire sur *Jean-Pierre,* frère cadet du Conventionnel (*De la Terreur à l'Annexion,* Genève et Paris, 1912, et *Annales Révolutionnaires*, juillet-septembre 1912), m'a donné, avec d'utiles renseignements, les conseils de sa précieuse expérience. Que tous ces aimables collaborateurs soient remerciés ici !

J'ai consulté encore les manuscrits laissés par M. Théophile Dufour aux Archives de Genève, et ceux de M. Louis Dufour-Vernes, ancien archiviste d'Etat, qui se trouvent à la Bibliothèque de la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Enfin, j'ai fait faire quelques recherches aux Archives de Vevey, par M. R. Campiche, archiviste. Pour le reste, je renvoie mes lecteurs aux ouvrages parus sur ce sujet, et surtout à celui du Dr Cabanès : *Marat inconnu.*

J'ai résumé, en un tableau généalogique, le résultat de mes recherches. On y trouvera réponse aux questions qui ont pu être posées dans la *Chronique médicale,* ou ailleurs, et, en particulier, au sujet de *Louise* Marat (*Chronique médicale,* 1er octobre 1925, p. 306).

1. Antoine Mara. Nous ne savons rien de lui.

2. Jean Mara ou Jean-Baptiste, dit Bonfils.

(1) Rien n'est aussi embrouillé que la généalogie du célèbre conventionnel ; nous-même, malgré les recherches les plus laborieuses, ne sommes parvenu à la tirer au clair ; aussi, éprouvons-nous une particulière satisfaction à publier le savant travail de notre distingué collaborateur, qui dissipe toutes les obscurités. (*Note de la Rédaction*).

(Voir pour l'orthographe de Mara et Maxa, et le surnom de Bonfils, « Marat inconnu», du Dr CABANÈS, 3e édit., page 28.)

Du 7 octobre 1740, dans Registres de la Chambre des Prosélytes :
« Jean Mara, de Cagliari, en Sardaigne, âgé de 35 ans, prêtre et religieux de la Merci, ayant été interrogé et trouvé suffisamment instruit, paraitra aussi Jeudi prochain au Vénérable Consistoire et on lui donnera un viatique. »

Du 13 octobre 1740, dans Registres du Consistoire, vol. 1738-41, p. 261 :
« ... ont comparu .. Jean, fils d'Antoine Maxa, de Caillari, en Sardaigne,.... nés de parents catholiques romains, desquels on a rendu de bons témoignages, ayant paru instruits et solennellement abjuré les erreurs du papisme, ont été reçus membres de notre Eglise. »

Du 19 novembre 1740, dans Registres de la Chambre des Prosélytes : « Jean Mara, de Cagliari, ayant été reçu au Vénérable Consistoire, a demandé qu'on voulût contribuer à le perfectionner dans le dessin, espérant que ce talent lui fournirait un moyen de gagner sa vie. L'avis a été de lui donner 5 écus. »

Du 10 mars 1741, dans Registres du Conseil, vol. 241, p. 142 : « Jean, fils d'Antoine Maxa, de Cagliari, en Sardaigne, a été reçu *habitant* en satisfaisant à la Bourse italienne et au serment. »

Il épouse, le 19 mars 1741, au Petit Saconnex, paroisse de la campagne genevoise (contrat du 21 décembre 1740, Marc Fornet, notaire, vol. 66), LOUISE CABROL, native, c'est-à-dire née à Genève, fille de Louis Cabrol (reçu *habitant* le 15 octobre 1723) et de Pauline-Catherine MOLINIER. Nous n'avons pas l'acte de naissance de Louise Cabrol, mais nous savons que son père s'était marié le 24 octobre 1723 (il avait été reçu habitant 9 jours auparavant). Si Louise a été son premier enfant, elle serait née en 1714 et aurait eu 16 ans à son mariage, en 1740. Or, une note manuscrite de M. Th. DUFOUR signale que, « de juillet 1725 à juin 1734, Louise Cabrol eut 6 enfants, » ce qui ramène à 15 ans l'âge du mariage. D'autre part, l'acte de décès de Louise Mara-Cabrol porte : « morte à 56 ans, le 24 avril 1782 » ; ce qui fixerait sa naissance en 1726 et ne lui donnerait que 14 ans à son mariage !

Son mari devait en avoir 35, d'après le Registre de la Chambre des Prosélytes, et 37 environ, d'après son acte de décès :

Dimanche, 26 janvier 1783, à 4 heures du soir, décès du sieur Jean-Baptiste Marat, habitant, maître de langues, âgé de 79 et 1/2 ans, mort de fièvre inflammatoire, rue du Perron. (Reg. des Décès, vol. 1780-1786, p. 171.)

Dans ses notes, M. Louis DUFOUR-VERNES dit ceci : « On sait que les indications de dates des décès dans les registres sont sujettes à caution. » Cette phrase d'un ancien archiviste d'Etat nous permet de supposer qu'il y a eu certainement erreur dans l'appréciation de l'âge de Louise Cabrol à son décès.

Avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de rappeler ce que



J.-P. Marat.
(Peint, d'après nature, par Boze, en avril 1793).

Marat lui-même a écrit sur sa mère (*Journal de la République Française*, n° 98, du 14 janvier 1793) :

... C'est de la nature que je tiens la trempe de mon âme, mais c'est à ma mère que je dois le développement de mon caractère ; car mon père n'aspira jamais à faire autre chose de moi qu'un savant. Cette femme respectable, dont je déplore encore la perte, cultiva mes premiers ans ; elle seule fit éclore dans mon cœur la philanthropie, l'amour de la justice et de la gloire, sentiments précieux ! Bientôt ils sont devenus les seules passions qui dès lors ont fixé les destinées de ma vie. C'est par mes mains qu'elle faisait passer les secours qu'elle donnait aux indigents et le ton d'intérêt qu'elle mettait en leur parlant m'inspira celui dont elle était animée...

Revenons maintenant à Jean Mara. Nous avons vu qu'il prit à Genève la profession de dessinateur. Plus tard, et c'est ainsi qu'il est désigné dans son acte de décès, il devint maître de langues.

M. Th. Dufour, dans ses notes, s'étonne que M. Félix Bovet (dans un article sur Marat, publié dans la *Revue Suisse*, en août 1856) ait fait de Jean Mara un Dr en médecine. Il ne l'était certainement pas ; mais nous verrons que, dans une attestation, dont nous parlerons plus loin, un nommé Revaclier, vieil ami de la famille, dit ceci : « ... Le sieur Mara, vieillard, maître de diverses langues et *entendant aussi la médecine*... » Il se peut que Jean Mara, ancien religieux, assez érudit, ait eu quelques notions empiriques, dont il faisait usage dans son entourage ; ce qui est certain, c'est que ces diverses professions ne l'enrichirent pas. Arrivé pauvre à Genève, puisqu'il reçut un subside de la Chambre des Prosélytes, il put pourtant, grâce à son travail, faire donner à ses enfants une bonne instruction supérieure ; mais il ne devint pas riche, à en juger par l'inventaire de sa succession, dont le total se montait à 638 florins (Archives de Genève et *Marat inconnu*, p. 32).

Il est temps de citer ici une lettre intéressante de Georges-Louis Le Sage, savant genevois, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Cette lettre a été publiée par M. Galiffe, dans son ouvrage *D'un siècle à l'autre* (Genève, 1877, tome I, p. 165). Elle contient, à côté de renseignements intéressants sur toute la famille de Marat, plusieurs erreurs, que M. Eugène Ritter a relevées dans ses notes. Je marque en italique et entre parenthèses les remarques de M. Ritter :

Genève, 10 août 1784.

... M. Marat le père, après avoir été professeur en Sardaigne, sa patrie, puis en Espagne (*je ne sais ce qu'il faut penser de ces renseignements*) vint changer de religion à Neuchâtel (*c'est à Genève qu'il abjura*, y prit femme ; *c'est dans un village de la banlieue de Genève qu'il se maria*), et en eut un fils, qui est le docteur que vous connaissez (*c'est-à-dire celui qui fut plus tard le célèbre conventionnel*). Cette femme mourut (*pas du tout*) et il épousa une Genevoise (*La 1re et unique femme de Jean Baptiste Mara était native de Genève*) dont il eut un 2e fils et 3 filles (*Le Sage ne parle que de 2 fils et il omet les 2 autres*). Après quoi il vint se fixer à Genève. Cette 2e femme (*c'est-à-

dire Louise Cabrol, la seule femme de Jean-Baptiste Mara) mourut il y a 2 ou 3 ans (*voilà un renseignement exact, elle était morte le 24 avril 1782*), et le veuf lui-même est mort l'année dernière, extrêmement pauvre (*oui, le 26 janvier 1783*). Le fils cadet est proposant depuis longtemps, ayant été reculé par des voyages, en France (*en effet David Mara, qui fut immatriculé à l'Académie de Genève, dans l'auditoire des Belles-Lettres, le 15 juin 1773, et qui entra dans l'auditoire de théologie en 1777, aurait dû avoir terminé ses études en 1781*) ; il a été le plus exalté des Natifs représentants (*mais il n'était pas natif de Genève*). Les demoiselles enseignent la géographie, les ouvrages de mode, etc., et elles sont très exaltées aussi (*au moment où cette lettre fut écrite, l'une des trois demoiselles était mariée depuis 2 ans*). En 1780, le docteur publia des *Recherches physiques sur le feu*. Je les lus en 1781 et j'y remarquai entr'autres (note de la page 60) deux objections contre tout fluide gravifique. Comme on m'avait un peu lié précédemment avec l'auteur et sa famille, je lui écrivis pour les réfuter, et surtout pour que (s'il se montrait raisonnable dans sa réponse) je pusse lui proposer la répétition d'une de ses expériences avec des précautions pour la rendre décisive. Mais sa réponse (*lettre datée de Paris, le 11 avril 1781, et publiée dans* Marat inconnu *par le Dr A. Cabanès ; Paris, 1891, p. 314*) ayant été absurde, je ne lui proposai pas cette répétition...

Notons tout de suite que la réponse de Marat n'est reproduite que dans la 1re édition de *Marat inconnu* ; elle n'est que citée dans les suivantes. L'original se trouve à la Bibliothèque publique de Genève, et la copie en avait été remise au Dr Cabanès par M. Th. Dufour.

Cette lettre est pleine de renseignements, dont nous relèverons l'importance à propos des enfants de Jean Mara, mais en ce qui le concerne lui-même, nous voyons qu'il aurait été professeur en Espagne. Est-ce là l'origine de cette légende qui a voulu, pendant longtemps, donner aux Marat une provenance espagnole ?

Maintenant, nous suivons les notes de M. Louis Dufour-Vernes (manuscrits déposés à la *Société d'Histoire et d'archéologie de Genève*, et article paru dans « Almanach de Genève, 1908 », Eggimann, éditeur).

Le ménage Mara-Cabrol ne resta pas longtemps à Genève. Il émigra d'abord à Yverdon (Vaud), où, le 29 juillet 1741, Jean Mara demandait la permission, qui lui fut accordée, de donner des leçons de dessin. C'est là que naquit le premier enfant, *Marianne-Françoise*, baptisée le 2 mai 1742. La qualité des parrains fait foi de la situation honorable des parents : Samuel Montach, fils de Monseigneur Gabriel Montach, bailli d'Yverdon, et dame Marianne-Françoise, fille de M. Samuel Warney, châtelain de Sainte-Croix et conseiller d'Yverdon.

De là, Jean Mara se rendit à Boudry (Neuchâtel), où il avait obtenu la place de chimiste (et probablement dessinateur) dans la fabrique d'indiennes de cette ville (*Musée Neuchatelois*, 1864, p. 125). Il y acquit la bourgeoisie le 13 mars 1765, pour la somme de 400 livres faibles. C'est là que naquirent *Jean-Paul* (1743), *Henri* (1745), et *Marie* (1746). Puis, retour à Yverdon :

Du 26 février 1752, le sieur François-Louis Roux et son beau-frère Mouliniế ayant le dessein d'établir une manufacture d'indiennes dans cette ville, prient le Conseil de vouloir bien tolérer pendant un an, en qualité d'habitant, le sieur Mara, prosélyte et dessinateur, dont ils ont besoin pour le dessin et les couleurs. Accordé. (Crottet, *Histoire de la Ville d'Yverdon.*)

Puis, en 1753 ou 1754, soit l'année susdite passée à Yverdon, Jean Mara vient sc fixer à Neuchâtel. Dans une lettre datée de Genève, le 24 mars 1768, adressée au Conseil de Neuchâtel, il dit qu'il y a environ un mois, il était domicilié dans cette dernière ville depuis 14 à 15 ans (*Musée Neuchatelois*, 1864, p. 185).

C'est à Neuchâtel que naquirent les 3 derniers enfants : *David* (1756), *Charlotte-Albertine* (1760) et *Jean-Pierre* (1767) ; et c'est là qu'à côté de leçons de dessin, Jean commença à enseigner les langues, comme il le fit ensuite à Genève. En 1768, il y eut des troubles politiques assez sérieux à Neuchâtel, auxquels Jean Mara prit peut-être part, mais au cours desquels un de ses fils fut éborgné (*Marat inconnu*, page 30). Il revint en bâte à Genève, où il arrivait le 15 mai, soit trois semaines après les mouvements de Neuchâtcl (25 avril).

Jean Mara s'installa dans la maison Fine, rue du Perron, où nous avons vu qu'il mourut le 26 janvier 1783, neuf mois après sa femme.

Voyons maintenant sa descendancc :

3. Marianne-Françoise, née à Yverdon, et baptisée le 2 mai 1742, filleule, comme nous l'avons vu, de notables de la région.

Elle épouse, le 10 octobre 1787, à Genève, dans le temple de Saint-Gcrvais, Charles-Frédéric, fils de feu Jean-Abraham Oulevay, bourgeois de Bavois, bailliage d'Yverdon. Oulevay est le nom patois d'Olivier et les deux noms sont cités indifféremment. Nous voyons, en effet, que la sœur de Marat, dans une lettre du 12 août an II (où la famille reconnaît Simonne Evrard comme une sœur), signc : « Marie-Anne Marat, femme Olivier » (*Paris-Révolutionnaire*, de G. Lenotre, p. 246). Voir aussi, à la p. 497 de *Marat inconnu*, une reproduction d'une lettre de la même, signée : « Olivier, née Marat. » Dans ce même ouvrage, se trouve une notice au sujet de Ch. Fréd. Olivier, qui sollicita, sans succès du reste, un poste d'aide-naturaliste au Muséum de Paris. Il était spécialisé dans l'art dc conserver les insectes. Il habitait au Bourg de Four, à Genève. Les Olivier dc Bavois sont issus, très probablement, de la branche de Saint-Cierges, qui remonte à 1250, et dont descendent aussi ceux de La Sarraz (Vaud), dont je suis.

Marianne-Françoise, du fait probablement de sa naissance à Yverdon, a échappé aux recherches de M. Tb. Dufour, quoique son mariage ait été signalé par cet érudit. Elle n'est pas non plus citée dans *Marat inconnu*, mais son existence répond aux questions posées par le Dr Cabanès, à la page 35 de son ouvrage. (*A suivre*).



La Maison natale de Marat.
A Boudry (comté de Neuchâtel, *Suisse*).

La Médecine des Praticiens

Le rôle du phosphore dans l'organisme.
La Neurosine Prunier.

Le phosphore joue dans l'économie un rôle prééminent. Il est l'agent nécessaire qui assure la régularité et l'énergie des diverses fonctions. Il maintient la vitalité à son tonus efficace. C'est le grand animateur de la vie cellulaire, de l'activité des échanges. Il ne peut pas être remplacé.

Certains systèmes et appareils, os, cerveau, moelle, nerfs, en contiennent de fortes proportions, et dès que leur teneur en phosphore baisse tant soit peu, ils deviennent déficients.

Nous mentionnerons seulement aujourd'hui la place que ce métalloïde occupe dans la structure du tissu osseux. Sans phosphore pas d'os ou, tout au moins, des os altérés, incapables de remplir leur office, un squelette inapte à soutenir les parties molles du corps.

Nous insisterons sur la prépondérance du phosphore dans la composition du tissu nerveux. Il y entre pour plus d'un cinquième. Il en est la partie essentielle, l'élément noble qui conditionne le bon rendement du système cérébro-spinal, affermit les fonctions encore un peu mystérieuses du sympathique, qui régit tous les phénomènes de la vie végétative. Son importance se mesure à l'étendue et à la violence des troubles que son insuffisance détermine.

Au premier rang se placent les asthénies ou états dépressifs, que caractérise la perte de phosphates.

Les principaux facteurs de cette déphosphatisation sont : les infections, paludisme, tuberculose, grippe — on connaît bien l'asthénie post-grippale — ; le surmenage dans toutes ses variétés, physique, intellectuel, moral.

Quelle que soit la cause de l'épuisement du système nerveux, il s'agit de le refaire, de le restaurer, c'est-à-dire de lui rendre le phosphore qu'il a perdu et sous la forme qui en facilite le mieux l'assimilation.

La *Neurosine Prunier* remplit cette double condition.

La *Neurosine Prunier* est un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur, entièrement assimilable. Il ne faut pas oublier que certains glycérophosphates sont insolubles, inassimilables et, par conséquent, sans action thérapeutique.

La *Neurosine Prunier* se dissout et s'assimile complètement. Elle fournit à l'organisme un phosphore neuf, qui n'a pas été engagé dans de multiples combinaisons vitales, d'où il doit être extrait avec plus ou moins de succès.

L'acide phosphoglycérique est précisément la forme que préfère

l'économie pour s'incorporer le phosphore. Cet acide s'unit aux substances grasses qui abondent dans le milieu intérieur, pour former des lipoïdes qui vont porter le phosphore dans les régions qui en ont besoin. La chaux de la *Neurosine Prunier* intervient efficacement dans la constitution de la charpente osseuse, dans la calcification des noyaux tuberculeux. On connaît, en outre, l'action puissante de l'ion calcium dans le métabolisme général.

La *Neurosine Prunier* est donc un excellent reconstituant du tissu nerveux. En lui apportant le phosphore qui lui manque, elle régénère la cellule nerveuse, relève l'activité organique, stimule les fonctions, accroît les échanges. Elle guérit toutes les asthénies, tous les états dépressifs, quelle qu'en soit la cause et quelle que soit leur intensité.

Vieux-Neu Médical

Un Hôtel des Invalides de la marine, au XVII[e] siècle.

Une retenue de 2 p. 100 sur la solde des matelots avait permis de créer, en 1673, à Rochefort et à Toulon, le pendant de l'Hôtel des Invalides : « c'est là que la marine hébergera ses mutilés, s'ils ne préfèrent rentrer dans leurs foyers avec une indemnité égale à trois années entières de leur subsistance. L'institution était si équitable et si humanitaire, que les marins des galères qui formaient corps à part en réclamèrent le bénéfice (1)... »

Quant aux forçats, ils eurent aussi, à Marseille, leur hôpital, conçu par SAINT VINCENT DE PAUL, et réalisé par Gaspard de SIMIANE, chevalier de LA COSTE.

La médecine « de choc », autrefois (2).

On lit, dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris*, de 1831, les lignes suivantes :

« M. BALLY lit un rapport sur l'opération dite *seringature*, proposée par M. MANSIZIO, médecin à Varazzo, en Italie. Pour faire cette opération, l'auteur lie un membre, ouvre une veine, comme dans la saignée ordinaire, adapte une seringue à la place du vaisseau, et avec cet instrument retire le sang du vaisseau, puis le repousse dans le torrent de la circulation. Cette manœuvre doit être effectuée pendant cinq à dix minutes. Quelquefois ce médecin remplace la seringue par une vessie de gomme élastique. Avec cet appareil il a injecté de l'air et de l'eau chaude dans le système sanguin. Il en résulte d'abord un frisson, puis des tiraillements des extrémités, des évacuations par haut et par bas. » (*Académie royale de Médecine*, Paris, 23 août 1831.)

(1) Ch. de la RONCIÈRE, *Histoire de la marine*, 145-146.
(2) Cf. *Presse médicale*, 29 août 1925.

Informations de la « Chronique »

Un centenaire à rappeler : l'origine du davier.

Il est généralement admis que nous devons l'origine du davier aux Américains, ou aux Anglais; ce serait, à entendre certains, un Anglais, John Tomes, qui pratiqua l'exercice de l'art dentaire en 1840 et publia son *System of dental surgery* en 1859, où est expliqué le mécanisme du davier, qui existait donc à cette époque ; c'est John Tomes qui, selon d'aucuns, aurait inventé ledit instrument. Mais, d'une étude très documentée de notre érudit confrère Maurice Fay (1), il résulte, à l'évidence, que si John Tomes a fabriqué des daviers avant 1841 — vers 1839, croit-on — l'invention de cet utile instrument remonte bien plus haut : c'est, en effet, *en 1826,* que Cyrus Fay présentait, pour la première fois, à la Société des arts, manufacture et commerce de Londres, des daviers perfectionnés, et la Société en question lui décerna la grande médaille d'argent pour sa découverte.

Comme il n'est fait, dans aucun travail antérieur à cette date, allusion à un instrument analogue, force est de conclure que c'est à un Américain, qui avait épousé une Canadienne d'origine française, Cyrus Fay, qu'est dû, sans conteste possible, cet appareil, qui a réalisé un si notable progrès en dentisterie opératoire, et qui se nomme le davier.

Un tricentenaire à célébrer.

Sait-on généralement que, le 8 novembre, il y eut trois cents ans que Sanctorius découvrit le trocart, alors appelé *trois-quarts ?*

Une aussi précieuse invention ne valait-elle pas d'être commémorée ?

Le cinquantenaire de F. David.

Nous parlions tout à l'heure des centenaires passés inaperçus ; les cinquantenaires n'ont pas, semble-t-il, un meilleur sort.

Il y eut 50 ans le 29 août dernier, que succombait un musicien qui ne fut pas sans mérite, l'auteur du *Désert*, de *Lalla-Roukh*, etc., Félicien David, pour le nommer. Or, qui, dans notre presse prétendue d'informations, en a parlé ? Rappelons seulement, pour souligner ce cinquantième anniversaire, une anecdote quelque peu macabre, mais qui nous incline à la méditation.

On a conté que, trois jours avant la fin du célèbre musicien, un messager de sinistre augure, un hibou, vint se percher sur le portrait du Père Enfantin, accroché au-dessus du piano d'où s'étaient

(1) Cf. *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (Paris, 1903, t. II), pp. 164 et s.

envolées les dernières mélodies du maître. On sait les relations intimes qui unissaient Félicien David à Enfantin, tous deux fervents saint-simoniens.

Mais poursuivons notre récit. Un serrurier, voisin du musicien, parvint à s'emparer de la vilaine bête et l'emporta chez lui. Une discussion s'étant élevée à propos de la propriété de l'oiseau, et le serrurier ayant persisté à le réclamer comme sien, malgré les protestations de tout le quartier : — « Vous verrez, s'écria une bonne femme, cela ne vous portera pas chance ! ».

Coïncidence étrange, le jour même et à l'heure même où l'on enterrait Félicien David, l'enfant unique du serrurier mourait subitement...

« Il y a plus de choses entre le ciel et la terre, Horatio, que n'en peut rêver votre philosophie ».

Ricord et Deburau.

On vient de reprendre *Deburau* au théâtre ; le célèbre mime est personnifié par M. Sacha Guitry. Les renseignés savent que la pièce est, en grande partie, tirée de l'ouvrage de Jules Janin : *Deburau, histoire du théâtre à quatre sous* ; mais combien ne connaissent du livre que le titre ! Combien ont lu la préface qu'Arsène Houssaye avait mise en tête de cette monographie, devenue, du reste, presque introuvable ?

De cette notice nous extrayons une anecdote qui nous touche plus ou moins directement, puisqu'elle met en scène notre illustre Ricord.

Un soir de 1840, — Deburau ne jouait pas, — un homme, tout de noir habillé, se présente gravement chez le docteur Ricord. Le grand médecin fut frappé de cette physionomie lumineuse, quoique recouverte d'un voile de mélancolie ; le front pensait, l'œil parlait, la lèvre exprimait toutes les malices d'un sceptique.

— Vous êtes malade, Monsieur ? demanda Ricord.

— Oui, docteur, malade d'une maladie mortelle.

— Quelle maladie ?

— La tristesse, l'ennui, le spleen, l'horreur de moi-même et des autres.

— J'ai vu cela, murmura Ricord en souriant ; mais cela n'est pas une maladie mortelle, on revient de plus loin.

— Que faut-il que je fasse ?

Ricord regarda le malade imaginaire, qui lui rappela Molière.

— Que faut-il que je fasse ? dit encore le malade.

Ricord, qui avait vu Deburau la veille, lui répondit : « Allez voir Deburau ! »

— Je suis Deburau, docteur.

Cette entrevue est-elle ou non réelle ? Nous n'en déciderons ; toutefois, il nous souvient d'avoir lu que la même aventure arriva, il y a de cela trois siècles, à un autre *amuseur*... qui s'appelait Arlequin !

Ah ! l'humanité ne change guère, à moins de supposer que les fabricants d'esprit puisent toujours aux mêmes sources.

Pierre Bernard et les violettes.

Il y a 51 ans — cela se passait en 1875 — on pouvait lire, dans les quotidiens, ces lignes, à la rubrique des *Faits divers* :

On annonce la mort de M. Pierre Bernard, ancien secrétaire d'Armand Carrel, ex-directeur du *National*, du *Siècle* et de plusieurs autres journaux.

Pierre Bernard méritait mieux que cette oraison funèbre laconique ; c'était un journaliste de tempérament, un écrivain de race. On lui doit des pages pleines d'humour, que vous pourrez retrouver, s'il vous en prend envie, dans *les Français peints par eux-mêmes* ; ce sont deux « Physiologies », comme on disait alors, sur le *Médecin* et sur l'*Infirmier*.

Pierre Bernard avait un instant collaboré à des revues médicales, et c'est à ce titre que *Simplice* (*aliàs* le Dr Amédée Latour) lui consacrait, dans l'*Union médicale*, au lendemain de son décès, ces quelques phrases, d'où se dégage tant d'émotion :

Si les obsèques de notre collaborateur se sont faites avec une grande simplicité, elles n'en ont pas été moins touchantes. Son cercueil était littéralement couvert de fleurs, et principalement de bouquets de violettes. Pourquoi ? Le voici : Pierre Bernard adorait les enfants, et, tous les jours, à sa sortie du matin, à sa rentrée du soir, tous les enfants de son quartier qu'il rencontrait, il les embrassait, leur disait un petit conte, leur distribuait des images ou des bonbons. Or, ces enfants s'étaient pris à leur tour d'un grand attachement pour leur généreux donateur. Quand ils ont appris sa mort, ces pauvres enfants ont voulu lui témoigner leurs regrets et leur reconnaissance, et chacun d'eux est venu lui apporter un petit bouquet de violettes. Pauvre Pierre Bernard ! De cet acte charmant et spontané de tes chers petits amis ton âme doit avoir éprouvé un plaisir ineffable.

N'est-ce pas profondément touchant, et ce simple hommage ne vaut-il pas un bel enterrement ?

Un oublié : le Professeur Vulpian.

Qui donc s'est aperçu, dans notre microcosme, qu'il y eut cent ans, le 5 janvier dernier, que naissait un des maîtres incontestés de la physiologie, le professeur Vulpian ? Nous n'avons pas à retracer ici sa carrière scientifique, magistralement exposée par notre maître et ami, le professeur Gabriel Pouchet, dans une leçon d'ouverture qui a fait époque ; nous rappellerons seulement, puisque l'occasion nous est offerte de faire revivre cette honnête et noble figure de savant probe et consciencieux, nous rappellerons que Vulpian fut appelé, en 1883, au chevet d'un grand personnage, presque un souverain *in partibus*, le comte de Chambord, qui succomba, comme on sait, à un mal resté longtemps mystérieux, et dont Vulpian publia la relation dans un écrit mémorable.

Tout cela, c'est de l'histoire contemporaine ; qui s'en souvient cependant aujourd'hui ?

Echos de la « Chronique »

Un mystification qui a trop duré.

La mystification n'a généralement qu'un temps ; celle dont le douanier ROUSSEAU fut l'objet se continue.

On a pu lire, dans la grande presse, à quel prix s'était élevée une de ses toiles : plus d'un demi-million ! Cette cote extraordinaire confère-t-elle du talent ? Évidemment non. Et l'on se prend à sourire, quand on sait comment se manifesta la vocation de peintre chez ce brave homme, génial sans le savoir.

C'est, a-t-on conté, l'auteur d'*Ubu-Roi*, ALFRED JARRY, qui lui « suggéra » qu'il était artiste, et qu'il lui suffirait de prendre un pinceau pour fabriquer un chef-d'œuvre. Cette suggestion, faite sur un ton impératif, entraîna les dernières hésitations du gabelou : ainsi fut composé le tableau représentant « Eve, dans le paradis terrestre, attendant, au pied du pommier, sa première victime, le père Adam ! »

Quand la toile fut terminée, Jarry proposa pour titre : *Cherchez les poires !* Ce qui détermina l'artiste à ajouter des poires à son œuvre : le malheureux n'avait pas saisi la plaisanterie !

En tout cas, les « poires » ont accouru en nombre et le bon douanier, s'il revenait en ce monde, aurait de la peine à circuler dans le verger. Il est vrai que, s'il avait vécu, on ne lui aurait peut-être pas découvert du génie.

Le danger des « cheveux coupés ».

On ne dira jamais trop combien cette mode est absurde et funeste.

Voici qu'un de nos confrères parisiens, le Dr G. SALLES, signale nombre de cas de rhino-pharyngites dus à cette ridicule pratique. Il crut, d'abord, à une épidémie de rhino-pharyngite grippale, pour les cas qu'il eut à observer au mois de mars ; puis, à une épidémie de *hay-fever* (fièvre des foins), au mois de juin ; mais cette épidémie étant exclusivement limitée aux femmes, il fallut chercher une autre explication : presque toutes celles qui présentaient les nouveaux symptômes s'étaient fait couper récemment les cheveux à la « nouvelle mode ».

Donc, Mesdames, pour éviter ces rhino-pharyngites annonciatrices de maladies plus graves (bronchites, congestions pulmonaires, pneumonies, etc.), conservez votre chevelure naturelle ; ne vous

faites pas raser la nuque... comme les détenues de Saint-Lazare, ou les criminelles promises au couperet !

Aux temps romantiques.

Parmi les Muses dont a parlé M. Marcel Bouteron, dans ses brillantes conférences publiées par la *Revue hebdomadaire*, il convient de réserver une place de marque à une excentrique amie de Musset et autres littérateurs de l'époque, et qui se nommait la princesse Belgiojoso.

Voici une anecdote que l'on conte sur cette noble dame. Elle s'était éprise d'un jeune érudit, qui lui classait ses archives dans son palais de Locate, Gaetano Stelzi. Il était poitrinaire et mourut ; on l'enterra en juin 1848. Au mois de septembre suivant, à la suite de troubles politiques, la police autrichienne perquisitionnait au château de Locate et allait se retirer, après avoir fouillé chambres et armoires, lorsqu'un des sbires découvrit un cabinet secret, communiquant avec la chambre de la princesse. Tous s'y engouffrèrent... Le cadavre de Stelzi était devant eux ! Son enterrement n'avait été qu'une feinte. Mais la princesse, dans la précipitation de son départ, avait oublié d'emporter son amant dans ses bagages.

La tactique du Reich.

On lit dans les journaux espagnols :

Aux étudiants espagnols désirant visiter l'Allemagne en voyage d'étude. — L'Ambassadeur d'Espagne à Berlin fait savoir à son gouvernement que les autorités allemandes sont disposées à accorder de grandes facilités aux étudiants espagnols qui désirent venir en Allemagne.

Parmi ces facilités, il y a lieu de noter : visa gratuit du passeport, diminution de 50 o/o sur les tarifs de chemins de fer, et possibilité de profiter de tous les avantages dont jouissent les étudiants allemands : vie en commun, coopératives, bourses, etc...

Que faisons-nous, de notre côté, pour attirer les étudiants espagnols ? Nous serions bien curieux de l'apprendre.

L'Esprit d'autrefois.

Le ministre des finances Terray avait un manchon. Sophie Arnould observa :

— Pourquoi faire ? Il a toujours les mains dans nos poches !

Echos de Partout

<u>*L'anniversaire d'une opération célèbre.*</u> — C'est en 1756 que Desvoges, peintre de grand talent, atteint d'une cataracte qui paralysait complètement son activité artistique, fit appel aux soins du grand oculiste Daviel, dont la merveilleuse habileté était universellement connue.

Daviel s'était illustré quelques années auparavant, en découvrant le procédé d'extraction de la cataracte encore appliqué aujourd'hui.

Sa première opération, en 1767, avait eu un retentissement considérable et la nomination de médecin oculiste du Roi avait, deux ans plus tard, consacré officiellement sa grande valeur chirurgicale. Il avait déjà rendu la vue à de nombreux malades lorsque, le 24 mai 1756, il eut à opérer le peintre Desvoges. Cette opération, dont ce fut l'autre jour le 170e anniversaire, eut les suites les plus heureuses.

Desvosges ayant recouvré sa vue normale, put continuer à cultiver son art. C'est à son école que se formèrent plus tard Rude et Prudhon, et cela dit assez que si la chirurgie oculaire doit à Daviel une de ses plus belles acquisitions, l'art français lui doit, de son côté, d'avoir, par son habileté professionnelle et sa grande science, permis l'éclosion d'aussi remarquables talents et contribué à enrichir notre patrimoine artistique de chefs-d'œuvre qui font sa gloire.

Ajoutons que Daviel, mort à Genève le 30 septembre 1762, fut le grand-oncle du professeur agrégé Laignel-Lavastine, le sympathique médecin de la Pitié.

(*L'Informateur médical*).

<u>*Montmartre en 1826.*</u> — Puisque le mont des Martyrs ne cesse de faire parler de lui, tantôt avec ses fêtes, tantôt avec sa foire aux croûtes, toujours d'une façon pittoresque et amusante, sait-on qu'il fut un temps, pas bien éloigné encore, où Montmartre était réellement une commune libre? Et voici alors, comment *Le Moderne Conducteur aux Environs de Paris* s'exprimait sur son compte, *en 1826* : « Ce village, d'ailleurs très considérable, est presque contigu au faubourg de Paris qui porte ce nom ; l'éminence sur laquelle il est situé est une des plus hautes des environs de la capitale, ce qui fait jouir les spectateurs des plus belles perspectives : quantité de moulins à vent, riches carrières de plâtres, et nombreures caravanes d'ânes. Population : 950 habitants. Théâtre tous les jours. Télégraphe, savante invention du siècle. Aucune voiture publique n'y va ; prendre un fiacre jusqu'à la barrière. »

En lisant cela à cent ans de distance, on croit rêver.

(*Hier, Aujourd'hui, Demain.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

Mœurs soviétiques.

Nous avons signalé ici même quelques traits de mœurs de la Russie soviétique après la guerre (*Chronique Médicale*, 1er juillet 1924). Aujourd'hui, le régime est devenu moins sanglant et la misère moins affreuse. Malgré une certaine tendance au retour de la civilisation, il existe encore bien des points noirs relatifs à l'hygiène et à la moralité. En voici deux, reproduits d'après les récits, tout récents, de témoins dignes de foi.

BRIGANDAGE ET SYPHILIS INFANTILES.

On signale la présence, en Russie, de plusieurs centaines de mille d'enfants de 8 à 12 ans, abandonnés, vivant d'aumônes, de rapines et même de brigandage. Commandés par des chefs de leur âge, ils se livrent souvent au pillage des boutiques, détroussent les pasants et terrorisent, par la peur de l'incendie, les gens de la campagne.

N'essayez pas de leur résister, dit un témoin ; vicieux et précocement atteints des pires maladies, ils savent comment les inoculer. Si une femme défend le réticule qu'ils veulent lui arracher, le petit chef dit froidement : « lâche ou je mords, lâche ou je te donne la maladie » ; et sa morsure jusqu'au sang injecte, en effet, avec sa salive, le virus incurable. Les rapports officiels enregistrent les faits (1).

PÉNALITÉ FÉCALE.

Autrefois, en Russie, dans les prisons, le moindre acte, non pas seulement de révolte, mais d'indiscipline, la moindre protestation par les cris et le bruit, étaient punis à coup de fusil ou de revolver. Aujourd'hui, les Soviets sont plus humains : les prisonniers qui font du bruit sont soumis au *régime spécial*, qui comporte, comme nourriture et boisson quotidienne, un huitième de livre de pain et un verre d'eau ; *en outre, ils sont privés pendant trois jours du droit de faire usage des latrines* (2). Dr MALJEAN.

Une lettre de Marie-Antoinette au Prince de Ligne.

On sait que le prince de LIGNE avait supplié la reine MARIE-ANTOINETTE d'envoyer le Dr SEYFFERT auprès de JOSEPH II. Voici la réponse, inédite, de la reine au Prince de Ligne, conservée dans les archives du château de Belœil, telle que nous la donne M. FÉLICIEN LEURIDANT, dans le numéro d'octobre des *Annales Prince de Ligne*.

---

(1) M. D'HERBIGNY, *De la mer Noire à la mer Baltique : choses vues*. (*Le Correspondant*, 25 juillet 1926).

(2) Récit publié dans le *Mercure de France*, du 1er juillet 1926.

Le 6 juillet 1785.

Quoique l'Empereur m'ait marqué, Monsieur, qu'il était un peu mieux, je reste toujours dans une grande inquiétude sur son rétablissement. M. Seyffert (1) a de la réputation, mais il y a bien des gens qui n'y prennent pas confiance et l'Empereur pourrait être de ce nombre. S'il arrivait à Vienne sans y être mandé ny annoncé, l'Empereur n'aurait pas de conversation suivie avec lui, et comment supposer que, sur deux ou trois phrases, qui est tout ce que mon frère peut écouter d'un étranger sans nom ni caractère, la confiance s'établira au préjudice des médecins de Vienne, et quel moyen y aurait-il pour décider Seyffert à quitter les malades qu'il a icy pour aller chercher une confiance si peu vraisemblable. Quoique je ne puisse profiter de votre expédient, je n'en suis pas moins touchée de votre zèle et de votre attachement pour l'Empereur et pour moi. J'y compte depuis longtemps et j'espère que vous ne doutez pas, Monsieur, de la sincérité de mes sentiments pour vous.

MARIE-ANTOINETTE.

Une centenaire.

J'ai publié, dans la *Chronique médicale* (an. 1922, p. 313), une note sur L. BOUSSENARD, évadé de la médecine, auteur de nombreux romans d'aventure, publiés, pour le plus grand nombre, dans le *Journal des voyages*. L. Boussenard est décédé en 1919, à Orléans, où il était mon voisin. Sa mère, Mme veuve Boussenard, habite à Escrennes, petit village du Loiret, près Pithiviers ; *née le 6 novembre 1826,* dans ce même village qu'elle n'a jamais quitté, elle est restée, toute sa vie, fidèle à sa petite patrie.

Le 7 novembre 1926, la municipalité a fêté son centenaire. Vive, alerte, sans infirmité, elle lit, écrit, discute de tout, même politique ; elle s'élève contre la cherté de la vie et sort tous les jours, quand le temps le permet.

Depuis longtemps elle est au régime lacto-végétarien, et n'a jamais goûté aux drogues « de MM. les Docteurs ».

Esprit cultivé et avancé, elle condamne les accapareurs, discute de la guerre et parle de la paix avec un idéal de bonté et de justice, dans le but de voir « les hommes, devenus plus sages et meilleurs, vivre dans la paix et dans l'union ».

Dr GEORGES PETIT (*Orléans*).

Le vin dans la thérapeutique vétérinaire.

L'usage du vin est, comme on sait, immémorial, puisque NOÉ en usa et même en abusa.

L'action excitante et nutritive en est bien connue, en thérapeutique humaine. L'art vétérinaire en tirait aussi des avantages.

(1) Sur Seyffert, ou mieux Saiffert, cf. *la Princesse de Lamballe intime*, d'après les confidences de son médecin (Saiffert), par le Dr Cabanès Paris, Albin Michel, éditeur.

Il y a un demi-siècle (ce qui ne nous rajeunit pas, hélas !), mon père, vétérinaire au Buisson, en Périgord, avait l'habitude de faire absorber un litre de vin chaud, sucré, à son cheval de selle, lorsqu'il désirait obtenir de celui-ci un supplément d'énergie. D'après ce praticien, doublé d'un observateur averti, il pouvait ainsi obtenir un rendement d'énergie considérable, par ce véritable coup de fouet inoffensif, que l'animal préférait, de beaucoup, à l'action de l'éperon du cavalier.

Les partisans du *régime sec*, les Américains, nos alliés d'hier, ignorent, sans doute, les bons effets de ce breuvage, éminemment français, sur le cheval, et sans nul doute aussi sur l'homme.

(Dr. Ed. Crouzel, *Le Buisson*, Dordogne).

L'Esprit d'Aujourd'hui

Un mot de Willy.

L'impayable humoriste l'a « commis » dans une de ses semaines de l'*Ere Nouvelle*, où sa verve se donne hebdomadairement libre cours. Willy contait, ces jours derniers, l'histoire d'un écrivain notoire, dont la femme avait à se plaindre depuis quelque temps, parce qu'il se montrait de plus en plus inapte au devoir conjugal.

Comme l'épouse outragée parlait de ses mécomptes devant une de nos femmes de lettres, celle-ci répliqua : « Pourquoi divorcer ? N'avez-vous pas la ressource du Dr Voronoff ? » Le conseil fut suivi et l'écrivain fourbu, grâce à la bienfaisante opération, reprit des forces. L'épouse se déclara enchantée, se félicitant d'avoir préféré à la rupture formule Naquet ce que Willy baptisa, pour la circonstance, la « réparation de corps ». *Réparation de corps* mérite d'être conservé. C'est, ô Willy, un de vos meilleurs *à peu-près*,

Erratum

Dans le n° d'octobre, la paternité de l'article sur *les Premiers médecins français en Colombie* doit être restituée à son auteur, le Dr L. Mathé (de Paris), dont la signature a été oubliée sur le marbre par notre imprimeur.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le costume du médecin, en Angleterre. — Votre autorité en matière de l'habit du médecin m'engage à vous poser la question suivante.

Comme vous savez, les docteurs en médecine des Universités anglaises ont tous un habit particulier, une toge rouge avec cape et rebords variant de couleur selon les Universités. Moi-même, je me rappelle qu'à Montpellier, au moment de la soutenance de la thèse, le candidat revêtait un « habit de docteur » et une toge noire. Y a-t-il eu, pour la Faculté de Paris, une toge ou un habit de docteur, et de quel genre à peu près ? Je le demande, parce que j'ai eu une discussion à ce sujet avec des collègues de la section d'histoire de la Société royale de Médecine.

Les docteurs en médecine des Universités anglaises portent leur robe doctorale au cours de différentes cérémonies et même assez fréquemment. J'ai dit qu'en France, jamais la robe doctorale n'est portée — sauf à Montpellier — pour la soutenance de thèse. Ai-je eu absolument raison ? Y a-t-il des règlements à la Faculté de Paris, même anciens, prévoyant le port de cette robe ? Je vous demande pardon de vous poser ces questions, mais ici, en Angleterre, ce sont des notions qui intéressent le public médical.

Prof. A. Cawadias (*Londres*).

Le costume universitaire. — Particularité à expliquer. — Voulez-vous me permettre d'attirer votre attention sur quelques points de détail intéressant le costume universitaire à travers les âges ?

Quelle est l'origine des couleurs attribuées à chaque Faculté ? Pourquoi le Droit pare-t-il de rouge vif le dos et le devant de la robe de ses docteurs et professeurs ; les Lettres, de jaune ; la Médecine, de grenat cramoisi ; les Sciences, de violet ; la Pharmacie, de vert ?

La couleur grenat (Médecine) n'est-elle pas internationale, et les officiers du service de santé des différentes nations — même d'Allemagne — n'ont-ils pas, à un endroit quelconque de leur costume (col, parements, pattes d'épaules ou képi), le velours grenat comme marque distinctive ?

A quelle époque remonte l'attribution de ces couleurs ? A la fondation de l'Université ? Au moyen âge ? ou plus simplement, au début du XIX[e] siècle ? Quelles étaient, alors, les couleurs de l'ancienne Faculté de Théologie ? Et depuis quand l'épitoge, et les rangs d'hermine, un pour le bachelier, deux pour le licencié, trois pour le docteur d'une Faculté ?

Je n'ai trouvé nulle part de réponse à ces différentes questions. J'ai certainement mal cherché. Peut-être pourrez-vous me renseigner, par l'intermédiaire de la *Chronique Médicale*, et intéresser en même temps vos nombreux lecteurs. D[r] Sécheret (*Paris*).

Réponses.

Le mécanicien Droz (XXXI, 24). — La *Chronique médicale*, toujours si intéressante, a publié, dans son numéro du 1er octobre 1924, une notice historique sur les Jacquet-Droz-Leschot et leurs célèbres automates, rappelant à leur propos le rôle de protecteurs du Dauphin, évadé du Temple, attribué à divers membres des familles Leschot et Himely. Or, au cours de mes lectures sur la question Louis XVII, j'ai rencontré un article, qui confirme à la fois la réalité des rapports du Dauphin avec ces familles et l'exactitude d'une révélation du prétendant, connu sous le nom de Charles-Guillaume Naundorff, sur l'existence d'une cachette faite au Temple par Louis XVI, pour y mettre en sûreté des papiers importants. Le prétendant fit cette révélation, lorsque des explications lui furent demandées au sujet d'un compas offert à Napoléon par le Chevalier Auriol, et qui avait appartenu à Louis XVI. Il raconta que, lors d'une minutieuse perquisition opérée au Temple, il avait caché le compas que le Roi lui avait donné, d'abord dans la chambre de Cléry et, le lendemain, dans la cachette en question ; qu'il avait confié à la Reine le secret de cette cachette qui, par sa correspondance secrète, en avait fait confidence à ses amis Vendéens et que, par la suite, ces amis lui avaient fait demander, par le gardien Laurent, s'il avait encore telle et telle chose que le Roi lui avait données, afin de se rassurer sur son identité avant sa délivrance ; qu'il avait alors indiqué à Laurent la cachette, en lui disant qu'il y trouverait aussi un petit compas de poche. Le gardien ayant trouvé, sur l'indication du Dauphin, les objets réclamés, aurait, au dire du narrateur, remis papiers et compas au général de Frotté ; mais un objet avait échappé à son inspection, comme le prouve ce passage d'un article auquel je fais allusion plus haut :

> Mlle Leschot possède une feuille de cuivre, sur laquelle sont gravés quatre dessins, les modèles des automates de son grand-père. Le premier, à gauche, représente un amour debout dans une coquille, traîné par un papillon ; au-dessous, un autre amour berce une dame sur une escarpolette ; à côté, deux profils ; enfin, à droite, un amour dans un char conduit par un papillon. Lorsqu'on démolit la Tour du Temple à Paris, m'a conté Mlle Leschot, on découvrit dans une fente un petit portefeuille de satin blanc ; il contenait le papillon de l'automate de Leschot. Quel contraste pathétique entre les lieux où il passa, jouet passager des loisirs d'une souveraine, puis compagnon d'exil de l'infortuné prisonnier du Temple ! (Article du *Clairon* du 23 mai 1892, reproduit par A. Dubosq, dans la *Légitimité* du 10 juillet 1892.) L'historien Osmond, faisant allusion à cet article, a écrit dans la *Légitimité*, années 1898-1900, p. 24, cette remarque que, sans doute, on trouvera judicieuse : « Cette fois encore, ce malheureux Naundorff est providentiellement justifié : la cachette dont il parle était possible, elle était réelle, elle a été retrouvée, elle contenait encore un des jouets de son enfance. »

Quelle que soit l'opinion des lecteurs de la *Chronique médicale* sur la question, toujours si discutée, de l'identité de Naundorff et de

Louis XVII, je pense qu'ils sauront gré à la Direction de cette Revue d'avoir fait bon accueil à la petite communication pour laquelle j'ai demandé l'hospitalité de ses colonnes.

V. D.

La superstition des chiffres chez E. Zola (XXXIII, 377). — Chez tous les peuples antiques, il y eut des nombres favorables et mauvais, comme il y eut des jours fastes et néfastes.

Sept a toujours été un nombre sacré, parce qu'il symbolise l'union de la divinité représentée par 3 (triade, trinité) avec le monde figuré par 4 (les quatre éléments). En hébreu, le même mot désigne, à la fois, sept et « faire serment ».

Dix était, pour les anciens, un nombre parfait, parce qu'il est formé par les quatre premiers nombres (1 + 2 + 3 + 4 = 10).

Les nombres dix-sept, chez les Romains, et treize chez nous, étaient considérés comme sinistres, parce qu'ils rappelaient la mort, laquelle de tout temps fut appréhendée des humains.

Le nombre XVII peut être considéré comme l'anagramme de VIXI, j'ai vécu (au sens absolu), lequel était une inscription tombale.

Treize était le nombre du tarot sur lequel était représentée la Mort.

Dans une vitrine du Musée d'ethnographie du Trocadéro, on peut voir un ancien jeu de cartes ; sur la carte XIII est figurée la mort, sous la forme d'un squelette portant une faux.

Dr P. Noury, de *Rouen*.

L'hérédité du cancer (XXXI ; XXXIII, 282). L'observation, extraite par M. P. Berner du *Traité des Tumeurs* de Broca, ne démontre pas, à mon avis, d'une *manière définitive*, que le cancer peut *réellement* se transmettre par hérédité.

Je ne viens pas ici la discuter (*non est hic locus*), mais apporter une observation, laquelle offre une garantie officielle et démontre, si l'on suit le même mode de raisonnement d'une manière définitive, que la mort violente peut réellement se transmettre par hérédité :

Famille de Habsbourg.

1. Maximilien, Empereur du Mexique, fusillé à Queretaro ;
2. Louis II, de Bavière, mort par submersion (lac de Sternberg) ;
3. Archiduc Rodolphe, drame de Meyerling ;
4. Jean de Toscane, naufrage en mer ;
5. Duchesse d'Alençon, brûlée au Bazar de la Charité ;
6. Archiduc Guillaume, chute de cheval ;
7. Archiduc Ladislas, accident de chasse ;
8. Louis de Train, suicide ;
(beau-frère de l'Impératrice)
9. Archiduchesse Mathilde, brûlée par accident ;

10. IMPÉRATRICE D'AUTRICHE, assassinée à Genève ;
11 et 12. L'ARCHIDUC ET SA FEMME, tués à Serajevo.

Dr WILLETTE (*Paris*).

Longévité et Phytothérapie (XXXIII, 146). — Dans la *Galerie des Centenaires anciens et modernes*, de Charles LEJONCOURT, Paris, 1842, il est question (p. 114) d'un Lorrain (dont on ne dit pas le nom), qui vécut 200 ans pour avoir fait souvent usage de racine d'ellébore noir.

Voici l'épitaphe du personnage, extraite du *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Evêchés, 1764* :

Ci gist qui de chenu et très vieux édenté
Renouvela son poil, ses dents et sa santé ;
Et puis, ayant vécu deux siècles sans souci,
Rendit son âme à Dieu : son corps repose ici.

ERNEST LAUT.

La méthode de travail de George Sand (XXXIII, 171). — La récente publication, dans la *Chronique Médicale*, d'anecdotes sur GEORGE SAND, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, m'a remis en mémoire quelques renseignements, que me fournit, jadis, un de ses commensaux.

A Nohant, George Sand avait coutume de travailler toute la journée, et ses invités ne la voyaient que le soir, au dîner, où, paraît-il, elle parlait fort peu, préférant écouter les conversations.

Elle écrivait presque sans arrêt, commençant un nouveau roman dès qu'elle avait achevé le précédent. A certains moments, pourtant, elle interrompait son labeur : lorsqu'elle sentait venir les prodromes de cet état physiologique que *la Dame aux Camélias* marquait à ses adorateurs en changeant la couleur des fleurs qui ornaient son corsage, elle laissait en l'état le roman commencé et en entreprenait aussitôt un autre, pour ne revenir au précédent qu'une fois passée la période des fleurs rouges. Ce détail n'a qu'un intérêt médiocre pour la critique littéraire pure, mais peut-être intéressera-t-il un chercheur qui voudrait essayer de départager, dans l'œuvre si abondante de l'écrivain berrichon, les romans écrits pendant la période de floraison, et ceux qui le furent pendant les périodes intercalaires ? Dr A. GOTTSCHALK.

Comment on traitait le hoquet avant J.-C. (XXXIII, 179). — Je lis dans la *Chronique médicale* une petite dissertation sur le hoquet, où le Banquet de Platon se trouve cité, d'après un article paru dans le *Concours médical*, en 1925. Puis-je vous rappeler que moi-même, dans *Une épidémie de hoquet à Tournai, en 1415* (1), j'ai reproduit le même passage en entier, en réponse à un article de *La Nature*, signé Dr MOHRARD, et intitulé *Sanglots et Hoquets* ?

TRICOT-ROYER.

(1) *Bulletin de la Soc. Fr. d'Hist. de la Méd.*, tome XVII, nos 11 et 12 (nov.-déc. 1924).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

TALMEYR (Maurice). — *La ténébreuse affaire La Roncière*. Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1924 ; 7 francs. — DUCHEMIN (Paul-Victor). — *Mademoiselle de Sombreuil, l'héroïne au verre de sang (1767-1823)*. Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1925 ; 12 francs. — GAIFFE (Félix). — *L'envers du grand siècle*. Albin Michel, éditeur, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — DURODIÉ (Dr Fernand). — *Les médecins et les hôpitaux du vieux Bordeaux*. Imprimerie moderne, A. Destout aîné et Cie, 139, rue Sainte-Catherine, et 8, rue Paul-Bert, Bordeaux, 1924. — LOEPER (M.). — *Histoire de la sécrétion gastrique*. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1924. — MAGNIN (Dr Antoine). — *Notes sur la botanique à Besançon, de 1691 à 1920*. Imprimerie Dodivers, 87, Grande-Rue, Besançon, 1923-1924. — MAGNIN (Dr Antoine). — *Notes de botanique*. Annales de la Société botanique de Lyon, tome XLIII, 1924. — HÉNON (Dr J.-L.). — *Présentation de deux monstruosités de champignons*. Bulletin de la Société mycologique de France, 84, rue de Grenelle, Paris, 1923. — MÉLIA (Jean). — *Paul Deschanel*. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 1924 ; 8 francs. — LEBLOND (Dr V.). — *Nicolas Le Prince, verrier et tailleur d'images*. Librairie ancienne Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris, VIe, 1924. — LEMOINE (Henri). — *Manuel d'histoire de Paris*. Albin Michel, éditeur, Paris, 15 francs. — FINOT (Louis-Jean). — *Le héros voluptueux*. Eugène Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, Paris, 1925 ; 7 fr. 50. — FLEURY (Dr Maurice de). — *L'angoisse humaine*, Éditions de France, 20, avenue Rapp, Paris, 1924 ; 7 fr. 50. — GIORDANO (B). — *Elogio di Bassini letto nell'Adunanza ordinaria del 26 ottobre 1924, del R. Istituto Veneto di Sc., lett. ed Arti*. Venezia. Premiate officine grafiche Carlo Ferrari, 1924. — WICKERSHEIMER (Dr). — *L'évolution de la profession médicale au cours du moyen âge*. Extrait du *Scalpel*, nos 42, 43, 44 ; 18, 25 octobre et 1er novembre 1924. — BABONNEIX (Dr). — *Les chorées*. Ernest Flammarion, Paris, 1924 ; 12 francs. — CALEL (Alida et Pierre). — *La terre du bon Dieu*. Éditions Spes, Paris, 6 francs. — LEMOINE (G.) — *Les origines et le traitement de l'artério-sclérose*. Vigot frères, éditeurs, Paris, 1924. — NOIR (Dr J.). — *Un coup d'œil d'ensemble sur la préhistoire de notre pays*. Extrait du *Concours médical*, n° 45 *bis*, 1924. — GIORDANO (Dr). — *Parole dette in Capodistria li 9 giugno 1924 per la inaugurazione di un busto a Santorio Santorio*. Sieno, Stab. Tip. S. Bernardino, 1924. — RENOUX (Georges). — *L'assistance aux enfants du premier âge à Paris, au XVIe siècle et au XVIIe siècle*. Amédée Legrand, éditeur, Paris, 1924. — LE GALLO (Dr Emile). — *Les Cent jours*. Librairie Félix Alcan, Paris, 1924 ; 20 francs.

TABLE DES MATIÈRES (1926)

TABLE DES GRAVURES

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1926.

